This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 168 d. 34

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

8625

Les Serées 38

Divorce satyrique (1666) p 56 Note 7.

C Badius trans. l'Alcoran des Cordeliers 78

Les Serées 38

Divorce satyrique (1666) p 56 Note 7.

C Badius trans. l'Alcoran des Cordeliers 78

8625

c.1

Les Serées 38

Divorce satyrique (1666) p 56 note 7.

C Bacius trans. l'Alcoran des Cordeliers 78

Gravé par De Longueil, Graveur du Roi, de l'Acad. Imp. et R. de Vienne, de la Société Acad. des Arts et Belles Lettres de Liege.

Dessiné par le Barbier Peintre du Roi.

MÊLANGES

Thos: Howell.
1833.

DE LITTÉRATURE

ET D'HISTOIRE,

Par H. Baron DE VILLENFAGNE.

DICERE etiam solebat (*Pline le Naturaliste*), nullum esse Librum, tam malum, ut non aliquâ parte prodesset.

Lettres de Pline le jeune, liv. III, let. V.

A LIÉGE,

Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, à la Croix d'or, sur le Pont-d'Isle.

M. DCC. LXXXVIII.

PRÉFACE.

Le goût des Belles-Lettres est tellement répandu partout, que, même chez nous, on a voulu savoir pourquoi la Littérature Françoise y a toujours été si négligée. En a-t-on trouvé la véritable cause? j'en doute: Peut-être que le peu d'accueil que mes concitoyens feront à ces Mélanges, *pourroit résoudre cette question, beaucoup mieux que tous les Discours qui ont été envoyés jadis à la Société d'Émulation sur ce sujet. Lorsqu'une nation aime les Belles-Lettres, elle encourage les efforts de ses Littérateurs. Ne sont-ce point les encouragemens, les récompenses, & principalement les distinctions qui, de tout temps & dans tous les pays, ont fait naître les bons Écrivains? Ces motifs n'ont pas été mis en usage parmi nous, depuis plusieurs siècles. On peut voir ce qu'ils ont produit autrefois, en parcourant l'histoire de nos Princes Éracle, Notger & Wazon. Ces Princes cependant vivoient dans des siècles que nous appelons, à juste titre, barbares & malheureux.* L'Essai *sur la Vie de Notger, inséré dans ce volume, montre avec quel zèle, avec quelle ardeur ce souverain animoit les savans, & avec quelle délicatesse il les récompensoit, soit en les comblant de bienfaits, soit en leur prodiguant des distinctions qui honorent à la fois, & ceux qui les reçoivent, & ceux qui les donnent. Mais qu'est-il besoin de s'appesantir sur ce qui a été répété dans mille livres? On pourroit soupçonner que j'attache quelqu'importance à la publication de ce recueil. Les pièces*

*qui le composent, sont presque toutes connues; quelques unes ont paru dans l'*Esprit des Journaux*; les autres ont été imprimées séparément: Pour les rendre dignes de cette partie du public dont on ne sauroit trop respecter & craindre le jugement, je les ai entièrement repolies, & j'y ai fait disparoître quantité d'erreurs dans lesquelles j'étois tombé. J'ose donc espérer qu'on aura quelqu'indulgence pour ces* Mêlanges *: ils sont les fruits d'une jeunesse qui commence à passer, & dont j'aurois vu fuir inutilement les précieux momens, sans cet attrait pour l'étude qui ne m'a jamais abandonné, & qui seul a fait, jusqu'à présent, les délices de ma vie, & l'unique ressource contre l'ennui dont il n'est donné à personne de ne pas éprouver quelquefois les atteintes. Chez nous, les jeunes gens bien nés ne s'occupent à rien: Quelle en est la raison? Question vraiment importante, que la Société d'Émulation, dès sa naissance, auroit dû proposer. Je laisserai après moi des Mémoires particuliers sur mon Pays, où je tâcherai de développer cette question, dont la solution pourroit être de la plus grande conséquence pour le bien-être avenir de la nation. Mais je retourne aux opuscules que je publie aujourd'hui. J'ai augmenté considérablement mes* Lettres *sur les anciens Poëtes François; elles contiennent la notice de cent & seize Poëtes, dont les Éditeurs des* Annales Poëtiques*, qui se proposoient de les faire connoître tous, n'ont point parlé. Le* Discours sur les Artistes Liégeois *présente l'état*

des Arts dans la Principauté de Liège, aux 10, 11e. & 12e. siècles, morceau assez curieux, qui ne se trouve point dans la première édition de cet ouvrage; j'y donne encore des renseignemens sur quelques Artistes qui n'étoient pas connus, entre autres, sur Évrard, excellent Peintre en miniature; & j'ai ajouté à ceux dont j'ai fait mention, plusieurs anecdotes & quelques particularités qui achèvent de les mieux caractériser. Je pourrois indiquer les changemens multipliés que j'ai faits dans les autres pièces de ce volume; mais persuaderois-je le lecteur que je n'y attache aucune prétention, si je m'arrêtois plus long-temps à l'entretenir de mes foibles productions?

TABLE

Des Pièces insérées dans ces Mélanges.

LETTRE Ie, sur plusieurs anciens Poëtes François, inconnus aux Éditeurs des Annales Poëtiques. Pag. 1
LETTRE IIe, sur le même sujet. 39
LETTRE IIIe, sur le même sujet. 58
DISCOURS sur les Artistes Liégeois. 107
ALLÉGORIE, à Mademoiselle 163
LETTRE sur deux Jésuites, nommés Adam. 165
ÉLÉGIE. 167
ESSAI Historique sur la Vie de Notger, Prince-Évêque de Liége. 169
VERS présentés à Mlle. de...., le jour de sa fête. 230
NOTICE sur Jacques de Hemricourt, Généalogiste & Historien Liégeois peu connu. 231
ESSAI Historique sur les Guerres d'Awans & de Waroux. 239
ORIGINE de plusieurs Familles nobles du Pays de Liége. 263
SOPHIE, Chanson. 268
NOTICE sur la Vie & les Ouvrages du Baron de Walef, Gentilhomme Liégeois. 269
A ÉLÉONORE, en lui présentant un Almanach. 317
RECHERCHES Historiques sur Spa. A Mr..... 318
Supplément aux Recherches Historiques sur Spa. A Mr..... En réponse aux Observations de Mr. J. P. *de Limbourg*, Docteur en Médecine, &c., insérées dans l'Esprit des Journaux du mois de Mai 1787. 355
Suite du Supplément aux Recherches Historiques sur Spa. A Mr..... En réponse aux Observations ultérieures de M. *de Limbourg*, Docteur en Médecine, &c. 372

LETTRES

SUR PLUSIEURS

ANCIENS POËTES FRANÇOIS,

Inconnus aux Éditeurs des *Annales Poëtiques*.

M. Mercier, abbé de St.-Léger, a fait sur les deux premières *Lettres* suivantes des observations très-savantes, qui ont été imprimées dans l'*Esprit des Journaux* du mois de Septembre 1781. J'ai profité de ces observations, mais je n'ai pas cru devoir m'appesantir sur quantité de détails, minutieux peut-être, qu'elles contiennent. J'ai craint, en prodiguant l'érudition, de devenir, ou trop prolixe, ou ennuyeux, sur un sujet qui, par lui-même, l'est déjà assez.

LETTRE

LETTRE PREMIÈRE.

*A M. M. les Rédacteurs de l'*Esprit des Journaux, *sur plusieurs anciens Poëtes François, inconnus aux Éditeurs des* Annales Poëtiques.

VOUS venez d'insérer, Messieurs, dans *l'Esprit des Journaux* du mois de Mars (1781), deux *Lettres* intéressantes sur le poëte Jamyn : l'une nous fait connoître quelques particularités de sa vie, ignorées des éditeurs des *Annales Poëtiques;* l'autre nous donne une idée de quelques chants de l'Iliade, traduits par cet auteur, que ces Editeurs n'avoient point vus. Ces deux Lettres m'ont rappelé qu'en lisant ce recueil immense de nos anciens Poëtes, je m'étois aperçu qu'on en avoit omis un grand nombre (1). Mais, soit qu'on veuille traiter cette omission de négligence,

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de cette Lettre.

ſoit qu'on veuille reprocher aux Éditeurs des *Annales* de n'avoir pas fait tout ce qui dépendoit d'eux, & ce dont ils étoient capables, pour la perfection de leur collection : on ne doit peut-être pas s'étonner qu'ils aient oublié dans leur ouvrage, qui ſuppoſe d'ailleurs des recherches très-pénibles & un travail aſſidu, pluſieurs Poëtes dont les productions nous laiſſent à peine quelques traces de leur exiſtence. Au reſte, par un ſupplément, il eſt facile de rendre ce recueil, qui mérite, par les pièces agréables & naïves de nos premiers verſificateurs qu'il renferme, l'accueil favorable que le public lui a fait, auſſi complet qu'il puiſſe l'être. C'eſt ce qui m'engage, Meſſieurs, à vous envoyer cette notice ſur pluſieurs Poëtes François, que l'abbé Goujet, quelquefois ſi minutieux, n'a pas en partie connus lui-même.

J'aurois déſiré de trouver ſur ce ſujet des renſeignemens plus ſatisfaiſans ; mais nous manquons ici de ſecours néceſſaires, nous n'y avons point de ſavans à conſulter, nous ne poſſédons point même de bibliothèques publiques (2) ; tout ce qu'on peut attendre d'un Littérateur Liégeois, c'eſt d'indiquer ces Poëtes ; il ſuffira de rapporter leurs noms, & quelques uns de leurs vers, pour ouvrir la carrière à de plus amples recherches, ſurtout à Paris, où tout facilite les travaux d'un Littérateur. Cependant je n'ai rien négligé pour découvrir quelques circonſtances de leurs vies : on s'en convaincra aiſément par la lecture de ces Lettres.

Je commencerai celle-ci par Étienne Brillet, poëte Angevin. Voici, de ſa façon, une traduction de la belle Épigramme latine de Jacques Bouju, Préſident au Parlement de Bretagne, qui commence par ces mots : *Impubes nupſi valido ;* &c.

IMPUISSANTE à Vénus, j'eus mari vigoureux ;
Puiſſante, j'en ai un ſéchement langoureux.
L'un en vain me laſſa d'amoureuſes blandices ;
L'autre fruſte mes nuits de nocières délices.
Ne voulant, je pouvois ; je ne le puis, voulant.
Hymen, rends-moi l'autre âge, ou l'autre époux vaillant.

Cette épigramme eſt la pièce la moins mauvaiſe des Poéſies de Brillet, &, ſans cette naïveté qui fait ſouvent tout le prix

des vers de ce temps, je ne l'aurois point transcrite. On en a fait plusieurs autres traductions. Jacques Moysant, sieur de Brieux, en a donné une dans son recueil de Vers François; recueil que M. Dreux du Radier assure être au dessous du médiocre, & qui a été imprimé à Caen en 1671. Je n'ai pas su me procurer les ouvrages de cet auteur; les éditeurs des *Annales Poëtiques* n'en ont point fait mention.

Je ne crois pas nécessaire de vous faire remarquer qu'il m'est impossible de m'astreindre à l'ordre chronologique, parce que la plus grande partie des Poëtes dont je vais vous entretenir dans cette Lettre sont peu connus; j'observerai seulement qu'ils florissoient presque tous au seizième siècle.

Antoine de Nervèze, Secrétaire de Henri II, Prince de Condé, étoit contemporain de Malherbe, mais il n'avoit ni son génie, ni cet enthousiasme qui caractérise le véritable Poëte. Il a laissé un recueil de vers, imprimé en 1605, sous ce titre: *Essais Poëtiques*, &c. J'ai lu ce volume avec ennui, & M. Dreux du Radier, qui l'a parcouru aussi, n'y a trouvé qu'une seule pièce qui mérite d'être conservée; encore y a-t-il fait quelques légers changemens; la voici.

DEJA la triste Philomèle
Se plaint aux Echos d'alentour;
Ah! que ne puis-je, aussi bien qu'elle,
Chanter librement mon amour!

QUE ne puis-je, au fort de mes peines,
Me transformer en cet oiseau!
J'irois soupirer sous les chênes
L'ennui qui me met au tombeau.

EN proie à toute ma tendresse,
J'en voudrois enchanter nos bois:
Et je voudrois que ma maîtresse
Ne fût sensible qu'à ma voix.

TANTÔT dans quelque route sombre,
Tantôt dans quelque cabinet,
Recherchant la fraîcheur de l'ombre,
Je chanterois là mon regret.

Si le sommeil, sur sa paupière,
Venoit doucement reposer,
Reprenant ma forme première,
Je hasarderois un baiser.

Mais si l'adorable Thémire
Ne s'offensoit point de mes feux;
Dieux! quel transport l'Amour inspire!
Nous le partagerions tous deux.

Ces stances ne dépareroient pas nos meilleurs recueils de vers. Le beau règne de la Poésie commence à passer; j'ose croire que, dans l'espèce de disette où nous sommes actuellement de bonnes pièces fugitives, tout amateur aura lu avec plaisir celle que je viens de lui présenter. Il ne faut pas confondre Antoine de Nervèze, avec Guillaume-Bernard de Nervèze, que les Éditeurs des *Annales* font connoître dans leur 14e. volume. L'abbé Gouget, *Bibliothèque Françoise*, tom. 15, pag. 65, dit un mot de notre auteur, au sujet d'un recueil de Poésies sur la mort de Henri le Grand, que du Peyrat donna au public en 1611 : On lit, dans ce livre, où on déplore la perte du meilleur des Rois, quelques morceaux d'Antoine, qui probablement étoit de la famille de G. Bernard de Nervèze.

Si, dans les *Annales Poëtiques*, on a recueilli avec précaution les Poésies de François I, de Charles IX, de Henri IV, de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, & de Marguérite de Navarre, sœur de François I; je m'étonne qu'on n'ait pas eu la même attention pour Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, qui réunissoit en elle toutes les qualités qui font les grands Rois. On connoît son goût pour les Lettres; elle faisoit aussi des vers, & par conséquent méritoit une place dans cet ouvrage. Dans plusieurs éditions des *Œuvres* de Joachim du Bellay (3), on rencontre quelques pièces de cette Princesse. Je vais en copier deux sonnets, où elle répond aux louanges que Joachim lui avoit données.

De leurs grands faicts les rares anciens
Sont maintenant contens & glorieux,

Ayant trouvé Poëtes curieux
Les faire vivre; & pour tels je les tiens.

Mais j'ose dire, & cela je maintiens,
Qu'encor ils ont un regrèt ennuyeux,
Dont ils feront fur moy-mefme envieux,
En gémiffant aux champs Elyfiens:

C'est qu'ils voudroient, pour certain je le fçay,
Revivre ici, & avoir un Bellay,
Ou qu'un Bellay de leur temps euft été.

Car ce qui n'eft fçavez fi dextrement
Feindre & parer, que trop plus aifément
Le bien du bien feroit par vous chanté.

Joachim de Bellay avoit du feu, de l'imagination, & même, ce qui étoit rare alors, il avoit du goût. Il a commencé, un des premiers, à épurer la langue françoife. Au fiècle d'Augufte, il auroit peut-être lutté contre les meilleurs Poëtes de ce règne brillant de la Littérature. Le fonnet de Jeanne d'Albret eft entièrement en rimes mafculines; les huit premiers vers du fuivant font en rimes féminines, & les fix derniers en rimes mafculines: C'eft ce que ne fe permettoient plus alors les bons Poëtes, tels que du Bellay, par exemple, à qui ces fonnets font adreffés.

Le papier gros, & l'encre trop efpece,
La plume lourde & la main bien pefante,
Style qui point l'oreille ne contente,
Foible argument, & mots pleins de rudeffe,

Monstrent affez mon ignorance expreffe,
Et fi n'en fuis moins hardie & ardente
Mes vers femer, fi fujet fe préfente:
Et qui pis eft, en cela je m'adreffe

A vous, qui pour plus aigres les goufter,
En les meflant avecques de meilleurs,
Faites les miens & voftres efcouter.

Telle fe voit différence aux couleurs,
Le blanc au gris fçait bien fon luftre ofter.
C'eft l'heur de vous, & ce font mes malheurs.

Du Verdier, dans sa *Bibliothèque Françoise*, & long-temps après lui, M. Dreux du Radier, dans le livre curieux & plein de recherches, mais souvent inexact, intitulé : *Récréations Historiques*, &c., avoient, avant moi, instruit le public du talent de cette Princesse pour la Poésie. Le dernier en cite une chanson, qui peut, dit-il, servir à réformer bien des bévues dans les historiens françois sur les amours de la Maréchale de St.-André, de la belle Limeuil & du Prince de Condé : il cite encore de cette femme illustre ce quatrain sur l'Imprimerie, qui n'est pas parmi ses Poésies, dans les *Œuvres* de du Bellay :

> ART singulier, d'icy aux derniers ans,
> Représentez aux enfans de ma race
> Que j'ai suivi des craignans Dieu la trace,
> Afin qu'ils soyent les mesmes pas suivans.

Le Laboureur, dans ses *additions aux Mémoires de Castelnau*, tom. 1, pag. 901, veut que Jeanne d'Albret fit ces quatre vers *sur le champ*, *le* 21 *de Mai*, 1566, *qu'elle alla voir l'imprimerie de Robert Estienne.* Bayle pense que c'est ce Quatrain & une Lettre de cette dame que le Laboureur a insérés dans son livre, qui ont été cause que Moreri a avancé qu'elle *composa diverses Pièces en prose & en vers.* Ce fameux critique n'avoit point vu, sans doute, l'article de cette Reine dans du Verdier, ni les Sonnets dont je viens de parler, imprimés dans toutes les éditions de du Bellay. J'avouerai avec Bayle (4), qu'un Quatrain & une Lettre ne suffisent pas pour mériter le nom d'auteur; mais il est du moins certain que Jeanne cultivoit la Poésie françoise : ses sonnets en sont la preuve, & du Verdier atteste qu'elle avoit fait plusieurs autres morceaux qui n'ont point vu le jour.

Presque tous les éditeurs de nos anciens Poëtes ont pris la liberté de changer leur orthographe; il me paroît qu'ils auroient beaucoup mieux fait de n'y pas toucher; n'est-ce point en la conservant qu'on peut montrer le développement & les progrès successifs de la langue françoise ? C'est ce que j'observerai dans les Poésies de différens auteurs que je rapporterai ici.

Si le projet qu'eut Benferade, & qu'il exécuta, de mettre les *Métamorphofes* d'Ovide en rondeaux, fut trouvé ridicule de fon temps, je ne fais quelle idée eut le 16e. fiècle de l'entreprife d'un auteur qui verfifia la Bible en quatrains. Le mauvais goût, peut-être, qui régnoit alors, & qui enfanta quantité d'ouvrages de ce genre, fit qu'on ne s'aperçut point du ridicule de cette entreprife. Quoi qu'il en foit, les *Métamorphofes* de Benferade ne font pas entièrement oubliées, on en a recueilli quelques rondeaux; mais peu de perfonnes connoiffent Claude Paradin, dont le livre a pour titre : *Quadrins hiftoriques de la Bible, revuz & augmentez d'un grand nombre de figures* (ce qui fuppofe une édition antérieure (5). A Lyon, chez Jean de Tournes, 1560, petit in-8°. Ils font dédiés à très-Révérende Dame de la Rochefoucault, Abbeffe de Nôtre-Dame de Xaintes. Ce mot d'Horace, tant de fois répété & fi véritable, *ut Pictura Poefis*, occupe les trois quarts de cette petite dédicace. Paradin étend cette idée, il fait le parallèle de la Peinture & de la Poéfie; & il finit en difant que ce qui eft dédié aux temples doit être eftimé: C'eft ce qui l'a engagé à confacrer fon ouvrage à la Dame de la Rochefoucault, comme au *vrai facraire de la Religion, temple d'intégrité & oratoire du St.-Efprit.* Suit un fonnet qui ne mérite pas d'être tranfcrit. Après vient un avis de l'imprimeur aux lecteurs, qui, de même que ce fonnet, ne nous donne aucun éclairciffement fur cet auteur. La Croix du Maine, & du Verdier, en ont parlé dans leurs *Bibliothèques Françoifes*. Il étoit de Cuifeau, petite ville du bailliage de Châlons, & frère de Guillaume Paradin, hiftorien de la ville de Lyon....; il obtint un canonicat de Beaujeu. Il fuffira, pour vous offrir la manière de verfifier de ce Poëte, de citer quelques uns de fes Quatrains.

> Le faut ferpent, à tromper entendu,
> Vint finement, à Ève fe renger,
> Et tourna tant, que, du fruit défendu,
> Elle & Adam fe prindrent à manger.

Ce paffage de la Bible n'eft pas fidellement rendu; on fait qu'Ève mangea la première de la Pomme fatale; elle engagea

après, son mari à en faire autant. L'Auteur décrit ainsi les suites de cette désobéissance funeste :

Lors commençans de péché les malheurs,
L'homme son pain mange en sueur & peine;
La femme aussi enfant en grands douleurs
Et le serpent sur son ventre se traîne.

Ce dernier vers présente une image assez bien exprimée; je me contenterai de vous copier encore ce quatrain sur Moïse:

Voyant Moïse un homme Egyptien
Faire grand tort, & cas insurmontable
A un Ebrieu, le chastia si bien,
Qu'il le tua & l'enfouit au sable.

Claude Paradin n'a mis en quatrains que l'ancien testament; ils sont ornés de petites figures qui valent mieux que les vers: ces figures sont de Bernard Salomon, dit le *Petit Bernard*, fameux graveur en bois, de Lyon. Un autre Poëte contemporain, mais beaucoup plus connu, Charles Fontaine (6), n'a pas voulu laisser cet ouvrage imparfait; &, renchérissant sur son modèle, au lieu de vers de dix syllabes, & rangés quatre à quatre, il mit le Nouveau Testament en vers de huit, rangés par sixains. Son livre est intitulé : *Figures du Nouveau Testament;* à Lyon, chez Jean de Tournes, 1559, petit in-8°. L'épître dédicatoire, à Marguérite de France, Duchesse de Berri, ne doit pas avoir ennuyé cette dame, puisqu'elle n'est que de six vers; c'est son principal mérite; la voici :

Ma basse & petite facture
N'ose approcher de ta hautesse;
Mais le sujet, prins d'escriture,
Qui est toute divine & pure,
Se veut adresser, & s'adresse
A ta vertueuse noblesse.

Les sixains de Fontaine sont plus mauvais encore que les quatrains de Claude Paradin : on en jugera par ces deux, que je vais prendre au hasard, car il n'y a point de choix.

L'Ange fait favoir la naiffance
De Jefuchrit aux paftoureaux :
Puis vont fouz foy & grand'fiance
En Bethléem, pour l'affurance :
Et laiffent de nuict leurs troupeaux,
Leurs moutons, brebis, & agneaux.

Jesus dormant en la navire,
Un grand vent fe lève fi fort
Qu'il vous la trouble & vous la vire,
Et la fingle comme parire :
Mais luy efveillé met d'accord
Le vent & mer pleins de difcord.

Rien n'eft plus barbare. Les gravures en bois, dont ce volume eft auffi orné, paroiffent être faites par le même artifte qui a gravé celles du livre de Paradin. L'auteur, à la fin de fon ouvrage, dit, dans un avertiffement au lecteur, que, fi on lui reproche que fes rimes ne font pas affez *riches*, il répondra qu'il *eftime toujours la rime devoir comme Chambrière, foi humilier & obéir au fens;* excellent principe que Fontaine a mal fuivi : il ajoute qu'il a principalement confulté Saint Luc, parce que c'eft celui des Evangéliftes dont le *ftyle* eft le plus *hiftorique*. L'abbé Goujet, les éditeurs des *Annales poëtiques*, & M. le Marquis de Paulmi, n'ont pas connu les *Figures du Nouveau Teftament* de Charles Fontaine.

Je crois pouvoir joindre ici deux quatrains, extraits d'un livre de dévotion à l'honneurde la Vierge, imprimé fur velin en beaux caractères gothiques. A la fin de ce volume, rempli de figures en bois, & dont toutes les pages ont des cadres différens très-bien exécutés, on lit cette foufcription : *Cy finiffent ces préfentes Heures à l'ufaige de Rome, toutes au long fans rien requerir, avec plufieurs belles hiftoires nouvelles, c'eft à favoir au kalendrier, aux heures Noftre-Dame*, &c. &c. *nouvellement imprimées à Paris par* Thielman Kerver, &c., *& furent achevées le 5e. jour de feptembre, l'an* 1522, grand in-8°. Ne doit-on pas entendre, par ces *belles hiftoires nouvelles*, quelques vers latins & une 6cne. de quatrains, mis à la tête de tous les offices ? J'ai vu

des personnes instruites qui n'étoient pas de ce sentiment; elles en apportoient pour raison, que les graveurs en taille de bois, ayant formé un corps de société, furent appelés *Tailleurs d'histoires :* elles pensoient, d'après cela, que Kerver entendoit par ces *Histoires* les cadres gravés dans lesquels le texte est imprimé. Mais j'opposerai à cette opinion les réflexions suivantes. Kerver dit expressément que ces *belles histoires nouvelles* sont au *kalendrier*, *aux heures Nostre-Dame*, *à Vespres & Complies*, *aux heures de la Croix*, *aux heures du St.-Esprit*, *aux sept Pseaumes pénitentiales*, *& aux Leçons de Vigiles de Mors.* Pourquoi l'imprimeur, dans cette énumération, auroit-il omis les gravures qui encadrent toutes les pages de son livre, s'il les avoit comprises dans les *Histoires nouvelles* dont il vouloit orner son édition, & s'il n'entendoit pas par ces *Histoires* les quatrains, placés au devant des offices, & les vers latins qui sont au calendrier? J'ai eu sous les yeux d'autres Heures de la Vierge, imprimées sur velin par le même Thielman Kerver, en 1502, in-8° (6). Ces Heures sont aussi décorées de figures, & le texte est également entouré de cadres joliment gravés. Cependant l'Imprimeur n'y parle pas de ces *belles Histoires nouvelles*, sans doute parce qu'à la tête des offices, il n'y a point de vers. Ainsi il me paroît qu'on peut conclure que Kerver, & les Imprimeurs de ce temps, entendoient par ces *Histoires* les vers, soit latins, soit françois, plutôt que les gravures dont ils embellissoient toutes les pages de leurs livres de dévotion. Qu'on me pardonne cette petite discussion; je reviens présentement aux deux quatrains que j'ai promis : Le premier est au commencement des sept Pseaumes de la Pénitence, & le second à la quatrième leçon de l'Office des Morts :

COMMENT David fut adulteyré,
Ung jour vit Betsabée au bain,
Qui manda querir pour lui complaire,
Et en feist son plaisir mondain.

UN Chanoine de Paris,
Ainsi qu'on faisoit son service,

Refpondit au cueur par fes dictz
Que damné eftoit pour fon vice.

Nos bons aïeux ont cru long-temps à cette hiftoire d'un Chanoine de Paris : elle a donné lieu à plufieurs réflexions, mais ne nous écartons pas du fujet que j'ai entrepris de traiter dans cette Lettre. Un recueil de vers, imprimé à la fin du 16e. fiècle, & intitulé, *les Mufes Françoifes raillées de diverfes parts*, &c., contient, parmi plufieurs pièces des auteurs très-connus, celles de fix poëtes qui ne le font pas du tout, & dont voici les noms : du Sonan, Louis Gourdin, du Maurier, Pierre Gaffelin, Frerot de Corton & Antoine de Vermeil. Je n'ai pu trouver aucune circonftance de leurs vies. L'abbé Gouget, dans fa *Bibliothèque Françoife*, nous apprend que le premier étoit l'un des 100 gentilshommes de Henri IV. La mufe de du Sonan a répandu quelques fleurs fur le tombeau de ce grand Roi; elles ont été recueillies par du Peyrat dans fon recueil de Poëfies fur la mort de ce Prince, cher à la France. L'abbé Goujet n'a pas jugé à propos de citer quelques vers de ce Poëte, vous aurez une idée de fa manière de verfifier par ce fonnet fur la mort d'un baron de Mirambeau, décédé en 1599.

Les Mufes & la Mort, eurent une querelle,
Ains qu'avint le trefpas du fage Mirambeau:
La Mort vouloit pouffer fa jeuneffe au tombeau,
Et les Mufes vouloient qu'elle fuft immortelle.

Tandis que de fainćts vers fa fource pure & belle,
Doucement diftilloit de fon docte cerveau,
La mort, qui le furprint d'un accident nouveau,
Arrefta de fes jours la fourfe perennelle.

Mais, ainfi que l'efprit voloit dedans les cieux,
Les Mufes à fes vers donnerent de beaux yeux
Pour conduire à fon jour les aifles de fa gloire.

Ainsi la Mort, qui fit fes plus rudes efforts,
Sépara bien l'efprit de la maffe du corps,
Mais le ciel en eut l'ame, & France la mémoire.

Ce sonnet nous fait connoître un homme de lettres plus inconnu que du Sonan. Louis Gourdin, le second des Poëtes que je viens de nommer, étoit Parisien ; je vais vous transcrire quelques uns de ses vers, qui décèlent un vrai talent poétique : ils sont tirés d'une pastorale, intitulée, *Nérée*. Coridon, rêvant dans les bois, adresse ces plaintes à sa maîtresse ; je t'aime, dit-il, plus que la vie, & je t'aime sans espoir de retour ! ... Écoutez les soupirs douloureux de cet amant infortuné :

MON œil n'a plus d'esclat, & mon teint est tout blesme,
Tant je porte en mon sein une fureur extresme.
Les ruisseaux à ma voix ont arresté leur cours,
Les oiseaux se sont teus pour ouïr mes discours,
Les prées ont fany leurs fleurs & leur verdure,
Les vents ont oublié, en volant, leur murmure,
Les rochers ont pleuré, amolis par mes chants,
Mes troupeaux esgarés ont erré par les champs,
Et mon chien, estonné de voir que ma musette,
Attachée à ce saule, est devënü muette,
S'est couché contre terre, &, heurlant, attristé,
S'est plaint avecque moy de ta sévérité.

C'est bien là le langage de l'amour ; il paroît aux yeux d'un Amant, que la nature entière doit s'intéresser à sa passion. Coridon termine ces plaintes par cette réflexion bien rendue pour le temps :

NE te fie pas tant en ta beauté, Nérée,
Les roses & les lys sont de peu de durée,
Au matin, le soleil les voit espanouir,
Le mesme astre couchant les voit esvanouir.

Coridon, pour attendrir sa maîtresse, lui offre deux petits faons ; je les rendrai si familiers, lui dit-il, qu'ils vous suivront par-tout ; je ne suis pas riche, ajoute-t-il, mais je possède un troupeau, du lait, du grain & une cabane champêtre.

NE mesprise les champs, les prées, ny les bois,
Amour ne fust jamais dans les palais des Rois,
Ou, s'il y fust jamais, il y fust en contrainte,

Ayant pour surveillans le soupçon & la crainte.

. . . .

Ayme celuy qui t'aime, imite les grands dieux;
Ils aiment qui les aime, & sont plus glorieux
D'avoir acquis un cœur dévot à leur service,
Que d'avoir leurs autels sanglans de sacrifice.

Voy la vigne embrassant les bras de son Amant,
Voy la belle Colombe estreignant doucement
Les baisers sauourés de sa moitié ravie;
Voy le ciel amoureux de la terre s'amye.

Pourroit-on aujourd'hui s'exprimer avec plus de sentiment? Louis Gourdin finit sa pastorale par ces quatre vers.

Mais pendant que je crie en vain par ces campagnes,
Le soleil s'est caché derrière ces montagnes;
Le jour me laisse bien, non l'Amour qui me point;
Le temps change tousiours, mais je ne change point.

Ces différens passages suffisent, je crois, pour prouver que ce Poëte n'étoit pas sans talent; il n'en est pas de même de celui qui suit. Parmi plusieurs stances de du Maurier, sur la mort de la Duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV, je n'en ai lu qu'une qui soit supportable.

Voudrois-tu, grand monarque, indomptable aux alarmes,
Contre qui rebouchoient tous les dards du malheur,
Invaincu jusqu'ici, te laissant vaincre aux larmes,
Toi qui fléchissois tout, fléchir souz la douleur?

Dans les pièces de Gasselin & de Frerot de Corton, je n'ai su rencontrer un seul vers à recueillir. Le dernier étoit probablement ami de du Bartas, puisqu'il fit un sonnet à la louange du célèbre auteur des *Semaines*. Antoine de Vermeil étoit né poëte, il a de l'imagination & de l'enthousiasme; je regrette que les bornes de cette lettre ne me permettent pas de copier quelques unes de ses Poësies; elles auroient, sans doute, pu orner le recueil des *Annales Poëtiques*. Voici de lui une comparaison dont les vers sont assez bien faits pour ce siècle:

Car, ainsi qu'un grand pin, seul honneur d'un bocage,

Que les vents ont en vain mille fois combattu,
Cède enfin à l'effort d'un furieux orage :
Ainsi céda Cléon, combien que son courage
N'eust appris à céder qu'à sa seule vertu.

Sous le nom de Cléon, de Vermeil désigne Henri IV, qui venoit de perdre sa maîtresse. C'est peut-être dans ce recueil des *Muses Françoises* que Piron a trouvé l'idée de cette ode trop fameuse, & qu'on n'ose nommer : La pièce de vers, intitulée, *Gaieté à une jeune Mariée, le jour de ses noces*, semble avoir été le cannevas de ce poëme ordurier. Si quelquefois nous avons imité avec succès nos anciens Poëtes, si souvent nous avons transporté dans notre langue les beautés des Poëtes latins du siècle d'Auguste : Les Poëtes latins modernes, peut-être plus souvent qu'on ne le croiroit, ont puisé aussi dans nos anciens versificateurs des idées très-heureuses; témoin cette épigramme d'Owen, que tout le monde sait par cœur :

Principium dulce est, at finis amoris amarus ;
Læta venire Venus, tristis abire solet, &c.

dans le *Loyer des folles Amours*, petit poëme inséré dans le livre des *quinze Joies de Mariage*, on lit ces vers :

Folz amoureux, voyez que c'est d'aimer!
Voici la fin qui en sera tousiours,
Au premier doux, en la fin tant amer, &c.

Owen est donc redevable à Cretin, auteur du *Loyer des folles Amours*, de cette belle épigramme. Combien les Poëtes latins modernes n'offriroient-ils pas de traits d'imitation semblables! Mais ce n'est pas le moment de poursuivre ces recherches ; rentrons dans notre sujet. Aux Poëtes que m'a fourni le volume des *Muses Françoises raillées de diverses parts*, ajoutons ceux dont Gilles Corrozet a imprimé des morceaux de poësies dans un recueil qui a pour titre : *le Parnasse*. &c., mis sous presse à Paris en 1571, in-12. Corrozet y a observé l'ordre alphabétique des matières, & y a placé les noms des auteurs dont

il a recueilli quelques pièces. Dans cette liste, qui est à la tête du livre, on trouve le nom de Girard Corlieu d'Angoulesme; mais, dans le corps de l'ouvrage, on chercheroit vainement ses Poësies. La famille de Corlieu étoit originaire d'Angleterre. La Croix du Maine en fait mention; il a composé, dit-il, l'*Instruction pour tous les Etats*, sans désigner si cette *Instruction* est en prose ou en vers.

Bernard de Girard, seigneur du Haillan, est plus connu comme historien que comme Poëte. Dans sa jeunesse, nous informe du Verdier, il a écrit en vers françois, l'*Union des Princes pour la paix & mariages*, & *le Tombeau du Roi très-chrestien Henri II.* Les extraits de ces deux Poëmes, imprimés en 1559, qu'on lit dans le *Parnasse* de Corrozet, ne préviennent pas en faveur du talent poëtique de du Haillan. Transcrivons du *Tombeau* de Henri II ces quatre vers, imités d'Horace:

LA mort n'a excepté de ses sévères lois,
Ny braves empereurs, ny monarques, ny rois,
Et frappe également les petites boutiques
Des pauvres artisans, & les palais antiques.

Quelle distance de ces vers à ceux-ci de Malherbe, qui renferment la même idée!

LA mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.
Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend point nos rois.

Jacques Pineton est auteur des *Antiquités de Nismes*, ouvrage sans doute en vers, puisque Corrozet en copie les suivans:

TOUS les sages anciens
Pleins de vertu & prudence,
En vain n'entreprenoient rien
Sans art, ne sans providence.
Aussi, selon leur espoir,

Maugré le feu, le fer & l'onde,
Tant que le monde soit monde,
Leurs œuvres se feront voir.

L'esleu Macault & Jean Vezou sont aussi ignorés que Jacques Pineton. Gilles Corrozet rapporte du premier cette épigramme, traduite de Martial.

BIENS successifs, & non acquis à peine,
Terre fertile, & feu qui tousiours dure,
Jamais procès, peu de charge en un règne,
L'esprit posé, forte & saine nature,
Simplesse sage, amis de sa mesure,
Doux entregent, repas non superflus,
Nuict non troublée, ains délivre de cure,
Femme joieuse, & pudique au surplus,
Un dormir court qui les nuicts ne mesure,
Ce que l'on est vouloir estre, & non plus:
Ne désirer la mort, ny craindre aussi,
Font vivre l'homme heureux & sans soucy.

Il cite du second une tirade sur la Vertu, qui commence par ces quatre vers :

TOUT le loisir que peut avoir l'homme sur terre,
Jusqu'à ce que la mort le renverse & atterre,
Ne doit estre en plaisir ne vices despensé,
Mais en toutes vertus justement dispensé.

La Croix du Maine, & du Verdier, ont consacré un article dans leurs *Bibliothèques* pour Hubert-Philippe de Villiers, le dernier des Poëtes inconnus que j'ai tiré du recueil de Gilles Corrozet. Il a écrit en vers françois, dit le second de ces bibliographes, le *Limas*, poëme, imprimé à Paris en 1564, 8°. Corrozet en a inséré quelques vers dans son livre, entre autres, ceux-ci :

C'EST à Dieu qu'appartient la gloire
D'une glorieuse victoire;
Et l'homme ne doit pas jamais,
Soit en temps de guerre ou de paix,
Aucune besongne entreprendre
Qu'à Dieu des vœux ne vienne rendre, &

l'Abbé

L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque Françoise*, tom. 13, pag. 241, a raison de douter si le *Limas* a pu mériter quelque réputation à son auteur. A son article, dans la Croix du Maine, on a joint une note qui nous apprend que de Villiers a encore composé *l'Erinne Françoise*, qui vit le jour à Paris en 1585: poëme bizarre & ampoulé où il a prétendu peindre les malheurs de la France dans les guerres civiles. Le seul éloge, selon l'abbé Goujet, qu'on puisse accorder à ce poëte, c'est qu'il se montre sujet très-affectionné. Il prend, à la tête de *l'Erinne*, le titre de *Conseiller du Roi & Esleu en l'élection de Clamecy*.

Les éditeurs des *Annales Poëtiques* auroient dû consulter les recueils de vers publiés sur la fin du 16e. siècle ou au commencement du 17e; ils y auroient rencontré plusieurs Poëtes dont ils n'ont point parlé. J'en ai fait connoître quelques uns dont les poësies ont été imprimées dans le volume des *Muses Françoises*, &c., & dans le *Parnasse* de Gilles Corrozet; je vais à présent m'occuper d'un autre recueil plus considérable, où j'ai déterré douze Poëtes qui ont été également oubliés dans les *Annales*; cet ouvrage a pour titre: *le Temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps*, Rouen 1611, 2 vol. in-12.

Le premier de cette collection qui se présente est d'Hemery d'Amboise, maître dés Requêtes de l'Hôtel du Roi; on y lit deux pièces de sa façon. L'une est remarquable & prouve que quelques Poëtes de ce temps aimoient encore le genre futile & minutieux des rimes redoublées, &c. dont les versificateurs du 15e. siècle, comme Cretin, Moulinet, &c., farcissoient leurs poësies. Hemery répète, au commencement de chaque vers, la rime du vers précédent, tels que dans ceux-ci, adressés *à son jeune Portrait :*

Mais di-moy, di-moy, mon Pourtrait,
Mon Pourtrait, di-moy qui t'a fait,
Qui t'a fait à moi si semblable,
Si semblable à moy misérable,

Moy misérable que l'amour,
Amourage, hélas! nuict & jour, &c.

Notre auteur est le même que François d'Amboise, seigneur d'Hemery, qui a son article dans les *Bibliothèques françoises de* la Croix du Maine & du Verdier. Il étoit né à Paris de Jean d'Amboise, Chirurgien de plusieurs Rois de France. Il s'attacha à la jurisprudence, & exerça avec succès la profession d'Avocat au Parlement de Paris. Il fut ensuite Conseiller, puis Président au Parlement de Bretagne, Avocat-général au Grand-conseil en 1586, Maître des Requêtes en 1597, enfin Conseiller d'Etat en 1604. C'est le P. Niceron qui nous instruit de ces particularités dans ses *Mémoires*, tom. 33e, pag. 339. On peut voir, dans ce livre & dans ceux de la Croix du Maine & du Verdier, la liste des ouvrages, tant en prose qu'en vers, de François d'Amboise (8). Voici de ce Poëte un Sonnet, inséré dans *le Temple d'Apollon :*

AMOUR & ma Maîtresse ensemble avoient querelle,
Ils s'armoient au combat d'arc & de cruauté;
Mais elle, s'asseurant sur sa fière beauté,
Le deffia de mettre en terre sa *quadrelle*.

IL laisse l'arc & vient luicter à bras contre elle;
Mais, sage, elle saisit l'arc qu'il avoit quitté,
L'enfonce sur le lieu, luy perce le costé,
Luy plante dans le flanc une flèche cruelle.

AMOUR, qui d'autrefois avoit aymé Psiché,
Porte son propre traict dedans son cœur fiché,
Serf de cette beauté que j'honore & que j'ayme.

AMOUR, mon ennemy; mais compagnon d'Amour,
Pour néant veux-je donc lui demander secour,
Veu qu'il ne sauroit pas le donner à soy-mesme.

Après François d'Amboise, on trouve dans *le Temple d'Apollon* quarante-trois Stances de six vers du sieur de Pomeny. Il n'y a rien de plus ampoulé & de plus emphatique. Jugez-en:

NE vous travaillez plus, vous tous, à discourir
Par qui, quand & comment le monde doit périr;

Voyez comme je brusle & puis comme je pleure,
S'il doit finir par feux, mes feux le brusleront,
S'il doit finir par eau, mes pleurs le noyeront:
Belle fin, que, mourant, tout le monde se meure.

La Stance suivante, quoique dans le même goût, exprime assez bien un cœur asservi par l'Amour:

Amour n'a point de traits, sinon pour me blesser;
Amour n'a point de nœuds, sinon pour m'enlasser;
Amour n'est point armé, sinon contre moy-mesme,
Amour n'a point de feux, que pour me martyrer;
Amour n'a de carquois, sinon pour me tirer,
Et Amour n'est Amour qu'afin que je vous ayme.

Cette autre rappelle l'Opéra de la *fausse Magie*, de M. de Marmontel:

On dit que, par magie, on faict quelque miroir,
Où l'esprit, enfermé, fait dedans apparoir,
Quand il est consacré, la forme qu'on demande:
Qu'on m'apporte un miroir, je le veux conjurer,
Pour voir si quelque esprit la (*sa maîtresse*) viendra conjurer.

Finissons l'extrait de cette pièce par ces vers, passablement bien tournés. Pomeny désiroit avoir le Portrait de son Amante:

Comme je soupirois . . . .
Amour qui, de pitié, accompagnoit ma plainte,
„Amant, ce me disoit, faut-il d'autre portrait
„Que celuy qu'en l'Amour j'ai gravé de mon traict?
„L'essence mesme y est & non pas une feinte „.
Le peintre est donc l'Amour, mon penser son tableau;
De mes dolens désirs il en fit son pinceau:
Sur vos beautés il peind les traits de son image,
De mes affections il mesla les couleurs,
Pour huyle il se servit de mes tristes douleurs,
Et l'honneur conduisoit l'aveugle à son ouvrage.

On lira, je crois, avec plaisir ces stances à Mademoiselle du Plessis, du sieur d'Ageneau, Poëte qui tient une place dans le *Temple d'Apollon*; c'est l'amour même qui lui ordonne de la célébrer:

AMOUR, c'est en vain que tu veux,
Que, contre l'ordre de mes vœux,
Je fasse des vers à ta gloire,
Car j'ay quitté, laissant ta loy,
L'art, le service, & la mémoire,
Des vers, des beautés, & de toy.

Mais, si vous voulez, dit-il à l'amour, me rendre la première jeunesse, vous me verrez obéissant:

SI non, Amour, n'espérez pas
Qu'estant insensible aux appas
Des plus grandes beautés du monde,
Je puisse chanter dignement
La beauté qui vit sans seconde,
Comme moy sans ressentiment.

Cependant d'Agoneau consent d'être le Secrétaire du Dieu de la Tendresse, s'il veut publier le *mystère* des beaux yeux de Mademoiselle du Plessis:

DIS donc en vers à mon penser,
Tout ce donc saura t'offenser
La belle à qui tu rends les armes,
Et je diray par l'univers :
Qu'Amour, le grand donneur d'alarmes,
Est devenu faiseur de vers.

ET vous, belle, dont le pouvoir
Le doit ranger à ce devoir,
Si vous désirez que ma plume
Escrive ce qu'Amour dira;
Gardez que votre œil ne m'allume
De l'amour qu'Amour sentira.

Les éditeurs des *Annales Poëtiques* rapportent, d'après du Verdier, que Cathérine de Navarre, sœur de Henri IV, duchesse de Bar, faisoit des vers même avant l'âge de douze ans, &, ce qui est plus admirable, comme ils le remarquent, qu'elle versifioit en dormant (9). Ils terminent son article, inséré dans la notice du 14e. volume, pag. 223, par assurer qu'il ne *reste aucune des Poésies composées par Cathérine de Na-*

varre, les yeux ouverts ou fermés. Cependant s'ils avoient vu *le Temple d'Apollon*, ils y auroient lu, à la page 263, ce Sonnet, monument du talent de cette Princesse pour la poësie, préférable à quantité de sonnets de ce temps, faits même par les Poëtes les plus renommés.

Cet œil par trop hardi, cet œil audacieux,
Qui a osé me voir, avoit-il espérance
D'estre exempt de douleur, n'avoit-il cognoissance
Que le soleil est beau, mais qu'il blesse les yeux?

Avoit-il oublié ce que peuvent les Dieux
Sur l'orgueil des mortels; si de telle oubliance
Aveuglé maintenant, il n'en fait pénitence (10).
A-t-il pas mérité d'estre puni par eux?

Puis donc que vostre mal vient d'estre téméraire,
Il le vous faut souffrir, &, patient, vous taire,
Sans, de pleurs & de cris, importuner les cieux.

Ils le veulent ainsi, & moy la fille aisnée
De ce grand Jupiter, chef de la destinée,
Je punis par mes yeux les vostres curieux.

En poursuivant toujours la lecture de ce recueil, je tombe sur quelques Poësies d'un nommé d'Infrainville. Ce Poëte est quelquefois aussi hyperbolique que Pomeny, dont j'ai parlé plus haut; il finit des stances par ces deux vers :

Que, si le feu d'Amour ne desseichoit mes larmes,
Je pense que mes yeux noyeroient l'univers.

Pomeny a employé la même idée. Nos anciens Poëtes ont joint si rarement la philosophie aux charmes de la Poësie, que je m'étonne de l'obscurité dans laquelle on a laissé jusqu'à présent l'auteur d'une ode, très-belle pour ce siècle, imprimée dans le *Temple d'Apollon*, pag. 381. Il s'appeloit de Beaumont (11); son ode est adressée à Désyveteaux : elle n'eût sans doute point déparé les *Annales Poëtiques*; je me contenterai d'en copier quelques strophes.

Eh quoy! nous faut-il estonner
Pour ouïr Jupiter tonner
Et verser sur nous son orage?

Non, au plus fort de ses éclairs,
Aussi redoutables que clairs,
Qui moins s'esmeut est le plus sage,
. . . .

Icy tout règne tour à tour;
La nuict y ramène le jour,
Le calme couvre la tempeste,
La santé présage la mort,
Le bon attire un mauvais sort:
Rien en mesme estat ne s'arreste.

L'homme philosophe est toujours de même; il méprise les grandeurs du monde & dédaigne d'encenser les idoles du siècle; il se suffit à lui seul.

Qui se contente est grand assez;
Je lairay faire aux insensez
Des desseins plus fous que durables:
Cherchant & trouvant mon plaisir
Dedans un vertueux loisir,
Je vous tiendray tous misérables.

Quoi de plus philosophique que la strophe suivante?

Lorsque le soleil s'esclipsoit,
Le peuple grossier frémissoit,
Craignant les éternelles ombres:
Mais la maistresse des esprits,
L'expérience, a bien appris
Qui fait ces intervalles sombres.

De Beaumont avoit éprouvé, comme beaucoup d'autres, les fureurs de l'amour:

Désormais je veux, nuict & jour,
Exempt des tourmens de l'Amour,
Sacrifier au bon génie:
Et, surmontant les passions
Qui troublent nos affections,
M'exempter de leur tyrannie.

Il s'étoit attiré, je ne sais pourquoi, la disgrace de son roi: on s'aperçoit seulement dans cette ode qu'il se *montra, contre son devoir,*

Beaucoup plus sensible que sage.

Dans le recueil que je parcours, on lit deux morceaux, distribués en stances, du Poëte le Cordier de Maloisel; c'est peu de chose que le premier; le second, à la louange d'un héros, mort en combattant pour la patrie, doit intéresser tout François. L'auteur, après avoir chanté les victoires de ce guerrier, se représente sa mort, & s'écrie:

Le chant de ta victoire est meslé de regrets,
Ton triomphe se change en des pompes funèbres,
Et ton si clair midy se couvre de ténèbres,
Laissant tes beaux lauriers estouffez de cyprès.

Il seroit à souhaiter que ces vers engageassent les Poëtes François à célébrer tant de guerriers qui aujourd'hui (en 1781) se dévouent à soutenir la gloire des fleurs de lis: on diroit que la trompette héroïque est-à présent étrangère aux nourrissons des Muses.

Il n'y a quelquefois, dans le *Temple d'Apollon*, qu'une seule pièce d'un Poëte: telle est celle sur une Puce, d'un nommé Sainte-Barbe; elle est trop libre pour que je puisse la transcrire. L'auteur préféreroit d'être Puce au sort d'un Roi puissant; métamorphosé en Puce, il iroit se cacher

Au lict, où ma belle Rose
Toutes les nuicts se repose.

Là, sautillant de tout côté, il ne manqueroit pas de se tapir dans l'oreille de sa maîtresse, &

Bruyant & tempestant,
Je lui ferois tout contant
Souffrir la fière tempeste
Qu'Amour me met dans la teste:
Lors elle confesseroit,
Quand elle me sentiroit,
Qu'il n'est angoisse pareille
Qu'avoir la Puce à l'oreille;
Je dy la Puce d'Amour, &c.

A Sainte-Barbe associons du Bellet, qui n'a de même fait imprimer dans cet ouvrage qu'un morceau de Poésie : ce sont des stances assez ingénieuses, mais peu élégantes, à Madame de Montpensier. Il plaint le sort de Narcisse, qui, en se regardant dans une fontaine, devint épris de lui-même, & le Poëte ajoute :

> LAS! s'il étoit encore en vie,
> Pour vous il eust méprisé l'onde
> Où son œil trop vain le deceut....

Pierre Pyard de la Mirande ne s'est pas contenté d'insérer dans le *Temple d'Apollon* une seule pièce comme les deux précédens ; vous y lirez, à la pag. 392, sous le titre de *Bergeries*, la collection de ses Poësies. Ces Bergeries contiennent 29 Sonnets, quelques Chansons & plusieurs Stances : tout cela à la louange d'une maîtresse dont Pyard chante la beauté, les yeux charmans, & surtout les rigueurs. L'auteur étoit tout prêt de se faire,

> SOIT capucin, soit feuillant, soit minime,
> Ou soit encor les chartreux que j'estime,
> Pour n'estre veus & pour ne voir jamais
> L'objet trompeur qui nos ames affolle, &c,

lorsqu'heureusement pour lui, cette cruelle se laissa attendrir. Feuilletons les Poësies de Pyard de la Mirande, nous y rencontrerons, mais rarement, quelques vers bien faits ; ceux-ci, par exemple :

> O bienheureux celuy de qui l'ame contente,
> Fuyant l'ambition, l'orgueil, les vanitez,
> Jouit parmy les champs des naïfves beautez,
> Des fleurs qu'un doux zéphyr au printemps luy présente!
> Bienheureux qui, des cours & des villes s'absente,
> Content de sa fortune! &c.

Cette tirade rappelle ces vers de l'illustre Racine :

> HEUREUX qui, satisfait de son humble fortune,
> Libre du joug superbe où je suis attaché,
> Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché!

Il me semble que ce quatrain, malgré son air gothique, dépeint assez bien l'hiver :

Voici du triste hyver la saison revenue,
Que toute chose perd son lustre & sa beauté ;
De mille honneurs, la terre, opulente en esté,
Veufve de sa richesse est ores toute chenue.

Les Poëtes de ce temps, comme ceux d'aujourd'hui, avoient beaucoup de présomption ; Pyard espéroit, par ses vers, transmettre le nom de sa Maîtresse à la postérité :

Par eux vostre beau nom se doit rendre immortel.

Il prétendoit même quelque chose de plus fort; il vouloit communiquer à ses lecteurs l'amour violent dont il étoit tourmenté. Huxatime, autre Poëte de ce recueil, avoit autant d'humilité que celui-ci avoit de présomption : il se compare à un serpent qui rampe (12).

Je suis comme un crapaud qui en la fange trampe
Et pense les bourbiers estre de clairs ruisseaux.

Je passe à un autre versificateur, appelé Saint-Luc, auteur de deux morceaux de Poësie, qui ne me permettent pas que je vous y arrête long-temps. L'un consiste en quelques mauvais vers sur les cheveux de sa femme; dans l'autre, c'est cette même femme qui lui apparoît, & vient, pour le consoler, lui débiter plusieurs lieux communs de morale. Saint-Luc, qui ne vouloit pas survivre à sa compagne, s'attendrit, & ne se résout à vivre que parce qu'il est père de cinq enfans.

Nous n'avons vu, jusqu'à présent, que des Poëtes qui ont chanté, presque tous, leurs amours & leurs maîtresses. Nicolas Renouart n'a pas suivi leur exemple. Les trois & seules pièces de sa composition, imprimées dans le *Temple d'Apollon*, sont consacrées à des objets plus édifians; la première est une paraphrase du *Miserere*, qui se fait encore lire avec une sorte d'intérêt; j'en détacherai ces vers :

.... pour expier mes crimes,
Je t'eusse en sacrifice offert mille toreaux :

Mais tu ne te plais pas au meurtre des victimes
Que t'offre un criminel pour esviter tes fleaux.
Tu veux qu'il se repente, & ce que tu demande
N'est qu'un cœur de regrets fainctement tourmenté :
Car un esprit contrit est la plus chère offrande
Et le plus riche don qui te soit présenté, &c.

La deuxième est un Sonnet à la Vierge, & la troisième une Paraphrase de l'hymne, *Jesu*, *salvator mundi*. L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque Françoise*, dit que Renouart a loué les Poëmes de Bertaut.

Tels sont les Poëtes que le *Temple d'Apollon* m'a fait connoître, & dont les poësies étoient autrefois estimées, puisqu'à la tête de ce livre, on lit, ainsi qu'on l'a déjà vu, *Recueil des plus excellens Vers de ce temps*. Je vais vous entretenir encore de quelques autres Poëtes.

Parmi ceux qui ont pleuré (13) la mort de Joachim du Bellay, on doit distinguer Guillaume Aubert. Les Éditeurs des *Annales Poëtiques* en ont fait mention dans la notice de leur 8e. vol., pag. 248. Ils avancent que cet auteur n'a composé que deux pièces, & que, selon du Verdier, elles n'ont point été imprimées. Ce bibliographe nous apprend, au contraire, que son *Elégie sur la mort de du Bellay* parut à Paris en 1560, chez Frédéric Morel; il nous apprend encore qu'il a fait une *Hymne sur la venue de Henri III, Roi de Pologne, en France*, dont du Verdier lui-même a mis un fragment assez considérable dans sa *Bibliothèque Françoise*. D'ailleurs, comment ces Editeurs ont-ils pu ignorer que l'élégie d'Aubert est insérée à la fin des œuvres de du Bellay (14)? S'ils avoient consulté la *Bibliothèque du Poitou*, de M. Dreux du Radier, pag. 59 & suiv. du tom. 3, ils y auroient trouvé que ce Poëte a encore fait plusieurs autres Poësies que Sainte-Marthe n'a pas dédaigné de traduire en vers latins. Dans son élégie sur la mort de du Bellay, parmi des vers barbares, on en voit quelques uns dignes du chantre qu'on y regrette, & qui mourut jeune; tels sont ceux-ci :

AINSI sont pris sans plume au nid les oisillons,
Et les espics tout verds tranchez de leurs sillons;
Ainsi devant l'automne un violent orage
Des tendres arbrisseaux abbat l'aigre fruitage.

S'adressant à la Mort:

EN la fleur de leurs ans, ainsi tu pris Catulle
Et le guerrier Virgile & l'amoureux Tibulle!

L'auteur ne donne, sans doute, cette épithète à Virgile, que parce qu'il a chanté les guerriers.

En parlant des Poësies de Joachim du Bellay:

Tu les admireras, juste postérité . . .
. . . . du Roi Henri il chanta la bonté,
Ses gestes généreux, sa magnanimité,
Ses vertus, ses hauts faits, ses combats, ses alarmes,
Et l'immortel renom qu'il conquit par les armes.

Du côté du style & de la versification, Aubert n'a rien que de très-commun & de peu flatteur pour notre siècle; mais le sien en a pu juger autrement, & d'ailleurs on y trouve des pensées justes & fort sensées, quelquefois nobles au fond, mais presque toujours mal exprimées. Il fait des portraits, mais il manqueles beaux côtés, & il ne sait peindre la nature que dans le *goût flamand*. Tel est le jugement que porte M. Dreux du Radier sur Guilllaume Aubert (15).

Les grâces ont aussi répandu des fleurs sur le tombeau de du Bellay; c'est ainsi que s'énonce Antoinette de Loynes, mère de Camille, Lucrèce & Diane de Morel, filles célèbres par leurs talens:

. . . . si je ne puis exprimer par ma voix
Ce qu'estimèrent tant les princes & les rois,
Je diray pour le moins avec toute la France,
Que du Bellay estoit des Poëtes l'honneur;
Et, si ne perdray pas de Ronsard la faveur,
Car je ne puis, ne veux lui faire aucune offense.

Tant on craignoit alors d'irriter le trop fameux Ronsard, qui étoit regardé, & qui se regardoit lui-même comme le chef

de la Littérature. Les Poësies de cette dame ont vu le jour à Paris, en 1551, in-8°, avec le Tombeau de Marguérite de Valois, Reine de Navarre. Voyez la Croix du Maine.

Si quelques Poëtes ont honoré les cendres de du Bellay, d'autres également ont prodigué des éloges à Saluſtre du Bartas. Entre ceux-ci, il y en a quelques uns d'illuſtres, comme Monſeigneur le Prince d'Angoulême, Grand-Prieur de France, qui commence un Sonnet par ces vers :

> Si les plus hauts objets de la divinité
> Logèrent quelquefois au palais de noſtre ame ;
> Et ſi la ſainte ardeur d'une céleſte flame
> Embraſa les eſprits de noſtre humanité :
> Saluſtre eſt celui-là, &c.

Et le baron de Salignac, qui avoit un génie flexible & propre à la verſification, à en juger par cette tirade :

> Que j'aime à voir ces envieux,
> Leſquels d'un cœur malicieux
> Deſſus toi vomiſſoient leur rage,
> Ores connoiſtre leur erreur,
> Non pas pour changer leur fureur,
> Mais pour connoiſtre leur dommage.
> . . . .
> . . . . en te voulant meſpriſer,
> Ils ont preſché leur ignorance.
> Tout le monde honore tes vers,
> Leur envie court l'univers
> Qui noircit toute leur mémoire.

C'eſt, ſans doute, de ce Baron de Salignac, dont il eſt queſtion dans cette anecdote ſingulière, tirée des *Mélanges* de M. le Marquis de Paulmi, tom 11, pag. 217. „ Les Princes de la „ maiſon de Lorraine, dit ce Littérateur éclairé, principaux „ auteurs de la Ligue, voulurent négocier avec les Huguenots, „ pour les engager à y accéder, quoique cette union fût an- „ noncée comme étant principalement faite pour le maintien de „ la Religion Catholique ; mais c'étoit au Roi que les Guiſes „ en vouloient, & cette intrigue découvrit leur véritable ma-

„ nœuvre & leur façon de penser. Ils en furent les dupès; car „ le Baron de Gontaut-Salignac, qu'ils sollicitèrent, leur ré„ sista, & dit qu'il ne vouloit point d'autre ligue, que celle du „ Roi „. C'est probablement ce Baron de Salignac que d'Aubigné plaisante, dans le neuvième Chapitre du Livre 1 de la *Confession Catholique du sieur de Sancy*, & dans les dernières pages du second Livre du même ouvrage, pour avoir abandonné la Religion réformée : Richeome (16), en parlant de sa conversion, l'appelle *vaillant & docte*.

Si dans la Notice du 14e. volume des *Annales*, &c., l'on n'a pas oublié le nom de Cathérine de Navarre, duchesse de Bar, dont, selon les éditeurs de cette collection, aucune de ses Poësies n'étoit parvenue jusqu'à nous (17); il me paroît très-surprenant qu'on n'y ait pas joint celui de Marguérite de Navarre, première femme de Henri IV, dont on a des *Mémoires* très-intéressans. Le Dieu des Vers daignoit aussi l'inspirer; c'est ce que témoigne Brantôme, son contemporain, par ce passage : „ Elle compose, dit-il, tant en prose qu'en vers, „ sur quoi ne faut penser autrement que ses compositions ne „ soient très-belles, doctes & plaisantes, car elle en fait bien „ l'art; &, si on les pouvoit voir en lumière, le monde en ti„ reroit un grand plaisir & profit. Elle fait souvent quelques „ vers & stances très-belles qu'elle fait chanter, & même qu'elle „ chante, car elle a la voix belle & agréable, &c. „ Je ne sache pas que ses vers, depuis Brantôme, ayent été imprimés (18); mais ne seroit-il pas possible de les recouvrer ? Quelques amateurs de la capitale ne les posséderoient-ils pas dans leurs bibliothèques? Quand bien même on ne retrouveroit aucune de ses productions, ne lui falloit-il point assigner une place dans les Notices de cet ouvrage, où on a relégué tant de Poëtes dont on n'a pas recueilli de vers?

Les éditeurs des *Annales Poëtiques* n'auroient-ils pas dû compter encore le joyeux Rabelais au nombre de nos Poëtes? Son roman singulier de Pantagruel est connu de tout littérateur; ses poësies ne doivent pas l'être moins, puisqu'elles y sont

annexées, & qu'on les imprime toujours à la suite de ce roman, peut-être trop peu lu aujourd'hui ; elles consistent en trois Épîtres ; l'une est intitulée : *Epître du Limousin de Pantagruel, grand excoriateur de la lingue latiale, envoyée à un sien amicissime résidant en l'inclyte & famosissime urbe de Lugdune* : Les deux autres sont adressées à *deux Vieilles de différentes mœurs*. Nous n'avons point d'autres monumens des Poësies de Rabelais (19); mais cela ne suffisoit-il pas pour le ranger parmi nos versificateurs, puisque, selon la remarque de le Duchat, son commentateur, les meilleurs Poëtes françois se faisoient un honneur de le reconnoître pour leur confrère en Apollon ?

Pour les mêmes motifs que nous avons associé Rabelais à nos Poëtes, on pourroit y associer aussi Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, juge & consul des Marchands de Poitiers, & auteur d'un livre qui a pour titre : *Serées*. Cet ouvrage, comme l'observe très-bien Bayle, dans son *Dictionnaire Critique*, est farci de toute sorte de plaisanteries & de quolibets ; les obscénités grossières y sont fréquentes ; mais il a ce caractère particulier, que l'on y trouve une érudition qui fait connoître que Bouchet avoit beaucoup lu. Il ne vivoit plus, lorsque l'épître dédicatoire du troisième volume des *Serées* fut faite le 1er jour de Novembre 1607. Outre plusieurs citations des Poëtes François de son temps, Bouchet a fait entrer dans son livre quelques morceaux de poësies de sa façon, plus comiques les uns que les autres. On sait, je crois, que le lyrique Rousseau a tiré hors de ces *Serées* le sujet de plusieurs de ses épigrammes : mais on ignore peut-être que M. de Beaumarchais a transporté dans son *Barbier de Séville* quelques saillies contre les médecins qu'on lit dans cet ouvrage. Telle est celle-ci, extraite de la dixième *Serée*, pag. 315 (20). Un médecin se glorifioit de ce que personne ne parloit en mal de lui : un sien familier lui dit : „ Et vrayement je le crois bien, car tu les a „ tuez : &, comme dit Nicocle, adjousta-t-il, les médecins „ sont heureux, de ce que le soleil regarde leurs belles cures, „ & la terre couvre leurs fautes, &c. „ M. de Beaumarchais

a encore transporté dans la même Comédie un trait satyrique contre les médecins, qu'il a puisé dans le *Chevraana*, tom. I, pag. 43. Puisque le hasard m'a fait parler des *Serées* de Bouchet, je transcrirai deux strophes d'une ode de son imprimeur, où j'ai cru apercevoir quelques images poëtiques assez bien rendues, malgré des inversions forcées :

Tousiours dessus la mer Aegée
Ne bruit la tempeste enragée;
Tousiours les flots contrebatus
D'escume les rocs ne blanchissent:
Dedans les vagues ne périssent
Tousiours les nochers abbatus.

Tousiours la puissance du foudre
Ne brusle & ne réduit en poudre
Le sourcil d'un mont orgueilleux:
Tousiours par l'haleine irritee
D'Aquilon, n'est en bas jettée
La cyme du pin sourcilleux.

Le monde par vicissitude
Mue & change son habitude,
Après l'hyver, vient le printemps, &c.

L'imprimeur présente les *Serées* à la France, qui commençoit à jouir de quelque calme, après les temps malheureux de la Ligue, il finit son ode par faire des vœux pour Henri le grand :

Dieu soit sa force & sa deffense,
Que bientost repose sa lance
Pour le peuple qui le craindra!

L'imprimeur de l'édition que j'ai sous les yeux s'appelle Louis Loudet; nous en avons une édition antérieure, faite à Lyon, chez Rygaud (21): c'est peut-être à ce dernier qu'il faut attribuer cette ode.

Si je ne craignois d'ennuyer par la longueur de cette Lettre, je pourrois encore faire mention de quelques Poëtes aussi inconnus aux Éditeurs des *Annales Poëtiques*; je m'arrêterois, par exemple, sur les Poëtes Satyriques, Berthelot, Sigognes, de Larance, &c. que ces éditeurs n'auroient pas dû omettre

dans le volume, où ils donnent l'extrait des Poësies de Mathurin Regnier, puisqu'ils étoient ses contemporains; le premier même, selon Brossette, étoit l'ami du précurseur de Boileau : mais ils reviendront peut-être sur ces Poëtes (22). Je terminerai cette Lettre par une remarque que les *Récréations Historiques* de M. Dreux du Radier m'ont fournie: Les rédacteurs des *Annales* disent, ainsi que beaucoup d'autres, que le père de Mellin de Saint-Gelais étoit Octavien de Saint-Gelais, Evêque d'Angoulême; le P. Niceron paroît en douter, & Symphorien Champier lève toute espèce de doute sur cet objet; voici les propres termes de cet écrivain, tirés de son épître dédicatoire de la vie du chevalier Bayart, à Mellin lui-même: „ Donc, mon ami Merlin, je te prie, veilles excuser les fautes „ de ce petit livre, si aucunes y en a, & si ne sont écriptes „ en vraie réthorique françoise, comme les épîtres de Ovide „ translatées de latin en notre langue gallicane, par *feu ton* „ *oncle, Evêque d'Angoulême* „. Que répondre au témoignage d'un contemporain? Ne faut-il pas conclure que Mellin de Saint-Gelais étoit fils d'un frère de l'évêque d'Angoulême?

Liége, ce, &c.

NOTES.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 1. *Je m'étois aperçu que les éditeurs avoient omis un grand nombre de nos anciens Poëtes.* Je prouverai dans ma troisième Lettre, que le nombre des Poëtes qu'ils ont omis est plus considérable que celui dont ils ont parlé.

NOTE 2. Pag. 2. *Nous ne possédons point même de bibliothèques publiques.*) Je ne mets point au rang de bibliothèque, celle de la Maison-de-ville (de Liége); il y a si peu de bons livres, surtout de Littérature, qu'elle n'est presque d'aucune utilité.

NOTE 3. Pag. 4. *Dans plusieurs éditions des Œuvres de Joachim du Bellay, on rencontre quelques pièces de cette Princesse*). Voyez l'édition de ce Poëte, chez Abel Langelier, 1584, in-12; & celle de Rouen, par Georges Loyselet, 1592, aussi in-12, aux pag. 165 & suivantes, & à la pag. 351. Je possède encore une magnifique édition de toutes les Œuvres de du Bellay, exécutée à Paris par Frédéric Morel, en 1568, in-8°, dans laquelle on trouve de même les Poésies de Jeanne d'Albret.

NOTE 4. Pag. 6. *J'avouerai avec Bayle, &c.*) Voyez le *Dictionnaire Historique* de cet auteur, édition de 1740, pag. 479, Note *Q*. Consultez encore le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, à l'article *Licarrague*, pag. 18 du tom. 2.

NOTE 5. Pag. 7. *Ce qui suppose une édition antérieure*). M. l'abbé de St.-Léger nomme quatre éditions du livre de Paradin; mais il croit qu'il n'en existe qu'une édition, ou tout au plus deux, dont on peut avoir renouvelé le titre. Claude Paradin a fait quelques autres ouvrages en prose. Ses Quatrains parurent pour la première fois en 1553.

NOTE 6. Pag. 8. *Charles Fontaine n'a pas voulu*, &c.) Quoique ce nom, à la tête du livre dont je m'occupe dans le texte, soit écrit *Fonteine*, je ne doute pas que ce ne soit le même.

NOTE 6. Pag. 10. *J'ai eu sous les yeux d'autres Heures de*

la Vierge, imprimées sur velin par le même Thielman Kerver, &c.) Un Libraire de Paris, ayant averti le public qu'il se proposoit de mettre au jour un catalogue des livres imprimés sur velin, & ayant en même temps prié les amateurs, possesseurs de ces livres précieux, de les lui faire connoître; j'entre dans ses vues, en annonçant ici que j'ai encore dans ma bibliothèque un ouvrage de dévotion en latin, exécuté sur velin. Je ne vois pas d'autre inscription au titre gravé de ce livre, que ces mots : *Ces présentes Heures à l'usaige de Tournay, au long, sans requérir, avec les figures de l'Apocalypse, la Vie de Tobie, les Histoires de Judic, les Accidens de l'Homme, le Triumphe de César, les Miracles de Nostre-Dame : & plusieurs autres Histoires, ont esté faites à Paris, pour Simon Vostre*, &c., sans date, gothique, in-8°. Cet ouvrage, bien imprimé, est orné de figures en bois assez bonnes pour le siècle où elles ont été faites. Outre ces figures, il y a, à toutes le pages, des cadres qui entourent le texte. Ces cadres représentent, entre autres choses, les *Histoires* énoncées au titre qu'on vient de lire. Une preuve encore que les Imprimeurs de ce temps entendoient par le mot *Histoire* les inscriptions en vers, c'est que l'Imprimeur de ces Heures à l'usage de Tournay, n'indique au titre que les *Histoires* gravées dans les cadres, où on trouve des vers & quelquefois de la prose latine qui expliquent les sujets de ces cadres. Par exemple, dans l'Histoire de Susanne, je lis ces rimes :

SUSANNE par ses damoiselles
Se fait despouiller toute nue :
Secrettement est avec elles
Cuidant de nul estre connue.

Je lis ces autres, dans celle de l'Enfant Prodigue :

UNG homme deulx enfans avoit,
Auquel le jeune demanda
Le bien qui lui appartenoit,
Et le pere lui accorda.

QUAND il eut à son manyement
Or & argent à toutes mains,

> Il vesquit prodigalement
> Avec Ribauldes & Putains.

Ces vers, qui sont en très-grand nombre, sont imprimés dans les cadres même. On ne souffriroit plus aujourd'hui dans les livres de piété les expressions de *Ribauldes* & de *Putains*.

On remarque encore dans ces cadres une autre singularité; on y voit, à l'Office des Morts, la représentation de la fameuse danse Macabre : Le Pape ouvre cette danse avec la Mort; suivent l'Empereur, le Cardinal, le Roi, &c. &c. La Sorcière, la Bigote & la Sotte la terminent. On peut consulter sur la danse Macabre une Lettre intéressante, signée Pasumot, insérée dans le *Journal général de France*, 1786, N° 36.

Les Heures de la Vierge, imprimées par Kerver en 1522, livre qui a donné lieu à cette note, offre aussi la danse Macabre, exécutée dans les cadres dont le texte est orné; elle est précédée d'une estampe, représentant deux figures de la Mort avec leur faux, suivies d'un Homme ou d'une Femme : on lit au bas ces quatre vers :

> Nous avons bien esté en chance
> Autrefois comme estes à présent :
> Mais vous viendrez à nostre danse
> Comme nous sommes maintenant.

Presqu'à la fin de ces Heures, on trouve *sept Oraisons de Monseigneur St. Grégoire ; lequel a donné à tous vrays confès & repentans qui icelles dévotement diront, mille ans de vraypardon : Et plusieurs autres papes y ont adjusté : tant que montent à quarante & six mille ans ou environ*. Kerver, en 1500, a encore imprimé les Heures de la Vierge à l'usage de Liége : Crevenna en possède un exemplaire, exécuté sur vélin. Voyez le catalogue raisonné de sa magnifique collection de Livres rares.

NOTE 7. Pag. 11. *Les Muses Françoises raillées de diverses parts, &c.*) C'est un nommé Despinelli qui est l'éditeur de ce recueil, gros in-12, de plus de mille pages. Il paroît que ce Despinelli cultivoit aussi la Poësie françoise avec succès; il ouvre son recueil, dédié à Charles de Bourbon, comte de Soif-

sons, par des stances de sa façon, adressées à Henri IV, qui sont très-poëtiques; il a encore inséré dans le corps de cet ouvrage quelques autres morceaux assez considérables, dont il est auteur.

NOTE 8. Pag. 18. *On peut voir dans la Croix du Maine & dans du Verdier la liste des ouvrages, tant en prose qu'en vers, de François d'Amboise.*) Si on désire des renseignemens plus satisfaisans sur cet auteur, on peut consulter les *Mémoires* du P. Niceron, & le *Dictionnaire Historique* de Bayle, à l'article *Amboise*. François étoit frère d'Adrien d'Amboise, aussi Poëte françois (également oublié dans les *Annales Poëtiques*), dont je dirai un mot dans ma troisième Lettre.

NOTE 9. Pag. 20. *Les éditeurs des Annales observent, d'après du Verdier, que Cathérine de Navarre versifioit en dormant.*) En preuve de cette assertion, du Verdier rapporte les vers suivans, adressés à Cathérine elle-même par un de ses précepteurs :

J'AY tousiours tenu pour fable
Comme chose peu croyable,
Ce qu'ès vieux escrits on void,
Qu'ayant dormi sur Parnasse,
Et beu de l'eau de Pégase,
Poëte l'on se trouvoit.

MAIS déformais je proteste
Que, bannissant de ma teste
Ma dure incrédulité,
Je ne le tiendray pour compte:
Et ne veux point avoir honte
De l'estimer vérité.

D'AUTANT que, mesme en tel âge,
En vous je voy davantage:
Car, dormant, vous composez,
Et faites œuvres paroistre,
Que chacun peut reconnoistre
Pour vers fort bien agencez, &c.

NOTE. 10. Pag. 21. *Aveuglé maintenant, il n'en fait pénitence.*) On lit ce vers ainsi dans le recueil où j'ai tiré le sonnet de

Cathérine de Navarre : *Aveuglé maintenant, il en fait pénitence :* mais je crois que c'eſt une faute d'impreſſion.

NOTE 11. Ibidem. *Il s'appeloit de Beaumont.*) M. l'abbé de St.-Léger ne veut pas que ce Beaumont ſoit de l'illuſtre famille de ce nom, parce qu'il l'a cherché inutilement dans *l'Hiſtoire généalogique* de cette Maiſon, par M. l'abbé Brizard; je le crois : mais cette hiſtoire n'étant pas publiée lors de la première édition de ma Lettre, ne pouvois-je pas ſoupçonner que notre Poëte étoit de la famille de Beaumont ?

NOTE 12. Pag. 25. *Huxatime autre Poëte du recueil, intitulé, le Temple d'Apollon.*) Il y a pluſieurs pièces de poëſie de cet auteur dans le recueil de Deſpinelli.

NOTE 13. Pag. 26. *Parmi ceux qui ont pleuré la mort de Joachim du Bellay, &c.*) J'ai cru ne pas devoir m'arrêter ſur Jacques Maniquet, & Jean de Morel, ſeigneur de Grygny, qui étoit l'ami de du Bellay : Le premier étoit Maître-d'hôtel de Henri III, Roi de France; du moins ſi c'eſt le même que celui dont fait mention Marguérite de Valois à la fin de ſes *Mémoires.*

NOTE 14. Ibidem. *L'élégie d'Aubert eſt inſérée à la fin des œuvres de du Bellay.*) Du moins dans les trois éditions que j'ai citées au commencement de cette Lettre, & dont Aubert eſt l'éditeur.

NOTE 15. Pag. 27. *Sur Guillaume Aubert.*) Ceux qui ſouhaiteront de connoître plus particulièrement ce Poëte, peuvent conſulter les *Mémoires* du P. Niceron, tom. 35, pag. 264 & ſuiv.; & la *Bibliothèque du Poitou*, de M. Dreux du Radier, que j'ai citée dans le texte.

NOTE 16. Pag 29. *Richeome, en parlant de ſa converſion, &c.*) Voyez le *traité des Images* de cet auteur, pag. 624. Dans les Remarques ſur le Chapitre IX *de la Confeſſion Catholique du ſieur de Sancy*, je lis ce qui ſuit : „ Le Baron de Salignac, „ lorſqu'il changea de Religion, étoit Lieutenant pour le Roi „ en Limouſin. Morlas avoit fort ébranlé ce gentilhomme en „ lui inſpirant du dépit contre le Vicomte de Turenne, „ pendant qu'ils alloient enſemble ſolliciter le ſecours d'Al-

„ lemagne en faveur du Roi Henri IV, en octobre 1590. „ Ainsi, lorsqu'il vit que Sancy, Salette, & quelques autres, „ se prévaloient de la crainte que ce Prince avoit du Tiers-„ Parti, pour lui persuader de se faire Catholique, il se mit „ aussi de la partie, excité en cela par sa femme, qui devint „ ensuite une convertisseuse de profession: jusque là, qu'au „ rapport du Père Gontier, Jésuite, en sa lettre de 1608 au „ Roi, Madame de Salignac, qui avoit ouï disputer ce Jé-„ suite contre M. du Moulin, au sujet de la dame de Ma-„ zencourt, entreprit, en cette même année, de reprendre „ la dispute contre ce Ministre, & convertit cette Dame, „ qui changea de Religion la veille de Pâques la même année „.

NOTE 17. Ibidem. *Selon les éditeurs des Annales Poëtiques, aucune des poësies de Cathérine de Navarre n'étoit parvenue jusqu'à nous.*) J'ai montré le contraire à la pag. 29 de cette Lettre.

NOTE 18. Ibidem. *Je ne sache pas que ses vers, depuis Brantôme, ayent été imprimés.*) Voyez les dernières pages de ma deuxième Lettre sur plusieurs Poëtes françois inconnus aux éditeurs des *Annales Poëtiques*.

NOTE 19. Pag. 30. *Nous n'avons point d'autre monument des Poësies de Rabelais*). Si on en excepte quelques autres petits morceaux que ce facétieux auteur a fait entrer dans son roman.

NOTE 20. Ibidem. *Telle est celle-ci, extraite de la deuxième Serée, pag.* 315.) Edition de Rouen 1635, in-8°, 3 vol. en un. Chaque volume contient un Livre. Le premier Livre des *Serées* de Bouchet fut imprimé, pour la première fois, à Paris, chez Gabriël Buon, en 1586, petit in-12°, de 782 pag.

NOTE 21. Pag. 31. *Nous en avons une édition antérieure, &c.*) exécutée en 1614, 8°. L'un ou l'autre de ces Imprimeurs des *Serées* de Bouchet, ont pu en donner une édition sous Henri IV.

NOTE 22. Pag. 32. *Mais ils reviendront peut-être sur ces Poëtes.*) C'est ce que les éditeurs des *Annales Poëtiques* n'ont point fait. Ils viennent tout récemment de promettre un supplément à leur collection; s'ils le jugent à propos, ils pourront se servir de ces Lettres.

LETTRE II.

*A M. M. les Rédacteurs de l'*Esprit des Journaux, *sur plusieurs anciens Poëtes François, inconnus aux Éditeurs des* Annales Poëtiques.

JE vous ai dit, Messieurs, au commencement de ma première Lettre, que les Éditeurs des *Annales Poëtiques* avoient recueilli avec *précaution* les Poësies de Marie Stuart, Reine d'Écosse : C'est ce que je n'aurois pas dû avancer. Ces littérateurs n'ont connu que deux pièces de cette Princesse; l'une est un Quatrain très-foible, dont on n'est point certain que Marie Stuart soit l'auteur; l'autre est une Chanson, que l'on croit qu'elle composa lorsqu'elle quitta la France; car les Éditeurs des *Annales* ne la lui donnent *que sur la foi de l'Anthologie*, & ils avouent que, si ces vers ne sont point d'elle, il est du moins probable qu'elle dit *à peu près en prose ce qui est exprimé par la chanson*. Cela peut être : quant à la chanson, M. de Querlon l'a révendiquée, en assurant à M. l'abbé St.-Léger qu'elle étoit de lui. Mais peut-on conclure, comme ce dernier, de ce que M. de Querlon est auteur de cette chanson, que cette Reine ne fit jamais des vers? La Croix du Maine ne parle-t-il pas, *dans sa Bibliothèque*, de *ses Poësies* (1) *Françoises?* & ne suis-je pas autorisé, Messieurs, à regarder, comme un monument authentique du talent de cette Dame infortunée pour la versification, une grande Chanson que Brantôme rapporte dans ses *Femmes illustres*, en marquant expressément, comme vous allez voir, que Marie Stuart la

fit elle-même? Elle venoit de perdre son mari, François II, Roi de France; ils étoient jeunes tous les deux, & ils s'aimoient.

„ Voilà, s'écrie cet écrivain naïf, une félicité de peu de „ durée, & à qui la mâle fortune pour ce coup devoit pardonner; mais la malfaisante qu'elle est, voulut ainsi traiter misérablement cette Princesse, qui, de sa perte & de son deuil, „ fit elle-même cette Chanson „. J'en extrairai quelques morceaux, dans lesquels la Muse plaintive & douloureuse paroît lui avoir prêté sa voix :

FUT-IL un tel malheur
De dure destinée,
Ny si triste douleur
De dame fortunée
Qui mon cœur & mon œil
Vois en bierre & cercueil?

QUI, en mon doux printemps,
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extresme tristesse, *&c.*

La mort de François II la rendit inconsolable :

CE qui m'estoit plaisant,
Ores m'est bien dure;
Le jour le plus luisant
M'est nuit noire & obscure, &c.

SI en quelque séjour,
Soit en bois ou bien en prée,
Ou soit pour l'aube du jour,
Ou soit pour la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

Enfin, tout lui rappelle l'objet de son amour :

SI je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qu'il me touche, &c.

Toutes les ſtrophes de cette Chanſon ne ſont pas également bonnes; mais peu de pièces de Poëſie de ce temps, pour ne pas dire point, ſont ſans défauts : pluſieurs de ces défauts d'ailleurs ne l'étoient pas alors, ou du moins n'étoient pas regardés tels; c'eſt ce qu'il ſeroit facile de montrer, mais il eſt inutile de répéter ici ce qu'on trouve dans tant de livres ſur les révolutions qu'éprouvèrent, depuis deux ſiècles, la Poëſie & la Langue Françoiſe. *Voilà les regrets*, continue Brantôme, immédiatement après la chanſon, *qu'alloit jettant cette triſte Reyne*. Le même auteur nous apprend qu'elle aimoit ſurtout les Œuvres de Ronſard, de du Bellay & de Maiſon-Fleur, *qui ont fait de belles Poëſies & Elégies pour elle, & meſme ſur ſon partement de la France*, &c. Il exiſtoit donc des vers du temps de Marie Stuart ſur ſon départ de la France; & ne ſeroient-ce point peut-être ces vers qui auroient fourni l'idée à M. de Querlon de faire les ſiens ſur le même ſujet? Quoi qu'il en ſoit, le dernier de ces Poëtes, Maiſon-Fleur, eſt encore inconnu aux éditeurs des *Annales Poëtiques*, quoique l'abbé Goujet, *Bibliothèque Françoiſe*, tom. 15, pag. 7, en faſſe mention. C'étoit un gentilhomme françois, mort avant l'an 1580, date de la première édition de ſes *Cantiques*, faite à Anvers, chez Jacques Heinrick, ſous ce titre : *divers Cantiques, à l'imitation de Salomon & des Pſalmes de David*, &c. Ils ſont au nombre de 13, & tous extrèmement longs. Ils ont été réimprimés à Paris en 1587. Maiſon-Fleur avoit tranſmis dans les vers, compoſés ſur le départ de la Reine d'Écoſſe, les divers ſentimens dont cette Princeſſe étoit pénétrée, puiſqu'elle les liſoit ſouvent *la larme à l'œil & les ſoupirs au cœur* : Brantôme, de qui j'emprunte ces expreſſions, l'appelle *gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes.*

Quelque ſtérile que ſoit la matière de ces Lettres, permettez, Meſſieurs, que je vous faſſe encore connoître quelques Poëtes que les Éditeurs des *Annales* ne nomment, ni dans le corps de leur collection, ni dans leurs notices où peut-être ils auroient dû être relégués.

Trois productions risibles, devenues rares aujourd'hui, indiquées dans les *Bibliographies* de de Bure & d'Osmont, & que les amateurs de vieux livres ne recherchent probablement que parce qu'elles sont écrites bizarrement & intitulées de même, ont fait parvenir jusqu'à nous le nom du premier des Poëtes dont je vais m'occuper (2). Pierre Doré, Jacobin & Docteur en Théologie, étoit d'Orléans. Auteur aussi infatigable que ridicule; de tous ses ouvrages, il ne m'est tombé sous la main que celui qui a pour titre (3) : *L'Arbre de Vie, avec les Odes, Hymnes & Complaintes*, &c., imprimé à Paris, en 1542, in-12. Ce volume est dédié à François Ier, par une épître singulière; les vers de Pierre Doré se ressentent aussi de la singularité de sa prose; dans ses poësies, je ne trouve que deux pièces dont peut-être vous verrez volontiers quelques fragmens : L'une est une ode, où il se plaint des Hérétiques, répandus de son temps dans le Royaume, qui travestissoient le sens de l'Ecriture-Sainte; c'est ce qu'il exprime dans cette strophe barbare :

Mon triste cueur, quand cesseras de gémir,
Donras-tu point à ton deuil allégeance,
Mon paouvre corps, qu'as-tu tant à frémir,
Ha, mon esperit, tu veiz en desplaisance,
Diz donc pourquoy tu es tant esploré,
Que jour & nuict, sans repos a ploré,
Pour l'Hérésie
Et punaisie
Hipocrisie
De tous ces faulx chiens
Qui subvertissent,
Tout pervertissent,
Se divertissent
Des faictz ditz des anciens.

C'étoit avec cet acharnement & ce ton de grossiéreté qu'on traitoit alors les novateurs; mais c'eût été peu de chose, si cet acharnement, malheureusement excité par un zèle outré, n'eût conduit à des excès qui font frémir l'humanité. Dans cette même ode, le Poëte continue à sa lamenter. Si le prophète Jérémie, dit-il, revenoit ici, il emprunteroit des couleurs bien

plus lugubres pour déplorer les malheurs de la France, que celles dont il dépeignit jadis les infortunes méritées des Juifs; il finit par cette prière au Seigneur :

O notre père,
Donne lumière
Et nous esclaire,
Afin que vérité
En soit congnue,
Paix soit rendue
Et obtenue
A toute Chrestienneté.

La pièce qui suit intéresse beaucoup plus; c'est une complainte, faite la même année que les François perdirent la funeste bataille de Pavie; l'auteur y invite le peuple à prier pour le Roi :

. . . . O Gaulois, escoutez
Mes élégies, regretz & piteux chans,
Chassez plaisirs, tout soulas déboutez,
Plourez, plourez, es citez comme aux champs;
Car le Pasteur est en la main des loups,
Prions donc Dieu, tant clément & si doulx,
Qu'en sa prarie
France jollye
Sa bergerie
Derecheif il soit mis,
Et sa proesse
Grand hardiesse
Et gentillesse
Domptera nos ennemis.

Pierre Doré nous montre, dans ces vers & dans ceux-ci, les sentimens douloureux qu'éprouva la nation lors de la prise de ce Roi trop vaillant :

De larmoyer, gemir & lamenter
A juste droit, debvons pour nostre Roy,
Car à présent ne peult nous régenter
Veu l'accident & piteux désarroy;
Nobles soubdars, portez trestous le deuil,
Pour le bon Roy, ayez la larme à l'œil,

Qui à Pavie
A mis sa vie
De chère Lie
En hazart périlleux,
Cueur magnanime
Qui tous anime
Et enlumine
Comme soleil, entre les preux.

Je ne sache pas que d'autres Poëtes de ce temps ayent fait retentir les accens de la douleur pour une perte qui plongea le Royaume dans un deuil général : je n'ai copié ces vers que parce qu'ils rappellent une époque mémorable de l'histoire de France. Pierre Doré mourut en 1569.

A ce religieux faisons-en succéder un autre. Jean de Cartheny, de l'ordre des Carmes & Docteur en Théologie, est plus connu par ses romans mystiques que par ses vers; j'en ai rencontré quelques uns dans celui qui est intitulé : *Le Voyage du Chevalier errant, esgaré dans la forest des Vanitez mondaines, dont finablement il fut remis, & redressé au droit chemin, qui meine au salut éternel*, &c. Anvers, 1594, in-12 (4). Cet ouvrage allégorique & pieux pourroit fournir un extrait très-amusant; je crois que les Éditeurs de la *Bibliothèque des Romans* l'ont fait. Le Chevalier errant, héros du livre de Cartheny, après une vie passée dans les délices de ce monde, rentre en lui-même, & veut se convertir : c'est à cette occasion que le moine traduit en vers françois les sept Pseaumes de la Pénitence pour son Chevalier. Il est peu nécessaire de faire des citations de ces pseaumes qui, probablement, ennuyeroient; pour en donner seulement une idée, je transcrirai ces vers du *de Profundis :*

Si nostre iniquité,
En ta sévérité,
Tu veux, Sire, observer:
Qui pourra, très-doux Sire,
Ta justice & ton ire
Souffrir & endurer.

Jean de Cartheny a mis à la tête du voyage de son Chevalier errant ces deux vers :

QUAND purement trois fois leu tu auras
Ce présent livre, récréé tu seras.

Il me paroît que c'étoit beaucoup trop que d'exiger trois lectures d'un pareil ouvrage: il n'étoit pas inconnu à M. de Sainte-Palaye, qui le cite dans ses excellens *Mémoires* sur la Chevalerie. Notre religieux a encore composé le livre qui a pour titre : *Les quatre Novissimes, ou Fins dernières de l'homme, &c.*, imprimé à Anvers, en 1573, in-16, à la fin duquel on trouve : *la querelle & dispute de l'ame damnée avec son Corps*, Poëme, dit M. le Marquis de Paulmi, qui a été fort estimé en son temps (5).

On pourroit encore compter le visionnaire Guillaume Postel parmi les Versificateurs François. Outre *les premiers élémens d'Euclide Chrestien, &c.*, ouvrage en vers qu'il nous a laissé, la dédicace, adressée au *Peuple Gauloys*, de son livre, rare & curieux, intitulé : *Les raisons de la Monarchie, &c.*, imprimé, en 1551, est aussi rimée; elle commence ainsi:

Qui perd son droict, en ayant cognoissance,
Par seul plaisir, ou par sa négligence,
Très-digne il est, qu'un successeur plus proche
A posséder ce droict bientost s'approche, &c.

Le Père Niceron, dans le catalogue qu'il a donné des ouvrages de ce fameux écrivain, y fait entrer une pièce de cinquante vers, qu'on lit à la tête du livre de Garault sur les Monnoyes, publié en 1576.

Guillaume Postel étoit né en 1510, à Dolerie, village de Normandie. Il mourut à Paris, en 1651, au monastère de Saint-Martin des Champs, où il s'étoit retiré, & où il passa assez tranquillement les dernières années de sa vie. On peut consulter sur ce célèbre auteur & ses nombreux écrits, entre autres, le Père Niceron, dans ses *Mémoires* ; le jésuite des Billons, dans ses *nouveaux Eclaircissemens* sur la vie de Postel; & de Bure, dans sa *Bibliographie instructive*.

Dans la première édition de ces Lettres, j'avois attribué à François Gruget le livre du *Plaisant jeu du Dodechèdron de fortune*, &c. M. Mercier, abbé de Saint-Léger, le révendique en faveur de Jean de Meun, surnommé Clopinel; ce dernier paroît en effet être l'inventeur de ce jeu : Gruget l'avoue dans son avertissement : voici comme il s'exprime à ce sujet : „ Entre „ tous les jeux & passe-temps de fortune, dont j'ai eu cognois- „ sance, cestuy que composa jadis feu maistre Jean de Meun, „ excellent Poëte françois, du temps du Roi Charles-Quint, „ est, à mon jugement, le plus subtil & artificiel „. Il ajoute encore, dans un Sonnet au lecteur :

> *A Jean de Meun pour ceste invention*
> *On donne los d'éternelle mémoire; &*

cependant si M. Mercier avoit lu le *Dodechedron*, il auroit vu une si grande différence entre le style de cet ouvrage & celui du roman de la Rose (6), qu'il auroit convenu qu'il ne pouvoit avoir été composé dans le 14e siècle : ainsi Gruget ne s'est pas contenté, comme il le dit en parlant de l'obscurité du *Dodechedron* de Jean de Meun, *de le changer & renouveler en autre forme plus agréable & facile*; mais je pense qu'il l'a refondu entièrement, & que, par conséquent, on peut le regarder comme sa production. C'est ce que prouvent ces six vers qu'un nommé Vivien, Secrétaire du Roi, adresse à François Gruget à la tête du *Dodechedron*, dont je possède un exemplaire, publié à Paris en 1577, 8°:

> Si Homere s'est pleu en ses ratz & grenoilles,
> Lucian en sa mouche, & en son asne Apulle,
> Erasme en l'escarbot, en ses amours Catulle,
> Un autre à composer le livre des Quenoilles
> Voudrois-tu bien penser que ce petit subjet
> Soit indigne du tout d'honorer un Gruget?

J'avoue que ces vers de Gruget sur *le plaisant Jeu du Dodechedron*, &c. :

Le Temps, vieillard, en son antre reclus,
L'avoit caché, tant qu'on n'en parloit plus:
Mais, malgré luy, l'avons mis en lumiere;

& ceux-ci à François Raffe des Neuds, qui avoit une copie de l'ouvrage de Jean de Meun,

. . . l'honneur t'est deu sans controverse aucune
De ce qu'en bien gardant, tu n'as laissé périr
Les antiques fragmens de ce jeu de fortune,

attestent, comme l'ont avancé, il y a deux siècles, la Croix du Maine & du Verdier dans leurs *Bibliothèques Françoises*, que Clopinel avoit fait un livre, intitulé : *le Plaisant Jeu du Dodechedron* : mais il n'est pas moins vrai que la différence de style qu'on remarque dans le roman de la Rose & le *Dodechedron* tel que nous l'avons à présent, montrent que Gruget n'en est pas seulement l'éditeur, mais encore le rédacteur.

Cet auteur, cousin de Claude Gruget qui a publié les *Contes* de la Reine de Navarre, étoit Référendaire du Roi en sa chancellerie du Palais à Paris. Il veut que Jean de Meun florissoit sous Charles V, Roi de France, couronné à Reims en 1364. Cet ancien Poëte naquit en 1280, & on fixe sa mort en 1364; il avoit alors 84 ans : mais, s'il étoit bien constaté qu'il florissoit sous le règne de ce Roi, il faudroit retarder l'instant de sa mort au moins de quelques années. Quoi qu'il en soit, le *plaisant Jeu du Dodechedron* ne contient que des pronostics en vers, par demande & réponse; en voici un exemple :

Si aucun que l'amour tourmente
A chef viendra de son attente.

Ou, si on l'aime mieux, comme Gruget le propose dans une longue préface en vers:

Si de ta mie auras tost ou tard jouissance.

La réponse est très-satisfaisante pour l'amant :

De celle qu'a voulu choisir,
Tu jouyras à ton plaisir.

On ne parvient que très-difficilement à découvrir le secret de ce jeu, & ce n'est qu'après l'avoir bien étudié qu'on peut y comprendre quelque chose. Ce livre cependant a eu plusieurs éditions; celle de 1560, faite à Paris, présente, dit M. l'abbé de Saint-Léger, une singularité remarquable; c'est le privilége du Roi, mis en huit vers françois, comme il suit :

PAR privilége exprès, le feu Roy a permis
A Vincent Sertenas, ses facteurs & commis,
D'imprimer ce livret jusqu'à dix ans entiers,
Sans que, pendant ce temps, (ainsi l'a défendu)
Par nul autre puisse être imprimé ne vendu,
Soit à Paris, Lyon, à Tholose ou Poitiers,
Ou en quelque autre lieu dessoubs sa dition,
Sur peine de l'amande & confiscation.

Joignons à Gruget, François d'Hervé, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Valcanville; il est l'auteur du *Panthéon & Temple des Oracles où préside Fortune*, imprimé à Paris, en 1630, 8°. Le *Dodecbedron* paroît avoir donné naissance à cette production, dédiée à Louis XIII, Roi de France. D'Hervé, pour la facilité des personnes qui veulent consulter le *Panthéon*, a fait une table des demandes sur différens sujets : Veut-on savoir si on épousera sa Maîtresse? L'oracle répond au gré de l'Amant :

CE bien t'est préparé du jour de ta naissance,
Autre n'y aura part, si fortune ne ment,
Tu feras à jamais son plus fidelle Amant
Et tu l'auras un jour du tout en ta puissance.

Il n'est pas surprenant que les deux Poëtes dont je viens de faire mention, ayent échappé aux éditeurs des *Annales Poëtiques*, parce qu'ils étoient absolument oubliés, & qu'ils méritoient peut-être de l'être : mais l'abbé Goujet, ayant inséré dans sa *Bibliothèque Françoise*, tom. 4, pag. 309 & 326, un article pour Pierre Tamisier, traducteur d'une partie de *l'Anthologie Grecque*, il leur étoit facile de faire connoître particulièrement ce dernier dans leur collection. Tamisier fut Procureur

cureur au Parlement de Paris, & mourut préſident à l'élection du Mâconnois en 1591. C'étoit, dit l'abbé Goujet, un homme d'eſprit, lié avec les ſavans de ſon ſiècle; & l'on a de lui, continue-t-il, pluſieurs ouvrages qui lui ont fait quelque honneur. Ce n'étoit, ſans doute, pas ſa traduction de l'*Anthologie Grecque*, puiſque le même ajoute à cet éloge, qu'elle a fort peu de lecteurs, non tant parce qu'elle eſt rare, que parce que le ſtyle en a fort vieilli, & que la verſification en eſt également dure & plate; cependant j'y ai diſtingué quelques épigrammes aſſez bien verſifiées pour le temps; je n'en citerai qu'une; elle eſt de Meleanger; c'eſt un amant qui parle à ſon amie :

> Si la beauté périt, pourquoy veux-tu, ô belle,
> Me refuſer un don qui en bref périra?
> Si elle ne périt, qui te rend ſi rebelle
> A me donner un don qui touſiours durera?

Tamiſier a fait imprimer ſon *Anthologie* en 1589, à Lyon, in-8°. Il y a joint les préceptes de Phocylide & quelques autres pièces, le tout traduit d'après des verſions latines; Tamiſier n'ayant, comme il l'avoue lui-même, *aucune congnoiſſance de la langue Grecque*.

Dans ma première Lettre, j'ai reproché aux éditeurs des *Annales Poëtiques* de n'avoir pas rangé parmi nos Poëtes Marguérite de Navarre, première femme de Henri IV. J'ajoutois que, peut-être, à Paris, dans les cabinets de quelques amateurs, on pourroit recouvrer quelques unes de ſes Poëſies. J'ignorois alors que, dans le *Ducatiana*, on avoit imprimé deux morceaux de cette reine, extraits des manuſcrits de la bibliothèque du Roi de Pruſſe, achetés de M. de Wiquefort, au nombre de plus de 30 volumes. Celui, hors duquel on a tiré ces deux morceaux que je vais copier, eſt intitulé : *Mémoires d'Etat ſous le règne de Henri IV*. Le premier fut compoſé, lors de la détention de Marguérite au Château d'Uſſon en Auvergne, ſur la mort d'Aubiac, ſon amant, pendu à Aigue-Perſe. Le voici, tel qu'il eſt dans le *Ducatiana* :

RIGOUREUX souvenir d'une joie passée,
Qui logez les ennuys du cœur en la pensée,
Vous savez que le ciel, me privant de plaisir,
M'a privé de désir.

SI quelque curieux, informé de ma plainte,
S'étonne de me voir si vivement atteinte,
Respondez seulement, pour prouver qu'il a tort,
Le bel Atys est mort.

ATYS, de qui la perte attriste mes années;
Atys, digne des vœux de tant d'ames bien nées,
Que j'avois eslevé pour montrer aux humains
Un œuvre de mes mains.

QUAND le temps (mais pourtant cette crainte soit vaine),
Permettant qu'un oubly fist adoucir ma peine,
Je persiste aux sermens diverses fois conclus
De n'aimer jamais plus.

SI je cesse d'aimer, qu'on cesse de prétendre;
Je ne veux désormais estre prise ne prendre,
Et consens que le ciel puisse esteindre mes feux,
Car rien n'est digne d'eux.

CET Amant de mon cœur, qu'une éternelle absence
Esloigne de mes yeux, non de ma souvenance,
A tiré quant & soy, sans espoir de retour,
Ce que j'avois d'amour.

D'après la lecture de ces vers, je ne sais s'il faut croire ce que dit de cette Princesse un historien moderne *, que d'Aubiac fut sacrifié à la passion du Marquis de Canillac, *qui possèda bientôt le cœur de Marguérite :* au reste, cette espèce de contradiction n'a pas de quoi nous surprendre, puisque, malgré les vœux que la Reine de Navarre fait dans ces vers, de ne plus aimer; Pomené, fils d'un chaudronnier d'Auvergne, & enfant de Chœur de la Cathédrale de Clermont, sut l'attendrir par sa belle voix. Elle en devint si passionnément éprise (7), qu'elle ne pouvoit le quitter. C'étoit pour lui qu'elle fit ce quatrain,

* M. Mongez.

rapporté dans le *Divorce Satyrique*, & autres livres; quatrain qu'on chantoit encore long-temps après, à la cour d'Henri IV.

A ces bois, ces prez & cet antre
Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
La plume, les yeux, les chansons
D'un poëte, d'un amant, d'un chantre.

La seconde pièce de Marguérite de Navarre, est aussi consacrée à pleurer la mort d'un Amant; elle y regrette Datte, *tué par le jeune Vermond, à la porte de son carrosse, du commandement du Roi.* C'est ainsi que s'exprime l'éditeur du *Ducatiana*. Rappelons ce qui a donné lieu à cet assassinat. Vermond & ses parens étoient attachés à la Reine de Navarre, ils en attendoient leur fortune; Datte, je ne sais pourquoi, les brouilla avec son Amante. Vermond, qui voyoit tous ses projets s'évanouir, chercha à se venger; il jura sa perte, dit l'historien que j'ai cité, & il en trouva bientôt l'occasion : Il saisit le moment où Dàtte revenoit des Célestins, & lui tira, à la portière du carrosse de sa maîtresse, un coup de pistolet qui le priva de la vie. L'assassin fut puni; il eut la tête tranchée. Si ce meurtre eût été fait par le *commandement du Roi*, ce que je ne puis m'imaginer, Vermond auroit-il été justicié? N'auroit-il pas, au contraire, obtenu sa grâce? Marguérite aimoit tellement ce favori, qu'elle ne voulut ni boire ni manger jusqu'à ce qu'elle fût vengée. Ces vers, de même que les précédens, respirent le sentiment : C'est une Amante infortunée qui gémit sur la tombe & arrose de larmes les cendres d'un Amant adoré :

Atys, l'objet de cette cour,
Bel Atys, mon dernier amour,
De qui le souvenir me tue,
Dois-je point espérer de te revoir un jour,
Afin que cette attente encore m'évertue?

Ces beaux yeux de moi tant chantez,
Me feront-ils toujours cachez?
Faut-il pour jamais m'y résoudre?
Nos cœurs & nos désirs par le ciel attachez
Peuvent-ils, par le temps, estre réduits en poudre?

LES pleurs sur la tombe espandus,
Et les cris de tous entendus,
Témoignent si ma plainte est feinte;
Et les plaisirs qui sont si chérement vendus,
Font que tous mes plaisirs me donnent de la crainte.

AUX tristes accens de ma voix (8),
Tes amis pleurent quelquefois,
Mais c'est quand j'attire leurs larmes,
Je suis seule, qui rends l'amour en mesme poids,
Et qui, pour bien aimer, me fais quitter les armes.

POUR me donner allégement,
Mes yeux vont cherchant vainement
Quelque chose qui te ressemble,
Ils en trouvent les traits, mais c'est figurément,
Car le ciel ne joint plus tant de beautez ensemble.

Tout le monde sait que la vie de cette Reine fut un tissu de galanterie : elle étoit la femme la plus coquette de son siècle, mais peut-être aussi en étoit-elle la plus spirituelle. Après qu'Henri IV eut dissipé la ligue, qui affligeoit le Royaume depuis si long-temps, elle revint à Paris, & alla loger à l'hôtel de l'Archevêque de Sens; c'est à ce sujet qu'on fit alors l'épigramme suivante :

COMME Reine elle devoit estre
Dedans la Royale Maison,
Mais, comme P....., c'est raison
Qu'elle soit au logis d'un Prestre.

Le bon Henri IV, qui ne fut pas plus heureux avec sa deuxième femme qu'avec celle-ci, aimoit aussi la poësie. Les Éditeurs des *Annales Poëtiques* lui ont consacré, comme je l'ai dit, un article dans leur ouvrage. Ils rapportent une chanson de ce Prince, qu'ils ont trouvée dans le recueil de l'*Anthologie*. Ils ne pouvoient pas connoître alors une autre chanson de ce grand Roi, insérée dans l'*Almanach Littéraire* de 1786. Ceux qui l'auront lue la reliront encore avec plaisir; c'est ce qui m'engage à la transcrire :

VIENS, Aurore,
Je t'implore,
Je fuis gai quand je te voi:
La bergère
Qui m'est chère
Est vermeille comme toi.

ELLE est blonde,
Sans feconde,
Elle á la taille à la main.
Sa prunelle
Etincelle
Comme l'astre du matin.

DE rosée
Arrosée,
La rose a moins de fraîcheur;
Une hermine
Est moins fine,
Le lis a moins de blancheur.

Je pourrois dire de cette chanson, ce que les Éditeurs des *Annales* ont dit de celle qu'ils ont recueillie : Je ne voudrois pas en garantir l'authenticité. Observons cependant que le rédacteur de l'*Almanach Littéraire* a soin d'avertir que l'homme-de-lettres, à qui le public doit ce morceau précieux, espère se procurer l'original, écrit de la main même du monarque.

Voici encore des couplets, adressés à la marquise de Verneuil, qu'on nous donne pour être de ce grand Roi. La réflexion que j'ai faite pour la chanson précédente, peut aussi avoir lieu pour ces couplets, quoique M. de la Place assure qu'ils soient tirés d'un ancien manuscrit :

LE cœur blessé, les yeux en larmes;
Ce cœur ne songe qu'à vos charmes:
Vous êtes mon unique amour:
Jour & nuit pour vous je soupire:
Si vous m'aimez à votre tour,
J'aurai tout ce que je désire.

JE vous offre sceptre & couronne;
Mon sincère amour vous les donne:

A qui puis-je mieux les donner?
Roi trop heureux sous votre empire,
Je croirai doublement régner,
Si j'obtiens ce que je désire.

Les Parisiens, dit M. d'Argenson, dans le livre intitulé, *les Loisirs d'un Ministre* (9), &c., applaudirent à l'amour d'Henri IV pour la belle Gabriëlle, & chantoient avec plaisir les chansons que ce Prince faisoit pour elle, parce qu'ils trouvèrent cette dame jolie, douce, & qu'ils s'imaginèrent qu'elle ne lui inspiroit que des sentimens de douceur & de bonté.

M. Didot, qui a porté l'art typographique à son plus haut dégré de perfection, a inséré à la fin du livre des *Amours de Henri IV*, par Marguérite de Lorraine, un petit poëme qu'on attribue à ce Roi; quelques critiques cependant ont douté qu'il en fût réellement l'auteur.

Les vers suivans, d'un autre Roi de France, Henri II, sont adressés à la belle Diane de Poitiers, que ce Prince aimoit éperdûment:

PLUS ferme foy ne fut oncques jurée
A nouveau Prince, ô ma belle Princesse!
Que mon amour, qui vous sera sans cesse
Contre le temps & la mort asseurée.
De fossez creux, ou de tour bien murée
N'a pas besoin de mon cœur la fortresse,
Dont je vous fis dame, reine & maîtresse,
Parce qu'elle est d'éternelle durée.
Trésor ne peut sur elle estre vainqueur:
Un si vil prix n'acquiert un gentil cœur.

Ces vers, écrits de la main de Henri II, sont tirés du manuscrit de Béthune, N° 8664 (10). Les Éditeurs des *Annales Poëtiques* n'en ont point enrichi leur recueil; ils ignoroient même que ce Roi cultivât la poësie. Parmi les morceaux de vers de François Ier, qu'ils ont rapportés, on en voit deux, une épitaphe & un dixain, sur lesquels je ferai les remarques suivantes. L'épitaphe commence par ce vers (11):

Ici dessous, des belles gist l'eslite, *&c.*

C'eſt, ſelon le recueil des Poëſies de François Ier, ſupérieurement bien exécuté par M. Didot, à la ſuite de l'*Hiſtoire de Marguérite de Valois*, roman de Mademoiſelle de la Force, l'épitaphe de la belle Laure; &, ſelon les Éditeurs des *Annales Poëtiques*, c'eſt celle d'Agnès Sorel : je crois que ces derniers ont raiſon. J'ai déjà reproché à ces rédacteurs d'avoir changé l'orthographe de nos anciens verſificateurs; ne pourroit-on pas auſſi leur faire un crime d'avoir changé quelquefois leurs expreſſions? Le dixain de François Ier en fournit la preuve : on peut s'en convaincre en comparant l'édition de Didot, où on a ſuivi l'ancienne orthographe, avec celle de ces Éditeurs.

NOTES.

NOTE I. Pag. 39. *La Croix du Maine ne parle-t-il pas, dans sa Bibliothèque, de ses Poësies françoises?*) Cet auteur dit que les Poësies de Marie Stuart n'étoient pas encore mises en lumière de son temps. On voit cependant, dans la *Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, que cette Reine avoit, dès 1574, fait imprimer le livre suivant, dont je vais transcrire le titre, tel que le rapporte du Verdier : „ Méditation faite par la „ Reine d'Ecosse, douairière de France, recueillie d'un livre „ des consolations divines, composé en latin par l'Evêque de „ Rosse, & mise en rime françoise; imprimée à Paris, avec le „ dit livre des consolations, in-8°, par Pierre l'Huillier „.

NOTE 2. Pag. 42. *Sur Pierre Doré.*) On peut avoir la liste nombreuse des ouvrages de cet auteur dans les *Bibliot. Franç.* de du Verdier & de la Croix du Maine.

NOTE 3. Ibidem. *Sur le même.*) Je crois que tous ses ouvrages sont en prose ; c'est à la fin de son *Arbre de Vie* qu'on lit ses Poësies.

NOTE 4. Pag. 44. *Sur Jean de Cartheny.*) La première édition de son roman du Chevalier errant parut à Anvers, en 1557, in-8°.

NOTE 5. Pag. 45. *Sur le Livre des* quatre Novissimes *de Jean de Cartheny.*) Il y a encore plusieurs autres éditions de ce livre, dont quelques unes ont été ornées de très-belles gravures. Voyez les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, &c., tom. 9, pag. 68.

NOTE 6. Pag. 46. *Et celui du Roman de la Rose.*) Je crois qu'il n'est pas inutile d'annoncer aux amateurs que je possède un manuscrit du Roman de la Rose, orné de plusieurs petites figures, très-propres à jeter quelque jour sur les habillemens du 14e siècle. Ce manuscrit est sur velin & de format in-4°. Il diffère dans bien des endroits avec l'édition publiée en 1735 par Lenglet du Frenoi.

NOTE 7. Pag. 50. *Elle en devint si passionnément éprise, qu'elle*

ne pouvoit le quitter.) „ C'eſt pour luy qu'elle fit faire les lits „ de ſes dames d'Uſſon, ſi hauts qu'on y voyoit deſſous ſans ſe „ courber, afin de ne s'eſcorcher plus comme elle ſouloit les „ eſpaulles ny le feſſier en s'y fourrant à quatre pieds toute nue „ pour le chercher : c'eſt pour luy qu'on l'a veue ſi ſouvent „ taſtonner la tapiſſerie penſant l'y trouver, & celuy pour qui „ bien ſouvent, en le cherchant de trop d'affection, elle s'eſt „ marquée le viſage contre les portes & les parois, &c. „ *Divorce Satyrique*, inſéré dans le recueil intitulé : *diverſes Pièces ſervant à l'Hiſtoire de Henri III*, &c., imprimé à Colog. chez P. Marteau, 1666, in-12°, pag. 200.

NOTE 8. Pag. 52. *Aux trifles accens de ma voix.* Je trouve ce couplet obſcur ; l'éditeur du *Ducatiana* l'aura probablement mal copié.

NOTE 9. Pag. 54. *Dans le livre intitulé : les Loiſirs d'un Miniſtre.*) Ce Livre curieux & intéreſſant, a été imprimé à Liége, chez Plomteux, en 1787, in-8°. Voyez le tom. 2, pag. 194.

NOTE 10. Ibidem. *Sont tirés du manuſcrit de Béthune, N° 8664.*) Voyez le Livre de M. de la Place, intitulé : *Pièces intéreſſantes & peu connues*, &c., tom. 4, pag. 217 & ſuiv.

NOTE 11. Ibidem. *Sur François I, Roi de France.*) Je trouve dans la *Bibliothèque hiſtorique & critique du Poitou*, par Dreux du Radier, que ce Monarque donnoit quelquefois à Jean Salmon, ſurnommé Macrin, à traduire en latin, les vers françois qu'il avoit faits. Tom. 2, pag. 153.

LETTRE III.

*A M. M. les Rédacteurs de l'*Esprit des Journaux*, sur plusieurs anciens Poëtes François, inconnus aux Éditeurs des* Annales Poëtiques.

JE m'amusai à recueillir, dans deux Lettres, les noms de plusieurs Poëtes que je vous fis connoître en citant leurs ouvrages & quelques uns de leurs vers. M. Mercier, abbé de Saint-Léger, ne dédaigna pas de faire quelques observations sur ces Lettres (1); au milieu des bibliothèques de Paris, il étoit à portée d'avoir des renseignemens que je n'aurois pu trouver ici. Mais depuis la publication de ces Lettres, j'ai encore découvert une quantité prodigieuse d'anciens Poëtes françois, dont la moindre partie fera la matière de celle-ci.

On s'est étonné plusieurs fois de ce nombre considérable de versificateurs qu'offroit le recueil des *Annales Poëtiques* : en effet, ce recueil dans son espèce est le plus volumineux qu'on connoisse; & celui qu'on a attribué à Fontenelle, imprimé à Paris, en 1692, & celui de le Fort de la Morinière, sous le titre de *Bibliothèque Poëtique*, quoique tous les deux absolument dans le même genre que les *Annales*, n'en approchent pas. Ces trois recueils donnent un choix de vers des Poëtes François, précédé de leurs vies : mais on lit à la tête de celui de la Morinière, un discours sur l'origine & l'histoire de notre Poësie, beaucoup plus satisfaisant que celui que les Éditeurs des *Annales Poëtiques* ont mis au commencement du leur.

On s'est peut-être aussi étonné de ce que, malgré cette mul-

titude de Poëtes que renferme le nouveau recueil, j'en fis connoître dans mes deux Lettres une trentaine au moins (2), que les Éditeurs de cette vaste collection n'avoient point connus. Mais l'étonnement n'augmentera-t-il pas, si j'avançois, si même je prouvois, que le nombre de ceux que ces Éditeurs ont oublié, est beaucoup plus grand que celui dont ils ont parlé. Pour s'en convaincre, parcourez seulement les *Bibliothèques françoises* de la Croix du Maine & de du Verdier, & celle de l'abbé Goujet, qui paroît avoir été la seule que les auteurs des *Annales* ayent consultée; parcourez tout ce qui concerne notre Poësie dans l'excellent ouvrage de M. le Marquis de Paulmi; lisez les *Dissertations* de l'abbé le Beuf, du Comte Octavien de Guasco dans la collection de leurs œuvres, & celles de plusieurs autres savans, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres* (3); vous y découvrirez plus de cinq cents Poëtes, omis dans *les Annales Poëtiques*. Vous n'exigerez pas certainement que je m'arrête sur tous ces écrivains : ce seroit l'objet d'un volume considérable, & non d'une lettre. Je ne me fixerai que sur ceux qui ont joui, de leur temps, de quelque réputation, principalement sur ceux dont je possède les ouvrages, ou du moins dont je puis citer quelques vers. Dans l'énumération que je viens de faire des livres qui traitent de cette matière, je n'ai point parlé de celui du président Fauchet (4), qui contient les notices de cent vingt-sept Poëtes François qui vivoient avant 1300, ni de celui d'Etienne Pasquier, qui présente sur ces anciens versificateurs de très-bons matériaux.

Cependant il n'auroit peut-être pas été indifférent de les connoître, puisque nous leur sommes redevables, non seulement de notre langue, mais encore du progrès qu'a fait depuis, parmi nous, la Poësie Françoise. On a agité la question, lesquels, des Troubadours ou des Trouveurs, étoient nos maîtres dans cet art agréable; j'ai lu tout ce qui a été publié pour & contre; mais je ne me figurerai jamais que les Troubadours, qui n'ont laissé que des ouvrages médiocres & d'une petite étendue, comme des chansons (5), des sirventes ou pièces

satyriques, soient les fondateurs de la Poësie dans une langue qu'ils ont ignorée, ou que du moins ils n'ont pas cultivée (6). Accordons-leur la gloire d'avoir introduit la bonne Poësie en Italie, mais ne refusons pas aux Trouveurs celle de l'avoir également introduite en France.

Ce n'est pas que je veuille rassembler ici tous nos vieux Poëtes des 12e, 13e, & 14e siècles; mais permettez que je m'étende sur cinq ou six d'entr'eux: quelques uns de leurs vers m'ont fait le plus grand plaisir; & peut-être en feront-ils à d'autres aussi.

Hébers, qui, selon la Croix du Maine, florissoit vers l'an 1200, a versifié le roman intitulé: *les sept Sages*, ou *Dolophates*. Par les vers de ce poëme, que Fauchet rapporte, on voit qu'il est traduit du latin d'un moine de Haute-Selve, & qu'Hébers y travailloit sous Louis VIII. C'est un monument littéraire (7) très-précieux, parsemé de contes moraux & plaisans que Bocace a transporté dans ses *Nouvelles*: Ce proverbe,

On sert le chien por (1) le seignor
Et por l'amor le chevalier
Baise la dame l'escuier,

est extrait du roman des *sept Sages*, de même que cette sentence, qui se vérifie tous les jours:

Rien tant ne greve (2) menteor (3)
A Larron ne à (4) robeor
N'a mauvez hom (5) quiex (6) qui soit
Com (7) veritez quand l'apperçoit.
Et veritez est la maçue (8)
Qui tot le mont (9) occit & tue.

On présume que Blondiaux de Nesle, & Huon de Villeneufve, étoient contemporains de Hébers. Fauchet, qui avoit

(1) Pour.
(2) Inquiete.
(3) Menteur.
(4) Et à voleur.
(5) Mauvais homme.
(6) Quel.
(7) Comme.
(8) Massue.
(9) Tout le monde.

ſous les yeux une douzaine de chanſons de Blondiaux, nous le repréſente comme un Poëte excellent; il dit qu'elles étoient remplies de beaux traits, tels que ceux-ci:

Se (1) loyautez valoit mielx (2) que trahir,
Et amours veult les bons à droit partir:
Oncor (3) pourroy-je à grant joie venir,
Mais pitiez eſt en li (4) ſi endormie
Qu'el (5) ne me veult occire ni guarir (6).

Il parvint cependant à s'en faire aimer:

Car la belle que long-temps ay aimée,
Qui de s'amour me ſouloit deffier
Nouvellement s'eſt à moy accordée.

Le couplet ſuivant, du même, paroît *gaillard* au préſident Fauchet:

Se ſavoyent mon tourment
Et auques (7) mon affaire
Cil (8) qui demand comment
Je puis tant chanſons faire:
Ils diroyent voyrement (9)
Que nus (10) à chanter n'entent
Qui mielx s'en deut retraire (11),
Mes (12) pour ce chant ſeulement
Que j'en muir (13) plus doucement.

Vous avez, ſans doute, remarqué que Blondiaux connoiſſoit le mélange agréable des rimes maſculines & féminines: ce que pluſieurs Poëtes n'obſervoient même pas dans le 16e. ſiècle. Des ouvrages de Huon de Villeneufve, qui conſiſtent dans les romans de Renaud de Montauban, de Garnier de Nanteuil, & de quelques autres, je n'extrairai que ces vers, que Fauchet nous a tranſmis:

(1) Si.
(2) Mieux.
(3) Encore.
(4) Elle.
(5) Qu'elle.
(6) Guérir.
(7) A préſent.
(8) Celui.
(9) Vraiment.
(10) Nul.
(11) *Retraire* ſignifie *retirer* ou *diſcontinuer*, ainſi que dans ce joli vers d'un Poëte du 13e ou 14e ſiècle:
Oncques (jamais) n'ama qui s'en peut retraire.
(12) Mais.
(13) Crier.

LA chofe qu'on ne peut amander ne drecier (1)
Nus preud'hom ne la doit élever n'efaucier (2).
Que au befoin peut-on fon ami éprouver.

Ces maximes ont été répétées bien des fois depuis ; cette autre devroit être gravée dans le cœur des fouverains :

ROIS qui fet (3) trahifon ne doit eftre efgardé (4),
Ne tenir le royaume, ne couronne porter.

Voulez-vous avoir une idée de la manière dont les Poëtes de ce temps peignoient le retour du Printemps & le lever de l'Aurore, lifez ces fept vers de Huon de Villeneufve :

CE fut après la Pafque que ver vet à declin
Que floriffent cil pré & cil gaut fon foilli,
Que chantent cil oifel haut & cler & feri ;
Lors change folle dame l'amor de fon mari.

C'eft-à-dire : „ Après Pâques, lorfque l'hiver eft fur fon „ déclin, les Prairies fleuriffent, les bois s'ornent de feuilles, „ les oifeaux chantent d'une voix claire & fonore, & la femme, „ plus amoureufe, s'abandonne à fon ami „.

LE jour s'eft esbaudis, belle eft la matinée,
Li folaux s'eft levez qui abat la roufée,
Li oifel chantent cler en la felve ramée.

C'eft-à-dire : „ L'Aurore annonce un beau jour, déjà le foleil „ naiffant fond doucement la brillante rofée, & les oifeaux „ chantent mélodieufement fur de tendres arbriffeaux „.

A ces images champêtres, oppofons la defcription d'un combat :

A bons efpiez tranchans ont la preffe rompue,
La peuffiez voir une eftour commencier,
Tant fort efcu trover tante lance brifier,

(1) Ni rectifier.
(2) Ecouter.
(3) Fait.
(4) Eftimé.

L'un par dessus l'autre choir & trebuchier,
De sang & de cervel va la terre couvrant.

C'est-à-dire : „ Les guerriers, à coups d'épées tranchantes, „ enfoncent l'armée ennemie : Là commence un combat redoutable; les lances trop foibles se brisent en éclats contre „ les boucliers immobiles; frappés de la mort, les combattans „ tombent l'un sur l'autre : La terre se teint de sang, & les cer-„ velles des têtes fracassées la rendent plus hideuse encore (8) „.

Robert de Reims florissoit quelque temps après les précédens. Il a composé les *Antithèses d'Amour*, où il fait ainsi le portrait de ce Dieu, & des personnes qui sont sous ses lois :

AMOURS est & male & bonne.
Le plus mesurable (1) enyvre,
Et le plus sage embaiconne (2).
Les délivrez emprisonne
Les emprisonnez délivre.
Chacun fet (3) mourir & vivre.
Et à chacun toult (4) & donne.
Et fole & sage est amors :
Vie & mort, joye & dolors.

. . . .

AMOURS est douce & amere
A celi (5) qui bien l'essaye.
Amours est marastre & mere :
Primes (6) bat & puis rapaie (7) :
Et cil (8) qui plus le compere (9)
C'est cil qui meins (10) s'en esmaye (11)
Amours va par aventure :
Chacun y pert & gaagne.
Par outrage & par mesure (12)
Sane (13) chacun & mehagne (14).

(1) Modéré.
(2) Trompe.
(3) Fait.
(4) Ote.
(5) Celui.
(6) Avant.
(7) Rapaise.
(8) Celui.
(9) Mérite.
(10) Moins.
(11) Emeut.
(12) Bonté.
(13) Guérit.
(14) Estropie.

Eurs (1) & mesadventure, (2).
Sont tosiors (3) en sa campaigne :
Pour c'est raisons & droiture
Que chacun s'en lot (4) & plaigne.

La lecture de ces anciens Poëtes, pour ceux qui n'y sont pas familiarisés, & qui, par conséquent, ne peuvent en sentir toute la naïveté, devient rebutante : souffrez cependant que je vous dise un mot sur Christine de Pise, & que je copie quelques vers de deux autres auteurs à peu près contemporains.

Christine naquit en 1364; ce fut vers ce temps qu'on inventa les chants royaux, les ballades, les rondeaux, les lais & autres pièces de Poësie de ce genre, qu'on néglige aujourd'hui, & dans lesquels cette illustre fille d'un père philosophe, indépendamment de ses ouvrages en prose, s'est distinguée. Les productions de sa muse, dit l'abbé le Beuf, lui acquirent l'estime non seulement des François, mais encore des étrangers. Je suis bien fâché de ne pouvoir transcrire aucun morceau des Poësies de Christine (9), dont les écrits, presque tous manuscrits, se trouvent à la bibliothèque du Roi; mais j'espère vous en dédommager par ces trois petites pièces de ce siècle. La première est un virelai de Henri de Croye :

Où gens d'armes logés sont,
Povres gens sont en mezaise;
L'un escorche, l'autre tond,
L'autre qui la fille baise,
Taste si l'anette pond,
Et l'hoste reçoit le bont
D'un baston, ne lui déplaise;
Si l'hostesse est trop mauvaise,
On lui fait passer le pont.
Brief, il n'est chose qui plaise
Où soudars viennent & vont;
Tout trébuche au plus profond,

(1) Bonheur.
(2) Malheur.
(3) Toujours.
(4) Loue.

S'il

S'il faut qu'un chacun se taise
Où gens d'armes logés sont.

Les deux autres sont des Rondeaux d'Eustache des Champs, qui vivoit vers l'an 1400.

A mon gré, j'aime la plus belle
Qui fut onc, ni jamais sera;
En parle qui parler voudra,
Jamais n'aimerai autre qu'elle:
Car les beautés qui sont en elle
Jamais femme ne les aura,
A mon gré.

C'est dommage qu'elle est mortelle:
Car, quand elle trépassera,
Toute beauté se passera,
Et n'en demourra point de telle,
A mon gré.

Rien n'est plus ingénieux & plus naïf que ces vers; ceux qui suivent ne le sont pas moins.

Tant que loyale vous serés,
Je suis à vous, n'en faites doute;
Mais, s'il vous échappe une goutte,
Je ferai comme vous ferés;
Si j'ai du bien, vous en aurés
Jusqu'à la mort, quoi qu'il me coute,
Tant que loyale vous serés.

Jamais plus loyal ne verrés,
Si à vous ne tiens; car some toute,
Vostre beauté si fort me boute,
Que je ferai ce que voudrés,
Tant que loyale vous serés (10).

Ces Rondeaux, ces virelais de ce bon vieux temps, ne sont-ils pas préférables à ces fades & longues épîtres, à ces madrigaux sans finesse, à ces épigrammes sans pointe, à ces impromptus maniérés dont nos recueils modernes sont inondés? Mais, sans vouloir faire l'apologie d'un genre que plusieurs écrivains ont traité de barbare, je vais vous entretenir de quelques Poëtes, que le 15ème. siècle, auquel je suis arrivé,

me fournit, & que les Éditeurs des *Annales Poëtiques* n'ont pas jugé à propos de recueillir, ou que, plus vraiſemblablement, ils n'ont point connus.

Le premier, Jacques Bugnin, étoit de Lauſanne; il obtint la cure de Saint-Martin de Vaux, qu'il abandonna pour embraſſer la règle de Saint-Bernard. Il fit, ſur ce changement d'état, un livre en vers, intitulé, *le Congé pris du Siècle Séculier*, imprimé à Lyon, en 1480, qui renferme, comme s'exprime du Verdier, *maintes bonnes ſentences*, telles que celles-ci:

NE plaide point à tort,
Bien que ſoit le plus fort.
Où juſtice n'a que le nom,
Le Prince a bien peu de renom.
Où les Princes ſont négligens,
Les pays en ſont indigens.

Ces maximes certainement ſont excellentes, mais elles ne donnent pas une idée avantageuſe du talent poëtique de Bugnin. Ces deux vers:

IL n'eſt rien plus décevable,
Que la femme ou bien le diable,

n'en donnent pas non plus une plus favorable de ſon goût.

Chriſtophe de Barrouſo, auteur du *Jardin amoureux, contenant toutes les règles d'amours*, poëme qui parut en 1501, n'en avoit pas davantage, lorſqu'il fit ces vers de onze ſyllabes, où il invoque la Muſe Calliope, que je ne place ici que parce que l'abbé Regnier, qui fit auſſi des vers de même meſure, vouloit perſuader le public qu'il en étoit l'inventeur:

INCITE ma langue, & trempe ma plume,
Inonde mon ſens de ton très-doux flume,
En telle éloquence & profond'maniere,
Que puiſſe rimer en cette matiere
Agréable choſe à la mie dive,
A laquelle ſuis tous les jours que vive.

Aujourd'hui, avec ce langage, on ne parviendroit pas à se faire aimer de sa maîtresse : & je doute qu'on ait jamais mis en usage les règles d'amour de Christophe de Barrouso.

Olivier Conrard, Cordelier, a exercé sa plume sur un sujet tout à fait opposé. Il a écrit en vers *le Miroir des Pécheurs*. Voici un échantillon de cet ouvrage :

> Lorsque tu vois des mortels la sépulture
> Regarde alors ta fragile nature,
> La briefveté de tes jours décroissans.
> Les uns qui là gisent en pourriture
> Des vers mordans la viande & pâture,
> Furent jadis au monde florissans.

Ce Cordelier avoit plus de facilité pour la Poësie Latine que pour la Françoise.

Bigot, Céleftin, né à Rouen, poëte du même genre que Conrard, a composé en vers le *Traité des quatre Novissimes*, qui commence par ces rimes :

> En ce livret-cy est touché
> De la malice de péché,
> De la mort & du jugement,
> Du ciel joye, & d'enfer tourment.

D'après ce morceau, on ne sera pas tenté d'entreprendre la lecture de l'ouvrage de Bigot.

Le célèbre Olivier Maillard, autre religieux, si connu par ses sermons burlesques & mordans, faisoit, au jugement de la Monnoie, joliment des vers : On en peut juger, dit-il, par une de ses ballades, rapportée par Pierre le Febure, dans le liv. II. *de son grand Art de Rhétorique*.

Un Prédicateur de ce temps, aussi singulier, c'est Pierre de Boves, qui farcissoit ses sermons latins de mauvais vers françois de sa composition. Rien n'est plus plaisant ; & personne, je crois, n'ayant parlé de ces sermons (11), c'est un motif de plus pour m'engager à en extraire quelques passages, auxquels je laisserai la latin. Dans celui pour le jour des Cendres, on lit :

SOUVIENS-TOY, homme, d'entendre
Que tu n'es que pouldreuse cendre.

Quasi vellet Ecclesia cuilibet hodiè suscipienti
Cineres sic proloqui & conditionaliter arguere:

SE (1) tu veulx que tentation
Ne puisse à son effet venir:
Se tu veulx ton affection
Et ton ame nette tenir:
Se tu veulx la déception
Des faux ennemis prévenir:
. . . .
Accorde ta condition
Que tu dois cendre devenir.

Suit après le texte latin, où, en commentant ces vers, on les répète encore. Dans un autre sermon, voici comment l'esprit malin s'y prend pour nous séduire :

Diabolus, invadendo nos, incipit
comme cault (*rusé*) espieur;
Procedit
comme traiste flateur:
Concludit
comme faulx conseilleur.

Mais, comme je suis loin de vouloir plaisanter sur des choses qui devroient être sérieuses, j'abandonne ces sermons latins, entremêlés de rimes françoises, pour passer à des Poëtes qui écrivoient, ou à la fin du 15ème siècle, ou au commencement du 16ème. Il paroît qu'on aimoit alors à versifier les sujets les plus ingrats. Le goût ne guidoit pas encore l'homme de lettres sur l'objet qu'il vouloit traiter. Guillaume Brunel, médecin à Toulouse, donna au public, en 1513, un ouvrage en vers pour se préserver de la peste. Dieu nous garde de cette maladie & de la lecture de ce livre, qui, d'un bout à l'autre, est écrit d'un style plat & rampant. L'auteur, après avoir conseillé de s'éloigner des femmes, ajoute :

(1) Si.

Je ne dis pas qu'en mariage,
Afin qu'on puiffe avoir du fruit,
Vous ne faffiez aucun ouvrage
De tard en tard, ainfi que duit, *&c.*

Ceci me conduifant naturellement aux dames, je penfe devoir vous faire obferver qu'outre celles qui ont cultivé la Poëfie, & dont les éditeurs des *Annales* ont fait mention, il en exifte d'autres, qui n'ont pas moins eu de célébrité. Jeanne de la Fontaine, du Berri, étoit, dit la Croix du Maine, recommandable par fon favoir. Elle mit en vers françois la *Théfeïde* de Bocace, & compofa d'autres Poëfies, qui, du temps de l'auteur cité, n'étoient pas encore imprimées; je doute qu'elles l'ayent été depuis. Jean Second, bon Poëte latin, déplore la perte de cette dame, dans ce vers:

. . . Joannæ hoc Fontanæ habet offa fepulchrum.

Et, dans cet autre, il fait l'éloge de fon génie poëtique:

Noverat & quicquid Franca Poefis habet.

Jeanne de la Fontaine mourut en 1536. Je ne puis en féparer Anne de Graville, qui s'exerça auffi, & en même temps, fur le même fujet que la précédente avoit traité. Ce fut par le commandement de la Reine Claude, époufe de François I, qu'elle traduifit les *Amours d'Arcite & de Palémon*, tirées de la *Théfeïde*. Du Verdier en rapporte le commencement que je vais tranfcrire:

Victorieux en armes & amours
Fut Théféus; après que plufieurs jours
Eut féjourné en l'Amazone terre,
Où Cupidon & Mars lui firent guerre,
Lefquels vainquit & Hypolite auffi.

Anne de Graville étoit fille de Louis de Graville, créé amiral en 1487. Son ouvrage n'a point été imprimé; on le conferve à la bibliothèque du Roi. M. de la Monnoye remarque que ces deux dames avoient beaucoup de talent pour la Poëfie.

Jeanne Gaillarde, Lyonnoife, n'en avoit pas moins, fi l'on en juge par ce Rondeau, la feule production peut-être qui nous

soit restée d'elle (12), adressé à Marot, en réponse à un Rondeau de ce Poëte fameux, où, en la louant, il l'avoit comparée à Christine de Pise :

De m'acquitter je me trouve surprise
D'un foible esprit, car à toy n'ay savoir
Correspondant : tu le peux bien savoir,
Veu qu'en cest art plus autre l'on te prise.
Si fusse autant éloquente & aprise,
Comme tu dis, je ferois mon devoir
De m'acquitter.
Si veux prier la grace en toy comprise,
Et tes vertus, qui tant te font valoir
De prendre en gré l'affectueux vouloir,
Dont ignorance a rompu l'entreprise
De m'acquitter.

La ville de Lyon (13) n'étoit pas la seule qui pouvoit, vers ce temps, se vanter de posséder des dames que les Muses daignoient favoriser; Toulouse en avoit aussi. Françoise-Marie, Cathérine-Fontaine, & quelques autres de cette ville, nous ont transmis leurs vers dans le livre intitulé : *La Requête faite & baillée par les Dames de Toulouse aux Maîtres & Mainteneurs de la gaie science de Rhétorique*, &c. La première, dans un rondeau, se récrie sur ce qu'on défendoit aux femmes la lecture des saintes écritures :

En contre Dieu quelques hommes infames
Veulent défendre à nous, pour être femmes,
Voir l'évangile & les beaux propos saints :
Dignes en sont de reproches & blasmes, &c.

Et la seconde, dans ces vers, fait ainsi l'éloge des Poëtes :

Qui rimes fait,
Grand los acquiert;
Moult est parfait
Qui tel art sert :
Plusieurs biens pert
Qui point n'en fait;
Rimeur expert
Grandement plait.

Il est sot & maudit.
Qui point ne fait aimer.
Qui des rimeurs médit,
Il est fort à blâmer;
Qui rimes veut aimer
Vertueux sera dict;
Trop est à déprimer
Qui des rimeurs médit.

Mais, si vous lisez ces vers comme si c'étoient des vers de dix syllabes, c'est-à-dire, si vous les liez ensemble, ainsi :

Qui rimes fait, il est sot & maudit, &c.

Vous aurez alors un sens tout opposé. Parmi les autres dames Poëtes du 16ème siècle, que je pourrois choisir, je m'arrêterai de préférence aux deux suivantes.

Philiberte de Fleur étoit probablement du Mâconnois ; elle avoit épousé Jean de la Baulme, qu'elle eut le malheur de perdre jeune encore. Elle en témoigna ses regrets dans un Poëme, qui a pour titre : *Soupirs de la Viduité*, où, par ces vers, que du Verdier a insérés dans sa *Bibliothèque Françoise*, il paroît que Philiberte avoit de la sensibilité & un certain talent pour la versification :

Mon cœur, surpris d'une extresme tristesse,
Faict, ô mon Dieu, qu'à toy ma voix s'adresse;
Te suppliant n'avoir à déplaisir,
Si, par ces vers, faits à peu de loisir,
Je tâche au vray d'exprimer & d'écrire
Ce que mon cœur affligé ne peut dire,
Puisque je suis privée de celuy
Qui étoit mien, & moy seule pour luy,
Seule pour luy réservée & choisie,
Pour de tous points, vivre à sa fantaisie.

Ce qui n'étoit pas difficile, si le portrait qu'elle fait de son mari est véritable; aux qualités du cœur, il joignoit des connoissances utiles & agréables :

Étant pourvu d'un bon entendement
S'étoit acquis un parfait jugement
En Poësie, ès accords de Musique,
Puisés au fond de la mathématique:
Bref, il étoit accomply & parfait ....
Moy donc étant heureusement réduite
Sous son pouvoir, par sa sage poursuite,
Luy obéy l'espace de dix ans
Avecques l'heur qu'ores plus je n'attens:
J'attends plutôt de voir finir ma vie

Par ce regret, qui fâcheux m'y convie.
Mais de quoy sert ce triste lamenter?

En effet, malgré ces regrets & ces protestations elle se consola de la perte de ce premier mari dans les bras d'un second. Le Poëme de la *Viduité*, & les autres Poësies de Philiberte de Fleur, que du Verdier avoit vues, n'ont point été imprimées.

Magdelaine de l'Aubespine, aussi illustre par son esprit que par sa beauté & sa naissance, avoit épousé Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, qui nous a laissé des *Mémoires*. Elle étoit l'ornement de la cour de France. La Croix du Maine ne sait trop la louer : „ Cette dame, dit-il, est si heureuse à composer en prose & en vers, qu'elle attire un chacun à la contemplation de tant de vertus qui reluisent en elle „. Elle mit en vers françois les *Epîtres d'Ovide*, & composa plusieurs Poëmes de son invention, qui, je crois, n'ont point paru; du moins, du temps de la Croix du Maine, on ne les avoit pas encore livrés à l'impression : Ronsard célébra Magdelaine de l'Aubespine dans ses Poësies, & Bertaud fit son épitaphe. Elle mourut à Villeroy, en 1596, âgée de cinquante ans.

Ces dames ne sont pas les seules que j'aurois pu rappeler ici; j'aurois pu citer, entre autres, une duchesse de Croy & d'Arschot qui se plaisoit à cultiver la Poësie (13); mais, comme je l'ai dit à la première page de cette Lettre, mon projet n'est pas de faire connoître tous les Poëtes que les Éditeurs des *Annales* ont oubliés dans leur recueil. Je vais à présent passer en revue une partie de ceux qui ont publié leurs ouvrages depuis 1536 jusqu'au commencement du 17ème siècle.

Les *Emblèmes latins* d'Alciat, imprimés pour la première fois en 1536, obtinrent l'accueil qu'ils méritoient : toutes les nations, en les traduisant, se les approprièrent. Jean le Fèvre, de Dijon, Chanoine de Langres & Secrétaire du Cardinal de Givry, les rendit en vers françois la même année. L'emblème, que je vais copier, pour donner une idée de la manière de

verſifier du traducteur, prouve qu'il faut s'attacher à l'eſprit, & non à la beauté du corps :

> UNE teſte faicte de marbre
> Fut ung jour du regnart trouvée
> En paſſant par deſſoubz ung arbre,
> Laquelle il euſt tantoſt levée.
> Voicy teſte bien achevée,
> Dit-il, & d'ung art moult nouveau :
> Mais elle eſt en ung point grévée,
> Car elle n'a point de cerveau.

Ce livre, exécuté en caractères gothiques, eſt orné de petites figures ſur bois, préférables à la traduction, qui ſouvent eſt infidelle. Jean le Fèvre, mort en 1565, âgé de 72 ans, eſt auteur d'un Dictionnaire des Rimes, qui, depuis, a été ſurpaſſé par celui de Richelet.

Le catalogue des ouvrages de Jean Fournier, de Montauban en Querci, que rapporte la Croix du Maine dans ſa *Bibliot. Franç.*, atteſte & ſon affiduité & ſon amour pour le travail. Il paroît qu'il débuta dans la carrière des Lettres par des recueils de Poëſies. Il écrivit deux cents Épigrammes érotiques, & 19 Chanſons qui parurent à Toulouſe. Comme les autres Poëtes de ce temps, il fit auſſi pluſieurs Sonnets, &, ſans parler de quelques autres productions, il traduiſit en vers les 15 premiers chants du *Roland furieux*, qu'il a diſtribués, comme dans l'italien, par ſtances. Quelques vers de ces chants pourroient faire ſoupçonner qu'on trouveroit de bonnes pièces dans ſes autres œuvres que je n'ai pas. Cette traduction littérale vit le jour à Paris, en 1555, chez Chriſtophe Plantin; elle eſt dédiée à François de Lorraine, duc de Guiſe, à qui l'auteur étoit peut-être attaché. Dans cette dédicace, Fournier fait voir l'utilité du Poëme de l'Arioſte; entre autres choſes, il dit :

> SI vous cherchez la force & la valeur
> D'un Chevalier, qui, pour l'heur & malheur,
> Se ſoit ſouvent en honneur eſprouvée,
> Elle eſt ici au bon Rogier trouvée.
> Si vous cherchez un honnête déſir

D'amour, qui vient les plus nobles faisir,
Vous trouverez l'affection Royale
Tant en Rogier, qu'il n'en est point d'égale.

L'abbé Goujet observe que Fournier, dans son *Roland*, auroit dû s'exprimer avec plus de correction, & donner plus d'ame & de noblesse à sa poësie; mais peut-on exiger ces qualités dans un traducteur du 16ème siècle? Au reste, on y rencontre quelquefois des stances heureuses & fidellement rendues, telles que celles-ci:

Tous animaux, lesquels sont en la terre
Vivent en paix, & tranquille est leur faict;
Ou bien, s'ils ont débat & se font guerre,
A la femelle oncq le mâle n'en fait;
L'ourse avec l'ours seure par le bois erre,
Près du lion la lionne se plait;
Avec le loup la louve est sans contrainte,
Et du taureau la vache n'a point crainte.

Quelle furie & peste tant infame
Vient à troubler les humains vicieux?
Qu'on oyt toujours le mari & la femme
S'entrepincer de mots pernicieux?
S'esgratigner d'oultraige qui diffame
Baigner de plainćts les lits solacieux?....

Si je ne craignois les longueurs où ces citations pourroient m'entraîner, il ne feroit peut-être pas indifférent d'offrir encore aux amateurs de notre ancienne Poësie quelques stances du *Roland furieux* de Jean Fournier, surtout dans ce moment où deux ou trois de nos Poëtes s'occupent à traduire en vers tout le Poëme de l'Arioste.

Le Tasse a aussi trouvé, dans ce temps, des traducteurs; l'un, René de l'Orme, gentilhomme Bréton, n'a traduit, ou plutôt imité, que les *Amours d'Olinde & de Sophonie*, sujet tiré du second livre de *la Jérusalem délivrée*. Du vivant de du Verdier, c'est-à-dire en 1585 (14), le poëme de René de l'Orme étoit encore manuscrit, il nous en a conservé ces quatre vers:

JA ton camp, Godefroy, tu ranges en bataille,
Pour te rendre vainqueur de la sainte muraille,
Où le Sauveur Jesus, de son sang précieux,
Vint laver les péchés du monde vicieux :

L'autre, Jean du Vigneau, sieur de Warmont, né à Bordeaux, ne s'est pas contenté d'imiter quelques morceaux du Tasse ; il a traduit assez littéralement tout son poëme, en 1595. Cette traduction, qui pouvoit être bonne alors, ne seroit pas lue aujourd'hui. Je n'en tirerai que ces huit vers, extraits du discours d'un Vieillard à Renaud, au 17ème chant :

SEIGNEUR, ne pensez pas que, sur les douces fleurs,
Près des ruisseaux coulans, parmi les chants flatteurs
De Syrènes, parmi les Nymphes amoureuses,
Et sous les toits mignards des branches ombrageuses,
Mais bien sur un mont aspre, espineux, rude & haut,
L'honneur & la vertu retrouver il vous faut
Qui ne sent chaud & froid, qui ne sue & ne gele,
Ne s'acquerra jamais une gloire éternelle.

La *Diane* de Georges de Monte-Mayor eut aussi son interprète dans la personne de Nicole Colin, Chanoine de Rheims. Cet ouvrage, espèce de Poëme pastorale, est entremêlé de plusieurs chants en vers. On y trouve encore des Chansons ; entre autres, ces couplets d'un vaudeville, qui sont assez ingénus :

CONTENTEMENS d'amours divers,
Qui si tementement arrivez,
Si venez, pourquoi partez-vous?

A peine achevez de venir,
Après estre tant désirez,
Que ja estes déliberez
De vous absenter & partir.

SI vous voulez si tost fuir,
Puisqu'en tristesse me laissez,
Contentemens, ne m'approchez.

Le premier couplet de ce vaudeville a certainement fourni ce refrain :

CONTENTEMENT d'amour très-dous,
Si venez, pourquoy fuyez-vous.

Refrain d'une complainte moderne, insérée dans l'*Histoire amoureuse de Pierre le Long & de sa très-honerée dame Blanche Bazu*, &c. Cette production est un roman d'une naïveté admirable, où l'auteur, M. de Souvigni, a très-bien imité le style ancien de nos bons aïeux.

On entreprit de même, dans ce siècle, la traduction des beaux Poëmes de l'antiquité. Richard le Blanc, écrivain laborieux, traduisit en vers les *Georgiques*, les *Bucoliques* de Virgile, & les *Jours* d'Hésiode. Il avoit, dit l'abbé Goujet, de la capacité & peu de goût. Mais je laisse ces vieux traducteurs, dont une bonne partie n'a point été connue des Éditeurs des *Annales Poëtiques*, pour m'occuper d'autres Poëtes François.

Roland Betholand, jurisconsulte Limousin, se délassoit de l'aridité de son état avec le commerce des Muses Latines & Françoises. Son recueil de Poësies, dans la dernière de ces langues, imprimé à Bourges en 1558, contient deux églogues sur Macrin, Poëte Latin, des Sonnets, des Épigrammes & autres pièces. Dans une de ces églogues, Menalcas, s'adressant à Tytire, lui dit:

PUISQUE, seuls en ces bois, nous nous sommes, tous deux,
D'avanture trouvés, il est bon, si tu veux,
Mon Tytire, qu'assis sous l'épaisse coudrette,
Qui se joint à l'ormeau, nous enflions la musette,
Pour chanter nos amours, *&c.*

Ce n'en est pas le moment, répond Tytire; n'avons-nous pas, continue-t-il, à regretter le perte de Macrin, ce chantre favorisé des Dieux? Ils s'étendent donc dans deux cents vers sur les louanges de cet auteur. Betholand a du feu & de temps en temps de l'énergie, mais il paroît avoir pris Ronsard pour modèle: ce qui le rend quelquefois obscur & ampoulé.

De tout temps la Religion a été l'objet des hommages des Poëtes. Le 16ème siècle en a produit plusieurs; j'en annoterai ici quelques uns. Albert Badinot, Poitevin, a fait imprimer,

en 1560, ſous le titre de *Chriſtiade*, des Sonnets, des Odes, des Cantiques, où il célèbre ce qu'il y a de plus ſacré dans notre Religion. Du Verdier nous donne un échantillon du ſtyle de ce Verſificateur dans un Sonnet, dont je tranſcrirai une partie:

> QUI veut de Dieu tous les ſecrets comprendre,
> Ses ſaints conſeils, ſa haute majeſté,
> Ses jugemens, l'excès de ſa bonté,
> Quand il a fait cà bas ſon Fils deſcendre:
>
> QU'IL vienne ici en un crible entreprendre
> Tarir la mer, conter l'infinité
> Des flots enflés par le vent irrité,
> Ou meſurer la phrigienne cendre, &c.

Accaſſe d'Albiac, Pariſien, ſavoit l'hébreu, c'eſt ſur ce texte qu'il publia, en 1552, une verſion en vers du *Livre de Job*, & qu'il diſtribua, en 1556, par *Cantiques*, les *Proverbes de Salomon* & *l'Eccléſiaſte*, d'où ces maximes ſont tirées:

> MIEUX vault le bon renom, que l'onguent précieux;
> Mieux le jour de la mort à l'homme vertueux,
> Que le jour du feſtin de ſa nativité.

En 1560, Albiac mit encore en cantiques des paſſages du *Vieux* & du *Nouveau Teſtament*.

Charles de Navières, de Sédan, a fait auſſi des *Cantiques ſaints*, imprimés à Anvers en 1579. La Muſe de cet écrivain n'étoit pas toujours chrétienne. Son lourd Poëme de la *Renommée* ſur le Roi Charles IX, en cinq chants preſqu'entièrement compoſés dans le goût de ces trois mauvais vers:

> Jà dedans les poinſſons fumoit le mouſt d'Evan,
> Jà ſautoit de Cerèz le froment ſur le van,
> Pour eſtre réſervé à uſure meilleure, &c.

doit diſpenſer les lecteurs de lire ſes Cantiques. Ceux de Jean Maugin, de la ville d'Angers, ſes Vers ſur l'*Apocalypſe & dix Hiſtoires du Nouveau Teſtament*, ne valent guère mieux. Il eſt encore auteur du Poëme de *Cupidon & Pſiché:* ouvrage très-médiocre qui vit le jour à Paris en 1557, & dont Maugin a puiſé le ſujet dans l'*Ane d'or* d'Apulée.

Antoine de la Croix, autre rimailleur de la même force, publia, en 1561, une Tragi-comédie sous ce titre : *Les Enfans dans la Fournaise*, sujet pris du 3ème chapitre de Daniel, à laquelle il a ajouté le *Cantique des trois Enfans*. Cette pièce, sans distinction d'actes ni de scènes, est ornée de chœurs, dont voici un morceau :

QUE sert toute la sagesse,
Que sert toute la richesse
Ici aux pauvres humains ?

. . . .

Que sert-il que l'on propose
Faire telle, ou telle chose,
Sauver la vie ou son bien,
Défendre un tel, tel destruire
Quand, pour ayder ou pour nuire,
De soy-même on ne peut rien.

Lancelot de Carle, évêque de Riez, à qui la Croix du Maine accorde le titre d'excellent Poëte François, fit plusieurs ouvrages en vers, tant sur des sujets pieux que sur d'autres, dont on peut voir la liste dans la *Bibliothèque Françoise* de l'auteur cité, & dans celle de du Verdier. Entre ses productions poëtiques, on en distingue une curieuse : c'est une épître, qui contient le procès criminel de l'infortunée Reine Anne de Boulen. Lancelot étoit très-estimé des savans : Ronsard, Joachim du Bellay & le chancelier l'Hopital ont beaucoup loué ses Poësies.

J'interromps ici, pour éviter la monotonie, la nomenclature de ces Versificateurs chrétiens, & je reprends celle des Poëtes qui ont écrit sur toutes sortes de matières.

Conrard Badius, Imprimeur habile & d'une érudition profonde, fut Ministre à Genève & ensuite à Orléans, où il mourut de la peste, en 1562. Il est plus connu par sa traduction de l'*Alcoran des Cordeliers*, que par le livre en vers, intitulé, *les Vertus de notre maître Nostradamus*, où il caractérise ainsi ce prophète ridicule :

J'OUBLIOIS de dire, en un mot,
Qu'il rime comme poix en pot....

Ses vers sont faicts à estriviere,
Fort courts devant, & longs derriere,
Et sont nez, soubs tel horizon,
Qu'il n'y a ny sens, ny raison:
Tellement que ce docte Homere
Semble estre fils de sotte mere,
Qui jadis rimoit en dormant,
Ou plustôt dormoit en rimant.

Conrard Badius imprima lui-même cette Satyre, l'année de sa mort.

En 1560, il sortit des belles presses du célèbre Christophe Plantin, à Anvers, un recueil d'Odes de Charles de Rouillon. Dans une de ces odes, adressées à différentes personnes, de Rouillon dit à Charles Utenhove:

Mais, ainsi que le soleil
Surpasse le teint vermeil
De quelque estoile luisante:
Ainsi les gens de savoir
Font, entre les autres, voir
Leur doctrine florissante.

C'est du Verdier qui nous a transmis cette strophe. Comme je ne possède pas ces odes, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages dont j'ai parlé, je ne puis les apprécier. Ce Charles Utenhove, né à Gand, en 1536, étoit versé dans les langues savantes. On a de lui des Vers françois sur la mort de Henri II, & sur celle de Joachim du Bellay (14), imprimés, avec ses autres pièces en différentes langues, à Paris, en 1560, chez Robert Etienne.

Le recueil de Poësies de François le Duchat, de Troyes en Champagne, a paru en 1561. On y trouve *Agamemnon*, tragédie bien médiocre, *Lucrèce & Tarquin*, poëme imité d'Ovide, & une Idylle de Théocrite que le Duchat appelle *l'Idole vengeur*, où l'on rencontre quelques vers passables, tels que ceux-ci:

La rose au matin belle, au soir passe, flétrit.....
..... le teint change aux blanches girofiées;
La blanche neige aussi coule aux moites vallées,
.... & la beauté tousiours,
Non plus que la jeunesse, aux belles n'a son cours.

La Croix du Maine lui donne encore la tragédie de Susanne. Le Duchat étoit meilleur poëte latin que françois (15).

Nicolas Filleul, de Rouen, a aussi parcouru la carrière dramatique. Nous avons de lui deux tragédies, *Lucrèce* & *Achille*, représentées en 1563, & une comédie, *les Ombres*, représentée en 1566. Dans la tragédie de *Lucrèce*, il imite ainsi le fameux passage d'Horace, *justum & tenacem*, *&c.* :

CELUY qui, constant, embrasse
La justice & la vertu,
Par la mutine menace
Du peuple il n'est combattu;
Ny même par la colère
D'un tyran à tort sévère;
Car si Jupiter iré,
Voulant l'univers dissoudre,
Décochoit d'un coup sa foudre,
Il meurt des cieux assuré.

Dans sa comédie des *Ombres*, il donne ce conseil, pour éviter les traits déchirans de l'amour :

CELUY qui va, dévot, cueillir, au jour de fête,
Les fleurs, pour couronner de ses bons Dieux la tête,
Et qui, dès le matin, mène aux champs ses troupeaux,
Jusqu'à temps que Phébus débride ses chevaux,
Celuy ote à l'Amour l'arc, la trousse & les flèches.

Les amans, selon le même, ne font un portrait si flatteur du fils de Vénus, que parce que,

SOUS la grandeur d'un Dieu, on pèche librement.

Nicolas Filleul, que la Croix du Maine qualifie de docte & excellent Poëte François, a encore composé plusieurs églogues. C'étoit un écrivain laborieux.

Jean Figon, de Montelimart en Dauphiné, ne l'étoit pas moins. En 1556, il fit part au public d'un livre de Poësies, intitulé, *Poëtique Trophée*, qui contient des odes, des épîtres & des épigrammes. En 1558, il fit imprimer ses Poëmes de la *Course d'Atalante*, & de la *Victoire d'Hippomène*. Je ne m'arrêterai pas sur ses

ses autres ouvrages, & je ne ferai qu'indiquer les quatre Poëtes qui suivent, parce que je ne puis citer aucun de leurs vers.

Philibert Grandil, capitaine d'Anton, est auteur d'un volume de diverses pièces, qui a pour titre : *Devises, Sentences & Dictons Poëtiques*, &c., imprimé en 1560.

On a de Joachim de Coignac, de Châteauroux en Berry, le poëme du *Bastion & Rempart de Chasteté, à l'encontre de Cupidon & de ses armes*, &c., & plusieurs épigrammes. Le *Géant Goliath*, tragédie du même, a paru séparément.

Gerland, gentilhomme de Bresse, étoit, au jugement de du Verdier, un bon Poëte François. Il nous a laissé la tragédie de *Montgommery*, sujet national qui rappelle les évènemens malheureux de la France depuis la mort de Henri II jusqu'en 1573; deux discours, la *Religieuse* & le *Purgatoire*, & quelques autres *excellentes pièces*, selon l'auteur cité, qui n'étoient pas encore imprimées en 1584. Philiberte de Fleurs, dame dont j'ai dit un mot dans cette lettre, a fait une réponse au deuxième des discours de Gerland.

Jacques de Boulongne, Liégeois, est le seul Poëte de ma patrie dont on lit l'article dans les *Bibliothèques Françoises*, de la Croix du Maine & de du Verdier. C'est ce qui m'engage à en faire ici mention. Je me propose, dans un ouvrage particulier, sur l'histoire Littéraire du pays de Liége, de montrer que la Poësie Françoise n'a pas été si négligée chez nous qu'on le croit communément. Mais, pour revenir à Jacques de Boulongne, ses Poësies ont été recueillies à Anvers, en 1555, avec celles de Gilles de Boileau, nom qui auroit dû tirer ce dernier de l'oubli (16).

Soffrey Calignon méritoit aussi, à plus d'un titre, d'être plus connu. Président à la Chambre de l'Édit de Grénoble & Chancelier de Navarre, Calignon avoit la confiance de Henri le Grand : il fut le principal rédacteur du fameux Édit de Nantes. De plusieurs Poëmes qu'il avoit composés, nous n'avons plus qu'une *Satyre contre les Femmes*, de près de trois cents vers, que du Verdier nous a heureusement conservée. Cette satyre, dit M. de la Monnoye, n'est pas mal versifiée pour le temps. Il auroit

dû ajouter, que peu de pièces alors auroient pu entrer en parallèle avec celle-là. Vous en jugerez par l'extrait que je vais en faire, en regrettant de ne pouvoir la transcrire entièrement. Elle commence par ces quatre vers :

TRIOLZ, c'est un abus des hommes de notre âge
De vouloir adoucir, par un doré langage,
La rigueur d'une ingrate, & d'un gentil foucy,
Lui prêcher doucement l'amoureuse mercy.

Ce n'étoit plus alors le temps où l'on reconnoissoit l'empire de la vertu, où les vers des Poëtes enflammoient les cœurs de leurs Maîtresses :

IL est vrai que, du temps de la saison dorée,
L'on voyoit la vertu seulement adorée ;
Que les Dieux habitoient en ce monde nouveau ;
Que l'amour ne portoit ny trousse, ny flambeau ;
Mais, sans faire sentir sa cruelle pointure,
Se guidoit librement sous les lois de nature.
Il est vrai, dis-je, alors, que la Muse servoit
D'escort aux amoureux, & celuy qui savoit
Découvrir doucement sa passion enclose,
En l'école d'amour profitoit quelque chose :
Mais, depuis que le temps, d'un vol précipité,
De ce siècle premier souilla l'intégrité,
Et qu'au siècle d'airain l'avarice rouillée
Altéra des humains la poitrine souillée,
La vertu s'envola, & la troupe des Dieux,
La foy, la piété s'éclipsa de nos yeux,
Et, dans le plus touffu des forêts hérissées,
S'écarta le troupeau des Muses offensées.

Si Apollon ne familiarise plus les belles, l'or est l'amorce

QUI charme, qui contraint, qui seule fait sentir
Aux femmes l'éguillon de l'amoureux désir.

Calignon rapporte en exemple Jupiter, qui, pour jouir de sa maîtresse, se changea en pluie d'or ; & il compare les femmes à la statue de Memnon qui attendoit pour parler, que le soleil dardât ses rayons sur elle :

A cette idole-là j'accompare la femme.
Découvrez-luy cent fois le tourment de votre ame,
Versez dix mille pleurs, faites mille soupirs,
Accusez sa beauté, mère de vos désirs,
Priez, idolastrez, elle sera muette,
Dédaigneuse, farouche à votre humble requeste.
Mais, si quelque joyau, dépouille du levant,
Quelque perle érithrée, ou quelque diamant
Brille devant les yeux de ces belles cruelles,
Vous les verrez brusler de vives étincelles,
Aux Œuvres de Cypris facilement ployer,
Et faire en un besoin office de prier.

Au lieu que les Poëtes, qui, déployant

.... les traits de leurs plumes subtiles,
De ces vaines beautés ont paré leurs écrits,

ne s'attirent que leur mépris. L'auteur raconte plus loin une aventure qui lui étoit arrivée. Dans sa jeunesse, il avoit aimé. Tout le monde aime à cet âge. Il avoit pour rival un vieillard, dont il fait un portrait peu flatteur :

J'avois pour concurrent un vieillard froid & pâle,
Qui jà tenoit le pied dans la barque fatale;
De son œil catherreux distilloit un ruisseau,
La roupie coulant lui glaçoit le cerveau,
Son corps étoit semblable à une anatomie,
Son visage au tableau d'une cosmographie, &c.

Il fut cependant préféré, parce qu'il étoit plus riche. L'amant malheureux vouloit se donner la mort, lorsqu'heureusement un génie, pour le détourner de ce dessein, vint lui tenir ce langage:

N'espère pas, dit-il, vu ta condition,
D'être plus que les Dieux, vuide de passion.
Ne sais-tu d'Apollon la peine infortunée,
Qui, voulant embrasser la fille de Pénée,
Jeune, brave & gentil, n'épousa qu'un laurier?....
Ne vois-tu, d'autre part, sans égard de mérites,
Qu'Éricine la belle, & l'une des Carites,
Épousent à l'envi un forgeron boiteux,

La butte, la risée & la fable des Dieux?
Ne sais-tu le malheur de ce Romain Joconde (17),
Qui de beauté parut la merveille du monde?
Ne sais-tu les erreurs du Prince des Lombards?
Si les Dieux sont sujets à semblables hasards,
Si les Rois vont courant cette bourrasque dure,
Es-tu, plus que les Rois, fils aîné de nature?

Après ces mots, le génie disparoît; & Sofrey Calignon, consolé sans doute, esquisse le portrait des femmes légères & volages, qui, se jouant de leurs amans,

Se mocquent de leur mal, & renvoyent ces foux,
Payez d'un *je ne puis*, ou d'un *retirez-vous*.

Le Poëte, ayant exhalé une partie de sa bile, convient:

. . . . qu'il s'en peut rencontrer
Parmy tant de milliers, quelque douce à traiter;
Et je confesserai, par erreur de nature,
Qu'on en pourroit trouver quelcune à l'adventure.

Ces vers rappellent ce trait si connu de la satyre de Boileau, sur le même objet:

On peut trouver encor quelque femme fidelle,
Sans doute; &, dans Paris, si je sais bien compter,
Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer.

Mais, continue Calignon,

. . . . quand elle seroit un miroir de douceur,
Telle bonté ne peut apporter que malheur.
Regarde dans Homère, Hélène ou Pénélope,
Dont l'une la Phrygie arma contre l'Europe,
Et fit du sang Grégeois, & du sang des Troyens,
Par dix ans ondoyer les murs Neptuniens!

Après quelques autres invectives encore, l'auteur donne à son ami un conseil très-prudent:

Si toutefois, Triolz, la dame que tu sers,
Pour qui dernièrement tu m'envoyas des vers,
Est honnête, gentile, & belle & bien apprise,
Et d'un pareil amour ton amour favorise,

Adore-la, fers-la, garde foigneufement
Le tréfor que le ciel nous donne rarement.

En cas qu'elle devînt inconftante, cet autre confeil n'eft pas moins bon;

Si Vénus envers toy eft farouche & cruelle,
Chaffe-moy par les vers l'humeur qui te martelle;
Malheureux eft l'ouvrier, qui n'a n'y le pouvoir,
Ny le moyen d'ufer de fon propre favoir.

Par ces différens morceaux, vous apprécierez aifément cette fatyre, où il y a cependant des vers de mauvais goût, qui fe reffentent du fiècle où elle a été faite; tels font ceux où on compare les femmes à une chèvre:

Semblables à la chèvre, excepté qu'elles n'ont,
Ny la barbe au menton, ny les cornes au front:
Car c'eft pour leur mary dont la tête s'appelle
Un Parnaffe fourchu à la pointe jumelle...

Sofrey Calignon mourut à Paris, en 1606, âgé de 56 ans & quelques mois. Il étoit l'ami de l'illuftre de Thou (18).

Les femmes ont été de tous temps en butte aux railleries des Poëtes; &, de tous temps auffi, elles ont mérité nos hommages. Avant Sofrey, Pierre Bouchet, Rochellois, avoit traduit en vers françois un Poëme très-mordant contre elles, compofé en latin par Jean Olivier, Évêque d'Angers. C'eft un ramaffis de tous les maux dont on accufe les femmes;

L'une émeut guerre horrible entre les villes;
L'autre, flattant fon mari, l'empoifonne;
L'autre devient furieufe perfonne.....
Bref à tout mal, la femme s'évertue.
Sait-on pas bien quelles furent Helaine,
Et Clytemneftre, & Médée inhumaine,
Circe & Althée, & de Lemne les dames,
De leurs maris les meurtrieres infâmes?

On pourroit répondre à ce méchant poëme, publié en 1548, en compilant tout ce que le beau fexe a fait de biens; & on devroit certainement alors, à la traduction de cet ouvrage in-

ſpide, un très-bon livre. Aux traducteurs que j'ai déjà fait connoître dans cette Lettre, j'ajouterai ceux-ci.

Gilbert Damalis fit paroître, en 1558, le *Procès de trois Frères*, tiré des déclamations latines de Philippe Béroalde. Ces trois frères ſont, le jeu, l'ivreſſe & l'amour, comme nous le montrent les premiers vers de l'argument de ce livre :

> CE petit livre, en forme de procès,
> Mis en avant, taxe les trois excès,
> Qui font des maux au monde innumérables;
> Le jeu, le boire & les actes damnables
> De Cupidon, *&c.*

Quatre ans auparavant, Gilbert Damalis avoit mis ſous preſſe le *Sermon du grand Souper*, en vers, ſujet pris du 14e chapitre de l'Evangile de ſaint Luc.

Lanteaume de Romieu, gentilhomme natif d'Arles en Provence, a traduit, en 1560, du latin en vers françois, les *Emblèmes* de Pierre Couteau. Ces emblèmes n'ont pas joui de la même réputation que ceux d'Alciat, & la traduction de Romieu n'étoit pas faite pour leur donner plus de célébrité. En voici un très-médiocre, mais il préſente aux Rois un grand exemple à ſuivre :

> ENTRE Glaucus & le fort Diomede,
> Étoit déjà le combat ordonné
> Mais ſur le point l'expédient remede
> De bon accord, fut par eux moyenné ;
> Car, par Glaucus, de bon cœur fut donné
> Un harnois d'or au vaillant Diomede,
> Lequel auſſi courtoiſement lui cede
> Le ſien d'airain, en tous points beaucoup moindre.

La morale de cet emblème eſt, que les Rois doivent faire des ſacrifices, pour procurer la paix à leurs ſujets.

Nous ſommes redevables à Nicolas Pavillon, avocat au Parlement de Paris & bon Littérateur, d'une traduction des *Sentences* de Théognis, Poëte Grec, imprimée à Paris, en 1578. C'étoit, dit l'abbé Goujet, un homme ſavant en grec & en

latin, mais ses vers n'ont ni la grâce ni la politesse de l'original. Etienne Pavillon, Poëte agréable, sous Louis XIV, de l'Académie Françoise, étoit arrière-petit-fils de Nicolas Pavillon.

C'est le *Roland-furieux* de l'Arioste qui a fourni à Antoine Mathe le cannevas du poëme des *Loyales Amours du Prince Zerbin & de la princesse Isabelle.* L'auteur le commence par une invocation aux Muses :

FILLES, qui décorez le chevelu Parnasse,
Si jamais je sentis combien peut votre grace,
Pour chanter un objet digne & de rare prix,
A ce coup rendez-moi de votre ardeur épris.

Si les Muses n'ont point eu égard à sa prière, l'Amour, & cela valoit beaucoup mieux, l'a traité plus favorablement. A la suite de cet ouvrage, qui parut en 1576, on lit 31 Sonnets, où Mathe célèbre sa maîtresse, Isabelle, fille de Nicolas Nicolaï, géographe du Roi, qu'il eut le bonheur d'épouser. C'est probablement à cause que son amante portoit ce nom, que Mathe choisit une Isabelle pour l'héroïne de son poëme.

Beaucoup de Poëtes ont chanté leurs maîtresses, mais très-peu leurs femmes; de ce petit nombre nous distinguerons Christophe de Pré, qui attendit que la sienne fût morte pour la préconiser. Il fit 75 Sonnets & trois Odes sur sa perte. Le sonnet 6e. de ce recueil, imprimé en 1577, est le moins mauvais :

J'ESPROUVÉ maintenant qu'il n'est rien en ce monde
Sur quoi l'homme mortel puisse faire dessein :
Ce qu'il pense tenir luy glisse de la main,
Le malheur nous poursuit, comme une onde une autre onde.

MA fortune un petit n'a point eu de seconde;
Et si, désespéré, languissant, je me plain,
J'en ai l'occasion; au lieu d'un beau serain,
Je ne vois que l'horreur d'un orage qui gronde.

MON heur ne s'est montré non plus que le soleil,
Qui, dez qu'il s'est levé, disparoît de notre œil,
Mais si j'eusse de loin la sagette advisée,

De laquelle nos nœuds font ensemble desjoins,
J'eurois moins de douleur de vous voir divisée :
Le dard qu'on a préveu nous offense le moins.

Christophe de Pré florissoit à Paris en 1584. Antoine de la Roche Chandieu, Mâconnois, d'une famille ancienne, hasarda l'impression de ses Poësies en 1563, sous le nom de Zamariel. Cette collection renferme des *réponses* à Ronsard sur son discours dans lequel il traite de la division où l'hérésie avoit jeté les différens membres de l'état, & des *Huitains sur la Vanité du Monde*. Les réponses décèlent un Protestant outré, & les Huitains un Poëte médiocre, qui cependant pense quelquefois juste, comme dans celui-ci :

Jamais n'avoir, & toujours désirer,
Sont les effets de qui aime le monde.
Plus en honneur & richesses abonde,
Et plus encore on l'y voit aspirer.
Il ne jouit de cela qui est sien :
Il veut l'autrui, il l'estime, il l'adore.
Quand il a tout, c'est alors qu'il n'a rien ;
Car, ayant tout, tout il désire encore.

Le septième vers de ce Huitain me semble très-beau. La Roche Chandieu mourut, en 1591, âgé de 57 ans.

Anne, Comte d'Urfé, plus illustre du côté de la naissance que le précédent, l'étoit encore davantage du côté des talens. Du Verdier dit que la fureur poëtique l'inspira dès l'âge de 15 ans ; il ajoute, que ses vers étoient si *gaillards*, que Pierre Ronsard en estima *grandement la façon & l'ouvrier*. D'Urfé avoit confié à du Verdier cent & quarante Sonnets ; ce dernier en transcrivit cinq & les inséra dans sa *Bibliothèque* ; c'est tout ce qui nous reste de ces sonnets : l'auteur y chantoit sa maîtresse, Diane du Château-Morand, qu'il épousa : il y peignoit vivement l'amour qu'il sentoit pour cette demoiselle, si on en peut juger par le suivant :

Je chante dans ces vers le soleil de la France,
Et des saintes vertus le plus rare miroir,

Un objet de désirs, que l'on ne sauroit voir,
Sans germer dans son cœur une extrème souffrance.

Je chante dans ces vers, avec quelle puissance
Cest Acherot volant captiva mon vouloir,
Comme je fus pressé d'un pregnant désespoir,
Et comme je souffris le joug d'obéissance.

Je chante dans ces vers combien des passions
J'ai souffert, en deux ans, par ses perfections,
Que mes escrits rendront d'éternelle mémoire.

Et bien que les accents repoussez de ma voix,
Ne puissent s'égaler à ceux du Vendomois, (Ronsard)
Si est-ce que mes vers ne resteront sans gloire.

Ils s'aimoient sans doute alors mutuellement; mais, au bout de 22 ans de mariage, ils changèrent de sentiment (19), & ils se séparèrent. Diane épousa Honoré d'Urfé, auteur du fameux roman de l'*Astrée*, frère cadet d'Anne d'Urfé, qui se fit prêtre & devint Comte de Lyon. Il est inutile de s'arrêter sur les ouvrages en vers que du Verdier lui attribue, parce qu'ils n'ont pas été imprimés, si on en excepte un recueil d'*Hymnes*, qui vit le jour à Lyon en 1608, & que, par conséquent, ce Bibliographe ne peut avoir connu. Anne mourut en 1621, parvenu à l'âge de 66 ans.

Les Poësies d'André de Rivaudeau, gentilhomme du Bas-Poitou, parurent à Poitiers en 1566. C'est un volume assez considérable, qui contient une tragédie-sainte, sous le titre d'*Aman*, un livre de *Complaintes*, & plusieurs pièces diverses. Dans son épître dédicatoire à Jeanne de Foix, Reine de Navarre, de Rivaudeau se plaint amèrement du peu de cas qu'on faisoit, de son temps, des Belles-lettres, & de ceux qui les cultivoient:

L'honneur soutient les arts : le vertueux désir
De louange adoucit le travail en plaisir.
Mais quoi? la pouvresté presque aux doctes commune,
Assise en leur fouyer, les foule & importune!....
Car de ce temps les mains des Princes sont fermées
Aux savans, & sont peu les Lettres estimées.

Ce n'eſt pas pour lui qu'il forme ces plaintes, puiſqu'il nous apprend qu'il étoit content de ſon ſort, & que, ſans ambition, il mépriſoit la gloire & la faveur des Rois.

On pourroit citer dans ce ſiècle pluſieurs ſavans que les lettres enrichirent & conduiſirent même aux honneurs. Tel eſt le célèbre traducteur de Plutarque, Jacques Amiot; n'auroit-il pas dû être compté parmi nos Poëtes pour ſes vers en grand nombre que nous offre ſa traduction, & pour pluſieurs tragédies que la Croix du Maine aſſure qu'il avoit traduites du grec en vers françois, mais, qui malheureuſement ſont reſtées manuſcrites (20), quoique le même diſe qu'un Libraire de Paris ſe préparoit, en 1584, à les mettre ſous preſſe avec les autres ouvrages de cet illuſtre écrivain.

Tel eſt encore Andrien d'Amboiſe, Pariſien, Docteur en Théologie, qui, après avoir été Recteur de l'Univerſité de Paris, grand-maître du Collége de Navarre, parvint, en 1604, à l'évêché de Trégnier. Il eſt auteur de la tragédie intitulée, *Holoferne*, imprimée en 1580, à Paris, dont du Verdier copie quelques vers, entre autres:

J'AUROY plutôt compté les feux au ciel clouez.....
Avec toutes les fleurs que le printemps enfante,
Et les flots quand la mer conçoit une tourmente,
Et les feuilles des bois, & les jaunes moiſſons,
Et les fruits de l'automne, & les mornes glaçons,
Que les maux, &c.

Ambroiſe mourut en 1616. Son épitaphe nous le repréſente comme un paſteur accompli & un ſavant diſtingué. Je pourrois encore citer pluſieurs perſonnes qui ne ſe repentirent point d'avoir cultivé les Belles-lettres, mais je n'ai parlé de Jacques Amiot & d'Andrien d'Amboiſe, que parce que je ne m'écartois pas de mon ſujet, que je vais continuer, quoique cette lettre ſoit déjà bien longue.

Pierre Conſtant, Langrois, *homme docte*, comme s'exprime la Croix du Maine, *& gentil Poëte François*, a compoſé le poëme de *la République des Abeilles*, publié à Paris en 1582: poëme dont les premiers vers annoncent le plan que Conſtant a ſuivi:

Je chante l'union, l'état, aussi les mœurs
De ces peuples aislés, &c.

La *République des Abeilles*, qui réunit, dit M. Pingeron (21), toutes les connoissances & les préjugés qu'on avoit sur ces mouches industrieuses au temps où il a été écrit, mérite d'être lue par ceux qui aiment la simplicité de notre Poësie encore au berceau... Je me contenterai, continue-t-il, d'en rapporter l'envoi:

A MES ABEILLES.

Allez, puisque tant est, mes très-chères Abeilles,
Prendre l'air désiré des villes & des champs;
Ne craignez des François les diverses oreilles,
Pour soulager les bons, & piquer les méchans.

Pierre Constant vivoit encore à Dijon en 1595. Aussi zélé patriote que bon poëte, il fit un livre où il dénonce à la postérité le parricide qui a attenté aux jours du plus grand des Rois, Henri IV.

Paul de Volant, Tourangeau, avocat au parlement de Rennes en Bretagne, qui, selon la Croix du Maine, étoit bien versé dans la Poësie Françoise, nous a laissé un Poëme sur l'*Election* de Henri III au royaume de Pologne, & la tragédie de *Pyrrhus*; mais ces trois vers, que transcrit du Verdier du premier de ces ouvrages,

Quand le bruit babillard, messager des fureurs,
Blanlle son aileron, bigarré des terreurs,
Que le guerrier airain, trompette les allarmes, &c.

démentent ce que la Croix du Maine avance, & nous avertissent de nous préserver de la lecture des productions de Paul de Volant.

Il n'en est pas de même de Jacques de Fouilloux, dont la *Vénérie*, ou traité sur la Chasse, dédiée à Charles IX, est encore lue aujourd'hui. L'illustre Comte de Buffon la cite souvent dans son *Histoire Naturelle*. Vers la fin de ce livre (22), l'auteur y a fait entrer un petit Poëme de quatre à cinq cents vers, qu'il a intitulé, *l'Adolescence de Jacques de Fouilloux*. C'est un morceau d'une naïveté charmante & rempli

de fcènes champêtres très-intéreſſantes. On en verra, je crois, avec plaifir l'extrait fuivant. Le Poëte commence par nous inftruire qu'il étoit de Gaftine en Poitou, & qu'il fut obligé d'en fortir dans un âge très-tendre:

Pendant le temps que le noble François
Faifoit ployer la France fous fes lois,
Tendre orfelin, fortant de la tetine,
Tranfporté fuft dehors ma Gaftine
Dans un pays de bois & de rochers.

A Linières, canton excellent pour la chaſſe; de Fouilloux s'y adonna entièrement pour éviter la pareſſe. A cette occupation il joignit l'amour. Il defcendoit d'une famille qui fe plaifoit à facrifier à ce Dieu:

Car volontiers notre généalogie
Les filles ayme, armes & vénérie.

Il demeura 15 ans à Linières, &, à l'âge de 20, il lui prit envie de quitter cet endroit:

De bon matin m'en allay de ce lieu,
N'oubliant rien, finon à dire adieu.
Prens mon limiers, m'en vais à l'adventure,
Et ma bouteille attache à ma ceinture.

Équipage de voyageur & de chaſſeur. Il rencontre bientôt un cerf, qu'il pourfuit jufqu'à Gaftine; là, dit de Fouilloux,

Quand je fenty du geneſt les douceurs,
Soudain m'endors dedans ces douces fleurs.
En fommeillant, ouy fur un rocher,
Un chant divin qui me vint allécher.

C'étoit une troupe de bergères qui conduifoient paître leurs moutons:

Chacune ayant deſſous fon beau tetin
Gentillement la quenouille de lin.

Il n'en falloit pas davantage pour exciter la curiofité de notre chaſſeur. Il fixa d'abord la plus belle de ces bergères, & en devint paſſionné. D'après le portrait qu'il en fait, je n'en fuis pas furpris:

Or, faifoit-il une pluye doucette
Qui luy rendoit la couleur vermeillette.....
Soudain fus prins de l'aiguillon d'aimer,
Voyant la gaie & mignonne bergere
Ayant le teint & la couleur fi clere.

Le rapprochement que Jacques de Fouilloux fait ici des modes raffinées de ce temps avec la fimple parure de fon amante, peut jeter quelque jour fur l'hiftoire des mœurs de ce fiècle; elle n'étoit ni mufquée ni ambrée :

Sa douce haleine lui fervoit de fenteur.

Elle ne portoit point de faux cheveux :

Mais les fiens vrais luy tomboient fur les yeux.

Le jeune chaffeur étoit irréfolu; il ne favoit s'il devoit s'approcher de fa belle. Le ciel cependant s'obfcurciffoit; déjà le tonnerre faifoit un bruit affreux. Il crut que c'étoit le moment favorable de furprendre fa maîtreffe :

Mais elle eut peur, la gentille pucelle.

Elle s'enfuit vers fes compagnes. Notre Poëte pendant trois jours fut plongé dans une trifteffe profonde; il la revit enfin qu'elle écoutoit avec d'autres bergères les chanfons d'un berger. De Fouilloux, dont la Robe étoit

...... de bonnes peaux de loups,

caché dans un bofquet d'épines, la lorgnoit attentivement, lorfque des chiens, qui veilloient aux troupeaux, le prenant pour un loup véritable, s'élancèrent fur lui avec impétuofité; il fe mit à crier; la bergère l'entendit :

Mais Dieu voulut que la douce fillette
Ouyt mon cry, & court toute feulette :
Et, me voyant tout rompu, vint defcendre,
Prent fa quenouille, & aide à me défendre.

Malheur eft bon à quelque chofe. Le voilà donc près de fon amante; il peut lui parler, il peut lui témoigner toute fa reconnoiffance :

En soupirant commence à l'embrasser,
Et doucement son visage baiser,
Remerciant la gentille fillette.....
En cheminant tenois sa blanche main.

Elle répondit à ces caresses en l'invitant à venir se reposer chez son père :

Je luy respons, ma douce & grande amie,
De bien bon cœur humblement vous mercie,
Et, pour autant que j'ai fort bon vouloir
De vous aimer, & vostre grace avoir,
Je vous supplie de prendre cependant
Du bon du cœur ce mien petit présent.

C'étoient des anneaux que la jeune fille, en faisant une profonde révérence, prit & cacha dans son sein. Mais la nuit commençoit à couvrir l'univers de ses voiles : déjà les compagnes de la belle maîtresse du chasseur se rassembloient pour reconduire leurs troupeaux. Il fallut se séparer, & la bergère,

Prenant congé, me présente la main.

A peine fut-elle à quelques pas de son amant, qu'elle se retourna, &, en le regardant avec des yeux attendrissans, elle fixa pour le lendemain le moment de se revoir à dix heures du matin. De Fouilloux, tout occupé de son amour, se promena dans des bosquets fleuris :

En escoutant le doux chant des oiseaux,
Qui raisonnoient à l'entour des ruisseaux.

Les cris des bergères qui appeloient leurs moutons, vinrent le tirer de sa rêverie, & lui annoncèrent que l'heure désirée du rendez-vous étoit arrivée. Il vola près de sa maîtresse, & lui jura qu'il vouloit la rendre heureuse :

Elle fut prompte à me prêter l'oreille,
Son petit cœur soupirant à merveille.

Ils s'assirent sur les fleurs & la fougère.... Et notre Poëte, couronné par l'Amour, finit son Poëme par ces quatre vers :

VOILA comment, sans aimer à moitié,
Les deux amans ont pris leur amitié :
Priant le Dieu de tous vrais amoureux,
Qu'ainsi que moy soyent en Gastine heureux.

Jacques de Fouilloux mourut sous le règne de Charles IX. Ces différentes citations suffisent pour apprécier sa façon ingénue de s'exprimer & de penser, plutôt que son talent poëtique. L'édition la plus estimée de sa *Vénérie* est celle in-4°, faite à Paris, chez Mangnier, en 1585.

En 1576, Étienne de Walcourt publia, à Anvers, une espèce de Grammaire françoise, sous ce titre : *Nouvel A, B; C, contenant plusieurs sentences, très-utiles pour apprendre à écrire, & pour l'instruction de la jeunesse; le tout en rimes françoises.* Ce livre doit être bien rare, puisque M. le marquis de Paulmi, possesseur de tant de richesses littéraires en tout genre, ne fait, dans son savant ouvrage des *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, &c., que d'en copier le titre (23), & d'ajouter : „ C'est donc un A, B, C en vers; cela doit être curieux „. La même année, Étienne de Walcourt fit imprimer, aussi à Anvers, un livre moins connu encore, mais non moins curieux, & sans doute plus intéressant. C'est un *Recueil ou eslite de plusieurs belles Chansons, joyeuses, honnestes & amoureuses, parties non encore veues, & autres, colligées des plus excellens Poëtes François;* volume in-12, de 600 & huit pages. Notre auteur témoigne, par ce vers d'un sonnet, adressé à P. Haeyns,

RECOIS aussi de mes vers la faveur,

qu'il a inséré dans ce recueil quelques Chansons de sa façon : mais, comme il ne les a pas signées, je ne saurois les distinguer des autres, qui ne le sont pas non plus. Cette collection, par sa variété, & le bon goût avec lequel elle a été rédigée, a dû être bien accueillie de son temps. Plusieurs de ces chansons me paroissent avoir été composées dans le 15ème. siècle. L'on y remarque les mœurs simples de nos bons aïeux, & le caractère léger & aimable des François, qui, de tout temps, ont été de grands maîtres dans ce genre de poësie. Je vais détacher quel-

ques couplets d'une Chanson qu'on liroit encore aujourd'hui toute entière avec plaisir. Elle a pour objet le Printemps.

QUAND ce beau Printemps je voy,
J'appercoy,
Rajeunir la terre & l'onde,
Et me semble que le jour,
Et l'amour,
Comme enfant, naissent au monde.

Le Poëte y amène adroitement l'éloge de sa maîtresse.

QUAND j'entends la douce voix,
Par les bois,
Du beau rossignol qui chante;
D'elle je pense jouir,
Et ouyr
Sa douce voix qui m'enchante.

QUAND Zéphire mène un bruit
Qui le suit
A travers d'une ramée;
Des propos il me souvient
Que me tient
Seul à seul ma bien-aimée.

QUAND je vois dans un jardin,
Au matin,
S'éclore une fleur nouvelle,
J'accompare le bouton
Au teton
De son beau sein qui pomelle.

Le chansonnier se plaint de la cruauté de son amante; il lui conseille d'imiter la fidélité & l'amour des tourterelles:

Au moins leve un peu tes yeux
Gracieux,
Et voy ces deux colombelles,
Qui font naturellement,
Doucement,
L'amour du bec & des aisles.

. . . .

Si tu m'en croy, vivons,
Et fuivons
Les colombelles amoureufes.

Si je ne craignois de tranfcrire quelques Chanfons de Poëtes très-connus, je m'étendrois davantage fur ce recueil, que j'abandonne à regret.

Guillaume de la Grange, né à Sarlat en Périgord, ne nous a laiffé que la tragédie de *Didon*, imprimée en 1582, dont du Verdier vante le fujet, la gravité des vers & des fentences. Didon, dans cette pièce, dit à Énée, dont elle fe voit abandonnée :

Hélas! fi j'ai été trop prodigue envers toi
Du bien que feulement peut donner une femme,
Si tu as oncq cueilli le fruit de ma grand'flamme,
Si, pour te prifer feul, j'ai defprifé l'honneur ;
Si, pour te bien heurer, j'ai laiffé tout mon heur,
Laiffe ores ce deffaing, *&c.*

Le refte de ce morceau fait entrevoir un écrivain qui a du fentiment, mais qui certainement n'avoit point de goût. Énée répond à Didon, que les Dieux, malgré lui, le forcent à la quitter. Jodelle, avant Guillaume de la Grange, avoit traité ce fujet, & M. le Franc, de nos jours, l'a renouvelé avec fuccès.

Louis Saunier, Provençal, Docteur en droit, Poëte pieux, dont les productions fe réduifent à cent cinquante & huit Sonnets, avec des Odes, des Huitains & des Quatrains, le tout publié à Lyon en 1584.

La Mufe de Pierre Sorel eft auffi ignorée que celle du précédent. Né à Chartres, & mort en 1568, Sorel eft auteur de plufieurs Sonnets & de quelques autres Poëfies, dont on peut voir l'énumération dans la Croix du Maine.

Ce fiècle étoit le règne des Sonnets. R. de Villarel de Caftres en a compofé deux livres, parmi lefquels on trouve auffi des Élégies, des Chanfons & des Épigrammes. Il a encore fait deux ouvrages qui ont pour titre, l'un, *la Polixène*, & l'autre, *l'Idérine ;* mais je ne fais s'ils font en vers (24).

Arnaud Sorbin, né aux environs de Montauban, prédicateur diftingué des Rois Charles IX, Henri III, & Henri le grand,

étoit un écrivain fécond & très-laborieux. Nous avons de lui trois Poëmes : dans le premier, il célèbre un combat, remporté par le frère du Roi; dans le deuxième, il pleure les maux que les troubles, sous les règnes de Charles IX & d'Henri III, ont faits à la France; & dans le dernier, intitulé, *Description de la source de l'Erreur*, il peint les ravages, occasionnés par les nouvelles héréfies. Celui-ci exécuté à Paris, en 1572, est divisé en trois chants ou parties; l'une est en grands vers, l'autre en vers de dix syllabes, & la troisième de huit. Sorbin avoit de l'imagination, mais en général peu de talent pour la versification. Cependant on rencontre quelquefois chez lui des vers bien tournés, & pleins de sens, tels que ces deux :

> LE conseil mesprisé, bien souvent fait sentir
> A qui l'a dedaigné, un triste repentir.

Arnaud parvint à l'évêché de Nevers en 1578, & mourut en 1606, âgé de 74 ans.

Je bornerai ici mes recherches sur cet objet, en me réservant d'y revenir encore, avec le temps, dans quelques lettres, si ce volume de Mêlanges reçoit un accueil favorable du public. J'en consacrerai une pour nos anciens Poëtes des 12e., 13e. & 14e. siècles; dans une autre, je passerai en revue ceux des 15e. & 16e.; car, malgré tous ceux dont je viens de faire mention, ces deux siècles peuvent m'en fournir beaucoup plus. Le 17e., le plus beau siècle de la Poësie françoise, sera aussi la matière d'une Lettre très-étendue. Enfin, une autre offrira des remarques critiques & Littéraires sur les Vies & les Ouvrages de Poëtes dont les Éditeurs des *Annales Poëtiques* ont parlé. On sait, comme l'a très-bien observé M. l'abbé de Saint-Léger, que ces vies ne sont pas exemptes de fautes. Il seroit à souhaiter que ce savant entreprît cette tâche, & que les Éditeurs des *Annales* en profitassent pour donner une nouvelle édition de leur volumineuse collection. On auroit peut-être alors une Histoire complette de la Poësie Françoise, ou du moins des matériaux, qui, maniés par une main habile, serviroient à la composer.

NOTES.

NOTE 1. Page 58. *L'abbé de Saint-Léger ne dédaigna pas de faire quelques observations sur ces Lettres.*) J'ai profité, ainsi que je l'ai déjà dit, des observations de ce savant pour la réimpression de mes deux premières Lettres sur plusieurs Poëtes François, inconnus aux Éditeurs des *Annales Poëtiques.*

NOTE 2. Pag. 59. *J'en fis connoître, dans mes deux Lettres, une trentaine au moins, &c.*) Ces deux Lettres présentent à présent la notice de près de cinquante Poëtes François : je les ai agrandies considérablement dans cette nouvelle Édition.

NOTE 3. Ibidem. *Consultez les Dissertations de plusieurs autres savans, &c.*) Consultez encore les *Recherches sur les Théâtres de France, &c.*, par M. de Beauchamps; l'*Histoire du Théâtre François, depuis son origine, &c.*, par les frères Parfait; l'*Histoire de la Poësie Françoise*, de l'abbé Massieu; celle de l'abbé Mervesin; & plusieurs articles des *Mémoires de Trévoux;* de même que le premier volume des *Poësies du Roi de Navarre*, & la préface de M. de Barbasan, au premier tome des *Fabliaux, &c.*

NOTE 4. Ibidem. *Je n'ai point parlé du livre du Président Fauchet, qui contient les notices, &c.*) Cet ouvrage de Fauchet a été imprimé à Paris, en 1581, in-4°. Il a pour titre : *Recueil de l'origine de la Langue & Poësie Françoise, ryme & romans : plus, les noms & sommaires des œuvres de cent vingt-sept Poëtes, &c.*

NOTE 5. Ibidem. *Je ne me figurerai jamais que les Troubadours, qui n'ont laissé que des ouvrages médiocres & d'une petite étendue, comme des Chansons, des Sirventes, &c.*) Ce sentiment vient d'être adopté par M. l'abbé Cournand. Dans un nombre infini de chansons de ces Troubadours, à peine, dit-il, en trouve-t-on quelques unes que l'on puisse citer avec éloge à côté des bons ouvrages de ce genre. Le même ajoute encore à cela, que, dans les productions des Poëtes Provençaux, on rencontreroit difficilement quelque chose pour justifier leurs prodigieux succès. *Tableau des Révolutions de la Littérature ancienne & moderne, &c.*;

ouvrage publié quelques années après la première édition de ma troisième Lettre sur les Poëtes François.

NOTE 6. Pag. 60. *Que les Troubadours soient les fondateurs de la Poësie dans une langue qu'ils ont ignorée, ou que du moins ils n'ont point cultivée.*) On dit communément que les Grecs & les Latins sont nos maîtres dans plusieurs genres de Littératures, parce qu'ils nous ont transmis des modèles achevés que toutes les nations ont suivis; mais quels ouvrages nous ont transmis les Troubadours, que nous puissions imiter? Les Prouvenceaux, aidés de leur soleil, dit Fontenelle dans son *Histoire du Théâtre François*, auroient dû avoir l'avantage sur les Trouveurs, mais il faut avouer que ceux-ci ne leur cèdent en rien. Et, selon le même, la plus grande gloire de la Poësie Provençale, est d'avoir pour fille la Poësie Italienne.

NOTE 7. Ibidem. *C'est un monument Littéraire très-précieux, &c.*) Je ne sais si le livre des *sept Sages* a été imprimé; je ne le crois pas. Fauchet, qui en donne une espèce d'extrait, devoit en avoir une copie. Des amateurs de Paris en conservent, sans doute, aussi des copies. On ne peut que les engager à livrer à la presse ce monument de Littérature françoise respectable par son antiquité. Je pense encore que les Chansons de Blondiaux & les Poësies de quelques anciens Poëtes dont je m'occupe après lui, n'ont point été imprimées. C'est dans le livre du Président Fauchet que j'ai trouvé quelques uns de leurs vers.

NOTE 8. Pag. 63. *Et les cervelles des têtes fracassées la rendent plus hideuse encore.*) Tout ce morceau est plutôt imité que traduit.

NOTE 9. Pag. 64. *Sur Christine de Pise.*) Voyez dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, tom. 2, la *Dissertation* de M. Boivin, sur la Vie & les Ouvrages de cette femme illustre.

NOTE 10. Pag. 65. *Sur un Virelai de Henri de Croye & deux Rondeaux d'Eustache des-Champs.*) Ces trois pièces sont telles que M. de la Combe les a rapportées dans son *Dictionnaire du vieux Langage*. Je crois m'appercevoir qu'il y a fait quelques légers changemens.

NOTE 11. Pag. 67. *Sur les Sermons de Pierre de Boves.*) Ils ont été imprimés à Lyon, en 1521, in-8°, en caractères gothiques. Ces sermons sont aussi difficiles à trouver que ceux de Maillard, Ménot & Barelète : ils sont également curieux.

NOTE 12. Pag. 70. *La seule production peut-être qui nous soit restée de Jeanne Gaillarde.*) Du Verdier dit qu'elle a composé *quelques Rimes*, mais qu'il n'avoit vu que le Rondeau que je transcris dans ma Lettre.

NOTE 13. Ibidem. *La Ville de Lyon n'étoit pas la seule qui pouvoit, vers ce temps, se vanter de posséder des Dames que les Muses daignoient favoriser.*) Parmi les femmes célèbres qui alors illustroient la ville de Lyon, on compte surtout Louise Labé, Clémence de Bourges & Pernette du Guillet.

NOTE 13. † Pag. 72. *J'aurois pu citer, entre autres, une duchesse de Croy & d'Arschot, qui se plaisoit à cultiver la Poësie.*) On lit à la tête d'un Poëme ridicule, intitulé : *La Magdelaine*, par le P. Remi de Beauvais, Capucin, un Sonnet de cette duchesse. Elle y loue ce poëme, presqu'aussi singulier que celui du Carme, Pierre de Saint-Louis, sur le même sujet. Les Éditeurs des *Annales Poëtiques* ont parlé du P. Remi ; mais, s'ils avoient vu son livre, ils y auroient distingué un Sonnet de Jean Boucher, ligueur fanatique, qui, dans des sermons, prêchés & imprimés à Paris en 1594, a comparé le meilleur des Rois, celui qui a été le plus regretté de ses peuples, le grand Henri, à *un loup dévorant*. Transcrivons, comme un modèle de galimatias, le premier vers du Sonnet de Jean Boucher :

CET amour qui l'amour agneau rotit en croix.

Cet homme emporté, qui excitoit les Parisiens à s'armer contre leur souverain, étoit peu fait pour sentir la douceur du commerce des Muses.

NOTE 14. Pag. 74. *Du vivant de du Verdier, c'est-à-dire en 1585.*) Ce fut en 1584 que la Croix du Maine publia sa *Bibliothèque* : du Verdier publia la sienne l'année suivante.

NOTE 14. † Pag. 79. *Sur Charles Utenhove.*) Dans les *Œuvres* de Joachim du Bellay, édition de 1568, in-8°, chez Morel,

à Paris, on lit, à la pag. 77e, un Sonnet d'Utenhove, où il félicite du Bellay d'avoir chanté en beaux vers le mariage du duc de Savoie avec Marguérite de France, duchesse de Berry. Dans les *Mémoires de la vie de M. de Thou*, pag. 19, on voit que Charles Utenhove, & quelques autres savans dont on rapporte les noms, *méritèrent par leurs écrits l'estime de leur siècle & de la postérité.*

NOTE 15. Pag. 80. *Le Duchat étoit meilleur Poëte latin que françois.*) Parmi les bons Poëtes latins du 16e. siècle, on doit distinguer D. Baudius, dont on a depuis peu fait connoître particulièrement les ouvrages. Mais je crois qu'on n'a point remarqué que Baudius s'amusoit quelquefois à faire des vers françois. Dans le recueil des Poësies Latines de cet auteur, imprimé à Leyde, en 1607, in-12°, on trouve, à la pag. 579, un Sonnet qu'il composa pour la naissance du Dauphin, qui fut depuis Louis XIII. Le voici :

DÉLICIEUX séjour, qui fais luire à la France
L'astre tant désiré d'un glorieux Daulphin,
A qui le ciel promet un empire sans fin,
Dont les Princes puissans révèrent la naissance.

TU as or' en dépost du regne l'asseurance,
L'amour du genre humain, cest auguste Herculin,
Dont le seul nom fameux, poulsé par le destin,
Fouldroye en son berceau des monstres l'arrogance.

LE siècle nous préjage un bonheur non pareil,
Puisque l'obscure nuict allume un clair soleil,
Quel sera le midy de sa brillante gloire?

TOUTE humaine grandeur flesch ira soubs son bras,
La main de l'Éternel conduira tous ses pas,
Et l'univers sera le champ de sa victoire.

Ce recueil n'offre que cette seule pièce en vers françois. Si ce Sonnet avoit été fait pour Louis XIV, on en auroit trouvé les trois derniers vers sublimes ; ils n'en sont pas moins les plus pompeux & peut-être les mieux faits du 16e siècle.

NOTE 16. Pag. 81. *Avec celles de Gilles Boileau, nom qui*

auroit dû tirer ce dernier de l'oubli.) Du Verdier & la Croix du Maine n'ont point connu le livre suivant de Gilles Boileau, *Traité des Causes Criminelles, &c*, petit in-12°, imprimé à Lyon, en 1557. Cet ouvrage est dédié au Mayeur & aux quatorze Échevins de Liégé. Dans cette dédicace, l'auteur loue nos lois, l'administration & la police de notre ville : il se félicite d'y avoir vécu deux ans. Ce fut, sans doute, pendant ce temps qu'il a, comme il le dit, *racoustré un petit nos Statutz & Ordonnances, & corrigé l'orthographe assez mal parée.* Circonstance admirable : nos lois auroient peut-être encore besoin d'un autre réviseur. Cette dédicace nous apprend aussi que les ancêtres de Gilles Boileau étoient Liégeois. On ne lira pas son livre sans quelque plaisir, quoique nous en ayons de meilleurs sur cette matière.

NOTE 17. Pag 84. *Ne sais-tu les malheurs de ce Romain Joconde.*) Voyez les Contes inimitables de la Fontaine.

NOTE 18. Pag. 85. *Il étoit l'ami de l'illustre de Thou.*) C'est de Thou qui avoit appris à Calignon la manière de faire des vers. Dans les Mémoires de la vie de ce fameux historien, pag. 276, on loue la probité & l'érudition de notre Poëte : homme d'expérience, ajoute-t-on, & rempli d'expédiens dans les affaires les plus épineuses, qu'il débarrassoit avec une merveilleuse sagacité.

NOTE 19. Pag. 89. *Au bout de 22 ans de mariage, Anne d'Urfé & Diane se séparèrent.*) Ce mariage fut rompu, pour cause d'impuissance, en 1596.

NOTE 20. Pag. 90. *Les Tragédies d'Amiot malheureusement sont restées manuscrites.*) C'est ce que je crois pouvoir avancer, d'après les recherches que j'ai faites pour découvrir s'il existoit quelques éditions de ces tragédies. Il est probable qu'elles sont perdues.

NOTE 21. Pag. 91. *Sur Pierre Constant, auteur de la République des Abeilles.*) Voyez la traduction du Poëme des *Abeilles* de Rucellay, par M. Pingeron, pag. 328.

NOTE 22. Ibidem. *Sur Jacques de Fouilloux.*) M. Rigo-

ley de Juvigni, dans ſes notes ſur les *Bibliothèques* de la Croix du Maine & de du Verdier, s'eſt trompé, en nommant *Poëme*, l'ouvrage de J. de Fouilloux ; ſa *Vénérie* eſt écrite en proſe. On trouvera encore quelques renſeignemens ſur cet auteur dans la *Bibliothèque hiſtorique & critique du Poitou*, tom. 2, pag. 324, de M. Dreux du Radier ; & dans le tom. 16, pag. 34, de la *Bibliothèque Françoiſe* de l'abbé Goujet. J'ignorois, lors de la publication de cette lettre, que Dreux du Radier avoit inſéré dans ſon livre ſur les Savans du Poitou, une analyſe du poëme de *l'Adoleſcence*.

NOTE 23. Pag. 95. *Sur un ouvrage d'Etienne de Walcourt, dont M. le Marquis de Paulmi n'a connu que le titre.*) C'eſt la Croix du Maine & du Verdier qui nous ont tranſmis le titre de cet ouvrage. Remarquons que ces deux Bibliographes n'ont pas fait mention du recueil de Chanſons d'Étienne de Walcourt.

NOTE 24. Pag. 97. *Je ne ſais ſi la* Polixène *& l'*Ydérine *de R. de Villaret ſont en vers.*) Je n'ai rien dit des ouvrages en proſe que pluſieurs Poëtes, dont je parle dans mes Lettres, ont faits, j'ai même paſſé ſous ſilence quelques unes de leurs productions en vers, ſur leſquelles j'aurois pu m'étendre. J'ai ſeulement voulu, dans ces trois Lettres ſur les anciens Poëtes François, indiquer les omiſſions des Éditeurs des *Annales Poëtiques*, ſans prétendre y ſuppléer.

DISCOURS
SUR
LES ARTISTES LIÉGEOIS.

LA Société d'Émulation de Liége, après sa séance publique, tient pendant huit ou dix jours, sa Salle ouverte, dans laquelle les Artistes Liégeois exposent aux regards des amateurs différens morceaux de Peinture, de Gravure & de Sculpture, &c. &c.

L'exposition publique des Ouvrages des Artistes, dit M. de Saint-Foix, est une de ces institutions qui ne peuvent être trop célébrées; l'autorité qui les entretient & qui les protège, semble avoir autant de droit à notre reconnoissance que celle qui les a créées.... Que de motifs rendent ces expositions nécessaires au soutien des arts, & précieuses au public intéressé à l'honneur de la nation? Essais historiques sur Paris.

DISCOURS

SUR

LES ARTISTES LIÉGEOIS,

Lu à la féance publique de la Société d'*Émulation* de Liége, le 25 Février 1782.

Par-tout où les Arts ne rapportent rien à celui qui les cultive, le goût des Arts fe perd bientôt.

Hift. des Allemands, de Schmidt, tom. I, pag. 201.....

QUEL moment plus favorable, pour offrir aux yeux du public le tableau de nos Peintres & le progrès des Arts dans notre Pays (1), que celui, où une foule d'Artiftes s'empreffent d'expofer leurs productions dans le fanctuaire des Arts même! Dans ce fanctuaire qui, fous la protection d'un Prince éclairé, fera renaître, fi l'on peut s'exprimer ainfi, les hommes célèbres que la nation a perdus! Oui, la protection qu'un Prince accorde aux Arts & aux Lettres, a toujours fait éclore de grands talens. Combien les fecours & l'accueil des grands & des riches n'ont-ils pas appelé à la lumière des génies immortels qui, par leur naiffance & leur pauvreté, étoient condamnés aux ténèbres? Combien l'envie de fe furpaffer n'a-t-elle pas enfanté, entre les Artiftes, des productions fublimes, où l'art, pour ainfi dire, fembloit vaincre la nature? N'eft-ce pas ce qu'on doit attendre des foins généreux de notre augufte Souverain (2)! Ne feront-ce pas là les effets falutaires de la Société d'Émulation?

(1) Cette Note, & les fuivantes, fe trouveront à la fin de ce Difcours.

O vous, que la fortune a favorisés de ses dons; vous, que la naissance a placés au dessus du commun des hommes, daignez accueillir les Artistes, répandez sur eux des richesses que souvent vous prodiguez; regardez-les comme vos semblables; que dis-je! admirez-les comme des êtres qui jouiront des regards de la postérité, tandis que, malgré votre noblesse, vos richesses & vos titres, il ne restera aucun souvenir de votre existence, que par la protection & la bienveillance que vous aurez accordées aux Arts! Alors vous verrez éclore parmi vous des Peintres, des Graveurs, des Sculpteurs, des Artistes enfin en tout genre.... Mais où me transporte l'ardeur d'étendre chez nous la sphère des Beaux-Arts? Si je ne puis leur prêter une main secourable, du moins j'essayerai de leur offrir un hommage qu'ils ont attendu vainement jusqu'à ce jour (3). Toutes les nations, en traçant les Vies des Peintres, des Graveurs, &c. &c., ont été jalouses de transmettre à la postérité les progrès que les Arts ont faits chez elles: n'est-il pas surprenant que nous soyons les seuls qui, à cet égard, ayons été dans une apathie impardonnable? A l'exception de quatre ou cinq Peintres, que les François, ou l'École Flamande, ont incorporés dans leurs annales, le reste est peu ou point connu. Je tâcherai donc de rassembler dans ce discours tout ce qui pourra contribuer à jeter quelque lumière sur cet objet. En comparant ce que j'en dirai aux Tableaux & aux autres productions de nos Artistes, exposées aux yeux des amateurs à la Société d'Émulation, on s'apercevra, d'un côté, de l'espace immense qu'il faudroit franchir pour les surpasser; car où est la nation qui pourroit se vanter, aujourd'hui, d'avoir chez elle des Artistes tels qu'en ont produit les 16e. & 17e. siècles? De l'autre, on y remarquera les vrais germes du talent, on y distinguera même des morceaux qui nous laissent des espérances bien fondées que nous pourrons marcher un jour sur les traces des grands hommes dont je vais m'occuper.

Mais, avant de parler de ces temps heureux où on a vu la Peinture atteindre à ce dégré de perfection, qui excitera toujours notre admiration, pénétrons un instant dans ces siècles

de ténèbres & d'ignorance, & examinons quelles ont été les mains bienfaisantes, qui, en cultivant & protégeant les arts, ont détourné les coups qu'on leur portoit de tout côté.

Les Moines & les Ecclésiastiques étoient alors presque les seuls qui s'adonnoient aux sciences; les Beaux-Arts s'étoient de même réfugiés chez eux. Folcuin, Abbé de Lobbe au Xe. siècle, fait la description d'une espèce de Jubé pour chanter l'Evangile d'une structure admirable: ce qui prouve, dit Don Rivet (4), qu'il se trouvoit pour lors des artistes qui avoient de l'industrie & du goût. Dans le même siècle, Étienne, Évêque de Liége, possédoit parfaitement le Chant ecclésiastique & la Musique; il parvint à acquérir une grande connoissance de cet art agréable.

Au commencement du XIe., Jean, Évêque d'Italie (5), Peintre habile pour ce temps, se retira près de notre Prince Baldric, à Liége, où, selon la remarque de l'auteur cité, il put y être de quelque secours pour perfectionner le goût qu'on avoit pour la Peinture, à laquelle on s'appliquoit avec succès à l'Abbaye de Saint-Hubert, qui faisoit partie de notre principauté. Foulques, Préchantre de ce monastère, peignoit assez délicatement en miniature, & Herbert, qui malheureusement mourut jeune, & qui fut très-regretté, passoit pour un bon Peintre. Le premier de ces Religieux avoit aussi du talent pour la Sculpture & pour la Ciselure: Adelard II, abbé de St.-Trond, s'est de même distingué dans la Peinture & dans la Sculpture; & Érembert, Abbé de Vasor, travailloit avec tant d'art l'or, l'argent & le cuivre, que ses ouvrages, vantés par ses contemporains, étoient encore admirés au XIIIe. siècle: on montroit alors comme des pièces curieuses deux Tables d'argent qu'il avoit sculptées ou ciselées.

Les Copistes, qui nous ont laissé ces Manuscrits superbes, dont la beauté & l'égalité des Lettres tracées font, malgré leur antiquité, notre étonnement, ne méritent-ils pas notre reconnoissance? Parmi les Moines de St.-Hubert qui s'exerçoient à transcrire les Livres, on connoît, entre autres, Gislebert, Remi & Rodulfe: Foulques, dont j'ai dit un mot, peignoit les

Lettres Capitales des manuſcrits qui ſortoient des mains de ces hommes induſtrieux. Ces Lettres Capitales étoient des eſpèces de Vignettes, mais il faut avouer que celles qui ont échappé à l'injure du temps ne préſentent pas une idée bien avantageuſe de la Peinture du XIe. ſiècle. Au même ſiècle, dans ce monaſtère, il y avoit des Orgues (ce qui étoit encore rare, obſerve (6) Don Rivet) & des perſonnes inſtruites pour les toucher, parmi leſquelles on doit peut-être compter Hubert de Liége, Moine de cette maiſon, qui excelloit dans la muſique. Olbert, Abbé de Gemblou, ſe rendit également célèbre dans la Muſique par ſes chants pour les Offices de St.-Veron & de Ste.-Vaudru. Rodulfe, qui introduiſit, ſur la fin de ce ſiècle, à St-Trond, où il étoit Abbé, la nouvelle méthode de Gui d'Arezzo pour le chant eccléſiaſtique, avoit de même compoſé un volume d'Hymnes, notés de ſa main, pour les grandes ſolennités. Cet Abbé rapporte, dans la Chronique de ſon Monaſtère, que Gontram, auſſi Abbé de St.-Trond en 1039, avoit une voix ſi eſtimée par ſa force, ſon étendue & ſon harmonie, qu'aux jours ſolennels, on le faiſoit venir à Liége pour préſider au chœur des Chantres : là il fixoit tous les regards par ſa belle preſtance, & il charmoit toutes les oreilles par la douceur de ſon organe. Mais celui qui s'eſt le plus illuſtré par cet art, qui commençoit alors à faire quelques progrès, eſt, ſans contredit, Franco (7), Ecolâtre de Liége, en faveur duquel M. Burney, dans ſon *Hiſtoire de la Muſique*, révendique l'invention des *Caractères* muſicaux pour *le temps*, attribuée long-temps à Jean de Muris. C'eſt dans un Manuſcrit de la bibliothèque du Vatican, dont Jean de Muris lui-même eſt auteur, que M. Burney a fait cette découverte intéreſſante; on y lit, *Magiſter Franco, qui invenit menſuratam figuratam*. Dans un autre Manuſcrit, le même a vu que Franco y eſt cité comme ayant écrit ſur la *Meſure*; enfin, ce ſavant judicieux a trouvé les ouvrages de notre concitoyen ſur la Muſique, dont il donne l'extrait dans ſon *Hiſtoire*, & qu'il apprécie ainſi : Si l'on compare, dit-il, la manière de noter de Franco avec celle de Gui d'Arezzo ou autres écrivains des

XIe & XIIe siècles, on doit être beaucoup étonné de sa méthode, de sa clarté & de sa simplicité. Car, quoiqu'il n'emploie que trois caractères ou formes distinctes de Notes, cependant, par leurs différentes propriétés d'étendue ou de diminution, ils fournissent une grande variété de mesures & de proportions; &, s'il est certain qu'il a suggéré la *Barre* & le *Point* d'augmentation, les services qu'il a rendus à la Musique pratique, lui assigneront avec justice une place illustre & honorable parmi les fondateurs & les législateurs de l'art. En effet, continue M. Burney, je n'ai pu trouver de progrès considérables dans la table de temps, depuis le XIe jusqu'au XIVe siècle; puisque le principal mérite de la plupart des auteurs, qui ont écrit sur le *Cantus mensurabilis*, & dont les noms & les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, étoit de critiquer les découvertes de Franco & de censurer ses libertés.

Au XIIe. siècle, la Musique chez nous n'étoit pas moins cultivée. Gui d'Arezzo, & Franco surtout, en avoient facilité les moyens. Etienne, Abbé de St.-Jacques de Liége, profita des écrits de ces grands hommes, & devint un musicien très-expert : *Musicè valdè peritus*. A St.-Laurent, autre Monastère, près de cette ville, cet art y étoit en grande recommandation (8). Wazelin, qui en étoit Abbé, avoit fait plusieurs Chants fort mélodieux pour différentes fêtes; & Gilbert, Jean & Nison, religieux de cette maison, & ses élèves, l'imitèrent avec succès : Le premier fit de beaux Chants sur St. Georges & Ste. Begge, & les deux autres en composèrent pour les Offices de plusieurs Saints. Wazelin joignoit à la Musique le talent de la Peinture : il se plaisoit à tracer des sujets emblématiques, tirés de l'Ancien & du Nouveau Testament, dont on étoit curieux alors. Une chose qui mérite encore d'être remarquée, comme rare dans ce temps, c'est qu'Hillin, Abbé séculier de Notre-Dame de Liége, enferma les Baptistaires de cette église d'un ouvrage jeté en fonte. Si l'on fait attention aux désordres où les peuples grossiers de ces siècles ténébreux étoient plongés, à l'ignorance fatale qui maîtrisoit toute

l'Europe, on ne sera pas surpris de voir les arts chercher un asyle au fond des cloîtres où ils furent accueillis.

Voilà ce que mes recherches m'ont fourni sur cet objet pour ces temps de barbarie; je les quitte avec plaisir pour passer à une époque à jamais mémorable dans l'histoire de la Peinture : Que seroit, en effet, cet art enchanteur, sans Jean van Eyck? La ville de Maseyck, dans le pays de Liége, se glorifie, avec raison, de l'avoir vu naître, ainsi qu'Hubert van Eyck, tous deux habiles Peintres (9). On doit les regarder, selon M. de Piles, comme les fondateurs de l'École Flamande. Jean, plus jeune que son frère, le surpassa bientôt : il cultivoit les sciences, & principalement la Chimie, qui lui fit découvrir la manière de peindre à l'huile, secret inconnu à toutes les nations, comme l'observe Vasari, célèbre historien des Peintres Italiens. Voici ce qui donna lieu à cette heureuse découverte, à laquelle on doit la conservation de tant de chef-d'œuvres. Il avoit trouvé un Vernis qui donnoit plus de force & de luisant à ses productions, mais qui séchoit difficilement. Un jour, il exposa au soleil un de ses Tableaux, peint sur bois; il se brisa : notre artiste perdit en un instant le travail de plusieurs mois. Cette perte lui fit faire d'autres expériences. Il se servit, dit M. des Camps dans ses *Vies des Peintres Flamands*, des huiles de noix & de lin, &, en les faisant cuire avec d'autres drogues, il composa un vernis beaucoup plus beau que le premier. Il éprouva de plus que les couleurs se mêloient plus facilement avec l'huile qu'avec la colle où l'eau d'œuf, dont il s'étoit servi jusqu'alors; ce qui le détermina à suivre cette nouvelle méthode. Un de ses Tableaux, peint à l'huile, fut présenté à Alfonse I, Roi de Naples, qui ne put assez admirer la découverte de ce secret utile. Antonello, de Messine, qui étoit alors à Naples pour ses affaires, vit ce Tableau, quitta tout, & partit pour Bruges, où Jean s'étoit établi. Il gagna tellement son amitié & sa confiance par de petits présens, & surtout par de beaux Dessins d'Italie, que van Eyck lui enseigna sa nouvelle manière de peindre, qu'Antonello, après

la

la mort de l'inventeur, porta chez les Italiens. Parmi la quantité d'ouvrages que je pourrois nommer d'Hubert & Jean van Eyck, je crois ne devoir pas omettre un Tableau que possède l'Église Cathédrale de St.-Bavon, à Gand; le sujet de ce superbe morceau, de la plus belle conservation, dans lequel il y a 330 têtes très-différentes, est tiré de l'Apocalypse; on en fait un si grand cas, qu'on ne peut le voir qu'aux jours de fêtes: La copie seule de ce chef-d'œuvre coûta 4000 florins (10). Nos deux Peintres avoient de l'esprit & du génie; mais, à ces dons naturels, Jean joignoit des connoissances & beaucoup de solidité: Philippe, Duc de Bourgogne, qui savoit comme on doit récompenser & accueillir les Artistes, l'admit dans son conseil. Le beau fini de leurs ouvrages, & leur soin à conserver leurs couleurs pures, jusque dans les ombres, auroient augmenté le prix de leurs tableaux, s'ils avoient osé sacrifier quelques tons de couleurs, souvent trop aigus, & presque jamais assez dégradés, ainsi qu'un goût de dessin peu élégant; un voile épais leur avoit dérobé les grâces, que l'antique seule peut enseigner: mais ils ont l'avantage d'avoir trouvé le secret de préparer les couleurs à l'huile; & c'en est assez pour les rendre immortels, & mériter en tout temps notre admiration & notre reconnoissance. Tel est l'éloge que fait de Hubert & de Jean van Eyck M. des Camps, dont le tact fin sur les arts est très-connu. Marguérite, leur sœur, non moins célèbre, se refusa au plus doux lien de la société, pour se livrer entièrement à la Peinture (11).

Chaque Peintre a une manière qui le distingue, & presque toujours la nature l'appelle à un genre de préférence à un autre. L'Artiste, s'il veut atteindre à la célébrité, ne doit pas balancer d'embrasser celui où une forte inclination l'entraîne. Les van Eyck cultivèrent l'Histoire; celui qui suit s'est illustré par ses Paysages. Patenier, de la ville de Dinant, fut reçu dans l'Académie d'Anvers en 1515. Les arbres de ses Paysages ont de belles formes; il pointilloit les feuilles artistement; ses petites figures sont spirituelles, & les fonds de ses Tableaux agréables. Mais tant de talens furent obscurcis par des vices impardon-

nables, la crapule & l'ivrognerie le perdirententièrement (12). Albert Durer, pour lui marquer son estime & le prix qu'il faisoit de sa manière de peindre, dessina son Portrait en passant par Anvers. Les plus beaux cabinets sont ornés des ouvrages de Patenier. Outre ses petits Tableaux, il en a fait quelques uns de considérables, entre autres, une Bataille où le feu & le sang offrent un affreux spectacle. Cet Artiste avoit une marque particulière : il mettoit dans tous ses Tableaux un petit *Bonhomme chiant* (13). On n'a point recueilli l'année de sa naissance, ni celle de sa mort.

Soit que les Peintres dont je viens de parler ne trouvassent pas dans les lieux de leur naissance les secours nécessaires au développement de leurs talens, soit qu'ils fussent appelés ailleurs par des protecteurs puissans, il est certain que Lambert Lombart est le premier qui se soit, depuis la renaissance des Beaux-Arts, fixé dans sa patrie (14). Ce Peintre, natif de Liége, y avoit déjà fait des progrès, lorsqu'il parcourut l'Allemagne & la France; mais, ce qui le perfectionna surtout, c'est un voyage qu'il fit en Italie, à la suite du Cardinal Polus. De retour à Liége, il y établit le bon goût en Peinture & en Architecture: il y acquit une si grande réputation, que, de son école, sont sortis des élèves renommés, tels que Franc-Flore, Guillaume Kei, Hubert Goltzius & quantité d'autres dont les Pays-Bas s'honorent encore. Goltzius, aussi modeste que savant, se félicite, dans un de ses (15) ouvrages, d'avoir trouvé l'occasion de rendre un témoignage public de l'estime qu'il avoit pour Lombart. Il avoue, dans le même endroit, qu'il doit tout ce qu'il fait dans l'art de peindre à ce maître: il ajoute, que personne ne surpasse son ami du côté de l'érudition; il admire la beauté de son coloris, ses ombres bien ménagées, & l'exactitude de son dessin. Cet éloge n'est pas suspect. Malgré ces qualités éminentes, Lombart n'étoit pas riche, &, quoiqu'il fût accueilli à la Cour de nos Princes, il n'en reçut jamais aucun bienfait. Lampson, son ami, le compare à Balthasar Peruzzi, Peintre & Architecte célèbre, qui fut très-bien reçu

de plusieurs Papes, mais dont il n'éprouva pas les libéralités, parce qu'il ne les importunoit point. Est-ce aux hommes de génie à demander le prix de leurs travaux? Le malheureux Balthazar, dans un âge avancé, étoit si pauvre, qu'il avoit beaucoup de peine à nourrir une femme & des enfans. Ce rapprochement de la situation de ce Peintre à notre artiste, prouve qu'il étoit loin de l'état d'opulence dont il auroit dû jouir, si ses concitoyens, parmi lesquels il vivoit, eussent rendu justice à son mérite (16). Cependant un goût dominant pour les Pierres & Médailles antiques, dont personne ne déchiffroit mieux que lui les inscriptions usées, les lui faisoit acheter souvent plus chères que ses facultés ne lui permettoient. Personne aussi ne pensoit plus noblement sur son art; personne enfin n'a plus contribué que lui à en étendre les progrès. S'il remarquoit quelques talens dans ses disciples, en les encourageant il renouveloit leur zèle pour l'étude. Il faisoit plus encore. La médiocrité de sa fortune, & plusieurs enfans qu'il avoit eus de trois femmes, ne l'empêchèrent pas d'envoyer à Rome deux de ses élèves qui promettoient beaucoup, & dont néanmoins il avoit à se plaindre. A l'exception de quelqu'argent qu'il recevoit de ses amis, auxquels il les avoit recommandés, il les y nourrissoit à ses dépens. Combien de réflexions tous ces faits n'offrent-ils point! Mais, pour ne pas prolonger l'article de Lambert Lombart, je dirai que la connoissance des Langues, son amour pour les Belles-Lettres & la Philosophie, joints à ses ouvrages, n'ont pas peu contribué à en faire un grand-homme.

Je passe à un Graveur qu'on a souvent confondu avec l'Artiste précédent. Lambert Suavius, né à Liége, florissoit vers l'an 1540, & paroît avoir transporté hors sa patrie son industrie & ses talens. Sandrart est le premier qui ait avancé que Lambert Lombart & Lambert Suavius n'étoient qu'une même personne; plusieurs autres Écrivains, sur cette autorité, ont soutenu la même opinion. Mais j'ai vu une Estampe qui prouve le contraire : elle représente une Charité entourée d'Enfans; au bas on lit, Lambert Lombart *invenit*, & immédiatement

après, L. S., qui est la marque de Lambert Suavius. Cette Estampe est d'un beau fini, mais un peu sèche : c'est là en général ce qui caractérise les productions de cet artiste. L'auteur du *Dictionnaire des Graveurs* a très-bien observé que Suavius étoit l'élève de Lombart, & qu'il fut presque toujours occupé à graver d'après ce maître, ou d'après ses propres dessins. On ne sait aucune circonstance de sa vie. Son œuvre est de 48 pièces; on préfère, entre autres, la Résurrection du Lazare, les douze Apôtres, les Statues des Sibylles, Jesus-Christ mis dans le tombeau, St. Pierre & St. Jean guérissant les boiteux à la porte du Temple, &c. (17)

A ce Graveur, joignons-en un autre, dont le nom & les ouvrages sont beaucoup plus connus. Théodore de Bry (18), étoit né dans l'opulence, & tenoit un rang distingué parmi ses concitoyens; mais la fortune lui devint si contraire, que, si son goût pour la Gravure ne l'eût soutenu, il eût été réduit à la dernière indigence (19). Heureusement pour lui, il y avoit, de son temps, très-peu d'Artistes qui l'égalassent dans le maniement du burin : il en fit son objet principal, travailla sans relâche, & rétablit entièrement ses affaires. Le nombre des Estampes qu'il a gravées est étonnant; elles font encore rechercher quantité de livres volumineux qui en sont ornés. C'est à lui que l'on est redevable de l'idée de recueillir les Voyages de l'Amérique, collection rare & précieuse, connue sous le nom de *grands Voyages* (20), dont il a donné les VI premières parties, remplies de gravures, & imprimées à ses dépens, à Francfort, depuis 1590, jusqu'en 1596. Les dernières années de sa vie, il fut tourmenté de la goutte aux mains & aux pieds; cependant, avec ses doigts noueux & crochus, il ne discontinua pas de graver avec la même dextérité jusqu'à sa mort, arrivée en 1598, à Francfort, où il avoit fixé sa demeure (21), laissant deux fils, Jean-Théodore & Jean-Israël, héritiers de ses talens. C'est peut-être de ce Jean-Théodore dont parle M. de la Combe, dans son *Dictionnaire des Beaux-Arts*, pag. 114. On met, dit-il, pour l'ordinaire, Théodore de Bry au rang des

petits-Maîtres. Il a furtout excellé dans le petit. Il a gravé plusieurs morceaux d'hiftoire & d'ornemens. Les Eftampes qu'il a copiées d'après d'autres eftampes, & qu'il a réduites en petit, font fouvent plus eftimées que les originaux. Il y a, continue le même, beaucoup de netteté & de propreté, mais quelquefois un peu de fécherefſe dans fon burin.

Quoique l'Artifte qui fuit ne foit pas Liégeois, les charges qu'il a occupées auprès de nos Princes, & quarante ans de féjour dans notre ville, où il eft mort, m'autorifent fuffifamment à le placer ici. Dominique Lampfon, né à Bruges (22), élève & ami de Lombart, dont il a écrit la vie, s'attacha d'abord au fervice du Cardinal Polus, & le fuivit en Angleterre. Après la mort de ce prélat, en 1558, il vint dans notre pays, & paffa le refte de fes jours à Liége, où il fut Secrétaire de Robert de Bergues, de Gérard de Groesbeck & d'Erneft de Bavière. Il s'acquitta des fonctions de cette place avec toute l'intégrité poffible, & fe fit aimer de ces trois Princes. Un goût naturel l'appeloit à la Peinture, & peut-être y auroit-il excellé, fans les occupations importantes que lui prefcrivoient les devoirs de fa charge. Lampfon a célébré en vers latins les Peintres les plus renommés des dix-fept Provinces. Un de fes contemporains le compare, dans une pièce de vers, comme Peintre, à Appelle, &, comme Poëte, à Virgile : aujourd'hui, on ne le comparera plus ni à l'un ni à l'autre. Cependant il étoit très-favant, & meilleur Littérateur que Peintre.

L'Artifte dont je vais m'occuper pourroit être auffi rangé parmi les Littérateurs érudits. Jean de Glen, né, vers le milieu du 16e. fiècle, à Liége, a exercé dans fa patrie l'art de l'Imprimerie, & furtout celui de la Gravure en bois, avec quelques fuccès. Il avoit un frère, favant Auguftin, auquel on a attribué mal à propos le livre rare & recherché des amateurs, intitulé : *des Habits, Mœurs, Cérémonies, Façons de faire anciennes & modernes*, &c., in-8°, dont Jean de Glen eft auteur, qu'il imprima lui-même en 1601, & qu'il orna de 103 figures de fon invention. Valère André, Foppens, & M. Paquot, dans fes

Mémoires Littéraires sur les dix-sept Provinces des Pays-Bas, paroissent ne pas avoir vu cette production, puisqu'ils la donnent au frère de Jean de Glen, & qu'ils en citent le titre en latin, sans indiquer, ni la date, ni le lieu de l'impression, ni le format du volume, quoique cet ouvrage soit écrit en françois, comme on vient de le remarquer par le titre que j'ai transcrit : Il ne sera pas difficile de montrer que ce livre est de notre artiste. Dans sa dédicace aux Seigneurs Mathias d'Ans & Jacques Libert, Bourgmestres de Liége, Jean de Glen s'exprime ainsi: *Me retrouvant sous votre sauve-garde & protection, je viens mettre en veue & étaler les profits de mes longs Voyages, lesquels je dédie & consacre à vos Seigneuries.* Après la dédicace, on lit ce quatrain de Jean Polit (23) à l'Auteur :

L'ITAQUOIS fut prisé d'avoir veu par le monde
Maints habits & façons, maintes villes & mœurs;
Mais de Glen nous fait veoir tout cela sans erreurs,
Et sans courir les maux de la terre & de l'onde.

C'est, sans doute, sur ce passage & ces vers que Florent le Comte s'appuye, lorsqu'il dit que c'est notre Graveur qui a *fait, taillé & imprimé* le livre d'*Habits & de Mœurs*, &c. D'ailleurs son frère imprimant son nom au frontispice de ses écrits, pourquoi auroit-il négligé de le mettre au titre de celui-ci? Mais en voilà assez & peut-être trop sur ce sujet (24). Faisons connoître à présent Jean de Glen, son ouvrage, & les gravures qu'il y a insérées. Il s'adonna avec passion aux Beaux-Arts; & ses voyages, surtout celui de Rome, le mirent à même d'étendre ses connoissances. Ses descriptions d'*Habits & de Mœurs*, &c., semblent être le résultat de ses voyages : du moins c'est ce qu'annoncent les figures qui représentent les habillemens de différentes nations chez la plus grande partie desquelles il avoit été. Cependant j'avouerai que je n'ai rien vu de commun entre plusieurs de ces estampes & les explications qui les accompagnent. En voici un exemple : On distingue, à la pag. 122e, le Portrait d'une jeune Liégeoise dont la parure est très-modeste, & par là on peut juger que les modes ont fait dans

notre ville des progrès bien sensibles : Dans l'explication, qui est de deux pages, & où l'on cite pour le moins une douzaine d'Ecrivains, Jean de Glen s'emporte contre l'amour, la danse, le vin, & contre les filles & les femmes dont la conduite n'est pas régulière ; pas un mot sur les modes & les parures de ce temps ; il finit par blâmer sa *Patrie pour la licence des filles dont aucunes sont ardentes & brullantes après les jeux, bals & danses*, &c. Rien n'est plus ridicule, & quelquefois plus risible (25), que la profonde érudition de Jean de Glen. Quant aux Estampes, elles méritent l'attention des (26) connoisseurs ; en général, elles sont d'un dessin correct, & ne manquent pas d'expression. Ce n'est pas seulement dans ce livre qu'on trouve des gravures de notre artiste. Il a gravé pour une histoire des Papes, de son frère, moine Augustin, les Portraits de tous les Souverains Pontifes. Ces portraits sont très-médiocres. C'est aussi le jugement que je porterai des Figures qui sont dans un volume qui a pour titre : *les Merveilles de la Ville de Rome*, &c., que Jean de Glen a traduit de l'Italien. C'est une description, divisée en deux parties, des plus beaux monumens de cette grande ville, imprimée à Liége en 1631 ; le traducteur, qui vivoit encore alors, devoit être parvenu à un âge avancé ; il l'a dédiée à Arnold de Wacktendonck, Grand-Doyen de Liége. Arrêtons-nous un instant sur cette dédicace & l'avertissement qui la suit. Ces deux pièces nous offriront quelques particularités remarquables. Jean de Glen se plaint *des piquûres & morsures des zoiles* ; il dit qu'il a été long-temps en *butte des secousses de la fortune & des coups des ennemis conjurez de son bonheur & honneur*. L'envie s'est toujours plu à déchirer le génie. C'est pour être à l'abri de ces malheurs, & en même temps pour témoigner la reconnoissance des bienfaits qu'il a reçus du Grand-Doyen, qu'il lui dédie *les Merveilles de la Ville de Rome*. Il compare le Baron de Wacktendonck à St.-Lambert ; il s'y compare lui-même par ces paroles : Ce saint *respandit son sang pour une cause presque de pareille nature que la mienne*. Que signifie ce passage étonnant ? L'auteur

auroit-il été sur le point de perdre la vie pour avoir, comme Saint-Lambert, reproché à quelques Princes des mœurs trop licencieuses? Si nous rapprochons de celui-ci un passage de l'avertissement aux Lecteurs, nous verrons que notre artiste s'étoit trouvé dans une circonstance très-critique, sans que nous puissions deviner ce qu'il veut dire. Quoi qu'il en soit, il y invoque St. Antoine de Padoue, afin qu'il daigne fléchir les cœurs de ceux qui ont enlevé *ses Mémoires* avec plusieurs autres pièces qui lui étoient aussi chères que sa propre vie : Ce sont ses expressions. Cet évènement auroit-il quelque rapport avec le premier? il ne le paroît pas. L'avertissement nous apprend encore que Jean de Glen avoit promis depuis long-temps au public une description de l'Asie avec toutes ses parties, ouvrage de son frère; mais cette description, qu'il auroit probablement ornée de figures, fut prise avec ses Mémoires.

Lorsque j'ai avancé que Jean de Glen exerça dans sa patrie l'art de l'Imprimerie, on se sera peut-être demandé : Depuis quand cet art utile s'est-il introduit à Liége, & quel y a été le premier Imprimeur? Dès la fin du 15e. siècle, presque toutes les grandes villes avoient des presses, & au commencement du 16e., elles étoient très-communes. D'après cela, ne paroîtra-t-il pas singulier que nous n'ayons point eu d'Imprimeur ici avant 1559, un siècle après la découverte de l'Imprimerie? Celui que je crois avoir été le premier Imprimeur à Liége, s'appeloit Gualtier Morberius (27) : tout ce que je sais touchant cet artiste, c'est qu'il étoit assez savant & bon Poëte latin, à en juger par une pièce de vers de sa composition que j'ai lue; qu'il fut Imprimeur du Prince de Liége, & qu'il vivoit encore en 1592, puisque je possède un livre sorti de ses presses cette année. Il est, sans doute, surprenant que nous ne puissions pas nommer un Imprimeur plus ancien que celui-là; mais l'admiration n'augmentera-t-elle pas, quand on saura que la petite ville de Hasselt, dans le comté de Looz, avoit une Imprimerie 80 ans avant nous? En effet, on cite un livre, exécuté à Hasselt en 1481, dont l'imprimeur ne s'est désigné que par les

lettres P, B, intitulé : *Epiſtelen en Evangelien*, &c. : & M. Mercier, Abbé de St.-Léger, dont l'érudition ſur ces matières eſt ſi profonde, en a vu un autre, également exécuté à Haſſelt en 1480, par le même Imprimeur, qui ne s'eſt fait connoître que par les deux lettres que j'ai rapportées, qui ſont certainement les lettres initiales de ſon nom. Cet art s'eſt perfectionné dans la ville de Liége; mais pluſieurs de nos petites villes, qui autrefois avoient des Imprimeurs, n'en ont plus.

Le pays de Liége, en 1580, donna le jour à Jean Valdor, Graveur, dont la vie eſt auſſi ignorée que celle de de Glen (28). Ses ouvrages ſeuls nous ont tranſmis ſon nom. Il paroît avoir été l'élève des Wierx, dont il a imité la manière extrêmement finie, mais un peu ſèche. J'ai vu quelques livres de morale & de piété, ornés de ſes eſtampes. Entre autres Portraits d'hommes illuſtres qu'il a gravés, j'ai celui de Chapeauville, auteur d'un recueil des anciens hiſtoriens de Liége. Je crois ce Valdor père d'un autre Jean Valdor, très-bon Graveur, qui s'eſt propoſé pour modèle le célèbre Wenceſlas Hollar. Ce dernier jouiſſoit de la faveur du cardinal Mazarin; il étoit auſſi l'ami de l'immortel le Brun; & peut-être la France lui eſt redevable de ce Peintre renommé? Il l'introduiſit chez le cardinal qui encouragea les talens naiſſans de le Brun & le préſenta au Roi. On a de Jean Valdor pluſieurs Eſtampes, tant de ſon invention, que d'après Michel Pontianus & d'autres; ſes payſages ſurtout ſont fort bien exécutés : on a publié, en 1649, in-fol., *les Triomphes de Louis le juſte*, dont il a gravé une partie des planches ſur ſes propres deſſins. Voici un trait ſur cet ouvrage, bien honorable pour Jean Valdor. Louis XIV, encore mineur, jugea que les gravures de ce livre méritoient des inſcriptions en vers de la compoſition du grand Corneille : ce Prince lui écrivit à ce ſujet la Lettre ſuivante, dont je ne tranſcrirai que le commencement : „ M. de Corneille, comme „ je n'ai point de vie plus illuſtre à imiter que celle du feu „ Roi, mon très-honoré ſeigneur & père, je n'ai point auſſi un „ plus grand déſir que de voir en un abrégé ſes glorieuſes ac-

„ tions dignement représentées, ni un plus grand soin que d'y „ faire travailler promptement : &, comme j'ai cru que, pour „ rendre cet ouvrage parfait, je devois vous en laisser l'ex„ pression, & à Valdor les dessins, & que j'ai vu, par ce qu'il „ a fait, que son invention avoit répondu à mon attente, je „ juge, par ce que vous avez accoutumé de faire, que vous „ réussirez en cette entreprise „. Le tragique françois ne put se refuser à cet ordre obligeant, mais Valdor a eu la gloire de surpasser dans ses Estampes les inscriptions du grand Corneille.

Heureux les Artistes qui rencontrent des protecteurs éclairés, & qu'un goût toujours sûr anime pour les beaux-arts ! Excités d'un côté par la reconnoissance, & travaillant de l'autre sous les yeux de leurs bienfaicteurs, ils perfectionnent des talens que, sans ces circonstances, ils n'eussent point développés. C'est ce qu'éprouva Deodat Démont, né en 1581, à St.-Trond, d'une famille, dont la fortune étoit aisée, & qui n'épargna rien pour son éducation. Ces soins ne furent point infructueux : outre une connoissance approfondie de plusieurs langues, il possédoit la géométrie & l'astronomie. Il eut le bonheur de s'attacher au Duc de Neubourg, qui, remarquant dans Delmont un génie supérieur pour la peinture, lui donna des gratifications, des récompenses honorables, & le créa Chevalier (29). A cet avantage d'avoir un auguste protecteur, Deodat pouvoit encore en ajouter un autre : c'étoit d'être l'élève & l'ami du célèbre Rubens ; ils allèrent ensemble en Italie : Sous ce guide, avec de grands talens pour son art, il acquit dans la suite le nom de bon Peintre. Sa composition (30) est noble & élevée, son dessin correct, sa couleur & sa touche fort belles. Il a mérité les éloges de Rubens ; ce qui suffit bien pour entraîner les nôtres. Deodat Delmont mourut à Anvers, en 1634, généralement regretté.

Voici encore un Artiste qui fut l'élève de Rubens, & dont la vie & les ouvrages ne sont point assez connus. Gérard Douffet, né à Liége en 1594, & mort en 1660 (31), ayant étudié pendant quelque temps, dans son pays, les principes

de l'art de peindre, fut admis dans l'école de ce grand maître. Il y fit des progrès si rapides, qu'au bout de deux ans, il fut en état d'entreprendre le voyage d'Italie. Il n'avoit alors que 20 ans : il y en demeura sept, & la grande manière qui distingue ses ouvrages en fut le fruit. Les Tableaux qu'il peignit à son retour à Liége, furent si universellement applaudis, que, lorsque l'Électeur Palatin forma sa magnifique galerie de Peintures à Dusseldorf, il n'épargna rien pour en acquérir les morceaux les plus considérables ; entre autres, celui de l'Invention de la Ste.-Croix, qui fut acheté 8000 florins ; & celui qui représente le Pape Nicolas, visitant la grotte où le corps de St.-François d'Assise avoit été déposé, en coûta 11000. Le premier de ces Tableaux, dit le Rédacteur du *Catalogue* de cette riche collection, est en général très-recommandable pour la composition, le dessin, la touche hardie & la force d'expression ; il seroit parfait dans toutes les parties, si celle du coloris étoit portée au même dégré : Le second, selon le même Rédacteur, est d'une grande composition ; le sujet en est bien amené & bien caractérisé.

En observant l'ordre chronologique auquel je me suis astreint dans ce discours, après Gérard Douffet, je dois parler de Simon Dameri, né à Liége, vers la fin du 16e. siècle. Il montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour la Peinture. Son premier maître fut Jean Taulier, son compatriote, Peintre qui n'étoit pas sans mérite : mais notre Artiste, voulant atteindre à une plus grande perfection, le quitta pour aller en Italie. La réputation qu'il y acquit, fut cause qu'il ne revit jamais sa patrie : Dans le dessein de venir s'y fixer, il passoit par Milan, lorsqu'un Peintre de cette ville, qui connoissoit ses talens, lui offrit sa fille en mariage : Dameri l'accepta & resta à Milan, où il mourut de la peste, en 1640 : très-peu de ses Tableaux sont parvenus jusqu'à nous.

Il n'en est pas de même de Jean Waleskart, dont nous possédons ici plusieurs ouvrages. Ce Peintre étoit de Liége. Son père le destinoit à l'Orfévrerie ; mais, voyant que son incli-

nation le portoit vers la Peinture, il l'envoya à Anvers, pour y apprendre les premiers élémens de cet art. Le jeune Walefcart ne se contenta pas des applaudissemens qu'il reçut à son retour : il voulut, à l'exemple de ses compatriotes, visiter l'Italie. L'étude de l'antique, & les leçons du Guide le mirent au rang des habiles Peintres. Il mourut en 1675, dans un âge fort avancé.

Quelques uns des Artistes précédens, comme Douffet & Walefcart, n'ont point transporté leurs talens hors de leur patrie; mais celui dont je vais m'occuper, s'établit à Paris, où il acquit un nom célèbre & une fortune immense. Jean Varin, né à Liége en 1604, conducteur général des Monnoies de France, & intendant des Bâtimens de Sa Majesté, &c., s'est immortalisé par le Sceau de l'Académie Françoise, & surtout par des Médailles, que les curieux qui les recherchent, comparent à ce que les anciens ont fait de plus estimable en ce genre (32). Jean Varin ne se seroit pas moins distingué dans la Sculpture, s'il s'y étoit uniquement adonné. Il a fait un Buste du Roi, qui, quoique ce fût son coup d'essai, peut, dit Perrault (33), soutenir le parallèle avec les excellens morceaux de l'antiquité. C'est au sujet de ce Buste que le Chartreux Bonaventure d'Argonne observe (34) que Varin avoit un génie d'une vaste étendue, & une main habile qui obéissoit facilement à ce vaste génie; il ajoute qu'il n'entreprit de faire, en marbre, le buste du Roi, que pour mortifier le cavalier Bernin, qui ne travailloit en France que pour sa propre gloire; aussi heureux, continue le même, dans l'exécution, que hardi dans l'entreprise, ce buste parut plus fini que celui dont Bernin, depuis longtemps, flattoit notre attente. Bernin en eut du dépit; & néanmoins, quoique son ouvrage eût quelque chose de plus fier, il ne put refuser à Varin les louanges & l'approbation qu'il méritoit : ce qui est beaucoup, finit d'Argonne, pour un Italien, les gens de cette nation n'avouant pas aisément qu'il se trouve de grands maîtres hors de chez eux. Perrault vante encore, de notre patriote, une Figure en marbre de Sa Ma-

jesté, de 7 à 8 pieds de haut, d'une beauté extraordinaire & quelques autres productions dont l'énumération ne feroit qu'allonger ce discours. Varin cultivoit aussi la Peinture; ses Portraits sont beaux & bien ressemblans, assure Félibien dans ses *Entretiens sur les Vies des Peintres*. Il mourut, en 1672, à Paris; où l'on croit qu'il fut empoisonné par des scélérats à qui il avoit refusé des poinçons de monnoies. Parmi les personnes qui travailloient sous sa direction, on cite avec éloge Gérard-Léonard Errard, de Liége : il ne gravoit ordinairement que des sujets de Médailles.

Dès l'âge le plus tendre, les Artistes annoncent quelquefois ce qu'ils feront un jour; souvent ils développent, en jouant, les germes de l'art où ils excelleront. C'est ce qu'on remarqua dans Michel Natalis, né à Liége en 1609, l'un des plus habiles Graveurs de son temps. Avant d'avoir atteint sa 11e. année, il manioit déjà le burin (35). Son père, qui étoit graveur de monnoies, fut, sans doute, son premier maître. Après un séjour de quelques années à Paris, Natalis fit le voyage de Rome, où il fut accueilli par Joachim Sandrart, sous la direction duquel il grava une partie des Statues de la fameuse galerie Justinienne (36). C'est là qu'il se perfectionna dans le dessin & dans la gravure; ses Estampes d'après le Titien, Rubens, le Poussin, Sébastien Bourdon, Bertholet Flémal, sans compter celles qu'il a faites sur ses propres dessins, sont recherchées des amateurs. Nous avouerons cependant que quelques unes sont exécutées d'un burin un peu trop froid & trop égal. On assure qu'au moment de sa mort, en 1670, un courrier arrivoit à Liége pour l'informer que Louis le Grand lui donnoit un logement dans le Louvre & une pension considérable (37).

Nos grands Artistes vont à présent se succéder rapidement. Pierre de Fraine, né à Liége en 1612, étoit Orfévre de profession : Il voulut joindre à la pratique de son art, tout ce qui pouvoit concourir à en étendre les progrès & l'utilité; il n'épargna donc rien pour améliorer les talens que la nature lui

avoit si libéralement dispensés. Le séjour qu'il fit à Rome, & l'étroite amitié qu'il lia avec François du Quesnoy, fameux Sculpteur, lui en fournirent les moyens. De Fraine réussissoit surtout à représenter des Enfans, des Tritons, des Satyres, dont il ornoit les beaux Vases qui sortoient de ses mains. On en cite un dont l'anse offroit la figure d'un homme, qui, des yeux, convoitoit ce que ce vase étoit supposé contenir : tout son corps paroissoit s'y élancer & vouloir s'y noyer. L'Église de St.-Lambert à Liége possède quelques morceaux précieux de Pierre de Fraine, dont la réputation parvint jusqu'en Suède, où la Reine Christine, qui savoit distinguer le génie, le fit venir, & le retint pendant sept ans : L'abdication que cette Princesse fit du trône, en 1654, le rappela à Liége, où il mourut en 1660.

Il règne dans l'histoire des Artistes Liégeois une monotonie inévitable. Ils ont reçu dans leur pays une teinture plus ou moins forte du dessin; & la plupart ont été puiser en Italie, comme à la source, la perfection de leur art, en étudiant l'antique, & en imitant la manière des grands maîtres qu'ils y trouvoient. Telle est aussi à peu près la route qu'a suivie Walter Dameri, né en 1614, dans le faubourg de St.-Léonard de Liége. Un Peintre médiocre lui donna quelques principes. Il alla ensuite en Angleterre & en France, d'où il passa à Rome. Pierre de Cortonne, qui y florissoit alors, l'admit au nombre de ses élèves; il profita si bien de ses leçons, que, de retour dans sa patrie, il la remplit de Tableaux estimés (38). Dameri, dans ses voyages, eut le malheur d'être pris sur mer par des corsaires, & conduit à Alger : il s'évada avec deux Récollets, ses compagnons, & vint à Paris, où il fit l'Enlèvement du Prophète Élie (39) pour les Carmes déchaussés de cette ville, pièce superbe, qui lui valut de grands applaudissemens, & qui le retira de l'état misérable où sa captivité l'avoit réduit. On ignore l'année de sa mort.

Nous voici arrivés à l'époque la plus brillante des Arts dans notre pays, au temps de Bertholet Flémal (40), de Delcour & de Lairesse, &c. Le père du premier étoit recherché pour

la Peinture sur verre; mais ce genre paroissant au jeune Bertholet trop fragile & trop borné, il se rangea sous la discipline de Gérard Douffet, Peintre distingué, dont il a été fait mention plus haut, qui acheva de l'instruire, & le mit en état de voyager avec succès. Je ne le suivrai point dans ses courses : je ne ferois que répéter ce que M. des Camps dit des éloges qu'il reçut à Rome, à Florence, à Paris, où il obtint de l'Académie de Peinture une place de Professeur, & enfin dans sa patrie. Je me bornerai au jugement qu'il porte de ses Tableaux : Bertholet avoit un beau génie, beaucoup de dessin & d'exactitude dans ses morceaux d'histoire; il observa le *costume*, & connut à fond l'antiquité. Architecte habile, la plupart de ses Tableaux sont enrichis de portiques, de colonnades, &c. Il ne s'est jamais mépris en transportant les édifices de Rome chez les Grecs; il avoit sur cela une attention bien digne d'un savant : son dessein tient de l'École d'Italie pour la correction & le choix, sa couleur est excellente. Un pinceau *flou*, une fonte admirable achevèrent de l'élever au dessus des autres Peintres de son pays. Ces grands talens étoient relevés par une gaieté naturelle & une humeur enjouée, qui cependant l'abandonnèrent sur la fin de sa vie. Quoique aimé & estimé, non seulement à Liége, où il fut reçu Chanoine de St.-Paul, mais aussi dans les états voisins, il devint tout à coup mélancolique. On prétend que la Brinvilliers, qui s'étoit refugiée chez nous, & où elle fut arrêtée, essaya sur lui l'effet d'un de ses poisons, & qu'après avoir langui long-temps, il en mourut en 1675 (41). Bertholet étoit né à Liége en 1614.

Gérard Goswin étoit son contemporain & de la même ville. Son inclination le porta à peindre des Fleurs ; & il y reussit singulièrement, non par un travail léché & pénible, mais par une touche hardie, des couleurs vraies & bien empâtées : ses Tableaux, vus à une distance convenable, font un très-grand effet. Tout ce que j'ai pu apprendre de la vie de Goswin, c'est qu'il se fit connoître avantageusement en Italie & en (42) France. Bertholet & Douffet n'ont pas dédaigné d'admettre

quelquefois son pinceau dans leurs tableaux. J'en ai vu un très-remarquable dont l'idée me paroît sublime, & qui nous montre la supériorité & la noblesse des sentimens de ces trois Peintres. Dans un des côtés de cette Peinture précieuse, on distingue Bertholet, peint par Douffet; dans l'autre, ce dernier & sa Femme, de la main de Bertholet; Douffet présente à celui-ci un prix qu'il a obtenu dans une académie; Bertholet le refuse; &, indiquant des fleurs qui sont près de lui dans le même tableau, du pinceau de Goswin, il paroît dire : voilà ce qui doit remporter ce prix. On veut, mais cela n'est guère possible, qu'il ait été appelé à Paris pour donner des leçons de dessin au Dauphin. L'année de sa naissance & celle de sa mort me sont inconnues.

Jean Delcour, né vers le milieu du 17e. siècle, à Hamoir, village du comté de Loigne, s'attacha à la Sculpture avec cette ardeur qui anime tout artiste, lorsqu'il est libre dans son choix. La ville de Liége, peu éloignée du lieu de sa naissance, fut celle où il reçut, comme on croit, les premiers principes de son art, & où il se fixa dans la suite : mais c'est à Rome, où il fit deux voyages, que l'étude de l'antique, & les leçons des plus habiles maîtres de ce temps, mirent le comble à sa réputation. Un des premiers ouvrages qu'il fit à Liége, à son retour de Rome, est le St. Jean-Baptiste en bronze qui fut posé, en 1667, sur la Fontaine de la rue Hors-Château. Ce beau morceau a essuyé quelques critiques, non du côté de l'art, mais parce qu'il donne l'idée d'un Repos d'Hercule, plutôt que d'un St. Jean dans l'action de baptiser. Cependant, si l'on considère qu'il s'agissoit de décorer un massif d'architecture assez lourd, érigé depuis trente & quelques années, & qu'on vouloit conserver; si l'on fait attention qu'on exigeoit, selon toute apparence, qu'il représentât ce sujet préférablement à tout autre, tant à cause de l'allusion à une fontaine, que parce que cette fontaine étoit située dans la Paroisse dédiée à ce Saint : ne concevra-t-on pas aisément qu'une figure décharnée, assise sur un rocher, auroit fait un très-mauvais effet? Et n'excusera-

t-on

t-on pas la licence de l'artiſte, qui d'ailleurs a montré par ſa belle ſtatue en bois de St.-Jean, prêchant dans le déſert (43), qu'il ſavoit lui donner l'air convenable, lorſqu'il n'étoit pas gêné par les circonſtances? Une autre fontaine qui lui fait beaucoup d'honneur, eſt celle du Vinable-d'Iſle (44) : elle eſt en marbre. L'ordonnance en eſt très-belle, de même que la Statue en bronſe de la Vierge, & les quatre Lions de ce métal qui la décorent. Un plus grand détail ſur Delcour me meneroit trop loin : j'ajouterai ſeulement que le fameux Vauban avoit une ſi haute idée de notre compatriote, qu'il voulut lui faire faire la ſtatue de Louis XIV, qu'on devoit poſer dans la place des Victoires à Paris; mais ſa modeſtie lui fit refuſer cet avantage & les récompenſes qui lui étoient promiſes. Jean Delcour mourut à Liége en 1707 (45).

Ce Sculpteur avoit un frère qui cultivoit la Peinture. On dit qu'il n'étoit pas moins habile dans ſon art que l'autre dans le ſien. Un de ſes Tableaux, qu'on peut voir à Liége, dans l'Égliſe Collégiale de St.-Pierre, dont le ſujet eſt la chute de Simon le Magicien, & les grandes batailles de Conſtantin contre Maxence, qu'il a copiées d'après les originaux à freſque de Raphaël, juſtifient en partie cet éloge, qui cependant eſt outré. Ces copies prouvent que Delcour avoit été en Italie ; j'ignore le jour de ſa naiſſance & celui de ſa mort (46).

Si l'Artiſte dont je vais parler avoit été méditer ſur les ruines ſublimes des Romains & ſur les modèles inimitables répandus dans la capitale de l'univers, peut-être pourrions-nous nous vanter d'avoir vu naître chez nous le meilleur Peintre du 17e. ſiècle: Gérard Laireſſe naquit à Liége en 1640. Renier (47), ſon père, premier Peintre du Prince-Evêque de Liége, l'appliqua d'abord aux Belles-lettres, à la Poëſie & à la Muſique; il lui apprit enſuite le Deſſin, & lui fit copier de bons Tableaux, ſurtout ceux de Bertholet : en très-peu de temps, le jeune Laireſſe fit des progrès étonnans. On ne ſauroit trop regretter que ſa négligence & une vie trop diſſipée l'euſſent empêché de demeurer quelques années en Italie : avec d'auſſi

grands talens, personne, dit M. d'Argenville, n'étoit plus en état de se perfectionner. Un penchant trop vif pour les femmes, l'engagea dans une malheureuse affaire, qui l'éloigna pour toujours de sa patrie. Deux sœurs, dont l'une avoit inutilement voulu le contraindre à l'épouser, s'armèrent, un jour, & l'attaquèrent avec fureur; Lairesse, forcé de se défendre, en blessa une dangereusement, &, pour éviter les poursuites de la justice, se sauva en Hollande, où ses ouvrages furent accueillis avec l'empressement le plus flatteur. A une manière grande & poëtique, ce Peintre, observe M. d'Argenville (48), joignoit une connoissance parfaite de l'Histoire, de l'Allégorie & de la Fable. Il inventoit facilement, & son goût de dessin ne tenoit rien du flamand. Ses tableaux se distinguent par de grandes compositions, & par de riches fonds d'architecture; il est vrai que ses figures sont courtes & souvent peu gracieuses. Messieurs de Diffuy possèdent à Liége un morceau précieux de ce maître, qui fait voir avec quelle intelligence & quel feu d'imagination il traitoit la fable. C'est la descente d'Orphée aux Enfers (49). On sait que cet époux infortuné pénétra dans l'empire des morts pour en retirer sa chère Eurydice. Par les sons de sa lyre, il enchanta les ombres, il fléchit les dieux infernaux. On lui rend sa femme, à condition qu'il ne la reverra qu'à la lumière. Quel ordre cruel pour un amant passionné! Il ne peut s'y soumettre, un penchant plus fort que lui l'entraîne. Le Peintre saisit ce moment. Orphée se retourne, ses yeux se fixent sur Eurydice. Au même instant, elle tombe, pâle & défaillante dans les bras des Parques.... Quel spectacle déchirant pour Orphée! Une secrette horreur agite tous ses membres, le saisissement, la douleur & l'effroi sont peints sur son visage : l'espérance l'abandonne. Un Ange de ténèbres paroît tout à coup, une torche embrâsée à la main, & le conduit hors de ces lugubres lieux. Au milieu d'une horrible caverne, on remarque le palais enflammé de Pluton; les déités infernales le quittent pour être témoins de cette scène douloureuse; la pitié, inconnue aux Enfers, paroît pour la première fois les émouvoir & les atten-

drir. Caron, dans sa barque, est entouré d'ombres gémissantes. Les eaux de l'Achéron rougissent & jettent une foible lueur sur ses bords affreux. Tout dans ce chef-d'œuvre frappe, étonne & transporte. Personne n'ayant fait mention de ce Tableau admirable, je crois que les amateurs de la Peinture me sauront gré d'en avoir donné ici la description. Lairesse a beaucoup gravé à l'eau-forte sur ses propres dessins; ses estampes sont fort estimées & très-utiles aux jeunes artistes. Il avoit perdu la vue long-temps avant sa mort, arrivée à Amsterdam en *1711*. Privé de la clarté du jour, son génie cependant ne l'abandonna pas; ne pouvant plus manier le pinceau, il se plut à former des élèves. Sa maison ressembloit au sanctuaire des beaux-arts, où tout le monde alloit le consulter. Dans ces conférences, il traçoit sur une toile qu'il plaçoit près de lui, ses idées par des signes qu'il avoit inventés; son fils (50), qui connoissoit ces nouveaux caractères, les rédigeoit chaque jour, & des Peintres, qui trouvèrent d'excellentes règles dans ces principes sur leur art, les livrèrent au public (51). Lairesse avoit trois frères, qui ont parcouru dans des genres différens la même carrière : Ernest, Jean & Jacques; on recherche les Animaux & les Insectes des deux premiers, & les Fleurs du troisième.

Jean-Guillaume Carlier, né à Liége en 1640 (52), étoit l'élève de Bertholet Flémal. Il excelloit dans l'Histoire & le Portrait, dessinoit bien, & colorioit de même. Il est très-peu de Peintres qu'il n'eût surpassés, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 35 ans, en *1675*. Il avoit un talent particulier pour les Draperies; Bertholet s'en est servi pour celles de plusieurs de ses ouvrages, entre autres, pour le Tableau qui est dans le chœur de l'Église des Dominicains de Liége. C'est du petit-fils de Carlier que je tiens cette particularité. Le même m'a assuré que ces deux Peintres, étant à Paris, eurent ordre d'exécuter quatre Tableaux pour le Roi; Bertholet n'occupoit Carlier que dans les draperies; mais on s'aperçut que le disciple pouvoit faire autre chose : on lui fit peindre, à l'insu de son maître, un de ces Tableaux;

& cette pièce, qu'on peut voir dans le Cabinet du Roi de France, ne perd rien d'être près de celles de Bertholet. On cite une autre anecdote de Carlier, qui prouve combien ses grandes dispositions pour la Peinture excitoient la jalousie de son maître. Ce dernier (53), remarquant en lui un génie supérieur, ne l'employoit qu'à broyer ses couleurs. Le jeune élève, qui se sentoit capable d'un emploi plus honorable, fit en secret un grand Tableau (54) sur bois, pour la voûte de l'Église Collégiale de St.-Denis de Liége, où le martyre de ce saint est représenté avec une force de couleur & une entente de lumière qui étonnèrent Bertholet. Le dépit lui fit jeter au feu ses pinceaux, & depuis ce temps-là, il cessa de travailler. On voit encore de Carlier, dans l'église des Carmes déchaussés à Liége, le Baptême de Notre Seigneur, & le Centenier; & un Saint Joseph, dans l'église des Conceptionistes de la même ville, qui se disputent de beauté avec le martyre de Saint Denis.

Les Liégeois ne se sont pas moins distingués dans les mécaniques, que dans la Peinture & la Gravure : on leur doit plusieurs inventions utiles, soit pour les eaux, soit pour les mines. Le premier Mécanicien du 17e siècle est peut-être Rennequin Sualeme, l'inventeur de la fameuse Machine de Marly. Avant de l'entreprendre en grand, il l'avoit faite en petit, au château de Modave, au pays de Liége, où l'on en aperçoit encore des traces. Ce château appartenoit à M. de Ville (55), gentilhomme Liégeois, qui n'a passé long-temps pour être l'inventeur de la Machine de Marly, que parce qu'il en avoit l'entreprise; il se servit pour l'exécuter de Rennequin, dont il avoit éprouvé le génie pour la mécanique : celui-ci n'étant pas connu, il fut très-facile à M. de Ville de s'en attribuer l'invention. Mais on a, depuis peu, trouvé l'épitaphe de Rennequin, qui ne laisse plus aucun doute sur le véritable auteur de ce monument surprenant; on y lit ces mots: *seul inventeur de la Machine de Marly*. Cet homme étonnant étoit d'une simplicité singulière, ne sachant pas lire, & ayant même beaucoup de peine à s'exprimer en françois. Il étoit né en 1644,

& il mourut en 1708. M. le Prince Le jeune, dans le *Journal de Paris*, 1782, pag. 346, parlant de plusieurs Artistes qui, sans aucune connoissance des lettres, avoient découvert quelques inventions utiles, remarque, avec raison, que, de tous ces génies, que la nature seule a formés, aucun peut-être n'a égalé Rennequin Sualeme.

On ignore quels furent les premiers maîtres d'Englebert Fisen (56) à Liége, où il naquit en 1655 : mais il sentit, comme la plupart de ses compatriotes, que l'Italie seule pouvoit développer les talens que la nature lui avoit donnés pour la Peinture : il en fit le voyage, & ne fut point trompé dans son attente. Les Tableaux qu'il peignit à son retour à Liége, furent admirés des connoisseurs. Le Christ en croix, avec la Vierge, Saint Jean & la Magdelaine, dans la paroisse du nom de cette dernière Sainte à Liége, & la descente de Croix, dans l'Église Collégiale d'Ama (57), paroissent être des premiers qui sortirent alors de ses mains, & font preuve de la grande manière qu'il avoit empruntée des Italiens. Les derniers ouvrages de Fisen sont plus froids, & n'ont plus la même force. Il mourut à Liége en 1733.

Les succès & les beaux morceaux en Orfévrerie de de Fraine dont j'ai fait mention, semblent avoir excité Nicolas François Mivion, né près de Huy en 1656 (58), à embrasser le même art. A l'avantage de pouvoir examiner & consulter les productions de de Fraine, il en joignit un autre : il eut le bonheur de se faire un protecteur & un ami dans la personne de Jean-Louis Baron d'Elderen, alors Grand-Doyen de Liége, qui le reçut chez lui dès sa plus tendre jeunesse. Nicolas Mivion abandonna bientôt l'étude du latin, qu'il avoit commencée, pour s'adonner premièrement au dessin, ensuite à la Gravure, & à la Ciselure, où une forte inclination l'entraînoit, & où il a particulièrement excellé. Nous n'avions point alors dans cet art de bons maîtres à Liége ; Mivion en peu de temps, s'aperçut qu'un plus grand théâtre que celui de notre ville lui étoit nécessaire, pour le développement & la perfec-

tion de ses talens. Il alla à Paris, où il fit des progrès rapides; ses ouvrages en Orfévrerie & en Gravure lui conciliè-rent les suffrages des gens de l'art & des amateurs. Il vouloit même s'établir dans cette ville, où il étoit occupé à graver les coins des Monnoies du Roi ; mais, à la voix de son bienfaicteur, qui le rappela à Liége, vers l'an 1686, il ne consulta que la reconnoissance, &, méprisant le sort avantageux que de grands talens devoient lui procurer dans un lieu où le génie est toujours sûr d'avoir une récompense, il revint dans sa patrie. Le Chapitre de Saint-Lambert le choisit, peu de temps après, pour son Orfévre. C'est à cette époque que Mivion fit ces belles pièces, qui lui assurent une place distinguée entre nos Artistes. Parmi ses différens ouvrages, je crois devoir citer un St.-Joseph, le grand Devant d'Autel de l'Église Cathédrale, & deux Vierges également finies & intéressantes (59). Ces morceaux furent généralement applaudis, & le sont encore aujourd'hui. Jean-Louis d'Elderen, son protecteur, étant parvenu à la principauté de Liége en 1688, le nomma son Orfévre & le Graveur des coins de ses Monnoies. Une application trop assidue au travail, jointe à une complexion délicate, lui firent contracter une maladie de poitrine, dont il mourut en 1697. On a de Mivion, quoique mort jeune, une étonnante quantité d'ouvrages, comme Figures, Coupes, Calices, Chandeliers, &c., répandus dans les Églises de la ville de Liége & dans celles des environs. Peu d'Orfévres ont porté l'art de la ciselure à un plus haut dégré de perfection que lui.

Il n'y a presqu'aucun genre de Peinture qui n'ait été cultivé par les Liégeois. Perpète Évrard, né à Dinant vers le milieu du 17e siècle, réussissoit dans la Miniature. On ne connoît pas ses maîtres, on sait seulement qu'il fut appelé en Espagne pour y peindre la famille Royale, qu'il passa après par Vienne, où ses ouvrages furent accueillis, & qu'il épousa une Hollandoise à la Haye, où il s'établit. C'étoit dans le Portrait qu'Évrard excelloit ; il a un dessin correct, une touche spirituelle & délicate

on aperçoit cependant dans ses productions plus de travail & d'art que de génie. Quelques uns de ses Portraits ont été gravés. On conservoit à Bruxelles, dans le Cabinet de Peinture de Son Altesse le prince Charles, plusieurs de ses Miniatures (60). Perpète Évrard est mort à la Haye, en 1727.

Le Peintre suivant n'est pas Liégeois, mais le long séjour qu'il a fait dans la ville de Liége, où il s'est fixé au commencement de ce siècle, & où il est mort vers l'an 1736, peut le faire placer au nombre de nos Artistes. Nicolas la Fabrique, Namurrois (61), témoigna, dès son enfance, un goût singulier pour la Peinture : il avoit à peine dix ans que, fatigué des reprimandes qu'il recevoit sur son peu d'application à l'étude, il sollicita son père de lui faire apprendre le dessin. On le mit chez un Peintre de Namur, nommé Bouge, qui lui enseigna les premiers élémens de son art. Deux autres élèves de ce maître résolurent un jour d'aller en Italie, & demandèrent, par dérision, à la Fabrique, beaucoup plus jeune qu'eux, s'il vouloit être de leur compagnie. Celui-ci, qui croyoit que ce n'étoit qu'une promenade de deux ou trois semaines, vole chez son père, & le prie, en l'avertissant qu'il partoit pour l'Italie, de lui donner quelques chemises avec des provisions. Il avoit ouï dire que ce n'étoit que dans cette belle contrée qu'on pouvoit se perfectionner. On regarda ce projet dans sa famille comme un badinage dont on voulut s'amuser un instant. On lui accorde donc ce qu'il demandoit, &, ne possédant que 30 sols, il courut, très-joyeux, rejoindre ses compagnons, qui avoient promis au père de le lui renvoyer à une certaine distance de Namur; mais le jeune Nicolas, par ses prières & ses instances, parvint à leur faire changer de sentiment. Au milieu de la route, ses deux compagnons l'abandonnèrent pour s'enrôler. La Fabrique ne perdit point courage : seul sans ressource, & dans l'âge le plus tendre, il poursuivit son voyage, & enfin arriva à Rome, où, en peu de temps, il fit, sous un bon maître, des progrès si étonnans, qu'il gagna assez d'argent pour y vivre honorablement, & refuser celui que ses

parens, inquiets de son sort, & qui, après bien des recherches, avoient appris où il étoit, lui avoient envoyé. Ce Peintre réussissoit dans les Oiseaux, les Figures & principalement les Têtes. On remarque dans ses productions un si beau goût de pinceau, un précieux si fini, des traits si vraisemblables & si naturels, que les Princes de l'Europe s'empressèrent de placer dans leurs cabinets ses Tableaux. Florent le Comte en cite deux; l'un représentoit la Tête d'un Philosophe *rieur*, qu'un amateur de Paris acheta très-cher; l'autre, que possède le Roi de France, offre une belle Figure qui tient une Coupe.

Le motif qui m'a fait associer la Fabrique à nos Artistes, m'engage aussi à entrer dans quelques détails sur Jean-Baptiste Juppin, habile Paysagiste, né à Namur en 1678 (62). Son père, commerçant de cette ville, apercevant dans son fils, un goût naturel pour la Peinture, ne voulut point contrarier son inclination; il le plaça chez un Peintre de Namur qui lui apprit le dessin; de là il l'envoya à Bruxelles, où il resta quelques années. Juppin avoit un désir violent de se perfectionner: il crut, non sans raison, que quelque séjour en Italie, où il étudieroit l'antique & contempleroit les chef-d'œuvres de ce beau pays, pourroit y contribuer. Il en entreprit le voyage, demeura quelque temps à Rome, où il travailla un an & demi à l'Académie, & alla ensuite visiter les principales villes de cette contrée, comme Modène, Boulogne, & Naples, dans laquelle il peignit plusieurs Tableaux considérables pour les premiers Seigneurs de la Cour: de cette dernière ville, il passa au Mont-Vésuve, pour en examiner toutes les singularités. De retour de ses voyages, il resta quelque temps à Namur, & vint enfin se fixer à Liége en 1717. Il s'y fit connoître par des Paysages qui furent recherchés avec empressement: on regrettera toujours ceux qui étoient destinés pour Messieurs des États de Liége, & qui furent la proie des flammes, lors de l'incendie du Palais; ces Tableaux, parmi lesquels en étoit un remarquable qui traçoit les horreurs du Mont-Vésuve, étoient regardés par les connoisseurs comme les chef-d'œuvres de Juppin. Je pourrois citer

plusieurs Paysages de ce maître (63); mais je me contenterai de nommer ceux qu'il a faits en 1727, pour le chœur des Chartreux de Liége, qui font l'admiration des étrangers. Un an ou environ après, l'amitié qu'il avoit pour un frère l'attira à Namur, où il mourut en 1729, généralement regretté de ses amis qui chérissoient son caractère, & des personnes qui savoient apprécier ses talens. Juppin étoit d'une conduite irréprochable; toujours guidé par un génie éclairé, il composoit avec beaucoup de facilité; la belle nature le dirigeoit toujours dans ses ouvrages, il ne consultoit qu'elle. Ce qu'on estime le plus dans ses Paysages, ce sont ces beaux éloignemens, qui donnent par leur étendue un spectacle sublime & imposant: Les figures qu'on y rencontre quelquefois, ne sont pas de lui, mais de Plumier, dont je dirai un mot plus bas, après que j'aurai parlé de du Vivier, de de Marteau, & de Dreppe.

Jean du Vivier, excellent Graveur de Médailles, né à Liége en 1687, se fixa à Paris, où il acquit une réputation justement méritée. Il s'attacha d'abord à la Gravure en taille-douce: Si l'on n'y trouve pas, lit-on dans le *Dictionnaire des Artistes*, l'élégance & la pureté de style qu'exige ce genre, on y remarque une touche mâle, fière, hardie, un dessein correct, de la vérité, de la chaleur & un effet piquant, qualités qui suffiroient pour transmettre à la postérité le nom de Jean du Vivier. Entre autres Estampes, il nous a laissé un beau Portrait de Bertholet Flémal, d'après l'original de ce Peintre, qu'il grava en 1711, avant qu'il eût quitté sa patrie; &, en 1712, il fit celui de Pierre de Gouges, Avocat au Parlement, d'après Tournière; ce qui pourroit faire soupçonner qu'il étoit déjà à Paris; il y étoit certainement en 1713, puisqu'il y exécuta une Médaille, dont le revers représentoit Mars & Minerve, l'un avec une couronne de laurier, l'autre avec une d'olivier; la légende porte: *uni debemus utramque*, & l'exergue: *Victoria pacem fecit.* M. D. C. C. XIII. Dans ce séjour des Beaux-arts, il ne s'occupa plus qu'à graver ces superbes Médailles (64), où l'on découvre un génie facile, un dessin

ſpirituel & correct. Pierre I, étant allé voir la Monnoie Royale des Médailles, en ramaſſa lui-même une qui venoit d'être frappée, & qui étoit tombée à ſes pieds : c'étoit ſon portrait parfaitement bien fait par du Vivier. L'auteur du *Dictionnaire des Artiſtes* fixe ſa mort au commencement de ce ſiècle; mais à peine avoit-il alors vingt ans; il n'eſt ſeulement mort qu'en 1761, âgé de 74 ans : une faute plus eſſentielle, qu'on pourroit reprocher à cet auteur, c'eſt d'avoir omis dans ce dictionnaire preſque tous nos Artiſtes, tandis qu'il fait mention de quantité de Peintres & de Graveurs qui ne ſe ſont pas tant illuſtrés que les nôtres. M. de Marigni, après la mort de du Vivier, conſulté par le Roi ſur le choix d'un nouveau Graveur en Médailles, conſeilla à Sa Majeſté de différer ce choix, dans l'eſpérance qu'il ſe rencontreroit un Liégeois pour le remplacer; en ajoutant qu'il n'y avoit que cette nation pour bien ſaiſir l'effigie des Rois de France : M. de Marigni ſe rappeloit dans ce moment les belles Médailles de Louis XIII & de Louis le grand, exécutées par Varin.

Gilles de Marteau, né à Liége en 1722, a porté, à l'exemple de Jean du Vivier, ſes talens loin de ſa patrie : il s'étoit établi à Paris, où il eſt mort en 1776. Cet habile homme a inventé la méthode de graver dans le goût du crayon. On peut ſe former une idée de la beauté de ce genre, & connoître en même temps combien de Marteau y excelloit, en jetant les yeux ſur ſon Eſtampe, dont le ſujet eſt Lycurge bleſſé dans une ſédition, faite pour ſa réception à l'Académie Royale de Peinture, & remplie de naturel, de force & d'expreſſion. Si les Libraires de Liége n'euſſent pas dédaigné d'imprimer l'éloge de du Marteau, ſon article auroit été plus étendu & plus intéreſſant.

Louis Dreppe, né à Liége en 1744, avoit une imagination ardente & beaucoup de vivacité; il développa bientôt, ſous ſon père, qui étoit Graveur comme lui, les diſpoſitions heureuſes pour un art que l'étude aſſidue & conſtante perfectionna enſuite. Quoique du Vivier ait cultivé un genre de Gravure différent du ſien, Dreppe ſe modela cependant ſur les Médailles

de ce célèbre artiste : c'est ce qu'on peut remarquer dans les cachets qu'il a faits pour plusieurs personnes de distinction. Il possédoit parfaitement le dessin, & exprimoit ses idées avec netteté & esprit. Plusieurs Livres, imprimés à Liége, sont ornés de ses estampes; elles sont regretter que ce Graveur, malheureusement enlevé à la fleur de son âge, en 1782, n'ait pas eu le temps de déployer ses talens dans un espace moins resserré.

Le peu de renseignemens que j'ai eus sur Jean Ramaye, Robert, frère Chartreux, de Brule, Braie, de Loie, Riga, Plumier, les deux Coclers, Delcloche & Coignoul, m'a déterminé à les rassembler ici. Le premier, Ramaye, avoit de la délicatesse dans le pinceau, mais, quoiqu'en dise l'auteur des *Délices du Pays de Liége*, je doute fort que Rubens ait voulu toucher à quelques uns de ses tableaux imparfaits. — On croit que c'est Robert, frère Chartreux, qui a fait cette belle Vierge en marbre, qu'on voit à la porte du vieux chœur de notre Église Cathédrale; c'est un morceau intéressant; la draperie & les attitudes de cette Vierge, dont la tête est agréable, sont très-naturelles : quelques productions de Robert, qui sont à la Chartreuse près de Liége, & dont on fait beaucoup de cas, paroissent appuyer l'opinion que lui donne ce monument. — De Brule étoit un Ciseleur renommé; il a exécuté, pour une chapelle de l'Hôtel-de-ville de Liége, une grande Croix d'argent, avec un Crucifix du même métal, estimés des connoisseurs. — Dans le même Hôtel-de-ville, on admire de de Loie des Portiques dans le goût oriental & chinois. — Braie, Chanoine de St.-Jean de Liége, peignoit les Fleurs avec quelque succès. — On a du pinceau de Riga, dans l'église des Cordeliers de Liége, le Tableau représentant Notre-Dame des Anges, que les plus grands Peintres seroient jaloux d'avoir fait. — Plumier n'étoit pas sans mérite : on verra toujours avec plaisir sa belle Cène, qui est dans l'Église de Sainte-Cathérine de la même ville. — Coclers, dont le coloris est agréable, réussissoit dans l'Histoire & le Portrait : Nous avons encore un Artiste de ce nom, mort jeune, qui rendoit sur la toile

les Fleurs avec naturel. — Les ouvrages de Delcloche font très-spirituels; plusieurs de ses petits Tableaux, entre autres ses Attaques ou Batailles, étincèlent de vivacité; ses grands Tableaux n'ont pas le même avantage; ce Peintre a négligé la partie du coloris : s'il avoit voulu s'y adonner, il se seroit acquis beaucoup plus de célébrité (65). — Coignoul étoit un des bons Sculpteurs en bas-relief de notre siècle; après sa mort, arrivée il y a une trentaine d'années, on trouva chez lui six morceaux superbes de sa composition; sa veuve les envoya à Bruxelles, & les fit voir à Son Altesse le Prince Charles, qui, juste appréciateur des beaux-arts, en donna trois cents souverains (66). Coignoul avoit choisi tous sujets intéressans & difficiles à exécuter; je n'en nommerai que trois : Josué, au milieu de son armée, arrêtant le soleil; le Massacre des Innocens, & le Passage de la mer Rouge. On m'a rapporté que l'on conservoit précieusement dans le cabinet du Roi de France, les Batailles d'Alexandre, sculptées en bas-relief, d'après le Brun, par Coignoul.

A ces Artistes, on peut joindre ceux-ci, sur lesquels on rencontre quelques détails dans les *Amusemens de Spa*, ouvrage écrit vers 1725. Les Xhrouet, lorsque j'étois à Spa, dit l'auteur de ce livre, excelloient pour la Fable & l'Histoire; le Lou pour les Paysages & les Perspectives; & Dagly faisoit le meilleur Vernis, à l'épreuve de l'eau & du feu : nous trouvâmes, continue le même, chez ce dernier, un goût original pour les Fruits & les Figures de la Chine & du Japon, qu'il faisoit dans la dernière perfection, soit en plat ou en relief. Cet auteur parle encore d'un Xhrouet, qui étoit Capitaine de Spa, dont il vante les ouvrages en Nacre de Perle, qu'il travailloit tant en gravure, qu'en ciselure ou en bas-relief, avec une délicatesse surprenante. Nous lui ordonnâmes, ajoute le même, des Cachets de nacre, & je n'ai jamais rien vu de plus fini. Ce Xhrouet est probablement le père d'un autre artiste de ce nom, très-célèbre, mort depuis peu : celui-ci étoit un Tourneur ingénieux; il exécutoit sur des tours qu'il avoit

inventés des morceaux étonnans par leur difficulté & leur finesse.

Je terminerai ce discours par la notice de trois Musiciens, pour lesquels j'ai cru ne devoir pas suivre l'ordre chronologique qui auroit exigé que je les eusse placés plus haut.

Henri du Mont, né dans le pays de Liége, en 1610, maître de Musique de la Chapelle du Roi de France, & Abbé de Silly, touchoit supérieurement de l'orgue, & employa le premier, dans ses ouvrages, la basse continue. Louis XIV, ayant voulu introduire la Symphonie des violons dans les musiques d'église, du Mont s'en défendit, en disant que le concile de Trente ne le lui permettoit pas. Le Monarque, pour tranquilliser la conscience de son Musicien, consulta sur ce point M. de Harlay, Archevêque de Paris, qui décida que le concile de Trente ne défendoit pas la Symphonie dans les églises, mais la musique qui n'étoit pas conforme au respect que l'on doit aux saints lieux. Soit que du Mont fût arrêté par un passage de ce concile, qu'il avoit interprété trop littéralement, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'il n'ait voulu introduire une nouveauté qui n'étoit point analogue à ses principes, ou qui renversoit ses idées sur la musique, on ne put vaincre ses scrupules, & le Roi, qui vouloit être obéi, lui accorda la vétérance en 1674. Il n'est mort qu'en 1684. On a de ce Musicien des Motets estimés, & cinq Grand-Messes, appelées *Messes Royales*, dont le plain-chant est très-beau, & qu'on chante encore dans quelques couvens de Paris, & dans plusieurs églises de province. Rappelons un bon mot de du Mont, que la tradition nous a transmis. Louis XIV, après avoir pris Mastricht, y rencontra ce Musicien, auquel il demanda ce qu'il faisoit dans une ville remplie d'alarmes & de guerriers; Sire, répondit du Mont, j'y composois un *Te Deum* pour l'heureux succès de vos armes.

Henri-Guillaume Hamal, né à Liége en 1685, fit en peu de temps des progrès rapides dans son art, & acquit fort jeune une grande réputation, tant pour la beauté de sa voix que par le goût & l'expression qu'il mettoit dans son chant: il étoit l'élève du savant Pietkin, Chanoine de St.-Materne & Maître de Mu-

fique de l'Église Cathédrale de Liége. Après s'être marié en 1708, il obtint la place de Maître de Musique dans la grande église de St.-Trond. En 1711, il revint dans sa ville natale, où il fut agrégé comme Musicien à la Cathédrale. Cet emploi le fixa dans sa patrie; & comme, à beaucoup de talens, il joignoit une conduite régulière & les qualités aimables d'un homme de bonne société, il se vit bientôt recherché par tout ce qu'il y avoit de mieux à Liége : en un mot, il y jouissoit de cette considération qui est dans chaque état le prix du mérite & de la probité. Ses talens ne se bornoient pas à chanter agréablement; il s'est aussi exercé dans la composition. Il a laissé un manuscrit de Motets de tout genre & une infinité de Cantates qui ont mérité dans leur temps les suffrages des connoisseurs. Il travailloit avec une facilité prodigieuse : des amateurs se rappellent encore de l'avoir vu, dans les sociétés, composer à l'im-promptu des morceaux qu'il chantoit lui-même en s'accompagnant sur le violoncelle. Ces im-promptus étoient ordinairement d'un genre comique analogue à la gaieté naturelle de l'auteur; il en composoit indifféremment sur toute sorte de paroles, françoises, italiennes, liégeoises, flamandes, &c. Quelquefois même, lorsqu'il vouloit divertir ses amis, il cherchoit dans les livres de voyages les mots les plus bizarres, & il faisoit sur ces mots, que personne n'entendoit, les airs les plus agréables. Cet habile Musicien est mort en 1752. Il eut la satisfaction, avant que de fermer les yeux, de savoir que son fils aîné, Jean-Noël Hamal, dont je vais parler, remplissoit la place de Maître de Musique de la Cathédrale de Liége.

Cet Artiste, né à Liége en 1709, reçut de son père les premiers principes du chant, & ceux de la composition de Henri du Pont, Maître de Musique de St.-Lambert. Le jeune Hamal montra pour cet art, aussi difficile qu'agréable, des dispositions si heureuses, que ses parens se déterminèrent à l'envoyer à Rome. Il partit, en 1728, pour cette ville, où les leçons, tant pour le chant que la composition, des Musiciens les plus célèbres, entre autres, de Joseph Amadori, achevèrent de le

perfectionner. Le Chapitre Cathédral de Liége jeta dès lors les yeux sur lui pour lui donner un jour la place de Maître de Musique, &, pour se l'attacher, lui conféra un bénéfice avantageux. En effet, de retour dans sa patrie, en 1731, il obtint, sept ans après, ce poste, juste récompense de ses travaux & de ses talens. On vit bientôt qu'on ne pouvoit confier cette place à un homme plus instruit. Tout y changea de face: Messieurs les Tréfonciers secondèrent cette heureuse révolution, en augmentant le nombre des Musiciens, & en devenant en même temps plus difficiles sur le choix des sujets. Hamal de son côté se livra au travail avec une ardeur nouvelle, & ses savantes compositions, qui se succédèrent rapidement, Messes, Motets, Pseaumes à grand orchestre, établirent solidement sa réputation: il fit connoître, enfin, un genre de Musique dont on n'avoit pas eu l'idée jusqu'alors, & dont la beauté accrut le nombre des amateurs. Ces succès n'éblouirent point notre artiste; il crut, au contraire, qu'il pouvoit encore ajouter à ses connoissances. C'est dans cette persuasion qu'en 1749, il entreprit un nouveau voyage d'Italie: il y trouva la Musique bien changée; & il y fréquenta plusieurs grands Maîtres, surtout le fameux Jomelli, qui l'accueillit avec la distinction qu'il méritoit. De Rome, Hamal passa à Naples, où il se lia d'une amitié très-étroite avec François Durante, le plus savant Musicien de notre siècle, & auquel les ouvrages de notre compatriote firent la plus grande sensation. Durante étoit si charmé d'avoir fait sa connoissance, qu'il l'introduisit dans les premières maisons de Naples, & lui fit présent de ses plus beaux morceaux de Musique. Hamal quitta son ami à regret, & revint à Liége en 1750. Peu de temps après, il composa deux Oratorio, *Jonathas* & *Judith*, dans lesquels son talent parut encore perfectionné. Mais, ce qui mit le comble à sa gloire, furent ses Opéra (67), dont il suffit de parler, pour rappeler aux amateurs qui ont entendu exécuter cette musique brillante & pittoresque, un des plus grands plaisirs de leur vie & la plus belle époque de celle de l'Auteur. Hamal joignoit à un

facilité peu commune un génie flexible, qui pouvoit se plier à tous les tons, & réussir dans tous les genres. Si une sorte d'insouciance pour la célébrité ne l'avoit empêché de publier ses ouvrages, on verroit qu'il a travaillé avec un égal succès dans le genre sérieux & dans le comique; mais malheureusement il n'a jamais fait graver que deux Œuvres de Symphonies. Le reste de ses nombreuses compositions est en manuscrit, & c'est, sans doute, une véritable perte pour les personnes qui aiment la Musique: peut-être même la gloire du pays de Liége seroit-elle intéressée à ne pas laisser perdre ce monument national? L'attachement qu'Hamal a toujours témoigné pour sa patrie, pourroit encore justifier l'empressement de ses concitoyens à sauver de l'oubli ses plus beaux ouvrages. On lui avoit fait plusieurs fois des offres très - avantageuses pour l'attirer dans les pays étrangers; mais il n'avoit jamais pu se résoudre à quitter Liége. Il préféroit à la fortune brillante qu'il auroit pu faire hors de son pays, la médiocrité dont il jouissoit; & les sollicitations les plus fortes, les propositions les plus séduisantes, ne purent jamais vaincre le sentiment qui le fixoit au milieu de ses compatriotes. En avançant en âge, il songea à se faire soulager dans ses travaux par un adjoint qui pût le remplacer à sa mort: il avoit un Neveu (68), qui étudioit depuis long-temps la composition en Italie; la tendresse ne l'aveugla pas sur le choix de ce jeune-homme: il le fit venir à Liége, &, au commencement de l'année 1770, il obtint pour lui, du Chapitre de St.-Lambert, qui s'empressa de l'obliger dans cette occasion, la survivance de la place de Maître de Musique. Quoiqu'Hamal pût alors se livrer entièrement au repos, il ne cessa cependant pas de s'adonner au travail de la composition; sa fécondité naturelle le lui rendoit facile, & le goût de son art, fortifié en lui par des succès & l'exercice, le suivit jusqu'au tombeau. Dans la dernière année de sa vie, une paralysie, occasionnée par un régime trop sédentaire, l'empêcha de remplir à l'église ses fonctions ordinaires, mais cette espèce de mort anticipée n'éteignit point le feu de son génie, & le seul plaisir

de

de produire fut, après la religion, sa seule consolation dans ses maux. Deux jours avant sa mort, arrivée en 1778, il avoit commencé à mettre le *Miserere* en musique : aux yeux des ames pieuses, ainsi que des observateurs sensibles, ce morceau imparfait ne doit pas être le moins intéressant de ses ouvrages (69).

Tels sont les Artistes, dont plusieurs étoient absolument oubliés, & les autres peu connus, que la principauté de Liége a produits; je crois que des recherches constantes sur cet objet m'en feront encore découvrir d'autres. Combien de Liégeois n'avons-nous pas vus, combien n'en voyons-nous pas tous les jours, s'expatrier, & porter loin de nous leur industrie & leurs talens, entièrement perdus pour la nation? Leurs productions restent dans le pays où ils se sont fixés : elles y sont admirées, tandis que nous ignorons l'existence de leurs auteurs.

On a dû s'apercevoir par ce discours, que la nation Liégeoise a fourni des Artistes presqu'en tout genre, mais il me semble que les Liégeois ont principalement cultivé la Peinture. Lambert Lombart, le premier de nos Peintres qui se soit établi à Liége, n'y a pas peu contribué en encourageant les jeunes gens qui avoient des dispositions heureuses pour cet art, & en inspirant à ses élèves le bon goût en Peinture, que nos compatriotes avoient négligé avant lui. Qui ne louera dans Douffet l'exactitude du dessin, une touche hardie & beaucoup d'expression? On regrette qu'il ait quelquefois oublié de soigner davantage la partie du Coloris. Peu de Peintres possédoient aussi bien l'Histoire & le Costume de différens peuples, que Bertholet, qui joignoit à cela un Dessin correct & une couleur excellente. Qui ne sera enchanté du naturel des Fleurs de Goswin? La connoissance de l'Histoire, de l'Allégorie & de la Fable, de grands ouvrages remplis de feu & bien coloriés, n'assurent-ils pas à Lairesse une place dans le temple de l'immortalité? Mais il est inutile de rappeler des Peintres que j'ai suffisamment fait connoître.

Après la Peinture, il paroît que c'est à la Gravure que les Liégeois se sont le plus attachés : Suavius, Valdor, de Bry,

Varin, Natalis, du Viviers & de Marteau, &c., dans des genres différens, y ont acquis de la célébrité.

La Sculpture non plus n'a pas été négligée chez nous; & nos anciens Temples gothiques prouvent que nous nous sommes aussi appliqués à l'Architecture. En effet, on connoît, du 11e. siècle, un Architecte Liégeois, nommé Hubald, dont la réputation s'étoit étendue très-loin; St.-Poppon, Abbé de Stavelo, s'en est servi avec succès pour renouveler l'Église de son Monastère : &, au 12e. siècle, ce fut sous la direction d'Ézelon, Chanoine de Liége, qu'on finit la belle & vaste Église de Cluni, commencée avant la fin du 11e. Les siècles suivans avoient, sans doute, de même des Architectes renommés : au 16e, Olivier Bononius (70) étoit fort versé dans l'Architecture; & quelques unes de nos Églises modernes attestent que, parmi nous, nous avons toujours eu dans cet art des personnes très-instruites. Entre les beaux édifices que je pourrois citer, je me contenterai de faire mention du superbe Chœur de la Chartreuse de Liége, que les Étrangers, & que les Italiens eux-mêmes ne voyent point sans admiration. Que de gens ignorent que c'est un Récollet, appelé le frère Paul (71), qui a donné en partie le plan de ce chœur, & qui a présidé à l'exécution de ce chef-d'œuvre? Il est vrai que Bertholet, cinquante ans auparavant, avoit fait pour cette Chartreuse un Plan d'Église qu'on y voit encore; mais on conviendra, après avoir examiné ce dessin, que le frère Paul y a ajouté les beautés qui font de ce chœur un des plus magnifiques monumens d'architecture de notre pays. Pour finir enfin ce discours, combien d'inventions, ou utiles, ou agréables, ne devons-nous pas aux Liégeois? A Franco, l'invention des *Caractères* musicaux *pour le Temps*; à van Eyck, la Couleur à l'huile; à Rennequin, la fameuse Machine de Marly; à du Marteau, la Gravure dans le goût du crayon : & Henri du Mont est le premier des Musiciens qui se soit servi de la Basse-continue dans ses compositions.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 107. *Quel moment plus favorable pour offrir aux yeux du public le tableau de nos Peintres & le progrès des Arts dans notre Pays, &c.*) La Société d'Émulation a fait imprimer ce discours sur nos Artistes en 1782. Je l'ai refondu en grande partie; on y trouvera plusieurs corrections, & quantité d'additions, entre autres, l'état des Arts dans la principauté de Liége aux 10e, 11e & 12e siècles, &c.

NOTE 2. Ibidem. *N'est-ce pas ce qu'on doit attendre des soins généreux de notre auguste Souverain?*) La mort a surpris ce Prince, Velbruck, lorsqu'il songeoit efficacement à appuyer sur des bases plus solides la Société d'Émulation, qui ne produira aucun bien, à moins qu'un bienfaiteur riche & éclairé ne lui donne une consistance qu'elle n'a pas, & ne change sa constitution, qui ne sauroit être plus défectueuse.

NOTE 3. Pag. 108. *J'essayerai d'offrir aux Artistes un hommage qu'ils ont attendu vainement jusqu'à ce jour.*) Le discours préliminaire des *Œuvres choisies* du Baron de Walef, présente une notice de nos Artistes; mais je dois avouer que cette notice est aussi imparfaite que fautive; j'ai fait disparoître ici les erreurs qu'on auroit pu, avec raison, me reprocher dans cet ouvrage.

NOTE 4. Pag. 109. *Ce qui prouve, dit dom Rivet, &c.*) Voyez l'*Histoire Littéraire de la France, &c.* Voyez aussi les *Dissertations* de l'abbé le Beuf, pag. 111, 118 & 230 du tom. 2.

NOTE 5. Ibidem. *Jean, Évêque d'Italie, Peintre habile pour ce temps.*) Cet Évêque est enterré dans l'Église Collégiale de St.-Jacques de Liége.

NOTE 6. Pag. 110. *Ce qui étoit encore rare, observe dom Rivet.*) Cependant on sait que l'Empereur Copronime fit présent à Pepin, en 757, du premier Orgue qu'on ait vu en France.

NOTE 7. Ibidem. *Sur Franco.*) Voyez dans l'*Esprit des Journaux*, du mois de Juillet 1783, pag. 214 & suiv.; l'ex-

trait de l'*Histoire de la Musique*, de M. Burney, ouvrage écrit en Anglois. Je possède un manuscrit précieux sur velin de Guy d'Arezzo. Ce manuscrit, qui traite de la Musique, me paroît être d'un copiste du siècle même de l'auteur; il commence par ces mots : *Micros, Grecè; brevis, latinè; logos sermo : indè micrologus Guidonis. Quia breviter & compendiosè loquutus est de Musica. Intentio hujus est, in hoc libro, tractare de VII discriminibus vocum, ostendendo quomodò ipsa modulationem cantus conficiunt, &c.*

NOTE 8. Pag. 111. *A Saint-Laurent.... monastère près de Liége. La Musique y étoit en grande recommandation.*) Voyez le *Catalogue* des Écrivains du monastère de St.-Laurent, par Renier, moine de cette maison.

NOTE 9. Pag. 112. *Sur Hubert & Jean van Eyck.*) Le premier est né en 1366, & mort en 1426. Jean est né en 1370, & mort long-temps après son frère, dans un âge fort avancé: selon Florent le Comte, il seroit parvenu à l'âge de 100 ans, puisqu'il fixe sa mort en 1470.

NOTE 10. Pag. 113. *La copie seule de ce chef-d'œuvre coûta 4000 florins.*) C'est ce que confirme Florent le Comte, en disant que cette copie coûta plus de deux mille ducats. Hubert & Jean van Eyck travaillèrent de concert à l'original.

NOTE 11. Ibidem. *Sur un ancien Peintre Liégeois.*) Après les deux van Eyck, le plus ancien Artiste Liégeois que je connoisse, qui se soit distingué dans la Peinture, est Jean Beeck, natif de Looz, qui embrassa la règle de St.-Bénoît dans le monastère de St.-Laurent, près de Liége. La plupart des Tableaux qu'on voyoit autrefois dans l'Église de cette Abbaye, étoient de son pinceau : on y remarquoit, entre autres, la *Chute de Lucifer*, le *Jugement dernier*, &c. La pureté de sa vie & la douceur de ses mœurs le firent élire Abbé en 1509. Il mourut en 1516. Voyez *Mantelii Hasseletum*, *Lovan.* 1663, in-4°, pag. 124. *Ejusdem*, *Historia Lossensis*, *Leod.* 1717, in-4°, p. 3, pag. 150. J'observerai que Jean Beeck a continué la

Chronique de *Joannes Stabulanus*, depuis l'an 1449 jusqu'à son temps; cette Chronique, de même que la continuation, doit se trouver manuscrite dans la bibliothèque de St.-Laurent : on y liroit, peut-être, quelques particularités sur notre Artiste, comme l'année de sa naissance, son maître pour le Dessein & la Peinture, &c. Quant à ses Tableaux, je doute s'il en existe encore.

NOTE 12. Pag. 114. *La crapule & l'ivrognerie le perdirent entièrement.*) L'ivrognerie de Patenier donna lieu à cette vieille épigramme, qui le caractérise assez bien :

Le soleil ne l'a jamais vu,
Tant fut-il matin, qu'il n'eût bu,
Et jamais, jamais la nuict noire,
Tant fut tard, ne l'a vu sans boire;
Car, épris d'un bachique amour,
Ce galand buvoit nuict & jour.

NOTE 13. Ibidem. *Patenier dans tous ses Tableaux, mettoit un petit Bon-homme* chiant.) Voyez Florent le Comte, & M. des Camps, qui s'est servi du terme *chiant* pour désigner le coin de ce paysagiste.

NOTE 14. Ibidem. *Ce Peintre, natif de Liège, &c.*) Le Portrait de Lombart, qui est à la tête de son éloge écrit en latin par D. Lampson, intitulé : *Lamberti Lombardi apud Eburones, Pictoris celeberrimi, vita, &c.*, & publié par Hubert Goltzius, à Bruges, en 1565, in-8°, marque qu'en 1551, il étoit âgé de 45 ans : ce qui fixe sa naissance en 1506. On ignore l'année de sa mort, mais il paroît par cet éloge qu'il vivoit encore en 1565.

NOTE 15. Ibidem. *Goltzius se félicite dans un de ses ouvrages.*) Dans la dédicace de la vie de Lombart, par Lampson, dont j'ai rapporté le titre dans la Note précédente. Ce livre doit être de la plus grande rareté; en 1603, Charles van Mander, dont on a des vies des Peintres, n'a pu, malgré tout le soin possible, le trouver; Saudrart, autre historien des Peintres, n'a pu aussi se le procurer; & Florent le Comte, qui appelle

cet éloge un Poëme, ne l'avoit certainement pas vu : quoi qu'il en soit, j'ai lu cette vie de Lombart ; elle présente quelques détails intéressans que je n'ai pas négligés.

NOTE 16. Pag. 115. *Sur la médiocrité de la fortune de Lombert.*) J'ai lu dans un manuscrit, que ce Peintre, à la fin de ses jours, fut obligé, pour vivre, de demander & d'accepter une place dans un hôpital de Liége.... O ma patrie! est-ce ainsi que tu récompenses les Artistes!.. Mais je me plais à croire que le restaurateur des Arts dans notre pays, n'a jamais été réduit à cette cruelle nécessité.

NOTE 17. Pag. 116. *Sur Lambert Suavius.*) Il s'occupoit aussi de la Peinture, mais il est plus connu aujourd'hui, par ses Estampes que par ses Tableaux : Vasari dans *ses Vies des Peintres*, tom. 3, p. 1, pag. 310, en parle comme d'un excellent Graveur ; & il loue particulièrement une petite pièce représentant St. Paul occupé à écrire ; il fait encore l'éloge de sa Résurrection du Lazare : sa Fuite du Sauveur & des douze Apôtres, en 13 pièces, est datée des années 1545, 1547 & 1548.

NOTE 18. Ibidem *Théodore de Bry étoit né dans l'opulence.*) Il étoit né à Liége en 1528. L'auteur des *Délices du pays de Liége* le fait naître en 1530. L'éditeur d'une réimpression du *Dictionnaire Historique*, *&c.*, a répété, d'après cet auteur, la même erreur, qui ne se trouve point dans les éditions faites en France de ce dictionnaire. Le portrait de de Bry a été gravé en 1597 ; ce Graveur avoit alors 69 ans : ce qui fixe sa naissance en 1528.

NOTE 19. Ibidem. *Si son goût pour la Gravure ne l'eût soutenu, il eût été réduit à la dernière indigence.*) Ce changement de fortune si subit, paroît avoir un certain rapport avec les tentatives que firent quelques bourgeois pour introduire le Huguenotisme dans la ville de Liége ; ils échouèrent dans ce dessein, & on proscrivit tous les citoyens qui voudroient adhérer aux opinions des Huguenots. Il est probable que de Bry étoit du nombre des citoyens proscrits, puisqu'on ne voit pas pour quelle autre raison il s'est retiré à Francfort.

NOTE 20. Pag. 116. *Sur la collection de de Bry, connue sous le nom de* grands Voyages.) Ce bel ouvrage est en latin; il consiste en 13 parties, in-fol. Les fils de de Bry ont travaillé aux dernières. Consultez sur cette superbe collection la *Bibliographie instructive* de de Bure. Consultez encore sur ce recueil des *Observations*, imprimées en 1742, in-4°. Voyez aussi des *Eclaircissemens* sur plusieurs Livres très-rares, que M. de Bure a mis à la tête du Catalogue précieux de Mr. *G. D. P.*, imprimé en 1757, 8°. Mr. *G. D. P.* possédoit un exemplaire parfait des *Collectiones Peregrinationum in Indiis*, &c. Il a été vendu 785 liv.; & l'exemplaire de M. l'abbé de Rothelin avoit été vendu, en 1746, 813 liv.

NOTE 21. Ibidem. *Sur de Bry.*) Il y a dans la troisième partie du livre intitulé: *Romanæ urbis topographiæ & antiquitates, &c., à Jacobo Boissardo, cum figuris, artificè Theodoro de Bry*, 1597, *& ss. in-fol.*, une préface dans laquelle Boissard fait le récit des évènemens de la vie & des voyages de de Bry; mais, malgré mes perquisitions dans les bibliothèques de la ville de Liége, je n'ai pu trouver ce livre. Boissard est auteur de plusieurs ouvrages, ornés de figures de notre artiste. Voyez la *Bibliothèque curieuse* de David Clément, tom. 5, pag. 13 & suiv. Clément a joint au bas des titres des ouvrages de Boissard des notes savantes & instructives, quelques unes, entre autres, sur de Bry.

NOTE 22. Pag. 117. *Dominique Lampson, né à Bruges*,) en 1532, & mort en 1599: il est enterré dans l'Église Collégiale de Saint-Denis à Liége, où il étoit Chanoine. Relevons ici, en passant, deux bévues de l'auteur des *Délices du Pays de Liége*: il fait naître Lampson à Liége. Quand ce fait seroit appuyé par des écrivains d'une autorité plus respectable, il suffiroit d'y opposer le propre témoignage de Lampson lui-même, qui, à la tête d'un recueil de Poësies latines de sa façon, que je possède, désigne Bruges pour le lieu de sa naissance. Le même reproche à Florent le Comte une faute dans laquelle il n'est pas tombé: Florent le Comte, dans le passage

que l'auteur des *Délices* cite, & qu'il critique, parle de Lombart, & non pas de Lampson. Les *Délices du Pays de Liége* fourmillent de bévues pareilles : rien n'est plus risible que les éloges outrés & les termes emphatiques dont ce compilateur se sert pour louer quelques uns de nos Artistes dont il a inséré les Vies dans son volumineux ouvrage.

NOTE 23. Pag. 118. *Après la dédicace, on lit ce quatrain de Jean Polit, &c.*) Ce Jean Polit, né à Liége, étoit Jurisconsulte, Poëte & Historiographe d'Ernest de Bavière, Électeur de Cologne & Prince de Liége.

NOTE 24. Ibidem. *Mais en voilà assez, & peut-être trop, sur ce sujet.*) Je n'aurois peut-être pas dû entrer ici dans cette petite discussion littéraire; le livre qui y a donné lieu est intéressant à bien des égards : j'ai fait l'extrait de ce livre, & de beaucoup d'autres de nos auteurs Liégeois. Je crois qu'on ne parviendra à faire notre histoire littéraire, qu'après des recherches infinies & une patience qui ne se rebute de rien. J'ai déjà recueilli plus de deux cents savans que la *Bibliothèque Belgique* de Valère André, les *Mémoires* de M. Paquot, & quelques autres collections dans ce goût-là, m'ont fournis. Mais qu'est-ce que des noms d'auteurs, & les titres simples de leurs livres ? C'est leurs ouvrages qu'il faut faire connoître. La Société d'Émulation de Liége, voyant que je m'occupois de ce travail, a désisté de proposer pour prix une notice de nos Écrivains, à laquelle elle exigeoit qu'on joignît une idée de leurs productions; personne n'avoit concouru pour cet objet : La Société d'Émulation n'avoit point senti qu'il n'étoit pas possible de le remplir en un an de temps. Voilà ce que je disois dans une Note, lors de la première édition de mon Discours sur les Artistes Liégeois. Depuis ce temps, j'ai augmenté considérablement mes matériaux pour notre histoire littéraire; je croyois faire un livre utile; j'étois donc persuadé que ce livre trouveroit des lecteurs; mais, convaincu à présent que cet ouvrage seroit peu accueilli de mes compatriotes, & que nos voisins seroient peu tentés de le lire, j'ai absolu-

ment abandonné ce projet : je me contenterai ſeulement de faire connoître de temps en temps nos auteurs les plus ſinguliers & les plus ignorés, & d'extraire de leurs écrits ce qu'ils offriront de plus piquant.

NOTE 25. Pag. 119. *Rien n'eſt plus ridicule, & quelquefois plus riſible, que la profonde érudition de Jean de Glen.*) Liſez la préface ſingulière de l'ouvrage dont je parle dans le texte : ce morceau plaiſant ſuffira pour prouver ce que je dis.

NOTE 26. Ibidem. *Quant aux Eſtampes, elles méritent l'attention des connoiſſeurs, &c.*) C'eſt le jugement qu'en porte M. Paquot, ſans doute d'après quelqu'écrivain, puiſque, comme je l'ai remarqué, M. Paquot n'a point vu le livre de Jean de Glen.

NOTE 27. Pag. 120. *Celui que je crois avoir été le premier Imprimeur à Liége, s'appeloit Gualtier Morberius.*) Le premier livre que Morberius a exécuté à Liége eſt peut-être le Bréviaire que les Chanoines de St.-Paul de cette ville firent imprimer, en 1560, pour leur uſage. Il eſt en deux volumes petit in-8°. Le Père Bouille confirme, dans ſon *Hiſtoire de Liége*, ce que j'ai avancé dans le texte. Il aſſure que Morberius eſt le premier Imprimeur qui ſe ſoit établi à Liége.

NOTE 28. Pag. 121. *Sur les Valdor, Graveurs.*) Florent le Comte dit que Valdor étoit un des premiers Médailliſtes de ſon ſiècle ; cet éloge, ſoit qu'il ſoit pour le père ou pour le fils, eſt exagéré : j'ai vu des Eſtampes de deux Valdor, mais perſonne ne connoît leurs Médailles. C'eſt un Valdor, Chanoine de Saint-Denis, qui eſt le premier fondateur de l'hôpital des Incurables de Liége.

NOTE 29. Pag. 122. *Le Duc de Neubourg... créa Delmont Chevalier.*) M. des Camps, & quelques autres écrivains, n'auroient pas avancé que Delmont étoit né noble, s'ils avoient vu ſon portrait, gravé par le célèbre Lucas Vorſtermans, au bas duquel il eſt écrit que notre artiſte a été créé Chevalier par le Duc de Neubourg.

NOTE 30. Ibidem. *Sa compoſition eſt noble & élevée, &c.*)

Voyez la Vie des Peintres Flamands, &c., par M. des Camps, tom. 1, pag. 348.

NOTE 31. Pag. 122. *Sur Gérard Douffet.*) Je vais copier quatre vers médiocres, qui ont été faits pour Douffet & Dameri, insérés dans un livre intitulé : *les Tableaux parlans du Peintre Namurrois*, imprimé à Namur, en 1658, in-12°.

> N'OUBLIEZ pas Douffet; esprit ingénieux,
> Ses dessins sont hardis, ses traits sont précieux;
> Et cet autre Dameri, qui fait tant de merveilles,
> Qu'il mérite les fruits de nos plus longues veilles.

Ces deux derniers vers paroissent être faits pour Walter Dameri. Voyez la pag. 126.

NOTE 32. Pag. 124. *Les curieux qui recherchent les Médailles de Varin, les comparent à ce que les anciens ont fait de plus estimable en ce genre.*) Nous avons égalé, dit Voltaire dans son *Histoire de Louis XIV*, les anciens dans les Médailles : Varin, continue-t-il, fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, sur la fin du règne de Louis XIII.

NOTE 33. Ibidem. *Il a fait un Buste du Roi, qui... peut, dit Perrault.*) Voyez ses *Hommes illustres.* &c. On croit que Varin n'a eu qu'une fille, dont Guy-Patin rapporte la fin malheureuse en ces termes : „ Le 30 du mois de novembre (1651), il „ arriva ici une chose bien étrange. M. Varin, qui a fait de si „ belle Monnoie & de si belles Médailles, avoit tout fraîche- „ ment marié une sienne fille fort belle, âgée de 25 ans, moyen- „ nant 25 mille écus, à un Correcteur des Comptes, nommé „ Oulry, fils d'un riche marchand de marée. Il n'y avoit que „ dix jours qu'elle étoit épousée. On luy apporta un œuf frais „ pour son déjeûner; elle tira de la pochette de sa juppe une „ poudre, qu'elle mit dans l'œuf, comme on y met d'ordinaire „ du sel; c'étoit du sublimé, qu'elle avala ainsi dans l'œuf, dont „ elle mourut trois quarts d'heure après, sans faire d'autre „ bruit, sinon qu'elle dit, *il faut mourir, puisque l'avarice de „ mon père l'a voulu ainsi.* On dit que c'est de mécontentement „ qu'elle avoit, d'avoir épousé un homme boiteux, bossu &

» écrouelleux. Elle mourut dans le logis de son mari, près des » Halles, & fut enterrée le lendemain sans grande cérémonie. » Les femmes de la Halle, qui sont les muettes de Paris, mais » qui ne laissent pas de babiller plus que tout le reste du monde, » disent que cette pauvre jeune femme est morte vierge & mar- » tyre, & que son mari n'a jamais couché avec elle. Elle eut » horreur de lui dès le soir de ses noces, en voyant quatre » hommes occupés à le déshabiller & à démonter son corps » comme à vis, & lui ôter une jambe d'acier qu'il avoit, & le » reste du corps tout contrefait. Voyant ce bel appareil de » noces, elle se mit à pleurer & se retira dans un cabinet, où » elle demeura le reste de la nuit. Le lendemain, ses parens ayant » fait leur possible pour la remettre & la fléchir en quelque façon, » sans en avoir rien pu obtenir, le mari, dont la présence étoit » fort odieuse à cette nouvelle épouse, monta à cheval & s'en » alla à Châlons pour affaire d'importance, à ce qu'on dit. » Néanmoins la vérité est qu'il n'a bougé de Paris & que sa » retraite n'a été que pour cacher l'imperfection de son corps. » Enfin, elle est morte »..... Rien n'est plus douloureux que la fin tragique de cette demoiselle. Observons qu'il faut se défier des nouvelles dont Guy-Patin remplit ses lettres; on sait qu'il saisissoit tous les contes qu'on débitoit dans Paris pour en faire part à ses amis : ses lettres sont piquantes, parce que l'ironie & la satyre étoient ses armes favorites. Loret, dans sa *Gazette* en vers, du 3 décembre 1651, rapporte aussi la mort de la fille de Varin.

NOTE 34. Pag. 124. *C'est au sujet de ce Buste que le Chartreux Bonaventure d'Argonne fait la réflexion suivante, &c.*) dans ses *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, donnés au public sous le nom de Vigneul de Marville, tom. 2, pag. 9. — Varin, dit M. de la Combe dans son *Dictionnaire des Beaux-Arts*, pag. 740, entra comme Page au service du Comte de Rochefort, Prince du Saint-Empire; il inventa, continue le même, plusieurs machines très-ingénieuses pour monnoyer les Médailles qu'il avoit gravées.

NOTE 35. Pag. 125. *Sur Michel Natalis.*) Dans *les Tableaux parlans du Peintre Namurrois*, livre que j'ai déjà cité, on lit fur ce Graveur ces vers médiocres, qui témoignent que, fi on aimoit fes ouvrages, on ne faifoit pas moins de cas de fon caractère.

NATALIS eft un homme fage ;
Son burin le fait eftimer ;
Si fon deffin nous fait charmer,
Son humeur fait davantage.

NOTE 36. Ibidem. *Natalis, fous la direction de Sandrart, grava une partie des Statues de la fameufe Galerie Juftinienne.*) Ce bel ouvrage eft en deux vol. grand in-fol. Les planches en ont été, fans doute, retouchées, dit M. le Baron de Heineken, pag. 510 de fon livre intitulé, *Idée générale d'une collection complette d'Eftampes*, parce que, depuis quelque temps, il en a été mis dans le public quelques exemplaires de nouvelle impreffion. On peut voir dans le même ouvrage les noms des Artiftes que Sandrart a mis en œuvre pour deffiner & graver cette magnifique galerie.

NOTE 37. Ibidem. *Sur Michel Natalis.*) M. le docteur Limbourg fe trompe, quand il dit, dans fes *Amufemens de Spa*, Tom. 1, pag. 156, que Natalis excella dans le même genre que Jean Varin : on a vu à leurs articles, que le genre de l'un étoit différent de l'autre.

NOTE 38. Pag. 126. *De retour dans fa patrie, il la remplit de Tableaux eftimés.*) Plufieurs Églifes de la ville de Liége font enrichies de Tableaux de Walter Dameri.

NOTE 39. Ibidem. *Où il fit l'enlèvement du Prophète Elie...*) L'auteur du *dictionnaire des Artiftes*, & M. des Camps dans fes Vies *des Peintres*, attribuent mal à propos ce tableau à Bertholet Flémal.

NOTE 40. Ibidem. *Sur Bertholet.*) L'auteur des *Tableaux parlans*, &c., ne trouvoit rien, de fon temps, de comparable à ce Peintre :

BERTHOLET eft Peintre fi rare,
Qu'il n'y a rien qui le compare.

Ces vers font barbares, s'ils ne font point outrés. Confultez fur Bertholet les *Vies des Peintres*, par M. des Camps.

NOTE 41. Pag. 127. *La Brinvilliers... essaya sur Bertholet l'effet d'un de ses poisons, &c.*) Ce Peintre vouloit transmettre à la postérité l'effigie de cette femme, célèbre par ses crimes. Ce n'étoit pas une entreprise facile; il falloit la suivre dans les lieux où on pouvoit l'examiner, & saisir ses traits: soit que la Brinvilliers s'en doutât, soit qu'on lui eût découvert l'idée de Bertholet, on croit que ce fut là le motif qui l'engagea à l'empoisonner.

NOTE 42. Ibidem. *Goswin... se fit connoître avantageusement en Italie & en France.*) Voici tout ce que dit de cet Artiste Florent le Comte: *Gérard Goswin, Liégeois, entendit parfaitement les Fleurs.* Les autres écrivains françois l'ont oublié; il a cela de commun avec beaucoup de nos Peintres.

NOTE 43. Pag. 129. *Delcour a montré, par sa belle Statue en bois de saint Jean, &c.*) On voit cette statue dans l'Église Paroissiale de ce Saint, à Liége.

NOTE 44. Ibidem. *Une autre Fontaine qui lui fait beaucoup d'honneur, est celle du Vinable d'Isle.*) M. Dreppe, Peintre, a gravé ce monument à l'eau-forte. Le Vinable-d'Isle est une place de Liége.

NOTE 45. Ibidem. *Jean Delcour mourut à Liége, &c.*) On cite un autre Sculpteur, contemporain de Delcour, nommé Évrard, dont on estime en France les ouvrages, mais sur lequel je n'ai pu avoir aucun renseignement.

NOTE 46. Ibidem. *J'ignore le jour de sa naissance & celui de sa mort.*) Je sais que ce Delcour a fondé une Chapelle à Hamoir, où peut-être il est enterré: c'est un village à quelques lieues de Liége.

NOTE 47. Ibidem. *Renier, père de Lairesse, &c.*) Reiner n'étoit pas sans talens; je regrette de ne pouvoir le faire connoître que par ces mots de M. des Camps: „ Loin d'être „ jaloux de Bertholet, son contemporain, il se fit gloire d'a- „ dopter sa manière; il l'imita, & l'auroit égalé, si sa couleur „ eût été moins crue, sa touche moins négligée, son génie „ plus cultivé „.

NOTE 48. Pag. 130. *Sur Lairesse.*) Le fameux Winckelmann n'a pas rendu justice à ce Peintre illustre; dans une de ses lettres à M. Usteri, il s'exprime ainsi : *Lairesse est assez bon pour les Allemands, qu'il fait bâiller cent mille fois.* Les plus grands hommes peuvent se tromper. Voyez l'*Abrégé des Vies des Peintres*, par M. d'Argenville.

NOTE 49. Ibidem. *C'est la Descente d'Orphée dans les Enfers.*) Voyez dans Virgile, le Peintre de la nature, une belle description de ce trait de la fable.

NOTE. 50. Pag. 131. *Son fils, qui connoissoit, &c.*) M. de la Combe, dans son *Dictionnaire des Beaux-Arts*, pag. 368, dit que Lairesse, pour ne plus être le jouet de l'inconstance, se maria : il ajoute, qu'il a laissé trois fils, dont deux furent ses élèves dans la Peinture.

NOTE 51. Ibidem... *des Peintres, qui trouvèrent d'excellentes règles dans ces principes sur leur art, les livrèrent au public.*) On a intitulé cet ouvrage de Lairesse : *le grand Livre des Peintres, ou l'art de la Peinture considéré dans toutes ses parties, & démontré par principes.* Cette production, dit le célébre Gessner, si secourable pour les jeunes élèves, a mérité à son auteur le titre de bienfaiteur des arts que ses travaux ont illustrés. Le *Mercure de France*, en annonçant, en 1787, une traduction sur la seconde édition Hollandoise du *grand Livre des Peintres* de Lairesse, ajoute : „ C'est, sans doute, rendre un grand „ service aux Artistes François, que de traduire dans leur lan„ gue un ouvrage si utile & si estimé „. Cette traduction, en deux vol. in-4°, a été imprimée chez Moutard, à Paris : il en existoit déjà une autre, imprimée à Amsterdam au commencement de ce siècle. Celle de Paris offre une vie de Lairesse bien faite, dans laquelle on a inséré quelques anecdotes très-intéressantes. J'ai trouvé dans mes papiers le morceau suivant sur notre Artiste, que je crois pouvoir joindre à cette note; j'ai oublié le titre du livre qui me l'a fourni. Nous avons de Bidloo des explications pour de fort belles *Tables Anatomiques*, dessinées d'après le naturel par Gérard de Lairesse, & gravées

avec beaucoup d'exactitude & de netteté : elles ont été publiées à Amsterdam, chez la veuve van Someren, en 1685, en un grand vol. in-fol., sous ce titre : *Godefridi Bidloo, Anatomia corporis humani, 150 tabulis per artificiosissimum G. de Lairesse, ad vivum delineatis demonstrata*, &c. Un Chirurgien Anglois a fait reparoître ces Tables Anatomiques dans sa langue, en 1698, comme un ouvrage de sa façon, & en annonçant qu'elles étoient ornées de figures des meilleurs maîtres de l'Europe. Ces figures néanmoins sont les mêmes que celles dessinées d'après les dessins de Lairesse; & les planches sont aussi absolument les mêmes que celles qui avoient servi à l'édition de l'Anatomie de Bidloo. A la vérité, l'auteur Anglois y a ajouté 8 ou 9 planches avec des explications; mais cela suffisoit-il pour s'attribuer ce livre & le donner au public sous son nom?

NOTE 52. Pag. 131. *Carlier, né à Liège en* 1640. Le petit-fils de cet artiste m'a assuré qu'il étoit mort à l'âge de 37 ans, en 1675 : si cela est vrai, il faudroit fixer la date de sa naissance en 1638.

NOTE 53. Pag. 132. *Cè dernier, remarquant en lui un génie supérieur, &c.*) Voyez l'article *Bertholet* dans l'*abrégé des Vies des Peintres*, par M. d'Argenville.

NOTE 54. Ibidem.... *fit en secret un grand Tableau*, &c.) Observons que cette anecdote, rapportée par M. d'Argenville, n'est guère vraisemblable : comment Carlier auroit-il fait en secret un tableau aussi grand, & qui exigeoit, outre beaucoup de temps, une dépense très-considérable?

NOTE 55. Ibidem. *Ce Château appartenoit à M. de Ville, &c.*) Les biens de ce Gentilhomme Liégeois ont passé, par alliance, dans l'illustre famille de Montmorency.

NOTE 56. Pag. 133. *On ignore quels furent les premiers Maîtres d'Englebert Fisen à Liège, &c.*) M. d'Argenville, dans ses *Vies des Peintres*, dit qu'outre Carlier, Bertholet eut un autre disciple, moins estimé, qui se nommoit *Englebert Fisere :* on doit peut-être lire *Fisen :* pour lors, cet artiste seroit l'élève de Bertholet.

NOTE 57. Pag. 133. *Dans l'Eglise Collégiale d'Ama.*) C'est un village sur les bords de la Meuse, entre Liége & Huy.

NOTE 58. Ibidem.... *François Mivion, né près de Huy*, &c.) à State; son père, ancien Officier de S. M. C., se trouvant à Huy pendant les guerres, y épousa Clémence Longrie. C'est M. l'Avocat Mivion qui m'a fourni les détails qu'on lit dans le texte sur Nicolas-François Mivion, son grand-père.

NOTE 59. Pag. 134. *Je crois devoir citer un St. Joseph... & deux Vierges*, &c.) Le St. Joseph & une de ces Vierges sont à la Cathédrale de Liége; l'autre Vierge est dans l'église Paroissiale de St. Adalbert de la même ville.

NOTE 60. Pag. 135. *Sur Perpète Evrard.*) Cet artiste étoit complettement ignoré de ses compatriotes; j'ai exposé à la Salle de la Société d'Émulation, en 1784, quelques unes de ses Miniatures. Voyez le *Catalogue d'Exposition*, &c., de cette année. C'est le petit-neveu de ce Peintre qui m'a appris le peu de particularités que j'en rapporte.

NOTE 61. Ibidem. *Nicolas la Fabrique, Namurrois, témoigna, dès son enfance, &c.*) J'ai recueilli ces détails, & les suivans, de dom Nicolas, Chartreux, fils de la Fabrique. Voyez le *Cabinet d'Architecture, Peinture*, &c., de Florent le Comte, tom. 3, pag. 176.

NOTE 62. Pag. 136. *Sur Jean-Baptiste Juppin*) J'ai fait l'article de ce Peintre, dont personne n'a parlé, d'après les Mémoires que M. Juppin, ancien Pensionnaire de la ville de Namur, m'a envoyés.

NOTE 63. Pag. 137. *Je pourrois citer plusieurs autres Paysages de ce maître.*) Juppin en a fait pour la famille des Comtes d'Oultremont, pour le chœur de l'Église Collégiale de St.-Denis à Liége, pour celui de la Collégiale de St.-Martin de la même ville, pour Georges-Louis de Berghe, Prince de Liége, pour le chœur de l'Église des Croisiers de Huy: ceux-ci ont perdu un peu de leur beauté, depuis que ces religieux les ont fait laver, & y ont fait mettre un fort mauvais vernis. Juppin a encore fait huit Tableaux pour décorer la Chambre

de

de Messieurs du Clergé de Liége : ce sont là les derniers grands ouvrages qui soient sortis de sa main.

NOTE 64. Pag. 137. *Dans ce séjour des beaux-arts, il ne s'occupa plus qu'à graver ces superbes Médailles, &c.*) Voyez le *Dictionnaire des Artistes* à l'article *Jean du Viviers.* Je crois que ses principales Estampes sont les Portraits de Bertholet & de de Gouges : on m'a assuré qu'il gravoit de temps en temps des Vignettes pour les Libraires.

NOTE 65. Pag. 140. *Sur Delcloche.*) Cet artiste peignoit l'Histoire avec beaucoup de feu, surtout dans ses Tableaux de chevalet : celui qu'il fit pour Jean-Théodore de Bavière, Évêque de Liége, où il avoit représenté ce Prince avec sa Cour, lui a fait beaucoup d'honneur. Il y a de lui deux grands Tableaux dans le Chœur de l'Église Collégiale de St.-Jacques de Liége, & un Tableau d'Autel dans une Chapelle de celle des Dominicains de la même ville.

NOTE 66. Ibidem. *On donna trois cents souverains.*) Ce qui fait à peu près dix mille livres de France.

NOTE 67. Pag. 143. *Mais ce qui mit le comble à sa gloire, furent ses Opéra, &c.*) Les paroles de ces opéras sont en Liégeois ; ils sont au nombre de quatre ; en voici les titres : 1°, *li Voiegge di Chofontaine, ès treux ać : 2°, li Ligeoi égagi, ès deux ać : 3°, li Fiesse di Hoûte-si-Ploû, opéra comique ès treux parties : 4°, les Ypocontes, opéra burlesk, ès treux ać.* Ces pièces offrent des saillies piquantes, plusieurs chansons charmantes, & quantité de bons mots qui caractérisent le génie de la nation Liégeoise. Lemarié, Libraire de Liége, a imprimé ces quatre Opéra.

NOTE 68. Pag. 144. *Il avoit un Neveu, &c.*) M. le Chanoine Hamal, héritier des talens des grands Musiciens de ce nom : c'est de lui que je tiens tout ce que j'ai dit de Henri & Jean-Noël Hamal, ses parens.

NOTE 69. Pag. 145. *Sur un ancien Maître de Musique de la Cathédrale de Liége, &c.*) Henri Hamal n'est pas le seul Maître de Musique de cette Cathédrale qui se soit fait un nom

illustre; on voit à St.-Lambert un monument érigé à la gloire d'un de ses devanciers, où on lit l'inscription suivante:

Anno 1636.

MEMORIÆ

V. D. Henrici Jamar, dum vixit, ad Stum. Maternum Canonici, & 40 circiter annos Phonasci primarii, qui ob admiratæ vocis raritatem, *principibus gratus & Belgio clarus, 19a. 8bris. 1619, Cœlo receptus est.*

Cette épitaphe m'en rappelle une autre d'un Artiste Liégeois, nommé André Severin, enterré dans l'Église Collegiale de St.-Jacques: quoique cette épitaphe soit en très-mauvaises rimes, je la rapporterai entièrement mot pour mot, en observant que la fin m'en paroît remarquable:

André Severin, en son art sans pareilles,
Nous a fait ces Orgues, l'une de ses merveilles,
Reçuct à Mastricht sa vie & son estre,
Et mourut, rempli de graces, dans ces cloistres:
Ainsi, d'un destin très-heureux,
Son corps repose dans ces lieux,
Son ame esclate dans les cieux,
Et son ouvrage au milieux.

Pour l'intelligence de cette épitaphe barbare, il faut faire attention que Severin est enterré dessous son ouvrage, c'est-à-dire dessous les orgues, qui, en effet, sont excellentes & passent pour être les meilleures de Liége. Cet artiste est mort en 1673.

NOTE 70. Pag. 146. *Au 16e. siècle, Olivier Bononius étoit fort versé dans l'Architecture.*) Olivier fut le premier Greffier du Conseil Ordinaire de Liége.

NOTE 71. Ibidem. *Que de gens ignorent que c'est un Récollet, appelé le frère Paul, &c.*) Ce frère Paul étoit un Architecte habile, plus connu en Allemagne, où il a été demandé pour l'exécution de plusieurs églises & autres grands bâtimens, que dans notre pays. Voici son épitaphe, telle qu'on la lit dans les cloîtres du Couvent des Récollets de Liége: *Obiit 12 decembris* 1733. *F. Paulus Kourz, Architectus Laicus.*

ALLÉGORIE,

A MADEMOISELLE....

De l'Olympe jadis l'Amour troubla la paix;
Le fripon même avoit joué sa Mère,
Elle avoit ressenti la rigueur de ses traits;
Vénus outrée, en proie à la colère,
Chassa l'enfant malin, le bannit de sa cour;
Il obéit, pleurant & grondant tour à tour,
Et vint, dans son dépit, s'arrêter sur la terre.
Quel changement morne, triste, rêveur!
Ce n'étoit plus ce Dieu, dont l'agréable humeur
Embellissoit le séjour des déesses.
Dans tous ses mouvemens règne un air de langueur,
Des pleurs mouillent ses yeux, où se peint la douleur,
Son arc est détendu, ses flèches vengeresses
Tombent de son carquois sans force & sans vigueur.
Il étoit pénétré de sa peine cruelle,
Lorsqu'il arrive à Liége; il aperçoit Églé,
Il la prend pour sa mère.... Amour! tu fus trompé:
C'étoit une simple mortelle,
Ce n'étoit pas Vénus; non, Vénus est moins belle;
Vénus du moins ne l'eût pas tant frappé.
Sans plus long examen, l'Amour cherche à lui plaire:
Et, jaloux de rentrer au céleste séjour,
Toujours la prenant pour sa mère,
Il tâche, en la flattant, de calmer sa colère,
Et s'occupe sans cesse à lui faire sa cour:
Tapi sur ses genoux, c'est de là qu'il nous lance
Ces traits dont tous nos cœurs ont senti la puissance.
Qui pourroit résister à ces coups dangereux!
Jamais, non, jamais Cléopâtre,
N'a fait ni plus d'amans, ni plus de malheureux.
Depuis ce jour, Églé, l'Amour est dans vos yeux;
Il colore la peau de ces globes d'albâtre,
Qu'il fait mouvoir, qu'il idolâtre;
Il est l'ame de vos appas,
Il en éternise l'empire.

Quand vous marchez, l'Amour guide vos pas;
Vous respirez, l'Amour sur vos lèvres respire :
C'est n'est pas vous, c'est lui qui nous séduit;
Si vous riez, c'est l'Amour qui nous rit;
Si vous parlez, c'est lui qui vous inspire;
Si vous dormez, il veille près de vous....
Quel sort heureux! .. Amour, que tu fais de jaloux!

LETTRE

Sur deux Jésuites nommés ADAM.

TOUT le monde sait, Monsieur, la répartie de Voltaire sur le Jésuite Adam. On lui demandoit le nom de ce religieux : c'est, répondit-il, le père Adam, qui n'est pas le premier homme du monde. Mais peu de personnes savent qu'il existoit, il y a plus de cent ans, un Jésuite qui portoit le même nom; peu de personnes savent encore, qu'il s'étoit attiré la même répartie que Voltaire fit sur le Jésuite Adam de nos jours. Celui du siècle passé disputoit fréquemment sur la religion avec Marie du Moulin : ces disputes ennuyoient cette dame, mais ne l'embarrassoient pas, & souvent elle disoit au père Adam lui-même, *qu'il n'étoit point le premier homme du monde*. Il faut donc restituer à Marie du Moulin ce mot, que Voltaire s'étoit attribué.

Quoique ceci soit peu important, vous exigerez peut-être des preuves de ce que j'avance. Ouvrez le livre qui a pour titre : *Mélange critique de Littérature, recueilli des Conversations de feu M. Ancillon*, &c., donné au public par son fils, à Basle, en 1698, en 2 vol. in-12°. Lisez la page 38e. & suivante du premier volume : vous y verrez l'anecdote que je viens de vous exposer sur ce Jésuite Adam.

Le même auteur, dans cet endroit, cite un passage des *Commentaires* sur la Genèse, de Corneille de la Pierre, autre Jésuite & écrivain Liégeois, très-connu des théologiens, par lequel on nous apprend que quelques Juifs croyent qu'Adam eut, avant Ève, Lilit pour femme pendant cent & trente ans, & que, de ce mariage, il ne naquit que des démons. Après ce trait d'érudition, Ancillon rapporte que le Jésuite Adam, en se séparant de Mlle. du Moulin, de retour d'un voyage qu'ils avoient fait, & durant lequel il l'avoit extrèmement persécutée, témoigna la crainte où il étoit, que bientôt elle ne

l'oubliât : pardonnez-moi, répondit-elle, je m'en souviendrai tous les jours, lorsqu'en récitant l'Oraison Dominicale, je dirai : *Délivrez-nous du malin.* Si cette dame avoit été instruite du mariage prétendu d'Adam avec Lilit; elle n'eût pas manqué, sans doute, dit Ancillon, d'ajouter à la plaisanterie qu'elle venoit de faire, que le père Adam étoit un des descendans de notre premier père, parce qu'il en portoit le nom, & qu'il étoit apparemment de la race des enfans qu'il avoit eus de Lilit, parce qu'il étoit persécuteur & malin comme un démon.

Ne pourroit-on pas dire aussi, en plaisantant, que plusieurs membres de la Société éteinte paroissent avoir eu la même origine? Au reste, ce père Adam pourroit bien être le même qu'un Jésuite de ce nom, mort en 1684, auteur de plusieurs livres de Controverses oubliés présentement. Gui Patin fait encore mention (*a*) d'un Jésuite Adam, qui, dans un sermon, appela Saint Augustin, *l'Africain échauffé & le Docteur bouillant.* Le crédit de la Société le mit à l'abri de la punition qu'il méritoit.

(*a*) Dans ses Lettres, édition de Paris, in-12°, 1692, tom. 1, pag. 73.

ÉLÉGIE.

O douce tranquillité
D'une ame calme & paiſible!
Je t'invoque; à mes cris ne ſois pas inſenſible:
D'une affreuſe obſcurité
Viens percer le voile horrible,
Et, dans mon cœur agité,
Porter la ſérénité....
Hélas! quel bras inviſible
M'enlève la liberté?
Un Dieu m'a-t-il rendu ſenſible?
Amour m'auroit-il dompté?
Je mépriſois ſes coups.... Sa vengeance eſt terrible!
La perfide!... il m'offrit ſous ſes traits la beauté;
Aux décrets de l'Amour, ô qui peut ſe ſouſtraire!
Qui ne cède au pouvoir du maître de la terre?
Oui, tout ſubit les lois de ce Dieu redouté.
Cruel amour, telle eſt ta volonté;
Mais, Dieu des cœurs, fais que je puiſſe plaire
A l'aimable divinité
Dont les grâces, l'eſprit & l'ingénuité
Soumettent l'univers au pouvoir de tes armes,
Et je dirai : de la tranquillité
Vante qui voudra les charmes!

ESSAI HISTORIQUE
SUR
LA VIE DE NOTGER,
PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÉGE;

Discours qui a remporté le Prix de la Société d'*Émulation* de Liége, le 25 Février 1785.

> Ayez soin de mon Peuple; ce sont mes enfans; Dieu m'en a commis la garde; j'en suis responsable.
>
> *Paroles de Henri IV.*

INTRODUCTION.

Tant que la Société d'Émulation a demandé des éloges de nos Princes (1), j'ai cru que ma plume, peu faite pour tracer les beautés de ce genre d'éloquence, le plus difficile peut-être, devoit rester tranquille; mais cette Société au lieu d'un éloge, ayant proposé un Essai Historique sur Notger, je me suis hasardé de parcourir cette nouvelle carrière, persuadé qu'on n'exigeoit que des faits bien discutés, présentés clairement, & liés les uns avec les autres par des transitions naturelles : j'ai pensé qu'en approchant & développant tout ce qui peut servir à caractériser l'homme dont on demande la vie, je remplirois

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de la Vie de Notger.

le but de la Société d'Émulation. Un travail assidu, des recherches dirigées avec attention, la vérité toujours respectée, dût-elle nuire au sujet que l'écrivain est obligé de traiter : telle est la tâche que je me suis imposée pour entrer dans ses vues.

Mais peut-être ne seroit-il pas possible d'apprécier ce que Notger a fait de remarquable pour la patrie, si l'on n'étoit instruit de l'état du pays de Liége, lorsqu'il parvint à prendre les rênes du gouvernement ? Je vais donc en peu de mots offrir à mes lecteurs le tableau historique & politique de notre nation ; je m'arrêterai principalement sur nos Évêques qui ont fait des donations à l'Église de Tongres, ou, ce qui revient au même, à celle de Liége ; & je parlerai surtout de nos Princes, auxquels les Empereurs & les Rois ont accordé des priviléges, & dont ils ont reçu différentes possessions.

Il est inutile de débrouiller ici les premiers temps de notre histoire. Après St. Materne, les Écrivains Liégeois placent plusieurs Evêques à Tongres qui n'ont jamais existé, puisqu'il est prouvé que St. Servais fut son successeur à l'épiscopat (2). Sans rappeler ceux qui suivirent St. Servais, je passerai à St. Monulphe, le plus ancien de nos Évêques qui ait fait une donation considérable à l'Église de Tongres ; il lui laissa la ville de Dinant, qu'il avoit héritée de ses aïeux, avec beaucoup d'autres biens. Voilà, selon un de nos historiens (*a*), le premier titre seigneurial de cette Église. La ville de Liége & même la principauté, dit Fisen (*b*), doit son origine & la source de sa grandeur à St. Monulphe. Ce saint, mort en 597, avoit prévu, en réfléchissant sans doute sur la position avantageuse où Liége est actuellement, qu'il s'y éleveroit une très-grande ville : il construisit dans cet endroit une chapelle, auprès de laquelle on bâtit en peu de temps plusieurs maisons.

L'évêché de Tongres faisoit alors partie du royaume d'Austrasie. Au 6e. siècle, Théodebert, qui en étoit roi, publia, en

(*a*) Bouille, *Hist. de Liége*, &c., tom. 1, pag. 16.

(*b*) *Historia Leodiensis*, *pars prima*, pag. 42.

confidération de notre Évêque Euchère II, un édit, par lequel il ordonne, fous des peines rigoureufes, de reftituer des dîmes, des prairies, des châteaux ou maifons qui avoient été ufurpées fur l'Églife de Tongres depuis la dévaftation des Huns. Le fiècle fuivant, nos Évêques avoient déjà une autorité affez étendue : on voit que St. Perpète réfifta aux Princes qui attentoient aux droits de fon églife. Ce faint reftoit fréquemment à Dinant, qui l'a reconnu pour fon patron; il avoit une prédilection fingulière pour cette ville, parce qu'elle appartenoit à l'Églife de Tongres. Les Rois d'Auftrafie nommoient à cet Évêché; mais ils choififfoient ordinairement celui qui réuniffoit les fuffrages du clergé & du peuple. Dagobert I y nomma, vers 630, St. Jean, dit *l'Agneau*, qui donna à fon clergé fes biens patrimoniaux de Tihange, fitués près de Huy, fur la droite de la Meufe. Le même Roi mit, après celui-ci, fur le fiége de Tongres, St. Amand, qui eut pour fucceffeur St. Remacle, dont l'élection fut confirmée par Dagobert II. Remacle eft le premier fondateur des abbayes de Malmedy & de Stavelo, où il fe retira, après s'être démis de fon Évêché, ne pouvant fouffrir l'impertinence & l'effronterie de quelques Prêtres de fon Clergé. St. Théodart fut tiré du dernier de ces monaftères pour le remplacer. Il n'eut pas la force, comme St. Perpète, de s'oppofer aux brigandages de quelques Seigneurs puiffans qui s'étoient approprié les biens de l'Églife de Tongres. Théodart entreprit cependant le voyage de Rome pour obtenir du Pape des lettres de protection auprès de Childeric, Roi d'Auftrafie; notre Évêque employa les menaces & les prières; il parvint enfin à mettre fon fouverain dans fes intérêts : il alloit triompher de fes ennemis, lorfque ceux-ci l'affaffinèrent inhumainement près de Spire. Grimoalde, maire du palais, voulant élever fon fils fur le trône, toléroit que les grands du royaume, pour fe les attacher, envahiffent les biens des Eccléfiaftiques.

Ce fut aux follicitations du clergé, de la nobleffe & du peuple, que St. Lambert, après Théodart, monta fur le fiége

de Tongres; mais à ces suffrages, il falloit nécessairement, selon la coutume de ce temps, joindre l'autorité royale (a): Childeric confirma donc cette élection. Ce prince, & Clovis son père, qui, l'un & l'autre, tenoient quelquefois leur cour à Mastricht, estimoient St. Lambert; le dernier de ces rois le consultoit très-souvent, & trouvoit toujours dans ce saint un ami sincère & éclairé. Clovis, en reconnoissance, prit sous sa protection, par un rescrit royal, les biens & les immunités de l'Église de Notre-Dame à Mastricht (3), où nos Évêques, depuis la ruine de Tongres, faisoient leur résidence. Clovis & Childeric étant morts, le cruel Ébroïn, maire du palais, qui s'étoit emparé de l'autorité, chassa Lambert de l'Évêché de Tongres, & permit à Faramond de s'y installer. Cet intrus y commit impunément toute sorte de crimes pendant la vie d'Ébroïn; mais, après l'assassinat de cet homme féroce, il abandonna Mastricht pour n'y plus reparoître. Les peuples respirèrent un instant sous Pepin, qui gouvernoit l'Austrasie en souverain. On lui demanda St. Lambert qui s'étoit retiré à Stavelo : il le rétablit dans l'épiscopat. L'amour troubla la paix dont notre pays commençoit à goûter les douceurs. Pepin, épris des charmes de la belle Alpaïde, répudia Plectrude, son épouse. Notre saint Évêque blâma cette action avec une fermeté intrépide. Assis un jour à la table du Prince, l'artificieuse Alpaïde lui présente une coupe : Lambert, fixant Pepin (b) : „ Ne voyez-vous, dit-il, que cette femme audacieuse attaque „ mon honneur & le vôtre? croit-elle que je donnerai les mains „ à son commerce impudique „? C'étoit avec ce courage que rien jamais ne put ébranler, qu'il désapprouva toujours l'inclination de Pepin. Celui-ci, fatigué des remontrances du saint, devint furieux. L'ambitieuse Alpaïde profite du moment; elle excite Dodon, son frère, à la venger. L'inhumain Dodon marche vers Liége avec une troupe d'assassins : il y massacre impitoyablement Lambert & ses neveux.

(a) Fisen, *Historia Leod.*, pag. 70. | (b) Le même, pag. 87.

Pendant que cette ſcène tragique ſe paſſoit ſur les bords de la Meuſe, St. Hubert étoit dans la capitale du monde chrétien où le Pape le ſacra Évêque de Tongres. De retour à Maſtricht, le peuple le reconnut pour ſon paſteur. Malgré les révolutions qui, dans ces ſiècles barbares, changeoient la face des royaumes, le diocèſe de Tongres faiſoit toujours partie de l'Auſtraſie. Le Jéſuite Fiſen, pour montrer quels ſont les ſouverains auxquels nos ancêtres furent redevables de leurs loix & de leurs coutumes, a inſéré dans les Notes de ſon Hiſtoire (*b*) la généalogie des Rois d'Auſtraſie ou de France.

Sous St. Hubert, Liége, qui n'étoit qu'un village, prit une forme nouvelle. On a cru que ce ſaint, en y transférant le corps de St. Lambert, y avoit auſſi transféré le ſiége épiſcopal. C'eſt l'opinion de quelques auteurs: mais il faut avouer que ce point de nos annales eſt encore obſcur, & que les travaux de pluſieurs ſavans ſur ce ſujet ne ſont pas entièrement ſatisfaiſans (4). Quoi qu'il en ſoit, il étoit peu honorable aux Évêques de Tongres, lorſque cette ville fut ruinée, de n'avoir aucune demeure fixe; le ſéjour de Maſtricht leur étoit très-incommode, à cauſe des comtes & des préfets royaux qui reſpectoient peu la puiſſance épiſcopale. Le village de Liége commençoit à s'agrandir; il appartenoit à l'Égliſe de Tongres. Saint Hubert crut qu'il jouiroit dans ce lieu d'une autorité tranquille: il vint s'y établir ſans penſer que, dans la ſuite, on diſſerteroit beaucoup pour prouver que ce changement d'habitation, étoit ou n'étoit pas une véritable tranſlation de ſiége. Cet Évêque s'appliqua à embellir Liége; il l'entoura de murailles & de tours (5), & y bâtit l'Égliſe de St.-Lambert que nous verrons reconſtruire par Notger. Après avoir été le fondateur de cette ville, St. Hubert en fut encore le légiſlateur. Il y inſtitua un Mayeur & quatorze Échevins, porta des lois, & régla les poids & les meſures: tout cela ſe fit du conſentement de Charles-Martel, qui, par les armes, s'étoit rendu maître de l'Auſtraſie. Ce

(*b*) Le même, pag. 91.

Prince, en se réservant la souveraineté, lui avoit accordé plusieurs droits régaliens. Hubert mourut très-regretté, en 727. Ode, sa tante, enrichit l'Église de Liége de biens considérables.

Les règnes des Évêques Floribert & Fulcaire ne fournissent aucun évènement remarquable. Agilfride dut l'Évêché à Charlemagne, qui aimoit sa conversation agréable & ses mœurs douces & honnêtes. Ce grand Roi, pendant son séjour, soit à Herstal, soit à Jupille, augmenta les revenus de notre Cathédrale déjà opulente.

Des talens distingués, un mérite éminent, joints à la protection du même Empereur, placèrent Gerbald sur le siége de Liége. Sous son règne, Charlemagne gratifia les citoyens Liégeois de beaux priviléges, fit présent à l'Église de St.-Lambert d'un étendard qu'on portoit avec précaution dans nos guerres, & érigea, prétend-on, la ville de Huy en comté, qui ne nous a appartenu entièrement que sous Notger. L'illustre Charlemagne, sur la fin de sa vie, donna encore l'Évêché de Liége à Walcand, dont le père étoit mort à son service. L'Empereur Louis accorda à cet Évêque un diplôme, par lequel il approuve les différentes conventions de l'Église de Liége. Je ne dirai rien de ses successeurs, Pirard & Hircaire; ils n'ont rien fait qui soit digne d'être transmis à la postérité; mais je m'étendrai davantage sur Francon, qui parvint après eux à l'Épiscopat.

L'Austrasie, ayant été possédée par deux Princes du nom de Lothaire, fut appelée Lorraine, où le diocèse de Liége resta toujours enclavé. Après la mort du dernier de ces Rois, Charles le Chauve s'empara de cette province. Il vint à Verdun pour se montrer à la noblesse & gagner son suffrage. L'Évêque de Metz & Francon qui l'accompagnoient, le reconnurent pour leur souverain (a). Cependant la Lorraine fut bientôt partagée entre Louis le Germanique & Charles son frère. L'un eut le district de Theux, la ville d'Aix-la-Chapelle, & les pays situés entre le Rhin & la Meuse; l'autre, la ville de Tongres,

(a) Le père Barre, *Histoire d'Allemag.*, tom. 3, pag. 128.

la Hasbaie, la Campine, la ville de Dinant, le Condroz & le pays jusqu'où la rivière d'Outre va se jeter dans la Meuse. La ville de Liége, comme tous nos historiens en conviennent, fut divisée en deux : le côté du midi appartint à Charles le Chauve, & l'autre partie à Louis (6). Ce partage de la Lorraine, fameux dans l'histoire, ne nuisit aucunement, ni aux droits, ni à la juridiction de nos Évêques. L'Empereur Arnoul, en 888, envahit ce royaume. Il récompensa les services que lui avoit rendu Francon, son parent & son ami, en lui donnant le monastère de Lobbes, que les Rois de Lorraine avoient souvent livré au pillage des courtisans : c'étoit un don très-avantageux pour l'église de Liége, qui acquit par là une grande partie du territoire qu'elle possède entre les rivières de Meuse & de Sambre. Depuis cette donation, Francon & ses successeurs furent Abbés de Lobbes jusqu'au temps d'Éracle. Cette abbaye possédoit cent cinquante-trois villages. Molanus veut (a) que Francon en détacha plusieurs, entr'autres, Thuin, où les abbés de Lobbes avoient une citadelle pour défendre leur maison. Cela n'est pas bien constaté, mais, ce qui l'est mieux, c'est que notre Évêque, au nom de son Église, reçut de Charles-le-Gros la terre de Madière, près de Metz : elle a été échangée depuis pour la ville de St.-Trond.

Si, d'un côté, la munificence de ces princes enrichissoit notre république naissante, d'un autre, les Normands y faisoient un dégât affreux. Cette nation guerrière, en brûlant Liége, Mastricht & Tongres, avoit rempli ces lieux de la terreur de son nom; il falloit cependant s'opposer à ce torrent destructeur : Francon, avec les troupes de l'Empereur, joignit les Normands

(a) Dans l'ouvrage intitulé : *Usuardi Martyrologium, &c., operâ J. Molani*, 18. *April.*, cité par Fisen. Ayant vérifié cette citation, je dois avouer que, dans l'édition du Martyrologe d'Usuard, exécutée à Louvain en 1573, 8°, je n'ai point trouvé ce que Fisen fait dire à Molanus; peut-être faudroit-il consulter la première édition de ce Martyrologe : on sait que Molanus a été forcé de faire de grands changemens pour la seconde.

près de Louvain & les dispersa. C'est la première fois que je vois un de nos Évêques à la tête d'une armée Liégeoise : ne pourroit-on pas augurer de là, & par ce que j'ai avancé, qu'ils jouissoient déjà d'une certaine souveraineté, toujours subordonnée à l'Empire, où une partie de l'Austrasie alla se fondre? Mais Francon, dont les mains avoient été teintes du sang humain en combattant les Normands, se crut indigne de remplir désormais les fonctions épiscopales; il envoya à Rome un Moine de Lobbes & un Prêtre de son Clergé, qu'il fit sacrer Évêques pour se reposer sur eux de la conduite spirituelle de son diocèse. L'amitié que les enfans d'Arnoul lui témoignèrent, agrandit beaucoup le temporel de son église. Cet empereur avoit cédé la Lorraine à son fils naturel, Zuentebolde, qui, par sa brutalité & sa fierté, y suscita des révoltes. Échappé à un grand danger, Zuentebolde donna à la Cathédrale de Liége le bourg de Theux avec presque toutes ses dépendances. (7). Enfin, ayant été tué, Louis (8), qui lui succéda, confirma à St. Lambert, sous notre Évêque Étienne, les donations de son père & de son frére (9), & celle que l'abbesse Gelle avoit faite du monastère de Fosse au même saint.

Étienne, qui occupa l'Évêché de Liége après Francon, obtint encore, en 908, de l'Empereur Louis, un diplôme important, par lequel toutes les donations, faites en différens temps & par différens souverains, à l'église de Tongres, furent transférées à celle de Liége. Il obtint de plus un diplôme de Charles le Simple, où ce Roi offroit à la même Église les bois de Theux que Zuentebolde s'étoit réservés. A la mort du vertueux Étienne, Hilduin, soutenu par Giselbert, dont je ferai connoître bientôt le caractère remuant, réunit les voix du clergé & du peuple; Charles le Simple consentit d'abord à cette élection; mais, lorsqu'il apprit que Giselbert soulevoit les grands du royaume de Lorraine, il nomma Richaire. Charles, trop foible pour supporter le fardeau de plusieurs couronnes, abandonna la plus grande partie de la Lorraine à Henri, Roi de Germanie. Les Rois François dégénéroient de la valeur de

leurs

leurs aïeux, tandis qu'en Allemagne, Henri & les Othon augmentoient leur puissance & assuroient cette province à leurs successeurs. Ainsi, dans la suite, comme le remarque Fisen (a), le pays de Liége fut censé être enclavé dans l'Allemagne; nos Princes prêtèrent serment de fidélité à l'Empire & demeurèrent attachés à ce corps. C'est à ce Henri, Roi de Germanie, & aux Othon, que l'Église de Liége doit presque tout son territoire, & la confirmation des biens dont plusieurs souverains lui ont fait donation. Il ne faut pas s'étonner de cette politique des Empereurs. Pour s'attacher, dit le père Barre (b), plus étroitement les Évêques, & contrebalancer la puissance des Ducs & des Comtes de l'Empire, ils accordoient aux premiers une espèce de supériorité qui les rendoit indépendans de tout autre seigneur, sinon des Empereurs. Plusieurs villes épiscopales, sur les bords du Rhin, de la Meuse & de la Moselle, furent séparées du duché ou royaume de Lorraine, pour être données en seigneuries aux Évêques de ces villes, sous la protection du chef de l'Empire. Tel étoit déjà peut-être l'Évêché de Liége sous Richaire, qui, ayant été informé qu'un homme puissant avoit construit sans sa permission un château sur son territoire, y conduisit des troupes & le fit démolir. Cet Évêque, pour augmenter le lustre de sa Cathédrale, y attacha douze Abbés qui étoient obligés de le servir alternativement tous les mois en qualité de chapelains. Voilà l'origine des dignités que nos chapitres confèrent aux Tréfonciers. l'Abbé de Fleuri reproche à Richaire d'avoir négligé la vie monastique & d'avoir rendu vénales toutes les charges ou obédiences de l'abbaye de Lobbes (c). Sous ses deux successeurs, Hugues & Farabert, je ne trouve rien d'intéressant. Othon le Grand donna au dernier le monastère d'Eyck & ses dépendances, avec les mêmes droits dont l'É-

(a) *Historia Leod.*, pag. 135.
(b) *Histoire d'Allemagne*, tom. 3, pag. 469.
(c) *Histoire Ecclésiast.*, tom. 11, pag. 606, de l'édition de Bruxelles.

glise de Liége étoit en possession dans ses autres terres. Notre Ville étoit déjà considérable & très-peuplée : Farabert la distribua en Paroisses.

Il est peu d'exemple d'une vie aussi orageuse que celle de Rathère. Il embrassa la règle de St. Bénoît à Lobbes; mais ce théâtre rétréci ne suffisoit pas à son ambition. Un caractère dur, farouche & inconstant fut la source de ses malheurs (a). Après s'être fixé quelque temps à Laon, il passa avec Hilduin en Italie, où il obtint l'Evêché de Vérone. Chassé deux fois de ce siége, où son clergé & quelques grands seigneurs lui firent éprouver des chagrins sans nombre; emprisonné pendant long-temps, il revint enfin à Lobbes, où il paroît qu'il auroit dû se borner à respirer l'air pur de ce monastère. Le destin de Rathère étoit de ne pouvoir demeurer nulle part; par-tout où il alloit, un zèle souvent indiscret, & toujours impétueux, corrompoit ce qu'il vouloit faire d'utile. Attiré à la cour d'Othon I, par Brunon qui y appeloit les savans, il y fut regardé comme le premier des philosophes; & Brunon, qu'il avoit instruit dans les sciences, lui procura par reconnoissance, l'Évêché de Liége, vacant par la mort de Farabert. Rathère, toujours inflexible, voulant corriger les abus qui s'étoient introduits dans son clergé, ne fut pas plus heureux qu'en Italie. Il essuya même des insultes qui le forcèrent, au bout de deux ans d'épiscopat, à abandonner le siége de Liége. Il rentra, non pas sans peine, dans celui de Verone, qu'il se vit encore obligé de quitter pour la *troisième* fois; & son inconstance l'ayant successivement conduit aux monastères de St.-Amand, d'Alne, & de Lobbes où il suscita des tracasseries à Folcuin qui en étoit abbé, il finit sa carrière à Namur, en 974.

Rathère, par sa retraite, laissa l'Église de *Liége* sans Évêque : Le clergé & le peuple demandèrent Baldric à l'Empereur Othon, qui le leur accorda. On ne pouvoit mieux choisir;

(a) *Histoire Littéraire de la France*, par les Bénéd., tom. 6, pag. 339.

mais la mort l'enleva trop tôt à ses sujets. Heureusement Éracle fit moins regretter sa perte. Protecteur des beaux-arts & des lettres, il ouvrit dans les Cloîtres de nos Collégiales des Écoles où il ne dédaignoit pas de donner des leçons publiques. Éracle étoit trop occupé du bien-être de sa patrie, pour ne pas s'y consacrer entièrement ; voilà le motif qui l'engagea à se démettre du gouvernement du monastère de Lobbes dont nos Évêques étoient Abbés ; mais il en retint les trois quarts des revenus pour Saint-Lambert : quelles richesses cette maison n'avoit-elle pas alors, puisqu'aujourd'hui elle possède encore des biens immenses ? La donation que l'Empereur Arnoul avoit faite de Lobbes à l'Église de Liége, rendoit Éracle absolument maître d'en disposer. Le souvenir de cet Évêque, l'un des savans le plus profond de son siècle, sera toujours cher à la nation (10).

Tel est le précis historique de notre pays jusqu'au moment où Notger prit les rênes de la principauté. Mais, avant de passer à sa vie, peut-être ne sera-t-il pas inutile de parler un instant du château de Chévremont & de Giselbert (11), l'un des premiers seigneurs connus de cette fameuse forteresse, dont la surprise par Notger, pourquoi ne pas l'avouer d'avance, est une tache ineffaçable à la réputation de ce grand Prince.

On verra d'ailleurs par le récit suivant, nécessaire pour l'intelligence de ce que je dirai, dans cet essai, touchant Chévremont, que la force, sans un stratagème, n'auroit su emporter ce château.

Je ne trouve pas qu'il en soit question dans notre histoire avant le IXe siècle. Au commencement du Xe, il appartenoit à Giselbert, qui le tenoit, sans doute, de Reinier (12), son père, Comte des Ardennes. Ce comte avoit, vers 915, procuré, par son habileté, la conquête de la Lorraine à Charles le Simple, Roi de France, qui, pour le récompenser, l'en fit duc ou gouverneur. (a). Reinier mourut un an après, & Charles accorda à son fils Giselbert le même gouvernement. Celui-ci, à un carac-

(a) Le P. Barre, *Histoire d'Allemagne*, tom. 3, pag. 295.

tère inquiet & remuant, joignoit une ambition sans bornes. Il songeoit à rendre le duché de Lorraine héréditaire dans sa famille (13). Il attira d'abord à son parti Conrard, roi de Germanie; il souleva contre Charles une bonne partie des Seigneurs Lorrains (14). Le Roi de France, de son côté, se mit en campagne avec une armée nombreuse, regagna l'amitié des Lorrains, força Giselbert à chercher un asyle au delà du Rhin auprès de Henri, duc de Saxe, &, enfin, à la sollicitation de ce dernier, se réconcilia avec lui. Giselbert viola bientôt le serment de fidélité qu'il avoit fait à Charles; il parvint à semer la division dans la France même; il persuada aisément à Robert, prince François, d'envahir ce royaume. Le roi, instruit de la trahison du gouverneur de la Lorraine, assemble des troupes, marche contre Giselbert, le contraint de se refugier dans son château de Chévremont, l'y poursuit & en forme le siége. L'art, & surtout la situation, faisoient regarder cette place comme imprenable (15). Robert envoye au secours de Giselbert, Hugues son fils. Charles lève le siége en diligence, transporte la guerre en France & livre bataille à Robert, qui y perdit la vie, tandis que ses gens remportoient la victoire (a).

Cette mort fit évanouir pour un moment les espérances de Giselbert, mais ne lui donna point de sentimens plus pacifiques. Le récit de ses démêlés me meneroient trop loin, il suffira de savoir qu'un seigneur Lorrain s'étant rendu maître de sa personne, le remit à l'Empereur Henri, avec lequel Charles s'étoit accommodé pour la Lorraine. Giselbert s'insinua dans l'esprit de ce prince, qui le rétablit dans son gouvernement & lui accorda sa fille Gerberge en mariage. Henri espéroit fixer cet homme turbulent. Il paroît, en effet, qu'il lui fut fidelle; mais, sous Othon I, il se ligua avec Everhard, comte Palatin & duc de Franconie, qui s'étoit révolté contre son souverain. Leur projet étoit de se défaire d'Othon & de partager l'Empire: projet téméraire, qui plongea l'Allemagne & la France dans une guerre

(a) *Chronicon Frodoardi*, édition de P. Pithou, Paris 1588, 8°, pag. 155 & suiv.

presque générale. Giselbert & Everhard s'avancèrent vers Othon, qui étoit campé sur le Rhin : un détachement de l'armée Impériale les dispersa. Le duc de Lorraine s'enferma avec Gerberge dans le château de Chévremont, où il introduisit une bonne garnison : sans cette précaution, peut-être auroit-il résisté en vain aux forces de l'Empereur, qui vint l'assiéger dans cette place. Othon tenta inutilement de la prendre ; il se vit obligé de l'abandonner pour s'opposer au duc de Franconie & à Louis IV, Roi de France, qui faisoient des progrès rapides dans la Lorraine ; il alla investir Brisach. Giselbert & Everhard avoient passé le Rhin à Andernac pour le forcer, par une diversion, à lever le siége de cette ville. En cas d'attaque, tout paroissoit à craindre pour Othon, dont l'armée diminuoit tous les jours : Celle des alliés étoit supérieure à la sienne. Ses amis lui conseilloient de se retirer : L'Empereur, aimant mieux mourir avec gloire que de fuir aussi ignominieusement, redoubla, dans cette position critique, de fermeté & de courage. Il apprend que les troupes de Giselbert & du duc de Franconie, occupées à piller, étoient sans défiance au delà du Rhin ; deux de ses généraux tombent par ses ordres si brusquement sur elles, qu'en un instant elles sont mises en déroute : Everhard y est tué, & Giselbert se noye dans le Rhin, qu'il veut traverser à la nage. Telle fut la fin de cet homme ambitieux, qui, presque toute sa vie, avoit allumé le flambeau de la guerre en France, en Lorraine & en Allemagne. Gerberge, sa femme, soutenue par deux vaillans Seigneurs, Anfred & Arnoul, étoit restée dans le château de Chévremont, dont Immon avoit entrepris le siége. Ce capitaine jugea qu'il étoit impossible d'emporter cette forteresse sans un stratagème ; c'est ce qu'il employa : il suggéra à Anfred & à Arnoul qu'il étoit mécontent de l'empereur ; il promit sa fille au premier, & leur demanda le jour & le lieu d'une conférence : ils y consentirent & en déterminèrent le moment. Immon, qui avoit posé des soldats par où ils devoient passer, s'en empara & les envoya à Othon. Le château, privé de ses chefs, se rendit bientôt. Gerberge se remaria à Louis IV,

roi de France. Immon conserva Chévremont, qu'il fortifia, & où, sans être effrayé du sort de Giselbert, il suivit le chemin tracé par ce sujet rebelle Brunon, Archevêque de Cologne, voulut le réduire, vers 960, avec une puissante armée, mais il échoua dans ce projet, & dut renoncer à l'espoir de prendre le château de Chévremont.

Quelques uns de nos historiens ont cru que c'étoit sous Immon que Notger démolit cette place; mais il est plus probable que ce fut sous son fils. Nos historiens croyent encore que Giselbert étoit père d'Immon; on peut conjecturer, & même assurer (a), qu'ils se sont trompés (16). Othon le Grand auroit-il confié l'attaque de cette forteresse importante au fils du duc de Lorraine? Je ne suis entré dans les détails, peut-être trop longs, des guerres de Giselbert contre l'Empereur, & de la prise de Chévremont sur sa veuve, par Immon, que pour répandre quelque clarté sur ce morceau curieux de nos annales. Je vais à présent rassembler tout ce qui peut caractériser Notger & son gouvernement. Je diviserai cet Essai en trois parties. La première comprendra les évènemens les plus remarquables de la vie de ce Prince; dans la seconde, je ferai mention des diplômes qu'il a obtenus des Empereurs, des édifices qu'il a fait construire, ou des églises qu'il a enrichies; la dernière offrira ce qu'il a fait pour l'encouragement des sciences & des belles-lettres; je montrerai, dans cette dernière, comment il sut donner à nos écoles une célébrité inconnue jusqu'alors; j'y rendrai compte des ouvrages littéraires de Notger & de ceux d'Hériger, son ami; j'y joindrai la notice des écrits de Folcuin, celui des savans Liégeois qui a le plus illustré son règne. Je ne dissimulerai pas que cette troisième partie n'est point aussi intéressante que les deux autres, quoique rien peut-être ne contribue plus à perpétuer le nom d'un souverain, que les efforts qu'il fait pour étendre les connoissances humaines.

(a) Voy. les *Trophées de Brabant*, par Butkens, de la première édition, pag. 45.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA VIE DE NOTGER,

PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÉGE.

L'OBSCURITÉ qui enveloppe l'origine & l'enfance des grands hommes, exerce souvent l'imagination des écrivains; ils ne manquent pas de faire valoir une noblesse antique qu'ils sont obligés d'étayer d'aïeux chimériques, ni de vanter les progrès, toujours plus merveilleux que réels, de leur jeunesse dans les sciences : comme s'il n'étoit pas plus honorable de devoir l'illustration aux talens & aux vertus! comme si les progrès dans les lettres n'étoient pas le prix d'une étude assidue & approfondie! Ces réflexions paroissent convenir à Notger. Nous ignorons la date de sa naissance, les parens auxquels il doit le jour, le lieu où il est né, & peut-être son véritable nom (17).

Tout ce qui le concerne, jusqu'au moment où il parvint, pour le bonheur de la nation, à la Principauté, est rempli de doutes, & couvert d'un nuage épais, où l'on n'a pu, jusqu'à présent, pénétrer.

Anselme, (18), presque contemporain de Notger, se contente de dire (a), qu'il sortoit d'une famille Allemande; &

(a) *Genere quidem Alemannus.* Recueil de nos historiens, publié par Chappeauville en 1612, tom. 1, p. 200.

Gilles d'Orval, qui vivoit un siècle après Anselme, le fait naître en Suabe (*a*). Au seizième siècle, on a prétendu que son père, duc de Suabe, s'appeloit Gnaïon (19), & que sa mère, sœur d'Othon premier, se nommoit Hélène (*b*); origine aussi incertaine que celle qu'on a attribuée par ambition à plusieurs de nos Évêques (*c*). Le P. Barre (*d*) rapporte qu'Othon le Grand avoit cinq sœurs; on en ajoute, poursuit-il, une sixième, connue sous le nom d'Hélène, qui fut enlevée par le comte d'Altenbourg. Ce nom n'a été donné à cette Princesse qu'à cause de son enlèvement, qu'on a comparé à celui d'Hélène ravie par Paris. Cette circonstance ne fait qu'obscurcir davantage l'extraction de Notger : quoi qu'il en soit, sans chercher inutilement à l'éclaircir, je vais en peu de mots décrire les occupations de sa jeunesse, sur laquelle on n'a aussi que des renseignemens peu certains.

La patience, l'humilité, la modération, devroient toujours être l'apanage de celui qui se dévoue à l'état religieux : Notger, à ces qualités, joignoit un génie flexible, susceptible d'entreprendre & d'exécuter les plus grandes choses. A peine sorti de l'enfance, reçu dans le monastère de St.-Gal, il y fit de si bonnes études, &, par son application, acquit en peu de temps des connoissances si étendues, qu'Odillon, Abbé de Stavelo, le pria de se charger de la direction des écoles de son Abbaye : il y enseigna les sciences à une jeunesse nombreuse, parmi laquelle on distinguoit le célèbre Adelman & le philosophe Eggihard (*e*). On le rappela bientôt à son premier monastère,

(*a*) *Ipse in Suevia natus.* Ibidem.

(*b*) Voy. l'ouvrage intitulé : *Catalogus Antistitum Trajectensium*, par Jean le Plaisant, inséré dans le livre *de Leodiensi Republica*, imprimé à Amst. en 1633, in-12°, pag. 288.

(*c*) Foullon, *Hist. Leod.*, tom. 1, pag. 195.

(*d*) *Histoire d'Allemagne*, tom. 3, pag. 322.

(*e*) Martène, *Amplis. Collect.*, tom. 4, pag. 861.

pour y remplir les fonctions de Prieur (20). Une vie édifiante, des mœurs douces & faciles, l'assiduité au travail : voilà l'exemple qu'il proposoit à suivre aux religieux de St.-Gal. Semblable à une brillante aurore qui présage un beau jour, sa réputation naissante attira les regards d'Othon premier; Brunon, Archevêque de Cologne, qui se plaisoit à rassembler les savans à la cour de cet Empereur, ne voulut pas laisser tant de talens enfouis dans un cloître : il invite le jeune solitaire à paroître sur un théâtre plus vaste & plus digne de lui. Notger s'arrache à regret à l'asyle qu'il s'étoit choisi. Othon le reçut avec bonté, lui accorda sa confiance, & l'initia même aux secrets de l'état : tel fut le fruit de son amabilité, de sa profonde érudition, & principalement de son habileté dans les affaires.

Alors le pays de Liége étoit gouverné par un Prince prudent & éclairé qui s'étoit concilié l'estime & l'amitié de ses sujets. Ami des lettres (*a*) & les cultivant lui-même, Éracle, qui ne respiroit que pour la félicité de son peuple, venoit de terminer, vers la fin de l'année 971, une carrière glorieuse : Plus sa vie avoit été utile à la patrie, plus elle imposoit des devoirs à son successeur. Il n'étoit pas aisé de marcher sur les traces de cet homme illustre, encore moins d'en effacer le souvenir ; c'est cependant ce que fit le confident d'Othon. Le peuple Liégeois connoissoit sa vertu & sa sagesse, & le clergé la régularité de sa conduite & son savoir éminent. La nation entière le désiroit pour son Prince : l'Empereur remplit le vœu des uns & des autres, & confirma l'élection de Notger (*b*).

Dès ce moment, toute la force & l'énergie de son ame vont se déployer. Il vouloit ardemment le bien des Liégeois, & si, pour y parvenir, il employa une fois des moyens illicites, un motif aussi beau ne semble-t-il pas les excuser? Les tribunaux *Ann.* fixèrent d'abord son attention ; il s'y étoit introduit quelques 972. abus : il les fit disparoître.

(*a*) Chappeauville, tom. 1, pag. 188.

(*b*) Fisen, *pars prim.*, pag. 147. — Foullon, tom. 1, pag. 196.

Sur la fin de ses jours, Éracle avoit essuyé un affront sanglant. Une populace effrénée, conduite par un séditieux, Henri de Marlagne (a), avoit osé l'insulter jusque dans son palais : Éracle n'eut point le temps, ou ne voulut pas réprimer cette audace. Notger, persuadé qu'une populace fougueuse & pétulente que rien n'arrête, doit tôt ou tard bouleverser un état, désapprouva la douceur de son prédécesseur, fit prendre Henri de Marlagne avec ses complices, & les punit sévèrement. La tranquillité, le bon ordre, & l'autorité du Prince bien affermie, succédèrent à cette punition. De là la construction de tant de bâtimens & de tant d'églises superbes que Notger fit élever; de là son dévouement entier aux sciences que les loisirs de la paix permettent de cultiver (b). Mais, pour ne point sortir des bornes que je me suis imposées, n'anticipons pas sur ces objets, & rentrons dans notre sujet.

La France, sous des rois foibles, touchoit au moment d'une grande révolution; on étoit indigné des affreux désordres qui régnoient à Rome depuis un siècle, & cette indignation, dit l'abbé de Fleuri (c), diminuoit le respect pour la personne des Papes & pour leurs constitutions; Othon I rendoit à l'Empire l'ancienne splendeur que Charlemagne autre-
Ann. 973. fois lui avoit acquise. Cet Empereur meurt & laisse à Othon II des états florissans. Notger eut part à l'amitié du fils comme il avoit eu à celle du père. Si ce dernier le consultoit souvent, & toujours avec utilité, l'autre, qui n'avoit ni la même capacité, ni son génie actif & vigilant, ne se repentit jamais d'avoir suivi ses avis. Ne seroient-ce point l'estime d'Othon II pour notre Prince & la prudence de celui-ci, qui auroient dé-
977, tourné du pays de Liége les suites funestes de la guerre, entre
978. l'Empereur & Lothaire, pour la Lorraine, tant de fois le

(a) Bouille, *Histoire de Liège*, tom. 1, pag. 69.

(b) Foullon, tom. 1, pag. 196.

(c) *Histoire Ecclésiast.*, tom. 12, pag. 267.

théâtre de ce fléau terrible? Tous les désirs de Notger ne tendoient qu'à la paix, & ce qui pouvoit y porter la moindre atteinte, méritoit, ainsi que je vais le prouver, ses soins paternels.

Un Seigneur riche & puissant lui avoit demandé un terrain, entre les Collégiales de St.-Pierre & de St.-Martin, pour y construire une maison. Notger, se doutant que ce Seigneur profiteroit de la position avantageuse de ce lieu & y éleveroit une forteresse qui pourroit troubler la sureté des citoyens, éluda sa demande, & commanda à Robert, Prévôt de St.-Lambert, de bâtir une église dans cet endroit. Le Prévôt exécuta ses ordres : ainsi s'évanouirent les projets d'un homme ambitieux, qui, joignant les richesses à la naissance, cherchoit à se rendre indépendant. Je me suis ici conformé au récit d'Anselme (*a*). D'autres historiens plus récens nous ont transmis ce fait différemment. Les uns disent (*b*) qu'il existoit déjà dès lors, près de St.-Pierre, un château qu'on nommoit le Château *Silvestre*; habité par l'Avoué de Liége, & que l'Évêque, étant absent de même que l'Avoué, le fit raser & le remplaça par une église; ils ajoutent qu'il en dédommagea le possesseur en lui cédant plusieurs prairies. D'autres (*c*) prétendent que Notger engagea Radus Deprez, seigneur de ce château, à l'accompagner dans un voyage, qu'il profita de ce temps pour le faire abattre, & que Radus (21) se contenta des biens du Prévôt Robert, situés dans le quartier d'Outre-Meuse, qui lui furent donnés pour l'indemniser de cette perte. Mais le

Ann. 979.

(*a*) Dans le recueil de Chappeauville, tom. 1, pag. 204.

(*b*) Fisen, pag. 150 : & Jean d'Outre-Meuse, auteur d'une Chronique manuscrite sur l'Histoire de Liége, assez souvent citée par nos historiens.

(*c*) Bouille, tom. 1, pag. 71 .. & Mohy du Ronchamps, dans son livre intitulé, *Cabinet Historial*, &c., imprimé à Liége en 1625, in-4°, pag. 44. Un manuscrit du Grand-Collége de notre ville, que j'ai consulté, est du même sentiment que ces deux auteurs.

récit d'Anselme, presque contemporain à celui dont j'écris la vie, est préférable aux sentimens de ces auteurs (22).

Si notre Prince assuroit le repos des citoyens de cette partie de la ville; ceux d'Outre-Meuse, & surtout les habitans de la campagne, étoient loin d'en goûter les douceurs. Opprimés sans cesse par la garnison du château de Chévremont, qui commettoit un brigandage destructeur par ses fréquentes incursions, ils étoient dans des alarmes continuelles. Chévremont, assis sur une montagne escarpée, étoit d'un accès très-difficile; des murailles très-hautes & des tours épaisses & élevées en faisoient une des plus fortes places de ce temps. Les Liégeois avoient perdu l'espoir de la réduire, depuis qu'Othon-le-Grand, Charles le Simple, Roi de France, & Brunon, Archevêque de Cologne, l'avoient tenté vainement; les premiers sur Giselbert, & l'autre sur Immon (*a*). Mais la fortune (c'est ainsi que s'exprime un Jésuite) (*b*) présenta à Notger une occasion favorable de s'en rendre maître.

Ann. 980. Le seigneur de Chévremont désiroit de faire baptiser (23) par une personne de distinction un fils qui venoit de lui naître (*c*); il jette les yeux sur le Prince de Liége, auquel il envoye un député pour lui en faire la demande : La proposition est acceptée, & le jour de la cérémonie du baptême désigné. Entretemps Notger assemble la noblesse & les guerriers Liégeois (24), leur expose son projet avec les moyens de réussir, & les exhorte à profiter de cette circonstance pour se délivrer d'un voisin si redoutable. Il les persuade. De crainte que le seigneur de Chévremont ne découvre son stratagème, il en ordonne l'exécution quelques jours avant celui fixé pour le baptême. Ce jour arrive. On apercevoit à peine les premiers rayons du soleil, lorsque des soldats, rangés deux à deux, travestis en clercs supplians, & ayant des armes cachées sous leurs robes, sortent de la ville : L'Évêque marche

(*a*) Fisen, pag. 140. — Voy. l'Introduction à cet Essai.

(*b*) Foullon, pag. 198.

(*c*) Anselme, dans le recueil de Chappeauville, pag. 221.

le dernier (a). On est bientôt aux pieds de Chévremont; le Seigneur de cette forteresse croit voir venir une auguste procession : il s'avance à leur rencontre & les introduit dans son château. Au signal de Notger, tout prend une face nouvelle; ses soldats quittent leurs vêtemens sacrés, se dispersent avec célérité & s'emparent des postes les plus avantageux : rien ne leur résiste, la place est emportée & démolie (b).

Quel coup inattendu pour le Seigneur de Chévremont (25)! Succomba-t-il sous le glaive de ces guerriers sacriléges? Que devint son Épouse infortunée, au milieu du tumulte des armes? Et leur fils, victime innocente, qui peut-être ne fut pas purifiée dans les eaux salutaires du baptême, attendrit-il par ses cris plaintifs les cœurs de ces barbares? Anselme nous a laissé dans un doute affligeant sur le sort du père & de la mère, mais bien plus terrible encore sur celui du fils (26). Des écrivains modernes avancent que ce seigneur, déchiré tour à tour par la fureur & le désespoir, se précipita du haut des murailles de son château dans le fossé, & que sa femme se jeta dans un puits : ils se taisent sur la destinée de leur enfant (27). Détournons nos regards de ce tableau effrayant. Je n'ai pas craint de publier la vérité; pourquoi craindrois-je de dire aussi que l'amour du peuple Liégeois, animant Notger d'un zèle trop ardent, peut seul diminuer l'atrocité de la surprise de Chévremont? Ses vues étoient bonnes, sans doute, peut-être légitimes; mais les moyens qu'il employa, il faut en convenir, sont indignes d'un Prince, encore plus d'un Évêque. C'est là l'unique trait de sa vie qu'il ne m'est pas permis de louer : Où est le souverain qui n'a qu'une action à se reprocher pendant le cours d'un très-long règne, & qui pourroit s'écrier, comme Notger ; „ J'ai travaillé près de 40 ans à rendre „ mes sujets heureux?

La renommée eut bientôt divulgué que Chévremont étoit détruit; la nation en témoigna une alégresse générale; tout

(a) Foullon, *loc. citat.* Cet auteur suit le récit d'Anselme.

(b) Fisen, pag. 151.

le monde s'applaudissoit d'être affranchi d'une sujetion aussi cruelle : l'Empereur Othon II lui-même, se ressouvenant des vaines tentatives (a) de son père & de Brunon, son oncle, sur ce château, ne fut point fâché d'en apprendre la démolition. Il n'en fut pas ainsi de Simon, Comte de Hainaut. Irrité
Ann. 981. de la perfidie qu'avoit essuyée le seigneur de Chévremont, qui étoit son parent (b), il vint, accompagné du comte de Flandre, ravager le Condroz avec une armée nombreuse. Notger appelle les comtes de Huy & de Clermont (c), part avec ce secours & rassure par sa présence ses sujets alarmés : il poursuit l'ennemi, le bat à différentes fois, fait prisonnier le Comte de Flandre, & force celui de Hainaut (28) d'acheter la paix pour une somme considérable (29).

Tandis que tout cédoit aux armes triomphantes de Notger, la réputation qu'il s'étoit acquise lui attiroit un hommage bien plus flatteur que celui que procurent les victoires Témoin de la prudence avec laquelle il distribuoit les revenus de son clergé, & de sa sollicitude envers les monastères de son diocese, où il faisoit régner la tranquillité, l'union, l'étude & une exacte discipline ; l'Abbaye de Gemblou le choisit pour son maître
983. (d). Les Moines de cette maison célèbre aimèrent mieux se fier aux sages avis de ce Prince économe, que d'aller implorer la protection des grands, ou de recourir aux tribunaux pour défendre les droits de leur monastère (e) ; ils croyoient avec raison que la solitude & la modestie religieuses étoient incompatibles avec les affaires du monde.

Les Princes de l'Empire apprécièrent d'une manière plus éclatante encore le mérite supérieur de l'Évêque de Liége. L'Empereur, au retour d'une malheureuse expédition dans la Calabre, étoit mort de chagrin à Rome (f). Othon III, son

(a) Le même, *ibidem*.

(b) *Cabinet Historial de R. M.* du Ronchamps, pag. 45.

(c) Mélart, *Histoire de la Ville de Huy*, imprimée à Liége, en 1641, in-4°, pag. 60.

(d) Fisen, pag. 152, & Foullon, pag. 200.

(e) Gilles d'Orval, dans le recueil de Chapp., pag. 206.

(f) Fisen, pag. 152.

fils, n'avoit que onze ans. Il falloit diriger sa jeunesse & l'instruire dans l'art important & difficile de gouverner les hommes : ces Princes préférèrent Notger aux savans les plus habiles de ce temps, & lui confièrent ce dépôt précieux (30). Le disciple eut la plus grande considération pour son instituteur (a). Mais un évènement remarquable, & qui touche de plus près la nation, doit m'occuper entièrement. Ann. 984.

Le Comte de Huy, dont je viens de parler, n'avoit laissé qu'un fils (b), nommé Ansfrid, de son mariage avec la fille (31) de Lambert, Comte de Louvain. Ansfrid avoit toutes les qualités qu'on peut désirer dans un souverain : prudence, probité, bravoure, &, ce qui étoit bien rare alors dans une personne de son rang, une connoissance étendue des Livres sacrés & profanes. Guerrier intrépide, il servit avec distinction sous Brunon, Archevêque de Cologne, & sous Othon le Grand (c), dont il avoit mérité la confiance (32). Ami des pauvres, & père de ses sujets, il n'usa jamais de son autorité que pour secourir les uns & protéger les autres. Hilsuinde, son épouse, n'étoit pas moins vertueuse. Les momens les plus précieux pour son ame fervente (d), étoient ceux qu'elle consacroit à invoquer & adorer le Seigneur : souvent, dans le silence de la nuit, elle abandonnoit la couche nuptiale (e) pour aller se prosterner aux pieds des autels. Renonçant tous les deux aux vanités du monde, après avoir gouverné prudenment l'espace de quatre ans le comté de Huy, ils en firent une donation à Notger & à l'Église de Liége, & fondèrent le Monastère 985.
de Thorme, dont Bénédicte, leur fille, fut la première Abbesse (f). Hilsuinde se voua à Dieu dans cette abbaye, & Ansfrid, par la protection de notre Prince, parvint à l'évêché d'Utrecht (g) (33).

(a) Foullon, pag. 199.
(b) Mélart, *Hist. de la Ville de Huy*, pag. 61.
(c) Fleuri, *Hist. Ecclésiast.*, tom. 12, pag. 371.
(d) Fisen, pag. 153.
(e) Butkens, *Trop. de Brab.*, pag. 48.
(f) Fleuri, *Hist. Eccl.*, tom. 12, pag. 372.
(g) Fisen, pag. 155.

La ville de Huy ne regretta pas long-temps le souverain qu'elle venoit de perdre. Notger, en bon politique, employa un moyen infaillible pour s'en attacher les citoyens : il abolit les tailles & les impôts qu'ils payoient à leurs Comtes, & leur accorda de nouveaux priviléges (*a*). Cette donation d'Ansfrid à l'Église de Liége, fut, si l'on doit ajouter foi à quelques écrivains modernes, contestée par Lambert, comte de Louvain, qui prétendoit que le comté de Huy lui étoit dévolu par la mort de sa fille, mère d'Ansfrid. Lambert déclara la guerre
Ann. 988. aux Liégeois ; secondé des comtes de Flandre, de Hainaut & de Blois, il vint assiéger la ville de Huy, qu'Arnoul, comte de Moha, défendit vaillamment. Le Prince de Liége arrivoit au secours de cette ville avec des troupes nombreuses : Le comte de Louvain, empressé de combattre, lève le siége & marche à Notger. Les deux armées se joignent dans la campagne d'Amay ; la bataille devient sanglante. Après des efforts incroyables, les Liégeois remportent une victoire signalée : plus de vingt mille hommes du côté de l'ennemi restent sur l'arène (*b*), entre autres, le comte de Blois, & Robert, comte de Namur (34). Lambert s'enfuit dans Louvain ; les Liégeois l'y suivent, prennent cette ville & la détruisent : Lieues & Wilvorde, où ils croyent que le comte s'est réfugié, subissent le même sort. Cette attaque vigoureuse produisit la paix. Lambert, battu par-tout, renonça aux droits qu'il prétendoit avoir sur le comté de Huy. On lui rendit le pays qu'il avoit donné à sa fille, mère d'Ansfrid. C'est ainsi que Notger assura à ses successeurs ce comté, dont les Princes de Liége, depuis lui, ont toujours été possesseurs.

Tandis que les habitans d'une petite ville changeoient de maître, une nation entière, les François, se réunissoit pour Hugues-Capet, dont l'auguste rejeton occupe aujourd'hui le trône avec tant de gloire. Vers le temps de cette grande révolution, la Hesbaye fut le théâtre sanglant de la guerre entre Arnoul,

(*a*) Mélart, *Hist. de Huy*, pag. 66. | (*b*) Le même, *ibid.*, pag. 62.

Arnoul, comte de Looz, & Baudouin, comte de Flandre, qui formoit de vaines prétentions sur le Comté de Looz (*a*). A ce fléau en succéda un autre, non moins affreux. L'intempérie des saisons menaçoit le peuple d'une famine universelle; on en éprouvoit déjà les terribles atteintes; mais la prévoyance *Ann.* du Prince fit renaître l'abondance, & le peuple fut sauvé (35). 989.

Toutes les démarches de Notger n'avoient pour but que la prospérité de ses sujets : Après la mort de Folcuin, Abbé de Lobbes, il laissa aux Moines de ce Monástère la liberté d'en élire un autre, & approuva le choix qu'ils firent d'Hériger, son ami, quoique les Évêques de Liége nommassent à cette abbaye : Notger étoit persuadé que des religieux obéissent toujours plus volontiers aux supérieurs qu'ils se choisissent eux-mêmes. Notre pays ne fut point le seul qui se ressentit de ses bienfaits; il avoit placé Rothard sur le siége de Cambray : Othon III, son élève, ratifia en sa faveur les pri- 992 viléges de cette Église. Il engagea encore cet Empereur de *ad* 995. prendre sous sa protection le monastère de Brogne, dont Héribert étoit abbé (*b*). C'est aussi à sa recommandation qu'Erluin, Archidiacre de Liége, très-versé dans les sciences divines & humaines, dut l'Évêché de Cambray, vacant par la mort de Rothard.

Jamais notre Prince n'abusa de son crédit pour obliger ses amis; c'est ce qu'on peut remarquer dans un trait frappant des Annales Ecclésiastiques, trait d'ailleurs qui montre quel cas on faisoit de sa sagesse & de ses lumières. Il avoit été appelé à Mouson, où se tenoit un concile (36). Il s'agissoit de terminer le différent pour l'archevêché de Rheims entre Arnoul qui avoit été déposé, & Gerbert qui l'occupoit (*c*). Quoique l'Évêque de Liége fût son ami, Gerbert s'aperçut qu'il ne lui étoit pas favorable : dans l'espoir de le gagner, il lui envoya un mémoire, & y joignit une Lettre où l'on voit un homme adroit qui n'omet rien pour s'attacher un de

(*a*) Fisen, pag. 154.
(*b*) Le même, pag. 155.
(*c*) Fleuri, *Hist. Ecclésiast.*, tom. 12, pag 288.

ses juges (*a*). Arnoul cependant fut rétabli sur le siége de Rheims, & Gerbert dans la suite parvint au Souverain Pontificat, sous le nom de Silvestre II (37). Il conserva toujours beaucoup d'attachement pour Notger.

Alors notre nation jouissoit d'une paix bien établie. Si, à cette époque, je ne présente aucun fait mémorable, c'est que je me suis imposé la loi de dire plus tard avec quelle ardeur le Prince de Liége veilloit à nos écoles, cultivoit les belles-lettres & protégeoit les savans : ces détails aux yeux du philosophe sont plus intéressans, sans doute, que ces descriptions meurtrières de combats, & de siéges, dont, malgré moi, je dois encore entretenir le Lecteur.

Ann. 1002. *ad* 1007. Une mort cruelle avoit enlevé le jeune Empereur Othon III. Le duc de la Basse-Lorraine, qui portoit le même nom, le suivit de près. Henri II, parvenu à l'Empire, donna l'investiture de ce grand fief à Godefroi, comte de Bouillon & d'Ardennes, sans avoir égard aux droits d'Hermengarde, Comtesse de Namur, & de Gerberge, comtesse de Hainaut, sœurs & héritières du duc Othon (*b*). Baudouin, Comte de Flandre, prit la défense de ces princesses; uni avec leurs époux, il s'empara de Valenciennes & d'autres villes du duché de la Basse-Lorraine (*c*). Henri, irrité, & ayant cité en vain Baudouin à comparoître dans une diète pour justifier sa conduite, assemble une armée, & vient mettre le siége devant Valenciennes. Le comte de Flandre y vole, avec les troupes du Roi de France & celles du Duc de Normandie, & l'oblige à le lever (*d*) (38). L'Empereur, déconcerté, consulte le Prince de Liége, qui s'étoit joint à lui; Notger lui conseille d'aller attaquer Baudouin dans ses propres états (*e*) : Henri, en effet, ayant ravagé la Flandre, força son ennemi à consentir à un accommodement (*f*) (39).

(*a*) Longueval, *Hist. de l'Eglise mag.*, tom. 3, pag. 569. *Gallic.*, tom. 7, pag. 64.

(*b*) Velly, *Hist. de France*, tom. 2, pag. 305.

(*c*) Le P. Barre, *Histoire d'All-*

(*d*) Velly, *ibidem*.

(*e*) Foullon, pag. 202.

(*f*) Fisen, pag. 157.

On croit que c'est de retour de cette expédition qu'il faut fixer le partage que fit Notger, avec le plus grand désintéressement, des biens ecclésiastiques, en trois portions égales (*a*). Il s'en réserva une pour lui & ses successeurs; il destina l'autre aux Églises & aux monastères; & la troisième, il la distribua aux familles Nobles (40), dont l'emploi fut de défendre les droits & les prérogatives de l'Église de Liége. Mais, dans la suite des temps, les Nobles s'approprièrent ces biens, secouèrent le joug du Prince, & dérobèrent au pouvoir de l'Église ce qu'ils en avoient accepté (*b*) : de là nos Evêques perdirent plusieurs terres qui leur appartenoient (41).

Telle a été la dernière action de l'illustre Notger. Après 36 ans d'un règne consacré uniquement au bonheur des Liégeois, il mourut, en 1007, regretté du peuple, dont il avoit été le père, des Ecclésiastiques, dont il avoit été l'exemple, & de la noblesse, dont il avoit été le bienfaiteur. La nation entière, pour me servir des expressions de l'éloquent Fléchier (*c*), pleura la mort de son défenseur, & la perte d'un seul homme fut une calamité publique (42).

Quel est le souverain qui eut jamais plus de droit aux larmes de ses sujets, que celui dont je retrace la vie? Charitable envers les pauvres, compatissant avec les malades, il étoit sévère & même inflexible envers les seigneurs ambitieux qui, dans ce siècle, ne cherchoient qu'à opprimer le peuple; déclarant une guerre ouverte aux vices, il savoit apprécier la vertu en récompensant ceux qui la pratiquoient; guidant les jeunes gens dans les sentiers pénibles de la sagesse, il soutenoit en même temps les pas chancelans de la vieillesse indigente; pénétrant & circonspect, il démêloit les détours cachés de la politique la plus raffinée; aimé des Empereurs, des Rois & des Papes, il captivoit sans bassesse leur bienveillance & attiroit leurs faveurs sur les Liégeois: les uns & les autres respectoient sa prudence, & se faisoient un devoir de suivre dans les affaires les plus sérieuses

(*a*) Anselme, dans le recueil de Chapp., pag. 218.

(*b*) Foullon, pag. 202.

(*c*) *Oraison funèbre de Turenne.*

ses conseils toujours dictés par l'équité. Enfin tout annonce dans Notger un Prince, supérieur au siècle barbare & ténébreux qui l'a vu naître, soit qu'on regarde la multitude des bâtimens magnifiques & somptueux, élevés par ses ordres & à ses dépens, soit qu'on examine son génie, ses connoissances, son enthousiasme pour l'avancement & le progrès des sciences : c'est sous ces deux points de vue que je vais l'envisager.

SECONDE PARTIE.

L'AVEUGLE superstition étendoit sur ce malheureux siècle un voile épais; c'est elle qui divulguoit de tous côtés que le monde alloit finir; & l'ignorance, sa fidelle compagne, entretenoit les peuples dans cette idée fatale : De là, l'agriculture négligée, les avantages du commerce méconnus, les maisons des particuliers, les édifices publics & les temples tombant en ruine. Notger ne se laissa point entraîner par ces préjugés funestes. Combien d'églises n'a-t-il pas fait élever? combien n'a-t-il pas fait exécuter de bâtimens pour la sureté de ses sujets & pour l'embellissement de la ville de Liége? Lorsqu'on fut désabusé, au 11e. siècle, de la fin prochaine du monde, l'Europe entière suivit son exemple (43).

Ann. Notger jeta d'abord ses regards sur la Cathédrale, qui exis-
972 toit depuis St. Hubert (*a*) : soit qu'elle menaçât de s'écrouler,
ad
974. soit que, par sa petitesse, elle ne répondît point à la dignité de l'Église de Liége, il la démolit de fond en comble (*b*), & en fit construire une autre beaucoup plus grande & plus belle, telle que nous la voyons aujourd'hui (*c*) (44). Il y ajouta la paroisse de Notre-Dame-aux-Fonts, ainsi appelée, parce qu'on y plaça les fonts baptismaux. Il répara aussi le domicile des Chanoines de St.-Lambert & le Palais Épiscopal. Ces Chanoi-

(*a*) Fisen, pag. 147.

(*b*) Gilles d'Orval, dans le recueil de Chapp., pag. 203.

(*c*) Foullon, pag. 196.

nes vivoient en commun (45) : ils étoient fervis par des Clercs (*a*) qui faifoient leur réfidence dans la Chapelle de St.-Gilles, & qui devoient fe préfenter tous les jours à la Cathédrale; Notger porta le nombre de ces Clercs jufqu'à douze : nous les nommons Chanoines de la Table. Il inftitua encore douze Chanoines dans l'églife de Notre-Dame-aux-Fonts : longtemps après, ils furent réduits à dix, & ils fe fixèrent à la Cathédrale, dans la Chapelle dédiée à St. Materne, dont ils prirent le nom. On ne comptoit que trente Tréfonciers; notre Prince, qui vouloit que le chapitre de St.-Lambert l'emportât de toutes façons fur ceux des provinces voifines, créa (*b*) trente nouvelles prébendes (46). Il achevoit dans le même temps la Collégiale de St.-Paul, & le Monaftère de St.-Laurent, qu'Éracle, furpris par la mort, n'avoit point finis (*c*).

Quelques unes de nos villes n'étoient point alors décorées de ce titre. Thuin, entre autres, étoit un château inacceffible que les religieux de Lobbes avoient conftruit; Notger, en le fortifiant, lui donna la forme d'une ville (*d*) qui fervit de boulevard aux confins du pays de Liége. Il entoura de même Foffe de murailles (*e*), & y joignit des tours pour la défenfe de fes habitans, auxquels, du confentement d'Othon II, il accorda de très-grands priviléges. Malines fe reffentit auffi de fes libéralités. Cette ville, comprife pendant plufieurs fiècles dans la principauté de Liége, avoit été, avec fes églifes, détruite par les Normands. Il crut qu'il étoit de fa gloire de la réparer; il y fonda une Collégiale de douze Chanoines avec un Prévôt (*f*). J'ai dit qu'on avoit par fes ordres élevé un Temple dans l'endroit où un Seigneur très-puiffant lui avoit demandé la

(*a*) Bouille, pag. 73.

(*b*) Le même, ibidem; le P. Merffeus, dans le livre intitulé : *Electorum Ecclefiafticorum, &c. à primis ufque ad eos, qui jam præfident, catalogus, &c.*, imprimé à Cologne, en 1580, in-12°, pag. 325; & R. M. du Rond-champs, dans fon *Cabinet Hiftorial*, pag. 45.

(*c*) Foullon, pag. 196.

(*d*) Fifen, pag. 148.

(*e*) Gilles d'Orval, dans Chapp., pag. 206.

(*f*) Fifen, *loc. citat.*

permission de bâtir un château : c'est l'Église de Ste.-Croix,
An. où l'on veut qu'il établit un Monastère (*a*) avec des biens suf-
979. fisans pour entretenir quinze religieux. Ce Monastère, sous Wason, a été changé en Collégiale.

J'ai rapporté que l'amitié des Empereurs pour Notger fut très-utile à la nation. En voici un exemple. Othon II, après avoir fait la paix avec le Roi de France, méditoit une expédition en Italie : avant le départ de ce Prince, l'Evêque de Liége sollicita la confirmation des biens laissés à son église; il l'obtint aisément : Les donations de Pepin, des Charles,
980. de Louis, rois de France, furent confirmées par un diplôme de cet Empereur (*b*).

J'aurai encore plusieurs fois occasion de montrer combien les souverains estimoient Notger. Je dois ici rappeler le nom de Chévremont pour parler de quelques Églises qui étoient, ou renfermées dans l'enceinte de ce château, ou situées aux environs (*c*). La première étoit une Abbaye dont le chapitre d'Aix-la-Chapelle possède les revenus (47); la seconde, une Collégiale, dédiée à St. Caprais, & composée de dix Chanoines: notre Prince réunit ces dix prébendes à la Collégiale de St.-Paul, où il y en avoit déjà vingt (48). Les Chanoines de St.-Paul témoignèrent leur reconnoissance à leur bienfaiteur, en s'appliquant à polir les mœurs du peuple grossier & ignorant des environs de Chévremont, & en l'instruisant des vérités de la religion.

Il y avoit dans ce château une autre Collégiale, dédiée à St. Jean l'Évangéliste (*d*). Notger, qui craignoit qu'en laissant subsister ces églises (*e*), on ne songeât à relever la forteresse de Chévremont, l'abattit également (49). Ayant choisi, assez près de la Cathédrale, un terrain qui lui parut conve-
981. nable, il y construisit, avec les maisons nécessaires pour y lo-

(*a*) Le même, pag. 150.

(*b*) Le même, *ibidem*, & Foullon, pag. 197.

(*c*) Fisen, pag. 151.

(*d*) Gilles d'Orval, dans Chapp., pag. 204.

(*e*) Fisen, *loc. citat.*

ger trente Chanoines, un Temple magnifique (50), qu'il dédia au même Saint. Anſelme (a) aſſure qu'il fonda ce chapitre de ſes propres biens, mais il paroît qu'il employa auſſi ceux qui appartenoient à la Collégiale de Chévremont : Embour, village ſitué près de ce château, & dont le Prévôt de St.-Jean eſt ſeigneur, ſemble appuyer ce que j'avance (b).

Notre Prince avoit une prédilection ſingulière pour l'Église de St.-Jean; il ſe plaiſoit à l'embellir & à l'enrichir; l'Empereur, à ſa demande & à celle du Pape, en confirma les poſſeſſions (51). Notger s'y retiroit quelquefois (c), lorſque les affaires de l'état le lui permettoient, pour y jouir de cette tranquillité que le bruit tumultueux du monde ne procure point ordinairement : Là, avec ſes amis, il ſe livroit à des plaiſirs innocens; là, il dictoit à ſes ſecrétaires des inſtructions paſtorales, ou il amaſſoit des matériaux pour notre hiſtoire; là, peut-être, il méditoit en ſilence à inculquer à l'illuſtre élève, dont l'éducation lui avoit été confiée par les grands de l'Empire, les vérités importantes du gouvernement. Othon n'oublia jamais les peines que Notger avoit priſes pour ſon inſtruction : il confirma par un diplôme (52) tous les biens que l'Égliſe de Liége tenoit de la munificence des rois & des empereurs (d); *Ann. 984.* il y confirma ſpécialement les droits de cette égliſe ſur l'abbaye de Lobbes, la ville de Foſſe, ſur le comté de Brugeron dont Tirlemont eſt la ville principale, ſur le monaſtère de Gemblou qui s'étoit donné volontairement à notre Évêque, & ſur Maſtricht : Othon y fait la donation de tous les droits royaux qu'il avoit dans cette ville (e). Par un autre diplôme, émané la deuxième année de ſon règne, il ratifia (f) la donation du comté de Huy, faite par Ansfrid à St.-Lambert (53): il faut remarquer qu'une partie de ce comté étoit déjà depuis long-temps au pouvoir de nos Princes.

(a) Dans le recueil de Chapp., pag. 221.

(b) Fiſen, pag. 151.

(c) Gilles d'Orval, dans Chapp., pag. 205.

(d) Foullon, pag. 199.

(e) Fiſen, pag. 168.

(f) Foullon, pag. 200.

L'amitié de cet Empereur pour son instituteur ne se ralentit en aucun temps. Du consentement d'Othon I, Éracle avoit laissé quantité de biens à la Collégiale de St.-Martin, dont il étoit le fondateur; Othon III, prétendant que son prédécesseur n'en avoit accordé que l'usufruit, & nullement la propriété, les répétoit (a) Notger s'intéressa vivement pour les Chanoines de St.-Martin, &, par son crédit, obtint de cet Empereur que ce chapitre possédât ces biens en propre. Il fit plus encore pour cette église: sa situation sur une éminence étoit très-favorable à l'emplacement d'une forteresse qui, en troublant le repos des Chanoines, auroit dominé sur la ville. Le Prince de Liége, pour éviter cet assujétissement, fit entourer la Collégiale de St.-Martin, & toute cette montagne qui commençoit à être habitée, d'un rempart très-solide, garni de tours; il poursuivit ce rempart, dont il ceignit la ville entière, ouvrage immense & vraiment digne de fixer les regards du souverain. Quelques écrivains (b) pensent qu'avant cette époque, Liége n'étoit point entouré de murailles. Mais je crois, avec le père Fisen (c), que cette ville s'étant agrandie considérablement depuis St. Hubert (d), Notger aura senti la nécessité de renfermer dans l'enceinte de Liége plusieurs maisons nouvellement construites, & surtout les Collégiales & les Monastères que lui ou ses prédécesseurs avoient bâtis.

Cet Évêque ne mettoit point de bornes à sa générosité. Nitard, Chanoine de St.-Lambert, ayant, avec ses deux frères Jean
An. 987. & Gotescalc, jeté les premiers fondemens de la Collégiale de St.-Denis (e), Notger ajouta, aux biens dont ceux-ci avoient gratifié cette église pour y instituer vingt prébendes, plusieurs autres possessions, afin d'en porter le nombre des Chanoines jusqu'à trente.

On avoit tiré, pour la construction de ces différens édifices, une prodigieuse quantité de pierres au pied de la montagne de

(a) Fisen, pag. 153.

(b) Entre autres, Foullon, pag. 200.

(c) Pag. 153.

(d) Voy. l'Introduction.

(e) Foullon, *loc. citat.*

St.-Martin : ce qui avoit formé dans ce lieu une carrière large & profonde (*a*). Pendant la nuit, le Chevalier Roland Desprès, & quelques autres personnes qui l'accompagnoient, y tombèrent & y furent malheureusement ensevelis (54). Cet accident funeste engagea, prétend-on, Notger à détourner les eaux de la Meuse, & à les introduire dans cette carrière : en divisant ainsi ces eaux, son intention étoit encore de pourvoir à la sureté & à la défense de son peuple (*b*), & de lui procurer en même temps l'élément le plus utile à la vie (55).

Le dixième siècle est peut-être celui où les religieux ont acquis le plus de biens, & dans lequel on a bâti le plus d'abbayes : par-tout on léguoit des terres aux moines, par-tout on établissoit de nouveaux monastères. St. Odillon, célèbre Abbé de Cluni, écrivit à Notger, qui étoit son ami, pour le prier d'en *Ann.* construire plusieurs dans le pays de Liége. C'est donc aux con- 998 seils de ce saint que le Prieuré de St.-Etienne, à Nameige, *ad* 1007. l'abbaye de St.-Victor à Huy, & quelques autres maisons religieuses, doivent leur naissance. Quelque temps après, St. Adalbert, évêque de Prague, fut massacré en haine de la religion, par les prussiens : notre Prince, qui l'aimoit particulièrement, & avec lequel il avoit voyagé (*c*) en Italie, érigea en son honneur une église paroissiale près de la Collégiale de St.-Jean.

On a dû remarquer que l'Empereur Henri avoit heureusement terminé, par les avis de Notger, la guerre contre Baudouin, comte de Flandre. Henri reconnut ce service signalé en approuvant par un diplôme la fondation de la Collégiale de Ste.-Croix (*d*) (56). Le même Empereur, par un autre diplôme (*e*), ratifia les donations qui avoient été faites, tant anciennement que depuis peu, à l'Église de Liége, entre autres, celles de St.-

(*a*) Bouille, pag. 77, & Foullon, *loc. cit.*

(*b*) Fisen, pag. 154.

(*c*) Fleuri, *Hist. Ecclés.*, tom. 12, pag. 308.

(*d*) Fisen, pag. 158.

(*e*) Inséré dans le recueil de Chapp., pag. 212.

Hubert, Gemblou, Fosse, Malone, Namur, Dinant, Maseyck, Tongres, Mastricht, Malines, & de plusieurs autres villes ou villages, dont il est peu nécessaire de transcrire ici les noms (a).

Ce précis des diplômes, obtenus des Empereurs par Notger, & cet exposé très-succinct sur les Églises, les Collégiales, les Monastères, bâtis par ce Prince, paroîtront de peu d'importance, peut-être même fastidieux, aux yeux de la plus grande partie des lecteurs. Il eût été plus satisfaisant, sans doute, de voir cet homme illustre entremêler ces fondations pieuses de quelques établissemens utiles, consacrés, soit au soulagement des pauvres, soit à l'humanité souffrante, ou à l'encouragement du commerce dont on ignoroit alors les avantages. Quoi qu'il en soit, comment ce Prince a-t-il pu suffire à la dépense excessive qu'a exigé la construction de tant d'églises? On croit qu'ayant eu beaucoup de part aux affaires du gouvernement sous les règnes d'Othon I & d'Othon II, & qu'ayant été nommé, pendant le voyage d'Othon III en Italie, Vicaire de l'Empire (b), il a amassé des richesses considérables, qu'il a avantageusement employées pour la nation (57). Ces établissemens multipliés, & ces diplômes, qui, en confirmant les donations faites à la Cathédrale, accordoient à nos Évêques de nouveaux droits, ont fait regarder Notger comme le fondateur (58) non seulement de la ville de Liége, mais encore de la principauté, dont il étendit les bornes.

TROISIÈME PARTIE.

Le dixième siècle, appelé par plusieurs écrivains un siècle de fer pour sa dureté (c), un siècle de plomb pour sa mollesse, un siècle, enfin, d'obscurité, d'ignorance & de barbarie, ne laisse

(a) Foullon, pag. 202.

(b) Fisen, pag. 169, & Mélart, *Histoire de la ville de Huy*, pag. 65.

(c) Voyez le discours intitulé : *Etat des Lettres en France pendant le Xe. siècle*, mis à la tête du 6e. volume de *l'Histoire Littéraire de la France*, par les Bénédictins.

cependant pas de faire une époque bien mémorable parmi nous, par la célébrité de nos écoles, & la renommée de quelques uns de nos savans, dont le génie & les talens auroient figuré dans un siècle plus éclairé.

Notger succédoit à trois Princes qui n'avoient rien épargné pour introduire à Liége le goût des sciences & des belles-lettres. Étienne, Balderic, Éracle surtout (*a*), avoient su donner aux écoles liégeoises une réputation si étendue, qu'on les préféroit aux académies les plus fameuses de ce temps (59). Ce dernier mettoit tout en usage pour attirer auprès de lui de bons maîtres, en les encourageant par des récompenses honorables à élever la jeunesse avec une attention scrupuleuse. Notger, qui sentoit l'importance de cet objet, eut encore la gloire de surpasser ici son prédécesseur.

Il savoit, dit le P. Fisen (*b*), qu'on peut comparer l'enfance à une terre féconde; si elle est bien cultivée, si l'on y sème de bon grain, elle produit une abondante moisson : de là ses soins vigilans pour se procurer des professeurs intelligens, zélés, & de mœurs irréprochables, parce qu'il vouloit, qu'en acquérant des connoissances, leurs disciples apprissent aussi à estimer la vertu. Chez ce Prince, l'émulation étoit un ressort puissant, qu'il faisoit mouvoir à propos pour exciter les jeunes gens à l'étude. Témoin lui-même de leurs progrès, il les animoit par des exhortations familières, les interrogeoit sur les principes des lettres, & leur développoit ce qu'ils ne pouvoient comprendre. On avoit peine à arracher Notger à ces exercices salutaires; il en espéroit un avantage réel pour la nation; il ne fut point trompé : Long-temps après sa mort, on en ressentoit encore les effets précieux. Tous les savans avoient part à ses bienfaits (*c*), son palais étoit leur demeure ordinaire; on y

(*a*) Foullon, pag. 161 — 179 & suiv.

(*b*) *Hist. Leod.*, *pars prim.*, pag. 158.

(*c*) Manuscrit de la Collégiale de St.-Jean, que je fais connoître dans la note 50.

differtoit tantôt sur un point de la Bible, tantôt sur la politique, & souvent sur l'Histoire, principalement sur celle de Liége. Lorsqu'il entrevoyoit dans les enfans des dispositions heureuses, il les confioit à ces savans, qui les instruisoient à fond des humanités. Enfin, jusqu'où ne poussoit-il pas sa complaisance pour les jeunes gens? il ne voyageoit jamais sans en mener plusieurs avec lui (a). Fixant sur eux un œil attentif, il leur donnoit des maîtres & les livres qui leur étoient nécessaires (60). Il détestoit l'oisiveté dans la jeunesse, & surtout dans les ecclésiastiques; il montroit aux uns & aux autres, par sa conduite, combien on devoit être ménager du temps : après avoir vaqué aux affaires de son église & de l'état, ou il lisoit de bons livres, ou il s'amusoit à les copier (b) (61).

Sous ce Prince, le plus éclairé & le plus célèbre de ses contemporains (c), l'éclat des écoles de Liége réjaillit si loin, que les étrangers y venoient de tous côtés; & dom Rivet remarque, avec raison, qu'il en sortit alors plusieurs personnages, illustres dans l'Église, qui répandirent la doctrine qu'ils avoient puisée chez nous, en divers endroits de la France, de la Belgique, de la Germanie & autres pays plus éloignés. La nature de cet écrit ne me permet pas de m'étendre sur les élèves de Notger. Je me contenterai de nommer Gonther, Archevêque de Saltzbourg; Rothard & Erluin, Évêques de Cambray (d); Durand, que ses connoissances firent parvenir au siége de Liége; Wason, aussi Évêque de cette ville, qui y enseigna plusieurs années les sciences avec le plus grand succès, & Hubold, qui, s'étant formé à Paris, en peu de temps, un nombre considérable de disciples, fut contraint, sous peine d'excommunication, de revenir professer dans sa patrie; ne devoit-il pas compte à la nation Liégeoise des talens qu'il avoit reçus chez elle?

(a) Anselme dans Chapp., pag. 217.

(b) *Hist. Littér. de la France, &c.*, tom. 7, pag. 208 & suiv.

(c) *Omnium*, dit du Boullai, *sui temporis doctissimus & celebratissimus.*

(d) Fisen, pag. 158.

Notre Prince ne travailloit pas avec moins de vigueur à faire fleurir les études dans les monastères de son diocèse. Il y avoit pour lors, à la tête des écoles de l'Abbaye de Lobbes, le docte Olbert, premier Abbé de St.-Jacques (*a*). Ces écoles, pendant ce siècle, ont produit des savans distingués, entre autres, Alétran, Adelbode, Évêque d'Utrecht, Burchard, Évêque de Worms, compilateur d'un fameux recueil de Canons, Folcuin & Hériger, Abbés de Lobbes : je ne puis me dispenser de m'occuper de ces deux derniers; ils nous ont transmis quelques écrits dont je parlerai après ceux de Notger que je vais faire connoître.

Plusieurs bibliographes ont cru qu'il étoit auteur de la vie de St. Landoald & de l'histoire de Liége depuis St. Materne jusqu'à St. Remacle; mais il n'en a seulement rassemblé que les matériaux, dont Hériger, son ami, fut le rédacteur (*b*). Les préfaces, qu'on lit à la tête de ces deux morceaux, sont cependant de notre Évêque, & présentent une idée favorable de son érudition : La première est adressée à Warinfride, Abbé de Stavelo, & la seconde à Womar, Abbé de St.-Bavon. La vie de St. Hadelin, fondateur du monastère de Celles, près de Dinant (62), est, selon les Bollandistes & dom Mabillon, entièrement de sa composition. L'illustre auteur s'étend peu sur les vertus du saint, & peut-être trop sur ses miracles, qu'il ne rapporte que sur des traditions.

Tels sont les ouvrages de Notger; quant à ceux qu'on lui a attribués, je pense n'en devoir rien dire, parce que plusieurs écrivains de ce siècle ayant porté à peu près le même nom que lui, on n'a aucune preuve pour les attribuer plutôt à l'Évêque de Liége qu'à ceux-ci (63). Sa manière d'écrire est presque la même que celle d'Hériger; je le joins à Notger à cause de l'amitié qui les unissoit.

(*a*) *Chronique de Lobbes, recueillie*, par Gilles Waulde, imprimée à Mons, en 1628, in-4°, pag. 379.

(*b*) *Histoire Littér. de la France*, &c., *loc. cit.*

On ignore le lieu de sa naissance; dès l'âge le plus tendre, il entra dans le monastère de Lobbes où les études florissoient (a). Il y perpétua l'amour des lettres, en les y enseignant lui-même. Les qualités éminentes d'Hériger ne restèrent point ensevelies dans cette abbaye. Le Prince de Liége, durant les troubles de l'Empire & de l'Italie qui lui donnèrent beaucoup d'occupations, trouva dans le religieux de Lobbes un ami & un coopérateur habile. Il profita de ses conseils, lui confia en partie l'administration non seulement de ses affaires domestiques, mais encore de son diocèse, & en partagea avec lui les travaux les plus pénibles & les plus importans : Notger n'eut point lieu de s'en repentir. Les moines de Lobbes, en 990, choisirent Hériger pour leur Abbé, & prièrent, par une lettre éloquente, l'Évêque de Liége de confirmer leur choix. Les premiers soins du nouvel Abbé furent consacrés à l'embellissement de son église. Le travail & l'étude eurent toujours pour lui des attraits invincibles. Il mourut en 1007.

Peu d'écrivains ont été, dans ce siècle, aussi féconds qu'Hériger. La plus utile, & en quelque façon la plus intéressante de ses productions, est l'histoire des Évêques de Liége depuis St. Materne jusqu'à St. Remacle. On sait déjà que Notger eut quelque part à cet ouvrage; il en recueillit les pièces nécessaires, & les communiqua à l'Abbé de Lobbes, qui s'en servit pour le composer. Les critiques n'en portent pas un jugement bien avantageux : ils conviennent que c'est un tissu de pieuses rêveries, un enchaînement de choses douteuses & incertaines, dans lesquelles cependant on doit distinguer quelques faits qui paroissent assez bien constatés (64).

Sigebert (65) loue le talent d'Hériger pour la Poësie; mais il suffit de lire sa vie de St. Ursmar, morceau de mille & huit vers, pour n'être pas de son avis. Ce poëme, ainsi que pres-

(a) Le même ouvrage, tom. 7, pag. 194 & suiv. Consultez encore sur Hériger, Ellies du Pin, dans sa *Bibliot. des Auteurs Ecclésiast.*, édition de Paris, 1697, in-4°, tom. 8, pag. 51 de la seconde partie.

que tous ceux de ce temps, eſt auſſi barbare que le ſiècle où il a été écrit (66). On retrouve les mêmes défauts & le même genre de verſification dans ſes autres ouvrages en vers.

Il règne beaucoup plus de goût & de bon ſens dans une lettre, pleine d'érudition, adreſſée à Hugues, religieux de Lobbes (*a*), qui avoit demandé à Hériger ſon ſentiment ſur le jour qu'on devoit célébrer la pâque (67) : il auroit pu y apporter plus de critique, mais la connoiſſoit-on alors (68)? Il ſeroit inutile de rappeler ici quelques vies de ſaints dont l'Abbé de Lobbes eſt encore auteur : je dirai ſeulement que, dans ces légendes, tout y eſt merveilleux & par conſéquent d'aucun ſecours pour l'hiſtoire; j'ajouterai que les Bollandiſtes, éditeurs de quelques unes de ces vies, y ont remarqué beaucoup de fautes contre la chronologie.

Pluſieurs écrivains ont fait l'éloge d'Hériger. On lit dans Sigebert qu'il s'eſt rendu illuſtre par ſes connoiſſances (*b*) & Trithème (*c*) aſſure qu'il excelloit à écrire en proſe & en vers : j'ai obſervé que ſes vers ne ſont pas ſupportables ; l'éloge de Trithème eſt donc outré; quant à ſa proſe, ſans être excellente, on ne peut nier qu'elle ne ſoit paſſable. C'eſt là auſſi le jugement qu'on peut porter du ſtyle de Notger.

Celui qui, ſans contredit, fait le plus d'honneur au règne de ce Prince, eſt Folcuin. Né de parens nobles, il embraſſa l'état religieux au monaſtère de St.-Bertin, où il fit de très-grands progrès dans la Théologie & dans la Littérature profane (*d*). Éracle récompenſa ſes talens, en le faiſant élire Abbé de Lobbes en 966 (*e*). Il n'y fut pas long-temps tranquille. Rathère, de retour de Vérone, lui ſuſcita tant de

(*a*) Materne, *ampl. Collect.*, tom. 4, pag. 843.

(*b*) *Litterali ſcientiâ clarus.* Sigeb. *Catalog. Script. Eccleſiaſt.*, caput 138.

(*c*) *Carmine excellens & proſa*, Trith. *Catalog. Script.* &c., imprimé à Baſle, en 1494, in-fol., pag. 48.

(*d*) *Hiſtoire Littér. de la France*, tom. 6, pag. 451 & ſuiv.

(*e*) *Chronique de Lobbes recueillie*, par Gilles Waulde, &c., pag. 366.

chagrins, qu'il le força à quitter Lobbes & à lui en abandonner le gouvernement. Cet évènement fit admirer la patience de l'un & détester le caractère impétueux de l'autre (*a*). Un an après, Notger parvint à les réconcilier. Rathère se retira à Alne, & Folcuin rentra dans son abbaye. Il profita du loisir dont il jouit le reste de ses jours pour l'agrandir & l'orner d'une magnifique bibliothèque (69). Ce vertueux Abbé mourut en 990 (*b*).

Il nous a laissé une vie de St.-Folcuin, Évêque de Terouane, que Baillet a blâmée, mais que des critiques très-éclairés regardent comme une pièce qui doit faire autorité, & dont le style, sans parler de l'ordre & de la clarté, vaut mieux que celui de beaucoup de légendes de ce siècle (*c*). L'ouvrage qui a le plus contribué à étendre sa réputation, est l'histoire du Monastère de Lobbes, depuis sa fondation par St. Landelin jusqu'au temps de l'auteur : monument précieux, écrit d'un style simple & naturel, où Folcuin a fait entrer quelques traits historiques (*d*), qui, loin d'être déplacés, ne font qu'ajouter un nouvel intérêt à son livre. Dans la préface, il accrédite, il est vrai, le préjugé, si commun alors, que les François descendoient des Troyens; &, dans le corps de l'histoire, il ne rend pas à Rathère la justice qui étoit due à ses talens (70). Aux principes d'une bonne Théologie, Folcuin allioit une manière d'écrire polie & coulante, très-rare pour ce temps.

Si je travaillois à une Histoire complette du siècle de Notger, je pourrois augmenter considérablement le nombre de savans dont la nation lui est redevable, ou qu'il a, du moins, encouragés

(*a*) Voyez l'*Introduction* à cet *essai* sur Notger.

(*b*) Ellies du Pin, *loc. cit.*

(*c*) *Hist. Littér. de la France*, *loc. cit.*

(*d*) *Sub introducens*, dit Sigebert, *per digressionem plura legentibus utilia.* Liber de Scriptoribus Ecclesiast., *caput* 137.

ragés par ſon exemple & ſes libéralités. Mais, comme je crains de ſortir des bornes preſcrites par la Société d'Émulation, qui n'a demandé qu'un Eſſai ſur la Vie de ce Prince, je terminerai ici mes recherches ſur cet objet. Cependant, qu'on me permette une ſeule remarque ſur Guikart, Abbé de St.-Trond, auteur d'une Vie du fondateur de ce Monaſtère (71). Guikart, ſelon Thierri (*a*), auſſi Abbé de St.-Trond, poſſédoit parfaitement la langue vulgaire; ſi cet auteur a entendu par là la langue Romance ou Françoiſe, ne ſeroit-ce pas une preuve qu'elle étoit déjà en vogue alors? ce qui eſt d'autant plus probable, que c'étoit celle dont ſe ſervoit Notger dès 972, pour prêcher à ſon peuple (*b*).

Au moment où je finis l'Eſſai ſur la Vie de ce grand homme, un nouveau Prince eſt élu (*c*) pour gouverner les Liégeois. Puiſſe HOENSBROECK, en accueillant & récompenſant les ſavans, exciter parmi nous l'amour des ſciences & des belles-lettres! Puiſſe-t-il, en protégeant & favoriſant la Société d'Émulation, ramener, pour le bonheur de la nation, le ſiècle brillant de Notger! (72) Puiſſe HOENSBROECK enfin, ſe pénétrer de cette maxime d'un écrivain célèbre de l'antiquité: *Les Princes & les Roys, en honorant les Philoſophes & Gens-de-Lettres, ſe font honneur à eulx-meſmes!* (*d*)

(*a*) Voy. *l'Hiſt. Littér. de la France*, &c., tom. 6, pag. 460 & ſuiv.

(*b*) Gilles d'Orval, dans le recueil de Chapp., tom. 1, pag. 220.

(*c*) Le 21 du mois de juillet, 1784.

(*d*) Plutarque, *Œuvres Morales*, traduction d'Amyot.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 169. *Tant que la Société d'Emulation a demandé des Eloges de nos Princes.*) La Société d'Émulation avoit demandé, en 1782, l'Éloge d'Érard de la Marck, &, en 1783, celui de Wason. M. Simon Pirnea a obtenu la couronne pour le premier; & M. l'Avocat Ansiaux pour le second. Ces deux Éloges ont été imprimés en 1785.

NOTE 2. Pag. 170. *Puisqu'il est prouvé que saint Servais fut son successeur à l'Episcopat.*) Consultez sur cet objet les dissertations savantes que le P. du Marne a fait imprimer à la suite de son *Histoire du Comté de Namur*; lisez surtout les recherches excellentes de M. Grandidier sur le même objet; il les a insérées dans son *Histoire de Strasbourg*. M. Schmidt, dans son *Histoire des Allemands*, nous dit que, dans le moyen âge, chaque Eglise tant soit peu distinguée vouloit avoir pour fondateur un disciple des Apôtres; c'est ce que soutenoient Trèves & Lorch; il auroit pu ajouter Tongres : mais, continue-t-il, ces premiers évêques disparurent dès qu'on eut examiné ces prétentions au flambeau de la critique.

NOTE 3. Pag. 172. *Les immunités de l'Eglise de Notre-Dame à Mastricht* ...) Ou, ce qui revient au même, les immunités de l'Eglise de Tongres.

NOTE 4. Pag. 173..... *Les travaux de plusieurs savans sur ce sujet ne sont pas entièrement satisfaisans.*) C'est le Baron de Crassier qui paroît avoir le mieux écrit sur ce point de notre histoire. Voyez de cet auteur l'ouvrage intitulé : *Brevis Elucidatio quæstionis Jesuiticæ de prætenso Episcopatu Trajectensi ad Mosam*; imprimé à Liége, en 1738, in-12°.

NOTE 5. Ibidem. *Cet Evêque s'appliqua à embellir Liége, il l'entoura de murailles & de tours, &c*) Le *point d'honneur* ecclésiastique, & les lois de l'Église elles-mêmes, exigeoient que les Évêques demeurassent dans les villes, *ne vilescat*, dit le sixième canon du concile de Sardigue, *nomen Episcopi & authoritas.* Les Évêques travaillèrent donc à faire des villes,

les endroits de leurs résidences. Schmidt, *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 151.

NOTE 6. Pag. 175. *Le côté du midi appartint à Charles le Chauve, & l'autre partie à Louis.*) *Ipsam urbem Leodiensem*, dit le père Fisen, *Carolus hinc, indè Ludovicus occuparunt*. Je n'ai nommé de cette répartition de la Lorraine que les lieux situés dans le diocèse de Liége, que ces deux Princes eurent en partage.

NOTE 7. Pag. 176. *Zuentebolde donna à la Cathédrale de Liége le bourg de Theux avec presque toutes ses dépendances.*) Si l'on en excepte une partie des bois de Theux, comme nous le verrons quelques lignes plus bas.

NOTE 8. Ibidem...... *Louis, qui lui succéda.*) Il étoit fils légitime d'Arnoul.

NOTE 9. Ibidem.... *Les donations de son père & de son frère...*) Arnoul & Zuentebolde. Ce diplôme de Louis est imprimé dans Chappeauville, tom. 1, pag. 167, & dans Miræus. On y lit ce qui suit : *Insuper teloneum ac monetam de Trajecto, nostrâ donatione, cum consensu Albuini, eo tempore illius Comitis, concessam, &c.*; ce que Bouille traduit en partie par ces mots : *Il ajouta les gabelles de la ville de Mastricht & le droit d'y battre monnoie.* Mais ces mots rendent-ils le sens du texte ? Ce seroit une question très-difficile à résoudre. Bouille rapporte ce diplôme sous l'épiscopat de Francon, mais il faut le fixer, selon le père Foullon, sous les premières années du règne d'Étienne.

NOTE 10. Pag. 179. *Le souvenir de cet Evêque... sera toujours cher à la nation.*) Éracle est le premier de nos souverains qui se soit nommé Évêque de Liége. Depuis St.-Hubert, nos Évêques avoient choisi Liége pour leur résidence, mais on les appeloit & ils se signoient eux-mêmes Évêques de Tongres. Lisez la Dissertation du Baron de Crassier, citée à la Note 4e.

NOTE 11. Ibidem... *de parler un instant du château de Chèvremont & de Giselbert, &c.*) Les écrivains François l'appellent Gilbert.

NOTE 12. Ibidem... *qui le tenoit, sans doute, de Reinier,*

son père, &c.) Butkens le nomme Raginier ; il lui donne pour père un autre Giselbert, premier duc de Brabant ; Raginier ou Reinier lui succéda dans ce duché, & celui-ci le laissa à son fils Giselbert. *Trophées de Brabant*, édit. d'Anvers, 1641, pag. 33 & suiv. — C'est peut-être ce Giselbert, père de Reinier, qui enleva, en 846, la fille de l'Empereur Lothaire. Schmidt, *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 119.

NOTE 13. Pag. 180. *Il songeoit à rendre le duché de Lorraine héréditaire dans sa famille.*) Giselbert avoit un cœur ambitieux & une ame vindicative. Il cherchoit à se venger du Roi de France, dont il avoit à se plaindre; en voici le sujet: Zuentebolde avoit donné à Reinier, père de Giselbert, l'Église ou l'Abbaye de St.-Servais à Mastricht. Après la mort de Reinier, Rutger, Archevêque de Trèves, reclama cette Abbaye; & le conseil de Charles le Simple jugea qu'elle appartenoit de droit à l'Archevêque : ce que le Roi de France ratifia. Butkens, *Troph. de Brab.*, pag. 39.

NOTE 14. Ibidem. (*Il souleva contre Charles une bonne partie des Seigneurs Lorrains.*) Frodoard prétend que les principaux de la Lorraine élurent Giselbert pour leur Prince. *Chronicon*, pag. 150 de l'édition de Pithou. Butkens a suivi le même sentiment.

NOTE 15. Ibidem. *L'art, & surtout la situation, faisoient regarder Chèvremont comme impénétrable.*) M. Schmidt, dans son *Histoire des Allemands*,) observe avec raison que la haute noblesse paroît dans ce temps-là avoir eu un goût singulier; c'étoit d'aller se nicher sur le sommet des plus hautes montagnes : On en voit des preuves dans les ruines des châteaux qui subsistent encore sur les montagnes, & dont la plupart sont antérieurs à Charlemagne.... Quelles peines n'a-t-il pas dû coûter, continue-t-il, pour transporter au haut de ces montagnes tous les matériaux nécessaires à la construction du bâtiment ; & ces travaux devoient se faire à la corvée.... Les malheureux paysans étoient chargés de préparer la chaux, de tailler les pierres, &c. M. Schmidt, ou son traducteur, appelle la forteresse de Chèvremont, *Rièvermont.*

NOTE 16. Pag. 182. *On peut conjecturer & même assurer qu'ils se sont trompés.*) Butkens, *Trophées de Brabant*. pag. 45, dit formellement, que Giselbert n'a laissé qu'un fils & une fille; le premier, nommé Henri, à qui Othon I, malgré l'inconduite du père, donna le duché de Lorraine : il mourut jeune. L'autre s'appeloit Gerberge, comme sa mère; elle épousa Berthuphe, duc de Bavière. Butkens doute si ce mariage a été consommé.... Après la mort de Giselbert, Othon I nomma tuteur de Henri, [redacted] le Comte Othon de Verdun, & lui ordonna, en attendant, de prendre soin de la Lorraine. Schmidt, *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 315. Ce ne fut qu'après la mort du jeune Henri & de son tuteur, que l'Empereur Othon donna le duché de Lorraine à Conrard le Sage, comte de Worms & de Franconie. *Ibidem*. pag. 317.

NOTE 17. Pag. 183. ... *& peut-être son véritable nom.*) On trouve le nom de Notger diversement écrit dans les anciens monumens; tantôt *Notker*, quelquefois *Notcher*. Gerbert, son contemporain & son ami, le nomme encore *Notegaire*. Des écrivains plus modernes l'ont appelé *Roger* & *Noitbger*; parmi nous, il a constamment porté le nom de *Notger*.

NOTE 18. Ibidem. *Anselme, presque contemporain de Notger, &c.*) Anselme étoit Chanoine & Écolâtre de Liége; il florissoit vers 1150; il écrivit notre Histoire à la demande d'une Abbesse de Cologne.

NOTE 19. Pag. 184. *On a prétendu que son père, duc de Suabe, s'appeloit Gnalon.*) Le père Bouille, dans son *Histoire de Liége*, tom. 1, pag. 68, appelle le père de Notger, Graïon : il avance sans preuves qu'il étoit de la noble maison d'Oetinghen.

NOTE 20. Pag. 185. *Pour y remplir les fonctions de Prieur.*) Le Jésuite Fisen, dans son *Hist. Leod.*, *pars* 1a, pag. 147, dit que les Moines de St.-Gal le choisirent pour leur Abbé, & qu'il resta dans ce monastère huit ans en cette qualité : c'est ce qu'on ne sauroit prouver. A peu près dans le même temps, il y avoit dans ce monastère un Religieux qui portoit le même nom que notre Évêque; il est auteur d'une traduction

allemande des Pseaumes : traduction qu'on peut regarder comme un des premiers monumens écrits en langue allemande.

NOTE 21. Pag. 187. *Et que Radus se contenta des biens du Prévôt Robert, &c.*) Remacle Mohy du Rond-champ dit, dans son *Cabinet Historial*, pag. 44, que le seigneur Desprez, au retour de son voyage, voyant son château changé en une église, en témoigna sa surprise à Notger, qui lui repliqua : c'est Dieu qui m'a commandé, dans un songe, de construire une Église où étoit votre château. Le *Cabinet Historial* de R. Mohy a été imprimé à Liége, en 1625. Je crois qu'il en existe une édition plus ancienne. Le manuscrit du Grand-Collége que je cite au bas de la page, est assez intéressant, mais je ne l'ai consulté qu'avec beaucoup de circonspection.

NOTE 22. Pag. 188. *Le récit d'Anselme..... est préférable aux sentimens de ces auteurs.*) Dans un éloge, cette discussion auroit été déplacée ; je pense qu'elle ne l'est pas dans un essai historique. Je parlerai de cette Église dans la deuxième partie de cet ouvrage ; j'ai cru seulement devoir ici rapporter ce fait, pour prouver que Notger savoit écarter tout ce qui pouvoit nuire à la tranquillité des Liégeois.

NOTE 23. Ibidem. *Le Seigneur de Chévremont désiroit de faire baptiser, &c.*) Il est essentiel de remarquer que ce récit de la prise de Chévremont ne se trouve pas dans l'ouvrage d'Anselme, que dom Martène a réimprimé dans l'*amplissima Collectio* : on y voit seulement que Notger prit le château de Chévremont avec *autant de force que de prudence.* Ce Bénédictin avoit-il un manuscrit plus correct que celui que Chappeauville a inséré, long-temps avant lui, dans le recueil de nos Historiens? je ne le crois pas. Chappeauville n'a rien épargné pour se procurer un bon manuscrit de l'ouvrage d'Anselme : étant fixé à Liége, & y jouissant de la plus grande considération, il avoit pour cela beaucoup plus de facilité que dom Martène. Si Notger eût employé un moyen moins extraordinaire pour prendre Chévremont, Anselme, en supposant pour un moment que l'Histoire de Liége que dom Martène a fait

imprimer, dans sa grande collection, soit son véritable Manuscrit, Anselme, dis-je, n'auroit pas manqué de nous l'apprendre. Ce silence doit donc paroître suspect. Comment le Prince de Liége auroit-il pu, sans un stratagème, s'emparer d'une place que plusieurs Souverains n'ont su prendre avec des forces considérables? Observons aussi que les auteurs de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, tom. 7, pag. 148, imprimée en 1734, après l'*ampliss. Collect.*, ont jugé l'ouvrage d'Anselme du recueil de Chappeauville préférable à celui réimprimé par dom Martène, puisqu'ils rapportent la ruse employée par Notger pour surprendre Chévremont. Observons encore que les Bénédictins, qui ont composé *l'Hist. Littér. de la France*, disent que le stratagème par lequel notre Évêque se rendit maître de cette forteresse, ne mérite pas les louanges qu'on lui a données : Ce qui prouve que les Bénédictins eux-mêmes préfèrent l'Anselme de Chappeauville à celui de leur confrère Martène. Observons enfin, que tous nos Historiens rapportent ce fait; ils varient, il est vrai, dans quelques circonstances, mais ils sont d'accord pour le principal. Il m'auroit été bien satisfaisant de disculper l'illustre Notger de la surprise de cette place; mais, après avoir approfondi ce trait historique, j'ai trouvé que cela étoit impossible. Si quelques personnes traitent encore ce stratagème de fable, c'est qu'elles n'ont point pris les peines d'examiner attentivement l'histoire de ce Prince.

NOTE 24. Pag. 188. *Notger assemble la noblesse & les guerriers Liégeois.*) Ceci vient à l'appui de ce qu'avance M. Schmidt dans son *Histoire des Allemands*, page 480 du vol. 2, qui n'avoit pas encore paru en françois, lorsque je fis imprimer cet essai: il assure que, dans le dixième siècle, on convoquoit, pour les affaires d'importance, non seulement les Chanoines de la Cathédrale, mais aussi tout le Clergé, les vassaux ou soldats (*milites*) & en quelque façon aussi tout le reste du peuple.

NOTE 25. Pag. 189. *Quel coup inattendu pour le Seigneur de Chévremont.*) Quelques auteurs croyent que ce Seigneur est Immon, dont j'ai parlé dans l'introduction à cet Essai; d'autres

veulent que c'eſt ſon fils, qu'ils appellent Idriel; ſa femme eſt nommée Iſabelle dans le Manuſcrit du Grand-Collége que j'ai cité; Remacle Mohy du Rond-champs prétend qu'elle étoit parente de Notger. Pluſieurs hiſtoriens Liégeois avancent qu'Immon étoit fils de Giſelbert; j'ai prouvé le contraire à la Note 16e; voyez auſſi l'Introduction.

Note 26. Pag. 189.... *mais bien plus terrible encore ſur celui du fils.*) Bouille dit que, *ſelon quelques uns*, on commença par baptiſer l'enfant. Bouille s'appuye, ſans doute, de quelques manuſcrits ou de quelques auteurs récens, peu connus & peu dignes de foi. Mais Fiſen, Foullon, & ſurtout Anſelme, n'en diſent rien.

Note 27. Ibidem. *Ils ſe taiſent ſur la deſtinée de leur Enfant.*) J'ai lu pluſieurs manuſcrits ſur notre Hiſtoire; ils varient tous ſur le ſort de cet enfant. Il y en a qui diſent que la mère le prit avec elle, lorſqu'elle ſe jeta dans le puits; d'autres prétendent que cette mère infortunée ſe précipita des remparts ſur le rocher avec ſon fils; le manuſcrit du Grand-Collége dit qu'il mourut le jour même de la priſe de Chévremont. Ces manuſcrits, au reſte, qui ſont en grand nombre dans notre ville, ſont de très-mauvais garans.

Note 28. Pag. 190. *Et force celui de Hainaut d'acheter la paix.*) Mélart, dans ſon *Hiſtoire de Huy*, pag. 60 & ſuiv., dit que le comte de Hainaut perdit la vie dans un de ces combats. Après cette mort, Mélart fait encore durer long-temps cette guerre, dans laquelle Notger eut de grands avantages; il la termine au ſiége de Gand par le prince de Liége, où une pierre lancée des remparts tua le Comte de Huy: mais tout cela n'eſt pas bien conſtaté. On n'a pas auſſi des preuves bien certaines de la guerre qu'entreprit Simon, comte de Hainaut, pour venger la mort du Seigneur de Chévremont.

Note 29. Ibidem. *Pour une ſomme conſidérable.*) Selon Bouille, pour mille & deux cents livres d'argent; avec cette ſomme, continue le même, & en y ajoutant encore autant, Notger acheta du Comte de Hainaut la ville de Thuin. Mais

on a dû obſerver dans l'Introduction à cet Eſſai, que cette ville appartenoit déjà à l'Égliſe de Liége. Répétons encore que les renſeignemens, que nous avons ſur cette guerre, entre Notger & le Comte de Hainaut, ſont peu sûrs.

NOTE 30. Pag. 191. *On lui confia ce dépôt précieux.*) Il faut convenir qu'il n'y a, pour ainſi dire, que nos hiſtoriens qui avancent cela. Je vois dans l'*Hiſtoire d'Allemagne* du P. Barre, tom. 3, pag. 478, qu'Othon III, pendant ſa minorité, fut ſous la tutèle de l'impératrice Théophanie, ſa mère; que celle-ci choiſit Villegiſe, archevêque de Mayence, pour préſider à l'éducation du Prince, à qui elle donna pour précepteur le prêtre Bernouart. L'Abbé de Fleuri, dans ſon *Hiſt. Eccléſiaſt.*, édit. de Bruxelles, tom. 12, pag. 213, rapporte à peu près la même choſe.

NOTE 31. Ibidem. *Le Comte de Huy.... n'avoit laiſſé qu'un fils, nommé Ansfrid, de ſon mariage avec la fille de Lambert, comte de Louvain.*) Il règne une ſi grande obſcurité & en même temps tant de contradictions dans l'Hiſtoire du 10e. ſiècle, que l'écrivain eſt très-embarraſſé pour choiſir une opinion préférablement à une autre. J'ai rapporté dans le texte, que la mère d'Ansfrid étoit fille de Lambert, comte de Louvain. Butkens, dans ſes *Troph. de Brab.*, pag. 46 & ſuiv., eſt d'un ſentiment bien oppoſé. Il croit que le père d'Ansfrid eſt Lambert lui-même, qu'il fait comte de Brabant & de Huy. A la mort de ce Lambert, qui, ſelon le même auteur, étoit frère de Giſelbert dont j'ai parlé, Ansfrid, ſon fils unique, hérita de ſes états. Ce récit de Butkens eſt bien différent de celui de nos hiſtoriens qui font naître Ansfrid d'une fille de Lambert. Je me ſuis cependant abandonné à ces derniers, les préférant à Butkens, qui quelquefois ne s'appuye, pour l'hiſtoire de ces temps reculés, que ſur des conjectures ou ſur des actes reconnus faux aujourd'hui. Nos écrivains, au reſte, ne ſont pas exempts du même reproche.

NOTE 32. Ibidem. *Ansfrid... avoit ſervi ſous Othon le grand, dont il avoit mérité la confiance.* En voici une preuve bien convaincante, rapportée par Ditmar, & par M. Schmidt,

dans son *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 439 : Othon I se fioit si peu aux Romains, que, lorsqu'il entra dans l'église de St.-Pierre, il commanda à Ansfrid, qui portoit le sabre au devant lui, de se tenir bien près de sa personne, afin de pouvoir le défendre en cas qu'un Romain entreprît de l'attaquer.

NOTE 33. Pag. 191. *Ansfrid.... parvint à l'Evêché d'Utrecht.*) En acceptant cet évêché, Ansfrid, dit l'Abbé de Fleuri, dans son *Hist. Ecclésiast.*, tom. 12, pag. 372, prit son épée, la mit sur l'autel de la Vierge, & s'écria : Jusqu'ici j'ai employé ma puissance temporelle contre les ennemis des pauvres; désormais je recommande à la sainte Vierge ma nouvelle dignité & mon salut. Mélart, *Hist. de Huy*, pag. 61, veut que ce soit à la persuasion d'un religieux de l'ordre de saint Basile, que le comte de Huy ait renoncé aux biens du monde. Ansfrid est compté, de même qu'Hilsuinde, son épouse, au nombre des saints. Quelques écrivains lui donnent le titre, tantôt de Comte de Louvain, tantôt de Comte de Huy, & quelquefois aussi celui de Comte de Bratuspant, &c. &c.

NOTE 34. Pag. 192. *Plus de vingt mille hommes du côté de l'ennemi restèrent sur l'arène, entre autres, le comte de Blois, & Robert, comte de Namur.*) C'est Mélart qui, dans son *Hist. de la Ville de Huy*, nous a transmis une grande partie de ces détails; mais le P. Foullon observe avec raison, que, si le récit de cette guerre n'est pas fabuleux, il est bien surprenant qu'Anselme n'en ait point parlé du tout. Il faut avouer que la critique n'éclairoit pas de son flambeau l'historien Mélart; les recherches cependant qu'il a faites pour son ouvrage doivent faire pardonner son excessive crédulité & son style singulièrement barbare. Le Jésuite du Marne, dans son *Hist. du Comté de Namur*, édition de Bruxelles, in-12°, tom. 1, pag. 87, fait mention d'un Comte de Namur, nommé Albert, qu'une Chronique de Liége fait mourir, dit-il, vers 980, dans un combat donné contre les Liégeois; &, à la pag. 93 du même volume, on voit un autre Comte de Namur, du nom de Robert, qui périt, vers 1018, si on en croit une chronique

citée par Gramaye, dans un combat livré dans la plaine de Florennes : mais le P. du Marne n'a peut-être pas tort de jeter du doute sur ces deux évènemens qui ne contribuent pas peu à en répandre aussi sur le passage qui a donné lieu à cette note.

NOTE 35. Pag. 193. *Mais la prévoyance du Prince fit renaître l'abondance, & le Peuple fut sauvé.*) J'ai préféré d'attribuer à la prévoyance de Notger & à son amour pour son peuple, les secours qui délivrèrent les Liégeois de cette famine, que de dire, comme nos historiens, que ce prince avoit le don des miracles, & que, s'étant mis en prière, il tomba du ciel du froment & une nuée de petits poissons.

NOTE 36. Ibidem. *Il avoit été appelé à Mouson, où se tenoit un concile.*) Notger a encore assisté à deux assemblées, tenues à Mayence & à Francfort, pour l'érection d'un siége épiscopal à Bamberg.

NOTE 37. Pag. 194. *Et Gerbert, dans la suite parvint au Souverain Pontificat sous le nom de Silvestre II.*) Ce qui prouve peut-être plus que toute autre chose, l'ignorance étonnante de ce siècle, c'est qu'on croyoit que ce Pape s'étoit donné au diable. Il seroit trop long de rapporter cette histoire plaisante; on la trouvera dans le 6e. vol., pag. 151 d'un ouvrage moderne, savant & curieux, intitulé : *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, &c.* Le marquis de Paulmi, le principal auteur de ces Mêlanges, donne, dans le vol. 49, le titre de Saint à Notger : on verra dans la Note 42e. qu'il a pu être induit en erreur sur cet objet. Il eût été à souhaiter que cet écrivain & ses coopérateurs eussent eu de meilleurs matériaux pour la description géographique du Pays de Liége qu'ils ont insérée dans le volume que je viens de citer : cette description fourmille de fautes.

NOTE 38. Ibidem. *Le comte de Flandre y vole, avec les troupes du Roi de France & celles du Duc de Normandie, &c.*) Pierre d'Oudegherst, dans ses *Chroniques & Annales de Flandre*, imprimées chez Christ. Plantin en 1571, raconte

ceci différemment; il veut que le roi de France & le duc de Normandie se soyent réunis avec l'empereur pour reprendre Valenciennes, dont ils ne purent venir à bout : Voyez la pag. 71 du livre d'Oudegherst. Le père Fisen a donné dans la même erreur : *Hist. Leod.*, *pars 1a*, *pag.* 157.

NOTE 39. Pag. 194. *Henri.... força son ennemi à consentir à un accommodement.*) L'Empereur céda à Baudouin, avec l'île de Valkeren en Zélande, la ville de Valenciennes, à condition de la tenir de lui à foi & hommage. Les Comtes de Namur & de Hainaut, ne pouvant seuls soutenir une si grande guerre, eurent recours au Roi de France, qui se fit le médiateur & l'arbitre de leur traité. Le duché de la Basse-Lorraine demeura au comte Godefroy : les Princesses eurent, en dédommagement, quelques terres, & une somme considérable, payable en différens termes. *Hist. de France, par l'abbé Velly*, tom. 2, pag. 305.

NOTE 40. Pag. 195. *Et la troisième, il la distribua aux Familles Nobles.*) *De là vient*, dit un manuscrit de notre histoire que j'ai sous les yeux, *l'origine des Alloux & des Fiefs de Liége, avec leurs Cours;* & Foullon, dans une Note : *Ea videtur esse origo Feudorum Leodiensium de Principis clientela.*

NOTE 41. Ibidem. *De là les Evêques de Liége perdirent plusieurs terres qui leur appartenoient.*) C'est ce qu'attestent plusieurs diplômes. Notger auroit dû se rappeler qu'Ecbert, Archevêque de Trèves, se plaignoit, en 981, que la plus grande partie des biens de l'Église de Trèves avoit été donnée à des vassaux à titre de fiefs. Houtheim, *Hist. Trev.*, citée par M. Schmidt dans son *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 471.

NOTE 42. Ibidem. *Et la perte d'un seul homme fut une calamité publique.*) Ce n'est pas une exagération. Tous nos historiens se plaisent à jeter des fleurs sur le tombeau de Notger; tous font mention de l'affliction générale dans laquelle sa mort plongea les liégeois : Le souvenir de ce Prince, dit le père Foullon, pag. 203 du prem. vol. de son *Hist. de Liége*, ne s'effacera jamais de leurs cœurs, & nous espérons, conti-

me-t-il, que le pape nous accordera de l'invoquer comme un ſaint. En effet, je vois, dans l'*Hiſt. de Huy*, par Mélart, pag. 65, qu'en 1634, le Doyen & les Chanoines de Saint-Jean, par ordre du Nonce Caraffe, *ont relevé, avec grand reſpect & honneur* le corps de cet évêque, qui avoit choiſi une chapelle de la Collégiale de Saint-Jean pour ſa ſépulture, & l'ont poſé *en une caſſe; juſqu'à ce que le Pape, après inquiſition exacte & pertinente de ſa vie, ait jugé & déterminé de ſes mérites, pour lui faire rendre les honneurs qui lui conviendront.* Mélart compoſoit ſon hiſtoire vers ce temps; il a pu ſe trouver à cette cérémonie; d'ailleurs le P. Foullon, qui écrivoit dans le même ſiècle, rapporte auſſi cette particularité. Ce religieux ne veut pas que le ſtratagème qu'employa Notger pour ſurprendre Chévremont, ait été la cauſe qu'on lui ait refuſé le nom de ſaint; c'eſt donc à l'éditeur, le Baron de Craſſier, qu'il faut attribuer la Note qu'on lit à la pag. 198 du prem. vol. de l'*Hiſtoire de Liége* de ce Jéſuite, dans laquelle on lit: „ On eſt perſuadé aujourd'hui (en 1675), que la ruſe miſe „ en uſage par Notger pour ſe rendre maître du château de „ Chévremont, eſt la cauſe qu'on ne l'a point inſcrit au nombre „ des Saints „. Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans le *Gloria Leodienſis Eccleſiæ*, pag. 75, livre très-médiocre ſur notre hiſtoire, compoſé par le Jéſuite Lobbet, & imprimé à Liége en 1660, que quelques uns ont donné le nom de *Bienheureux* à Notger, & quelques autres celui de *Saint*. On peut, dit-il, ſur cet objet, conſulter le Martyrologe de Pierre Caniſius & d'André Sauſſai: je n'ai point ſu me procurer ce Martyrologe. A la tête de ſon livre, Lobbet a mis une liſte des Tréfonciers qui compoſoient le chapitre de Saint-Lambert en 1660; on y en diſtingue trois de la famille de Stockhem: c'eſt ce que nous voyons encore aujourd'hui.

NOTE 43. Pag. 196. *L'Europe entière ſuivit ſon exemple.*) Dans ce ſiècle, dit l'Abbé de Fleuri, on rebâtit les Égliſes. Les peuples à l'envi ſe piquoient d'en avoir de plus belles. On renouvela donc les Cathédrales, les Monaſtères, & juſqu'aux moindres oratoires de villages. *Hiſt. Eccléſiaſt.*, tom. 12, pag. 358.

NOTE 44. Pag. 196... *Telle que nous la voyons aujourd'hui.*) Peut-être pourroit-on douter si l'Église de Saint-Lambert, construite par Notger, est la même que celle que nous voyons. Fisen se contente de dire : *dirutam* (ecclesiam Sancti Lamberti) *ab imis fundamentis angustiore mole suscitavit.* Foullon ajoute à cela : *ipse* (Notgerus) *à fundamentis in eam quam hodiè spectamus amplitudinem perduxit.* La Note mise à la marge de ce passage par l'historien ou son éditeur, prouve qu'il faut entendre par ces mots, *quam hodiè spectamus amplitudinem*, que l'Eglise de Saint-Lambert que nous voyons, est celle construite par Notger. Voici cette Note : *M. S. tamen vulgaria dicunt templum ab Notgero non potuisse perfici.*

NOTE 45. Pag. 197. *Ces Chanoines vivoient en commun.*) Peut-être que, du vivant même de Notger, les Chanoines de Liége s'affranchirent d'un joug qui ne différoit presqu'en rien de la vie des moines, si on en excepte les vœux que faisoient ces derniers. Il est certain que ce fut vers ce temps que les Chanoines, dans plusieurs Chapitres, quittèrent la vie régulière, comme le témoigne ce passage de Trithème : *Anno isto, 977, moritur Theodoricus, Archiepiscopus Trevirensis, sub quo Canonici majoris Ecclesiæ ibidem abjectâ regulari vitâ, quam hucusque in eadem Ecclesia majores eorum continuaverunt, desierunt esse regulares, & facti sunt nomine & conversatione seculares. Quorum exemplo malo Canonici quoque S. Paulini Trevirenses, S. Castoris in confluentia, Moguntienses, Wormatienses, Spirenses, & complurium aliarum Ecclesiarum, diversis quidem temporibus, sed uno impietatis spiritu regularis vitæ communitatem abjecerunt.* Chron. Hirsang. ad an. 977, pag. 37. En général, comme les changemens, dit M. Schmidt dans son *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 476, ne se faisoient que peu à peu, on ne sauroit marquer précisément le temps où ils furent introduits dans telle ou telle Église. Chaque Église eut, à cet égard, un sort particulier. Il arriva à la vie canonique ce qui arrive ordinairement dans la discipline des cloîtres; on la voyoit dans la même Église tantôt fleurir, tantôt tomber.

NOTE 46. Pag. 197 ... *créa trente nouvelles Prébendes.*) Notger ordonna, dit Bouille dans son *Hist. de Liége*, tom. 1, pag. 73, que les trente derniers Tréfonciers ne dégénéreroient en rien de la noblesse de ceux qu'il y avoit trouvés; il en excepta six *Prêtres licenciés ès droits.* Ils étoient destinés pour les affaires ecclésiastiques. Bouille auroit bien fait de nous apprendre dans quelles villes & de quelle façon, on prenoit alors les dégrés de Licencié en droits. On sait que les Universités ont commencé à se former dans les 12e. & 13e. siècles. On a prétendu que celle de Paris devoit son établissement à Charlemagne. Cela ne se trouve attesté par aucun auteur contemporain. Le Président Hénault observe que ce fut sous le règne de Louis le Jeune que l'Université de Paris prit naissance. D'ailleurs, ce n'est que sous Saint Louis que le mot d'Université fut connu. Peut-être que les dégrés de licence au temps de Notger ressembloient à ce qui se pratiquoit sous Justinien. Cet Empereur, dit l'auteur du *Dictionnaire des Origines*, avoit ordonné que l'on passeroit quatre ans dans l'étude des lois. Ceux qui avoient satisfait à cette obligation étoient dits *Licenciés* & avoir *licence*, & permission de se retirer des études. C'est de là qu'est venue l'origine de la *licence*. Ce n'étoit pas l'étude des lois qu'on cultivoit le plus au siècle de Notger; c'étoit donc probablement en étudiant la Théologie pendant quelques années, qu'on pouvoit mériter le titre de licencié, si toutefois il en étoit question dans le 10e. siècle. Quoi qu'il en soit, tout ce récit de Bouille me paroît suspect. Ce n'est que dans son Histoire, dans le *Cabinet Historique* de R. Mohy du Rond-champs, pag. 45, & dans l'ouvrage du P. Mersseus, auteur que je cite au bas de la pag. du texte, & qui écrivoit 150 ans avant Bouille, que j'ai lu que Notger fonda trente nouvelles Prébendes à la Cathédrale de Liége. On voit seulement dans Gilles d'Orval, pag. 203 du prem. vol. du recueil de nos Historiens par Chapp., que ce Prince, ayant abattu l'église de Saint-Lambert que St.-Hubert avoit construite, en éleva une autre pour 60 Chanoines: *templum sexaginta Canonicorum..... exaltavit*, sans

désigner le nombre de Prébendes nouvelles créées par Notger.

NOTE 47. Pag. 198... *dont le Chapitre d'Aix-la-Chapelle possède les revenus.*) Foullon, d'après Gilles d'Orval, dit que c'étoit une Église dédiée à la Vierge, où étoient attachés douze Prêtres, que Notger transféra à Aix-la-Chapelle.

NOTE 48. Ibidem... *à la Collégiale de Saint-Paul...*) Du temps de l'historien Fisen, on conservoit dans ce chapitre une Cloche, connue sous le nom de *Dardar*, qui venoit de Chévremont. Le mot de *Dardar* a donné lieu à quelques conjectures peu vraisemblables. On a cru que c'étoit le nom d'un Seigneur de Chévremont, & que c'étoit peut-être celui sous lequel ce château avoit été détruit.

NOTE 49. Ibidem.... *l'abattit également.*) Nos historiens, qui aiment le merveilleux, prétendent qu'on ne parvint à abattre l'église de la Collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste du château de Chévremont, qu'après que Notger eut fait vœu d'en construire une autre, dédiée au même saint.

NOTE 50. Pag. 199. *Il y construisit... un Temple magnifique.*) C'est celui que Messieurs les Chanoines de Saint-Jean ont fait jeter à bas de nos jours. Ils n'ont conservé que la tour. Tous les ans, le premier dimanche de carême, on lit, dans le chapitre de cette Collégiale, une vie latine de Notger; &, pendant cette lecture, on distribue du vin, que le Doyen est obligé de fournir. J'ai vu cette vie, qui est manuscrite; je n'y ai rien trouvé de remarquable, si ce n'est que les guerriers, avec lesquels Notger surprit Chévremont, avoient mis, au lieu de robes sacrées, comme nos historiens le marquent, des habits de voyage. Il y a, à la tête de cet ouvrage, quatre vers latins, dont voici la traduction :

Si l'histoire, ô lecteur! vous amuse, lisez la vie de l'illustre Notger. Placé sur le siége de Liége, il ne gouverna pas seulement en paix les Citoyens & les Ecclésiastiques de cette ville, mais il enrichit encore les uns & les autres.

NOTE 51. Ibidem. *L'Empereur..... en confirma les possessions.*) Chappeauville a tiré le rescrit impérial qui confirme les

les Possessions de la Collégiale de Saint-Jean, des archives de Saint-Lambert, & l'a inséré dans le tom. 1 de son recueil des Historiens Liégeois. Fisen y découvre une erreur qu'on peut aisément faire disparoître.

NOTE 52. Pag. 199. *Il confirma par un Diplôme, &c.*) Fisen rapporte ce diplôme dans les remarques de son Histoire de Liége, pag. 168 de la prem. part.; il l'a tiré des archives de Saint-Lambert : c'est un diplôme, dit-il, digne de la postérité. Bouille est le seul de nos historiens qui avance, „ qu'en 983, le 15 de juin, Othon III accorda à Notger, en faveur de son Église, les droits de *Touilleux* à Visé, qui appartenoient auparavant à la Chambre Impériale... On peut, continue-t-il, voir l'original de cette donation dans les archives de Saint-Jean l'Évangéliste. „ Bouil. *Hist, de Liége*, tom. 1, pag. 80.

NOTE 53. Ibidem. *Il ratifia la Donation du Comté de Huy, faite par Ansfrid à Saint-Lambert.*) Je lis à la pag. 47 des *Trophées de Brabant*, par Butkens, ce passage remarquable : „ Ansfrid voulant faire parade de sa pieuse libéralité, donna „ à Notger, Evesque de Liége, tout ce qui lui appartenoit „ en la Comté de Huy; ce que depuis l'Empereur Othon III „ confirma par ses lettres données en l'an 985, par lesquelles „ encore le dict Empereur transporta à l'Evesque Notger & „ à son Église toute la souverainité qui lui compétoit en icelle „ Comté, permettant au dict Evesque & à ses successeurs, de „ la pouvoir ultérieurement donner en bénéfice ou en fief à „ tel Prince ou Seigneur que bon leur sembleroit, sans aultre „ dépendance de l'Empire, que la révérence que généralement „ on doit à sa dignité, & avec ce, confirma encore au dict „ Notger le droit de Monnoie, Tollieux & aultres droits que „ jà ci devant ses prédécesseurs avoyent conféré à son Eglise „. Chappeauville a imprimé le Diplôme dont il est ici question, à la pag. 215 du prem. vol. de son recueil; on y voit, en effet, tout ce que Butkens avance dans le passage que je viens de transcrire : celui-ci n'a inséré qu'une partie de ce Diplôme dans les *Trophées de Brabant*, prem. édition, pag. 16 des *Preuves*.

NOTE 54. Pag. 201... *& qui y furent malheureusement ensevelies.*) Le lieu où Roland Desprès & les personnes qui l'accompagnoient furent ensevelies, s'appelle encore aujourd'hui *Roland-Goffre.*

NOTE 55. Ibidem... *& de lui procurer en même temps l'élément le plus utile à la vie.*) Notger ne prévoyoit pas que ce qu'il faisoit alors pour le bien-être de ses sujets, serviroit un jour à les empoisonner. Il est vrai que ce canal, qui forme le quartier d'Isle, plus profond, plus large, & mieux entretenu qu'à présent, n'infectoit pas l'air, du temps de Notger, pendant l'été, d'une puanteur horrible. J'ai assisté (dans une séance de la Société d'Émulation) à la lecture d'un excellent mémoire de M. de Saive, sur cet objet important. Il seroit à souhaiter qu'on adoptât les idées patriotiques de ce citoyen estimable.

NOTE 56. Ibidem.... *En approuvant par un Diplôme la Fondation de la Collégiale de Ste.-Croix.*) Il est très-incertain si, dans son origine, Sainte-Croix a été un monastère, c'est pourquoi je lui donne le nom de Collégiale, que cette Église avoit certainement sous Wason.

NOTE. 57. Pag. 202. *Il a amassé des richesses considérables, qu'il a avantageusement employées pour la nation.*) Mélard, dans son *Hist. de Huy*, pag. 65, rapporte que Notger, pendant les voyages d'Othon I, gouverna l'Empire dix ans, & qu'alors, il épargna ces richesses immenses, avec lesquelles il bâtit & fonda ce grand nombre d'Églises, de Chapitres, d'Abbayes, &c. Mais on n'a aucune preuve de ce que Mélard avance.

NOTE. 58. Ibidem.... *ont fait regarder Notger comme le fondateur.... de la Ville de Liége.*) Un ancien Poëte adresse ce vers à cette ville :

Notgerum Christo, Notgero cætera debes.

C'est en peu de mots un éloge pompeux de ce Prince.

NOTE. 59. Pag. 203. *On préféroit les Ecoles Liégeoises aux Académies les plus fameuses de ce temps.*) Il y avoit des Écoles publiques dans presque toutes les grandes villes. Ces Écoles conservèrent leur éclat jusqu'au 12e, ou tout au plus jusqu'au

15e siècles, vers lequel temps on établit des Universités dans la plus grande partie des villes, où les Écoles avoient été en réputation : de là l'erreur de tous les géographes qui placent à Liége une Université.

NOTE 60. Pag. 204. *Il leur donnoit des Maîtres & les livres qui leur étoient nécessaires.*) Alors les livres étoient rares & excessivement chers. Notger, à ce qu'on peut conjecturer, étoit parvenu à en rassembler une belle collection. Cette bibliothèque aura été probablement dévorée par le feu qui a consumé, il y a plusieurs siècles, tous les livres de la Cathédrale de Liége ; de tous ceux de Notger, il n'en existe peut-être plus aujourd'hui qu'un seul : c'est le texte des Évangiles que possédoit la Collégiale de Saint-Jean ; de là il a passé dans la Bibliothèque du Baron de Crassier ; présentement il est dans celle de M. David, Chanoine de Saint-Jean. La couverture de ce livre est enrichie d'ivoire ; on y distingue la figure de Notger, au bas de laquelle on lit ces deux vers :

En ego Notgerus peccati pondere pressus,
Ad te flecto genu, qui terres omnia nutu.

NOTE 61. Ibidem.... *ou il s'amusoit à les copier.*) Avant l'imprimerie, c'étoit une occupation très-importante que celle de copier les livres : tout le monde sait que cette invention utile n'a été connue que long-temps après Notger.

NOTE 62. Pag. 205..... *Hadelin, fondateur du Monastère de Celles, près de Dinant.*) Ce Monastère a été converti en Collégiale, qui fut transférée à Visé, en partie pour les mauvais traitemens que faisoient essuyer aux Chanoines les Seigneurs de Celles.

NOTE 63. Ibidem..... *On n'a aucune preuve pour les attribuer plutôt à l'Evêque de Liége qu'à ceux-ci.*) Je pourrois citer plusieurs écrivains qui ont attribué différens ouvrages à Notger, entre autres M. Schmidt ; il dit, d'après Trithème, que Notger, évêque de Liége, s'est distingué dans la Musique ; il ajoute, qu'il écrivit sur ce sujet. *Hist. des Allemands*, tom. 2, pag. 377.

NOTE 64. Pag. 206.... *qui paroissoient assez bien constatés.*) Jean Chappeauville a publié l'*Histoire de Liége* d'Hériger, avec les observations de Gilles de Liége, moine d'Orval, dans son

recueil de nos Historiens; il y a ajouté ses propres observations; ce recueil est en 3 vol. in-4°, imprimés en 1612; quelques exemplaires portent la date de 1613. Chappeauville, Tréfoncier & Grand-Vicaire de Liége, étoit un des bons théologiens du 16e. siècle.

NOTE 65. Pag. 206. *Sigebert loue le talent d'Hériger pour la Poésie*) *Scripsit*, dit cet écrivain dans son Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques, *Metrico Stylo laudabiliter Vitam Sancti Ursmari*, cap. 138. Sigebert étoit moine de Gemblou.

NOTE 66. Pag. 207. *Ce Poëme... est aussi barbare que le siècle où il a été écrit.*) Ce qui n'a pas empêché Gilles Waulde, moine de Lobbes, de le faire imprimer en 1628.

NOTE 67. Ibidem.... *son sentiment sur le jour qu'on devoit célébrer la Pâque.*) Hériger répond que ce jour est fixé par le concile de Nicée, & que les supputations des Grecs pour cet objet sont préférables à celles des Latins. Cet écrit ne seroit-il pas le même que celui que Sanderus annonce sous ce titre : *Epistolaris responsio de Cyclo Pascali, & ejusmodi, &c.?*

NOTE 68. Ibidem. *Mais connoissoit-on la critique alors?*) Hériger veut, par exemple, que le paralytique de 38 ans, guéri par Jesus-Christ, soit le même qui lui donna un soufflet au temps de la Passion. Plusieurs écrits d'Hériger ne sont point parvenus jusqu'à nous.

NOTE 69. Pag. 208. *Folcuin orna le Monastère de Lobbes d'une magnifique Bibliothèque.*) Le feu a dévoré cette précieuse Bibliothèque. On ne trouve plus à Lobbes qu'un manuscrit considérable, que j'ai vu & admiré : C'est une Bible latine de toute beauté, sur velin, en deux grands vol. in-fol. Elle a 800 ans d'antiquité. Cette superbe Bible étoit au concile de Trente, lorsque les flammes consumèrent la Bibliothèque de Lobbes. Folcuin avoit fait le catalogue des Livres de sa maison; il est malheureusement perdu : on ne sauroit trop le regretter, parce que ces vieux catalogues renferment quelquefois des extraits très-longs des anciens auteurs dont il ne nous reste plus rien. Plusieurs autres productions de Folcuin ont eu le même sort que son catalogue.

NOTE 70. Pag. 208. *Sur l'Histoire de Lobbes par Folcuin.*) Cette histoire a été continuée, du vivant même de son auteur, par un religieux de Lobbes; mais ce continuateur n'a pas suivi le chemin tracé par son prédécesseur : son ouvrage est très-médiocre. L'Histoire de Lobbes de Folcuin, avec celle de son continuateur, a été en partie traduite en françois par G. Waulde, Doyen de Binch, qui la poursuivit jusqu'en 1628, auquel temps Waulde fit imprimer son livre, à Mons, in-4°.

NOTE 71. Pag. 209. *Guikart ... auteur d'une Vie du Fondateur du Monastère de Saint-Trond.*) Cette vie pourrit probablement dans un coin de la bibliothèque des Bénédictins de Saint-Trond : Dom Mabillon, dont on connoît les recherches pénibles pour déterrer de vieux manuscrits, n'a pu recouvrer cet ouvrage de Guikart.

NOTE 72. Ibidem.... *Le siècle brillant de Notger.*) Je n'ai envisagé ce siècle que du côté des sciences & des études, que ce Prince fit fleurir. Il paroît qu'il y a long-temps qu'on auroit pu faire le souhait que je forme, en finissant mon Essai sur Notger; témoin ce passage de Guichardin, sur la Ville de Liége : *Ceste Cité flourissoit plus jadis qu'elle ne fait à présent, à cause que les Lettres & toutes sciences y estoient en grand honneur.* Cependant le même rend justice à notre pays, lorsqu'il dit : *Pour les Lettres, il y a tousiours eu dans l'évesché de Liége des hommes rares & renommés, tels que fraischement ont esté Notger, François & Estienne, tous trois Evesques & enfans natifs de ceste ville.* Descrip. des Pays-Bas, traduction de Belle-Forest, imprimée à Anvers, en 1582, chez Christ. Plantin, in-fol., pag. 474.

Il y a presqu'autant de fautes dans ce passage qu'il y a de mots : L'auteur parle de Notger comme s'il venoit de mourir; & il y avoit 500 ans passés que ce Prince étoit mort; il n'étoit pas, ainsi qu'on l'a vu, natif de Liége. Aucun de nos souverains n'a porté le nom de François; on a, sans doute, voulu désigner Francon, qui a eu pour successeur dans l'évêché de Liége, Étienne, dont il est fait mention dans le passage de Guichardin : ces deux Évêques vivoient avant Notger.

VERS

Présentés à Mlle. de ..., le jour de sa Fête.

BELLE Cloris, ô qu'il m'étoit facile,
Dans la saison des fleurs, de vous faire un Bouquet!
L'Enfant de Cypris me guidoit,
Il me prêtoit sa main souple & docile,
Et, des présens de Flore, arrangeant les couleurs,
A côté de la Rose il plaçoit la Jonquille:
Mais, parmi les glaçons, voit-on naître les fleurs?

Si ta puissance encore anime la nature,
Amour, tu peux embellir l'univers;
Fais renaître à mes vœux sa brillante parure:
N'as-tu pas opéré cent prodiges divers?....
Quel bruit!.. L'Amour m'exauce... un superbe Parterre
Sort soudain du sein de la terre;
Les cieux sont enflammés; & ces mots, dans les airs,
Malgré la foudre, au loin se font entendre:
„Reconnoissez le pouvoir de l'Amour;
Au milieu de ces fleurs il fixe son séjour;
Mortel, à les cueillir gardez-vous de prétendre?
La Rose, entre vos mains, bientôt se faneroit;
Vous terniriez l'éclat du Myrthe & de l'Œillet:
De Cupidon lui-même apprenez-en l'usage.„
„Fils de Vénus, repris-je, achève ton ouvrage;
„Que des mains de l'Amour je reçoive un Bouquet!
„C'est pour Cloris.... Alors, je vis ce Dieu sourire;
„Sur tous les cœurs, dit-il, elle étend mon empire;
Je veux payer ce bienfait:
Je lui donne de la Rose
L'incarnat & la couleur;
Je prétends qu'en sa faveur
La Violette dispose
De ses parfums; je veux.... mais la beauté
A-t-elle besoin de parure?
Son plus grand ornement est la simplicité
Et c'est en vain que l'art contrefait la nature.

NOTICE

SUR

JACQUES DE HEMRICOURT,

Généalogiste & Historien Liégeois peu connu,

Lue dans la Séance publique de la *Société d'Émulation de Liége*, le 3 Mars 1786.

TOUT ce qu'on sait de cet Auteur, si l'on s'en tient à ce que rapportent Valère André, & quelques autres Bibliographes des Pays-Bas, se réduit à peu près à ce qui nous a été transmis dans son épitaphe : on y voit qu'étant veuf, & déjà avancé en âge, il entra dans l'ordre de St. Jean de Jérusalem, qu'il ne voulut point participer aux avantages que cet ordre pouvoit lui procurer, & qu'il mourut en 1403. Il étoit né, comme je le prouverai plus bas, en 1333.

L'introduction ou avertissement qu'il a placé à la tête de son *Miroir des Nobles de Hasbaye*, que ces Bibliographes n'ont point consulté, nous donnera quelques autres renseignemens sur sa personne & ses ouvrages. J'en parlerai dans le moment. J'observerai ici que Jacques de Hemricourt descendoit, du côté des femmes, de l'ancienne famille de Dammartin; il le démontre dans le livre que je viens de citer, où il a inséré la généalogie de sa mère; il y a de même inséré celle de son père, qui n'a pas, à beaucoup près, une origine aussi illustre : il est peu nécessaire, sans doute, de s'appesantir sur ces généalogies; je ne puis cependant passer sous silence une particularité de cette

dernière, qui nous instruit que le véritable nom de famille de notre auteur n'étoit pas *Hemricourt*, mais *Tomboir*.

Adam Tomboir, né d'un paysan du village de Hemricourt, avoit mérité l'estime & la bienveillance de messire Thomas, seigneur de Hemricourt, qui lui confia l'administration de son château. Thomas étoit père de trois filles; Marie, la plus jeune, ne put voir Adam sans l'aimer. La disproportion de leur naissance paroissoit être un obstacle à leur union; mais combien de fois l'amour n'a-t-il pas rapproché les conditions! Marie n'écoutant donc que la voix de l'amour, abandonna la maison paternelle pour se livrer entièrement à son amant. Le seigneur de Hemricourt, en apprenant cette démarche, devint furieux; Adam & sa maîtresse, pour se dérober à sa colère, se refugièrent dans la ville de St.-Trond, où ils reçurent aux pieds des autels la bénédiction nuptiale. Au bout de deux ans, ils parvinrent, par l'entremise de quelques amis, à calmer le ressentiment de Thomas, qui, ne pouvant briser les liens qui les unissoient, les admit dans son château, & rendit à Tomboir le même emploi qu'il y avoit auparavant: il s'opiniâtra à ne vouloir rien donner à sa fille. Adam quitta le nom de Tomboir pour prendre celui de Hemricourt, qu'il transmit à ses descendans. Son fils, Thomas de Hemricourt, fit de très-grands progrès dans la jurisprudence, & exerça avec succès, pendant toute sa vie, la profession d'Avocat à Liége: celui-ci eut plusieurs enfans, entre autres, Thomas & Gilles de Hemricourt; le premier fut Marchand de Vin & Bourgmestre de Liége, dont je ferai mention avec éloge dans l'Essai historique sur les Guerres d'Awans & de Waroux; & le second, Secrétaire des Échevins de Liége, est le père de Jacques de Hemricourt, qui fait le sujet de ma notice. La mère de ce dernier s'appeloit Ide d'Abée, d'une maison distinguée. J'ai dit que notre auteur étoit veuf pour la deuxième fois, lorsqu'il entra dans l'ordre de St. Jean de Jérusalem. Il nomme lui-même ses deux femmes: il se maria premièrement avec Françoise Mission, fille de Pierre Mission, honnête bourgeois

drapier de la ville de Liége, dont il eut un fils; ensuite il épousa Agnès (1), fille de Veri de Coir, seigneur de Ramioul, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans.

Jacques de Hemricourt nous a laissé deux ouvrages; le premier, qui a pour titre, *Miroir des Nobles de Hasbaye*, &c., a été, & est encore tous les jours de la plus grande utilité pour la Noblesse Liégeoise; c'est un recueil de généalogies : l'autre est intitulé, *Abrégé des Guerres d'Awans & de Waroux*. Ces deux productions, écrites en vieux françois tel qu'on pouvoit le parler à Liége dans le 14e siècle, ont été imprimées à Bruxelles en 1673, in-fol., par les soins d'un nommé Salbrai, qui a joint à côté du texte une plate traduction presqu'aussi obscure que l'original. Un autre défaut plus essentiel, qu'on peut reprocher à cette traduction, c'est d'être infidelle : Salbrai avoue, dans sa préface, n'en *être venu à bout qu'avec le secours* d'un Abbé Maffart, Liégeois, qui avoit quelque connoissance du vieux langage. Il n'est pas inutile de remarquer que quelques exemplaires de ce livre portent la date de 1715; ce qui pourroit faire soupçonner une nouvelle édition; mais je puis assurer qu'il n'y a que le titre qui soit renouvelé : supercherie très-commune & souvent employée aujourd'hui par les Libraires, & même par les Auteurs (2). Hemricourt commença le *Miroir des Nobles* en 1353; il nous apprend qu'il avoit alors 20 ans; il étoit, par conséquent, né, comme je l'ai avancé, en 1333; il y mit la dernière main en 1398 : On y trouve les généalogies des familles nombreuses qui descendoient de Raes de Dammartin, Chevalier François, qui se fixa dans notre pays, en épousant Alix, fille unique de Sureal de Warfusée, Chevalier Liégeois, très-opulent (*).

La Noblesse Liégeoise, du temps de Hemricourt, avoit perdu une partie de son éclat : le but de cet écrivain, en rapportant

---

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de cette Notice.

(*) Voyez l'anecdote intitulée : *Origine de plusieurs Familles Nobles du Pays de Liége.*

les hauts-faits de nos anciens Chevaliers, étoit d'exciter ses contemporains à marcher sur leurs traces. C'est ce qu'il montre dans une préface très-curieuse, dont j'ai parlé à la première page de cette notice, & dont on lira avec plaisir les principaux traits, que je vais présenter à mes lecteurs, sans m'assujetir à une traduction littérale. Voici le commencement de cette *Préface* ou *Avertissement*.

„ Quoi de plus nécessaire à l'homme, que la mémoire ? Par „ elle, les vieillards nous conservent les faits mémorables qu'ils „ ont vus, ou appris de leurs pères; la Peinture & l'Ecriture, „ inventions précieuses, les transmettent à la postérité : nous „ périssons, mais nos écrits restent, & vont éclairer nos neveux. Qui pourroit à présent composer l'histoire des Familles „ Nobles & anciennes auxquelles nous sommes redevables des „ Chevaliers de ce pays, & surtout de la Hasbaye ? Qui nous „ dira leurs généalogies, leurs mariages, & l'origine de ces „ guerres meurtrières entre des personnes du même sang ? „

Hemricourt rappelle ici les longs & cruels démêlés des familles d'Awans & de Waroux, dont il a donné l'histoire, que je ferai connoître particulièrement. „ Quelle perte, continue-t-il, si on laissoit dans l'oubli la mémoire des Chevaliers de la „ Hasbaye, si célèbres par leurs prouesses & leur opulence ! „ Perte d'autant plus grande, que le nombre en est extrêmement diminué ! Notre nation n'est plus ce qu'elle étoit : son „ honneur, sa force, ses richesses, elle devoit tout à ses Chevaliers. On en comptoit autrefois dans ce pays cinq ou six „ cents qui ambitionnoient d'acquérir, par des faits guerriers, „ le titre de braves : ils étoient la gloire du monde. Aujourd'hui, „ en compteriez-vous bien quarante ? Et parmi eux, les uns se „ soucient peu de porter les armes, les autres n'en ont pas les „ moyens. Siècles heureux & brillans de la chevalerie, vous „ n'êtes plus ! ... N'est-ce point à cet avilissement de la plus „ belle de toutes les institutions, que les villes doivent leur „ pouvoir & leur indépendance ? Les exploits éclatans de nos „ anciens Chevaliers n'exciteront-ils pas la Noblesse Liégeoise

„ à les imiter ? Ne s'efforcera-t-elle pas de suivre le chemin „ tant de fois frayé par ces fameux héros ? „

Tels sont les motifs qui ont engagé l'auteur à composer le *Miroir des Nobles :* il rend compte ensuite des soins qu'il s'est donnés pour en rassembler les matériaux. Il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse ; il consulta les archives de la Cathédrale de Liége (3) ; il lut de vieux manuscrits, auxquels il crut pouvoir se fier, parce que ses ancêtres, qui les lui avoient laissés, vécurent avec les gentilshommes dont il fait les généalogies. „ C'est avec ces mémoires, dit Hemricourt, & avec ce que j'ai vu „ ou appris des Chevaliers qui connoissoient les familles illustres „ de l'évêché de Liége, que j'ai rédigé le *Miroir des Nobles :* On „ jugera de mon travail & de mes peines, quand on saura que j'ai „ employé 45 ans à le faire „. Il avoue, il est vrai, que ses charges l'empêchèrent d'y vaquer continuellement ; il restoit quelquefois deux ans sans y toucher : Ce fut dans sa vieillesse qu'il s'y adonna avec le plus de constance ; il se défit exprès de ses emplois, qu'il ne nomme pas (4) ; il relut alors & corrigea ce qu'il avoit composé avant sa retraite : „ sans cela, dit naïvement „ l'auteur, cet ouvrage n'eût jamais été achevé, ni par moi, ni „ par un autre (5) „. Le bon Hemricourt apprécioit le temps que ce livre lui avoit coûté : dans ce siècle de ténèbres, peut-être étoit-il le seul homme de sa nation, chez lequel se trouvoient réunis la patience & les talens nécessaires, pour oser exécuter une entreprise aussi pénible, &, en quelque sorte, aussi ingrate. L'intention de cet écrivain n'étoit certainement pas de faire un livre amusant ; il ne l'a envisagé que du côté de son utilité ; &, sans doute, il l'est beaucoup, quoiqu'un volume qui ne contient que des généalogies, ne doive espérer qu'un très-petit nombre de lecteurs : il ne peut intéresser que les familles nobles Liégeoises, & quelques unes des Pays-Bas, qui, sans le *Miroir des Nobles*, ne parviendroient pas à débrouiller leur origine & leurs généalogies. Cependant, quand on a le courage de surmonter l'ennui d'une lecture aussi sèche, on en est bien récompensé par quelques anecdotes, sur les anciens Chevaliers Lié-

geois, & sur la Chevalerie en général, éparpillées par-ci par-là dans ce recueil Je rassemblerai ces anecdotes; elles formeront une galerie de tableaux naïfs & singuliers; où les mœurs des 12e, 13e, & 14e siècles sont peintes au naturel.

On doit regretter que M. de la Curne de Sainte-Palaye n'ait point connu le *Miroir des Nobles*; de même que l'histoire des *Guerres d'Awans & de Waroux*; il y auroit puisé d'excellens matériaux, qu'il n'auroit pas négligés pour ses mémoires instructifs sur la Chevalerie. Il se seroit servi principalement du dernier de ces ouvrages; c'est un morceau original & piquant, qui méritoit d'être plus répandu : je crois que peu de personnes auroient pris les peines de le lire dans le texte de Hemricourt. Outre la barbarie de son style, cet écrivain est si diffus, si obscur; il règne si peu d'ordre dans cette histoire des *démêlés* des familles d'Awans & de Waroux, que ce n'est qu'après une étude constante & assidue, qu'on parvient à saisir le sens de l'auteur, & à suivre le fil des évènemens multipliés & frappans, qu'offrent ces guerres sanglantes.

Hemricourt avoit une ame franche & vertueuse. On voit combien il déteftoit le crime, lorsque, dans le *Miroir des Nobles*, parlant de messire Jean de Bilrevelt, qui avoit fait assassiner son père, il avoue ne s'être pas informé s'il avoit des enfans : „ Ce „ parricide, dit-il, ne doit pas trouver place dans l'histoire de „ tant de valeureux Chevaliers „.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 233. *Ensuite il épousa Agnès, fille de Veri de Coir, &c.*) Agnès étoit veuve de Jean du Lavoir, dont elle eut une fille *qui fut*, dit Hemricourt, *mult belle & gracieuse*. Le même nous apprend que Gilles, son fils, épousa en secondes noces cette Demoiselle; & qu'après l'avoir perdue, il se remaria avec Marie de Blehen, fille du Seigneur d'Abée. *Miroir des Nobles*, pag. 177. Loyens, dans le *Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége*, pag. 104, s'est donc trompé, lorsqu'il rapporte que cette Marie de Blehen fut la troisième femme de Jacques de Hemricourt. Notre auteur n'a eu que deux femmes, dont j'ai transcrit les noms. La première mourut en 1382, & Agnès en 1397. Il devoit avoir au moins 64 ans lorsqu'il se fit recevoir Chevalier de St.-Jean de Jérusalem.

NOTE 2. Ibidem. *Sur quelques ouvrages de notre auteur, inconnus à l'Editeur du Miroir des Nobles.*) Hemricourt nous a encore laissé, selon Loyens, le *Traité de la Temporalité, & autres curieux Recueils*. En effet, je me rappelle d'avoir vu une copie du Traité de la Temporalité dans la bibliothèque de feu M. le Baron de Cler. Quant aux *curieux Recueils* dont parle Loyens, je ne sais ce qu'il veut dire. On doit peut-être regretter que le livre de la Temporalité, qui traite probablement du domaine temporel du Prince-Évêque de Liége, n'ait point été livré à l'impression.

NOTE 3. Pag. 235. *Il consulta les Archives de la Cathédrale de Liége.*) Ce passage me paroît remarquable. Dans ce temps d'ignorance, on cherchoit du moins à s'instruire de l'histoire de son pays, puisqu'on en facilitoit les moyens. Nous nous piquons à présent d'être plus éclairés; mais qui pourroit aujourd'hui pénétrer dans les archives de cette Église, où on trouveroit, sans doute, différentes pièces qui répandroient le plus grand jour sur les points douteux de nos annales? Rapportons à ce sujet un trait, consigné dans l'*Esprit des Journaux* du mois de Janvier 1780 : On y lit, que „ l'Abbesse de Herkenrode, résis„ tant à toutes les prières qui lui furent faites, même par l'en-

„ tremise de personnes respectables, ne voulut jamais commu-
„ niquer des chartres originales qu'elle avouoit posséder „. M. Kluit recherchoit ces chartres pour son histoire latine du Comté de Hollande. L'Abbesse de Robermont n'a pas traité plus favorablement M. Ernst, auteur d'une histoire du Duché de Limbourg, ouvrage savant, qui doit bientôt paroître : elle lui a refusé la communication d'anciens diplômes des Ducs de Limbourg qu'elle conserve dans les archives de son Monastère.

NOTE 4. Pag. 235. *Il se défit exprès de ses emplois, qu'il ne nomme pas.*) Jacques de Hemricourt ne nomme pas ses emplois, mais on sait qu'il fut Bourgmestre de Liége en 1390, qu'il exerça la charge de Secrétaire des Échevins de la même ville en 1360 jusqu'en 1376, & celle de Mayeur en Féauté pour Raes de Waroux en 1372. Loyens, *Recueil Héraldique* : Il fut encore Secrétaire du tribunal des douze Juges des Familles du pays de Liége, en 1372. C'est en 1390, pendant la magistrature de notre auteur, que Jean de Bavière, âgé de 17 ans, parvint à la Principauté de Liége. On ne peut lire qu'avec horreur & les larmes aux yeux, les annales du règne de ce Prince, surnommé *sans Pitié*. Je ne sais pourquoi nos historiens l'appellent Évêque : il ne prit qu'un ordre, celui de sous-diaconat, dont il obtint, en 1418, du pape Martin V, dispenses pour épouser Élisabeth de Luxembourg. Il mourut, selon quelques écrivains, empoisonné, peu d'années après ce mariage.

NOTE 5. Ibidem. *Cet ouvrage n'eût jamais été achevé, ni par moi, ni par un autre, &c.*) Dans un autre endroit de cette préface, il ne veut pas qu'on touche au texte de son ouvrage; il permet seulement qu'on y ajoute, pour l'embellir & le perfectionner, ce qu'il auroit pu y omettre d'essentiel. Je vois, dans les *Mémoires Littéraires* de M. Paquot, que Christophe Butkens avoit eu dessein de publier les ouvrages de Hemricourt avec une préface, des notes & un supplément : l'exemplaire qui contient ces additions, dit ce bibliographe, est entre les mains de M. Verdussen, Échevin d'Anvers.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES GUERRES D'AWANS ET DE WAROUX*.

AMOUR, tu perdis Troye!...
La Fontaine, les deux Coqs, *fab.* 13, *liv.* 7.

J'AI héſité long-temps, ſi je retracerois les horreurs des guerres civiles, qui, pendant 45 ans, ont dévaſté ma patrie; le pinceau toujours trempé dans le ſang, me tomboit des mains, ou mon eſprit accablé de tant d'atrocités, ne le conduiſoit qu'en tremblant ſur une toile agitée. Mais ce tableau, quelqu'effrayant qu'il ſoit, eſt peut-être le ſeul qui faſſe connoître à fond le génie, le caractère & les mœurs des Liégeois aux XIIIe & XIVe ſiècles : c'eſt ce qui m'a encouragé à dépeindre ces guerres, où, il le faut avouer, l'intrépidité, la bravoure, & quelquefois l'héroïſme, jouent aſſez ſouvent un très-grand rôle. Elles commencèrent en 1290 : on peut dire qu'avec elles, s'ouvrit un demi-ſiècle de déſordres les plus affreux, de querelles les plus ſanglantes, & de crimes les plus inouis.

Un ſujet, bien léger en apparence, fut l'origine funeſte de ces longs démêlés. Humbert Corbeau étoit Seigneur d'Awans

* M. *Pigault*, de Calais, a puiſé dans l'ouvrage ſuivant le ſujet d'un Drame en trois actes; il eſpéroit, lors de ſon ſéjour à Liége, le faire repréſenter ſur le théâtre de cette ville; mais des motifs, qu'il eſt inutile de rapporter, ont engagé le Conſeil-Privé de S. A. à ne point le lui permettre.

(1), & Guillaume le Jeune l'étoit de Waroux; parens & voisins, il paroît que l'amitié auroit dû les unir; mais le premier, riche & impérieux, vouloit étendre son empire sur tout ce qui l'environnoit; l'autre, également fier, ne voyoit qu'avec peine l'orgueil d'Humbert; & peut-être n'attendoit-il que le moment de l'abaisser : il se présenta bientôt.

Le Seigneur d'Awans aimoit une de ses esclaves, à laquelle il avoit permis d'acheter du meuble & du bien : C'étoit un bon parti qu'il destinoit à un de ses amis. L'amour, qui se rit des desseins des hommes, en disposa autrement. Le jeune Hanneceau, cousin du Seigneur de Waroux, vit plusieurs fois cette belle Esclave, & parvint à gagner son cœur. Il apprit le projet d'Humbert, &, en amant passionné, il ne trouva d'autres moyens pour le faire échouer, que d'enlever sa maîtresse & de l'épouser : c'est ce qu'il fit très-adroitement. Cette nouvelle Hélène s'appeloit Adoule (2). Son nom nous a été transmis avec l'histoire des maux qui suivirent son enlèvement.

Le Seigneur d'Awans devint d'abord furieux, & somma Guillaume de Waroux de lui rendre son esclave : celle-ci réclama sa liberté. En vain on veut réconcilier ces deux gentilshommes; ils n'écoutent ni les raisons de la prudence, ni les conseils de l'amitié; trop d'animosité & trop de haine les transportoient & les dominoient à la fois. Humbert Corbeau convoque ses amis, entre autres, le Seigneur de Haneffe avec son frère celui de Seraing, & le Châtelain de Hozemont : il leur fait part du procédé du Seigneur de Waroux, qui ne lui rendoit pas raison de l'offense de son cousin. Ces Chevaliers embrassent avec chaleur sa querelle, se rassemblent en plus grand nombre, & partent pour reprendre la femme du jeune Hanneceau. Elle s'étoit heureusement refugiée avec son mari dans le château de Waroux. Ils se contentèrent d'abattre le moulin, la brasserie, & de ravager les terres de ce château.

C'en étoit, sans doute, assez pour exciter Guillaume de Waroux

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de cet Essai.

Waroux à user de représailles. Il convoque aussi ses parens & ses amis, &, par leurs sollicitations, il demande justice de cet outrage à Jean de Châlons, qui, pendant l'absence du Prince de Liége, gouvernoit le pays. Jean joint ses forces avec celles de Waroux; il croyoit détruire aisément le château d'Hozemont, moins fort que celui d'Awans : mais la bonne contenance du Châtelain & des Seigneurs de Kaneffe & de Seraing l'oblige de renoncer à cette entreprise.

Les feux de la guerre étoient donc allumés entre ces deux familles : l'une & l'autre grossissoient leur parti de quantité de Chevaliers, dont la principauté de Liége, surtout la Hasbaye, fourmilloit alors, & qui, par quelques hauts-faits d'armes, avoient mérité de porter ce titre honorable, trop prodigué aujourd'hui. Ces Chevaliers s'enfermoient dans leurs châteaux qu'ils remplissoient de fortes garnisons : lorsqu'ils en sortoient, ce qu'ils rencontroient étoit massacré impitoyablement. Les châteaux d'Awans & de Waroux étoient si près l'un de l'autre, que leurs Seigneurs en venoient presque tous les jours aux prises. Cependant Hugues de Châlons, Prince de Liége, mécontent de ce qui s'étoit passé pendant son absence, commande aux Liégeois armés d'aller assiéger Hozemont. Le Châtelain, informé, soustrait ce qu'il y a de plus précieux dans son château, & l'abandonne au prince. D'un autre côté, le Seigneur de Waroux saccage à son tour le moulin d'Awans. Le Châtelain de Hozemont & Humbert Corbeau, toujours plus irrités, réunissent 215 Chevaliers, avec lesquels ils entourent la forteresse de Slins, qui appartenoit à Baudouin du Château, cousin germain de Guillaume de Waroux; trois fils de Baudouin, aussi vaillans qu'intrépides, la défendoient : On livre l'assaut avec impétuosité; ils le soutiennent courageusement en repoussant l'ennemi. Déjà plusieurs traits lancés des deux côtés avoient blessé, & les assiégés & les assiégeans, lorsque ces derniers, désespérant d'emporter cette forteresse, y mettent le feu : les flammes la consument.

Le Prince de Liége, indigné de cette action barbare, con-

fisqua les fiefs du Seigneur d'Awans, & mit avec des troupes nombreuses le siége devant son château. Il n'étoit guère possible de résister à une puissance aussi supérieure. Humbert se vit contraint d'accepter un accord, que les Chanoines de Saint-Lambert & ses amis conclurent avec Hugues de Châlons : accord honteux, qui l'engageoit, lui & douze Chevaliers, d'aller en chemise, une selle de cheval sur la tête nue, depuis la Collégiale de Saint-Martin jusqu'au Palais, où ils offrirent à genoux leurs selles au Prince.

Cet exemple flétrissant, mais nécessaire pour contenir les incendiaires, ne fit qu'échauffer davantage les deux partis. Différens motifs animoient les Seigneurs d'Awans & de Waroux : l'un avoit son honneur à recouvrer; les pertes que l'autre venoit d'essuyer l'affectoient vivement. C'étoient continuellement entre eux de nouvelles incursions & de nouveaux débats. Deux fameux bâtards de la famille d'Awans avoient, dans les actions les plus périlleuses, donné des marques de valeur & de bravoure peu communes. Aynechon, l'un des deux, étoit la terreur du canton; on trembloit de se mesurer avec lui. Il avoit, au clair de la lune, au temps d'une petite trève, tué un habitant du village de Hamale. Faloz, de la famille de Waroux, osa, pour ce meurtre, le défier au combat singulier devant le Prince de Liége : Ce guerrier étoit plus grand qu'Aynechon; celui-ci étoit plus agile. Ils se rendent tous les deux à Liége, où le bruit de ce duel s'étoit répandu, & y avoit attiré une foule prodigieuse de Chevaliers, & une multitude de personnes de tout état. Faloz ne manqua pas de se trouver, à l'heure marquée, au lieu désigné pour cette scène cruelle : Le Seigneur de Hamale portoit son écu. Cependant le champion des Awantois ne se montrant pas, son adversaire pria le Mayeur & les Échevins de Liége de terminer cette affaire par les lois. Déjà ils étoient assemblés au milieu du champ de bataille, lorsqu'Aynechon, qui ne s'étoit fait attendre si long-temps que pour suivre les conseils d'Arnould, Chanoine de Saint-Lambert, & frère du Seigneur d'Awans, paroît, suivi du féroce Jehain, qui tenoit

son écu. Sa présence ranime l'espoir de son parti, & fait retentir l'air d'un cri de joie. Faloz en est effrayé. Le Mayeur & les Échevins reprennent leurs places. Tous les yeux se fixent sur les deux combattans. Ils se donnent, avec une tranquillité d'esprit admirable, les coups les plus terribles : le sang coule & rougit la terre. L'espérance, la crainte & l'effroi se peignent tour à tour sur les visages des spectateurs. L'adresse, enfin, l'emporte sur la force ; Aynechon terrasse son ennemi & lui plonge l'épée au travers du corps : il meurt. Le vainqueur est conduit en triomphe chez le Chanoine Arnould (3) son cousin, où, par ses soins bienfaisans, il se rétablit de ses blessures. Les lois autorisoient encore ces duels : combien de fois, dans ces siècles ténébreux, l'innocent défenseur de la vertu ne succomba-t-il pas sous le glaive du crime ?

Le combat d'Aynechon & de Faloz fut le prélude des plus grandes horreurs. Le sang humain teint les bords de la Meuse, où Pevereau d'Othée massacre Gérard de Berlo. Cet attentat décide Antoine de Gemeppe, Boileau, Taillefer, les familles de Berlo & de Scleſſin, à embrasser le parti de Waroux. Le premier de ces Chevaliers étoit alors occupé à construire son château de Gemeppe : Corbeau d'Awans médite de le traverser. Antoine, instruit de son dessein, appelle à son secours Gérard de Berlo, avoué de Scleſſin, Guillaume de Waroux & Hustin de Seraing. Cette précaution ne fut pas inutile. Le Seigneur d'Awans part, en effet, bien accompagné, pour l'exécution de son projet : il s'arrête dans une plaine près de Loncin, & y délibère, s'il doit attendre le Seigneur de Gemeppe, qu'il savoit être informé de sa démarche, ou s'il doit l'aller forcer. Antoine, pendant ce temps, juge qu'il lui sera plus avantageux de prévenir Humbert Corbeau : il sort avec les siens du village de Gemeppe, & se rend dans la même plaine. Il étoit impossible d'éviter la bataille : l'un & l'autre la cherchoient avec trop d'ardeur. Les deux armées s'avancent en bon ordre & se joignent ; les coups volent de toutes parts. Les fantassins des villages de Seraing & de Gemeppe prennent bientôt la fuite. La

fortune paroiſſoit s'incliner du côté du Seigneur d'Awans, lorſque ce Capitaine, abattu de ſon cheval, jette l'épouvante dans ſa troupe & procure par ſa mort la victoire aux ſeigneurs de Gemeppe & de Waroux. Telle fut la triſte fin du premier (4) moteur de ces démêlés : il laiſſoit un fils, jeune encore, qui le remplaça (5), & qui ſuivit ſes traces meurtrières. Ce combat, qu'on nomma le combat de Loncin, devint fatal aux deux partis, & ralluma plus fort que jamais le feu de nos guerres civiles. Quantité de Chevaliers, qui n'en avoient été que ſimples ſpectateurs, s'attachèrent, ſelon leurs intérêts, les uns au parti du nouveau Seigneur d'Awans, les autres à celui du Seigneur de Waroux.

Au milieu de ces atrocités, la religion (6) ſe faiſoit encore entendre aux cœurs de ces guerriers inhumains : Les trèves (7) qu'on publia pour invoquer l'Être Suprême pour le repos des ames des Seigneurs morts à Loncin, ramenèrent la paix pendant quelque temps. Je remarquerai ici que tous ces Chevaliers, acharnés les uns contre les autres, étoient preſque tous parens, & avoient une origine commune (8). Combien donc ces guerres ne devoient-elles pas faire couler de larmes dans ces familles? Combien de femmes n'eurent-elles pas à pleurer la perte de leurs maris? (9) Celle du damoiſeau de Flémalle, mort à la bataille de Loncin, ne ſe contente pas de pleurs ſtériles : elle engage Guillaume Coſſen, par ſes prières & ſes préſens, à la venger. Guillaume étoit un homme ſage & prudent, qui ne contribua pas peu à conſerver, pendant ces guerres, aux Awantois, l'appui de la bourgeoiſie de Liége, dont il étoit aimé. Warnier, de la famille de Scleſſin, s'étoit fait trophée d'avoir ôté la vie au mari de la dame de Flémalle; il demeuroit, avec ſes deux frères, dans une tour, à Fragnée, ſur le quai d'Avroy; Coſſen & ſes amis, eſcortés encore de Thomas de Hemricourt (10) & de leurs couſins, le vaillant Hannoroie & le brave Thiry d'Ougnée, s'y tranſportent & parviennent à la renverſer : Warnier & un de ſes frères reſtent enſevelis ſous les décombres; l'autre s'échappe en vain, il eſt tué, trois ſemaines après, dans

la cuisine de l'abbé de Saint-Gilles, où il espéroit être en sureté (11).

Une scène plus tragique encore, & qui caractérise la férocité de nos anciens Chevaliers, m'appelle ailleurs. Thiry Tabarreau de Seraing, & Henri de Hermalle, revenoient de St.-Trond, où ils avoient été combattre. A une certaine distance de cette ville, ils se séparent : Le premier prend le chemin de son château de Herck, l'autre poursuit sa route, ne prévoyant pas qu'il donnoit tête baissée dans une embuscade que lui dressoit le Châtelain de Waremme, son ennemi juré. En effet, le Châtelain sort subitement de l'endroit où il s'étoit caché, fond avec ses gens sur Henri de Hermalle, disperse sa suite, l'accable de coups, & s'éloigne, croyant le laisser sans vie. Arnould de Jehain, de cette troupe, qui, à une haine personnelle contre Henri, joignoit une barbarie outrée, craignant qu'il ne respirât encore, revient sur ses pas, descend de cheval, &, tirant son épée, la lui enfonce dans le corps, en lui adressant ces mots: „ Tu „ t'étois vanté que je mourrois de ta main, tu te trompois; „ reçois la mort de la mienne „. Cependant, après le départ du Châtelain & de Jehain son frère, les domestiques du Seigneur de Hermalle qui s'étoient enfuis, s'approchent de leur maître, & le conduisent avec peine à Herck, chez Thiry de Seraing, où, contre toute attente, il recouvrit la santé. Thiry jura de se priver de vin jusqu'à ce qu'il eût tiré une satisfaction complette de cette action inique.

Henri de Hermalle étoit un guerrier artificieux, qui savoit habilement conduire une négociation. Il respiroit une vengeance proportionnée à l'injure qu'il avoit reçue. Il attira d'abord aux Waroufiens la Ville de Huy & plusieurs Chevaliers, entre lesquels on distinguoit le Seigneur de Warfusée, Capitaine hardi & courageux. Il fixa après le jour pour surprendre le Châtelain de Waremme dans sa ville. Le Châtelain en est averti, & a le temps d'assembler du monde : il sort même de son château, contre l'avis de ses amis, & vient se ranger sur les remparts de Waremme. Hermalle, de son côté, arrive, attaque le Châ-

telain par-derrière & par-devant, & le force, après avoir vu périr un grand nombre de Chevaliers de son parti, de se réfugier dans le château, qu'il avoit imprudemment abandonné. La mort de ces Seigneurs procura une trève & quelques momens de repos pour ce pays infortuné. Cette trève expirée, le Châtelain de Waremme, qui vouloit effacer le souvenir de sa dernière déroute, s'empare, malgré une résistance opiniâtre, du Village de Berlo, & contraint les Chevaliers qui le défendoient de chercher leur salut dans un château, situé au même village. Deux écuyers de la famille de Warfusée, & Fagnée de Berlo, sans compter plusieurs habitans de l'endroit, y terminèrent leurs jours : Le Châtelain, dans cette action, n'essuya aucune perte.

Henri de Hermalle & Arnould de Jehain portoient leurs armes un peu plus loin. A la tête de quelques Seigneurs Warousiens, Henri prend & abat, près de Huy, une tour, où restoient Malvoisin de Fiez & son frère, Jacques de Chevetaine : il poignarde le premier ; l'autre, caché sous un monceau de pierres, se dérobe à ses recherches. Arnould de Jehain, cet inhumain Chevalier dont j'ai parlé plus haut, entre, avec les Awantois, dans la maison du malheureux Blavereau, qui, espérant se soustraire à sa fureur, se jette dans une cave où il est étouffé. Les Warousiens égorgent à leur tour Bruninck de Votrenge, proche parent des Seigneurs de Haneffe & de Seraing. Quel est le lecteur assez insensible pour ne point répandre des larmes au récit de ces cruautés ? Ces Seigneurs de Haneffe & de Seraing, au commencement de ces guerres, étoient du parti d'Awans : ils l'avoient quitté pour l'injure commise sur Henri de Hermalle ; mais l'assassinat de Votrenge & la négociation du Châtelain de Waremme les firent rentrer dans ce parti, dont ils furent les plus fermes soutiens.

Il y avoit trente ans passés que ces guerres ensanglantoient la Principauté de Liége, sans qu'on songeât de part & d'autre à les faire cesser ; au contraire, beaucoup de Chevaliers, qui vivoient paisiblement dans leurs châteaux, s'y intéressèrent, soit pour acquérir de l'honneur par quelques exploits glorieux,

soit pour venger la mort de leurs parens. Plus de quarante Familles Nobles se déclarèrent les unes pour les Waroufiens, les autres pour les Awantois. Ces deux factions enfin rassemblèrent leurs forces. Le Châtelain de Waremme savoit que celle de Waroux vouloit raser le portail de son château. Trop rusé pour ne point se mettre à l'abri de toute surprise, il s'attache la famille des Surlets, qui étoit nombreuse, &, avec les Capitaines Awantois, il va camper au village de Geneffe. Les Waroufiens, rangés en bon ordre, en font autant entre les villages de St.-Georges & de Dammartin. On avoit fixé la bataille le jour de la saint Barthélemi, jour non moins désastreux pour notre petit pays, qu'il l'a été depuis pour un royaume entier. Au lever de l'aurore de cette célèbre journée, le Châtelain remarquable par une taille majestueuse & la grosseur de son corps, se revêt d'une armure pesante, & commande à son écuyer de lui amener Moreau de Dave, nom d'un fameux coursier dont il avoit éprouvé la bonté. Peu de chevaux auroient pu supporter long-temps un poids aussi énorme. Il ne parvint à le monter qu'avec le secours de deux personnes. Comme on lui faisoit des reproches de ce qu'il avoit des armes trop lourdes : je jure, répondit-il, par Dieu & St.-Georges, que, s'il m'a fallu deux hommes pour monter le fidelle Moreau, quatre & même plus ne m'en feront pas descendre. Robert de Trugnée & Thomas de Hemricourt, tenoient les brides de son cheval, & devoient le garder à vue pendant le combat. Brûlant de voir l'ennemi, le Châtelain abandonne le village de Geneffe & marche à la rencontre des Waroufiens. Près de Horion, les Seigneurs de Haneffe & de Seraing se joignent à lui : avec ce renfort, la troupe des Awantois étoit composée de 270 Chevaliers ou Écuyers armés de toutes pièces & de quantité de piétons. J'ai déjà nommé plusieurs de ces Chevaliers ; entre ceux dont je n'ai pas fait mention, les plus illustres étoient Ruzemuse de Herstal, Guillaume de Romine, Jean Desprez, & ses deux frères, Arnould & Lambuche : n'oublions pas surtout le Seigneur de Clermont & le vieux Wilkar d'Awans, qui, quoi-

qu'aveugles, voulurent avec eux partager les dangers de cette journée. Cette armée s'avance, bien distribuée, vers Dammartin, lieu qui avoit été choisi pour le champ de bataille. Les Capitaines du parti de Waroux étoient non loin de là, sous l'aspect le plus imposant. On comptoit dans cette troupe jusqu'à trois cents & cinquante Chevaliers ou Écuyers, dont la bravoure & la prudence étoient connues : ils étoient suivis d'une multitude de fantassins, la plupart leurs sujets, ou habitans du rivage de la Meuse. Parmi ces Chevaliers (12), qui, jusqu'à présent, n'ont point paru sur ce théâtre guerrier, je distingue les preux & hardis de Cerfs, de la ville de Huy, les Chabots, les Colonster, les Charneux, les Chantemerle, le sénéchal Desprez, & Henri du même nom; & toi, valeureux Saint-Servais, tu voulus aussi, quoiqu'estropié des mains & d'un pied, t'exposer & animer, du moins par ta présence, les Warousiens à soutenir leur réputation.

Les Généraux des deux armées (13) disposent & arrangent leurs troupes; les drapeaux déployés voltigent au gré des vents; les chevaux, superbement caparaçonnés, hennissent & frappent la terre d'impatience. On n'attendoit plus que le signal du combat, lorsque deux députés se présentent au milieu des escadrons, & ordonnent, de la part du Prince de Liége, de poser les armes. Trop de fureur enflammoit les deux partis; ils n'écoutent rien ; ils se couvrent avec précipitation la tête de leurs casques, en poussant dans l'air des cris affreux, &, piquant leurs chevaux, ils courent les uns sur les autres, comme un torrent impétueux qui entraîne tout ce qu'il trouve ; les deux députés ne s'échappent que très-difficilement. Ce premier choc devient terrible : combien de Chevaliers renversés & foulés par les coursiers fougueux, périssent malheureusement! Après cette attaque, ces guerriers intrépides ôtent leurs casques (14). La haine ou la vengeance leur indique alors, dans la mêlée, ceux qu'ils doivent assaillir de préférence. Henri de Hermalle & le Châtelain de Waremme se cherchoient & désiroient d'en venir aux mains : ils se rencontrent, s'approchent & se me-

nacent réciproquement. Hermalle, d'une taille médiocre, mais courageux, montoit un palefroi (15) richement orné; j'ai fait plus haut l'éloge de celui du Châtelain. Ils s'élancent comme un éclair, se heurtent & se portent à toute outrance les coups les plus violens. Henri est enfin entraîné à terre par la mort de son cheval; Arnould de Jehain s'empresse à le serrer étroitement pour l'empêcher de se relever : il succombe à cet effort, il expire sous les pieds des chevaux. Le cruel Jehain, & Butoir, son frère, meurent presqu'au même instant, atteints par les Chantemerle. Le Châtelain de Waremme, plus furieux que jamais de la perte de ses deux frères, perce avec sa troupe au travers des escadrons ennemis, & laisse partout des marques de sa rage; le seigneur de Langdris tombe sous ses coups. Cependant plusieurs corps détachés, soit d'infanterie, soit de cavalerie, se battoient toujours en différens endroits avec acharnement. Le combat duroit depuis long-temps, & le succès en étoit encore incertain : mais la mort de Henri de Hermalle & de Landgris commençoit à décourager les Warousiens, qui, après une résistance vigoureuse, sont entièrement mis en déroute.

On fit des deux côtés des excès prodigieux de valeur : 65 Chevaliers ou Écuyers Warousiens, & seulement quatre du parti d'Awans, restèrent sur le champ de bataille. Le Châtelain de Waremme fut pénétré de douleur de la mort de ses deux frères, &, malgré la victoire qu'il remportoit, il en conserva toute sa vie le triste souvenir : Victoire funeste, dit Hemricourt, qui ternit l'éclat de la Chevalerie Liégeoise & affoiblit totalement le pays. Cette journée répandit la consternation dans le sein des familles : l'un pleuroit un père, celui-ci ses enfans, un autre son ami. Les deux partis convinrent, pour un temps assez considérable, de ne plus commettre des hostilités; nos Chevaliers, pendant ces momens, ne négligèrent point de se trouver aux tournois dans les pays étrangers, pour y étendre leur renommée. Après l'expiration de cette trève, on se réunit & on se provoqua alternativement. Mais,

à l'exception de l'affaire du château de Mouhin, où demeuroient trois frères de ce nom, & Raes de Warfusée, qui furent tous les quatre inhumainement massacrés par Wathi de Moumale & Gontier de Berlo ; si on en excepte encore quelques escarmouches entre des Chevaliers qui sortoient avec la garnison de leurs châteaux, on peut dire que le combat de Dammartin termina les guerres d'Awans & de Waroux (16).

On se rappelle qu'une jeune fille donna lieu à ces démêlés sanglans ; il est probable que la protection du Seigneur de Waroux l'aura soustraite à la colère de Corbeau d'Awans : Hemricourt, & nos historiens que j'ai consultés, se taisent sur son sort & sur celui de son mari. Je passe à quelques détails qui auroient été déplacés dans le corps de ce petit ouvrage. Malgré la haine & l'animosité qui régnoient entre les deux partis, les trèves y furent presque toujours religieusement observées. On en publioit quatre pour chaque Seigneur qui mouroit dans ces guerres ; Hemricourt les nomme quarantaines, parce qu'elles duroient quarante jours : ce qui amenoit la paix quelquefois pendant un an & même davantage. Alors on oublioit tout, on se voyoit familièrement, & les fêtes les plus brillantes rassembloient les Chevaliers Liégeois : Hemricourt ne comprend pas comment ils pouvoient après se tuer avec autant d'acharnement. Il me semble, dit encore le même écrivain, que la loyauté, dont ces gentilshommes se faisoient, lors de ces trèves, un point d'honneur, est à présent disparue ; ils ont aujourd'hui, continue-t-il, fait succéder à ces guerres meurtrières, l'envie, l'orgueil & la fierté. On a certainement observé que les Awantois & les Warousiens se sont fait les uns aux autres le plus de torts qu'ils pouvoient, l'espace d'un demi-siècle : les châteaux, les villages détruits, les campagnes ravagées, tout offroit l'image désolante d'un brigandage impuni. Le seul crime dont ils se gardoient, étoit l'incendie, parce qu'ils avoient devant les yeux la punition humiliante, à laquelle le Seigneur d'Awans avoit été condamné par le Prince de Liége, pour avoir mis le feu à la forteresse de Slins. Ces preux

chevaliers avoient un ufage fingulier, dont on retrouve cependant des traces dans l'hiftoire de l'ancienne Chevalerie des autres nations : pour s'affurer de la fidélité de l'un & de l'autre, ils fe faifoient tirer du fang, & ils couronnoient cette cérémonie barbare par un feftin fplendide. Leurs habillemens étoient riches & fuperbes, & leurs armes, pour la beauté & l'ornement, ne le cédoient en rien à celles des Princes fouverains; ils ne fe battoient que fur des chevaux vigoureux & vifs, qu'ils décoroient de caparaçons brodés, où leurs blafons étoient artiftement peints; ils fe fervoient de felles très-hautes, & n'ufoient point d'étriers; ils fe garantiffoient la tête par des cafques qui réfiftoient aux coups les plus forts; ils fe couvroient le corps, les bras & les cuiffes d'une cotte de maille de fer très-folide (17) : Tel étoit l'équipage de 220 Chevaliers, qui, à *la journée* de Dammartin, donnèrent des preuves fignalées de leur courage. La franchife & la probité formoient leur caractère en temps de paix, & même quelquefois, mais rarement, au milieu des horreurs de la guerre. Nos Chevaliers Liégeois, du vivant de Hemricourt, avoient déjà dégénéré de leur antique prouefle : ils n'avoient plus ni la même intrépidité, ni cette émulation de fe furpaffer les uns les autres par la grandeur des fentimens, ni cet amour de briller par la fomptuofité des armes & des habillemens. Mais Hemricourt, qui écrivoit peu de temps après les débats des Seigneurs d'Awans & de Waroux, n'a pas fait attention que 45 ans de guerres prefque continuelles, ne devoient pas laiffer à ces Chevaliers les moyens de fe parer avec autant de luxe que leurs ancêtres. Ceux-ci ne retirèrent d'autre fruit de ces longues querelles, que la diffipation de leurs biens & l'aliénation de leurs terres. C'eft ce qu'ils éprouvèrent après la bataille de Dammartin; & je crois qu'on peut affurer que les deux partis défirèrent la paix avec autant d'ardeur qu'ils avoient fouhaité la guerre. Cette paix eft trop remarquable pour que mes lecteurs ne me fachent pas gré de leur en expofer ici le précis.

Les Awantois & les Waroufiens, fatigués enfin de porter

les armes, choifirent Wathi de Warfufée, Seigneur de Momale, & Thiry de Haneffe, Seigneur de Seraing, & leur accordèrent plein-pouvoir de dreffer les articles de la paix. Ces deux Seigneurs devoient élire à leur choix dix perfonnes diftinguées pour travailler de concert à cet objet (18). Wathi de Warfufée en prit cinq pour le parti de Waroux, & Thiry de Haneffe, cinq autres pour celui d'Awans. Voilà l'origine du tribunal des douze Juges des Familles du pays de Liége : tribunal qui, heureufement, n'exifte plus aujourd'hui, parce qu'il tranfmettoit dans les familles Nobles une autorité, qui, en paroiffant bornée, auroit pu, petit à petit, écrafer le peuple & anéantir fes droits. Ces douze gentilshommes, que j'appellerai les douze Juges, jurèrent qu'ils entreroient dans le monaftère de Saint-Laurent, le premier dimanche de carême de l'an 1335, & qu'ils n'en fortiroient pas, au moins fans des motifs indifpenfables, avant qu'ils n'euffent conclu une paix jufte & agréable aux deux partis. Ils pouvoient, en compenfation des dommages foufferts, impofer des tailles, des taxes & des amendes : on devoit abfolument s'en tenir à ce qu'ils ordonneroient. La commiffion, que plus de 80 Chevaliers fignèrent, donnée à ces douze Juges, eft datée du 25 feptembre 1334. Tous ces Chevaliers avouent dans cette commiffion, que l'inimitié & l'averfion entre les familles des deux partis, que les injures & les violences portées à un excès extraordinaire, fomentèrent ces guerres & les prolongèrent pendant un demi-fiècle.

Le Prince de Liége, Adolphe de la Marck, Louis, comte de Looz & de Chini, le Chapitre de St.-Lambert, la Ville de Liége avec les petites Villes de la Principauté, confirmèrent, le 8 de mars 1335, l'érection du Tribunal de douze Juges des Familles, confentirent d'accepter, & promirent de veiller à ce qu'un chacun acceptât ce qu'il feroit pour procurer la paix. Ils confentirent encore qu'en cas de diffentions & d'offenfes particulières, on pourroit, dans la fuite, recourir à ce Tribunal, & qu'on devroit s'en rapporter à fa décifion.

Les douze Juges s'occupèrent donc efficacement de la paix,

& la proclamèrent le mois de mai de l'an 1335. Ce n'étoit pas, sans doute, une chose bien facile, que de réconcilier tant de familles, qui, pendant si long-temps, avoient montré tant d'animosité. On convint dans l'acte de paix, qu'on commit, de part & d'autre, des meurtres & toute espèce de crimes : ces guerres, en effet, ne présentent que des assassinats, & surtout un pillage horrible. Pour réparer ces torts, les douze Juges proposent d'abord des voyages d'Outre-mer aux Chevaliers des deux partis. Mais ils firent cette sage réflexion, que ce feroit affoiblir le pays, & occasionner peut-être un plus grand mal que celui qu'on vouloit éviter. Ils préférèrent de fonder une Église (19), sous l'invocation de la Ste.-Vierge & des Apôtres, pour y prier journellement pour le repos des ames des Chevaliers & des personnes mortes pendant ces guerres, dont le nombre est évalué, par un de nos historiens, à 32 mille hommes. Pour ce sujet pieux, ils condamnèrent le parti d'Awans à 3500 livres tournois d'amende, & celui de Waroux à 4000. Le Prince avec son Chapitre, en vue aussi d'éviter les voyages, y joignit cent muids d'épeautre de rente. Ce Temple, outre le maître autel, consacré à la Vierge, devoit avoir douze chapelles, consacrées aux Apôtres; on devoit encore y instituer douze Chapelains pour y dire les heures canoniales tous les jours, y célébrer de même la grand'messe au maître autel, & la basse dans les chapelles. Les douze Juges s'étoient réservé, pour eux & leurs descendans, la collation de ces Bénéfices. Les Chapelains devoient être sous la juridiction du Chapitre de St.-Lambert, & les biens laissés à cette nouvelle église exempts de tous droits & de toutes tailles quelconques.

Après cela, les douze Juges, dans le même acte de paix, tâchent d'obvier aux malversations, aux querelles, aux brigandages, aux assassinats par des statuts où ils établissent des châtimens & des peines pour ces différens crimes. Ces douze Juges avoient été choisis pour la plupart parmi les gentilshommes des familles des partis d'Awans & de Waroux, six d'un côté & six de l'autre : dans un de ces statuts, ils réglèrent que, lorsqu'un

d'eux viendroit à mourir, les cinq restans en éliroient un autre dans la famille du défunt : politique très-raffinée, par laquelle douze individus seulement perpétuoient, comme je l'ai remarqué plus haut, tout le pouvoir de ce corps dans leurs maisons (20).

J'ai dit que le Prince, le Chapitre de St.-Lambert, & la Ville de Liége, &c., confirmèrent l'érection du tribunal des douze Juges, préposés pour dresser les articles de la paix : Ces juges sollicitèrent encore l'agrément de Jean, roi de Bohême, de Pologne & comte de Luxembourg; de Jean, duc de Brabant; de Guillaume, comte de Hainaut, & de Gui, comte de Namur. Cet agrément étoit nécessaire pour faire observer les conditions de la paix aux Chevaliers, alliés ou parens aux familles d'Awans & de Waroux, qui avoient eu part dans ces guerres, & qui demeuroient dans les provinces des souverains que je viens de citer. Cet agrément étoit, surtout nécessaire pour lever sur ces Chevaliers étrangers les taxes, contributions ou amendes, &c., que les douze Juges imposèrent, soit pour fonder l'Église dont j'ai parlé, soit peut-être pour dédommager les familles que ces guerres pouvoient avoir réduites à la mendicité. L'Empereur Charles IV, en 1354, & Sigismond, Roi des Romains & de Hongrie, en 1470, approuvèrent cette paix. N'est-il pas surprenant qu'il n'y soit nullement question de cette jeune fille, qui, semblable à Hélène, armant la Gréce contre Troye, alluma chez nous, par son enlèvement, le flambeau de la discorde civile?

NOTES.

NOTE 1. Pag. 240. *Humbert Corbeau étoit Seigneur d'Awans, &c.*) Il porta toujours ce nom, de même que ses prédécesseurs, quoique la seigneurie de ce village appartînt à l'Abbaye de Prume. Humbert n'en étoit que l'Avoué : il y avoit un château. Comme ces seigneurs, ou plutôt ces avoués d'Awans, étoient riches & redoutables, ils ne donnoient à l'Abbé de Prume, du produit de cette terre, que ce qu'ils vouloient. Ils prirent le nom de Seigneur d'Awans, jusqu'au temps d'Adolphe de la Marck, Prince de Liége, qui s'empara de ce château, & se le fit adjuger, on ne voit pas pourquoi, avec celui de Clermont. Adolphe fit plus encore : il fit emprisonner Jean, avoué de Liers, possesseur de ces deux terres, pour le contraindre à lui en faire le transport. Jean, malgré les mauvais traitemens qu'il essuya, ne voulut jamais s'y résoudre. Le Prince, qui n'avoit aucun droit de le retenir en prison, lui rendit enfin la liberté sans lui rendre ses biens. Ce fut en vain que Jean plaida, pendant vingt ans, contre Adolphe de la Marck & Englebert du même nom, pour la restitution des châteaux d'Awans & de Clermont. Après sa mort, ses héritiers négligèrent de poursuivre cette affaire : de sorte qu'Englebert de la Marck, dit Hemricourt, & ses successeurs à la Principauté de Liége, se sont maintenus jusqu'à présent (1400) dans la possession de ces terres. En qualité d'Abbé de Prume, l'Électeur de Trèves est aujourd'hui Seigneur d'Awans.

NOTE 2. Ibidem. *Cette nouvelle Hélène s'appeloit Adoule.*) C'est dans le premier tome de Foullon, & dans Bouille, historiens de Liége, que j'ai appris le nom de cette jeune-fille, enlevée par le cousin du Seigneur de Waroux. Hemricourt ne rapporte pas son nom.

NOTE 3. Pag. 243. *Le vainqueur est conduit en triomphe chez le Chanoine Arnould, &c.*) Arnould demeuroit près du beau Portail, *deleis le beal Porta*, dit Hemricourt dans son vieux langage; devant la place, ajoute-t-il, qui avoit été choisie

pour le champ de bataille : c'eſt donc celle que nous nommons la *Place-Verte*, où ce duel eut lieu. Ce fut dans la maiſon d'Arnould qu'Aynechon s'arma. Ce bon Chanoine avoit ordonné à une vieille femme, qui le ſervoit depuis long-temps, de préparer un bain chaud pour ſon couſin, en aſſurant qu'il en auroit beſoin. En effet, après le combat, Aynechon, fatigué & couvert de ſang, y repoſa ſes membres meurtris & bleſſés.

NOTE 4. Pag. 244. *Telle fut la triſte fin du premier moteur de ces démêlés.*) On peut dire que le ſeigneur d'Awans étoit, en quelque façon, le premier moteur de ces démêlés, puiſqu'il commit les premières hoſtilités.

NOTE 5. Ibidem. *Il laiſſoit un Fils, jeune encore, qui le remplaça, &c.*) C'eſt ce que dit Hemricourt par ces mots: *Capitaine de ſon coſteit.* Cependant dans le reſte de ſon ouvrage, cet auteur n'en fait plus mention : mais on peut interpréter ce ſilence par la jeuneſſe du Seigneur d'Awans. N'ayant pas l'expérience qu'ont les guerriers, blanchis ſous le harnois, il ſe ſera contenté, quoique chef de ſon parti, de combattre ſous le Châtelain de Waremme, ou ſous quelques autres, également braves & valeureux. Comme tous les gentilshommes de ce temps, ce jeune ſeigneur cherchoit, ſans doute, à mériter par quelques hauts-faits d'armes, les titres de bachelier, d'écuyer & enſuite celui de Chevalier. Le Châtelain de Waremme, à la fleur de ſon âge, n'avoit encore que le premier de ces titres; il ne prit le dernier que long-temps après.

NOTE 6. Ibidem. *Au milieu de ces atrocités, la religion ſe faiſoit encore entendre, &c.*) Quand chaque Seigneur, dit Monteſquieu, faiſoit, en France, la guerre ou la paix, la religion donna des trèves qui devoient avoir lieu dans certaines ſaiſons. *Eſp. des Lois, liv.* 24, *chap.* 16.

NOTE 7. Ibidem. *Les trèves qu'on publia pour invoquer l'Etre Suprême, &c.*) J'avoue que Hemricourt ne dit pas ouvertement que ces trèves ou quarantaines, étoient publiées pour prier pour le repos des ames des Seigneurs morts dans ces

guerres :

guerres : mais comme, à la mort de chaque Seigneur, on ne manquoit jamais d'en publier, & que je ne vois point que ces trèves eurent lieu dans aucune autre circonstance, je m'imagine que c'étoit là le motif pour lequel on les publioit. Ces quarantaines étoient commandées par le *Seigneur*, *jetées par le Saingnor* : c'est-à-dire par le Prince de Liége.

NOTE 8. Pag. 244. *Ces Chevaliers ... avoient une origine commune, &c.*) Presque toute la Noblesse de la Hasbaye tiroit son origine de Libert Sureal, Seigneur de Warfusée. Ce Chevalier étoit très-riche ; il n'eut qu'une fille qui épousa Raes de Dammartin, gentilhomme François. Hemricourt, comme je l'ai dit dans la notice de la vie de cet auteur, a fait les généalogies des familles nombreuses qui descendoient de ce couple fortuné, dont je rapporterai les amours après ces notes.

NOTE 9. Ibidem. *Combien de femmes n'eurent-elles point à pleurer la perte de leurs maris ?*) La dame du Damoiseau de Flémalle n'étoit certainement pas la seule qui eut un mari à pleurer : c'est une chose remarquable que la quantité de jeunes veuves dont parle Hemricourt dans son *Miroir des Nobles*, & qui toutes convolèrent en secondes, & même quelques unes en troisièmes noces. Tout le monde se marioit alors : de là cette foule de gentilshommes qui peuplèrent la Hasbaye (partie considérable de la principauté de Liége) en peu de temps.

NOTE 10. Ibidem. *Escorté encore de Thomas de Hemricourt, &c.*) Ce Thomas de Hemricourt étoit oncle de l'auteur, & marchand de vin à Liége. Coffen eut bien de la peine à l'engager à l'accompagner. Il vouloit rester neutre dans ces guerres, pour ne point nuire à son commerce. Thomas joignoit à une prudence consommée & à un esprit éclairé, une force prodigieuse & une taille majestueuse. Il fut bourgmestre, ou, pour me servir du terme alors en usage, *maître-à-tems* de la Ville de Liége, en 1333.

NOTE 11. Pag. 245 ... *Dans la cuisine de l'Abbé de Saint-Gilles....*) Monastère près de Liége qui vient d'être incorporé à la Collégiale de Saint-Jacques, qui étoit aussi un monastère, que nous avons vu ériger de nos jours en Collégiale.

NOTE 12. Pag. 248. *Parmi ces Chevaliers, qui jusqu'à présent, &c.* Peut-être quelques uns de ceux que je nomme n'étoient point encore parvenus au grade, ou d'Écuyer, ou de Chevalier : mais il est du moins certain qu'ils briguoient cet honneur par quelques actions brillantes. En 1258, je vois un Saint-Servais, Chevalier, Échevin & Maître-à-tems de la Ville de Liége.

NOTE 13. Ibidem. *Les Généraux des deux armées disposent & arrangent leurs troupes, &c.*) Hemricourt ne montre pas clairement quels étoient ces généraux. Le jeune âge du Seigneur d'Awans ne lui permettoit peut-être pas de se mettre à la tête de son parti. Par l'éloge que fait l'auteur du Châtelain de Waremme, & par le grand rôle qu'il va jouer à la bataille de Dammartin, on pourroit soupçonner qu'il y étoit un des principaux officiers. Je trouve, en effet, dans le *Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége*, par Loyens, que ce Châtelain de Waremme étoit Capitaine-général du parti d'Awans. Mais Hemricourt, dans l'ouvrage dont je donne l'extrait, ne le désigne pas plus particulièrement que les autres Chevaliers : il dit seulement qu'il étoit Capitaine des Villages de Geneffe & de Monferant, dont il étoit Seigneur. Depuis la première édition de cet *Essai*, ayant lu attentivement *le Miroir des Nobles*, j'y ai vu, pag. 259, un passage qui change ma conjecture en réalité. Hemricourt, après avoir fait un portrait pompeux du Châtelain, assure positivement qu'il fut, tant qu'il vécut, le Capitaine en chef des Awantois (*Soverain Capitaine*). Pourquoi Hemricourt nous apprend-il, dans le *Miroir des Nobles*, une chose qu'il étoit bien plus essentiel de nous apprendre dans l'*Histoire des Guerres d'Awans & de Waroux*? L'obscurité, la confusion, le peu de liaison avec laquelle les faits sont entassés les uns sur les autres, sont les défauts dominans de cet auteur : malgré cela, il est étonnant que ses écrits n'ayent pas été plus consultés par nos historiens, qui auroient évité des contradictions sans nombre dans lesquelles ils sont tombés. Quant à moi, j'ai suivi exactement Hemricourt, presque contemporain des faits qu'il raconte, &

qui d'ailleurs en a pu être instruit par ses parens, engagés dans les guerres d'Awans & de Waroux; entre autres, par Thomas, son oncle, qu'il avoit connu, & qu'il cite quelquefois comme garant de ce qu'il avance. Mais, pour revenir aux Capitaines du parti d'Awans, lors de la bataille de Dammartin, je crois que les Chevaliers, du moins ceux qui possédoient de grandes terres, commandoient chacun une troupe, composée soit de jeunes gentilshommes, leurs amis ou parens, soit de domestiques & de fantassins, leurs sujets: ainsi je crois qu'il y avoit à ce combat autant de Capitaines qu'il y avoit de Chevaliers riches & puissans. Cependant ces Chevaliers reconnoissoient probablement un chef. On peut faire les mêmes observations pour les officiers Warousiens. Guillaume de Waroux étoit, sans doute, à la tête de l'armée de ce parti. Comme il y avoit de ce côté encore plus de Chevaliers que de l'autre, on ne devoit pas manquer de Capitaines. Le Seigneur de Hermalle, qui joue un aussi grand rôle au combat de Dammartin que le Châtelain de Waremme, étoit peut-être un des premiers Généraux de Waroux. Il est inutile de remarquer que l'infanterie étoit alors de peu de secours.

NOTE 14. Pag 248. *Ces guerriers intrépides ôtent leurs casques*, &c.) Voici le texte de Hemricourt : *Quant cette assemblée fut passée & ly heumes jus geteis.* Je ne trouve aucune trace de cette particularité dans les savans mémoires sur l'ancienne Chevalerie, de M. de la Curne de Sainte-Palaye; au contraire, j'y vois, tom. 1, pag. 290, que les Chevaliers se rasoient le devant de la tête, soit de peur d'être saisis par les cheveux, s'ils perdoient leurs casques dans le combat, soit que ces cheveux les incommodassent sous la coiffe de fer, & sous le héaume ou casque dont ils étoient continuellement armés. C'étoit même, *ibid.*, pag. 169, un procédé infâme, que de frapper son adversaire lorsqu'il avoit la tête découverte de son héaume. Ces Chevaliers ne l'ôtoient, *ibid.*, pag. 165, que lorsqu'ils entroient dans une église, ou dans un autre lieu respectable, & dans les nobles maisons où ils arrivoient. Nous pouvons croire, dit cet ingénieux auteur, que cet

usage d'ôter son héaume a donné la première origine à l'usage de se découvrir dans les lieux & pour les personnes à qui l'on doit de la considération. Mais peut-être nos guerriers, échauffés & hors d'haleine après ce premier choc, n'ôtèrent-ils leurs casques que pour respirer & prendre de nouvelles forces? Quoi qu'il en soit, le passage suivant de Montaigne, montre que l'usage *de se découvrir dans les lieux & pour les personnes à qui l'on doit de la considération*, est plus ancien que ne le croyoit M. de la Curne de Sainte-Palaye : „ Varro „ tient que, quand on ordonna que nous tinssions la teste „ descouverte, en présence des Dieux ou du Magistrat, on „ le fit plus pour nostre santé, & nous fermir contre les in- „ jures du temps, que pour compte de la révérence. „ *Essais*, liv. I, chap. XXXV.

NOTE 15. Pag. 249. *Hermalle ... montoit un palefoi, richement orné.*) Nom que les Chevaliers, dit M. de Ste.-Palaye, donnoient à leurs chevaux de bataille.

NOTE 16. Pag. 250. *Le combat de Dammartin termina les guerres d'Awans & de Waroux.*) C'est-à-dire que ce fut la dernière action d'éclat entre ces deux partis. Le combat de Dammartin se donna en 1325; mais jusqu'à la paix, les Chevaliers d'Awans & de Waroux eurent les armes à la main; ils se cantonnèrent dans leurs châteaux, & n'en sortirent que pour ravager les terres & se surprendre l'un l'autre. Ainsi on se ressentit encore des suites funestes de la guerre. Nos historiens ont varié sur la durée de ces guerres; cependant Hemricourt dit positivement qu'elles commencèrent en 1290 : ce qui forme presque un demi-siècle jusqu'en 1335, époque de la paix.

NOTE 17. Pag. 251. *Ils se couvroient le corps, les bras & les cuisses d'une cotte de maille de fer*, &c.) Outre le haubert ou la cotte de maille, ces Chevaliers avoient certainement encore une cuirasse, des brassards, des gantelets, &c. &c. On désireroit que Hemricourt eût donné de plus grands détails sur l'habillement & les armes des Chevaliers Liégeois.

NOTE 18. Pag. 252. *Ces deux Seigneurs devoient choisir à leur choix dix personnes distinguées*, &c.) Voici les noms de ces dix personnes. Monseigneur Wathi de Warfusée, Seigneur de Moumale, Chevalier, choisit : vénérables & discrètes personnes, M. Libert de Langdris, Chanoine de Liége; M. Gontier Conrard de Berlo, Chevalier; Pierre de Horion, Échevin de Huy; Arnoud d'Oborne; & Jean Boileau, de Mons. Monseigneur Thiry de Haneffe, Seigneur de Seraing, choisit : vénérables & discrètes personnes, maître Jean Gilhar, Chanoine de Liége; Monseigneur Louis, Seigneur de Dypembek, Sénéchal de Brabant; M. Jean de Rouveroi; M. Jean de Poulhet de Ferme; & M. Fastré de Bovignistiers, Chevaliers.

NOTE 19. Pag. 253. *Ils préférèrent de fonder une église*, &c.) L'intention des douze Juges n'a pas été entièrement remplie. Cette église est connue sous le nom de la *Chapelle dite des Clercs*, qu'Englebert de la Marck, successeur d'Adolphe, fit construire dans notre ville. Malgré les précautions des douze Juges, c'est peu de chose que cette fondation.

NOTE 20. Pag. 254. *Sur le tribunal des douze Juges des Familles*, &c.) Ce tribunal subit, en 1372, une réforme. Voici ce qui y donna lieu, comme nous l'apprenons de l'acte même de réformation. Daniel du Château de Brustem, Mayeur pour le Prince de Liége du village de Montenaken, avoit, suivi de quelques autres personnes, tué Gilles Wotre de Bonçourt: les douze Juges, par leur sentence, les avoient bannis du *diocèse* de Liége. Arnould de Horne, pour lors Prince de Liége, vouloit casser cette sentence, parce que ce meurtre avoit été commis, prétendoit-il, pour le maintien de sa justice de Montenaken.

Il y eut à ce sujet, dans les cloîtres de l'église Collégiale de St.-Denis, au milieu de la place entre l'école & le chapitre, le lendemain de la Pentecôte de l'année 1372, une assemblée remarquable des douze Juges & d'un grand nombre de personnes *de toutes conditions*, qui étoient, disent les Juges, de nos familles & de notre juridiction. Le Prince Arnould de Horne & sa suite; 24 Chevaliers & plus de quatre mille

hommes, tant eccléſiaſtiques que ſéculiers, y aſſiſtèrent. Jacques de Hemricourt, Secrétaire des douze Juges, y expoſa les pièces du procès concernant le meurtre de Wotre de Boncourt; il lut enſuite le jugement des douze Juges contre le Mayeur & les complices, & l'acte de paix d'Awans & de Waroux, qui les autoriſoit à le porter. Le Prince & Jean de Bernalmont, ſon Mayeur, alléguèrent ce qui pouvoit détruire ce jugement. Les familles (c'eſt-à-dire, comme je peux le conjecturer, les perſonnes de *toutes conditions* qui deſcendoient du Seigneur de Warfuſée, père de vingt enfans, qui tiroit ſon origine de Raes de Dammartin) délibérèrent quelque temps, & conclurent enfin qu'elles ne vouloient pas ſouffrir que les officiers du Prince, ſous le prétexte de leurs charges, euſſent le droit de tuer quelqu'un des leurs, ſans être bannis, à moins qu'ils ne rapportaſſent des cauſes légitimes. Je pourrois ici faire pluſieurs réflexions, mais je les réſerve pour un autre ouvrage.

Après ceci, on modéra quelques points de l'acte de paix d'Awans & de Waroux, que pluſieurs familles croyoient leur être nuiſibles. Dans cinq articles, on tâche d'y remédier. Comme ces articles concernent le tribunal des douze Juges des Familles, aujourd'hui ignoré, il eſt inutile de s'y arrêter. Il ſuffit de ſavoir que le Prince, le Chapitre de Saint-Lambert, les Bourgmeſtres & le Conſeil de la Ville de Liége, & les Députés des petites Villes, ratifièrent encore l'acte de paix d'Awans & de Waroux, & approuvèrent l'acte de réformation du tribunal des douze Juges des Familles, à l'exception cependant de l'affaire du Mayeur de Montenaken, dont ils voulurent être plus amplement informés.

Ce qui prouve qu'on ne ſongeoit pas alors à abolir ce tribunal, c'eſt que, dans cet acte de réformation, il eſt ordonné à ce que les Juges, après la mort d'un des leurs, en choiſiſſent un autre dans le terme preſcrit par l'acte de paix d'Awans & de Waroux. Le nouvel élu juroit de n'avoir rien promis, ni rien donné directement ou indirectement. Ce n'a été qu'au ſiècle ſuivant que le tribunal des douze Juges des Familles perdit ſa conſiſtance.

ORIGINE de plusieurs Familles Nobles du pays de Liége.

> **La Noblesse est une qualité par-tout non commune, mais honorable, introduite avec grande raison & utilité publique.**
>
> **P. Charron, *de la Sagesse.***

IL est peu de morceaux historiques plus intéressans que celui dont je vais vous entretenir ; il vous retracera la naïveté des sentimens de nos ancêtres ; il vous offrira l'image précieuse de leur bonhommie & de leur loyauté : je tâcherai de conserver la simplicité de style de l'auteur qui m'en fournit le sujet.

Sous Obert, Prince de Liége (1102), il y avoit un riche & prudent Chevalier qui restoit en Hasbaye dans le château de Warfusée. Othon, c'est ainsi qu'on le nommoit, s'étoit distingué par sa bravoure. Il n'eut que deux fils. Raes l'aîné, suivit, comme son père, la profession des armes. Libert Sureal, le second, prit le parti de l'église : mais la mort de son frère le laissant maître de plusieurs belles terres, il abandonna un état pour lequel il n'avoit alors aucune disposition. Libert joignoit à un jugement sain un courage intrépide ; il ne dut le titre de Chevalier qu'à ses exploits guerriers.

Dans le même temps, un autre Chevalier faisoit sa résidence dans le château d'Awir, situé près de Warfusée. Hugues, c'étoit son nom, n'avoit qu'une fille, appelée Agnès. Libert Sureal la demanda au père, & l'obtint. L'hymen resserra des nœuds que l'amour avoit formés (1). Par cette alliance, les possessions nombreuses de la maison d'Awir augmentèrent considérablement l'éclat & le pouvoir de la famille de Warfusée déjà très-opulente. Tant de biens auroient pu servir à l'éta-

(1) On trouvera cette Note, & la suivante, à la fin de ce petit Ouvrage.

blissement de plusieurs enfans, mais le ciel n'accorda qu'une fille à Sureal : il la nomma Alix.

Un coup terrible vint séparer deux personnes qui ne vivoient que pour s'aimer mutuellement : la mort trancha les jours d'Agnès. O qui peindra le désespoir cruel du Seigneur de Warfusée ! Il veut la suivre au tombeau.... S'il consentit à conserver la vie, ce ne fut que pour la consacrer toute entière à l'éducation de sa fille qu'il chérissait tendrement. La douleur, où il resta long-temps plongé, étant un peu ralentie par les soins attendrissans de cette fille aimable, & par les prières de ses amis, il fit vœu de ne plus porter les armes, & de se faire prêtre, pour supplier l'Être Suprême de recevoir dans son sein l'ame de son épouse. S'étant acquitté de ce vœu, avec quelle ferveur ne célébroit-il pas tous les jours la messe, soit dans la chapelle de Warfusée, soit dans celles de ses autres châteaux.

Cependant Libert Sureal n'avoit point diminué le train somptueux de sa maison. Tous les Chevaliers des environs, ses parens surtout, qui le regardoient comme le chef de leur famille, venoient embellir sa petite cour, & lui rendre hommage. On admiroit la beauté & le nombre de ses chiens & de ses oiseaux ; on vantoit ses bienfaits répandus avec profusion sur les malheureux. L'éducation de sa fille étoit ce qui occupoit le plus le Seigneur de Warfusée ; il n'épargnoit rien pour Alix. Élevée par des maîtresses habiles, on lui apprenoit tout ce qu'une demoiselle de condition doit savoir ; elle travailloit avec délicatesse l'or & la soie. La lecture & les jeux remplissoient encore ses momens. Ou elle lisoit des livres qui contenoient les faits guerriers des Chevaliers valeureux, ou elle jouoit aux échecs & aux dames. Seule consolation de son père infortuné, sa présence adoucissoit les chagrins que la mort d'une épouse adorée renouveloit à chaque instant. Alix étoit la personne de son sexe la plus instruite & la plus vertueuse du pays de Liége. Une figure charmante, une taille majestueuse, un air riant & gracieux, achevoient de lui gagner tous les cœurs. Heureux le

mortel qui pourra mériter le sien, & s'associer une compagne aussi parfaite !

Dans ce temps, Raes de Dammartin, Chevalier François, s'étoit attiré, on ne sait pour quel sujet, l'indignation de Philippe, roi de France. Forcé d'abandonner ce royaume, il vint, avec de l'argent, des pierreries & un cortége brillant, s'établir à Huy. Ce Chevalier aimoit le faste & les plaisirs; il occupoit dans cette ville un hôtel superbe; il nourrissoit des chiens & des oiseaux, dressés par des piqueurs & des fauconniers excellens. La chasse & la pêche le consoloient de la disgrace de son roi.

Un jour, il s'adonnoit à ces exercice, lorsque, vers le midi, le son de la cloche du château de Warfusée lui fit diriger ses pas de ce côté; il arrive, &, remarquant que l'office divin étoit commencé, il entre dans la chapelle où Libert Sureal prioit très-dévotement. Celui-ci, ayant entendu quelque bruit, regarde, après l'élévation, derrière soi, aperçoit un Chevalier étranger & le fait inviter à dîner. L'illustre François accepte l'invitation. La messe finie, le Seigneur de Warfusée salue Dammartin avec affabilité, lui présente la main, & le conduit dans la salle du château, en lui demandant quelle étoit sa naissance & le motif pour lequel il avoit quitté la France Pendant les apprêts du dîné, Sureal fit appeler son aimable fille : aux ordres de son père, la belle Alix parut bientôt. Elle s'approche avec grâce de Dammartin, & lui adresse un compliment aussi obligeant que flatteur.

Ces jeunes gens se parlèrent jusqu'au moment où l'on se mit à table. Le bon Seigneur de Warfusée les plaça l'un près de l'autre. Raes fut ravi des attentions qu'il eut pour lui & pour sa suite, & témoigna combien il y étoit sensible. Aux plaisirs de la table succédèrent d'autres amusemens. Il fallut enfin se séparer. Libert Sureal pria le Chevalier François de venir chez lui toutes les fois que la chasse le conduiroit vers Warfusée. L'amour s'étoit emparé du cœur de Raes; il n'avoit pu voir la charmante Alix sans en devenir éperdûment amoureux : il saisit donc avec empressement une nouvelle occasion de revoir

sa maîtresse & de lui déclarer tout ce qu'il sentoit pour elle. Alix n'y fut point insensible. Elle reçut avec plaisir les assiduités de Dammartin. Le Seigneur de Warfusée approuva le choix de sa fille, & consentit à une union qui fit le bonheur de l'un & de l'autre : Peu de temps après, Raes fit construire près de Warfusée une tour & un château qu'il nomma Dammartin en mémoire de ses ancêtres & de sa famille.

Ces heureux époux eurent deux garçons, dont toutes les familles distinguées du *Miroir des Nobles* tirent leur origine. Hemricourt, en terminant ce livre, dit qu'il finit les généalogies des personnes, tant masculines que féminines, qui descendoient du bon Prêtre (2) de Warfusée, père de la belle Alix. Plusieurs de ces familles subsistent encore aujourd'hui.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 263. *L'hymen resserra des nœuds que l'amour avoit formés. Chis conjoins*, dit le bon Hemricourt dans son vieux langage, *soy amont loyalement & furent teillement fortuneis*, qu'ils achetèrent plusieurs belles terres. Dans ce temps, comme à présent, on faisoit consister le bonheur dans les grandes possessions. Si, aux châteaux dont ces époux firent l'acquisition, on joint ceux qu'ils avoient hérités de leurs pères, on trouvera qu'une bonne partie de la Hasbaye Liégeoise leur appartenoit.

NOTE 2. Pag 266.... *qui descendoient du bon Prêtre de Warfusée, &c.*) Ce bon Prêtre de Warfusée possédoit plusieurs moulins; c'est à cause de cela qu'on a dit que la Noblesse Liégeoise tiroit son origine d'un Prêtre & d'un Meunier.

SOPHIE.

CHANSON, sur l'Air : *Lise, entends-tu l'orage?*

DIVINE Mélodie!
Prête-moi tes accens!
A ma tendre Sophie
Je consacre ces chants.....
Par tes mains embellie,
Tu voulus, Dieu des cœurs,
Nous offrir, dans Sophie,
Tes charmes séducteurs.

DE sa bouche jolie
Tu peignis le contour:
Le beau teint de Sophie
Fut formé par l'Amour.
Que mon ame ravie
Se plait à l'admirer!
Peut-on voir ma Sophie,
Et ne pas l'adorer!

LE seul bien que j'envie
Est d'obtenir son cœur;
Sans le cœur de Sophie,
Est-il de vrai bonheur!
Je veux, toute ma vie,
Je veux l'aimer toujours:
Pourrai-je, sans Sophie,
Espérer de beaux jours?

NOTICE
SUR
LA VIE ET LES OUVRAGES
DU BARON DE WALEF,
GENTILHOMME LIÉGEOIS.

MILLE obstacles fâcheux doivent me rebuter :
Mon Pays, peu connu, vient aussi m'arrêter :
Car, enfin, quand mes Vers, avoués du Parnasse,
Aux premiers Écrivains disputeroient la place,
Si le nom de ma Ville est connu du Lecteur,
Ce nom seul suffira pour décrier l'Auteur.

J'AVOIS imprimé ces six vers à la tête du discours préliminaire des *Œuvres choisies* de ce Poëte ; j'ai cru ne devoir pas les supprimer au commencement de cette *Notice*, dans laquelle je pourrai, par les nouveaux renseignemens que je me suis procurés, faire connoître plus particulièrement le génie de cet écrivain, les défauts & les beautés de ses ouvrages, & plusieurs circonstances de sa vie qui m'étoient inconnues. J'ai conservé ces vers, extraits d'une pièce de Poësie du Baron de Walef, parce qu'ils indiquent un préjugé sur les Liégeois qui paroît n'être pas encore entièrement détruit à présent.

Ce n'étoit pas sans crainte qu'il faisoit imprimer à Liége le recueil volumineux de ses Poësies : il n'ignoroit pas que le nom d'auteur dans une ville plus commerçante alors que littéraire, jetteroit peut-être un ridicule sur sa personne. Mais le Baron de Walef, assez philosophe pour mépriser ce ridicule, espéroit,

par son exemple, engager ses compatriotes à parcourir la carrière des Belles-lettres : il s'intéressoit vivement à la gloire de son pays, il désiroit d'y voir fleurir les sciences, il vouloit y introduire le goût de la littérature. Quoique ses écrits n'ayent pas opéré entièrement cette heureuse révolution, il n'en a pas moins mérité notre reconnoissance & nos hommages. Ses vues, sans doute, étoient sensées & très-patriotiques ; il savoit, par ce que les Liégeois avoient été autrefois, & par les dispositions qu'ils annonçoient de son temps, ce qu'ils pouvoient devenir encore. Le discrédit trop réel, où ses Poësies sont tombées, ne vient pas certainement, comme il semble l'appréhender, de l'insouciance de ses concitoyens pour la littérature, ni du préjugé, qui paroissoit fondé, que les Liégeois ne pouvoient écrire correctement, & avec quelque élégance, en prose & en vers. Quelle peut donc être la cause de l'oubli des productions du Baron de Walef? La voici, selon Brusen de la Martinière, savant qui a eu quelque liaison avec notre Poëte, & qui me paroît avoir saisi le véritable caractère de ses ouvrages. „ Lorsqu'il n'étoit, dit-il (1), que Colonel des dragons, il avoit „ beaucoup de feu, assez d'imagination & de verve pour faire „ des Madrigaux & des Chansonnettes, où il y avoit de l'esprit „ & de l'enjouèment ; s'il se fût borné à donner un petit recueil „ de ces bagatelles qu'il avoit en assez grand nombre, son volume auroit trouvé des lecteurs, mais il donna dans la Poësie grave ou dans la burlesque : dans l'une, il est resté au „ dessous de ses modèles. Il n'est ni assez châtié dans ses vers, „ ni assez pur dans son style, ni assez délicat dans le choix „ des pensées. Hardi quelquefois jusqu'à l'excès, il ne se soutient pas long-temps. Il savoit par cœur l'art Poëtique de „ Despréaux ; il est surprenant qu'il n'ait pas fait aucun usage „ de cette excellente règle „ :

C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent :

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de cette Notice.

Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
Que le début, la fin répondent au milieu;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties;
Que jamais du sujet le discours s'écartant,
N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.

J'ai lu, dans les *Œuvres* de Vergier (2), une Lettre très-ingénieuse, adressée au Baron de Walef, où ce jugement de la Martinière est confirmé. En le critiquant, Vergier fait rendre justice à notre auteur; il trouve que ses écrits ne sont pas sans beautés;

Mais souvent ces beautés,
Souffrant à leurs côtés
D'expressions lâches & mal rendues
L'ennuyeuse froideur,
Sont, malgré leur splendeur,
Sous ce nuage, indignement perdues.

Mais, pour ne pas m'écarter du précepte que Boileau vient de donner, & pour mettre en même temps plus d'ordre dans cette Notice, j'entrerai dans quelques détails de la vie du Baron de Walef, qui, jusqu'à présent, est peu connue; ses écrits m'en fourniront la plus grande partie: je parlerai après de ses ouvrages. Il étoit à peine sorti de l'enfance qu'il devint amoureux.

L'Amour avoit en moi devancé la raison.

Il ne nous apprend pas quel étoit l'objet de ses feux. Une autre passion funeste vint se joindre à l'amour:

Les démons réunis de l'amour & du jeu,
Sur mes sens tour à tour n'ont pris que trop d'empire.

Doit-on s'étonner de le voir s'adonner à cette passion dangereuse? Il en avoit pris l'habitude dans le sein même de sa famille:

Pour comble de malheur, une mère facile
Me mit, presqu'au berceau, les cartes à la main.

Ne pourroit-on pas conjecturer de ce passage, que son éducation fut négligée? quoi qu'il en soit, il nous instruit qu'il

étoit très-jeune, lorsqu'il sortit du Collége; il y avoit fait son cours d'humanités avec plus de succès que d'application : Ce qui suppose de la facilité & du génie : Plus laborieux par choix, raconte-t-il lui-même, qu'asservi à l'usage des écoles, qui fait consumer sans fruit la plus grande partie de la jeunesse, il s'étoit fait une étude particulière; & toujours peu occupé des sciences qui lui étoient prescrites par ses maîtres, il avoit lu les Historiens, & surtout les Poëtes, avec avidité. Telle est assez ordinairement l'origine de l'inclination des jeunes gens pour la Poësie, ils s'y laissent entraîner par la cadence & l'harmonie de beaux vers.

Nous avons vu que le Baron de Walef avoit une malheureuse passion pour le jeu : il paroît par les vers suivans, que cette fureur du jeu étoit alors plus répandue à Liége qu'à présent, & que les Dames de ce temps étoient plus coquettes & aimoient pour le moins autant les modes que celles d'aujourd'hui :

CHAQUE demeure ici cache un piège homicide,
Où plus d'une Angélique, où toujours quelqu'Armide,
Par des charmes puissans, plus souvent empruntés,
Arrêtent les Médors, les Renauds enchantés :
Dans quelque lieu qu'on aille, ou l'on aime, ou l'on joue.

Il quitta le jeu dans un âge plus avancé, &, dans sa vieillesse, il voulut se venger des peines & des tourmens que l'amour & les femmes lui avoient causés. Il fit contre la sienne une satyre très-plaisante, composa des couplets intitulés, *les Défauts des Femmes*, où il n'omet rien & où il passe en revue tout ce qu'on reproche à ce sexe aimable. Voici comme il dépeint une *vieille Amoureuse :*

CETTE vieille, près du trépas,
Veut encor tâter d'un jeune homme :
Le diable auroit peur dans ses bras ;
L'amour la fuit comme un fantôme :
Déjà son corps, sec & puant,
Sent à vingt pas le monument.

On peut juger par ces vers de ces couplets satyriques; le reste n'est ni moins galant, ni plus supportable; mais n'anticipons

cipons pas sur le compte que nous rendrons plus tard de ses ouvrages.

Si le Baron de Walef sentit le pouvoir de l'amour dans un âge très-tendre, la métromanie vint aussi l'assiéger presqu'au même temps qu'il éprouva le besoin d'aimer. Soit, comme il l'avoue lui-même dans une de ses préfaces, que le feu divin, qui brille dans les ouvrages excellens des Poëtes & des Historiens, frappe agréablement tous les hommes, soit qu'étant né avec quelque talent pour la Poësie, il dût y être plus sensible, son esprit en avoit saisi tous les traits qui l'avoient touché, & sa mémoire s'en étoit chargée sans peine. Mais Boileau particulièrement fut son maître, ainsi qu'il l'explique dans une épître, adressée à ce célèbre satyrique :

OUI, ce sont tes écrits, dont les charmes divers
M'ont porté, jeune encore, au doux métier des vers :
Né sous un ciel ingrat, où cette noble envie
Vint troubler, à quinze ans, le repos de ma vie.

Il l'avoit pris pour modèle, dans l'espoir que ses vers auroient un jour la même célébrité :

JE veux que, sur tes vers, mes tendres vers formés,
Soient, dans plus d'un climat, quelque jour, estimés.

Le Baron de Walef s'est malheureusement trompé. Cependant on trouve quelquefois, dans ses productions, cette cadence pittoresque, cette coupe heureuse de vers, ces hémistiches bien marqués qui caractérisent principalement le Chantre du Lutrin. Cette épître, dont nous venons de parler, en offre quelques exemples; Boileau y répondit en prose : peut-être ne sera-t-on pas fâché de lire ici cette réponse, qui n'a point été imprimée, ni dans la collection des *Œuvres* du satyrique, ni dans le recueil de ses *Lettres*, publié après sa mort. La voici :

MONSIEUR,

SI l'Histoire ne m'avoit point tiré du métier de la Poësie, je ne me sens point si épuisé, que je ne trouvasse des rimes pour répondre à une aussi obligeante épître, que celle que vous

m'avez adressée ; ce seroit par des vers que j'aurois répondu à d'aussi excellens vers que les vôtres. Je vous aurois rendu figure pour figure, exagération pour exagération, &, en vous mettant peut-être au dessus d'Apollon & des Muses, je vous aurois fait voir que l'on ne me met pas impunément au dessus des Orphées & des Amphions. Mais, puisque la Poésie m'est, en quelque sorte, interdite, trouvez bon, Monsieur, que je vous assure, en prose très-simple, mais très-sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux, que j'y trouve de la force & de l'élégance, & que je ne conçois point comment un *homme nourri* dans le.... ait pu deviner tous les mystères de notre langue.

Vous me faites entendre, Monsieur, que c'est moi qui vous ai inspiré : si cela est, je suis dans mes inspirations beaucoup plus heureux pour vous que pour *moi-même*, puisque je *vous* ai donné ce que je n'ai jamais eu ; je ne sais si Horace & Juvenal ont eu des disciples pareils à vous ; mais, quelque mérite qu'ils ayent d'ailleurs, voilà un endroit par où je les surpasse.

J'aurai toute ma vie une obligation très-sensible à M. le Marquis de Dangeau de m'avoir procuré l'honneur de votre connoissance ; il ne tiendra qu'à vous que cette connoissance se convertisse en une étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi, &c., votre, &c.

On reconnoît à ces louanges le flatteur adroit & délicat de *Louis XIV*, dont Boileau écrivoit alors l'histoire. Observons que la langue françoise du temps de ce fameux Poëte, avoit fait peu de progrès parmi nous (3). Sur la fin du 17e. siècle, un jargon ridicule étoit encore, à Liége, la langue dominante ; on le parloit dans nos meilleures maisons ; & les écrits de ce temps, de la plus grande partie de nos auteurs, étoient du mauvais françois travesti en phrases liégeoises. Il n'est donc pas surprenant si Despréaux s'étonne de voir un Liégeois s'exprimer quelquefois noblement en vers françois. Le Marquis de Dangeau, qui avoit procuré au Baron de Walef la connoissance du Prince des Poëtes François, étoit un courtisan ai-

mable & ſpirituel qui s'enrichit à la cour de Louis le Grand. Lié d'amitié avec notre auteur, il l'avoit engagé à parcourir la carrière des Belles-lettres. C'eſt ce qu'on voit dans deux épîtres que lui adreſſe le Poëte Liégeois. Dans ſa première, il lui dit :

DEPUIS l'inſtant fâcheux qu'à tes vives lumières
J'expoſai follement quelques rimes groſſières ;
Depuis que ton eſprit, dans mes vers cenſurés,
A fait connoître au mien des ſentiers ignorés,
Plus de repos pour moi, mes peſantes paupières
Souvent, ſans ſe fermer, paſſent les nuits entières.
Au moment que l'aurore, éclairant nos côteaux,
Vient encor ranimer le doux chant des oiſeaux,
Je cède, dans mon lit, aux charmes de l'étude, *&c.*

Il commence ainſi la deuxième :

COURTISAN d'Apollon & du plus grand des rois,
Damon, te ſouviens-tu, quand, m'excitant la voix,
Tu portas mon eſprit à cette noble audace
Qui me fait aſpirer aux honneurs du Parnaſſe !
Combien de fois depuis, redevable à tes ſoins,
Me ſuis-je utilement occupé ſans témoins !
Tes avis, cultivés avec un ſoin pénible,
Me tenoient lieu de tout dans un ſéjour paiſible.

Il ne jouit pas long-temps de cette tranquillité. La Poëſie, qu'il n'abandonna jamais, l'avoit occupé juſqu'alors entièrement; mais Mars ſut le captiver à ſon tour.

BELLONE, qui m'appelle à la gloire des armes,
Ne m'enchante pas moins qu'un loiſir plein de charmes;
Auſſi-tôt que LOUIS a vu troubler la paix,
. . . .
Une brûlante ardeur, dans mon ſein répandue,
M'a fait abandonner ma famille éperdue.

Ces vers ſemblent inſinuer que le Baron de Walef a d'abord ſervi en France; je ne crois cependant pas qu'il y ſoit demeuré long-temps, ni qu'il y ait rempli quelqu'emploi important. Voilà ce que j'ai trouvé dans ſes écrits touchant ſa vie. Je ne ſais dans quel temps il quitta la France pour aller

en Hollande. Le morceau, qu'on a lu plus haut, de Brusen de la Martinière, qui s'étoit retiré à la Haye, où il avoit connu notre Poëte, indique qu'il étoit au service de cette république en qualité de Colonel des Dragons, & suppose même qu'il étoit parvenu à un grade plus considérable encore. Madame du Noyer, qui peut-être avoit connu aussi le Baron de Walef en Hollande, lui donne le même titre dans un des volumes de ses *Lettres Historiques* (*a*); elle ajoute à cela, qu'il étoit aussi distingué par son bel-esprit que par son rang & son mérite personnel: &, dans un autre volume du même ouvrage, cette dame dit positivement qu'il commandoit un régiment au Service des Alliés (*b*). La Lettre de Vergier, dont j'ai rapporté un passage, nous apprend avec certitude qu'il étoit à Londres, en 1714, avec le grade de Lieutenant-Général. J'ignore s'il servit l'Angleterre avant les États-unis: je présume, avec assez de fondement, qu'il finit ses exploits militaires en Hollande. Au reste, au commencement de la régence, le Baron de Walef, comme on le verra plus bas, n'avoit point d'emploi. Il avoue lui-même que c'étoit l'ambition qui lui avoit fait prendre le parti des armes, comme celui qui convenoit le plus à un gentilhomme; il avoit néanmoins quelques regrets d'avoir embrassé un état, qui l'éloignoit du commerce de la Poësie, qu'il aima toujours passionnément. Dans la suite, il eut lieu de s'en repentir encore plus, puisque, s'il dit vrai, ses travaux guerriers ne furent payés que d'ingratitude:

> VICTIME d'un parti, violent, emporté,
> Longs arrérages dus, pension, dignité,
> Un seul jour m'enleva le fruit de mes services.

J'ai cherché inutilement à éclaircir ce passage; j'en ai parlé à la famille de notre Poëte, qui auroit pu me satisfaire: elle m'a refusé (4) les renseignemens que je demandois. J'avois cru d'abord que l'anecdote suivante, que je trouve dans les *Mé-*

(*a*) Édit. d'Amst. 1760, in-12°, tom. 4, pag 130.
(*b*) Tom. 3, pag. 104.

moires de Madame de Staal, pouvoit y avoir quelque rapport; mais, tout bien confidéré, je penfe que ce font deux évènemens tout à fait différens. Comme cette anecdote fingulière tient à l'hiftoire du temps, j'ai été obligé d'en développer l'origine que je vais mettre fous les yeux des lecteurs.

Anne-Louife-Bénédictine *de Bourbon*, petite-fille du grand Condé, avoit époufé le Duc du Maine, fils naturel de *Louis XIV*. Tous les hiftoriens s'accordent à donner à cette Princeffe la force, le courage & l'élévation d'efprit de fon grand-père. Elle procura à fon mari & à fes enfans un rang égal au fien. Le roi même, par un édit, enregiftré en 1714, les appeloit, au défaut des Princes du Sang, eux & leur poftérité, à la fucceffion à la couronne. C'étoit elle qui avoit conduit ce projet. La mort du monarque le dérangea, & le Régent anéantit toutes les prétentions des fils naturels de *Louis le Grand*. La ducheffe du Maine au défefpoir, fit compofer un mémoire fous fes yeux pour les Princes légitimés; elle contribua beaucoup elle-même à cet ouvrage, qui, felon Madame de Staal (*a*), étoit beau & bien-fait; néanmoins les Princes légitimés perdirent leur procès. La déclaration, qui leur donnoit le titre de Prince du Sang, & l'édit, qui les appeloit à la fucceffion à la couronne, furent révoqués (5).

Il y a tant de naïveté dans les Mémoires de Madame de Staal; le récit que je vais en extraire eft d'ailleurs fi intimément lié avec le fujet qui m'occupe, que je ne faurois mieux faire que de la laiffer parler elle-même.

„ Quelle douleur, dit-elle (*b*), pour la Ducheffe du Maine, „ de voir l'abaiffement de fa famille, la chute de l'édifice qu'elle „ avoit travaillé toute fa vie à élever, & le triomphe de ceux „ par qui il étoit renverfé! Dans un état fi violent, il eft comme „ impoffible de fe réduire à l'inaction. Mde. la Ducheffe du „ Maine, maltraitée en France, fongea à fe procurer de l'appui „ auprès du roi d'Efpagne. La dévotion du Prince, dirigé par „ un Jéfuite, lui fit naître la penfée de former quelque relation

(*a*) Voyez les *Mémoires* de cette Dame, édit. d'Amft. 1756, in-12°, part. I, pag. 147 & 151.

(*b*) Seconde partie, pag. 1 & fuiv.

„ avec ce directeur. Elle me proposa de fonder sur cette vue le
„ père Tournémine, que j'avois vu autrefois en province, &
„ qui lui faisoit de temps en temps sa cour „.

„ Je n'avois nul droit de représentation auprès de Son Altesse.
„ J'obéis donc, & je fus trouver le père Tournémine. Je lui
„ présentai les idées dont il s'agissoit, avec autant de dextérité
„ qu'il me fut possible. Il le saisit vivement (6), & me dit qu'il
„ avoit un ami, homme de condition, étranger, qui, pour des
„ affaires personnelles, étoit obligé d'aller en Espagne; qu'on
„ pouvoit prendre toute confiance en lui, & le charger des
„ négociations les plus délicates; qu'il étoit capable de s'en
„ bien acquitter; que, si cette voie agréoit à Madame la Du-
„ chesse du Maine, il me l'enverroit, & que je le lui présen-
„ terois; qu'il lui donneroit des Letres pour l'Espagne; & que
„ Son Altesse Sérénissime pouvoit le charger de tout ce qu'elle
„ jugeroit à propos de faire tenir en ce pays-là „.

„ Je rendis cette conversation à Madame la Duchesse du
„ Maine. La proposition du père lui plut, & je retournai l'en
„ avertir. Il m'envoya son homme. C'étoit le Baron de Walef.
„ Il fut présenté à la Princesse sur le pied d'un bel-esprit qui
„ souhaitoit lui faire voir des ouvrages de Poësie de sa façon.
„ En effet, il se mêloit de faire des vers. Elle eut quelques entre-
„ tiens particuliers avec lui, le chargea de ses instructions &
„ lui commanda expressément de ne pas aller au delà. Elle ne
„ vouloit alors qu'engager le roi d'Espagne à soutenir Monsieur
„ le Duc du Maine, & sa famille opprimée. Le Baron devoit
„ voir le Cardinal Alberoni, premier ministre, & pressentir
„ jusqu'à quel point il vouloit prendre les intérêts dont il s'a-
„ gissoit, & y affectionner le roi son maître par le motif de la
„ proximité du sang, & du respect pour les volontés du roi son
„ aïeul, enfreintes sans aucun ménagement „.

„ On convient de la manière dont le Baron rendroit compte
„ de sa négociation. Je proposai que les Lettres qu'il écriroit
„ me fussent adressées, afin que Madame la Duchesse du Maine
„ y fût moins compromise. Elles ne devoient contenir que

„ des nouvelles générales : mais on lui donna une encre blan„ che, pour écrire entre les lignes les matières secrettes. J'eus „ la pareille pour les réponses que je fus chargée de lui faire. „ Il dit que, pour plus de sureté, il me feroit tenir les let„ tres par une femme qui demeuroit à Paris, & qui lui étoit „ entièrement dévouée „.

„ Toutes les mesures prises, lorsqu'on le croyoit déjà parti, „ il vint me retrouver, & me dit qu'il avoit compté sur une „ somme qui lui manquoit pour faire son voyage, & me „ proposa de lui faire vendre quelques bijoux qu'il avoit. Je „ le dis à Madame la Duchesse du Maine. Elle comprit qu'il „ vouloit de l'argent, & lui donna cent louis. Il partit & prit la „ route d'Italie, où il prétendoit avoir quelques préliminaires, & „ où il devoit s'embarquer pour l'Espagne. Ce qui arriva de cette „ belle ambassade se trouve à peu près dans la déclaration que je „ fis sur ce sujet. J'observai de n'y rien mettre que du vrai „.

Par quelle bizarrerie de la fortune le Baron de Walef, qui étoit lieutenant-général au service d'Angleterre en 1714, n'avoit-il, en 1718, ni argent, ni emploi? Un homme qui auroit eu quelque occupation, auroit-il voulu entreprendre une commission aussi périlleuse? La Duchesse du Maine, non contente de cette négociation, employa d'autres personnes encore; mais la vigilance du régent découvrit tout. Cette Princesse fut renfermée dans la citadelle de Dijon, les Princes légitimés exilés dans différentes places du royaume. Madame de Staal, la correspondante du Baron de Walef, qui s'appeloit Pruden (*a*), & tous ceux qui eurent quelque part dans cette affaire, furent mis à la Bastille.

Notre Poëte heureusement étoit à quelques cents lieues de Paris. Il eût éprouvé le même sort aussi; &, par les difficultés qu'essuya Madame de Staal, on peut conjecturer qu'il auroit eu beaucoup de peine de sortir de cette terrible prison. Elle ne dut la liberté qu'à cette déclaration, dont elle vient de faire

(*a*) C'étoit une Comédienne.

mention, & qui doit servir d'éclaircissement au passage de ses Mémoires que j'ai transcrit. J'espère qu'on me pardonnera ici quelques répétitions nécessaires.

On apprend par cette déclaration, que le Baron de Walef alloit quelquefois chez la duchesse du Maine, & qu'il donnoit à Madame de Staal des vers pour les lire à sa maîtresse (a). C'est dans une de ces visites qu'il dit à la princesse qu'il songeoit à partir pour l'Espagne, afin de faire revivre, s'il étoit possible, d'anciens droits sur une succession qui lui étoit échue autrefois dans ce pays. Elle le chargea, comme on a vu, de la négociation. Le Baron de Walef, dans ce moment, n'ayant point d'argent, montra à la Duchesse du Maine un cabinet de porcelaine très-rare, dont il vouloit se défaire; mais cette dame lui fit présent de cent louis, & ne voulut point garder le cabinet de porcelaine. Il partit, passa par l'Italie, & arriva enfin à Madrid, où il exécuta les ordres qu'on lui avoit prescrits.

Il commença par faire un mémoire qu'il fit offrir au cardinal Alberoni. C'étoit, assure Madame de Staal, un tissu de choses bizarres, si confusément arrangées, qu'on n'y pouvoit rien comprendre. D'autres mémoires qu'il composa ne valoient pas mieux. La Duchesse du Maine, en les lisant, se mit en colère: il est tombé en démence, s'écria-t-elle, c'est un accident si ordinaire aux gens qui, comme lui, se mêlent de faire des vers, que j'aurois dû le prévoir... Appréhendant qu'au lieu d'avancer cette affaire, il ne la fît échouer, elle lui écrivit qu'il pouvoit revenir, & qu'elle tâcheroit de lui procurer quelqu'emploi. Il répondit qu'il ne desiroit pas mieux, mais que, manquant d'argent, & ne sachant même comment subsister, il ne pouvoit pas entreprendre ce voyage; il finissoit par demander du service en Espagne. J'ignore s'il en obtint, ou s'il l'accepta. Il est à présumer qu'il ne fit pas un grand séjour dans ce pays, puisqu'il ne put faire valoir les prétentions

(a) Voy. la troisième partie des Mémoires de Madame de Staal, *pag.* 18 & *suiv.*

qu'il y avoit fur une fucceffion (7). On peut conclure de tout ceci, que le Baron de Walef avoit plus de talent pour la Poëfie que pour les négociations. Outre ces voyages en Italie, en Efpagne & en France, il avoit encore vu la Hollande, l'Angleterre & une partie de l'Allemagne; il demeura quelque temps à Vienne, où il fut dangereufement malade.

C'eft probablement avant le départ de notre auteur pour l'Efpagne, qu'il faut placer ce que Madame de Staal dit encore de lui dans fes Mémoires au fujet de la Bretagne, qui avoit paru fe révolter pendant la Régence. Il eft vrai, avance cette dame (a), que le Baron de Walef fe trouvant défœuvré & mal à l'aife, fe mit dans cette intrigue, dont il s'imagina tirer parti. Il eut, ajoute-t-elle, des correfpondances avec les Brétons révoltés. Notre Poëte y employa cette femme nommée Pruden, dont il fe fervit dans l'affaire de la Ducheffe du Maine. Je n'ai pas fu mieux éclaircir cette particularité que celle qui lui enleva, en un feul jour, fes dignités & les fruits de plufieurs années de fervice.

Le Baron de Walef ne fut pas toujours le jouet de la fortune. Après 40 ans d'une vie ambulante & orageufe, il revint dans fa patrie, pour y jouir paifiblement d'un bien confidérable. Il reftoit l'hiver à Liége, & l'été à Walef-Saint-Pierre, fuperbe Château, dont les embelliffemens, qu'on doit en partie à fes foins, font encore admirés. „ Il y a, dit Madame du „ Noyer, dans fes *Lettres hiftoriques*, aux environs de Liége, „ de très-belles Maifons de campagne, dont une des plus „ magnifiques appartient au Baron de Walef. Son nom, con- „ tinue-t-elle, eft *Curcieux*, fa maifon eft des meilleures du „ pays de Liége, & elle a été fi opulente, que, quand on „ vouloit, autrefois, exagérer la richeffe de quelqu'un, on di- „ foit : Riche comme un *Curcieux* de Liége „. Ce proverbe, en effet, a eu lieu, mais Madame du Noyer fe trompe fur le nom qu'elle donne à notre auteur. Ses ancêtres s'appeloient

(a) Pag. 10 de la troifième partie.

Curtius : je crois que le Baron de Walef eſt le premier de ſa famille (8) qui prit le nom de *de Corte*, dérivé de celui de *Curtius*. On peut lire ſa généalogie dans le *Recueil Héraldique des Bourgmeſtres de Liége*, par Loyens : je n'ai pas cru devoir m'appeſantir ſur des détails auſſi ſtériles (9).

Il m'a été impoſſible, malgré les recherches que j'ai faites, de trouver quelques autres circonſtances de la vie de notre Poëte ; il étoit né en 1652, s'il eſt vrai, comme il le dit, qu'il n'avoit que 17 ans quand il fit imprimer, en 1669, ſon Poëme des *Echaſſes*. Lorſque je publiai ſes *Œuvres choiſies*, je ne ſavois pas la date de ſa mort ; ce n'eſt que depuis peu que j'ai appris qu'il finit ſes jours, à Liége, le 22 du mois de Juillet 1734 (10) : Si on ajoute foi à l'époque qu'il a marquée lui-même de ſa naiſſance, il étoit âgé de 82 ans. On peut le compter, comme Fontenelle, parmi les écrivains du beau ſiècle de Louis le Grand & ceux de ce ſiècle. On m'a aſſuré qu'à ſa dernière maladie, les Médecins de Liége refusèrent de ſe rendre chez lui, parce qu'il avoit fait une Satyre contre un de ces Meſſieurs, qui attaquoit le corps en général ; il y diſoit :

Pour empêcher leur nombre de s'accroître,
Que, ſur chaque avenue, on dreſſe des gibets ;
Et, que, ſi quelqu'un d'eux oſoit encor paroître,
Sans autre forme de procès,
Qu'on me le pende au premier hêtre.

Ce Médecin, héros de la ſatyre, s'étoit arrogé

La liberté d'aller par-tout, *traîtreuſement*,
Tuer le monde impunément.

Après avoir fait ſaigner deux fois abondamment le Baron de Walef, cet eſculape lui annonça qu'il devoit *partir de la vie*. On ne ſouſcrit pas volontiers à un tel ordre :

Quoi, ſitôt ? ne peut-on adoucir cet arrêt ?
Pour tel voyage on a plus d'une affaire :
Je ne veux que demain, pour le plus néceſſaire ;
Un jour me ſuffira, demain je ſerai prêt ;
Suſpendez juſqu'alors la cruelle ſentence ! ..

Il luttoit contre un homme impitoyable; il ne put rien gagner.

C'en eſt fait, me dit-il, l'inſtant fatal s'avance...

Il ſe confeſſa donc, en maudiſſant le Médecin,

Qui, ne craignant pour ſoi, ni juge, ni ſupplice,
Avoit formé, de ſang-froid, par malice,
Le deſſein de m'aſſaſſiner.

Soit que cette anecdote ſoit réelle, ſoit que le Baron de Walef l'ait inventée à plaiſir, nos Médecins, piqués de ces ſarcaſmes, ne voulurent pas le ſecourir. On courut à Louvain; cette ſatyre, & quelques autres auſſi mordantes, n'y avoient pas fait moins d'impreſſion; mais les Médecins de cette ville, plus humains que ceux de Liége, après pluſieurs ſollicitations, ſe laiſsèrent enfin attendrir, & arrivèrent pour être ſpectateurs de la mort de notre Poëte.

Il n'eſt pas le ſeul qui, comme on ſait, ait lancé des traits ſatyriques ſur les Médecins; ils ont été en butte, chez pluſieurs nations, aux railleries des Écrivains; chez nous, dans une (11) Paſquinade Liégeoiſe, on s'eſt moqué des Médecins de notre ville, & du Baron de Walef lui-même. L'extrait de cette pièce nous fournira quelques anecdotes ſur ſa vie (12), & nous apprendra qu'il a fait le recueil de ſatyres, intitulé, *Catholicon de la Baſſe Germanie :* juſqu'à préſent, je n'avois d'autre garant pour le lui attribuer, que la conformité du ſtyle de ces ſatyres avec ſes autres productions & le témoignage de quelques vieillards, qui m'aſſuroient qu'il en étoit réellement l'auteur.

Lorſque le Paſquin Liégeois fit ſon Poëme, le Baron de Walef étoit parvenu à un âge avancé, & accablé des maux que donne la vieilleſſe, & qu'accélère une vie toujours agitée. Le portrait qu'il en fait eſt très-plaiſant; je ne peux ici que le traduire librement, ainſi que les autres morceaux de cet extrait; mais, pour les perſonnes qui entendent notre idiome, je tranſcrirai dans des notes le texte original de ces différens morceaux, qui perdront beaucoup de leur mérite dans la traduction. Voici comme il dépeint le Baron de Walef:

Ce Liégeois, aussi recommandable par son esprit que par ses connoissances (13); aussi intrépide & vaillant que César; ce Liégeois, le favori de Vénus, le soutien d'Apollon & des Muses, l'Amant de Bellone, le disciple de Mars; cet illustre Liégeois, est affaissé sous le poids des fatigues d'une vie consacrée à ces dieux? Hé! qui peut long-temps, sans s'en ressentir, servir Vénus & Mars? Le culte d'une seule de ces divinités pourroit terrasser l'homme le plus robuste. C'est ce qu'éprouve dans ce moment ce mortel infortuné : une débilité dans tous ses membres, si j'en excepte la langue, & la main qui trace encore des vers, voilà la récompense de ses longs services. Des infirmités nombreuses l'environnent de tous côtés; en vain on consulte les médecins les plus fameux : rien n'apporte du soulagement à ses douleurs, &c.

Un Charlatan d'une physionomie *hideuse*, errant pour des forfaits de pays en pays, étoit venu de Bruxelles à Liége. On l'appelle; le Baron lui fait l'énumération de tous ses maux, le Charlatan promet de le guérir, s'établit dans la maison & parvint à gagner sa confiance; mais, ses remèdes ne produisant aucun effet salutaire, on le congédia au bout de quelques mois.

L'Auteur, en introduisant sur la scène une Magicienne, fait tenir ce langage au Baron de Walef:

Médecins ignorans (14), je veux vous montrer combien vous excellez peu dans votre art. Une femme, très-savante en médecine, vient d'arriver ici. Je ressemble à Éson, mais c'est une seconde Médée, qui va me rajeunir. Venez, Docteurs ignorans, venez disserter avec elle sur mes infirmités, & bientôt vous lui céderez les armes, *&c.*

Le Baron se préparoit déjà à monter sur l'Hélicon pour célébrer en vers pompeux cette nouvelle Médée; soins inutiles! En vain elle mit en usage tous les secrets de la magie; ils n'eurent pas plus de succès que les remèdes du Charlatan; on la chassa de même. Trompé par ces empiriques, le malade déchargea sa bile sur les Enfans d'Esculape. La colère lui donna des forces, & bientôt ses satyres inondèrent le public. Le Col-

lége des Médecins de Liége ne daigna pas y répondre : il crut qu'il étoit de l'honneur du corps de ne voir dans cela que l'effet des drogues de la trompeuse Médée, & de penser que, dans peu, sans doute, le repentir succéderoit à cette fureur poëtique.

L'auteur de ce Poëme Liégeois, après s'être amusé à raconter quelques aventures assez risibles de nos Médecins de ce temps, revient à notre Poëte (15) : Je crois, dit-il (16), que les remèdes de la nouvelle Médée lui ont tourné la tête : A peine le reconnoît-on, tant il est changé ; il est d'une humeur si chagrine, que personne ne sait rester chez lui ; il donne pour tout gage à ses domestiques des coups de pieds aux uns, & des coups de bâton aux autres ; il intente six procès à un de ses parens, & paye d'ingratitude un avocat estimé qui l'avoit servi fidellement.

Un Jansénìste essuya aussi son humeur volage ; il s'étoit introduit chez le Baron de Walef sous le prétexte de lui montrer des livres défendus : Vous y puiserez, lui (17) disoit-il, des caractères bien tracés, de belles phrases & des termes choisis dont vous ornerez votre *Catholicon*. Voilà ce qui prouve que notre auteur a composé le recueil de Satyres qui portent ce nom. Ce Jansénìste fut, pendant quelque temps, très-bien reçu du vieillard moribond ; enfin, il éprouva le même sort que tous les autres ; il fut renvoyé.

On reproche ensuite au Baron de Walef d'avoir décrié sa nation ; c'est ce que je n'ai point vu dans ses écrits. On y remarque, il est vrai, quelques vérités un peu durement exprimées, mais elles montrent plutôt le désir qu'il avoit d'exciter ses concitoyens à cultiver les Arts & les Lettres, que l'envie de les décrier. Cette pièce est terminée par un éloge très-délicat & très-ingénieux du Prince de Liége alors régnant, *Georges-Louis de Bergh*, que je gâterois, en le traduisant ; on le trouvera à la fin de cette Notice (18).

On a, sans doute, fait attention que le Baron de Walef étoit en relation avec plusieurs Gens de Lettres de son temps, tels que Boileau, Vergier, & quelques autres savans François

qui s'étoient fixés en Hollande (19). L'auteur de la Vie de Bayle le range parmi les personnesdistinguées qui étoient, ou amies ou connues de cet illustre Écrivain. Nous voyons, en effet, dans la collection des Lettres de Bayle, une Lettre de notre Poëte pour engager le Philosophe, de la part de Mylord d'Albemarle, à venir rester à la Haye, où il trouveroit toutes les commodités possibles. Bayle lui répondit que la bonne fortune se présentoit, lorsqu'il ne pouvoit plus en jouir, la foiblesse de sa santé, qui dépérissoit tous les jours, ne lui permettant pas d'accepter une offre aussi avantageuse.

Je passe à présent à l'examen des ouvrages du Baron de Walef. J'ai avancé qu'il s'étoit modulé sur Boileau, & qu'on retrouvoit quelquefois dans ses écrits la touche de ce célèbre satyrique. Si on en veut des preuves, qu'on lise la deuxième pièce du recueil de ses *Œuvres choisies;* c'est une satyre contre sa femme, où il règne une originalité piquante. Je n'en citerai aucun passage; on la lira certainement toute entière avec plaisir. Ses autres ouvrages pourront fournir quelques exemples, que je vais rapporter pour confirmer l'opinion que je veux établir. Après avoir, dans son épître à Boileau, blâmé ces zoïles qui osoient insulter aux vers harmonieux de l'auteur de l'Art Poëtique; après avoir dit que sa lyre attendriroit les cœurs les plus farouches, il ajoute :

LES plus fiers animaux, désertant les forêts,
Pour écouter ta voix, auroient cherché les villes;
Ton chant mélodieux les eût rendu dociles;
Les arbres, pour t'entendre, abaissant leurs rameaux,
Auroient fait, à tes yeux, des mouvemens nouveaux;
Par tes heureux accens, des villes renfermées,
On auroit vu marcher les pierres animées,
D'elles-mêmes, courir sur les remparts Thébains,
Et, par ce beau prodige, étonner les humains;
C'est par toi qu'Euridice, aux enfers enlevée,
Se seroit, avec toi, sans doute, conservée, *&c.*

Cette tirade, à quelques petites taches près, est bien faite. Voici d'autres morceaux plus frappans encore, & dont on

appercevra aisément les beautés. Le Baron de Walef consulte le Marquis de Dangeau, dans une épître, & lui demande s'il doit renoncer à la Poësie pour s'attacher entièrement aux armes; il lui paroît que Mars & Apollon ne peuvent s'allier ensemble:

Non, ne nous flattons point, c'est en vain qu'on aspire
Aux lauriers que promet & le fer & la lyre:
A deux Dieux opposés on ne peut s'attacher,
Et souvent tout s'échappe à qui veut trop chercher.

Apollon ne dispense qu'une gloire stérile, Mars distribue des lauriers toujours verts.

L'hiver près d'un grand feu, l'été prenant le frais,
La gloire chez Phébus s'achète à peu de frais.
Autrefois, dira-t-on, la science admirée
Des emplois les plus grands se voyoit honorée:
Mais les temps sont changés; l'esprit le plus divin
Ne met plus désormais à couvert de la faim.
La guerre, poursuit-on, quoiqu'affreuse & cruelle,
Seule a droit de promettre une gloire immortelle:
Le présent, le passé, consulte tous les temps,
Les livres ne sont pleins que d'exploits éclatans.
Je sais, pour la valeur, quel fut jadis l'hommage;
Du mortel dans un temple on révéroit l'image;
Et la terre, en ce temps, fertile en demi-Dieux,
Bientôt, en nouvel Astre, on l'attachoit aux Cieux.

Mais combien peu de guerriers se couronnent des lauriers de Mars! Combien d'actions de bravoure ignorées, & dont les seuls Généraux s'attribuent tout l'honneur! Combien de traits d'héroïsme ensevelis dans les ténèbres! Apollon, au contraire, ne répand pas ses faveurs au hasard. Le Baron de Walef n'hésite plus; il préfère un Dieu équitable & tranquille au persécuteur du genre humain. L'immortalité attend les vrais Poëtes; les guerriers, après eux, traînent l'épouvante & l'effroi.

Ah! si, privé du jour, la mémoire animée
Des honneurs qu'on lui rend est encore informée,

Qu'il est doux de se voir, sur de tranquilles bords,
Le juste étonnement des vivans & des morts!
Qu'Euripide, Sapho, que Sophocle & Pindare,
Dans ces paisibles champs que l'Achéron sépare,
Goûtent bien les douceurs qu'Apollon nous promet!
A la clarté des cieux ils n'ont plus de regret;
Leurs chants, qui, des enfers, sont les seules délices,
De tous les malheureux suspendent les supplices.
Pluton en est touché; trop charmé de leur voix,
Minos s'est vu des mains tomber l'urne cent fois (20);
La fille de Cérès accourt pour les entendre;
La sévère Atropos ne sauroit s'en défendre.
Du ténébreux empire on vient, de toutes parts,
Tout s'empresse autour d'eux... Mais un Enfant de Mars,
Dont l'ombre, du combat, descend, toute sanglante,
Dans ce séjour d'horreur, porte encor l'épouvante:
Charon, qui l'aperçoit sur son bord chancelant,
Se trouble à son aspect, & le passe en tremblant:
L'enfer craint qu'un guerrier n'enlève, comme Alcide,
Quelque nouvelle proie à la Parque homicide.
Triste effet de la guerre! on la craint en tous lieux,
Et par-tout on admire un vers harmonieux.
C'est des dieux consultés le célèbre langage;
Mais plutôt, sans les vers, sans cet heureux usage,
Les dieux mêmes, au ciel, d'offrandes altérés,
Auroient été toujours des humains ignorés (21).
Mille divinités, sur la terre inconnues,
A l'aide du Poëte, ont traversé les nues,
Et, sur sa simple foi, les timides mortels
A tous ces nouveaux Dieux ont dressé des autels....

Si le Baron de Walef avoit toujours écrit ainsi, il ne seroit pas aujourd'hui si oublié, & peut-être le compteroit-on parmi les Poëtes François qui se sont distingués. Nous aurions pu voir se réaliser ce qu'il exprime dans ces vers:

DÉSIRS impétueux, par qui nos destinées
Bravent, dans les tombeaux, le reste des années!
Noble & sainte fureur de revivre après nous,
Doux charme des esprits, je m'abandonne à vous!

Je ne prétends pas, par ces différens passages, comparer le Baron

Baron de Walef à Boileau, ce feroit un attentat impardonnable. Je crois feulement faire voir qu'on aperçoit, par-ci par-là, dans notre Poëte, quelques traces du génie de cet homme inimitable. Quand le foleil difparoît, fes foibles rayons nous font encore plaifir : C'eft ainfi qu'on peut regarder ce que j'ai avancé en faveur du Baron de Walef.

Il paroît qu'il n'avoit pas moins de talens pour la Poëfie légère & enjouée; c'eft dans ces petites pièces fugitives qu'il excelloit le plus, felon Bruzen de la Martinière. Rien, en effet, n'eft plus ingénieux que ce joli Madrigal qu'il adreffe à une Dame que des Hannetons incommodoient :

LES Hannetons commencent à paroître ;
Ces étourdis viennent troubler nos jeux :
Voyez-vous croître
Leur nombre affreux !
Belle Phylis, faites voler contre eux
Tous les amours que vous avez fait naître.

On trouve auffi quelquefois dans fes ouvrages des vers defcriptifs, comme ces deux :

DÉCHIRÉS par les rats, ici deux vieux Tableaux,
Dans leurs cadres rompus defcendent par lambeaux.

Son *Hiftoire de la Porcelaine*, & fa *Métamorphofe de Clitie en fleurs*, fourmillent encore de traits charmans, de détails agréables, & atteftent l'imagination riante de leur auteur. C'eft bien dommage qu'un ftyle plus foutenu & plus harmonieux ne prête pas fon charme à ces deux petits Poëmes. Tout ce que j'ai dit jufqu'à préfent concerne en partie les ouvrages peu nombreux que j'ai inférés dans fes *Œuvres choifies;* je vais maintenant faire connoître ceux que je n'ai pas jugé dignes de la réimpreffion.

Après avoir feuilleté tous les journaux du temps, foit pour trouver quelques renfeignemens fur la vie & les occupations du Baron de Walef, foit pour voir comment fes écrits avoient été accueillis de fes contemporains, & en rapporter les juge-

mens, je n'ai rencontré que les Rédacteurs du *Journal Littéraire* qui en ayent parlé assez superficiellement.

Ses Odes, disent ces Journalistes, sont presque toutes des panégyriques; ils ont raison Le prince Eugène en a lui seul quatre pour sa part; ce qui est beaucoup pour l'auteur, quoique bien peu pour un tel Héros. Il loua avec aussi peu de succès Marlborough & d'autres grands hommes; c'est donc ironiquement qu'un Poëte de ce temps lui a adressé ces deux couplets, que rapporte Madame du Noyer dans ses *Lettres Historiques* (*a*).

WALEF, dont la fameuse veine,
Pour Marlborough & pour Eugène,
Enfanta des vers si pompeux,
Apprends-moi comment il faut faire
Pour trouver le secret de plaire
A ces Héros victorieux.

APPRENDS-moi quelle est la méthode
Que l'on doit suivre dans une Ode;
Ne refuse pas tes leçons
A ma Muse foible & timide;
Si tu veux lui servir de guide,
On admirera mes chansons.

Ne nous arrêtons pas davantage sur ces Odes, qui sont en général au dessous du médiocre. Les agrémens d'une jeune Actrice, & les défauts du reste de sa troupe, sont la matière d'un Poëme, intitulé : *Thémire*, qui ne contient que XII chants, en vers de dix syllabes; on auroit beaucoup de peine à en extraire un morceau supportable de 15 ou 20 vers. Mais qu'est-ce qu'un Poëme sur des Histrions, en comparaison de celui dont les *Rues de Madrid* forment le sujet? On en jugera par ce début singulier:

MUSES, bouchez bien vos narines,
Sur vos yeux mettez un bandeau;
De Madrid, & de ses latrines,
Je vais crayonner le tableau.

(*a*) Tom. 4, pag. 131. de l'édit. d'Amst. 1760, in-12°.

Il le crayonne, en effet, & si bien qu'un seul chant, notez qu'il y en a six, vaut une bonne prise d'émétique. L'auteur a beau dire à sa Muse :

Il n'est point de monstre effroyable,
Ni d'affreux objets sous nos pas,
Que ton art ne rende agréable
Aux esprits les plus délicats.
Les vieux Breugels & les Ténières,
De vils manans dans leurs chaumières,
Ont fait des Tableaux excellens;
Et du célèbre la Fontaine,
Dans son Conte le plus obscène,
On admire encor les talens.

Il n'en est pas moins vrai, que les objets dégoûtans ne sauroient que causer du dégoût. Ce Poëme grotesque est divisé en strophes de dix vers; celle que je viens de transcrire en est la meilleure.

La collection des Œuvres du Baron de Walef offre deux volumes en prose, contre Homère qui ont pour titre : *Réflexions nouvelles, &c.* Ceux qui aiment à voir critiquer ce père de la Poësie, pourront trouver ici de quoi satisfaire amplement leur goût, mais pourtant ne doivent pas s'imaginer, sur la foi du titre, que tout ce qu'ils liront soit nouveau. Ces réflexions ont eu peu de succès, & n'en méritoient pas, puisque les défenseurs d'Homère n'ont pas même fait l'honneur au Baron de Walef de le compter entre les ennemis de ce grand-homme (22).

Tels sont les ouvrages de notre auteur dont les Rédacteurs du *Journal Littéraire* ont fait mention; ils n'ont rien dit de plusieurs Poëmes, & surtout de sa Tragédie d'*Electre*, dont les morceaux, imprimés dans le recueil de ses *Œuvres choisies*, ne sont pas moins beaux que les différens passages de ses Épîtres qu'on a lus quelques pages plus haut. Cette pièce n'est pas sans intérêt; &, malgré quelques inégalités dans le style, je crois que c'est de tous ses ouvrages considérables celui où le Baron de Walef se soutient le mieux. Il avoit encore fait une autre Tragédie, intitulée : *Annibal*, qui, comme je con-

jecture, n'a point été imprimée. Il en avoit néanmoins obtenu le privilége, ainsi que me l'apprend l'approbation du Poëme des *Titans*, mis sous presse, la même année, à Paris & à Liége. (23) L'édition de Paris est remarquable par une anecdote, insérée dans la préface. On sait que Musée chanta la guerre des Titans; mais, comme le remarque l'auteur de la Notice des Poëtes Grecs, il ne nous reste de lui qu'un nom plus admiré que celui de beaucoup d'écrivains dont nous possédons les ouvrages. Cependant le Baron de Walef, dans cette édition, donne le Poëme des *Titans* comme une traduction du Poëme de Musée. Il fait ainsi l'histoire de la découverte de ce monument précieux.

Un Officier des environs de Belgrade étoit allé, près des embouchures du Danube, chez un de ses parens, qui lui fit présent d'un manuscrit raturé, rempli de transpositions, & dont le titre, & l'écriture qui commençoit à s'effacer en plusieurs endroits, attestoient l'antiquité. Le Baron de Walef vit ce manuscrit & l'acheta. C'étoit le Poëme des Titans, composé par Musée & traduit en latin par Ovide. Ces noms imprimèrent du respect à notre Poëte; & le lieu où ce livre avoit été trouvé, le sujet du Poëme, la manière dont il étoit traité, ne lui permirent pas de soupçonner que ce fût, comme les fragmens de Pétrone, un ouvrage supposé.

Il étoit nécessaire de prouver un fait de cette importance. Aussi le Baron de Walef voudroit nous insinuer, que les Scythes étant assez voisins des Grecs, pouvoient avoir les Poëmes de Musée, & les conserver jusqu'au temps où Ovide fut relégué parmi eux. Ce Poëte, dans son exil, faisoit des vœux continuels pour la prospérité de l'Empire Romain, & prodiguoit les louanges à Auguste, espérant obtenir son rappel. Ovide, de retour à Rome, vouloit enchanter la cour & les habitans de cette grande ville par un ouvrage dont le mérite étoit déjà connu.

On demandera, sans doute, ce qu'est devenu ce manuscrit? Le Baron de Walef, comme Alexandre qui couchoit avec l'I-

liade, l'enfermoit dans une caſſette, qu'il n'abandonnoit jamais, où étoit ſon argent. Il étoit alors Officier, & il campoit. Des voleurs profitèrent d'une nuit obſcure & orageuſe, entrèrent dans ſa tente & emportèrent la caſſette. On ſait que les voleurs n'en veulent qu'à l'argent; il eſt donc à préſumer qu'ils jetèrent le manuſcrit au feu, ou qu'ils le déchirèrent. Notre auteur fit publier dans le camp, qu'il donneroit une récompenſe à celui qui le lui rendroit. Cette démarche ne produiſit rien. Il en avoit fait heureuſement une traduction en proſe, avec l'aſſiſtance du Jéſuite Plumet, qui étoit parvenu à rétablir dans ce manuſcrit les paſſages que le temps avoit preſqu'effacés: c'eſt ce qui le conſola de cette perte irréparable.

Mais pourquoi, dans cette préface, juſtifie-t-il Muſée ſur une faute de chronologie, tandis que, dans celle imprimée à Liége, il ſe juſtifie lui-même, en employant les mêmes termes? Pourquoi toute cette hiſtoire ne ſe trouve-t-elle pas dans l'édition de notre ville? Se défioit-il plus des Liégeois que des Pariſiens? Ou bien ne ſeroit-ce qu'une ſupercherie, inventée pour faire valoir un mauvais Poëme? Cela eſt d'autant plus probable, qu'aucun ſavant ne paroît pas avoir fait des recherches, ſoit pour la combattre, ſoit pour l'appuyer. Quoi qu'il en ſoit, les *Titans* de notre Poëte manquent de feu, comme il en fait l'aveu; & on peut aſſurer qu'il ne s'eſt pas pénétré du génie de l'original, ni de celui d'Ovide, puiſqu'on y chercheroit en vain les beautés qui caractériſent les ouvrages de l'antiquité.

Le Baron de Walef a encore traduit en vers françois, avec auſſi peu de ſuccès que la Mothe, également antagoniſte d'Homère, quelques morceaux de l'Iliade. Plus ſavant que la Mothe, il poſſédoit les langues grecque & latine, les langues angloiſe, eſpagnole & hollandoiſe, mais il n'en avoit ni l'eſprit fin & ſpirituel, ni le goût ſouvent épuré. C'eſt ce qu'on remarque dans ſes grands Poëmes, dont on ne ſauroit ſupporter la lecture; celui des *Jumeaux*, en XII chants & en vers libres, eſt dénué de délicateſſe, de penſées, & de ce ſtyle naïf qui devroit en faire l'ornement; un autre, la *Deſ-*

cription de la Hollande, n'a ni force, ni coloris, ni harmonie : on aperçoit les mêmes défauts dans les Poëmes de *la Bataille de Nervinde*, du *passage du Ter*, *du Siècle de Louis le Grand*, &c. *Le Combat des Echasses*, premier essai de sa Muse, se ressent de sa jeunesse, & ne peut intéresser que les Namurrois, qui y distingueront leurs noms.

Le Catholicon de la Basse-Germanie, autre ouvrage du Baron de Walef, n'a point été imprimé dans la collection de ses Œuvres (24). C'est un recueil de Satyres, où il veut réprimer le vice & faire aimer la vertu. Ce but étoit louable, mais il demandoit une plume plus forte & plus soutenue que la sienne. Je crois que ces satyres sont les fruits de sa vieillesse. On verra, en les lisant, combien le jugement de la Martinière sur notre Poëte est exact. Comme plusieurs d'entre elles offrent quelques passages remarquables, je vais les parcourir & en rapporter des morceaux.

Dans la satyre intitulée, *la Chicane*, il n'y a que cette strophe qui soit digne d'être conservée :

QUE des veuves désolées
De larmes trempent leur pain ;
Injustement accablées
Par un beau-père inhumain !
Ici ce fils de famille,
Sur son tuteur qui le pille,
Cherche à réclamer son bien ;
L'impitoyable Corsaire,
Pour voyage & pour salaire,
Garde tout, & ne rend rien.

Ce n'est pas pour la beauté des vers que j'ai transcrit cette strophe ; mais c'est qu'elle dépeint un vice affreux, que le Baron de Walef reproche, avec raison, à ses contemporains, & qui malheureusement se montre encore quelquefois parmi nous & ailleurs.

Voici le portrait d'un bon Avocat, tiré de la satyre huitième :

HEUREUX le Jurisconsulte,
Ami de la probité,

Qui, dans ſon cœur, ne conſulte
Que la raiſon, l'équité!
Ennemi de la chicane,
De ſes ruſes qu'il condamne,
Il perce tous les détours;
Portant, à travers ſes ombres,
Dans ſes routes les plus ſombres,
La clarté des plus beaux jours.

Il blâme, avec raiſon, les perſonnes de ſon temps qui prenoient trop légèrement ce nom :

POURQUOI, d'un titre honoraire,
Chercher à s'énorgueillir,
Dont le rang imaginaire
Ne ſert qu'à nous avilir?
Pourquoi, d'un faux air de maître,
S'aller faire reconnoître
Docteur à Pont-à-Mouzon (25)?
Plus ſot, après ſa licence,
Que le jour que, ſans ſcience,
Il partit de ſa maiſon.

Aujourd'hui encore, pluſieurs jeunes gens de Liége vont à Reims acheter des Lettres de Licence, pour ſe décorer d'un vain titre que l'étude profonde du droit devroit ſeule donner.

L'auteur dans la neuvième, combat l'ivrognerie; le début de cette ſatyre eſt aſſez poëtique :

PASSANT, un jour, à travers un village,
Mahomet vit une troupe volage
De jeunes gens, qui, d'un air gai, content,
Rioient, danſoient, s'embraſſoient en chantant.
Du Dieu champêtre on célébroit la fête.
Déjà le vin, s'élevant à la tête,
Réjouiſſoit, & l'eſprit, & le cœur,
Début charmant de l'aimable liqueur!
— En remontant de l'effet à la cauſe,
Le vin, ſans doute, eſt une bonne choſe,
Dit le Prophète. — Il s'en fit apporter:
La couleur ſeule avoit de quoi tenter;
Il admira ſa mouſſe pétillante,

Et jusqu'au fond du verre étincelante ;
Lui-même en boit, &, sur son goût divin,
Il ordonna qu'on ne bût que du vin.
En repassant, cette même jeunesse,
Victime alors d'une mortelle ivresse,
Continuoit, le cimeterre en main,
De s'égorger par un meurtre inhumain.
Du crime affreux il maudit l'origine,
Et, pour couper le mal dans sa racine,
Comme poison, le vin, dans l'Alcoran,
Fut interdit à tout bon Musulman.

Je ne copierai pas le reste de cette pièce, de crainte d'enivrer, ou plutôt d'endormir mes lecteurs par de mauvais vers.

Dans la satyre de l'Éducation, le Poëte donne aux Instituteurs des enfans, & aux pères, des avis salutaires ;

Si vous avez pour eux quelque tendresse,
Comme frappés d'une mortelle ivresse,
Vous ne savez comment la témoigner ;
Trop prévenus, & sans examiner
Quelle en peut être, un jour, la conséquence,
Vous la poussez jusqu'à l'extravagance.
De vos écarts bientôt se *prévalans*,
Et devenus bizarres, indolens,
Têtus, menteurs, toujours sûrs de vous plaire,
Ils ne font plus que ce qu'ils veulent faire.
Heureux encor si votre affection,
Par quelqu'amour de prédilection,
Ou par un air de folle préférence
Ne porte entr'eux la mésintelligence !

. . . .

Faut-il choisir quelque profession ?
Sans consulter leur inclination,
Et n'écoutant ni raison, ni justice,
Vous disposez de leur sort par caprice.
Vous sentez-vous porté pour le cadet,
Ou, parce que vous croyez, en effet,
Que, dans le monde, il sera plus de mise,
Vous prétendez que l'aîné *soit d'église* ?

. . . .

Pourquoi vouloir *forcer la répugnance*
D'un jeune cœur, qui, dans l'adolescence,
A, tant de fois, fait connoître à vos yeux
Quel est l'état qui lui convient le mieux?
Si c'est pour lui qu'il faut qu'il s'établisse,
Souffrez du moins qu'avant vous il choisisse?..

Ces réflexions, quoiqu'exprimées en vers durs & barbares, sont sages, & devroient être gravées dans les cœurs des pères.

La treizième satyre attaque les roturiers, qui affectent des airs de noblesse; les vers n'en sont rien moins que nobles :

Tout change parmi nous; d'autres temps, d'autres vues;
Autrefois, quand nos mœurs étoient moins corrompues,
Ce n'étoit qu'au moyen d'un service rendu,
Par son sang quelquefois pour l'état répandu,
Qu'on pouvoit obtenir des lettres de noblesse :
Maintenant que, sans peine, on acquiert la richesse,
C'est par là que, rendus Barons & Chevaliers,
S'élèvent parmi nous nos plus vils roturiers :
Qu'on n'en murmure point, c'est l'unique dépense
Qu'à leurs cœurs mal placés permette l'opulence.

La seizième est consacrée aux Ecclésiastiques. Cette satyre, entremêlée de quelques vers pathétiques, est curieuse & même plaisante. Je me contenterai d'en extraire les passages suivans. L'auteur en veut encore ici aux pères qui forcent l'inclination de leurs enfans :

. . . d'un choix mal conçu les parens responsables
Rendent sur leurs défauts les enfans excusables.
A peine sont-ils nés, que, sans considérer
S'ils soutiendront le joug qu'on va leur préparer (26),
Chez le Prince, en secret, la famille postule, &c

. . . .
Si l'un des fils résiste à cet *ajustement*,
Il est traité de fou, d'ingrat, de garnement;
Et souvent, sans secours, comme un enfant rebelle,
Contraint d'abandonner la maison paternelle.

On a vu plus haut à peu près les mêmes idées; mais on ne sauroit trop répéter ces vérités. Continuons.

POUR un esprit bien fait, fâcheuse extrémité!
Mais, quoique la nature, ainsi que l'équité,
Ordonne que tout fils obéisse à son père,
Il est des cas qu'exempts de cette loi sévère,
Ils peuvent se soustraire à l'ordre des parens,
Surtout lorsque, pour eux, moins pères que tyrans,
Dans un temps qu'il s'agit du bonheur de la vie,
Ils veulent le contraindre, au gré de leur envie,
Souvent pour un aîné, peu digne de leurs soins,
D'embrasser le parti qui leur convient le moins :
Le ciel, qui voit le cœur de ces vains politiques,
Se plait à renverser leurs projets chimériques,
Et, jaloux de ses droits, vient leur ravir ce fils,
Rendu riche aux dépens des cadets appauvris.

Le Baron de Walef appuye ces réflexions d'une anecdote, arrivée probablement de son temps, ou du moins dont la mémoire étoit encore récente alors (27). On ne peut lire ce récit, quoique les vers en soient bien médiocres, sans être attendri.

CRIPSE avoit six enfans, trois garçons & trois filles,
Qui, quelque jour, unis à six autres familles,
Race déjà féconde, à leur air de santé,
Promettoient de leur nom longue postérité.

Ce père injuste n'étoit point sans biens; il pouvoit laisser à chacun de ses enfans de quoi vivre honnêtement, &, dans cette heureuse médiocrité, dont les charmes ont été si bien chantés par le Poëte le plus philosophe de l'antiquité (*).

MAIS comment disperser l'opulent héritage?
Il prétend que, chargé de son bien, de son nom,
L'aîné soutienne seul l'honneur de sa maison;
Tandis qu'au célibat les filles destinées,
Dans le fond d'un couvent, à regret confinées,
Le cœur gros de soupirs, &, pour toute oraison,
De leurs parens au ciel vont demander raison.
Entraînés à leur tour par les mêmes caprices,
Les cadets, à l'abri des meilleurs bénéfices,
Également pour plaire à leurs persécuteurs,

(*) Horace.

Se font mis hors d'état d'avoir des ſucceſſeurs.
Ainſi débarraſſé du fardeau qui l'opprime,
Le père s'applaudit de ſa fauſſe maxime,
D'avoir fait, en faveur du premier de ſes fils,
Un ſacrifice à Dieu de ceux qu'il a proſcrits.
La belle offrande à faire au Seigneur des armées,
Que le long déſeſpoir des filles renfermées!

Que n'eut point à ſe reprocher ce père dénaturé, lorſqu'il vit tous ſes projets s'anéantir par l'inconduite de ſon fils! Ce fils

. . . . cependant en bon lieu ſe marie,
Mais de trop de façons prodigue de ſa vie,
. . . .
Il ne laiſſa, pour fruit de ſon vain mariage,
Que l'affreux ſouvenir de ſon libertinage.
A d'éternels regrets juſtement condamné,
Le père ſuit de près ſon fils infortuné,
Honteux d'avoir lui-même anéanti ſa race;
Il voit, en expirant, pour prix de ſon audace,
. . . . rentes, terres, châteaux,
Matière de diſpute à vingt collatéraux.

A ce triſte tableau, oppoſons ce portrait plaiſant d'un Évêque:

Là, quatre fois par an, déshonorant l'Égliſe,
Nicodème confirme, ou plutôt exorciſe;
Subſtitut du Seigneur, on diroit qu'en ſon nom,
Il va, tête baiſſée, attaquer le démon.
Pour peu qu'en confirmant, ſa noire humeur le prenne,
De la cérémonie il faut qu'on ſe ſouvienne;
De ſa robuſte main le filleul ſouffleté,
Maudit, en blaſphémant, l'œuvre de charité.
Il bourre le parrain; la marraine éplorée
Laiſſe voir, en ſortant, ſa faille (28) déchirée.
Attiré par le bruit du ſpectacle étonnant,
Le bourgeois empreſſé prévient le jour naiſſant.
Plus la foule s'accroît, & plus ſa rage augmente;
Comme un taureau fougueux, il court, il ſe tourmente;
Il chaſſe, à coup de pied, le peuple curieux;
C'eſt ainſi qu'autrefois, Roland le furieux,

Par le feu, par le fer, désoloit les campagnes,
Sur les troupeaux paissans renversoit les montagnes.

Joignons à ces vers ceux-ci, extraits d'une satyre contre les moines. Le baron de Walef les adresse à un Abbé qui venoit d'être élu. Vos vertus, lui dit-il, vous ont fait parvenir à cette dignité; mais les plaisirs, le luxe, l'avarice, les richesses, l'ambition & l'orgueil ne vous entraîneront-ils pas, ainsi que tant d'autres abbés, qui,

Plus contens qu'un époux la veille de sa noce,
A peine se sont-ils emparés de la crosse,
Qu'entre les mets friands, sur leur table servis,
Ils boivent à longs traits les vins les plus exquis.
La cloche vainement les appelle à l'église,
Des fatigues du jour leur sang se tranquillise.
Aussi, bientôt, aux traits du moine décharné,
Succède d'un prélat le teint enluminé.
Un éternel printemps brille sur leur visage,
Et leur double menton en descend par étage.

Le dernier de ces vers est une foible imitation de ce beau vers de Boileau:

Son menton sur son sein descend à triple étage (29).

Le Poëte passe en revue quelques Abbés de son temps. Celui-ci élève des palais somptueux, qu'il orne de jardins magnifiques,

Où les bosquets, les fleurs, avec maint oranger,
Ont absorbé le fond du vaste potager.

Cet autre refuse de bâtir l'Église d'un village où il lève une dîme de trois mille écus. Cette Église menaçoit ruine de tous les côtés:

Le craintif habitant, au plus grand jour de fête,
Ne pense qu'au péril, suspendu sur sa tête;
Il tremble que le mur, abattu par les vents,
Dans le séjour des morts, n'écrase les vivans.

Plus loin, un autre Abbé intente vingt procès à un paysan pour s'emparer de son héritage, qui étoit, à cause du voisinage, à la bienséance du monastère:

PRESSÉ de toutes parts, c'est en vain qu'il résiste,
Sa famille s'éteint, & l'église subsiste.

L'auteur se récrie, peut-être avec raison, sur le relâchement, introduit dans les Maisons Religieuses. Il compare l'état primitif du monachisme avec celui de nos jours. Autrefois,

LA fente d'un rocher, une hutte fragile,
Sous des arbres touffus, faisoient leur domicile,
Les plus fiers animaux, soumis, humanisés,
Par ces hommes divins, bientôt apprivoisés,
A leurs pieds prosternés, venoient leur rendre hommage;
Tandis que les oiseaux, par leur tendre ramage,
De leurs hôtes nouveaux célébroient la candeur,
Ou chantoient, avec eux, la gloire du Seigneur.

Cela étoit très-bien; les Moines prioient & n'avoient point d'ambition; mais ils unirent bientôt le travail aux prières; le défrichement des terres incultes les enrichit. L'agriculture, entre leurs mains, devint une mine féconde; &, si on ajoute la crédulité des hommes superstitieux, qui, pour les Ecclésiastiques, fut une mine plus abondante encore, on ne sera pas surpris de les avoir vu parvenir à ce dégré de richesses & de puissance où ils sont aujourd'hui.

Pour calmer ses remords, dévot atrabilaire,
Tel faisoit, expirant, l'Église légataire,
Qui, souvent ne laissoit à sa postérité
Que l'éternel ennui qui suit la pauvreté.

Le Baron de Walef termine le *Catholicon de la Basse-Germanie* par deux Poëmes satyriques, qui ont chacun deux chants: l'un est intitulé, *les Nuées;* l'autre, *Harpagon*. On en jugera par l'extrait que je vais en donner.

Au chant premier d'*Harpagon*, satan annonce son arrivée au séjour infernal, par un coup de tonnerre affreux:

A ce seul bruit se rassembla l'état,
Et chacun d'eux prit sa place au sénat.

Satan se plaint aux habitans du ténébreux manoir, de l'injus-

tice que Dieu leur fait, de les priver de sa présence. Vengeons-nous, leur dit-il, en corrompant les hommes par les richesses.

POUR rétablir notre premier empire,
Il suffira que nous fassions reluire
Aux vils mortels, l'un de l'autre jaloux,
Le vain métal qui les gouverne tous:
Nous les verrons, pleins d'une ardeur extrême,
Pour nous servir, abandonner Dieu même.

Mais où trouver ce métal séduisant? Partez, s'écrie satan, enlevez les trésors des hommes, brisez ces coffres-forts où l'avare recèle un argent inutile, & surtout,

AMENEZ-MOI le vieillard Harpagon,
Il suffira qu'aux yeux de ce dragon
Vous ravissiez l'unique bien qu'il aime;
Il le suivra jusque dans l'enfer même:
Des usuriers c'est le plus ferme appui.

Ils alloient exécuter ces ordres, lorsque Saint Michel apparut dans l'assemblée tout rayonnant de lumière:

L'enfer frémit à son divin aspect,
Et, devant lui, s'incline par respect.

Qui l'auroit cru? ce saint confirme ce que satan avoit projeté; il le console même par ces mots:

ESPÉREZ à vos maux quelque adoucissement.

Il dit, &

D'UN vol rapide, il regagne les cieux.

CHANT II. C'est en vain que les démons, dispersés sur la terre, voulurent savoir où les hommes avoient caché leur or; pour les y contraindre, inutilement on les applique à la question: enfin, le roi impitoyable des sombres rivages,

...commanda qu'on les empalât tous,
D'un fer brûlant, qui, sans cesse atisé,
Également tint le fer embrasé.

Ce terrible supplice produisit l'effet qu'on en attendoit. En un moment, les richesses circulèrent dans les enfers. Cependant on étoit étourdi des cris lamentables des personnes empalées, quand

LUCIFER vit arriver Harpagon,
Sur son trésor mis à califourchon.

Cet avare a avec Satan un grand entretien, dont je ne transcrirai que ce trait.

..Tu vas voir, Seigneur, mon industrie,
Et c'est le trait le plus beau de ma vie.
Près de chez moi, certains Religieux,
Grands papelards, souples, officieux,
M'assassinoient de leurs longues visites,
Me protestoient, exaltant mes mérites,
Que, tous les jours, dans la communauté,
On prioit Dieu pour ma prospérité.

Ce n'étoit pas pour rien: Ces Pères convoitoient l'or d'Harpagon. Celui-ci feignit de donner dans le piège.

JE suis *sensible* à votre pauvreté;
Vos bonnes mœurs, votre simplicité,
M'ont, leur disois-je, attendri les entrailles:
J'ordonnerai chez vous mes funérailles,
Vous en aurez seuls la direction.
Mais, pour répondre à votre affection,
Je crois pouvoir ne mieux la reconnaître,
Qu'en vous laissant les biens dont je suis maître.
On va chez vous porter incessamment
Mon coffre-fort avec mon testament.

L'un & l'autre étoient bien fermés. Harpagon ne vouloit pas qu'on sauroit, avant sa mort, ni ce qu'il avoit de rentes, ni ce qu'il laissoit d'argent comptant. Ces moines dévoroient d'avance ses richesses.

DÉJA faisant des châteaux en Espagne,
On bâtissoit en ville, à la campagne;
Je disposois du couvent à mon gré:
Le fondateur étoit moins révéré.
. . . .
Si, dans le monde, on rit de ma sottise,
Je vis pour moi bientôt toute l'Église:
De mes bienfaits les Moines étourdis,
Marquoient déjà ma place en paradis.

Un autre motif le faisoit encore agir. Il craignoit les voleurs, & pendant qu'on croyoit qu'il avoit tout abandonné, il jouissoit dans sa maison de la plus grande sécurité. Harpagon finit cette Histoire, dont l'idée n'est pas nouvelle (30), par ces vers, qui en font le dénouement :

PAR le récit que je viens de te faire,
Tu peux, Seigneur, juger de leur colère.
Moines jamais ne feront plus honteux,
Que quand, après m'être séparé d'eux,
Ils auront vu, pour prix de leurs prières,
Le coffre-fort plein de terre & de pierres,
Et qu'au milieu du chapitre assemblé,
Mon testament, à leurs yeux dévoilé,
Leur apprendra ma volonté dernière,
Où je leur donne une vile chaumière,
Quelques arpens que, las de chicaner,
Aux créanciers j'allois abandonner.

Satan, qui voudroit réformer les moines, approuve la conduite d'Harpagon : *La terre*, ajoute-t-il, *réduite à l'aumône*,

SEROIT en proie à leur cupidité,
Si le pouvoir, la juste autorité,
Ne ramenoient les ordres monastiques
Au premier plan des réglemens antiques.
C'en est assez, je suis content de toi,
Je ne puis trop payer ta bonne-foi.
Pour te soustraire aux terribles supplices
Qu'ont mérité tes vols, tes injustices,
En te laissant ta figure & ton nom,
Je vais de toi faire un nouveau Démon.

En lui abandonnant toutes ses richesses, il le fit encore *Examinateur* des Avares, & lui confia l'inspection de leur quartier. Ce nouveau sujet jura qu'il n'obéiroit qu'à Lucifer : l'Enfer approuva ce serment :

UN bruit confus de longs mugissemens
Fit retentir tout l'empire des Ombres.

Je ne sais si Harpagon, l'héros de ce poëme singulier, étoit un

un Avare, où un Usurier, que le Baron de Walef a voulu ridiculiser. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage atteste dans son auteur une imagination aussi gigantesque que peu réglée, & dont l'impertinence est rarement rachetée par quelques détails agréables.

Le Poëme intitulé, les *Nuées*, est plus sagement conduit, mais le style en est également mauvais. Le Poëte promet une guirlande de fleurs à la Muse qu'il invoque, si elle veut bien lui découvrir où la Justice s'est cachée. Du temps de Rhée, on honoroit la Justice, les Vieillards l'administroient; l'homme alors,

> Conduit par la nature,
> Ne connoissoit point encor l'imposture.

Mais,

> Tout, ici-bas, a son terme fatal.

On s'avisa de faire des lois; chaque peuple eut son législateur. Les conquérans ravagèrent la terre, & changèrent ces lois; celles de ces féroces guerriers étoient barbares comme eux; enfin,

> De l'univers, Rome, seule maîtresse,
> Fit de ses lois admirer la sagesse.

Ces temps heureux durèrent peu. Silla, César & d'autres bravèrent ces lois :

> Pour les Romains il ne fut plus d'asyle.
> Les temples même, & les champs, & la ville,
> Retentissoient des cris des malheureux.

On ne vit, sous les premiers Empereurs, que désordres & qu'assassinats; on commettoit les plus grands crimes impunément :

> A tant d'excès la justice effarée,
> Reprit son vol au haut de l'Empirée,
> Et, pour jamais, loin des lâches Romains,
> Abandonna le séjour des humains.

Chant II. La société ne peut subsister sans cette divi-

sité ; on tâcha donc de la rappeler : Justinien crut y parvenir en rassemblant les lois, pour en composer le Code & le Digeste,

> Des plus grands maux l'origine funeste.

Ce Prince ne fit que l'irriter davantage ; pour s'en venger,

> Elle souffla sur le nouvel ouvrage
> L'esprit d'erreur & d'éblouissement.

Les commentateurs s'emparèrent de ce gros livre, & brouillèrent tout. Les jeunes gens, après eux, prouvèrent dans les Universités, que le *blanc peut être noir*. La Justice ne peut y tenir.

> Elle évoqua des Enfers un Démon.

Cet esprit malin prit sa figure & son nom ; il jeta sur le Code tant d'obscurité,

> Il employa tant de mains infidelles,
> Qu'à la faveur de leurs gloses nouvelles,
> Instruit à fond des règles du Palais,
> L'Avocat plaide, & ne tarit jamais.

L'impiété & la fureur d'interpréter les saintes écritures ne causèrent pas moins de maux que la chicane. Le Poëte fait des vœux pour que chaque différent soit décidé, comme autrefois, par les anciens, & il conseille de s'en tenir à l'Évangile & de respecter les Saints Pères & les Conciles.

Je me suis peut-être trop appesanti sur ce Recueil des Satyres du Baron de Walef ; je passe à un autre petit ouvrage, qui, je crois, est encore de lui. On doit se rappeler l'extrait d'une Pasquinade Liégeoise ; on y a vu que notre auteur, trompé par quelques Charlatans, avoit lancé plusieurs traits satyriques contre les Médecins de Liége. J'ai trouvé, en effet, une brochure contre un nommé de Lile, Médecin de cette ville, imprimée en 1733, un an avant la mort de notre Poëte. Elle est intitulée, *Supplément aux Tableaux de Philostrate* (31). Il suffit de la lire pour y reconnoître la manière, presque toujours négligée, du Baron de Walef. Ce livre est divisé en VIII tableaux, ou, si l'on veut, en VIII contes satyriques, qui ne contiennent rien de bien piquant. Ils retracent différentes

aventures de la vie de de Lile, qui joignoit à la médecine l'étude des belles-lettres. Le dernier de ces tableaux finit par cette plaisanterie; c'est de Lile lui-même qui parle :

L'AUTRE jour, d'un Auteur copiant l'ordonnance,
Si je suis tombé dans l'erreur,
On veut, mal à propos, m'en taxer d'ignorance,
C'est la faute de l'Imprimeur.

Ce Médecin, lorsque ses remèdes emportoient ses malades, donnoit pour excuse :

CE n'est jamais... la faute du remède,
Mais du malade qui le prend.

Voici le meilleur & le plus court de ces contes :

CE matin, ne sachant que faire,
Et, par le beau jour attiré,
Je fus me promener au pied du Mont Sacré,
Où j'entendis un âne braire.
Quel bruit, me récriai-je, & quelle nouveauté?
Midas est-il ressuscité?
Seroit-ce l'âne de Silène,
Que, par respect pour Apollon,
Prêt à monter sur l'Hélicon,
Le bon homme a laissé pâturer dans la plaine?
Plus j'approchois, plus le bruit augmentoit,
Quand, au bord d'un noir marécage
Qu'ombrageoit un épais nuage,
Je découvris de Lile qui chantoit (32).

Ce conte, assez ingénieux & très-mordant, confirme le jugement de la Martinière, sur le talent poëtique du Baron de Walef; ce savant a remarqué, comme je l'ai dit au commencement de cette Notice, qu'il avoit assez de feu, d'imagination & de verve pour faire des Madrigaux, des Chansonnettes & autres petites Pièces de Vers, qui étoit le genre de Poësie où il excelloit le plus : la Martinière avance qu'il en avoit composé un assez grand nombre, mais je les ai cherchés inutilement dans la collection volumineuse des Œuvres de notre Auteur.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 270. *Lorsqu'il n'étoit que Colonel des Dragons, &c.*) Voyez le *Porte-Feuille de Bruzen de la Martinière :* ouvrage posthume, rempli d'inutilités, mais où l'on rencontre quelques anecdotes littéraires. — Les *Œuvres choisies* du Baron de Walef ont été imprimées à Liége, chez le Marié, en 1779, in-12°. Le discours préliminaire, qui est à la tête de cet ouvrage, fourmille de fautes que j'ai corrigées dans cette Notice.

NOTE 2. Pag. 271. *J'ai lu dans les Œuvres de Vergier, &c.*) Édition d'Amsterdam, 1742, in-12°, dans le supplément du tom. IIe, pag. 66.

NOTE 3. Pag. 274. *Observons que la Langue françoise, du temps de Boileau, avoit fait peu de progrès parmi nous.*) Voici, à ce sujet, un passage curieux, extrait de la *Description des Pays-Bas*, par Guichardin. „ Les Liégeois, dit-il, parlent ordinai-„ rement françois : mais, pour ce qu'ils sont entre la France, „ & l'Allemagne & les Pays-Bas, leur langage est fort estrange „ & corrompu, quoiqu'ils taschent de jour à autre de le polir „ & repurger : cependant la Noblesse, & les Gens de qualité „ & de sorte, ont assez bien l'usage plus net de la délicatesse de „ ceste langue „. Traduction de Belle-Forest, imprimée à Anvers par le célèbre Plantin, en 1582, in-fol., pag. 474.

NOTE 4. Pag. 276. *Elle m'a refusé les renseignemens que je demandois, &c.*) La famille du Baron de Walef m'a su mauvais gré de ce que j'avois publié ses *Œuvres choisies.*

NOTE 5. Pag. 277. *Sur les Princes légitimés.*) Ils ont conservé pour leurs personnes & pour leurs enfans, les honneurs donnés par Louis XIV. Ce qui regarde leur postérité dépendra du temps, du mérite & de la fortune. Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

NOTE 6. Pag. 278. *Le Père Tournemine me dit qu'il avoit un ami, &c.*) On trouve des Jésuites dans toutes les affaires secrettes.

NOTE 7. Pag. 281. *Il ne put rien retirer des droits qu'il avoit sur une succession.*) Le Baron de Walef prétendoit probablement aux biens que Jean de Curtius pouvoit avoir laissés à Lecanes en Espagne, où il est mort en 1628. Ce Curtius est le fondateur des Capucins de Liége.

NOTE 8. Pag. 282. *Je crois que notre Poëte est le premier de sa famille qui prit le nom de de Corte, &c.*) Le registre mortuaire de la paroisse de Notre-Dame-aux-Fonts, à Liége, le nomme Blaise, Henri de Corte, Baron de Walef-Saint-Pierre, Borlé, &c.

NOTE 9. Ibidem. *On peut lire sa généalogie dans le Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége, par Loyens.*) Cet Auteur, malgré ses défauts, fait regretter dans son continuateur, Ophoven, la même sincérité & les mêmes talens.

NOTE 10. Ibidem. *Il finit ses jours à Liége, &c.*) Le Baron de Walef est enterré dans l'église des ci-devant Jésuites.

NOTE 11. Pag. 283. *Dans une Pasquinade Liégeoise, on s'est moqué des Médecins de notre ville, &c.*) Elle est intitulée : *Pasquêe critique & calotene, sot les affaires de l'Médicene. A Visé, à mon Mathi & Jacques Bourgeois, à l'enseigne du Péron Ligeois;* sans indication d'année. A la fin de ce petit livre, on lit : *se vend à Coron-Meuse.*

NOTE 12. Ibidem. *L'extrait de cette pièce nous fournira quelques anecdotes sur sa vie, &c.*) Je ne suis pas caution de la vérité de ces anecdotes; quoique la fiction soit l'ame de la Poësie, cependant quelques faits ont donné lieu probablement aux railleries de l'auteur de la Pasquinade Liégeoise sur le Baron de Walef.

NOTE 13. Pag. 284. *Ce Liégeois, aussi illustre par son esprit, &c.*) Je vais transcrire de cette Pasquinade les différens morceaux, dont je ne donne qu'une imitation dans ma Notice. Ces passages serviront à faire connoître aux étrangers la langue du peuple Liégeois.

ON certain homm' di grand esprit,
Bon gentilhomme di noss païs,

Favorit del' Feume di Vulcain,
D'Apollon, des Muses li soutin,
Aimé d'Bellone, digne efant d'Mars,
Homm' di corege comme on César,
Qu'est tot cassé, qu'est tot rompou
Des grosses fatigues qu'il at awou;
(Cà on n' sareut siervi lontin
Mars & Vénus sin rsentimin,
Et c'est assez d'oncq di zell deux
Pò rviersé l'homm' li pus fougueux:)
Pò l' palemin di ses longs services,
Di totes ses pônes & d' ses délices,
Si veut ajourd'hou d' vin on pont
Qui n'at qu'il l'ewe & l' penn' di bon;
Il est perclu di tote aute pàz,
Il at tot costé de grands màz,
I consulte donc tot les Docteurs
Pò rweri, si pout, ses doleurs, *&c.*

NOTE 14. Pag. 284. *Médecins ignorans, je veux vous montrer, &c.*)

Allez, dis-ti, vos n' savez rin,
Et tote asteure jif va mostré
Quibin qu'vost art est distoumé.
. . . .
Y n'y a ine feume arrivale cial,
Qui d'vin l'méd'cenne est comme on dial.
Ji sôt Éson, elle est Médée,
Ji m'va viqué, ji mèt rafée;
Elle mi caresse comme si Jason,
Et elle mi frêt trové l' toison,
Cis toison d'or, qu'est noss santé:
Tots vos Docteurs di m' vî solé,
Vinez disputé avou lée
Sol l' qualité di m' maladée,
Elle vi rendret tot matticus.

NOTE 15. Pag. 285 *L'Auteur de ce Poëme Liégeois, après s'être amusé à raconter quelques aventures assez risibles, &c.*) Voici une de ces aventures. Elle offre quelques traits de naïveté, dignes de l'illustre la Fontaine.

On galant-homme di nost païs,
Qu'esteut Avocat & Bay,
Esteut atteint d'ine maladée
Qui nos loumans hydropisée.
Nost Esculape y est houqui,
Il y vat vite, fin s' fé prit;
I n'esteut nin foir di faifon
D'y fé baicoz des questions
Puss-qui l' gros vinte mosteur assez
Qui c'est d'trop d'aiwe qu'il est enflé.
Li carabin, à si ordinaire,
Dit qui c'est bin ine grosse affaire,
Qui d' fée tot l' monde de l' riweri
Et qui n'y a qu'lu pò réussi;
Dinez, m' dis-ti, foixante pistoles,
J'if tirret d'affaire, fom' parole;
Contez m'êt trente, c'est po qu' minci,
Et les trente autes, qui font à dri,
Vos m' les donrez apreume après
Qui vos ferez foi l' houppe-di-guet.
On zêt convin, l'accoir est fait,
Li charlatan live si forfait;
I fâ, dis-ti, po bin qu' minci,
Fé vudi l' vinte, & l' bin netti
Di tottes ses aiwes & d' tottes ses glaires;
Ji va amon l'Apoticaire,
J'y va fé prépare n' faquoi
Qui ji jeur bin qui les qu'cheffret;
Prinden-le tot à matin, bin tene,
C'est on browêt d'ine médicene
Qui f' fret de bin fin nolle doleur,
J'el quinoche foir, j'êt fot l'auteur;
Ji vairet fot l' coz de diné,
Po veï s'il at opéré.
Quimin va-t-i? dit nosse bableur,
Qui n'y manqua nin d'on quart-d'heur:
Ja bin purgi, dit l' fiawe malade,
Des humeurs roges comme jus d' pétrats,
Mi vinte mi fône diminué.
Bon, bon, crele-t-i, continuez;

Volà déjà on bon qu'mincemin,
Jif riwerihe, ou ji n' vous rin;
Quand j'entreprins ine maladée,
Qui foitte feuje-t-elle & aregée,
J'elle cheffe à dial écot pu long.
I dit pu bas, tot cangeant d' ton,
Mais y n'y a cial in' accidin,
Mes drogues coftêt baicoz d'argin;
Voz zêt velez leuz bons effets,
Voz jugi donc bi n qui faret
Qui voz m' comptèze, divin pòz d' jous,
Dix autes piftoles, qui, jointes avou
Les trente qui j'a r'çu derniermen,
Et font quarante totj juftumen:
Feume, dit l' malade, allez compté
Les dix piftoles qu'il a d' mandé:
Li feume rivint avou l' mannoïe,
Sganarelle les compta fin croïe,
Les boutte êt s' pòche & s'en n'êt vat
Tot louquant fes pis à chaque pas.
Li pove Bay, à foiffe de prinde
Ci chin d' browet pò d'hiergi s'vinte,
Purgif fi foir, del nute, de jou,
Qu'i hita l'ame pò l' trô di s' cou.

NOTE 16. Pag. 285. *Je crois, dit-il, que les remèdes de la nouvelle Médée, &c.*)

Por mi, ji creu qu' madame Médée,
Avou fes olmins, fes bòtées,
Tôtes fes éplâces, & fes poifons,
Li a fait diftoumé l' raifon;
Ca on dit qu'on nel riegnoche pu,
Qui noucq ni fcêt d' moré d' lez lu;
Qu'i fait comme Cromwel nouve mohon,
Sin noll égard, fin diftinction,
Qui fes valets, po tot cangi,
Et pot tot gage, ont des coz d' pi,
Qu'on les cheffe tots fou dell mohon;
Po leus r'compenfe, à coz d' bafton,
In' Offici di fes parins,

Ingénieur, foir homme di bin,
Qu'a pris les pônes de voyagi
Po qu' nohe fes dettes & l' fé paï,
Tant èt n'Efpagne qu'èt n'Angleterre,
Et qu'euhe fitu à bout de l' terre,
Après turtots fes longs fervices,
I nè l' louque pus, & i s'èt d' vife
Avou paffion & bin de r' gret,
Et l'i a fait fix fept procès.
In' Avocat très-eftimé,
De l' jufte Thémis favorifé,
Qui prindef fes affaires à din
Po n'èt veï on joû ine fin,
Après des pônes & bin d' l'étude,
A ftu paï d'ingratitude.

NOTE 17. Pag. 285. *Vous y puiferez, lui difoit-il, des caractères bien tracés, &c.*)

Ja, dis-ti, tots les-ci d' findons,
Et ji f' moftrurret, Monfeigneur,
Di tots les lives li crême & l' fleur;
C'eft là, dis-ti d'on front auftere,
Qui vos pouxhrèz des caracteres,
Des belles phrafes, des locutions,
P'ò rempli vofs *Catholicon*, &c.

NOTE 18. Ibidem. *Cette pièce eft terminée par un éloge très-délicat & très-ingénieux de Georges-Louis de Bergh.*) Voici cet Éloge, que je promets, dans ma Notice, de rapporter ici.

Et vôs, de Lile, volà deux fées
Qui vos nos d' né li comédée;
N'ell diné pus, feï pu fege,
Ni doctriné qui vofs manege;
Si vos volés d' né les violons,
Fez les fonné ès vofs mohon;
Qui vofs jone feume danfe avou zelles,
Nif' mêlez pus di nolle quarelle,
Contentef dè nôt d'effe Docteur,
Po vofs fcience, c'eft trop d'honneur;
Viqué pahule avou l' penfion,

Main à foucial fèz attention,
Nif' mêlé nin d'abufé l' fi
De l' veie di nofs Prince Georges-Louis;
Leï à Parques tot pahulmin
Li fogne d'ell filé joieufsmin;
Elles n' ell farin trop long filé,
Inn nos durrêt jamâie affez:
Nos l'aimans trop qui pò fouffri
Qu'avou vos drogues, vòs l' fèze mori.

De Lile, dont on fe moque dans les premiers vers de cette tirade, étoit un Médecin de Liége, dont je dirai un mot dans ma dernière Note.

NOTE 19. Pag. 286. *Le Baron de Walef étoit en relation avec plufieurs Gens de Lettres, &c.*) J'ai vu des *Mémoires* qui lui étoient dédiés; mais je ne me reffouviens plus, ni de ces *Mémoires*, ni de leur Auteur.

NOTE 20. Pag. 288. *Minos s'eft vu des mains tomber l'urne cent fois.*) Ce vers paroît calqué fur celui-ci, que l'illuftre Racine met dans la bouche de Phèdre, implorant Minos, fon père:

JE crois voir, de ta main, tomber l'urne terrible.

NOTE 21. Ibidem. *Mais plutôt, fans les vers, fans cet heureux ufage, les Dieux mêmes, au ciel, d'offrandes altérés, auroient été toujours des humains ignorés.*) Dans une Ode de Jean Auvray, Poëte du commencement du 16e. fiècle, j'ai lu ces deux vers, qui préfentent en moins de mots la même idée:

CAR c'eft par la Poëfie
Que les hommes font faits Dieux....

NOTE 22. Pag. 291. *Les défenfeurs d'Homère n'ont pas même fait l'honneur au B. de Walef de le compter entre les ennemis de ce grand-homme.*) Voyez le *Journal Littéraire*, imprimé à la Haye au commencement de ce fiècle, & le *Porte-feuille* de Bruzen de la Martinière.

NOTE 23. Pag. 292. *Le Poëme des Titans, mis fous preffe,*

la même année, à Paris & à Liége, en 1724, in-12°.) L'édition de Paris a pour titre : *Les Géans, poëme épique.*

NOTE 24. Pag. 294. *Le Catholicon de la Basse-Germanie... n'a point été imprimé dans la Collection de ses Œuvres.*) Cette collection, formant 5 vol. in-8°, est sortie des presses de Kintz, à Liége, en 1731. Il faut y ajouter deux autres volumes, aussi in-8°, qui contiennent les Poëmes des *Titans* & des *Gémeaux*, antérieurs aux 5 premiers volumes de quelques années & beaucoup mieux imprimés. C'est Pierre Marteau qui a imprimé, à Cologne, en 1731, le *Catholicon de la Basse-Germanie*; c'est un in-8°, très-mal exécuté, de 237 pages; j'ai vu, dans quelques catalogues, faits par des Imprimeurs Hollandois, que ce livre étoit rare. Le Baron de Walef l'a dédié au Comte de Sinzendorff, Grand-Chancelier de la Cour de l'Empereur.

NOTE 25. Pag. 295. *S'aller faire reconnoître Docteur à Pont-à-Mouzon, &c.*) L'Université de Pont-à-Mouzon a été transférée, depuis peu, à Nancy.

NOTE 26. Pag. 297. *Chez le Prince, en secret, la famille postule.*) Chez nous, c'est le Prince qui confère presque toutes les Prébendes; il y nomme pendant six mois; les Chanoines ne peuvent se choisir des Coadjuteurs, sans son consentement.

NOTE 27. Pag. 298. *Le Baron de Walef appuye ces réflexions d'une anecdote, &c.*) Peut-être notre Poëte veut-il désigner ici la famille de Wasoule. Au commencement de ce siècle, huit à neuf filles de cette famille embrassèrent, de gré ou de force, l'état religieux; on donna des Prébendes à plusieurs garçons, & l'aîné, pour qui on avoit sacrifié les uns & les autres, épousa une Chanoinesse & mourut sans laisser de postérité. Le dernier de cette maison fut Grand-Prévôt de Liége : c'étoit un homme d'esprit & un habile négociateur; il eut toute sa vie, pour ses sœurs infortunées, les attentions d'un frère compatissant.

NOTE 28. Pag. 299... *la Marraine éplorée, laisse voir, en sortant, sa faille déchirée.*) *Faille* est un terme Liégeois. C'est

une espèce de manteau noir, dont les femmes s'enveloppent chez nous, depuis la tête jusqu'aux pieds. Cette mode barbare commence à disparoître.

NOTE 29. Pag. 300. *Son menton sur son sein, descend à triple étage.* Ce vers de Boileau a été traduit heureusement en latin : *Et vastum in pectus triplici fluit ordine mentum.*

NOTE 30. Pag. 304. *Harpagon finit cette histoire, dont l'idée n'est pas nouvelle, &c.*) Fauchet, & beaucoup d'autres après lui, prétendent que cette plaisanterie est de Jean de Meung, auteur du *Roman de la Rose*. Ce Poëte avoit légué, sous les mêmes conditions qu'Harpagon, aux Jacobins de Paris, des coffres qui devoient contenir toute sa fortune, mais qui ne renfermoient que des ardoises. Le Président Fauchet, dans le livre intitulé : *Recueil de l'origine de la Langue & Poësie Françoise, &c.*, édit. de Paris, 1581, 4°, pag. 205, dit qu'il a tiré ce *traict de risée* dans la *Chronique d'Aquitaine*. La véritable source, où se trouve ce testament burlesque, est dans le Fabliau, intitulé, *la Vessie du Curé*, par Jacques Basir. Si Fauchet, & ceux qui l'ont copié, l'eussent connu, ils n'auroient point attribué ce tour à Jean de Meung. Voyez le livre intéressant qui a pour titre : *Fabliaux & Contes des* XIIe. & XIIIe. siècles, &c., par M. le Grand, tom. III, pag. 292, de l'édition in-8°.

NOTE 31. Pag. 306. *Elle est intitulée : Supplément aux Tableaux de Philostrate.*) Prétenduement imprimée à Paris, chez Sébastien Cramoisi, vol. in-8°, de 40 pag. A la fin, on lit : *Cette brochure se vend à Coron-Meuse, à la Barbe d'or :* Ce qui me paroît prouver, quand même on ne feroit pas attention à l'édition, qui est très-mal exécutée, que ce livre est imprimé à Liége.

NOTE 32. Pag. 307. *Je découvris de Lile qui chantoit.*) De Lile cultivoit la Littérature ; il nous a laissé quelques ouvrages, entre autres une Comédie & un petit Livre sur le *Génie & le Caractère de la Nation Liégeoise*, que je ferai connoître un jour, ainsi que beaucoup d'autres livres singuliers, composés par des Liégeois.

A ÉLÉONORE,

En lui présentant un Almanach.

Un nouvel an ſuccède à celui qui finit;
Comme un torrent, le temps s'écoule & fuit;
Rien n'eſt ſtable, tout change.... aimable Éléonore,
J'en excepte l'amour qui me ſoumet à vous,
Le temps ne fait que l'augmenter encore,
De ſa faux deſtructive il bravera les coups.
Pour moi, vous adorer eſt le bonheur ſuprême:
Au premier jour de l'an, je dirai, je vous aime,
Et le dernier, ô qu'il me ſera doux
De vous jurer, que je penſe de même!

RECHERCHES HISTORIQUES SUR SPA*. A Mr.

POURQUOI, Monsieur, vous rappeler, dans votre dernière Lettre, la promesse que je vous ai faite, lorsque vous passâtes par Liége, au mois de Juillet, pour vous rendre à Spa? Pourquoi vous ressouvenir de nos conversations sur ce Bourg célèbre, où vous comptiez bien plus, pour le rétablissement de votre santé, sur les plaisirs qu'on y a rassemblés, que sur la salubrité des eaux de ses Fontaines, auxquelles vous avez toujours paru refuser les effets merveilleux qu'on leur attribue? J'avoue qu'il y avoit de la témérité de ma part à vous promettre des éclaircissemens sur un endroit, long-temps inconnu, mais qui peut, aujourd'hui, exciter votre curiosité par la renommée dont il jouit. C'est en vain que je vous ai opposé depuis les raisons qui auroient dû me forcer au silence, & vous engager à ne pas m'en faire sortir; je vous ai allégué en vain que ce sujet exigeroit plusieurs années de recherches, toujours pénibles pour celui qui les fait, & souvent ennuyantes pour celui qui les lit. Vous voulez enfin que je remplisse l'engagement auquel j'ai eu l'imprudence de souscrire : il faut donc vous obéir.

---

* Les Bourgmestres de Tongres m'ont écrit pour me remercier des recherches que j'ai faites sur l'antique Fontaine de leur ville; entre autres choses honnêtes, ils me disent, dans cette Lettre, qu'ils saisiront toutes les occasions de m'en témoigner leur reconnoissance; je ne m'attendois pas à une distinction aussi flatteuse. Je ne place ici ce petit avis que pour assurer publiquement le Magistrat de Tongres que j'y ai été très-sensible, & que j'en conserverai éternellement le souvenir.

Vous me demandez mon sentiment sur le fameux passage, tant de fois cité, de Pline le Naturaliste (1); passage qui prouve l'existence d'une fontaine dans notre pays, dont on buvoit les eaux, il y a près de deux mille ans, pour se guérir de plusieurs maladies. Je croyois trouver dans nos historiens & dans divers Livres qu'on a publiés, depuis dix ou quinze ans, sur Spa, des renseignemens suffisans pour résoudre cette question; mais ces renseignemens sont si peu satisfaisans, pour ne pas dire obscurs, que j'ai hésité si je devois vous en faire part: cependant, en examinant attentivement les opinions de nos auteurs sur cet objet, peut-être en résultera-t-il quelque lumière, que je me reprocherois, malgré toute l'aridité de cette discussion, de ne pas vous présenter, puisque vous l'exigez. Vous me demandez encore, s'il y a long-temps que les eaux de Spa sont fréquentées, & depuis quand on y voit accourir tant d'Étrangers de toutes les parties de l'Europe? Vous voulez aussi savoir, au sujet des Princes qui vont presque tous les ans à Spa, quelle a été la première tête couronnée, qui entreprit ce voyage & prit les eaux de ce bourg? Je pourrai aisément répondre à ces deux dernières questions: Je vais m'occuper de la première.

Je commencerai, Monsieur, par vous exposer ce que quelques personnes ont avancé, les unes, pour prouver que Pline, par ce passage, *Tungri Civitas Galliæ, Fontem habet insignem, &c.*, vouloit parler d'une Fontaine située à Tongres; les autres, pour appuyer le sentiment de ceux qui pensent que cet auteur vouloit désigner la Fontaine de Spa, ou une de celles situées aux environs.

Il existe dans les ruines de la Ville de Tongres, écrit en 1541 Hubert Thomas, une Fontaine qui possède les vertus que Pline attribue à l'ancienne; il assure l'avoir éprouvé lui-même (2): c'est peut-être par intérêt, ajoute cet Ecrivain Liégeois, que les Médecins n'en avouent pas l'efficacité. A

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de ces Recherches.

ce suffrage d'Hubert Thomas, joignons celui d'André Baccio, savant Médecin Italien, qui écrivoit vers 1570. Il dit, après avoir transcrit le passage du Naturaliste Latin, que Tongres étoit autrefois une ville remarquable, mais que cette ville n'étoit pas moins célèbre de son temps par la salubrité de ses eaux : Ses habitans, continue-t-il, n'ont presque point d'autres remèdes pour les fièvres (3). Pour confirmer ceci, André Baccio rapporte le témoignage du Cardinal de Granvelle, qui lui avoit procuré une notice sur la Fontaine de Tongres & ses propriétés, dans laquelle le Cardinal établit qu'elle a les mêmes vertus que celle dont Pline fait mention. Le même Baccio cite, toujours d'après Antoine de Granvelle, la guérison du Cardinal de Mendoze (gouverneur des Pays-Bas pour Charles V), qui étoit accablé d'un mal de reins & d'autres maladies qu'on croyoit incurables : guérison qui a donné dans ce temps un assez grand crédit aux eaux de la Fontaine de Tongres, que le Cardinal de Mendoze n'avoit bues que sur la seule autorité de Pline. Enfin, le Jésuite Foullon y a trouvé ce goût ferrugineux, tel que l'a tracé cet ancien (4); mais ce père n'ose pas décider si le passage, tiré de son histoire naturelle, concerne plutôt la Fontaine de Tongres que celle de Spa, parce que, de son vivant, on en faisoit honneur à cette dernière. Guichardin, contemporain d'Antoine de Granvelle, révoque en doute, dans sa *Description des Pays-Bas*, les vertus des eaux Tongroises, & affirme positivement qu'elles n'ont pas les qualités que Pline indique. Le Carme Bouille (*a*), le plus médiocre de nos Historiens, croit la même chose. Le Jésuite Fisen, dans son *Histoire de Liége*, est aussi de ce sentiment, & pense que le Naturaliste Romain a décrit les Fontaines de Spa, qui, selon ce Père, faisoit, comme on ne peut, dit-il, le nier, partie de la Cité de Tongres (5). Mais on peut se servir des armes qu'il nous offre lui-même dans son histoire, pour combattre cette

(*a*) Voy. son *Hist. de Liége*, tom. 3, pag. 34.

cette dernière assertion, ainsi que l'a très-bien remarqué Bresmal, habile Médecin Liégeois (6). Ce Jésuite convient (7) que les Ecrivains latins n'appellent pas seulement *Cité* un espace entouré de murailles, mais aussi un peuple soumis aux mêmes lois. Fisen s'appuye, dans cet endroit de son ouvrage, de l'autorité de César, pour établir que les Éburons formoient un peuple, placé entre les rivières d'Outre & de Wèse (8). Spa n'est pas éloigné de la dernière de ces rivières ; & le conquérant des Gaules nous apprend, dans le livre sixième de ses *Commentaires*, où il rend compte de la guerre qu'il fit aux Éburons, que le pays de cette nation étoit situé entre la Meuse & le Rhin : il me semble donc qu'on doit conclure que Spa étoit enclavé dans le Pays des Éburons, & non dans celui des Tongrois. Car il ne faut pas confondre, comme plusieurs personnes l'ont fait, les Tongrois avec les Éburons ; c'étoient deux peuples tout à fait différens ; le premier, désigné dans Tacite (9) ; & le second, dans Strabon (10).

Si les Écrivains modernes avoient fait ces observations, peut-être auroient-ils suspendu leur jugement sur le passage du Naturaliste Latin. L'auteur anonyme de l'ouvrage intéressant, intitulé : *Amusemens de Spa* (a), écrit au commencement de ce siècle, ne les avoit pas faites, puisqu'il incline en faveur des eaux de ce bourg, & paroît pencher à croire que ce sont ces eaux que Pline a voulu nommer. Mais je suis surpris que ces observations ayent échappé à la pénétration de M. le Docteur Limbourg, qui a embrassé le même systême. Il n'est donc pas étonnant qu'il soutienne, dans de *Nouveaux Amusemens de Spa* (b), que la Fontaine de Tongres n'a aucune des qualités que Pline lui donne. Il est inutile de rappeler ce que j'ai dit deux pages plus haut : &, sans prétendre en rien diminuer la réputation bien méritée de M. de Limbourg, pourquoi nous rendrions-nous plutôt à son témoignage, qu'à la déclaration des

(a) Ces *Amusemens* ont été réimprimés en 1782, en 5 petits vol. *Voy.* le 4e. vol., pag. 48 & suiv.

(b) Imprimés à Liége, chez *Desoer*, en 1782, en 2 vol. in-12°.

trois Docteurs de l'Univerſité de Louvain, & de 27 autres Médecins de différens endroits, qui, raſſemblés en 1700, dans la ville de Tongres, jugèrent unanimement, après pluſieurs expériences, & ayant examiné attentivement la Fontaine de cette ancienne ville, qu'elle avoit les mêmes propriétés que la Fontaine dont le Naturaliſte Latin fait la deſcription. Il eſt néceſſaire de remarquer que quantité de Médecins, qui demeurèrent à Spa ou aux environs, & qui ſe mêlèrent d'écrire, ont combattu pour l'antiquité de leurs Eaux; cela ne doit pas ſurprendre : n'étoit-il pas de leur intérêt de les accréditer, & d'en étendre la renommée pour y attirer les Étrangers (11). Mais j'oſe dire que leurs raiſonnemens ne ſont appuyés ſur aucune baſe ſolide. Il auroit été faſtidieux de faire connoître tous ces auteurs & de les tirer de l'oubli où ils ſont aujourd'hui. J'ai cru qu'il ſuffiſoit de citer l'auteur agréable des anciens *Amuſemens de Spa*, & M. le Docteur Limbourg, rédacteur des *nouveaux*, où on ſait qu'il a tranſporté pluſieurs anecdotes qui étoient conſignées dans les premiers. Nous avons vu que trois Docteurs de l'Univerſité de Louvain étoient d'une opinion contraire à M. de Limbourg; oppoſons-lui encore le ſentiment d'un ſavant Profeſſeur de la même Univerſité, qui portoit le même nom que lui (12), & qui écrivoit ces lignes, en 1700, à Meſſieurs les Bourgmeſtres de Tongres :

„ Il y a préſentement huit jours que j'ai expérimenté, ſix „ jours de ſuite, les Eaux de votre très-louable Fontaine; & „ y ai trouvé toutes les plus grandes vertus que j'en pouvois „ eſpérer.... Car je vous aſſure qu'elles m'ont déchargé les reins „ de beaucoup de gravelle, fortifié mon eſtomac, ouvert la „ rate, & purgé la bile : de ſorte que ne doutez point qu'elle „ (votre Fontaine) ſera très-utile pour le ſoulagement des „ malades & la gloire de votre ancienne ville de Tongres (13).

Le profeſſeur Limbourg finit cette Lettre par s'écrier en latin, que, ſi cette ville a péri jadis par le feu, elle ſe rétablira par ſes eaux : ce qui ne s'eſt pas vérifié. Mais du moins on peut conclure que les eaux de cette fontaine correſpondoient,

en 1700, à celles que Pline dépeint dans son livre : pourquoi auroient-elles changé de nature aujourd'hui.

Si ce que je viens, Monsieur, de vous exposer, laisse encore quelques doutes sur la question dont vous me demandiez la solution ; les réflexions suivantes contribueront peut-être à les dissiper.

Il faut convenir que le silence de nos anciens historiens répand beaucoup d'obscurité sur cette matière : silence de près de quinze cents ans, puisque, depuis Pline, qui parle le premier d'une Fontaine minérale dans notre pays, jusqu'en 1541, je ne vois pas qu'on ait fait mention, ni de celle de Tongres, ni de celle de Spa. Et ce Naturaliste lui-même en auroit-il fait la description, si cette fontaine n'avoit été située dans une ville habitée par les Romains, ou sur un terrain fréquenté par ces conquérans ? Du temps des Romains, Tongres étoit certainement une ville considérable ; ils la connoissoient particulièrement ; ils avoient construit une chaussée qui la traversoit : chaussée remarquable, qui coupoit une partie du comté de Namur, alloit à Mastricht & de là à Cologne ; chaussée qui subsiste en partie de nos jours, & qui porte encore le nom des Romains. D'un autre côté, comment les Fontaines de Spa pouvoient-elles leur être connues ? Situées dans la forêt des Ardennes, qui étoit pour lors presqu'impénétrable, elles sont encore environnées, l'espace de quelques lieues, de montagnes très-élevées, qui offrent plusieurs précipices affreux (14). Les Commentaires de César nous montrent que ce fut dans ces forêts épaisses que les Éburons se retirèrent, lorsque ce fameux général vint les attaquer ; les routes en étoient si peu frayées, qu'il n'osa les y poursuivre : il fut obligé d'inviter les peuples voisins, par l'espérance du butin, à venir piller notre nation, aimant mieux exposer la vie des Gaulois dans ces bois, que celle de ses soldats (*a*). Enfin, comment les Romains y auroient-ils abordé ? Ce n'est tout au plus que depuis

(*a*) *Julius Cæsar, cum notis variorum.* Amst. 1997, in-8°, pag. 173 & 174. Il est peu essentiel d'avertir qu'aux Éburóns dont parle César, ont succédé les Liégeois.

deux siècles qu'on y a pratiqué, pour les étrangers, des chemins qui furent, long-temps après, très-difficiles & très-périlleux. C'est la difficulté de ces chemins qui empêcha Marguérite de Valois (15), Reine de Navarre, de s'y rendre, en 1577, & vers 1720, la descente dans Spa, principalement du côté de Liége, étoit si dangereuse, qu'il y avoit de l'imprudence de rester dans sa voiture (16). On m'objectera peut-être que rien n'étoit impossible aux Romains, & que ce qu'ils n'ont pas voulu exécuter sous César, ils ont pu en venir à bout sous un autre général : mais, si ce peuple conquérant & fier avoit éprouvé les effets salutaires des eaux de Spa, n'y auroit-il pas laissé quelques monumens de sa reconnoissance & de sa gloire, dont les restes attesteroient aujourd'hui que cette fontaine lui étoit connue? Au reste, Monsieur, je vous soumets ces réflexions comme de simples conjectures qui me paroissent avoir quelque probabilité, & qui, surtout jointes aux faits précédens, jettent un jour assez lumineux sur l'objet que vous vouliez que je vous éclaircisse.

L'origine du Village de Spa n'est pas plus facile à développer que celle de ses fontaines. On veut qu'un maître de forges acheta, en 1327, du Prince de Liége, Adolphe de la Marck, douze bonniers de bois à l'entour de la Fontaine du Pouhon, qui étoit au milieu d'une petite prairie; on veut que ce maître de forges défricha ce terrain, & y construisit quelques habitations (*a*). Je ne vous garantis pas cette origine, qui m'amène naturellement à la deuxième question, dont je vais vous entretenir.

Vous me demandez, Monsieur, s'il y a long-temps qu'on fréquente les Eaux de Spa, & depuis quand tant d'Étrangers de toutes les parties de l'Europe abandonnent leur patrie pour y accourir pendant l'été? On ne trouve nulle part aucune trace qu'on en fît usage en 1327, époque où on prétend, comme vous venez de voir, que le village de Spa prit naissance; & vous avez dû remarquer que ce n'est que depuis deux cents &

(*a*) *Amusemens de Spa*, d'un anonyme, tom. 2, pag. 209. Je ne sais où cet auteur a puisé cette anecdote.

dix ans que nos historiens ont parlé de ce bourg. Je vous prouverai même qu'on peut compter à peine trois Seigneurs de distinction qui y ayent été vers la fin du seizième siècle, non pour s'y amuser, cet endroit ne fournissant alors aucun divertissement, mais pour y retrouver la santé.

Le Jésuite Foullon a lu dans un manuscrit, que les Eaux de Spa avoient déjà beaucoup de vogue en 1575 (a); selon Guichardin, qui écrivoit sa description des Pays-Bas vers ce temps-là, on y voyoit venir, tous les ans, au mois de Juillet, plusieurs personnes de toutes les nations; & le célèbre Bernard Palissy se demande à lui-même : N'y a-t-il pas tous les jours des malades qui vont y demeurer pour y boire les eaux dont ils se trouvent bien (17)? Palissy répond à cela, que ces eaux sont *utiles contre la gravelle*; & il ajoute, un peu plus loin, qu'il y a, dans plusieurs villages du pays de Liége, des Fontaines qui ont la même vertu, *mais que les habitans de Spa, ayant publié la leur des premiers, il leur en revenoit un grand proufit*. N'y auroit-il pas dans ces récits un peu d'exagération, quand on considère que Marguérite de Valois, Reine de Navarre, qui, en 1577, entreprit le voyage de Spa, dit, dans ses *Mémoires* (b) qu'il n'y avoit dans ce lieu que *trois ou quatre méchantes petites maisons*, où néanmoins, si on doit en croire Jean Maldonat, Jésuite, on *étoit très-bien accommodé & logé* (c). Un Jésuite pouvoit, dans ces *petites maisons*, jouir des commodités qu'une reine, élevée mollement comme Marguérite de Valois, auroit prises pour le contraire. Cependant ce qui prouve que Spa étoit alors un peu plus considérable, c'est qu'il fut érigé en Paroisse, en 1573 (18), par Gérard de Groesbeck, Prince de Liége : ce qui suppose, au reste, un village naissant, qui laisse toujours quelque doute sur l'assertion du P. Foullon & de Guichardin. Ne pourroit-on pas même conjecturer, d'a-

(a) *Historia Leod.*, tom. 2, pag. 298.

(b) Édition de Liége, 1713, in-8°, pag. 140.

(c) Voyez les *Voyages de Michel de Montaigne*, édition de Paris 1774, in-12°, tom. 1, pag. 9.

près les expressions de Palissy (19), que c'est du temps de cet Écrivain François que les habitans de Spa ont commencé à publier les vertus de leur Fontaine? Conjecture d'autant plus vraisemblable, que le plus ancien livre, composé en faveur de ces eaux, est celui de Gilbert Limbourg, imprimé à Liége en 1577. La première personne de qualité qu'on cite y avoir été, est Louis de Gonzague, Duc de Névers, brave Capitaine, qui rendit de grands services à la France, & dont on a des mémoires où j'ai cherché vainement quelques particularités sur Spa. Il y vint, en 1575. Lorsqu'il s'en retourna en France, notre Prince, Gérard de Groesbeck, alla au devant de lui, & le reçut magnifiquement à Liége. Ce Duc, s'étant, selon le Père Foullon (*a*), bien trouvé des eaux de Spa, s'y transporta encore en 1578. Il est possible que ces eaux ayent contribué au rétablissement de sa santé en 1575 : mais il n'eut pas lieu d'en être content trois ans après, puisque Jean Maldonat, savant profond qui accompagnoit ce Prince à Spa, avoue, dans une conversation qu'il eut sur les vertus des eaux de ce lieu avec l'illustre Montaigne (20), que, *ny M. de Névers, ny lui, n'en estoient devenus guieres plus sains* (*b*).

On veut qu'Henri III, roi de France, y ait été en 1585. Plusieurs écrivains l'ont débité dans leurs Ouvrages : entre autres, l'auteur des *Délices des Pays-Bas*, celui des *Délices du Pays de Liége* (21), l'Abbé de la Porte dans le *Voyageur François*, l'auteur anonyme des *Amusemens de Spa*, & M. le Docteur Limbourg, dans le livre qu'il a intitulé de même que le précédent. L'année où ces auteurs fixent le voyage de ce Roi à Spa, m'ayant rendu ce fait singulièrement suspect, j'ai voulu m'en éclaircir, en consultant les historiens contemporains; aucun n'en a parlé. L'Etoile, qui, dans le *Journal* du règne de ce Prince (*c*), rapporte qu'au mois de Juillet de cette année,

(*a*) *Historia Leod.*, tom. 2, pag 298.
(*b*) *Voyages de Montaigne*, tom. 1, pag. 9.
(*c*) Voyez le *Journal des choses mémorables advenues durant le règne de Henri III*, édition de Cologne, 1746, in-8°, tom. 1, pag. 110.

Henri *commença de porter un bilboquet à la main, dont il se jouoit par les rues* avec ses courtisans (22), n'auroit pas manqué de raconter le voyage de ce souverain à Spa, s'il y avoit été, & de le consigner dans son journal, comme un évènement beaucoup plus remarquable. Le Président de Thou entre aussi dans les détails des amusemens puérils de ce Roi foible, & se tait sur ce prétendu voyage. Le Royaume déchiré par les guerres de religion, ne permettoit pas à Henri III de s'en éloigner. C'est dans le temps qu'on le suppose à Spa qu'il envoya près de Henri le Grand, en Gascogne, Philippe de Lenoncourt, Évêque d'Auxerre, le Président Brulart, & le théologien Cueilly, fameux ligueur, pour engager le Roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'Église Romaine, s'il vouloit éviter la guerre qui alloit fondre sur lui & sur son parti : *Beaucoup trouvoit étrange*, dit l'Etoile, *l'instruction qu'on lui vouloit donner pour sa conversion, qui estoit avec l'espée sur la gorge*. C'est aussi à peu près vers ce temps-là qu'on publia à Paris cette fameuse bulle d'excommunication contre le plus grand des rois : bulle, dans laquelle le Pape, comme s'exprime l'Étoile, *ne respiroit que destruction, changeant sa houlette pastorale en un flambeau effroyable, pour perdre entièrement ceux qu'il doit regagner au troupeau de l'église, s'ils en sont égarez*. Il auroit peut-être été dangereux à Henri III d'abandonner son royaume dans ce temps de trouble & d'anarchie, où on auroit pu profiter de l'absence du Prince pour porter un dernier coup à l'autorité royale. Ainsi j'ose avancer que ce roi n'a point été à Spa en 1585; j'oserois même soutenir, d'après les recherches que j'ai faites, qu'il n'y a jamais mis les pieds (23). Il est mieux constaté qu'Alexandre Farnèse, Duc de Parme, y a été deux ou trois fois, sur la fin de ce siècle. En 1592, ce Prince, voulant reconnoître les fortifications de la ville de Caudebec qu'il assiégeoit, reçut un coup de mousquet qui l'atteignit au milieu du bras droit sous la jointure du coude. Cette blessure, & une hydropisie, l'obligèrent à recourir à ses anciens remèdes, les Eaux de Spa, dont il s'étoit très-bien trouvé

avant son expédition en France (a). Si, à Alexandre Farnèse, vous ajoutez le Duc de Névers, vous ne compterez que ces deux personnes de qualité qui ayent fait le voyage de Spa pendant ce seizième siècle, où on assure cependant que les Eaux de ce bourg étoient déjà très-fréquentées ; mais je vous ai dit que je soupçonnois de l'exagération dans le récit de Guichardin & de Foullon (24) ; & ceci, Monsieur, le confirme encore davantage. Je ne vous ai pas cité la Reine de Navarre, parce que, quoiqu'elle ait entrepris le voyage de Spa, elle n'y alla point, comme je vous le prouverai tantôt ; elle se contenta d'en boire les Eaux à Liége.

Au commencement du 17e siècle, ces eaux furent beaucoup plus fréquentées, mais jusque vers le milieu, on n'y a vu aucun Prince souverain ; on y a seulement remarqué quelques Seigneurs de distinction : c'est ce que nous a transmis, dans un ouvrage, le Médecin de Heers (25), qui, tous les étés, pendant 25 ans, demeuroit quelques semaines à Spa. Outre plusieurs observations excellentes sur une infinité de maladies, ce livre contient encore quelques particularités curieuses sur les personnes qui ont été prendre les eaux de Spa : particularités que M. le Docteur Limbourg, & quelques autres écrivains modernes, ont négligées, ou plutôt ignorées. De Heers y fait mention de la Princesse Henriette de Rohan, qui but ces eaux en 1614, par son conseil & en sa présence, jusqu'au 27 de septembre ; elles lui furent, dit-il, si utiles, qu'elle en a laissé un monument dans un tableau attaché à la Sauvenière. Une autre Princesse vint encore à Spa en 1630, mais ce Médecin ne la nomme pas. En 1611, on y voit un Gentilhomme Génois, cousin germain de Polemare-Ambroise Spinola ; de Heers, qui fut mandé de Liége pour ce malade, avoue qu'il n'y avoit alors que bien peu d'étrangers à Spa. Les Anglois, qui aiment tant cet endroit aujourd'hui, s'y portèrent très-peu durant les trente premières années

(a) Consultez l'*Histoire d'Alexandre Farnèse, Duc de Parme*, &c., imprimée à Amst. en 1692, in-12°, pag. 311 & 317.

de ce ſiècle. Parmi quatre ou cinq Anglois, que l'ouvrage dont je vous préſente l'extrait fait connoître, je crois devoir tranſcrire des détails piquans ſur un Seigneur de cette nation qui y vint en 1620, & pour lequel le Collége de médecine de Londres écrivit au docteur de Heers. La façon de vivre de ce Seigneur Anglois étoit originale & ſingulière. Il paſſoit les dix premiers jours de chaque mois ſans boire ni manger, reſtoit ſeul dans ſa chambre, & ne parloit à perſonne, pas même à ſa femme, qui étoit fort jeune & d'une grande beauté; un ſeul domeſtique pouvoit le voir & lui parler impunément. Les dix jours ſuivans, il ſe levoit avant le lever de l'aurore, alloit à la chaſſe, accompagné d'une ſuite nombreuſe à cheval, & revenoit chez lui épuiſé de fatigue. Alors il dévoroit ce qui auroit pu ſuffire à raſſaſier trois hommes, & buvoit beaucoup de vin fort. Auſſi-tôt après le repas, il retournoit à la chaſſe & ſoupoit de la même manière qu'il avoit dîné. Pendant toute la journée, il mangeoit des confitures de pluſieurs eſpèces, des poires & des prunes ſèches qu'un domeſtique portoit dans un grand ſac: Il finiſſoit le mois, en ſe livrant entièrement à la muſique, & en prodiguant des ſommes immenſes. Il donnoit à ceux qu'il rencontroit, des bas de ſoie, des chapeaux & des gants de grand prix, dont il avoit trois coffres pleins. Si un Muſicien exécutoit un vaudeville qui lui plût, il lui faiſoit préſent de 15 ou 16 ducats, & même davantage. Il jetoit trois ou quatre écus à un ſeul pauvre, forçoit les Seigneurs des Pays-Bas d'accepter des chevaux, qui couroient trente milles ſans s'arrêter, & offroit au premier venu ſon manteau & ſes habits (26).

Je craindrois, Monſieur, de vous ennuyer, ſi je pouſſois plus loin la recherche des perſonnes qui ont fait le voyage de Spa. Vous ſavez que, depuis le milieu du 17e ſiècle, il n'a ceſſé d'être fréquenté par des Seigneurs & de riches particuliers de toutes les nations: au commencement de celui-ci, il le fut beaucoup plus encore, ſi on ajoute foi à l'auteur ingénieux des anciens *Amuſemens de Spa*, qui écrivoit vers 1725. Il aſſure

(*a*) que les Fontaines produisoient pour lors, chaque année, aux seuls habitans de ce bourg, quatre cent mille francs, argent de France. D'après cela, il s'étonne avec raison de la négligence des habitans à entretenir les chemins, & à orner leurs Fontaines, *qui sont un Pérou pour eux*. Il lui sembloit aussi *qu'ils ne ménageoient pas assez les Etrangers*, & qu'ils *négligeoient trop de leur procurer les commodités que l'on trouve par-tout ailleurs*. Ces reproches probablement étoient fondés alors, mais depuis, on a pratiqué de bons chemins & on veille à ce que les Étrangers soient bien traités.

Je dois vous rappeler qu'un évènement inattendu a failli de porter un coup fatal aux Eaux de Spa. Le grand tremblement de terre du 18 Septembre de l'an 1692 (*a*) avoit donné lieu à quantité de personnes de décrier ces eaux, de débiter qu'elles étoient entièrement changées, & qu'elles avoient perdu leur vertu. Le malheur des temps & les guerres dont notre pays avoit été affligé, ayant rendu les chemins plus dangereux & les voyages moins sûrs à cause des partis ennemis, servoient encore à prouver le discrédit de ces eaux; & l'on concluoit qu'elles étoient moins salutaires, parce qu'elles étoient moins fréquentées. Heureusement le Docteur Nessel, en vérifiant, par des expériences, qu'elles avoient conservé leurs qualités, rendit aux fontaines de Spa la réputation qu'elles étoient menacées de perdre : il montra même que les Eaux du Pouhon, quoique plus chargées de minéraux qu'auparavant, étoient belles & claires en tout temps, au lieu qu'avant le tremblement de terre, elles se brouilloient souvent lorsqu'il survenoit des orages ou de la pluie. Ce n'est véritablement que de nos jours que ces fontaines ont commencé à jouir de cette grande vogue où nous les voyons aujourd'hui. La célébrité des Eaux de Spa, dit M. le Docteur Limbourg, s'étant extrêmement accrue vers 1750 (27), on sentit le besoin de salles, proportionnées à l'affluence du monde, pour les bals, les assemblées, &c. On y en construisit

(*a*) Tom. 5, pag. 57 & suiv.

(*a*) Voyez les *Amusemens de Spa*, d'un anonyme, tom. 2, pag. 85 & suiv.

donc plusieurs ; & on peut assurer que ces établissemens contribuent beaucoup plus que les eaux, à y attirer tous les ans une multitude étonnante de personnes.

Ne seroit-il pas de l'intérêt de la nation de tâcher de rendre à l'antique Fontaine de Tongres, la renommée qu'elle avoit du temps de Pline, & qu'elle conservoit encore en 1570? Et, puisqu'il a été prouvé, en 1700, par les expériences de 30 Médecins, qu'elle avoit des propriétés excellentes pour plusieurs maladies, n'y réussiroit-on pas, en y érigeant, comme à Spa, quelques beaux édifices, où les Étrangers, qui y trouveroient les mêmes amusemens, s'y porteroient sans doute également? On m'objectera que cette réhabilitation pourroit nuire aux Eaux de Spa..... Point du tout : le Docteur Bresmal a démontré que celles de Tongres sont beaucoup plus efficaces au commencement du printemps & sur la fin de l'automne, que dans les autres saisons.

Vous me demandez encore, Monsieur, dans votre Lettre, quelle a été la première tête couronnée qui entreprit le voyage de Spa, & prit les eaux de ce bourg? Lorsque je vous ai promis que je vous parlerois du voyage de Marguérite de Valois, Reine de France & de Navarre, & première femme de Henri IV, vous avez dû soupçonner dès lors, que je ne me réservois à vous en entretenir, que parce qu'il satisferoit ici à votre demande. Cette reine nous en a transmis les détails dans des *Mémoires* (28) intéressans que je vais suivre. Nous y verrons qu'elle n'a point été à Spa, comme l'assurent M. le Docteur Limbourg (29), l'auteur des *Délices des Pays-Bas*, & le Jésuite Fisen (*a*), qui renchérit sur eux, en prétendant qu'elle y séjourna un mois entier. Les eaux de Spa ne servirent que de prétexte au voyage de cette Princesse, qui en rapporte elle-même le motif. Elle se trouvoit dans une position très-embarrassante. Henri III, son frère, ayant eu l'imprudence de se mettre à la tête des ligueurs, & se proposant de faire une guerre cruelle aux protestans, ne vouloit pas la laisser au milieu

(*a*) *Historia Leod.*, tom. 2, pag. 379.

de ces derniers; elle ne pouvoit donc se réunir au Roi de Navarre, son mari : d'un autre côté, elle craignoit de s'attirer les reproches de celui-ci, en demeurant dans une cour où on tramoit sa perte, & où elle-même n'étoit pas en sureté. Heureusement on avoit prescrit les Eaux de Spa à la Princesse de la Roche-sur-Yon. Marguérite de Valois saisit l'occasion de sortir d'un royaume, où, par les circonstances, elle étoit en butte aux différens partis qui le déchiroient. Elle demanda, par le conseil de son frère, le Duc d'Alençon, à Cathérine de Médicis, leur mère, de faire avec la Princesse de la Roche-sur-Yon le voyage de Spa, prétextant qu'ayant eu autrefois un érysipèle au bras, les Médecins lui en avoient ordonné les eaux. Cathérine en fit part à Henri III, qui y consentit. On dépêcha un courrier à don Jean d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, pour l'informer de ce projet & se munir des passeports nécessaires. Le Duc d'Alençon n'avoit conseillé ce voyage à sa sœur, que dans l'espoir qu'elle sauroit lui concilier les principaux Seigneurs des Pays-Bas, qui, pour la plus grande partie, mécontens du joug tyrannique des Espagnols, cherchoient à se donner un nouveau maître.

La Reine de Navarre se mit en route au mois de Juillet de l'an 1577. „ J'allois, dit-elle, en littière faite à pilliers doublez „ d'or & de soie, nuée à devise, y ayant, ou à la doublure, ou „ aux vitres, quarante devises toutes différentes, avec les mots „ en espagnol & italien sur le soleil & ses effets; laquelle estoit „ suivie de la littiere de Mad. de la Roche-sur-Yon & de celle „ de Mad. de Tournon, ma Dame d'Honneur, & de dix carrosses ou chariots, où estoit le reste des dames & femmes „ d'elle & de moi (30.)„. Vous pourrez suivre, monsieur, sur les terres de France ce brillant & nombreux cortége dans l'ouvrage même de cette reine; je me contenterai de vous marquer que Marguérite passa par Cambrai, dont l'Évêque, alors souverain, étoit de la maison de Berlaimont; par Mons, où elle attira, par son honnêteté & son éloquence, Philippe, Comte de Lalain, qui en étoit gouverneur, au parti de son frère; &

par Namur, où don Jean d'Autriche la reçut magnifiquement: elle se rendit par eau à Huy. Nul accident fâcheux n'avoit encore traversé son voyage; je vais la laisser conter elle-même celui qu'elle éprouva au moment de son entrée dans cette petite ville. „ En arrivant à Huy, ville située sur le penchant d'une „ montagne, il s'émeut un torrent si impétueux, descendant des „ ravages d'eau de la montagne en la rivière, que, le grossissant „ tout d'un coup, comme notre bateau arrivoit, nous n'eusmes „ presque le loisir de sauter à terre, & courir tant que nous „ pusmes pour gaigner le haut de la montagne, que la rivière „ fût aussi-tost que nous à la plus haute rue auprès de mon logis, „ qui estoit le plus haut, où il nous fallut contenter, ce soir-„ là, de ce que le maître de la maison pouvoit avoir, n'ayant „ moyen de pouvoir tirer des bateaux, ny mes gens, ny mes „ hardes, ny moins d'aller par la ville, qui estoit comme sub-„ mergée dans ce déluge, duquel elle ne fust pas avec moins „ de merveille délivrée que saisie; car, au point du jour, l'eau „ estoit toute retirée, & remise en son lieu naturel „. Cette inondation subite avoit été occasionnée par les eaux de la petite rivière, nommée le Hoyoux, qui se rend dans la Meuse à Huy. Il s'éleva, dit le Père Bouille (a), lors de l'arrivée de Marguérite de Valois dans cette ville, un orage si furieux, que les eaux de cette rivière s'enflèrent tellement, qu'elles couvrirent le piédestal de la fontaine qui est au milieu du marché: les clameurs du peuple, continue-t-il, dont il étoit accompagné, épouvantèrent la reine de Navarre. Le Jésuite Foullon ajoute (31), qu'elle soupçonnoit que les ennemis de la France, voulant la noyer, avoient levé des éclufes cachées pour donner une libre carrière aux eaux des torrens qui vont se jeter dans le Hoyoux. Mais Marguérite ne nous auroit-elle pas instruits de ces particularités? Quoi qu'il en soit, „ je me remis, poursuit cette Reine, dans mon bateau, pour aller coucher, ce jour-„ là, à Liége, où l'Evesque qui en est seigneur, me reçut avec „ tout l'honneur & la démonstration de bonne volonté qu'une

(a) *Histoire de Liége*, tom. 2, pag. 487.

„ perſonne courtoiſe & bien affectionnée peut témoigner. C'eſ-„ toit un Seigneur accompagné de beaucoup de vertu, de pru-„ dence & de bonté, & qui parloit bien françois; agréable de ſa „ perſonne, honorable, magnifique, & de compagnie fort agréa-„ ble; accompagné d'un Chapitre & pluſieurs Chanoines, tous „ fils de Ducs, Comtes & grands Seigneurs d'Allemagne, „ parce que cet Éveſché, qui eſt un eſtat ſouverain de grand „ revenu, d'aſſez grande étendue, & rempli de beaucoup de bon-„ nes villes, s'obtient par élection, & faut qu'ils demeurent un „ an réſidans, & qu'ils ſoient nobles pour eſtre reçus Chanoines „. Le Prince dont Marguérite de Valois fait un portrait ſi avantageux, eſt Gérard de Groesbeck, qui parvint à l'Évêché de Liége en 1564, & qui fut revêtu de la pourpre en 1578. Par la fin de ce paſſage, entendroit-elle la réſidence ordinaire des Chanoines de l'Égliſe Cathédrale? Non, ſans doute, puiſqu'ils ne ſont tenus, pour percevoir les revenus de leur prébende, à fréquenter le chœur que ſix mois & un jour, & non l'année. Tous ces Chanoines, ou Tréſonciers, comme on les appelle à Liége, ne ſont pas nobles, & ne l'étoient pas du temps de la reine de Navarre. Les preuves de nobleſſe qu'on exige pour entrer aujourd'hui dans ce Chapitre, ne ſont pas auſſi fortes que celles qu'on exige dans pluſieurs autres Chapitres de l'Allemagne. Ceux qui ne peuvent les faire, quand bien même ils porteroient les noms les plus illuſtres & les plus anciens, ſont obligés de reſter cinq ans dans une Univerſité, & d'y prendre le grade de licencié (32). Mais je reprends le récit animé & plein d'intérêt de Marguérite de Valois. „ La Ville de Liége, dit-elle, eſt plus „ grande que Lyon, & eſt preſque en même aſſiette, la rivière „ de Meuſe paſſant au milieu; très-bien baſtie, n'y ayant maiſon „ de Chanoine qui ne paroiſſe un beau palais; les rues grandes „ & larges; les places belles, accompagnées de très-belles fon-„ taines; les Égliſes ornées de tant de marbre, qui ſe tire „ près de là, qu'elles en paroiſſent toutes; les horeloges faites „ avec l'induſtrie d'Allemagne, chantans & repréſentans toute „ ſorte de muſiques & de perſonnages „. Arrêtons-nous un mo-

ment, Monſieur, ſur ce morceau des mémoires de cette reine. Ce n'eſt que depuis un ſiècle & demi qu'on a ſongé à embellir les grandes villes de l'Europe; avant cette époque, Liége pouvoit figurer avec elles : mais les temps ſont bien changés. A l'exception de trois ou quatre rues aſſez larges & belles, notre ville n'offre qu'un ramaſſis de maiſons inégales, entaſſées les unes ſur les autres. Nous n'avons pas à préſent une place publique à citer en comparaiſon des places ſuperbes qu'on voit dans les grandes villes de France. Ce que nous avons de mieux, c'eſt une bonne partie de nos Égliſes, dont quelques unes ſont ornées de carrillons & d'horloges, *chantans* encore *toute ſorte de muſique*, mais ne repréſentant plus de *perſonnages*. Nos plus belles Fontaines ont été faites par Delcour, Sculpteur habile (*a*), qui vivoit un ſiècle après Marguérite de Valois. Il n'y a point de carrière de Marbre près de Liége, mais on y tire des pierres bleues excellentes, que cette Princeſſe a probablement priſes pour du marbre.

Gérard de Groesbeck témoigna combien l'arrivée de la reine de Navarre lui étoit agréable, en allant à ſa rencontre (33); mais laiſſons-la parler elle-même : „ Sortant de mon batteau, „ il me conduiſit en ſon plus beau palais, d'où il s'éſtoit délogé „ pour me loger (34), qui eſt, pour une maiſon-de-ville, le plus „ beau & le plus commode qui ſe puiſſe voir, ayant pluſieurs „ belles fontaines, & pluſieurs jardins & galeries, le tout tant „ peint, tant doré, & accompagné de tant de marbre, qu'il n'y „ a rien de plus magnifique & de plus délicieux „. Ce palais, dont elle fait un éloge ſi pompeux, venoit d'être conſtruit par Érard de la Marck, Prince de Liége; c'eſt le même qui ſubſiſte aujourd'hui, auquel on a fait pluſieurs changemens; Gérard de Groesbeck le céda à cette reine, & ſe retira avec ſa cour, ſelon le Père Foullon (*b*), au monaſtère de Saint-Jacques, qui vient d'être érigé, depuis peu, en Collégiale : S'il avoit

(*a*) Voy. le *Diſcours ſur les Artiſtes Liégeois*, imprimé dans ces Mélanges, pag. 128.

(*b*) *Hiſtoria Leod.*, tom. 2, pag. 302.

possédé quelques autres palais, ainsi que l'insinue le passage que vous venez de lire, auroit-il été habiter ce Monastère? Au reste, Marguérite de Valois ne pouvoit être plus commodément logée pour boire les eaux de Spa.

Ce bourg étoit alors bien peu considérable : c'est ce que vous montrera le passage suivant, mais je vous ai déjà observé qu'il ne falloit pas absolument le prendre à la lettre : „ Spa „ n'estant qu'à trois ou quatre lieues de là (de Liége), & n'y „ ayant auprès qu'un petit village de trois ou quatre méchantes „ petites maisons, Madame la Princesse de la Roche-sur-Yon fust „ conseillée par les Médecins à demeurer à Liége, & d'y faire ap- „ porter son eau, l'asseurant qu'elle auroit autant de force & „ de vertu estant apportée la nuict, avant que le soleil fust levé „. Vous savez par expérience, que le trajet de Liége à Spa est beaucoup plus long que ne le marque cette reine, &, si elle y avoit été, je suis persuadé qu'elle auroit eu de la peine de le faire en un jour, vu la difficulté du chemin qui étoit alors très-mauvais, pour ne pas dire presqu'impraticable. Indépendamment de cette raison pour se fixer dans notre ville, Marguérite ne s'y seroit-elle pas déterminée par l'empressement de tout le monde à lui rendre ce séjour agréable, & par la *bonne compagnie* qui s'y étoit rassemblée? *Car*, comme elle s'exprime, *outre celle de sa grace, ainsi appelle-t-on l'Evesque de Liége, comme on appelle un Roi Sa Majesté & un Prince Son Altesse*, elle reçut encore les hommages de plusieurs Seigneurs Allemands de la première distinction. Marguérite de Valois ignoroit, sans doute, que nos Évêques étoient Princes d'Empire depuis long-temps; d'ailleurs ce n'étoit pas l'usage, au seizième siècle, de donner le titre d'*Altesse* à nos souverains. Elle fait dans cet endroit de ses *Mémoires*, comme elle l'avoue elle-même, une digression pour raconter l'histoire tragique & attendrissante de Mademoiselle Hélène de Tournon, trahie par son amant, le Marquis de Varambon, & morte de chagrin & de désespoir, à Liége (35). Si je ne craignois, Monsieur, d'abuser de votre complaisance, je vous retracerois cet événement touchant, qui

qui a été célébré par quelques écrivains (36); évènement auquel vous ne pourriez refuser des larmes. La mort d'Hélène de Tournon plongea la reine de Navarre, qui aimoit tendrément cette Demoiselle, dans la plus vive douleur. „ Mais, me „ voyant, dit-elle, dans une compagnie étrangère, je ne voulois „ l'ennuyer de la tristesse que je ressentois de la perte d'une si „ honneste fille, &, estant conviée, ou par l'Évesque, ou par „ les Chanoines, d'aller en festins en diverses maisons & di- „ vers jardins, comme il y en a dans la ville & dehors de „ très-beaux, j'y allay tous les jours, accompagnée de l'Éves- „ que, Dames & Seigneurs estrangers .... lesquels venoient „ tous les matins en ma chambre pour m'accompagner au jardin „ où j'allois prendre mon eau (37); car il faut la prendre en „ se promenant „. On se faisoit un plaisir d'augmenter le cortége de Marguérite de Valois : l'enjouement de cette Princesse, son affabilité, sa jeunesse, la beauté surtout dont elle étoit douée, & que relevoit encore une parure élégante (38), lui attiroient un cercle nombreux d'adorateurs, qui ambitionnoient de lui témoigner les différens sentimens qu'elle inspiroit : entourée de ses courtisans, le matin étoit consacré à une conversation spirituelle, & voici comme elle décrit elle-même les amusemens qui remplissoient le reste du jour : „ Partant de là (des jardins du Palais), nous passions la journée „ ensemble, allant disner à quelque festin, ou après le bal nous „ allions à vespres en quelque réligion; & l'après-souper se „ passoit de mesme, au bal, ou dessus l'eau, avec de la musique „. Cette reine savoit allier les plaisirs à la dévotion : le Père Fisen (*a*) nous apprend qu'elle communia, le 15 d'août, jour de la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, des mains de Gérard de Groesbeck, qui, à ce sujet, célébra la messe avec une pompe extraordinaire. Le 22 de ce mois, ajoute le même, elle traita royalement les Dames les plus distinguées de Liége, &,

(*a*) *Historia Leod.*, tom. 2, pag. 379.

le 28, elle régala tous les Prélats de la principauté. Tous nos hiſtoriens (39) conviennent unanimement que', durant ſix ſemaines (40) qu'elle demeura parmi nous, on ſe plut à lui donner des dîners ſomptueux, des bals, des fêtes de toute eſpèce, plus magnifiques les unes que les autres.

Cependant la reine de Navarre méditoit ſon retour en France; depuis qu'elle en étoit ſortie, on avoit vu ſe ſuccéder pluſieurs révolutions. Lors de ſon paſſage à Namur, don Jean d'Autriche s'étoit emparé du château de cette ville. Tout étoit en combuſtion dans les Pays-Bas. Les habitans de ces Provinces étoient peu contens du Duc d'Alençon; avec une conduite plus combinée & plus ferme, ce Duc ſeroit parvenu à s'en rendre maître. Les Eſpagnols y étoient déteſtés des catholiques & de la nobleſſe, qui formoient le parti des États; ils étoient également odieux aux réformés, qui avoient à leur tête le Prince d'Orange. Henri III (41), par ſa foibleſſe, ſes dépenſes ridicules & ſes irréſolutions, précipitoit le royaume à deux doigts de ſa perte. Je vais vous retracer, le plus ſuccinctement que je pourrai, les dangers qu'eſſuya, au milieu de cette effervescence des peuples, Marguérite, dans ſon retour en France, dont elle ne dut la réuſſite qu'à la préſence de ſon eſprit, à ſon courage & à ſon éloquence perſuaſive. Elle confia au Prince de Liége les périls dont elle étoit menacée; Gérard de Groeſbeck lui ſervit de père (c'eſt le mot dont elle fait uſage), & ordonna à ſon Grand-Maître de la conduire auſſi loin qu'elle le déſireroit. Les principaux Officiers de ſa maiſon, favoriſant ſecrettement les proteſtans, firent naître les premiers obſtacles qu'elle éprouva. François Salviati, ſon premier-Écuyer, & ſon Tréſorier, cherchèrent différens prétextes pour retarder ſon voyage; le dernier, feignant de n'avoir point d'argent, s'excuſa de payer la dépenſe qu'elle avoit faite à Liége: ce qui fut cauſe *qu'on retint*, dit-elle, *mes chevaux, me faiſant, avec le danger, cet affront public.* Madame de la Roche-ſur-Yon, indignée de ce procédé, avança l'argent néceſſaire; & Marguérite de Valois, après avoir donné à Gérard de Groesbeck un *dia-*

ment de trois mille écus, & à ses serviteurs des chaisnes d'or ou des bagues, partit de Liége (42), & alla coucher à Huy. Groesbeck ne s'étoit déclaré pour aucun des partis qui divisoient les Pays-Bas; quelques villes (43) de notre principauté, agitées par cette commotion générale, s'étoient révoltées : les habitans de Huy ne voulurent point reconnoître le Grand-Maître de leur souverain, barricadèrent les rues & environnèrent d'artillerie & de gens armés la maison où logeoit la reine, pour empêcher les personnes de sa suite de la joindre; ils étoient si animés, qu'elle ne put parvenir à leur faire entendre raison; elle passa cette nuit dans des alarmes continuelles : le matin vint les dissiper, on la laissa sortir, les rues étoient bordées de bourgeois sous les armes.

Les habitans de la ville de Dinant, où elle arriva le même jour, s'étoient aussi révoltés, & avoient d'ailleurs à se plaindre du Grand-Maître, qui leur avoit fait autrefois la guerre. Pour surcroît de malheur, on venoit d'y élire les Bourgmestres. Marguérite peint avec tant d'intérêt le désordre qui régnoit dans cette ville, que vous pourriez me savoir mauvais gré, si je ne vous transcrivois le passage suivant, quelque long qu'il soit : „ Tout y estoit ce jour-là en débauche; tout le monde „ ivre; point de Magistrats connus, bref un vrai cahos de con- „ fusion... Cette ville, quand ils sont en leur sens rassis, te- „ noit pour les États; mais Bacchus y dominant, ils ne te- „ noient pas pour eux-mesmes, & ne reconnoissoient personne. „ Soudain qu'ils nous voyent approcher les fauxbourgs avec „ une troupe grande comme estoit la mienne, les voilà allar- „ més. Ils quittent les verres pour courir aux armes, &, tout „ en tumulte, au lieu de nous ouvrir, ils ferment la barrière. „ J'avois envoyé devant un Gentilhomme avec les fourriers & „ Maréchal-de-logis, pour les prier de nous donner passage, „ mais je les trouvay tous arrêtez là, qui crioient sans estre „ entendus. Enfin je me leve debout dans la littière, &, ostant „ mon masque (44), je fais signe au plus apparent que je veux „ parler à luy; & estant venu à moy, je le priay de faire faire

„ silence, afin que je puisse estre entendue. Ce qu'estant fait „ avec toute peine, je leur représentay qui j'estois, & l'occasion „ de mon voyage; que, tant s'en faut que je leur voulusse ap- „ porter de mal par ma venue, que je ne voudrois pas seulement „ leur en donner le soupçon; que je les priois de me laisser en- „ trer, moy & mes femmes, & si peu de gens qu'ils voudroient „ pour cette nuict, & que le reste ils le laissassent dans le „ fauxbourg. Ils se contentent de cette proposition & me l'ac- „ cordent. Ainsi, j'entray dans leur ville avec les plus appa- „ rens de ma troupe, du nombre desquels fust le Grand-Maître „ de l'Évesque de Liége, qui, par malheur, fust reconnu „ comme j'entrois en mon logis accompagné de tout le peuple „ yvre & armé. Lors, ils commencent à luy crier injures, & „ à vouloir charger ce bon homme, qui estoit un vieillard de „ quatre-vingt ans, ayant la barbe blanche jusques à la cein- „ ture. Je le fis entrer dans mon logis, où ces yvrognes fai- „ soient pleuvoir les harquebusades contre les murailles, qui „ n'estoient que de terre. Voyant ce tumulte, je demanday si „ l'hoste de la maison n'estoit point là dedans. Il se trouve „ de bonne fortune. Je le prie de se mettre à la fenestre, & „ qu'il me fasse parler aux plus apparens; ce qu'à toute peine „ il veut faire. Enfin ayant assez crié par les fenestres, les „ Bourgmestres (45) viennent parler à moy, si saouls qu'ils „ ne savoient ce qu'ils disoient. Enfin leur asseurant que je n'a- „ vois point sceu que ce Grand-Maître leur fust ennemy, leur „ remonstrant de quelle importance il leur estoit d'offenser une „ personne de ma qualité, qui estoit amie de tous les princi- „ paux Seigneurs des Estats, & que je m'asseurois que M. le „ Comte de Lalain & tous les autres chefs trouveroient fort „ mauvaise la réception qu'ils m'avoient faite; oyans nommer „ M. de Lalain, ils changerent tous, & luy porterent tous „ plus de respect qu'à tous les rois à qui j'appartenois. Le „ plus vieil d'entre eux me demanda, en se soufriant & bagayant, „ si j'estois donc amie de M. le Comte de Lalain, & voyant „ que sa parenté me servoit plus que tous les potentats de la

„ chreftienté, je luy répondis; oui, je fuis fon amie & fa pa-
„ rente auffy. Lors ils me font la révérence & me baillent la
„ main, & m'offrent autant de courtoifie comme ils m'avoient
„ fait d'infolence, me priant de les excufer & me promettant
„ qu'ils ne demanderoient rien à ce bon homme de Grand-Maî-
„ tre, & qu'ils le laifferoient fortir avec moy „.

A peine échappée d'un danger, la Reine de Navarre retomba dans un autre. L'agent de Henri III auprès de don Jean d'Autriche, du Bois, vendu aux Efpagnols, vint la trouver, & lui dit que, muni des ordres du roi, fon frère, de favorifer fon retour en France, il avoit demandé à don Jean une troupe de cavalerie, commandée par Berlaimont, pour la conduire furement à Namur : il finiffoit par prier Marguérite d'engager les dinantois à recevoir cette troupe dans leur ville. Le Prince Autrichien efpéroit, ou prendre Dinant, ou la Reine elle-même. Celle-ci, fe doutant de ce projet, montre aux habitans le péril qui les attend, leur confeille de s'armer & de garder foigneufement les portes de la ville, en leur faifant voir de quelle conféquence il étoit de ne les ouvrir que pour Berlaimont feul. Elle les perfuade. Ils promettent d'expofer leurs vies à fon fervice, & lui donnent un guide pour la mener à l'autre côté de la Meufe, qu'elle veut laiffer entre elle & les troupes de don Jean. On accorde l'entrée de Dinant à Berlaimont, qui propofe d'y introduire fes gens. A cette demande, les bourgeois s'irritent, font prêts à le maffacrer, & ordonnent de tirer l'artillerie, s'il n'éloigne fes cavaliers des remparts. Cependant ce Capitaine & du Bois cherchent à perfuader Marguérite que don Jean d'Autriche l'attend à Namur; elle feint, pour mieux les tromper, de s'abandonner à leur conduite, & fort, accompagnée de deux ou trois cents hommes armés, de la maifon où elle avoit paffé la nuit; & puis, les amufant tous deux par des difcours vagues, elle prend le chemin de la rivière, entre, avec fa fuite, dans un bateau, & traverfe la Meufe avec célérité, malgré les cris impuiffans de du Bois, qui foutenoit toujours que l'intention du

Roi étoit qu'elle allât à Namur. De leur côté, les dinantois continuent à menacer Berlaimont de canonner sa troupe, si elle s'approche trop près de la ville, & facilitent, par ce moyen, la retraite de la reine de Navarre, qui, à l'aide du guide, gagne, le soir, la basse-cour du château de Florennes (46). Elle se présente pour loger dans le donjon : la femme du Seigneur de ce château, qui étoit absent, refuse de la recevoir, & enlève le pont, résolue d'en fermer l'accès à tout le monde. Un autre contretemps, plus alarmant encore, se joint à celui-là. Don Jean d'Autriche, informé que Marguérite devoit coucher à Florennes, y avoit envoyé trois cents gentilshommes pour lui couper le chemin & se saisir du château : Ces gentilshommes, persuadés que la Princesse s'est réfugiée dans le donjon, campent à quelque distance de là, afin de la surprendre le lendemain. La reine de Navarre, redouble ses instances auprès de la Dame de Florennes : rien ne peut la fléchir. Le danger étoit pressant; aucun évènement ne sembloit l'en mettre à l'abri, lorsque le Seigneur du lieu, paroissant au moment où les ténèbres commençoient à couvrir la terre, gronde son épouse inflexible (47), reçoit Marguérite de Valois dans son château, & s'offre, par ordre du Comte de Lalain, de la suivre jusqu'en France, où, après tant d'accidens malheureux, elle arriva enfin heureusement. Le Roi, la famille royale & la cour, allèrent à sa rencontre jusqu'à Saint-Denis, *où on se plut*, dit-elle, à me faire *racompter les honneurs & magnificences de mon voyage & séjour à Liège, & les avantures de mon retour.*

Tel est, Monsieur, le précis du voyage de cette Reine chez nous ; j'avois recueilli plusieurs autres particularités très-curieuses sur cet objet. J'ai cru devoir les supprimer, dans cette Lettre, que vous trouverez peut-être déjà trop longue; mais je vous conseille de les lire dans les *Mémoires* de Marguérite de Valois : je puis vous assurer que la relation de sa sortie de France & de son retour dans ce royaume, est la partie de cet ouvrage la mieux écrite & la plus intéressante.

NOTES.

NOTE 1. Pag 319... *fur le fameux paffage, tant de fois cité, de Pline le Naturalifte.*) Quoique ce paffage foit affez connu, j'ai cru devoir le rapporter ici, parce qu'il a été tronqué par quelques Écrivains Liégeois qui l'ont tranfcrit. Le voici, tiré de la petite & jolie édition des Elzevirs, exécutée en 1635, in-12° : *Tungri Civitas Galliæ fontem habet infignem, plurimis bullis ftillantem, ferruginei faporis : quod ipfum non nifi in fine potus intelligitur. Purgat hic corpora : tertianas febres difcutit, calculorumque vitia. Eadem aqua igne admoto turbida fit : ad poftremum rubefcit*; liv. 31, chap. 2, pag. 261 du 3e vol.

NOTE 2. Ibidem. *Hubert Thomas affure l'avoir éprouvé lui-même.*) Voici le texte de cet auteur : *Extat etiamnum hodiè inter urbis ruinas hic fons, eamque naturam habere, & mihi probatus eft & vulgus Tungrorum credit. Verum nefcio cur Medici illi hanc efficaciam abnegent, fuæ commoditati forfan confulentes.* De Tungris & Eburonibus, &c. Huberti Thomæ Commentarius, pag. 4, édition de Strasbourg, 1541, in-8°. Cette Fontaine, négligée pendant plufieurs fiècles, a été rétablie au commencement de celui-ci ; elle eft connue des habitans du pays, fous le nom de St.-Gilles ou de *Scraeffboren* : je la ferai connoître plus particulièrement dans mon *fupplément aux Recherches Hiftoriques fur Spa.*

NOTE 3. Pag. 320. *Les habitans de Tongres n'ont point d'autres remèdes pour les fièvres.*) Tranfcrivons le texte d'André Baccio : *Fuit autem Tungri civitas fanè celebris in Belgio... Tungri mediocri remanfit oppidum, nec obfcuri fanè nominis ob perpetuum omni ferè ætate iftarum aquarum ufum. Quando quidem & in curandis febribus (quod ex fide dignis multis accepi), nullo ferè alio remedio incolæ, nifi iftarum aquarum potibus uti foleant, &c.* Voyez le Traité des Eaux Thermales de cet auteur, imprimé à Venife en 1571, in-fol., pag. 355. Le médecin André Lucana a publié auffi, vers ce temps-là, le détail de la guérifon du Cardinal de Mendoze.

NOTE 4. Pag. 320. *Le Jésuite Foullon y a trouvé ce goût ferrugineux, &c.*) Ce Père a même observé qu'il s'élevoit des eaux de la Fontaine de Tongres de petits bouillons. *Vidi ego*, dit-il, *ac gustavi easdem bullas ac saporem quæ Plinius memorat. Historia Leod.*, *tom.* 1, *pag.* 22. *Foullon écrivoit son histoire vers* 1660.

NOTE 5. Ibidem..... *la Fontaine de Spa, qui, selon Fisen, faisoit .... partie de la Cité de Tongres.*) Fisen écrivoit nos Annales une trentaine d'années avant Foullon. Copions le passage que je cite dans le texte. *Ego quidem in Spadanos fontes magis propendeo, quos in Tungrorum finibus fuisse dubitari non potest*, pag. 4 du premier volume de la deuxième édition.

NOTE 6. Pag. 321. *Ainsi que l'a très-bien observé Bresmal, habile Médecin Liégeois.*) Dans une *description de la Fontaine de Tongres*, imprimée à Liége en 1701; petit livre qui contient quelques traits curieux que je n'ai pas négligés.

NOTE 7. Ibidem. *Ce Jésuite convient que les Ecrivains Latins, &c.*) *Civitatem*, dit-il, *appellant Latini Scriptores, non murorum duntaxat ambitum, sed certis legibus coactam populi multitudinem*; pag. 4 de son histoire citée, à la Note 5.

NOTE 8. Ibidem.... *pour établir que les Eburons formoient un peuple placé entre les rivières d'Outre & de Wèse.*) *Eburonum verò civitatem.... ut testis est Cæsar, non procul confluenta fluminum Urta & Wesa, in monte positum fuisse ferunt*, &c. : Fisen, *ibid.* On prétend que c'est à Imbourg, village situé sur une hauteur, à une lieue de Liége.

NOTE 9. Ibidem. *Le premier, désigné dans Tacite.*) Voyez l'ouvrage de cet ancien, *de Situ, Moribus & Populis Germaniæ*... pag. 688 de l'édition des Elzevirs, de 1634, in-12°. Agricola avoit parmi ses troupes deux cohortes de Tongrois.

NOTE 10. Ibidem. *Et le second, dans Strabon.*) Consultez le livre de cet auteur, intitulé : *Strabonis Geographicorum*, lib. XVII. Basileæ, 1539, in-fol., pag. 131. Par la description que fait ce géographe de la forêt des Ardennes, immédiatement après avoir parlé des Éburons, on voit que ce peuple en habitoit les environs, & que souvent il s'y réfugioit. Plu-

ſieurs écrivains, qui ont parlé des différens peuples dont notre pays & les environs étoient composés anciennement, les ont souvent appelés du mot général de *Tongrois*, ſans doute pour éviter la confuſion que les noms de ces petites nations auroient pu répandre dans leurs ouvrages. Mais le Père Foullon, *Hiſtoria Leod.*, tom. 1, pag. 6, obſerve que les peuples qui habitoient la Hasbaie, le Comté de Looz, les environs de Tongres, & la rive gauche de la Meuſe, étoient connus ſous le nom de *Tongrois* : les peuples qui habitoient la rive droite de ce fleuve, comme les Éburons, les Condrosiens, les Pémans, &c., étoient, ſelon le même, appelés *Germains*. Je remarquerai que Tacite, qui écrivoit un demi-ſiècle après Strabon, ne fait pas mention des Éburons; il aura cru probablement ne devoir pas s'occuper d'un peuple, déjà connu par ce que Strabon en avoit dit; ou bien il aura dédaigné de parler d'une petite peuplade dont les mœurs n'avoient rien de différent de celles des autres nations de la Germanie.

NOTE 11. Pag. 322. *N'étoit-il pas de leurs intérêts de les accréditer... pour y attirer les Etrangers?* Ces Médecins penſoient bien différemment des Médecins de Tongres du temps d'Hubert Thomas; ceux-ci craignoient de publier les vertus de la fontaine de cette ville, parce qu'ils appréhendoient que leurs malades n'y recouruſſent plutôt qu'à leurs ordonnances : Les Médecins d'aujourd'hui, plus politiques, ont fait en ſorte qu'on n'oſe boire les eaux de Spa ſans prendre leurs avis, & ſuivre un régime qu'ils preſcrivent.

NOTE 12. Ibidem. *Oppoſons-lui encore le ſentiment d'un ſavant Profeſſeur... qui portoit le même nom que lui.*) Et peut-être de la même famille. M. le Marquis de Paulmi dit, dans ſes *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, tom. 21, pag. 76, que la famille de Limborch, qu'on écrit à préſent *Limbourg*, continue, depuis deux cents ans, de vivre à Spa, d'y exercer les fonctions de Médecins, & d'écrire ſur les propriétés des Eaux de ce bourg. Gilbert Limbourg eſt le premier de cette famille qui ait compoſé un petit ouvrage, imprimé à Liége en 1577,

en faveur des Fontaines de Spa. Je n'ai point su me procurer ce livre. Il y a des auteurs qui en citent une édition latine & françoise, exécutée à Anvers en 1559. Dans le volume cité des *Mélanges*, &c., M. le Marquis de Paulmi veut que le passage de Pline *ne peut s'appliquer qu'aux Eaux de Spa* : mais il change de sentiment dans le 49e vol., pag. 96 du même ouvrage, en avouant qu'*on ne voit pas que ce soit précisément de celles de Spa que ce Naturaliste parle.*

NOTE 13. Pag. 322. *Sur la Lettre de Limbourg, Professeur de Louvain.*) Cette lettre, datée de Louvain du 31 Août, est insérée dans la *Description de la Fontaine de Tongres*, du Docteur Bresmal. Cet auteur ne doutoit pas que cette Fontaine ne seroit un jour très-fréquentée, puisqu'il prescrit, dans cette *Description*, des règles pour les Hôtes & pour les Étrangers. Quelques unes de ces règles me paroissent dignes d'être remarquées, entr'autres, celles où Bresmal veut qu'on évite le *gros jeu* & le *blasphème*, où il ordonne aux hôtes de *bien traiter* les Étrangers, où il prétend que ces hôtes n'exigent *seulement qu'un* honnête salaire, &c. &c.

NOTE 14. Pag. 323. *Elles sont environnées... de montagnes très-élevées, qui offrent plusieurs précipices affreux.*) En 1772, M. D. Q. chanta, en vers polonois, les Eaux Minérales de Spa, dans une épître, adressée à M. le comte Ignace Potocki. Cette épître a été rendue en mauvais vers françois ; j'y ai cependant distingué ceux-ci, qui expriment assez bien la situation agreste des Fontaines de Spa :

A voir les roches escarpées,
Les montagnes, les bois affreux,
Dont les sources sont entourées,
Et qui les dérobent aux yeux,
Vous diriez, qu'en coquette habile,
La nature veut les cacher,
Et n'en rend l'accès difficile
Que pour les faire rechercher, *&c.*

NOTE 15. Pag. 324. *C'est la difficulté du chemin qui empêcha Marguérite de Valois, &c.*) On voit dans l'*Histoire de Liège* du

Jésuite Foullon, tom. 2, pag. 302, que cette Reine demeura à Liége, parce qu'elle ne put aller commodément à Spa. Elle avoit encore une autre raison, que je rapporterai plus bas.

NOTE 16. Pag. 324. *La descente dans Spa étoit si dangereuse, qu'il y avoit de l'imprudence de rester dans sa voiture.*) Consultez les *Amusemens de Spa*, d'un anonyme, &c., tom. 2, pag. 5 & suiv. Cet auteur, qui a été à Spa au commencement de ce siècle, ajoute que l'on ne pouvoit reprendre sa voiture sans témérité, qu'au bas de la montagne.

NOTE 17. Pag. 325. *N'y a-t-il pas tous les jours des malades qui vont y demeurer pour y boire les eaux? &c.*) Voyez la deuxième partie du livre de Palissy, intitulé: *le moyen de devenir Riche, &c.*, imprimé à Paris en 1636, in-8°, pag. 39 & 40. Cette partie traite de la nature des Eaux & Fontaines, &c. L'auteur introduit sur la scène deux personnages feints: *Théorique* qui interroge, & *Pratique* qui replique. *Il n'est pas*, dit Théorique, sur les Eaux de Spa, *jusqu'aux femmes stériles qu'elles n'y aillent, afin de concevoir.* A ce propos de Théorique, Pratique répond: *Je sais bien que plusieurs y sont allées boire de la dite eau, qui eussent eu plus de profit de boire du vin.* C'est vers 1580 que Palissy écrivoit son *Traité de la nature des Eaux*, &c.: vingt-cinq ou trente ans après, il paroît qu'on transportoit déjà les Eaux de Spa, ainsi que le donne à entendre R. Mohy du Rond-champ, par des vers très-plats & très-obscurs, qu'il a insérés dans son *Cabinet historique*, imprimé à Liége en 1625, in-4°, pag. 292.

NOTE 18. Ibidem. *C'est qu'il fut érigé en Paroisse en 1573, &c.*) Avant cette époque, il n'y avoit à Spa qu'une petite chapelle où l'on venoit dire la messe les jours de fêtes pour la commodité des habitans qui faisoient partie de la communauté de la Paroisse du Sart.

NOTE 19. Pag. 326. *Ne pourroit-on pas conjecturer, d'après les expressions de Palissy? &c.*) Bernard Palissy n'est pas le seul Auteur François qui ait parlé des Eaux de Spa: le Médecin de Givre, en 1667, paroît les avoir connues particulièrement: Voyez son livre, intitulé, *le Secret des Eaux minérales*

acides, &c., pag. 98 & suivantes. L'illustre Descartes n'a pas dédaigné de s'en occuper aussi dans ses *Lettres* que j'ai cherchées inutilement à Liége.

NOTE 20. Pag. 326. *Dans une conversation qu'il eut... avec l'illustre Montaigne.*) Ce célèbre Écrivain, pour prouver que le *désir s'accroît par la mal-aisance*, dit, entre autres choses, qu'*on fait au Liége grande feste des bains de Luques, & en la Toscane de ceux de Spa. Essais, liv. 2, chap.* 15. J'augure de ce passage, qu'on connoissoit bien peu Spa en France du temps de Montaigne; puisque cet auteur philosophe, au lieu de parler des guérisons que procuroit la boisson des eaux de ce village, ne fait mention que des bains, pour lesquels Spa n'a jamais joui d'aucune réputation.

NOTE 21. Ibidem *Celui des Délices du Pays de Liége.*) Peu d'auteurs sont tombés dans autant de bévues que celui-là. Je crois devoir en relever une ici en passant. *L'on me permettra*, dit-il en parlant de Guichardin, *de ne rien changer à son style gaulois.* Guichardin a écrit la *description des Pays-Bas* en italien, & non en *style gaulois.* C'est Belleforest qui a traduit ce livre en françois. Il me paroît qu'on fait un trop grand cas chez nous des *Délices du pays de Liége.*

NOTE 22. Pag. 327. *Henri commença de porter un bilboquet à la main, dont il se jouoit par les rues avec ses courtisans.*) C'est, sans doute, à ce jeu ridicule, alors à la mode, qu'Autreau fait allusion, dans sa comédie naïve & spirituelle des *Amans ignorans*, quand Arlequin, montrant aux spectateurs un bilboquet, dit: *Cela n'est bon qu'à amuser de petits-maîtres, encore s'en sont-ils lassés.*

NOTE 23. Ibidem. *J'oserois même soutenir, d'après les recherches que j'ai faites, qu'il n'y a jamais mis les pieds.*) Bouille marque à la marge du tom. 3, pag. 35, de son *Histoire de Liége*, que Henri III a été à Spa incognitò, en 1566; mais le silence de tous les écrivains contemporains à ce roi de France, réfute ce que Bouille avance sans citer aucun garant.

NOTE 24. Pag. 328..... *Je soupçonnois de l'exagération dans*

le récit de Guichardin & de Foullon.) C'eſt le ſuffrage, ſans doute, de ces deux Écrivains, de M. le Docteur Limbourg, & de quelques autres auteurs, qui aura induit en erreur M. le marquis de Paulmi, qui dit, dans ſes *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, tom. 49, pag. 96, que, *dès le ſeizième ſiècle, on a vu accourir aux Eaux de Spa les plus grands Princes & les premiers Potentats de l'Europe.*

NOTE 25. Pag. 328. *C'eſt ce que nous a tranſmis dans un ouvrage, le Médecin de Heers, &c.*) De Heers a intitulé cet ouvrage : *Obſervationes Medicæ*, &c., & l'a dédié, en 1630, à Uldaric de Hoensbrouck, Chanoine de Saint-Lambert & Abbé de Thuin, auſſi illuſtre par ſes connoiſſances que par ſa naiſſance. Ces obſervations ſur différentes maladies, dont furent attaquées quantité de perſonnes qui conſultèrent de Heers, ſoit à Liége, ſoit à Spa, ont été imprimées à Leyde, en 1645, in-12°, à la ſuite du *Spadacrène*, ou *Fons Spadanus*, *accuratiſſimè deſcriptus*, du même auteur. Cette édition de Leyde eſt très-bien exécutée; on avoit déjà imprimé pluſieurs fois ces deux ouvrages. Le *Spadacrène* a été traduit en françois par de Heers lui-même, dont les *Obſervationes Medicæ* ont été en grande partie rendues dans notre langue, en 1739, par le Docteur Xhrouet.

NOTE 26. Pag. 329..... *& offroit au premier venu ſon manteau & ſes habits.*) Les détails dans leſquels de Heers entre, pag. 108 du livre cité dans la note précédente, au ſujet d'un autre Seigneur Anglois qui avoit épouſé une femme de ſeize ans, ſont auſſi très-piquans; mais ces détails ne ſont pas de nature à pouvoir être rapportés ici.

NOTE 27. Pag. 330. *La célébrité des Eaux de Spa... s'étant extrêmement accrue vers 1750, &c.*) C'eſt à quelques Anglois que Spa, vers 1750, doit cette célébrité, ſelon l'auteur du *Tableau* de ce Bourg; voyez la pag. 68 de la deuxième édition de cette petite brochure.

NOTE 28. Pag. 331.... *dans des Mémoires intéreſſans, &c.*) C'eſt Auger de Mauleon, Seigneur de Granier, qui fit imprimer, pour la première fois, les *Mémoires* de Marguérite de

Valois, à Paris, en 1628, in-8°. Je me suis servi de l'édition faite à Liége, chez Bronckart, en 1713, in-8°, que les bibliographes préfèrent à toutes les autres. On en est redevable à Jean Godefroy, qui y a ajouté quelques notes peu importantes, & un traité assez curieux, intitulé : *la Fortune de la Cour*. On y trouve encore les éloges de la reine Marguérite & de Bussi, composés par Brantome, auquel les mémoires de cette Princesse sont adressés. Ce sont toutes ces pièces, sans doute, qui font rechercher des amateurs l'édition de Bronckart, qui n'est que passablement exécutée. Je possède un exemplaire de ces Mémoires, imprimé en 1658, petit in-12° : la beauté de son exécution, jointe à la netteté des caractères, me fait soupçonner qu'il sort des presses des célèbres Elzevirs. Je ne sache pas que les bibliographes ayent parlé de cette jolie édition, qu'on peut reconnoître par une vignette, représentant un Coq, placée à la dernière page.

NOTE 29. Pag. 331. *Comme l'assurent M. le Docteur Limbourg, &c.*) M. le Docteur Limbourg avoue avoir suivi dans bien des choses l'auteur des anciens *Amusemens de Spa;* il auroit dû encore ici le copier : il se seroit épargné cette méprise. Mais M. de Limbourg, écrivant en faveur des Fontaines de Spa, a cru qu'il étoit plus important de grossir la liste des Personnes illustres qui y avoient été boire les eaux, que de s'assujettir à la vérité des faits.

NOTE 30. Pag. 332.... *où estoit le reste des dames & femmes, &c.*) La compagnie de Marguérite de Valois étoit composée, en femmes, de Mde. de Mouy de Picardie, de Mde. la Castelaine de Millon, de Mlle. d'Atrie, de Mlle. de Tournon, & de sept ou huit autres dames; en hommes, de Philippe de Lenoncourt, Évêque d'Auxerre, de Charles de l'Escars, Évêque de Langres, de M. de Mouy, Seigneur de Picardie, de son premier Maître-d'hôtel, de ses premiers Écuyers & de quelques Gentilshommes de sa maison.

NOTE 31. Pag. 333. *Le Jésuite Foullon ajoute, &c.*) On lit, à la marge de l'*Histoire de Liége* de cet auteur, tom. 2, pag.

302, qu'il y eut, le 23 juillet 1577, une tempête à Huy : ce qui peut servir à fixer la date de l'arrivée de Marguérite dans notre pays ; date que cette Princesse ne marque pas dans ses *Mémoires*.

NOTE 32. Pag. 334.... *sont obligés de rester cinq ans dans une université*, &c.) Il a été établi, depuis peu, qu'on pourroit rester ces cinq ans à Liége, en y fréquentant les leçons de deux Professeurs qui viennent d'y être institués.

NOTE 33. Pag. 335. *Gérard de Groesbeck... alla à la rencontre de la Reine de Navarre :*) accompagné, disent nos historiens, de son Clergé, de la Noblesse, & des Cours souveraines, qui la reçurent avec toutes les démonstrations possibles d'alégresse.

NOTE 34. Ibidem.... *d'où il s'estoit délogé pour me loger*, &c.) Dans la petite édition des *Mémoires* de la Reine Marguérite, dont j'ai parlé dans une des Notes précédentes, on ne trouve point les mots : *d'où il s'estoit délogé pour me loger*. Cette édition offre encore plusieurs autres variantes.

NOTE 35. Pag. 336.... *& morte de chagrin & de désespoir, à Liége.*) Cette dame est enterrée aux PP. Mineurs, où on lit son épitaphe, rapportée dans le *Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége*, de Loyens, pag. 315, que je vais copier : „ Cy gist Damoiselle Hélene de Tournon, fille de très- „ haut & très-puissant Seigneur Messire Just de Tournon, en „ son vivant Comte de Tournon & de Roussillon, & de très- „ haute & puissante Dame de la Tour & de Touraine, Dame „ d'Honneur de la Reine de Navarre, fille de Henri II, Roi „ de France, laquelle estant des filles Dames de la dite Reine „ accompagnant Sa Majesté au voyage qu'elle fit en cette Cité „ pour l'usage des Eaux de Spa, saisie d'une griesve maladie, „ rendit l'ame à Dieu, le 10 d'Aoust, 1577 „.

NOTE 36. Pag. 337. *Je vous retracerois cet évènement touchant, qui a été célébré par plusieurs Ecrivains*, &c.) Il a fourni, dit M. Mongez dans son *Histoire de Marguérite de Valois*, pag. 196 de l'édition de Paris, la matière d'une nouvelle intéres-

fante & bien écrite. C'eft plutôt un roman hiftorique, qu'une nouvelle. J'ai ce livre fous les yeux; il eft fimplement intitulé: *Mademoifelle de Tournon*. Il a été imprimé à Paris, chez Charles Ofmont, en 1679, in-12°, divifé en deux parties. On pourroit réimprimer cet ouvrage avec fuccès. La mort malheureufe de cette dame a encore donné lieu à une Romance, par M. de la Place : on la trouve dans le 3e volume du recueil de *plufieurs Pièces peu connues*, dont M. de la Place eft éditeur.

NOTE 37. Pag. 337.... *où j'allois prendre mon eau, &c.*) Quoique cette Reine ne prît les Eaux de Spa par aucun motif de fanté; *toutefois*, dit-elle, *ces eaux ne laifsèrent de me faire bien, ayant depuis demeuré fix à fept ans fans me reffentir de l'éréfypele de mon bras.*

NOTE 38. Ibidem..... *& que relevoit encore une parure élégante, &c.*) Voyez l'éloge que fait Brantome de la beauté de Marguérite, dans fes *Vies des Dames illuftres* : ce naïf auteur s'étend avec une complaifance fingulière fur les charmes de cette Princeffe & les effets qu'ils produifirent par-tout où elle alloit; il entre dans de grands détails fur les habillemens dont elle fe paroit. Il feroit curieux d'oppofer ces modes à celles d'aujourd'hui, mais ce rapprochement ne peut avoir lieu ici.

NOTE 39. Pag. 338. *Tous nos hiftoriens conviennent unanimement, &c.*) C'eft ce que prouvent les paffages fuivans : *Navarræ Regina... Leodii... honoratè & magnificè excipitur, ibique toto menfe commorata, regalibus aliquot conviviis tùm nobilibus dominabus patriæ, cùm Confulibus & Scabinis Leodienfibus exhibitis, fe videndam populo exhibuit.* „ Chappeauville, *Hift. Leod.*, tom. 3, pag. 489. — „ Tout le temps qu'elle fut dans la ville, „ on ne fit que fêtes & cadeaux „. Bouille, *Hift. de Liége*, tom. 2, pag. 487. — „ Les Citoyens de Liége la reçurent en toutes „ fortes d'honneurs & de magnificences, de quoy elle euft très- „ grand contentement; &, de ce que les plus grands de la „ Cité après le Magiftrat, la prioient d'eftre fervie des difners „ par l'efpace d'un mois que chacun d'eux à l'envy lui préfentoit,

„ sentoit, tout cela fait, avec grace & bénévolence „. Mélart, *Hist. de la ville de Huy*, pag. 433. Fisen & Foullon rapportent à peu près la même chose.

NOTE 40. Pag. 338.... *que durant six semaines, &c.*) „ Qui est le temps ordinaire, dit la Reine de Navarre, que „ l'on a accoustumé de prendre les Eaux de Spa, & qui estoit „ ordonné à madame la Princesse de la Roche-sur-Yon „.

NOTE 41. Ibidem. *Henri III, &c.*) Ce Prince, outré de l'heureuse réussite du voyage de Marguérite, se repentoit d'y avoir consenti, & avoit fait avertir sous main les Espagnols & les Protestans des projets du Duc d'Alençon, afin qu'ils les traversassent de tout leur pouvoir, ainsi que le retour de la Reine. *Hist. de Marguérite de Valois*, par M. Mongez, pag. 201.

NOTE 42. Pag. 339. *Marguérite de Valois .... partit de Liége, &c.*) Cette princesse partit de Liége, selon Fisen, le dernier du mois d'Août : ce qui est probable. Le même avance que Gérard de Groesbeck la conduisit jusqu'à Huy, & que la Noblesse Liégeoise l'accompagna jusque sur les terres de France. Si ce Jésuite avoit lu les *Mémoires* de la Reine Marguérite, il n'auroit pas hasardé cela. Loyens, dans son *Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége*, a répété la même chose. Les PP. Bouille & Foullon disent, que, quelques jours avant son départ, notre Prince fit équiper un yacht magnifique, dans lequel elle entra au rivage de Saint-Jacques pour se rendre à Huy : mais tout ceci me paroît encore hasardé; Marguérite n'en fait pas mention; au contraire, par son récit, on peut conclure qu'elle n'a point fait le trajet de Liége à Huy par eau.

NOTE 43. Ibidem. *Quelques Villes de notre Principauté, &c.*) Ces villes étoient fâchées de la neutralité qu'observoit prudemment Gérard de Groesbeck; elles embrassèrent le parti des états, ou, pour mieux dire, le parti du Comte de Lalain & des autres grands Seigneurs des Pays-Bas.

NOTE 44. Ibidem..... *&, ostant mon masque, &c.*) Les femmes, sous Louis XIV, comme l'observe M. Mongez, por-

toient encore des masques à la campagne & à la ville, pour se préserver du hâle.

NOTE 45. Pag. 340. *Les Bourgmestres viennent parler à moy, si saouls, &c.*) En examinant les archives de la Maison-de-ville de Dinant, j'ai trouvé que les deux Bourgmestres, qui avoient été faits le jour même de l'arrivée de la Reine de Navarre dans cette ville, s'appeloient, l'un, Huart Davent, & l'autre, Jacques Maigreit.

NOTE 46. Pag. 342.... *du Château de Florennes, &c.*) Florennes est une petite ville de la principauté de Liége; il y a une Abbaye de Bénédictins.

NOTE 47. Ibidem.... *le Seigneur de Florennes.... gronde son épouse inflexible, &c.*) J'ai suivi les *Mémoires* de Marguérite de Valois, qui donne une femme à ce Seigneur. Curieux d'apprendre le nom de ce gentilhomme, je consultai les archives du Château de Florennes, où on conserve la généalogie des anciens Seigneurs de cette ville. J'y vois, qu'après la mort de Jean de Glimes, Baron de Florennes, Charles, son fils, lui succéda en 1572. C'est ce Charles, qui fit entrer la Reine de Navarre dans son château; il tenoit de Philippe II, Roi d'Espagne, le gouvernement de Philippeville. Il mourut célibataire, en 1598 : ainsi, Marguérite s'est trompée, en lui donnant une femme. La Baronnie de Florennes passa à Jacques de Glimes, son frère cadet. Celui-ci avoit épousé Jeanne de Berlaimont, dont il eut plusieurs enfans. C'est, sans doute, cette Dame (probablement sœur de ce Berlaimont, envoyé, comme on a vu, par don Jean d'Autriche, pour prendre Dinant ou la Reine de Navarre elle-même) qui refusa avec tant d'opiniâtreté de recevoir cette Princesse dans le donjon du château de Florennes. Ces détails sont conformes à un mémoire qu'un Religieux de l'Abbaye de cette petite ville a eu la complaisance de me fournir.

SUPPLÉMENT aux Recherches Historiques sur SPA. A. M^R.

En réponse aux *Observations de Mr. J. P. DE LIMBOURG, Docteur en Médecine, &c.*, insérées dans l'*Esprit des Journaux* du mois de Mai 1787.

> LA gloire des Habitans de Spa est un objet qui peut nous intéresser assez, pour ne pas y déroger; mais, que nous ont fait les Habitans de Tongres, pour les dépouiller en faveur de ceux de Spa? Une vérité, ne fût-ce qu'une vérité historique ou géographique, vaut mieux que toutes les fausses gloires des Nations.)
>
> *M. l'Abbé* DE FELLER.

JE suis bien dédommagé, Monsieur, des peines que m'ont coûté les *Recherches historiques sur Spa*, par l'accueil que vous avez daigné leur faire: c'est un motif pour moi de dissiper les doutes que pourroient vous faire naître les *Observations* que M. de Limbourg vient de publier sur ce petit ouvrage.

Ce savant Médecin, à force, comme il s'exprime, de discuter la question, si le passage de Pline concerne la Fontaine de Tongres, ou une de celles de Spa, n'en est que plus tenté de la regarder comme décidée en faveur de ces dernières. Quoique vous me marquiez que les preuves, dont je me suis servi pour établir l'opinion contraire, vous ayent paru convaincantes, je vais en rassembler d'autres ici, qui peut-être engageront M. de Limbourg à changer de sentiment.

Vous savez, Monsieur, qu'Attila détruisit entièrement la ville de Tongres dans le 5e. siècle, que les Normands lui

firent éprouver le même sort dans le 9e, & que Charles le Hardi la ruina encore dans le 15e. La Fontaine célèbre de ce lieu dévasté tant de fois (1) a dû beaucoup souffrir des ravages du roi des Huns, & des féroces Normands ; le duc de Bourgogne ne la respecta pas davantage ; elle fut ensevelie, en 1468, sous les décombres de cette malheureuse ville ; les Tongrois n'eurent pas les moyens de la rétablir ; son cours a pu dès lors prendre une autre direction, & même être confondu pendant plusieurs années sous des monceaux de pierres & de briques : de là l'erreur des voyageurs Guichardin & Ortelius, qui, passant, un siècle après Charles le Hardi, à Tongres, & n'y voyant aucune trace de cette antique Fontaine, ont décidé assez légèrement que Pline ne pouvoit avoir désigné que celles de Spa, dont on tâchoit, dès ce temps, d'accréditer les eaux.

Dans l'énumération des auteurs dont les sentimens sont partagés sur le passage de ce naturaliste, je ne vous ai pas cité Ortelius ; j'aurois pu opposer à celui-ci l'auteur de l'*Histoire générale des Pays-Bas* (*a*), où on lit ce qui suit : *Tout le monde doit avouer que les eaux de la Fontaine de Tongres possèdent la vertu que Pline leur attribue ; de sorte*, ajoute-t-on, *qu'il est incontestable que c'est d'elles qu'il parle, & non de celles de* Spa. J'aurois pu encore m'appuyer de l'autorité de Vosgien, qui, à l'article *Tongres*, après avoir fait mention de la Fontaine dont Pline fait la description, dit : *L'opinion qui place cette Fontaine à Spa est destituée de tout fondement* (*b*). Mais les suffrages de ces écrivains, ne répandant qu'un jour très-foible sur cette question, ç'auroit été une érudition très-déplacée, que de s'y appesantir ; je ne m'y suis arrêté, que parce que ce n'est que depuis deux siècles que le passage de Pline a été un objet de dispute entre ces savans, les uns voulant en faire hon-

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de ce Supplément.

(*a*) Cette Histoire a été imprimée à Bruxelles, chez Foppens. Voy. les pag. 268 & 269.

(*b*) *Dictionnaire Géographique*, édition de Paris, 1778, tom. 2, pag. 382.

neur à Tongres, les autres à Spa (2). Nos historiens d'ailleurs gardant jusqu'en 1541 un profond silence sur ces Fontaines, il me paroissoit qu'il étoit utile de recueillir, au défaut d'autorités plus anciennes, les sentimens des auteurs modernes.

C'est, sans doute, pour suppléer à ce silence, que vous me demandez si la tradition ne nous a rien transmis sur la Fontaine de Tongres; si on ne trouve point, dans l'endroit où elle étoit autrefois, des médailles ou autres monumens antiques qui pourroient y avoir quelque rapport; si, enfin, les vieux registres du Chapitre de cette ville, n'offrent pas quelques particularités qui la regardent. Je viens de recevoir de Tongres des renseignemens qui me mettent à même de vous satisfaire sur ces demandes.

On sait par tradition que, lorsque les Romains & les Gaulois revenoient du combat, couverts de blessures, ils alloient se baigner sur l'Ysserborn, monticule près des remparts de Tongres, où la Fontaine étoit située; plusieurs y recouvroient la santé, & ceux qui mouroient des coups qu'ils avoient reçus en combattant, étoient enterrés tout près (3): Les Romains & les Gaulois avoient dédié, comme on conjecture, cette Fontaine au Dieu Mars, parce que ses eaux étoient ferrugineuses. C'est d'après cette tradition que feu M. l'Avocat van Muyssen fit fouiller dans l'Ysserborn. Il y trouva des urnes sépulcrales bien conservées; il les ouvrit lui-même avec précaution; elles contenoient des cendres, quelques os que les flammes n'avoient pas entièrement consumés, & des fioles lacrymales de verre d'une forme singulière. Dans l'une de ces urnes, il y avoit un petit vase où l'on mettoit du parfum; dans une autre, une ancienne médaille, & une belle lampe d'une pâte très-fine, sur laquelle est gravé le nom du fabricant: quoique le lieu où on a déterré ces urnes sépulcrales, soit de sable blanc, il est à remarquer que la terre qui les environnoit, étoit très-noire. Tout au tour de ces urnes, on recueillit des patères, des vases rouges de terre sigillée, des guttum (4) d'une terre jaunâtre, & des cruches dont quelques unes avoient deux & trois anses. Il y avoit aussi plusieurs petits vases de diverses couleurs & de toute sorte

de formes, qui servoient pour boire, & sur lesquels on distingue ces mots : VIVAT & EBIBE. On y découvrit encore des Dieux Lares, plusieurs ustensiles anciens, entre autres, une cuiller d'argent ornée d'une victoire en or émaillée, quelques stiles d'ivoire & d'argent, & quantité d'autres morceaux, qu'on peut voir dans le riche & précieux Cabinet de M. van Muyssen, de Tongres (5).

Si ces découvertes, qui vérifièrent la tradition, laissent encore quelques doutes sur l'interprétation du passage de Pline, deux vieux registres de l'Église Collégiale de la ville de Tongres acheveront de les dissiper. Voici comme ils s'expriment au sujet d'une terre située près de l'Ysserborn, terre qui appartient à ce chapitre; dans l'un, on lit : *Versus* FONTEM SACRUM, épithète qui fait soupçonner que cette fontaine étoit dédiée à un Dieu; & dans l'autre : *Versus* FONTEM SANUM, par rapport à la santé qu'y recouvroient les malades. Les Romains auront donné probablement à cette fontaine ces épithètes expressives, dont on se sera servi dans la suite pour la nommer. Ajoutons à ceci, qu'un registre de la Table des Pauvres de Tongres l'appelle *Sonderlinge Fontaine*, c'est-à-dire, *Fontaine Merveilleuse*, à cause de ses effets singuliers : Ce registre n'a pas la même antiquité que les deux premiers, il n'est que du 15e siècle, mais c'est la copie d'un autre, beaucoup plus ancien.

Que résulte-t-il de ces recherches, qui suppléent au silence qu'ont gardé nos historiens depuis Pline jusqu'à Hubert Thomas? Que les vertus de la Fontaine de Tongres étoient très-connues, ainsi que je l'ai fait voir, du temps des Romains; que, dans les siècles d'ignorance & de ténèbres, c'est-à-dire, dans les 10e, 11e & 12e siècles, on en reconnoissoit encore les effets salutaires, puisqu'on la nommoit alors *Fons sacer* & *Fons sanus*; & que, dans les suivans, on en éprouvoit toujours les influences merveilleuses, comme le témoigne le registre de la Table des Pauvres de cette ville (6).

Quels renseignemens, au contraire, a-t-on pour ces temps reculés, sur les Fontaines de Spa, dont on n'a commencé à pu-

blier les vertus que vers le milieu du 16e fiècle? Aucun : & ce qui prouve que les eaux de Spa étoient peu ou point renommées en 1541, c'eſt qu'on n'avoit point ſongé alors à citer en leur faveur le paſſage de Pline; car Hubert Thomas, qui cite le premier ce paſſage pour celles de Tongres, ne fait pas du tout mention des fontaines de Spa : ce qu'il eût fait, ſans doute, ſi ces fontaines avoient joui, dans ce temps, de cette grande célébrité dont parle M. de Limbourg.

Je vais à préſent répondre aux principales objections que me fait cet habile Médecin. Quoiqu'elles ſoient peu eſſentielles, ſurtout après tout ce que je viens de vous dire, je crois utile de ne pas les laiſſer ſans replique. Votre indulgence, Monſieur, me pardonnera quelques détails, minutieux peut-être, & quelques répétitions que je n'ai ſu éviter, puiſque l'écrivain, auquel je réponds, y donne occaſion.

J'ai prouvé ſuffiſamment dans mes *Recherches Hiſtoriques* ſur Spa la célébrité des Eaux de ce bourg; mais je penſe avoir démontré en même temps que cette célébrité ne datoit tout au plus que du milieu du 17e. ſiècle; M. de Limbourg a-t-il fourni des preuves du contraire dans ſes obſervations? Non : & ne pourrois-je pas défier ce docteur de nous montrer que les eaux de Spa ayent fixé, *depuis une longue ſuite de temps*, l'attention des *plus célèbres Médecins*, & celle de l'*Europe entière?* Qu'entend M. de Limbourg par *une longue ſuite de temps?* L'Europe n'a les yeux fixés ſur Spa que depuis ce ſiècle; & encore eſt-il aſſuré que ce ſont ſes eaux qui lui attirent ſeules cette attention? (7) Conſultez la liſte des auteurs qui ont écrit ſur les qualités des Fontaines de Spa, liſte que M. de Limbourg a inſérée dans le diſcours préliminaire de ſon *Traité des Eaux Minérales*, &c., & vous conviendrez que les Médecins *les plus célèbres* ne ſe ſont pas ſoucié d'exercer leur plume ſur cet objet.

Dans mes *Recherches*, je n'ai pas prétendu éclaircir *quelques points relatifs à la nature des Eaux de Spa;* c'étoit à un chimiſte à entreprendre ce travail : mais j'ai tâché de jeter quelque clarté ſur l'origine & l'hiſtoire de ce lieu fameux que vous vouliez connoître.

Quoique je vous aie beaucoup entretenu de la Fontaine de Tongres, je suis obligé, pour suivre les *Observations* de M. de Limbourg, de vous la rappeler encore. Les Médecins de cette ville, du temps d'Hubert Thomas, ne craignoient d'en publier les propriétés, que parce qu'ils appréhendoient que leurs malades n'y recourussent plutôt qu'à leurs ordonnances; ce n'étoit pas qu'ils ignorassent, ou qu'ils en méconnussent les vertus, mais c'étoit parce qu'ils ne consultoient que leurs intérêts (*a*), comme beaucoup de Médecins Liégeois n'ont consulté que les leurs en écrivant pour les Eaux de Spa.

Il me paroît que M. de Limbourg a mal rendu cette phrase de l'historien Foullon, où il est question de la Fontaine de Tongres (8): *Vidi ego ac gustavi easdem bullas, ac saporem quæ Plinius memorat* (*b*). *Il a vu*, traduit-il, *& goûté les bouillons; peut-on*, continue-t-il, *goûter les bouillons ou les bouteilles qui s'élèvent sur une eau?* N'y a-t-il pas de la mauvaise-foi à interpréter ainsi les expressions de cet historien dont le sens est: » J'ai vu moi-même les bouillons tels que Pline les décrit, & » j'ai goûté la saveur que lui attribue cet ancien ». Pourquoi donner au verbe, *j'ai goûté*, l'accusatif *bouillons?* N'auroit-il pas pu de même donner au verbe *j'ai vu*, pour accusatif le mot *saveur?* Ce qui auroit formé cette phrase tout à fait plaisante: *j'ai goûté les bouillons, & j'ai vu la saveur*, &c.

Après plusieurs conjectures, pour tâcher de prouver que les Tongrois & les Éburons n'ont été qu'un même peuple, M. de Limbourg veut que le passage de Pline *se rapporte au pays de Tongres*, & non à la ville qui porte ce nom, parce qu'il croit que, du temps de cet auteur & de Tacite, on entendoit *sous le titre de Tongres, cité des Gaules* (9), la nation des Tongrois. Mais est-il certain que les anciens ne donnoient pas quelquefois une autre acception au mot *Cité?* (*Civitas*) (10). Il tire

(*a*) Huberti Thomæ *de Tungris & Eburonibus Comment.* Antuerp., chez Plantin, 1585, in-8°, pag. 77.

(*b*) *Historia Leod.*, tom. 1, pag. 22.

de ce raisonnement, que d'autres ont déjà fait avant lui, cette conséquence, que la Fontaine décrite dans Pline pouvoit être aussi bien située dans quelques endroits du territoire de cette nation, comme à Huy (11), à Malmedi, à Visé, qu'à Tongres même, ou à Spa. Mais quelle certitude avons-nous, que les villes de Huy, Malmedi & Visé faisoient partie de la nation des Tongrois? Il conclut enfin, que, *comme il n'y a aucun indice, soit historique* (12), *soit géographique, où cette fontaine étoit dans cette province, il ne reste à en chercher des preuves que dans les qualités caractéristiques de la source qui lui ressemble le mieux, ou mérite le plus les éloges que le naturaliste latin en a faits.* Opposons à cet argument les réflexions suivantes, de M. l'Abbé de Feller. „ On ne doit pas ignorer, dit-il, que la vertu minérale „ d'une eau s'affoiblit ou se renforce par différentes circonstan„ces. C'est le passage des eaux par les métaux, cachés dans le „ sein de la terre, qui les rend minérales. Le cours d'une fon„taine peut changer de direction, les minéraux peuvent s'épui„ser, & insensiblement s'écouler avec les eaux : quelquefois la „ source s'insinue dans de nouvelles veines de métaux, & alors „ son goût se fortifie. Tout cela est dans l'ordre de la physique, „ & se vérifie tous les jours. Nous en appelons à tous les Na„turalistes. Depuis 1692, continue le même, le Pouhon (13) „ est devenu plus abondant & plus minéral (*a*) (14) „. Par ces observations lumineuses, on peut juger de la solidité de l'argument de M. de Limbourg, qui veut, pour savoir si Pline a nommé les eaux de Tongres, ou celles de Spa, ou peut-être les eaux d'un autre endroit, en chercher des preuves dans les *qualités caractéristiques de la source qui lui ressemble le mieux, ou mérite le plus les éloges que ce naturaliste en a faits.* Cependant c'est d'après ce principe qu'il entre dans de grands détails sur les vertus des Fontaines de Spa, en ôtant presque toutes ces vertus à celle de Tongres (15).

Je ne dispute pas aux Eaux de Spa les qualités que M. de Limbourg leur donne; mais n'est-il pas un peu suspect, lorsqu'il

(*a*) *Journal de Luxemb.*, 1776, janvier, pag. 101.

refuſe en partie à celles de Tongres les propriétés de la Fontaine dont Pline fait la deſcription? (16) propriétés que trois ſavans Docteurs de Louvain, & vingt-ſept autres Médecins ont reconnues au commencement de ce ſiècle, après un examen réfléchi & des expériences multipliées? Ce n'eſt, ni l'intérêt, ni tout autre motif qui ont guidé ces Médecins dans cette fameuſe conſultation : ainſi il paroît conſtaté que les Eaux de Tongres avoient alors, & qu'elles doivent avoir aujourd'hui les qualités décrites dans Pline (17).

Pluſieurs ſavans croyent que Céſar, dans ſes Commentaires, ſe ſert du mot *Atuatuca* pour déſigner la Ville de Tongres; il y a cependant des écrivains qui, s'appuyant de quelques conjectures, veulent qu'*Atuatuca* ſoit le nom d'un ſimple Château qui étoit ſitué à quelques lieues de Tongres : mais, ſans differter ſur cet objet, j'obſerverai que Céſar y fit tranſporter le bagage de toutes ſes troupes, en y laiſſant pour les garder une légion (18) entière (*a*); j'obſerverai que les peuples de Weſtphalie, apprenant l'état déplorable dans lequel les Romains avoient réduit les Éburons (19), entrèrent dans notre pays, où ils firent un grand butin de bétail, & pluſieurs priſonniers, auxquels ils demandèrent où étoit Céſar; un de ceux-ci, leur adreſſant la parole : „ Pourquoi, leur *dit-il* (*b*), vous „ amuſez-vous à une proie ſi miſérable & ſi mince, quand vous „ pouvez, en un moment, vous enrichir? Vous pouvez, en „ trois heures, arriver à Tongres (20); l'armée Romaine y „ a laiſſé toutes ſes richeſſes! La garniſon y eſt ſi peu nom- „ breuſe, qu'elle ne ſuffit pas à border le rempart, & que per- „ ſonne n'oſe ſortir de ſon poſte.... (21) „

Tout ceci n'indique-t-il pas plutôt une Ville qu'un Château? Comment un ſimple Château auroit-il pu contenir les richeſſes des Romains, le bagage de l'armée entière de ces

---

(*a*) *Caeſaris Comment., cum notis variorum*, 1697, 8°, Amſt., pag. 172 & 174.

(*b*) Traduction de M. l'abbé de Wailly, édition de Barbou, 1775, in-12°, pag. 301 du premier vol.

conquérans, & une légion qui formoit alors un corps de troupes assez considérable, & qui cependant ne suffisoit pas pour border le rempart de ce prétendu petit château? Ne devons-nous pas entendre, par le mot *Castellum*, que César employe, une forteresse ou une citadelle, qui commandoit à la ville de Tongres dont les romains se seront emparés, la regardant comme la place la plus importante de tout notre pays?

Il y a donc de fortes conjectures que Tongres étoit dès lors une ville capitale; il n'en est pas de même de la capitale, qu'on donne, du temps de César, aux Éburons : il me semble qu'on peut former sur celle-là des doutes légitimes. Comment ce peuple, à peine fixé, & en quelque façon sauvage, toujours les armes à la main, soit pour se maintenir dans des lieux qu'il avoit envahis, soit pour s'opposer aux Romains dont l'esprit dominateur s'étendoit sur le monde entier, auroit-il pu songer à construire une capitale? Un peuple ne cherche à se rassembler dans des villes, que, lorsqu'affermi dans le pays qu'il a usurpé, il commence à jouir dans le sein de la paix, du fruit de ses conquêtes. On peut donc douter que le village d'Imbourg, près de Liége, ait jamais été la capitale des Éburons; il n'en existe aucune trace dans les Commentaires de César: au contraire, on y voit que l'habitation d'Ambiorix, chef de cette nation, étoit isolée & située dans les bois; pressé de toutes parts par ce général, Ambiorix ne se feroit-il pas réfugié dans sa capitale, s'il en avoit eu une? Au reste, il ne dut sa liberté qu'à la position avantageuse de sa demeure; ses gens arrêtèrent quelque temps les Romains dans un défilé; il monta précipitamment à cheval & se mit à l'abri des poursuites de César, en s'enfonçant dans la forêt des Ardennes (*a*).

La situation des Fontaines de Spa dans cette forêt seroit-elle une raison, dit M. de Limbourg, pour qu'elle n'eût pas été connue des Romains? Dois-je encore répéter ici, que Spa est, de tous côtés, entouré de bois ou de montagnes très-éle-

(*a*) *Cæsaris Comment.*, *cum notis varior.*, &c., pag. 172.

vées, qui offrent plusieurs précipices affreux? Dois-je répéter que cette forêt des Ardennes étoit impénétrable du temps des Romains, & que les routes en étoient si peu frayées, que César n'osa y poursuivre les Éburons? Dois-je répéter, enfin, que Spa, ni les environs (22), ne présentent aucun monument dont les restes pourroient seuls attester aujourd'hui, que les vainqueurs des Gaules connoissoient cet endroit? Quel appas pouvoit avoir ce canton aride & inculte pour y attirer des personnes épuisées des suites d'une longue guerre, & pour supposer qu'il aura pu être défriché, & que les habitans s'y seront multipliés considérablement, depuis l'invasion de César, jusqu'au temps de Pline, c'est-à-dire, dans l'intervalle d'environ un siècle?

J'ai observé que, depuis ce naturaliste jusqu'en 1541, on n'avoit fait aucune mention de la Fontaine de Tongres, ni de celles de Spa. En effet, Hubert Thomas est le premier des auteurs modernes qui ait parlé de la Fontaine de Tongres, en se taisant, ce qui est assez remarquable, sur les Eaux de Spa : & ce n'est que dix-huit ans après, en 1559, que Gilbert Limbourg révendiqua en faveur de celles-ci le fameux passage de Pline. Hubert Thomas n'avance pas positivement que les Médecins de son temps ne reconnoissoient pas dans la Fontaine de Tongres l'efficacité que Pline y avoit vantée; il dit qu'il ignoroit pourquoi ils refusoient d'y reconnoître ces vertus, & il ajoute, que probablement ces Médecins ne consultoient, dans ce procédé, que leurs intérêts. Et c'est parce qu'on sait que Gilbert Limbourg écrivit le premier sur les Fontaines de Spa, qu'on peut conclure qu'il y a de l'exagération dans ce qu'on raconte, sur la vogue qu'elles avoient en 1575. J'ai prouvé, d'après les expressions de Bernard Palissy, que c'est le petit ouvrage de G. Limbourg qui a commencé à donner quelque cours aux Eaux de Spa : or, est-il possible qu'elles ayent pu acquérir, en seize ans de temps, cette grande célébrité dont on veut qu'elles jouissoient en 1575?

Je ne sais où M. de Limbourg a trouvé qu'Ambroise Paré

faisoit grand cas de ces Eaux, dans lesquelles il avoit une confiance sans bornes. J'ai cru un moment que je rencontrerois dans les œuvres de cet auteur un éloge pompeux des Fontaines de Spa : ne doit-on pas s'étonner de n'y lire, sur cet objet, que ce peu de mots? *L'on tient que les Eaux minérales de Spa... ont vertu admirable pour tarir les fleurs blanches & ch.... p....* (*a*). Jugez, Monsieur, si Ambroise Paré peut avoir conseillé à Henri III, Roi de France, le voyage de ce bourg, où il n'a jamais été, comme je l'ai démontré. Remarquez encore, que, dans le passage que je viens de vous citer, ce Chirurgien y parle des Eaux de Plombières, auxquelles, sans doute, il faut accorder la moitié du prétendu éloge que M. de Limbourg veut qu'Ambroise Paré ait fait des Fontaines de Spa. Faites surtout attention à cette expression. „ *On tient*, & rappelez-„ vous la plaisanterie du célèbre Bernard Palissy, sur les *Fem-„ mes stériles* qui alloient à Spa, *afin de concevoir :* „ vous saurez à quoi vous en tenir sur cette grande vogue dont les Eaux de cet endroit étoient déjà en possession, prétend-on, à la fin du 16e. siècle. S'il est vrai qu'Ambroise Paré y eut une *confiance sans bornes;* comment, pendant son séjour dans les Pays-Bas, n'a-t-il pas eu la curiosité de se rendre à Spa pour les examiner lui-même?

Ce n'étoit pas pour Marguérite de Valois, Reine de Navarre, qu'on jugeoit les maisons de ce lieu, aujourd'hui si fréquenté, trop petites; c'étoit pour Madame la Princesse de la Roche-sur-Yon, *qui fust conseillée par les médecins à demeurer à Liége* (*b*). Je vous ai rapporté les motifs qui engagèrent cette Reine à entreprendre ce voyage chez nous; les eaux de Spa y entrèrent pour peu de chose. M. de Limbourg n'avoue-t-il pas, dans ses *observations*, qu'il a mis Marguérite de Va-

(*a*) *Œuvres d'Ambroise Paré*, &c., édition de Lyon, 1641, in-fol. pag. 636.

(*b*) Mémoires de la Reine de Navarre, édition de Liége, chez Bronckart, pag. 140.

lois dans la liste des grands personnages qui ont été à Spa? Quel est donc le sujet de sa surprise? C'est parce que j'ai dit généralement, dans une note, que M. de Limbourg, écrivant en faveur des Eaux de Spa, a cru qu'il étoit plus important de grossir la liste des Personnes illustres qui y avoient été boire les Eaux, que de s'assujettir à la vérité des faits : *mais* je n'ai point dit, que M. de Limbourg eût écrit que cette Reine but les Eaux de Spa dans Spa même, & encore moins, qu'il eût avancé qu'elle ne les prit pas au Palais du Prince de Liége.

Je ne dois pas, Monsieur, terminer cette Lettre, sans vous annoncer que les habitans de Tongres, connoissant mieux, depuis la publication de ces *recherches*, tout le mérite de leur antique Fontaine, vont enfin sortir de l'espèce d'assoupissement, où ils étoient à son égard : ce n'est pas sans raison qu'ils se flattent de pouvoir lui rendre la renommée qu'elle avoit du temps de Pline, & qu'elle a conservée, sans interruption, long-temps après, comme je vous l'ai fait voir par les extraits des anciens regiftres du chapitre de cette ville, & par la tradition que vérifièrent les découvertes faites sur l'Ysserborn.

NOTES.

NOTE 1. Pag. 356. *La Fontaine célèbre de ce lieu dévasté tant de fois, &c.*) La ville de Tongres a encore été pillée, dans le 12e. siècle, par Gérard, Comte de Looz, & dans le 13e., par Henri, Duc de Brabant... &c.

NOTE 2. Pag. 357.... *Le passage de Pline a été un objet de dispute entre ces savans; les uns voulant en faire bonneur à Tongres, les autres à Spa.*) Entre ces écrivains, j'aurois dû distinguer M. l'abbé de Feller, dont les raisonnemens sur le passage de Pline me semblent concluans. Voici ce qu'il objecte à ceux qui veulent que Spa soit compris dans l'étendue de la domination des Tongrois. „ Oui, dit-il, ce pays auroit pu y être „ compris; mais, en ce cas, Pline détermineroit le lieu de „ cette Fontaine d'une manière bien vague; comme qui diroit: „ *il y a en Bohême une bonne Fontaine minérale*, en parlant de „ la Fontaine d'Égra. Celui qui diroit qu'il y a une Fontaine „ près de la ville d'Égra, détermineroit surement mieux. Pour- „ quoi donner au passage de Pline une interprétation obscure „ & équivoque, puisqu'il présente un sens simple, exact & „ facile à vérifier „. Voici encore ce qu'il objecte à ceux qui prétendent que la Sauvenière, ayant les qualités décrites par le Naturaliste Latin, doit être la Fontaine dont cet auteur vante les vertus dans son livre. „ La Sauvenière, dit-il, eût- „ elle toutes ces qualités, la Géronstère, le Pouhon, le Ton- „ nelet en ont d'autres, qui ne doivent pas être oubliées. Pour- „ quoi donc Pline n'en parle-t-il pas? Que diroit-on d'un „ homme qui, faisant la description des Eaux de Spa, ne par- „ leroit que de la Sauvenière? Le nom de *Fons insignis*, donné „ exclusivement à la Sauvenière, humilieroit furieusement les „ autres. Dira-t-on que, du temps de Pline, on ne connoissoit „ que celle-là? Mais ce *fons insignis*, qui guérissoit tant de „ maux, attiroit, sans doute, du monde: ce monde ne bougeoit „ apparemment pas de la place, puisque tout le voisinage lui „ est resté inconnu. Qu'on pèse bien cette observation, con-

„ tinue M. l'abbé de Feller, & on saura à quoi s'en tenir.
„ Tous ceux, selon le même, qui ont fait une attention sé-
„ rieuse à cette controverse, n'ont pas douté que Pline ne
„ parlât de la Fontaine de Tongres „. *Journal de Luxemb.*, Janvier 1776, pag. 100 & suiv.

NOTE 3. Pag. 357.... *ceux qui mouroient des coups qu'ils avoient reçus en combattant, étoient enterrés tout près.*) C'est aussi ce que j'ai lu dans quelques manuscrits sur notre histoire.

NOTE 4. Ibidem... *des Guttum.*) C'étoit, chez les Romains, le nom d'un vase sacré d'où l'on versoit le vin goutte à goutte. Voyez le *Dictionnaire abrégé d'Antiquités*, *&c.*

NOTE 5. Pag. 358. *Dans le riche & précieux Cabinet de M. van Muyssen, &c.*) M. van Muyssen joint à beaucoup d'honnêteté une connoissance très-étendue de l'antiquité. Il possède une collection nombreuse de Médailles, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui sont de la plus grande rareté.

NOTE 6. Ibidem.... *& que, dans les suivans, on en éprouvoit toujours les influences merveilleuses, &c.*) Il est inutile de rappeler la guérison du cardinal de Mendoze, qui but des Eaux de la Fontaine de Tongres vers 1560, pour un mal de reins qu'on croyoit incurable. Voyez les *Recherches historiques sur Spa.*

NOTE 7. Pag. 359.... *Est-il assuré que ce sont ses Eaux qui lui attirent seules cette attention?*) Non, ce ne sont pas ses eaux seules, si on en croit ce passage du Mémoire de M. l'Avocat Piret, intitulé : *de la Souveraineté des Princes-Evêques de Liége, & du Pouvoir des Etats.* „ Cet endroit célèbre (Spa)
„ ne doit son existence & sa prospérité qu'à l'affluence des
„ Étrangers riches & de marque, que les *plaisirs, bien plus que*
„ *la salubrité de ses Eaux*, y attirent „. Pag. 69. En 1739, les Aubergistes de Spa ne demandoient, pour une chambre joliment meublée, que 10 sols par jour; avant, on donnoit moins encore : il est vrai qu'alors on n'avoit point rassemblé dans ce lieu les divertissemens de toute espèce qu'on y trouve aujourd'hui.

NOTE

NOTE 8. Pag. 360.... *M. de Limbourg a mal rendu cette phrase de l'historien Foullon, où il est question de la Fontaine de Tongres.*) Je ne vois pas que le père Foullon, par ce qu'il dit des Eaux de la Fontaine de Tongres, soit aussi mauvais physicien que le prétend M. de Limbourg, puisqu'on a reconnu que ces Eaux avoient les mêmes vertus que celles désignées dans l'Histoire Naturelle de Pline.

NOTE 9. Ibidem.... *sous le titre de Tongres, Cité des Gaules, &c.*) On doit se rappeler que le passage de Pline commence par ces mots, *Tungri, Civitas Galliæ, &c.*

NOTE 10. Ibidem.... *ne donnoient pas quelquefois une autre acception au mot Cité (Civitas).* M. l'abbé de Feller, à qui certainement on ne refusera pas de bien posséder la langue des romains, dit que le mot *Civitas*, se prend aussi pour Ville, & il ajoute à cela, que la ville de Tongres possédant effectivement une Fontaine telle que Pline la décrit, il est superflu de chercher dans l'étendue indéfinie d'un pays ce qu'on trouve dans un lieu bien spécifié. *Journal de Luxemb.*, Janvier 1776, pag. 101.

NOTE 11. Pag. 361... *comme à Huy, &c.*) Il y a, en effet, une Fontaine minérale près de Huy, connue depuis longtemps, témoin ce passage de la Vie de Saint Domitian, Évêque de Tongres dans le 6e. siècle : *Draconem Hoyensibus infestum, divinâ virtute* (Domitianus) *extinxit : & fontem veneno illius infectum, ita sanâvit, ut diversis etiam languoribus exindè remedio sit.* Il y a dans le pays de Liége 15 à 20 Fontaines minérales : d'après les observations de M. de Limbourg, elles pourroient presque toutes réclamer tour à tour en leur faveur le passage de Pline.

NOTE 12. Ibidem. *Il conclut, enfin, que, comme il n'y a aucun indice, soit historique, &c.*) On a vu le contraire ; & je crois qu'à cet égard, il ne restera plus aucun doute.

NOTE 13. Ibidem.... *le Poubon, &c.*) C'est le nom d'une des Fontaines de Spa. Je vois dans les *Amusemens de Spa* de M. de Limbourg, pag. 51e. du tom. 1er, qu'on fait dériver les nom *Pouhon* du mot liégeois *Pouhir*, qui signifie en françois

Aa

Puiser. Je trouve dans Ortelius une autre étymologie de ce nom, qui me paroît plus naturelle, & qui nous instruit d'une particularité remarquable concernant cette Fontaine. Ortelius le fait dériver de *Pohon*, terme patois qui signifie *Poison*; & il en donne pour raison, qu'avant qu'on eût connu la nature & l'usage des Eaux du Pouhon, on croyoit qu'elles étoient mortelles. *Abr. Ortelii itinerarium Gallo-Brabanticum. Lugd. Batav.*, chez les Elzevirs, 1630, petit in-12°, pag. 257.

NOTE 14. Pag. 361. *Le Pouhon est devenu plus abondant & plus minéral.*) Plusieurs causes peuvent changer les vertus des Eaux d'une Fontaine; il ne seroit pas étonnant, quand la Fontaine de Tongres, qui existe depuis si long-temps, auroit éprouvé quelques légers changemens : cependant elle a les mêmes propriétés que du temps de Pline. Du temps de Plutarque, on remarquoit déjà que les Fontaines étoient sujettes aux révolutions; voici comme s'exprime ce philosophe : „ En „ plusieurs contrées, nous voyons des lacs, des fleuves entiers, „ & encore plus des fontaines chaudes, faillir & se perdre du „ tout en autres, s'enfouir & se cacher dedans terre, & puis, „ aux lieux mesmes, de là, à quelque intervalle de temps, se „ montrer dérechef, ou bien couler là auprès „. *Œuvres Morales*, traduction d'Amyot, édition de Cussac, tom. 5, pag. 461. C'est ce qui est arrivé à la Fontaine de Tongres; entièrement dévastée par Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, on ne l'a vu reparoître que long-temps après : on prétend même qu'à cette époque, son cours prit une autre direction.

NOTE 15. Ibidem.... *en ôtant presque toutes ces vertus à celle de Tongres.*) Les vertus, dit M. l'abbé de Feller, qu'on attribue à une Eau minérale plutôt qu'à une autre, sont une affaire sur laquelle il y a bien des choses à dire. *Journal de Luxemb.*, *loc. cit.*

NOTE 16. Pag. 362.... *de la Fontaine dont Pline fait la description.*) Il est visible par les recherches que j'ai faites, que le passage de l'histoire naturelle de cet auteur ne peut concerner que la Fontaine qui subsiste près de Tongres.

NOTE 17. Pag. 362. *Les Eaux de Tongres ont aujourd'hui les qualités décrites dans Pline.*) La Fontaine de Tongres, dit M. l'abbé de Feller, est plus minérale qu'on ne pense; nous en avons fait l'épreuve sur les lieux, en 1772 : elle a vraiment un goût de fer comme Pline l'avance. *Journal de Luxemb.*, *loc. cit.* Il feroit à désirer que des Chimistes impartiaux examinassent de nouveau les Fontaines de Tongres & de Spa.

NOTE 18. Ibidem. *En y laissant.... une légion entière, &c.*) César, avec ses autres légions, alla à la poursuite d'Ambiorix, chef des Éburons, qui s'étoit retiré avec quelque cavalerie dans les Ardennes.

NOTE 19. Ibidem.... *les Romains avoient réduit les Eburons, &c.*) Ce peuple occupoit, du temps de César, une bonne partie de la Principauté de Liége.

NOTE 20. Ibidem.... *arriver à Tongres, &c.*) Le traducteur suit le sentiment de la plus grande partie des savans, en rendant le mot *Atuatuca*, par celui de Tongres.

NOTE 21. Ibidem. *Personne n'ose sortir de son poste.*) Voici le texte latin de ce morceau des Commentaires de César : *Quid vos, inquit, hanc miseram & tenuem sectamini prædam, quibus jam licet esse fortunatissimis? Tribus horis Atuatucam venire potestis; huc omnes suas fortunas exercitus Romanorum contulit. Præsidii tantum est, ut ne murus quidem cingi possit, neque quisquam egredi extra munitiones audeat*; pag. 174 de l'édition cum *notis variorum*, imprimée à Amsterd. en 1697, 8°.

NOTE 22. Pag. 364. *Dois-je répéter enfin, que Spa, ni les environs, &c.*) C'est-à-dire, à une ou deux lieues, & même davantage; car, qu'entend M. de Limbourg, lorsqu'il dit : *Les environs de Spa sont sur la route de Tongres, à Stavelo & Malmedy, & de là sur Trèves:...* Qu'a de commun avec les environs de Spa, la route de Tongres & de Trèves?

SUITE du Supplément aux Recherches Hiſtoriques ſur Spa. A Mr....

En réponſe aux Obſervations ultérieures de M. DE LIMBOURG, Docteur en Médecine, &c.

CES Obſervations viennent de paroître dans l'*Eſprit des Journaux* (Juillet & Août 1788). Les longues diſcuſſions qu'elles contiennent, ſur les propriétés & les vertus des Eaux de Tongres & de Spa, ne me regardent pas, j'en laiſſerai l'examen aux Médecins & aux Phyſiciens. Quant aux autres points, je compte bien, Monſieur, que vous aurez lu avec impartialité & attentivement ma nouvelle édition des *Recherches Hiſtoriques ſur Spa*, & du *Supplément* à ces Recherches; & j'eſpère que vous vous ferez aperçu que j'ai donné à la plus grande partie des objections de M. de Limbourg une réponſe ſatisfaiſante : Je vais répondre ici à celles dont je n'ai pas cru devoir faire mention dans les Recherches.

En écrivant ſur cette matière, nous avons eu des vues différentes. J'ai cherché, ſans préjugé, comme tout hiſtorien eſt obligé de faire, à jeter quelque lumière ſur Spa, dont la célébrité me paroiſſoit pouvoir fixer, pour un moment, l'attention du public : Y ai-je réuſſi? Les peines que je me ſuis données me perſuadent qu'on chercheroit en vain à répandre un jour plus grand ſur l'origine & l'agrandiſſement de ce bourg. M. de Limbourg n'a enviſagé cette matière que comme un Médecin qui avoit le plus grand intérêt à conſerver aux Fontaines de Spa tout ce qu'on a débité, depuis un ſiècle & demi, de merveilleux ſur les vertus ſurprenantes de leurs eaux. Nous avons rempli tous les deux notre tâche. Que M. de Limbourg ſe tranquilliſe! Tongres, quand même des évènemens inattendus réhabiliteroient la Fontaine de cette ville,

ne jouira jamais de la même vogue. Des plaisirs multipliés assurent à Spa sa réputation, & y attirent l'or que l'étranger, tous les ans, ne manque pas d'y venir verser. Mais aussi, j'ose me vanter d'avoir dissipé les ténèbres antiques dont on vouloit environner son berceau, & d'avoir fait connoître plus particulièrement l'histoire d'un village qui, pendant trois mois de l'année, est le plus beau & le plus brillant de l'Europe.

Si M. de Limbourg ne craint pas d'ennuyer le public, en revenant encore sur cet objet, il m'obligera de ne point me prêter des choses auxquelles je n'ai jamais pensé. Je ne ferai qu'indiquer sa *réponse* 5me, où il se bat les flancs pour combattre des assertions que je lui défie de trouver dans ce que j'ai écrit sur Spa. Où ai-je aussi avancé, dans mes Recherches, que Gilbert Limbourg n'a point connu la Fontaine de Tongres? Où ai-je dit que cette Fontaine, & celles de Spa, n'étoient point connues des Médecins, du temps & avant le livre d'Hubert Thomas, imprimé en 1541? Il seroit fastidieux de s'occuper encore de la consultation des Docteurs de Louvain, & de 27 Médecins de différentes villes, sur les propriétés des Eaux Tongroises. J'observerai seulement, que Henri de Heers est mort près d'un demi-siècle avant cette fameuse consultation.

Dans sa *réponse* 7me, M. de Limbourg cite les restes d'une ancienne Chaussée Romaine, qui passe à trois & à deux lieues de Spa, pour prouver que les Romains connoissoient les fontaines de cet endroit. Mais les restes de cette ancienne chaussée ne prouvent-ils pas tout à fait le contraire? Si les Romains avoient été témoins des effets salutaires des Eaux de Spa, comment n'y auroient-ils pas conduit cette chaussée? C'étoit peu de chose pour eux qu'un détour de deux ou trois lieues: & puisqu'ils ne l'ont pas fait, comment peut-on supposer un accès facile, du temps des Romains, aux fontaines de Spa? M. de Limbourg ne sait-il pas que deux ou trois lieues de vallons profonds, de montagnes élevées, de rochers escarpés & de précipices affreux, au lieu de présenter un accès facile, ne doivent offrir que des lieux inaccessibles? L'habitation d'Am-

Biorix étoit située près d'une rivière & dans les bois : Cette habitation, quoique M. de Limbourg soit d'un sentiment opposé, est très-bien *désignée*, dans les Commentaires de César, par la fuite du Roi des Éburons, puisque c'est cette suite qui donne occasion à César d'en parler.

Si je n'ai pas prouvé, comme le veut M. de Limbourg, que les morceaux d'antiquité, trouvés dans Tongres, ou près de Tongres, fussent des renseignemens relatifs à l'ancienne Fontaine de cette ville, j'ai du moins fait voir par là, que Tongres étoit très-connu des Romains, & j'ai montré en même temps, que Spa, ni les environs, ne fournissant aucun morceau d'Antiquité, les vainqueurs des Gaules devoient ignorer l'existence des Fontaines de ce lieu ; tandis qu'il est avéré qu'ils ont éprouvé l'influence merveilleuse des Eaux Tongroises. Qui ne riroit, lorsqu'on entend M. de Limbourg s'écrier, que ces vainqueurs ne *semoient* point des médailles par-tout ? comme si celles qu'on trouve encore aujourd'hui tous les jours près de Tongres, avoient été *semées* exprès par les Romains! Qui ne riroit de même de la preuve qu'il avance, pour insinuer qu'Henri III, Roi de France, a été à Spa en 1585 ? Une pierre qu'on y montre, sur laquelle sont sculptées les armes de France & de Pologne, doit-elle l'emporter sur le silence de tous les historiens contemporains à ce Prince? doit-elle surtout l'emporter sur les raisons qui forçoient, pour ainsi dire, Henri à rester dans ses états dans le temps qu'on le suppose à Spa ? Combien de voyages ne feroit-on pas faire aux souverains, si on concluoit de ce que leurs armes, sculptées sur la pierre, sont conservées dans telles & telles villes, qu'ils y ont été ? Au reste, pourquoi Marguérite de Valois, Reine de Navarre, n'a-t-elle rien dit, dans ses *Mémoires*, de ce prétendu voyage de son frère ? ce qui est d'autant plus surprenant, qu'elle s'étend beaucoup sur tout ce qui concerne ce frère qu'elle chérissoit tendrement, & que la partie la plus intéressante & la plus considérable de ses *Mémoires* regarde notre pays, & Spa. Pourquoi, enfin, Ambroise Paré s'est-il tu sur ce voyage,

lui qui, en qualité de chirurgien d'Henri III, auroit pu nous inſtruire pour quelle infirmité il auroit engagé ſon maître à prendre les eaux de Spa; ſi toutefois, comme M. de Limbourg prétend qu'il eſt probable, il les a conſeillées à ce Prince ?

De la façon dont M. de Limbourg mutile un paſſage d'Ambroiſe Paré, on diroit que ce Chirurgien preſcrive la boiſſon des eaux de Spa pour une multitude de maladies : cela n'eſt pas exact. Ambroiſe Paré, après avoir fait une énumération de pluſieurs maux, dont on peut obtenir la guériſon par les bains d'eaux froides, cite les *Bains de Liège & de Spa.* Si vous ajoutez à ce peu de mots ceux que j'ai tranſcrits de cet auteur dans mon *Supplément*, vous trouverez que, dans un volume de 800 pages in-folio, Ambroiſe Paré n'a écrit que trois lignes ſur Spa. Comment donc peut-on encore revenir ſur cette prétendue *confiance ſans bornes*, que ce chirurgien avoit dans les Eaux de ce bourg ? Que prouve le paſſage d'A. Paré, que M. de Limbourg copie dans ſes *Obſervations ultérieures*? Rien du tout; puiſqu'on y confond les Bains de Spa, qui n'ont jamais joui d'aucune réputation, avec ceux du pays de Liége, dont quelques uns, comme les Bains de Chaufontaine, méritent à plus d'un titre leur célébrité.

Si M. de Limbourg avoit conſulté les *Mémoires* de Marguérite de Valois, Reine de Navarre, écrits par elle-même, & non ſon *Hiſtoire*, faite depuis peu, il y auroit vu, ainſi que je l'ai dit, que le village de Spa n'étoit compoſé, du temps de cette Princeſſe, que de *trois ou quatre méchantes petites maiſons;* il y auroit vu s'évanouir le doute qu'il ſe forme, pour ſavoir ſi c'étoit à la Princeſſe de la Roche-ſur-Yon, ou à la Reine de Navarre, que les Médecins conſeillèrent *de demeurer à Liège.* Il n'y a point d'équivoque dans ce paſſage des *Mémoires* de Marguérite : elle y parle de la Princeſſe de la Roche-ſur-Yon, & non d'elle.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

A.

ADAM; Lettre fur deux Jéfuites de ce nom, *Pag.* 165.
ADÉLARD II, Abbé de Saint-Trond au IIe. fiècle, Peintre & Sculpteur, 109.
ADOULE, jeune Efclave Liégeoife, donne lieu, par fon enlèvement, aux guerres cruelles d'Awans & de Waroux, 240 & fuiv. 250.
AGILFRIDE, Évêque de Tongres, 174.
AGONEAU (d'), Poëte François du 16e. fiècle, inconnu aux Editeurs des *Annales Poëtiques* (1); extrait d'une Pièce ingénieufe de cet Auteur, 19 & 20.
ALBIAC (Accaffe d'), Poëte François du 16e. fiècle, a traduit en vers fur l'hébreux le Livre de Job, &c., 77.
ALCIAT; éloge de fes Emblèmes, 72.
ALPAÏDE, maîtreffe de Pepin, 172.
AMAND (faint), Evêque de Tongres, 171.
AMBOISE (Adrien d'), Poëte François du 16e. fiècle; Vers d'une tragédie de cet Auteur, 90.
AMBOISE (François d'), Seigneur d'Hemeri, Poëte François du 16e. fiècle; Vers finguliers de cet Auteur; Sonnet du même, 17 & 18.
AMUSEMENS de Spa; fentiment de l'Auteur anonyme de ce livre, fur le paffage de Pline, concernant une Fontaine Minérale fituée dans le pays de Liége, 321.
AMYOT (Jacques), célèbre traducteur de Plutarque, cultivoit la Poëfie françoife, 90.
ANGOULÊME (le Prince d'), Grand-Prieur de France, Poëte François du 16e. fiècle; Vers de ce Prince fur Saluftre du Bartas, 28.
ANSELME, Hiftorien Liégeois du 12e fiècle; différence entre l'édition que Chappeauville nous a donnée de l'Hiftoire de Liége de cet écrivain, & l'édition des Bénédictins, inférée dans l'*Ampl. Collectio*, 214, Note 23.
ANSFRID, Comte de Huy, donne fon Comté à Notger, 191; 225, Note 53. Contrariété d'opinions, entre quelques Auteurs, fur ce Prince, 217, Note 31.
AREZZO (Gui d'); détails fur un Manufcrit de cet Auteur, 148.
ARNOULD, Chanoine de la Cathédrale de Liége, 243-255, Note 3.
ARSCHOT (la Ducheffe de Croy & d'), cultivoit la Poëfie françoife, 72; 101, Note 13.
AUBERT (Guillaume), Poëte François du 16e. fiècle; extrait de fon Elégie fur la mort de Joachim du Bellay; jugement que porte de fon talent poëtique Dreux du Radier, 26 & 27.
AUBESPINE (Magdelaine de l'), cultivoit la Poëfie Françoife; a traduit en vers les *Epîtres* d'Ovide; fon éloge, 72.
AUBIAC, amant de Marguérite de Valois, femme de Henri IV; vers de cette Princeffe fur fa mort, 50.
AUSTRASIE (le Royaume d'); l'Evêché de Tongres ou de Liége y étoit enclavé, 170, 173 & 174; les rois d'Auftrafie nommoient à cet évêché, 171, 172, 174, 176;

(1) *Tous les Poëtes François dont il fera queftion dans cette Table, fi on en excepte 6 ou 7, ont été inconnus aux Editeurs des* Annales Poëtiques, *&c.*

partage de ce royaume, 174 & 175.
AWIR (Hugues d'), Chevalier Liégeois, donne sa fille unique en mariage à Sureal de Warfusée, 263.
AYNECHON, bâtard de la famille d'Awans, se bat en champ clos devant le Prince de Liége, contre Faloz, qu'il terrasse, & tue, 242-255, Note 3.

B.

BACCIO (André), savant médecin italien; son sentiment sur la Fontaine de Tongres, 320, 343, Note 3.
BADINOT (Albert), Poëte François, du 16e. siècle, n'a écrit que sur des sujets pieux, 76 & 77.
BADIUS (Conrard), savant Imprimeur du 16e. siècle, auteur d'une Satyre contre Nostradamus; Vers de cette pièce, 78 & 79.
BALDRIC, Evêque de Liége, 178.
BAKROUSO (Christophe), Poëte François du 15e. siècle, auteur du *Jardin Amoureux*; critique de ce poëme, 66.
BAUDIUS, excellent Poëte Latin, s'amusoit aussi quelquefois à faire des vers françois; Sonnet pompeux de cet auteur, 102, Note 15.
BAVIÈRE (Jean de), Prince de Liége; erreur dans laquelle nos Historiens sont tombés à son égard, 238, Note 4.
BAYLE, se trompe sur Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, 6; l'Auteur de sa vie range le Baron de Walef au nombre de ses amis, 286.
BEAUMARCHAIS (M. de), auteur du Barbier de Séville; dans quels livres il a puisé les saillies de cette comédie contre les médecins, 30 & 31.
BEAUMONT (de), Poëte François du 16e. siècle; extrait d'une Pièce de cet Auteur, 21 & 22.
BECCK (Jean), Abbé de Saint-Laurent; son goût pour la Peinture, 148, Note 11.
BELLAY (Joachim du), Poëte François; son éloge, 5, 27.
BELLET (du), Poëte François du 16e. siècle; Vers ingénieux de sa façon, 24.
BERLAIMONT, Capitaine d'une troupe de cavalerie; don Jean d'Autriche l'envoye à Dinant pour s'emparer de Marguérite de Valois, Reine de Navarre & de France, 341.
BERLAIMONT, Évêque de Cambray, 332.
BERLO (Fagnée de), Chevalier Liégeois, 246.
BERLO (Gérard de), Chevalier Liégeois, massacré sur les bords de la Meuse, 243.
BERLO (Gérard de), Avoué de Sclessin, 243.
BERLO (Gontier de), Chevalier Liégeois, 250.
BERTHOLET FLÉMAL, excellent Peintre Liégeois; jugement de M. des Camps sur cet artiste célèbre, son éloge; il meurt empoisonné par la Brinvilliers, 126 & 127; 156 & 157, Notes 39, 40 & 41.
BETHOLAND (Roland), Poëte François du 16e. siècle; Vers tirés d'une de ses églogues; éloge & critique de cet auteur, 76.
BIGOT, Poëte François du 15e. siècle, 67.
BLANC (Richard le), Poëte François du 16e. siècle, traducteur laborieux de plusieurs ouvrages de l'antiquité, 76.
BLAVEREAU, Chevalier Liégeois, 246.
BLONDIAUX de Nesle, ancien Poëte François; extrait de ses Chansons, 61.
BOILEAU; Vers du Baron de Walef, adressés à ce célèbre satyrique, 273 & 286; Lettre peu connue, de Boileau, en réponse à ces vers, *ibid.*
BOILEAU (Gilles de), Poëte François du 16e. siècle, 81; Notice d'un livre de cet auteur, inconnu à la Croix du Maine & à du Verdier, 102, Note 16.
BOILEAU, Chevalier Liégeois, 243.
BONONIUS (Olivier), Jurisconsulte Liégeois & Architecte, 146 & 162, Note 70.
BOUCHER (Jean), fameux Ligueur,

vers singulier de cet auteur, 101, Note 13.
BOUCHET (Guillaume), auteur du livre intitulé : *Sérées*; critique & éloge de cet ouvrage, 80.
BOUCHET (Pierre), Poëte François du 16e. siècle, auteur d'un Poëme contre les femmes; vers de ce Poëme, 85.
BOUJU (Jacques), Poëte Latin, 2.
BOVES (Pierre de), Prédicateur singulier; Vers françois extraits de ses sermons latins, 67 & 68; 101, Note 11.
BOUILLE, auteur d'une Histoire de Liége; critique de quelques passages de ce livre, 211, Note 9; 216, Note 26 & 29; 348, Note 23; 353, Note 42. Son sentiment sur la Fontaine de Tongres, 320.
BOULONGNE (Jacques de), Poëte Liégeois du 16e. siècle, 81.
BRAIE, Peintre Liégeois, 139.
BRESMAL, Médecin Liégeois, auteur d'une *Description de la Fontaine de Tongres*, 321; 344, Note 6; 346, Note 13.
BRILLET (Etienne), Poëte François du 16e. siècle; Epigramme de cet auteur, 2.
BRULE (de), Ciseleur Liégeois, 139.
BRUNEL (Guillaume), Médecin & Poëte François très-médiocre, 68.
BRUNINCK de Votrenge, Chevalier Liégeois, 246.
BRUSEN de la Martinière; jugement de cet écrivain sur les Poésies du Baron de Walef, 270.
BRY (Théodore de), excellent Graveur Liégeois; Notice sur cet artiste, 116 & 150, Note 18, 19 & 20.
BRY (Jean-Théodore & Jean-Israel de), fils du précédent, s'adonnent aussi à la Gravure, *ibid.*
BUGNIN (Jacques), Poëte François du 15e. siècle; Vers tirés de son Poëme, *le Congé pris du siècle séculier*; critique de cet ouvrage, 66.
BUTKENS (Christophe) auteur des *Trophées de Brabant*, avoit amassé des matériaux pour une édition des ouvrages de Jacques de Hemricourt, 238, Note 5.
BUTOIR, Chevalier Liégeois, 249.

C.

CALIGNON (Soffrey), Poëte François du 16e. siècle; son éloge; extrait de sa satyre contre les femmes, 81 & suiv.; 103, Note 18.
CARLE (Lancelot de), Poëte François du 16e. siècle; son éloge, 78.
CARLIER (Jean-Guillaume), habile Peintre Liégeois; son éloge, 131 & 132.
CARTHÉNI (Jean de), auteur d'un Roman allégorique, & d'un Poëme spirituel, 44 & 45.
CATHÉRINE DE NAVARRE, sœur de Henri IV, cultivoit la Poësie, 20 & 21.
CERFS (de), Chevaliers Liégeois de ce nom, 248.
CHABOTS, Chevaliers Liégeois de ce nom, 248.
CHALONS (Hugues de), Prince de Liége, ordonne d'assiéger le château d'Hozemont, 241; confisque les biens du Seigneur d'Awans, & met le siége devant son château, 242.
CHANDIEU (de la Roche), Poëte François du 16e. siècle; jugement sur ses Poësies; beau Huitain de cet Auteur, 88.
CHANTEMERLE, Chevaliers Liégeois de ce nom, 248 & 249.
CHAPEAUVILLE (Jean), éditeur du recueil des Historiens Liégeois, 227, Note 64.
CHARLEMAGNE, Empereur, enrichit la Cathédrale de Liége, donne à St.-Lambert un étendard, accorde aux citoyens liégeois de beaux priviléges, érige la ville de Huy en Comté, 174.
CHARNEUX, Chevaliers Liégeois de ce nom, 248.
CHATEAU (Baudouin du), Chevalier Liégeois, 241.
CHEVALIERS Liégeois; leur loyauté en temps de paix, 250; leur férocité en temps de guerre, *ibid.*; leur intrépidité, ibid.; comme ils s'assuroient de la fidélité de l'un & de l'autre, 251; richesse de leurs habillemens & de leurs armes, *ibid.*; leur franchise, *ibid.*; ils avoient

perdu leur énergie & leur éclat du temps de Jacques de Hemricourt, qui écrivoit vers 1360, 234, 251. Pertes qu'ils essuyèrent à la bataille de Dammartin, *ibid.*
CHÉVREMONT; *voyez* REINIER, GILBERT, IMMON & NOTGER.
CHEVETAINE (Jacques de), Chevalier Liégeois, 246.
CHRISTINE de Pise, cultivoit la Poésie; son éloge, 64.
CLERMONT (le Seigneur de), Chevalier Liégeois, 247.
COCLERS, deux Artistes Liégeois de ce nom, tous les deux Peintres, 139.
COIGNAC (Joachim de), Poëte François du 16e. siècle, 81.
COIGNOUL, Sculpteur Liégeois, 140.
COLIN (Nicole), traducteur de la *Diane* de Georges de Monte-Mayor; morceaux d'un Vaudeville, tirés de cette traduction, 75.
COLONSTER, Chevaliers Liégeois de ce nom, 248.
CONRARD (Olivier), Poëte médiocre du 15e. siècle, 67.
CONSTANT (Pierre), Poëte François du 16e. siècle, auteur d'un Poëme sur les Abeilles; jugement de M. Pingeron sur cet ouvrage, 90 & 91.
CORLIEU D'ANGOULESME (Girard), Poëte François du 16e. siècle, 15
CORROZET (Gilles), Éditeur d'un recueil de Poésies, intitulé *le Parnasse*, &c. 14.
CORTON (Frerot de), Poëte François du 16e. siècle, 13.
COSSEN (Guillaume), Chevalier Liégeois, venge le damoiseau de Flémalle, mort à la bataille de Loncin, 244.
CROIX DU MAINE (la), auteur d'une Bibliothèque Françoise, 101.
CROIX (Antoine de la), Poëte François du 16e. siècle, auteur de la tragi-comédie intitulée: *les Enfans dans la Fournaise*; Vers de cette pièce, 78.
CROYE (Henri de), ancien Poëte François; joli Virelai de cet Auteur, 64.

D.

DAGLY, Artiste Liégeois, 140.
DAMALIS (Gilbert), Poëte François du 16e. siècle, 86
DAMERI (Simon), Peintre Liégeois, se fixe en Italie, 128.
DAMERI (Walter), Peintre Liégeois, élève de Cortone, est fait prisonnier sur mer; applaudissemens qu'il reçut à Paris, 126.
DAMMARTIN, village du pays de Liége; bataille célèbre donnée dans ce lieu entre les Chevaliers Liégeois, 247 & suiv.
DAMMARTIN (Raes de), Chevalier François, épouse la belle Alix de Warfusée, 265 & suiv.
DANGEAU (le Marquis de), conseille au Baron de Walef de s'adonner à la Poësie, 275; beaux Vers de celui-ci, adressés au Marquis, 287 & 288.
DARDAR, nom d'une ancienne Cloche, conservée à St.-Paul à Liége; conjecture à laquelle cette Cloche a donné lieu, 224, Note 48.
DATTE, amant de Marguérite de Valois, Reine de Navarre, est assassiné par Vermond; regrets & vers de cette Princesse sur cet évènement, 51.
DELCLOCHE, Peintre Liégeois, 140 & 161, Note 65.
DELCOUR (Jean), célèbre Sculpteur Liégeois; défense de son Saint Jean-Baptiste, posé sur la Fontaine de la rue Hors-Château de la ville de Liége; modestie de cet artiste, 128 & suiv.
DELCOUR, frère du précédent, Peintre habile; son éloge, 129.
DE LILE, Médecin Liégeois, auteur de quelques ouvrages, 316, Note 82; traits de satyre du Baron de Walef sur ce médecin, 306 & 307.
DÉLICES DU PAYS DE LIÉGE, titre d'un livre volumineux sur la principauté de Liége; fautes dans lesquelles l'Éditeur de cet ouvrage est tombé, 151, Note 22; 326, 348, Note 21.
DELMONT (Deodat), excellent Peintre Liégeois, voyage avec

Rubens, dont il étoit l'ami; son éloge, 122.
DESPREZ (Jean, Arnould & Lambuche, Chevaliers Liégeois du parti d'Awans, 247.
DESPREZ (le Sénéchal), & Henri du même nom, Chevaliers Liégeois du parti de Waroux, 248.
DESPINELLI, Éditeur d'un ancien recueil de Poësies, 35, Note 7.
DINANT, petite ville de la principauté de Liége; grand danger que court Marguérite de Valois, Reine de Navarre, en passant par cet endroit; détails curieux à ce sujet, 339, 354, Note 45.
DODON, frère d'Alpaïde, tue saint Lambert, 172.
DOUFFET (Gérard), bon Peintre Liégeois, élève de Rubens; deux de ses Tableaux achetés très-chers pour l'électeur Palatin, 122 & 123.
DORÉ (Pierre), Poëte François du 16e. siècle, auteur de quelques Livres singuliers; Vers de sa façon sur la bataille de Pavie, 42 & 43.
DREPPE (Louis), Graveur Liégeois, 138 & 139.
DREUX DU RADIER, auteur des *Récréations Historiques*; éloge & critique de cet ouvrage, 6.
DUCHAT (François le), Poëte François du 16e. siècle; Vers de sa façon, 79.

E.

ÉBURON, ancien Peuple, différent des Tongrois, 321, 344, Note 10; 363.
ÉCOLES LIÉGEOISES; leur célébrité sous Notger, 203 & suiv.; c'est cette célébrité qui a donné lieu aux géographes de placer une Université à Liége, 226, Note 59.
ÉRACLE, Evêque de Liége, protège les sciences, se démet du gouvernement du monastère de Lobbes, & en retient pour les Evêques de Liége les trois quarts des revenus, 179.
ÉREMBERT, Abbé de Vasor au 11e. siècle, Ciseleur habile, 109.
ERNST (M.), auteur d'une Histoire du duché de Limbourg, essuye un refus de la part de l'Abbesse de Robertmont (monastère près de Liége), à laquelle il avoit demandé la communication d'anciens Diplômes relatifs à cet ouvrage, 237, Note 3. C'est aussi inutilement que M. Ernst a prié plusieurs fois Messieurs les Chanoines de Saint-Denis (Collégiale de Liége) de lui donner l'inspection de quelques anciens Diplômes des Ducs de Limbourg que ces Chanoines possèdent dans leurs archives.
ERRARD (Gérard-Léonard), Liégeois, habile Graveur de Médailles, 125.
ÉTIENNE, Abbé de Saint-Jacques au 12e. siècle, bon Musicien, 111.
ÉTIENNE, Evêque de Liége, cultivoit la Musique, 109; Diplômes importans accordés sous cet Evêque à l'Eglise de Liége, 176.
ÉVRARD (Perpète), Liégeois, Peintre en miniature, 134.
ÉVRARD, Sculpteur Liégeois peu connu, 157, Note 48.
EUSTACHE DES CAMPS, ancien Poëte François; deux Rondeaux ingénieux de cet auteur, 65.
EUCHÈRE II, Evêque de Liége, ami du Roi Théodebert, 170.
ÉZELON, Chanoine de Liége du 12e siècle, étoit très-versé dans l'Architecture, 146.

F.

FABRIQUE (Nicolas la), bon Peintre; singularités de son voyage de Rome; son éloge, 13[illegible].
FALOZ, brave Guerrier de la famille d'Awans, se bat en champ clos devant le Prince de Liége, 242; il succombe & meurt, 243.
FARABERT, Evêque de Liége, distribue Liége en Paroisses, 178.
FARNÈSE, (Alexandre), Duc de Parme, boit les Eaux de Spa, 327.
FELLER (M. l'abbé de) raisonnemens concluans de cet auteur, pour prouver que Pline a voulu parler, dans son Histoire Naturelle, de la Fontaine de Tongres,

& non de celles de Spa, 361; 367, Note 2; 369, Note 10.
FÈVRE (Jean le), Poëte François du 16e. siècle, traduit en vers les Emblèmes d'Alciat; critique de cette traduction, 72.
FIGON (Jean), Poëte François du 16e. siècle, auteur laborieux de plusieurs ouvrages, 80.
FILLEUL (Nicolas), Poëte tragique & comique du 16e. siècle; extraits de ses ouvrages; éloge que fait de cet auteur la Croix du Maine, 80.
FISEN (Englebert), Peintre Liégeois; son éloge, 133.
FISEN, auteur d'une Histoire de Liége; erreurs dans lesquelles cet écrivain est tombé, 213, Note 20; 219, Note 38; 331; 353, Note 42. Son sentiment sur la Fontaine de Tongres, 320, 344, Note 5; on le réfute, 320.
FLEUR (Philiberte de), cultivoit la Poësie Françoise; son éloge; Vers de son poëme intitulé: *Soupirs de la Viduité*, &c., 71.
FLORENNES, gros bourg de la principauté de Liége, grand danger qu'y court Marguérite de Valois, Reine de France & de Navarre, 342.
FLORIBERT, Évêque de Liége, 174.
FOLEUIN, Abbé de Lobbes; principaux évènemens de sa vie, ses écrits, 207 & suiv. 228; Notes 69 & 70.
FONTAINE (Cathérine), cultivoit la Poësie Françoise; Vers singuliers de cette dame, 70.
FONTAINE (Charles), Poëte François du 16e. siècle, auteur des *Figures du Nouveau Testament*; critique & extrait de ce livre, 8 & 9.
FONTAINE (Jeanne de la), cultivoit la Poësie Françoise; son éloge, 69.
FONTAINE Minérale; révolutions auxquelles elles sont sujettes, 361.
FORT DE LA MORINIÈRE (le), éditeur d'un recueil de Poësies; éloge de cet ouvrage, 58.
FOUILLOUX (Jacques de), auteur d'un traité sur la Chasse, & d'un Poëme très-intéressant, intitulé: *l'Adolescence de Jacques du Fouilloux*; analyse de ce dernier ouvrage, 91 & suiv.; 103, Note 22.
FOULLON, Historien Liégeois; son sentiment sur la Fontaine de Tongres, 320; 344, Note 4; explication d'un passage de cet écrivain, concernant la même Fontaine, 360.
FOULQUES, moine de Saint-Hubert au 11e. siècle, Peintre en miniature, & Sculpteur, 109.
FOURNIER (Jean), Poëte François du 16e. siècle, auteur de plusieurs ouvrages en vers; morceaux de sa traduction du *Roland furieux*; éloge & critique de cette traduction, 73 & 74.
FRANÇOIS I, Roi de France; remarques sur deux Pièces de Vers de ce Prince, 54 & 55.
FRAINE (Pierre de), Orfévre & Ciseleur Liégeois; éloge de cet artiste; la reine Christine l'appelle en Suède, 125 & 126.
FRANCO, Ecolâtre de Liége, Musicien célèbre, inventeur des *Caractères musicaux* pour le *Temps*; éloge que fait de Franco M. Burney, dans son *histoire de la Musique*, 110 & 111.
FRANCON, Évêque de Liége, reconnoît Charles-le-Chauve pour son souverain, reçoit de l'Empereur Arnoul le monastère de Lobbes, & de Charles-le-Gros la terre de Madière, 174, 175; s'oppose aux Normands & les disperse, 176; se démet de la conduite spirituelle de son diocèse, *ibid.*
FULCAIRE, Évêque de Liége, 174.

G.

GAILLARDE (Jeanne), cultivoit la Poësie Françoise; Rondeau ingénieux de cette dame, 69 & 70.
GASSELIN, Poëte François du 16e. siècle, 13.
GERBALD, Évêque de Liége, 174.

GEMEPPE (Antoine de), Chevalier Liégeois, remporte la victoire à Loncin sur le Seigneur d'Awans, 243.

GERBERT, Pape connu sous le nom de Silvestre II, est condamné dans le concile de Mouson, 193; ignorance des contemporains de ce pape, 219, Note 37.

GERLAND, Poëte François du 16e. siècle; du Verdier en fait l'éloge, 81.

GILBERT, moine de Saint-Laurent au 12e. siècle, excelloit dans la Musique, 111.

GISELBERT, duc de Lorraine; caractère inquiet & tracassier de ce Prince; il est assiégé dans son château de Chévremont; il épouse Gerberge, fille de l'Empereur Henri; il est encore inutilement assiégé dans le château de Chévremont; il se noye dans le Rhin; ce Duc n'a laissé que deux enfans, morts jeunes, 179 & suiv. 212, Notes 12, 13, 14, 15 & 16.

GISLEBERT, Moine de Saint-Hubert au 11e. siècle, fameux Copiste de Livres, 109.

GLEN (Jean de), Liégeois; Graveur, Imprimeur & Auteur; particularités curieuses sur sa vie & ses ouvrages, 117 & suiv.

GLIMES; détails sur cette famille, 364. N. 47.

GODEFROY, Editeur des Mémoires de Marguérite de Valois, Reine de Navarre, 350. N. 21.

GONTHER, Archevêque de Saltzbourg, élève de Notger, 204.

GONTRAM, Abbé de Saint-Trond; beauté de sa voix, 110.

GOSWIN (Gérard), bon Peintre Liégeois, réussissoit dans les Fleurs; son éloge; description d'un Tableau remarquable, orné de fleurs de cet artiste, 127, 128 & 157, Note 42.

GOURDIN (Louis), Poëte François du 16e. siècle; extrait d'une Pastorale de cet auteur, 12 & 13.

GRANDIL (Philibert), Poëte François du 16e. siècle, 81.

GRANGE (Guillaume de la), Poëte François du 16e. siècle, auteur d'une tragédie intitulée *Didon*, dont du Verdier fait l'éloge; Vers de cette pièce, 97.

GRANVELLE (le Cardinal de), reconnoît dans la Fontaine de Tongres les propriétés que Pline lui donne dans son Histoire Naturelle, 320.

GRAVILLE (Anne de), cultivoit la Poësie Françoise; son éloge, 69.

GROESBECK (Gérard de), Prince de Liége; portrait avantageux que fait de ce souverain Marguérite de Valois, Reine de Navarre, 334; honnêtetés que Groesbeck a pour cette Princesse, 335 & suiv.

GRUGET (François), auteur du livre intitulé: *Plaisant jeu du Dodechedron*, &c. On a attribué ce jeu à Jean de Meun; petite discussion à ce sujet; extrait de ce livre, 46 & suiv.

GUERRES sanglantes d'Awans & de Waroux; origine de ces guerres, 239 & suiv.

GUICCHARDIN, auteur d'une *Description* des Pays-Bas; critique d'un passage de cet ouvrage, 229, Note 72; sentiment de cet écrivain, sur la Fontaine de Tongres, 320.

GUIKART, Abbé de Saint-Trond, 209; 229, Note 71.

H.

HAILLAN (Bernard de Girard, seigneur du), Poëte François du 16e. siècle; Vers médiocres de sa façon, 15.

HAMAL (Henri-Guillaume), Musicien Liégeois; son éloge, 141 & suiv.

HAMAL (Jean-Noël), Musicien Liégeois, fils du précédent; son éloge; ses ouvrages; son amour pour sa patrie; son zèle pour le travail, 142 & suiv.; 161, Note 67.

HANEFFE (de), Chevalier Liégeois, 240, 241.

HANEFFE (Thiry de), Seigneur de Seraing, Chevalier Liégeois, 240, 241, 247; est choisi pour travailler à la paix de Waroux, 252; 261, Note 18.

HANNECEAU, enlève une jeune esclave, nommée Adoule; suites

funestes de cet enlèvement, 240.
HANNOROIE, Chevalier Liégeois, 244.
HASSELT, Ville de la principauté de Liége, possédoit une Imprimerie 80 ans avant la Ville de Liége, 120.
HÉBERS, ancien Poëte François, auteur du roman des *sept Sages*; Vers de ce poëme, 60.
HEERS (de), Médecin Liégeois; particularités curieuses sur quelques personnes qui ont été à Spa, extraites d'un ouvrage de cet auteur, 328, 329; 349, Note 25.
HEMRICOURT (Jacques de), auteur du *Miroir des Nobles*; sa vie; jugement sur ses ouvrages, 231 & 237, Note 1; 258, Note 13; motifs qui l'engagèrent à écrire, 234 & suiv.; détails sur une production manuscrite de cet écrivain, que je me propose de faire imprimer dans peu, 237, Note 2; emplois qu'il a exercés dans la ville de Liége, 238, Note 4.
HEMRICOURT (Thomas de), oncle du précédent, 244, 247; son éloge, 257, Note 10.
HENRI, Roi de Germanie, accorde de grands priviléges aux Evêques de Liége; pourquoi? 177.
HENRI II, Roi de France, s'adonnoit à la Poësie Françoise; Vers de ce Prince sur Diane de Poitiers, 54.
HENRI III, Roi de France; réfutation de plusieurs écrivains, qui prétendent que ce souverain a été à Spa en 1585, 326 & suiv.
HENRI IV, Roi de France, cultivoit la Poësie Françoise; belle Chanson de ce Prince, 53; Couplets du même, *ibid.*
HERBERT, Moine de Saint-Hubert au 11e. siècle, bon Peintre, 109.
HÉRIGER, Abbé de Lobbes; principaux évènemens de sa vie; énumération de ses écrits, 206 & suiv.; 228, Notes 65, 66, 67, 68.
HERMALLE (Henri de), Chevalier Liégeois, ne s'échappe qu'avec peine des mains du Châtelain de Waremme, 245; se venge du Châtelain, *ibid.*; & succombe à la fin, à la bataille de Dammartin, sous les coups de son ennemi, 249.
HERVÉ (François d'), Poëte François; idée d'un livre de cet auteur, intitulé : *Panthéon & Temple des Oracles*, &c., 48.
HILSUINDE, épouse d'Ansfrid, Comte de Huy, 191-218, Note 33.
HISTOIRE Littéraire; celle de la Principauté de Liége, ne pourroit donner qu'un livre ennuyeux, 152, Note 24.
HIRCAIRE, Evêque de Liége, 174.
HOZEMONT (le Châtelain de), Chevalier Liégeois, embrasse les querelles du Seigneur d'Awans, 240 & suiv.
HUBALD, Architecte Liégeois du 11e. siècle, 146.
HUBERT (Saint), Evêque de Liége, transfère le corps de Saint Lambert à Liége, & non le siége épiscopal; entoure cette ville de murailles; porte des lois; reçoit plusieurs droits régaliens de Charles-Martel, 178-210, Notes 4 & 5.
HUBERT DE LIÉGE, Moine de Saint-Hubert au 11e. siècle, bon Musicien, 110.
HUBOLD, Elève de Notger, 204.
HUY, ville de la principauté de Liége; orage violent qu'y essuye Marguérite de Valois, Reine de Navarre, 333; danger qu'y éprouve encore la même princesse, 339.
HUMBERT CORBEAU, Seigneur d'Awans, Chevalier Liégeois, 255, Note 1e.; se brouille avec Guillaume de Waroux, son parent, 249; ravage les terres du Château de Waroux, *ibid.*; met le feu à la forteresse de Slin, 241; accord honteux qu'il est obligé de faire avec le Prince de Liége, 242; il meurt à la bataille de Loncin, 244; son fils lui succède; *ibid.*
HUXATIME, Poëte François du 16e. siècle; humilité de cet Auteur, 25.

J.

JAMAR (Henri) Maître de Musique de la Cathédrale de Liége,

son épitaphe, 161, Note 69.

IDRIEL; on croit que s'appeloit ainsi le Seigneur de Chévremont, lorsque Notger prit ce Château, 215, Note 25.

JEAN (Saint) dit *l'Agneau*, Évêque de Tongres, enrichit son clergé, 171.

JEAN, Avoué de Liers, Seigneur d'Awans & de Clermont, est emprisonné par Adolphe de la Marck, Prince de Liége; injustice de ce procédé, 255, Note 10.

JEAN, Evêque d'Italie, Peintre habile, se fixe à Liége, 109.

JEAN, Moine de Saint-Laurent, bon Musicien, 111.

JEANNE D'ALBRET, mère du grand Henri, cultivoit la Poësie; Sonnets & vers de cette Princesse, 4 & suiv.

JEHAIN (Arnould de), Chevalier Liégeois; son inhumanité envers Henri de Hermalle, 245, & envers Blavereau, 246; il meurt à la bataille de Dammartin, 249.

IMBOUR, village de la principauté de Liége : il est très-douteux si cet endroit a jamais été la capitale des Eburons, 363.

IMMON, prend par stratagème le château de Chévremont, 181 & 182; s'y fortifie, & y brave Brunon, archevêque de Cologne, *ibid.*; Immon n'étoit pas le fils de Giselbert, *ibid.*

INFRAINVILLE (d'), Poëte François du 16e. siècle; Vers hyperboliques de sa façon, 21.

ISABELLE; c'est ainsi, prétend-on, que s'appeloit la femme du Seigneur de Chevremont, lorsque Notger prit ce château; doutes sur son sort & celui de son enfant, 189-216, Notes 25, 26 & 27.

JUPPIN (Jean-Baptiste), excellent Paysagiste; son éloge, 136 & 160, Notes 62 & 63.

K.

KERVER (Thielman), ancien Imprimeur; ce qu'il entendoit, de même que les autres Imprimeurs de son temps, par les *belles Histoires nouvelles* dont ils ornoient les livres de dévotion, 9 & 10; 34 & 35, Note 6.

KLUIT (M.), auteur d'une Histoire latine du Comté de Hollande : l'Abbesse de Herkenrode lui refuse des chartres qui auroient pu servir à cet ouvrage, 237, Note 3.

KOURZ (Paul), Architecte, 146 & 162, Note 71.

L.

LAIRESSE (Renier, père de Gérard Lairesse, éloge qu'en fait M. des Camps, 157, Note 47.

LAIRESSE (Gérard), excellent Peintre Liégeois; une aventure malheureuse l'oblige de quitter sa patrie; jugement de M. d'Argenville sur cet artiste; description de son Tableau de la descente d'Orphée dans les enfers. Lairesse devient aveugle sur la fin de sa vie; 129 & suiv. Winckelman ne l'aimoit pas, 158, *Note* 48. Eloge du *grand Livre des Peintres*, ouvrage intéressant de Lairesse, *ibid.*, Note 51.

LAIRESSE (Ernest & Jean), frères du précédent, peignoient les Animaux & les Insectes, 131.

LAIRESSE (Jacques), frère des précédens, peignoit *les Fleurs*, 131.

LAMBERT (Saint), *Evêque* de Tongres, se retire, après la mort des princes Childeric & Clovis, dont il étoit aimé, à Stavelo; il est rétabli dans l'épiscopat; il reproche à Pepin son amour pour Alpaïde; il est assassiné, 171, 172.

LAMPSON (Dominique), Peintre & Poëte; quelques détails sur sa vie; son éloge, 117.

LANGDRIS, Chevalier Liégeois, tué à la bataille de Dammartin, 249.

LANGUE (la) Françoise; la Noblesse Liégeoise, du temps de Guicchardin, parloit assez délicatement cette langue; les Auteurs Liégeois, sur la fin du 17e. siècle & au commencement de celui-ci, ne s'exprimoient qu'en mauvais françois, 274.

LIÉGE,

LIÉGE; c'est sous Henri, Roi de Germanie, que cette principauté alla s'incorporer à l'Empire, 177; éloge que fait de la ville de Liége Marguérite de Valois, Reine de Navarre, 334.
LIMBOURG (Gilbert); c'est le premier auteur qui ait écrit sur les Fontaines de Spa, 326; 345, Note 12; 364.
LIMBOURG, Professeur de l'Université de Louvain; son sentiment sur la Fontaine de Tongres, 322.
LIMBOURG (M. de); examen de ce que cet auteur a écrit sur les Fontaines de Spa & de Tongres, 321, 326; 350, Note 29; 355 & suiv.; 372 & suiv.; erreur dans laquelle il tombe sur Natalis, artiste Liégeois, 156, Note 37.
LITTÉRATURE; il est plus difficile de s'y adonner à Liége que par-tout ailleurs, 2, 58; on y manque de secours nécessaires, *ibid.*; & 237, Note 3.
LOIE (de), Artiste Liégeois, 139.
LOMBART (Lambert), Peintre Liégeois très-renommé; ses disciples; son zèle pour l'encouragement des arts; son éloge, 114, 115, & 149, Notes 14, 15 & 16.
LONCIN (le combat de), fatal aux Chevaliers Liégeois, 243.
LOU (le), Artiste Liégeois, 140.
LOUIS, Empereur, approuve les différentes conventions de l'Eglise de Liége, 174.
LOYNES (Antoinette de), femme illustre du 16e. siècle, cultivoit la Poësie Françoise, 27.
LOYENS, auteur du *Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége*, s'est trompé en donnant trois femmes à Jacques de Hemricourt, 237, Note 1.

M.

MACABRE, nom d'une Danse singulière; détails sur cette danse, 35.
MACAULT (l'Esleu), Poëte François du 16e. siècle; Epigramme de cet auteur, traduite de Martial, 16.
MAILLARD (Olivier), Prédicateur célèbre & singulier, cultivoit la Poësie Françoise, 67.
MAINE (Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, duchesse du), songe à se procurer de l'appui en Espagne contre le régent, 277; employe dans cette affaire le Baron de Walef, 278.
MAISON-FLEUR, Poëte François du 16e. siècle; éloge qu'en fait Brantôme, 41.
MALDONAT, savant Jésuite, accompagne le Duc de Nevers à Spa, 326.
MALHERBE, beaux Vers de ce Poëte, 15.
MALOISEL (le Cordier de), Poëte François du 16e. siècle; Vers de cet auteur, 23.
MALVOISIN de Fiez, Chevalier Liégeois, 246.
MARIE (Françoise), cultivoit la Poësie Françoise; Vers de cette dame, 70
MARIE STUART, Reine d'Ecosse, cultivoit la Poësie Françoise; extrait d'une Chanson de cette Princesse, 39 & 40.
MARGUÉRITE DE VALOIS, Reine de Navarre, première femme de Henri le Grand, aimoit la Poësie Françoise, & la cultivoit, 29; beaux Vers de cette Princesse, 50 & *suiv.*; détails intéressans de son voyage à Liége, où elle but les eaux de Spa, 331 & suiv.; erreur où elle tombe dans un passage de ses *Mémoires*, 354, Note 47.
MARTEAU (Gilles de), Graveur Liégeois, invente la méthode de graver dans le goût du crayon; son éloge, 138.
MATERNE (Saint), Evêque de Tongres, 170, & 210, Note 2.
MATHE (Antoine), Poëte François du 16e. siècle, a puisé dans l'Arioste le sujet d'un de ses ouvrages, 87.
MAUGIN (Jean), Poëte François du 16e. siècle, auteur de quelques ouvrages très-médiocres, 77.
MAULEON (Auger de), premier Editeur des *Mémoires* de la Reine de Navarre; détails sur quelques

éditions de ces *Mémoires*, 349, Note 28; 351, Note 34.
MAURIER (du), Poëte François du 16e. siècle, 13.
MÉLART, auteur d'une Histoire de la ville de Huy ; critique de cet ouvrage, 218, Note 34.
MÉLEANGER, Poëte Grec; traduction françoise d'une Epigramme de cet auteur, 49.
MENDOZE (le Cardinal de) se guérit de plusieurs maladies reconnues incurables, en buvant des eaux de la Fontaine de Tongres, 320.
MEUN (Jean de), auteur du *roman de la Rose*, & inventeur du jeu du Dodechedron, 46 & suiv.
MIVION (Nicolas-François), Orfévre & Ciseleur Liégeois; son éloge, 133 & 134.
MONT (Henri du), célèbre Musicien Liégeois; son éloge; bon mot de cet artiste, 141.
MONTAIGNE, parle de Spa dans ses *Voyages*, 326; & dans ses *Essais*, 348, Note 20.
MONULPHE (Saint), Evêque de Tongres, donne la ville de Dinant à son Eglise, construit une Chapelle dans l'endroit où nous voyons Liége, 170.
MORBERIUS (Gualtier) établit vers 1559 une Imprimerie à Liége, où il n'y en avoit pas; détails sur cet artiste, 120 & 153, Note 27.
MOREAU DE DAVE, nom d'un fameux Coursier, 247.
MOREL (Jean de), ami de du Bellay, 35, Note 13.
MOUHIN, Chevaliers Liégeois de ce nom, 250.
MOULIN (Marie du), bon mot de cette dame sur un Jésuite, nommé Adam, 165.
MOUMALE (Wathi de), Chevalier Liégeois, 250
MOYSANT, sieur de Brieux (Jacques), Poëte François, 3.

N.

NATALIS (Michel), excellent Graveur Liégeois, éloge & critique de ses Estampes, 125. Cet Artiste étoit d'un bon caractère, 156, Note 35.
NAVIÈRE (Charles de), Poëte François du 16e. siècle, auteur du Poëme, intitulé *la Renommée*. Critique de cet ouvrage, 77.
NERVÈZE (Antoine de), Po te François du 16e. siècle ; beaux Vers de cet auteur, 3
NESSEL, Médecin Liégeois, a écrit sur les Eaux de Spa, 330.
NEVERS (Louis de Gonzague, Duc de), boit les Eaux de Spa, 326.
NISON, Moine de Saint-Laurent au 12e. siècle, habile Musicien, 111.
NOTGER, Prince de Liége; obscurité dont sa naissance & son enfance sont enveloppées, 183-184-213, Notes 17 & 19. Il entre dans le Monastère de Saint-Gal, dirige les Ecoles de Stavelo, *ibid.*, est fait Prieur de Saint-Gal, 185-213, Note 20; est introduit à la cour de l'Empereur Othon I, dont il se fait aimer, *ibid.*; parvient à la Principauté de Liége, *ibid.*; s'occupe des tribunaux, *ibid.*; punit Henri de Marlagne, qui avoit insulté Eracle, 186; détourne de son pays le fléau de la guerre, *ibid.*; construit une Eglise où un seigneur riche vouloit élever un Château, 187-214, Note 21; s'empare par stratagème de la forteresse de Chévremont, & la démolit, 188-189-214, Notes 23, 24, 25, 26 & 27; force le comte de Hainaut, qui lui avoit fait la guerre, d'acheter la paix, 190-216, Note 28; renseignemens peu certains qu'on a sur cette guerre, 216, Note 29; l'Abbaye de Gemblou le choisit pour son maître, 190; les Princes de l'Empire lui confient l'éducation d'Othon III, *ibid.*, 217, Note 30; Ansfrid lui fait une donation de son Comté de Huy, 191-218, Note 33; Notger s'attache les habitans de ce comté, 192; force Lambert, comte de Louvain, à se désister des prétentions qu'il formoit sur ce même Comté, *ibid.*; 218, Note 34; ne respire que pour le bien-être de ses sujets, 193; se

trouve au Concile de Mouson; *ibid.*; donne de bons conseils à l'Empereur Henri, qui faisoit la guerre au comte de Flandre, 194-220, Note 39; partage les biens ecclésiastiques de son clergé en trois portions égales, 195-220, Notes 40 & 41; construit la Cathédrale de Liége, 196-222, Note 44, & y fonde trente nouvelles Prébendes, 197-223, Note 46; achève la Collégiale de St.-Paul & le Monastère de Saint-Laurent, *ibid.*; entoure Thuin & Fosse de murailles, *ibid.*; répare Malines & y fonde une Collégiale, *ibid.*; bâtit la Collégiale de Ste.-Croix, *ibid.*; à sa sollicitation, Othon II confirme les biens laissés à l'Eglise de Liége, 198. Notger augmente la Collégiale de Saint-Paul de dix Prébendes, *ibid.*; construit la Collégiale de Saint-Jean, *ibid.*; 224, Notes 49 & 50; diplômes que lui accorde Othon III, 199; 224, Notes 51 & 52; il entoure Liége de murailles, 200; donne plusieurs possessions au Chapitre de Saint-Denis, *ibid.*; détourne les eaux de la Meuse, 201; 226, Note 55; fait bâtir plusieurs maisons religieuses, *ibid.*; érige à l'honneur de Saint-Adalbert une Eglise Paroissiale de ce nom près de la Collégiale de Saint-Jean, *ibid.*; reçoit deux diplômes de l'Empereur Henri, l'un concernant la Collégiale de Ste.-Croix, l'autre, plus important, pour ratifier les donations faites à l'Eglise de Liége, *ibid.*, & 202. Célébrité de nos Ecoles sous Notger, 203 & suiv., ses soins vigilans pour l'éducation de la jeunesse, *ibid.*; il accueille les savans, *ibid.*; fournit à Hériger, son ami, des matériaux pour la composition de la Vie de St. Laudoald & de l'Histoire des Evêques de Liége, 205; compose les préfaces de ces deux ouvrages & la Vie de Saint Hadelin, *ibid.*; prêche à son peuple en latin & en françois, 209; sa mort, son éloge, 195; 226, Note 58; honneurs qu'on lui rend, 220, Note 42; nos historiens prétendent qu'il avoit le don de miracles, 219, Note 35; comment a-t-il pu subvenir aux frais immenses que doit lui avoir coûté la construction des bâtimens dont on vient de voir l'énumération? 202, 226, Note 57; Notice d'un ancien Livre des Evangiles qui a appartenu à ce Prince, 227, Note 60.

O.

ODE, tante de Saint Hubert, 174.

OLBERT, Abbé de Gemblou au 11e. siècle, célèbre Musicien, 110.

OLBERT, Abbé de Saint-Jacques, dirige l'école du monastère de Lobbes; savans sortis de cette école, 205.

OPPHOVEN, continuateur du *Recueil Héraldique* des Bourgmestres de Liége, ne vaut pas son prédécesseur, 309, Note 9.

ORTELIUS; sentiment de cet auteur sur la Fontaine de Tongres, 356.

ORTHOGRAPHE; on ne devroit jamais changer celle des anciens Auteurs François, 6 & 55.

OTHÉE (Pevereau d'), Chevalier Liégeois, tue Gérard de Berlo, 243.

OUDEGHERST, auteur des Chroniques & Annales de Flandre; erreur de cet écrivain, 219, Note 38.

OUGNÉE (Thiry d'), Chevalier Liégeois, 244.

OWEN, Poëte Latin, a puisé dans Cretin, ancien Poëte François, le sujet d'une de ses plus belles Epigrammes, 14.

P.

PALISSY (Bernard); plaisanteries de cet auteur sur les Fontaines de Spa, 347, Note 17.

PARADIN (Claude), Poëte François du 16e. siècle; Vers de cet auteur, 7 & 8.

PARÉ (Ambroise), a dit un mot des Fontaines de Spa, 364 et 375.

PASQUÉE, terme Liégeois, qui veut dire Pasquinade ou Satyre. Extraits curieux d'une Pasquée

Liégeoise, 283 & suiv.; 309, Notes 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 & 18.
PATENIER, Peintre Liégeois, de l'Académie d'Anvers, excelloit dans les Paysages, 113.
PATIN (Guy), caractère de ses Lettres, 155.
PAVILLON (Nicolas), Poëte François du 16e. siècle; traducteur des *Sentences* de Théognis; critique de cet ouvrage, 86.
PAUL (le Frère), Architecte Liégeois, 146.
PAULMI (le Marquis de), critique de sa *Description géographique* du Pays de Liége, 219, Note 37; contradiction dans laquelle tombe cet auteur, 346, Note 12; erreur du même, 348, Note 24.
PEPIN, Roi d'Austrasie, 172.
PERPÈTE (Saint), Evêque de Tongres, 171.
PINETON (Jacques), Poëte François du 16e. siècle; Vers de cet auteur, 15.
PIRARD, Évêque de Liége, 174.
PIRON, paroît avoir puisé dans un ancien recueil de Poësies le sujet de son Ode à *Priape*, 14.
PLINE LE NATURALISTE; passage de cet ancien concernant une Fontaine située dans le pays de Liége, 443, Note 1; preuves que Pline vouloit désigner par ce passage la Fontaine de Tongres, 356 & suiv.
PLUMIER, Peintre Liégeois, 139.
POMENÉ, amant de Marguérite de Valois, 50.
POMENY, Poëte François du 16e. siècle; critique & éloge de cet auteur; Vers de sa façon, 18 & 19.
POSTEL (Guillaume), peut être compté parmi les Poëtes François; Vers de cet auteur, 45.
POUHON, Fontaine de Spa; étymologie de ce nom, 369, 370.
PRÉ (Christophe de), Poëte François du 16e. siècle; Sonnet de sa façon sur la perte de sa femme, 87.
PYRARD de la Myrande (Pierre), Poëte François du 16e. siècle; extrait de ses Poësies, 24.

R.

RABELAIS, doit être mis au nombre des Poëtes François, 29.
RAMAYE (Jean), Peintre Liégeois, 139.
RATHÈRE, Evêque de Liége; principaux évènemens de sa vie, 178.
REINIER, Seigneur de Chévremont, rend de grands services à Charles-le-Simple, 179.
REMACLE (Saint), Évêque de Tongres, abandonne son évêché & se retire à Stavelo, 171.
REMI, Moine de Saint-Hubert au 11e. siècle, fameux Copiste de Livres, 109.
RENÉ DE L'ORME, Poëte François du 16e. siècle, auteur des *Amours d'Olinde*, sujet tiré de la *Jérusalem délivrée*, 74.
RENNEQUIN SUALÈME, Liégeois, inventeur de la Machine de Marly, 132.
RENOUART (Nicolas), Poëte François du 16e. siècle; Vers assez beaux de sa façon, 25.
RICHAIRE, Evêque de Liége, 177.
RIGA, Peintre Liégeois, 189.
RIVAUDEAU (André de), Poëte François du 16e. siècle; Vers de cet auteur, 89.
ROBERT DE RHEIMS, ancien Poëte François, auteur des *Antithèses d'Amour*; Vers de ce Poëme, 63.
ROBERT (le Frère), Liégeois, habile Sculpteur, 139.
ROCHE-SUR-YON (la Princesse de la), détail sur le voyage de cette dame dans le pays de Liége, où elle but les eaux de Spa, 332 & suiv.
RODULFE, Moine de Saint-Hubert au 11e. siècle, fameux Copiste de Livres, 109.
RODULFE, Abbé de Saint-Trond au 11e. siècle, bon Musicien, 110.
ROHAN (Henriette, Princesse de), boit les eaux de Spa en 1614, 328.
ROMIEU (Lanteaume de), Poëte François du 16e. siècle, traducteur des Emblèmes de P. Couteau; Vers de cet auteur, 86.
ROMINE (Guillaume de), Chevalier Liégeois, 247.

RONSARD, célèbre Poëte François, 27.
ROUILLON, (Charles de), Poëte François du 16e. siècle, auteur d'un recueil d'Odes, 79.
ROUSSEAU, a tiré le sujet de plusieurs de ses Epigrammes dans le livre intitulé : *Sériés*, 30.
RUZEMUSE DE HERSTAL, Chevalier Liégeois, 247.

S.

SAINT-GÉLAIS (Mellin de); quel étoit son père, 32.
SAINT-LUC, Poëte François du 16e. siècle; critique de deux pièces de Vers de cet auteur, 25.
SAINT-SERVAIS, valeureux Chevalier Liégeois, 248.
SAINTE-BARBE, Poëte François du 16e. siècle; Vers naïfs de cet auteur, 23.
SALBRAI, traducteur de Jacques de Hemricourt; défauts de sa traduction, 233.
SALIGNAC (le Baron de), Poëte François du 16e. siècle; Vers de sa façon sur Saluste du Bartas; son amour & sa fidélité pour Henri IV, 28.
SAUVIGNI (M. de), auteur de l'*Histoire amoureuse de Pierre le Long*, &c.; Eloge de cet ouvrage, 76.
SAUNIER (Louis), Poëte François du 16e. siècle, 97.
SAUTEREAU (M.), Editeur des *Annales Poëtiques*, &c.; éloge & critique de cet ouvrage, 1, 2, 17, 20, 26, 29, 32, 83, Note 1; 38, Note 32; 39, 55, 58, 59, 69, 76, 98, & 104, Note 24.
SERAING (Hustin de), Chevalier Liégeois, 243.
SERAING (Thiry Tabarreau de), Chevalier Liégeois, jure de se venger de l'affront fait à Henri de Hermalle, 245.
SERVAIS (Saint), Évêque de Tongres, 170, 210, Note 2.
SÉVERIN (André), Liégeois, célèbre Facteur d'Orgues; épitaphe singulière de cet artiste, 162, Note 69.
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION de Liége (la), 107; 147, Note 2, 152, Note 24; 169, 210, Note 1.
SONAN (du), Poëte François du 16e. siècle; Sonnet de cet auteur, 11.
SORBIN (Arnaud), Poëte François du 16e siècle; ses ouvrages de Poësies; jugement sur cet auteur, 97 & 98.
SOREL (Pierre), Poëte François du 16e siècle, 97.
SPA; Gilbert Limbourg est le premier auteur qui ait parlé des Fontaines de Spa, 326, 364; elles étoient presqu'inconnues avant 1541, 328, 359; elles n'ont point été connues des romains, 323, 363; rien n'atteste que les Romains les eussent jamais fréquentées, 324; origine incertaine du bourg de Spa, 324; vers quel temps ses eaux ont commencé à avoir quelque célébrité, 325 & suiv., 359 & suiv.; le tremblement de terre de 1692 a failli de leur porter un coup fatal, 330; combien ce bourg étoit peu considérable du temps de Marguérite de Valois, Reine de Navarre, 325, 336.
STAAL (Madame de), Anecdotes concernant le Baron de Walef, extraites des *Mémoires* de cette dame, 277 & suiv.
SUAVIUS (Lambert), habile Graveur Liégeois, ne doit pas être confondu avec Lambert Lombart, 115 & 150, Note 17.

T.

TAILLEFER, Chevalier Liégeois, 243.
TAMISIER (Pierre), Poëte François du 16e. siècle, traducteur de l'*Antologie grecque*, 48 & 49.
TAULIER, Peintre Liégeois, maître de Simon Dameri, 123.
THÉODART (Saint), Évêque de Tongres, est assassiné par ses ennemis, 171.
THOMAS (Hubert,) sentiment de cet écrivain sur la Fontaine de Tongres, 319, 343, Note 2.
TITANS (le Poëme des), donné au public au commencement de ce siècle par le Baron de Walef,

comme une traduction d'un ouvrage de Musée ; anecdote remarquable à ce sujet, 292 & suiv.

TONGRES ; Fontaine minérale, située près de cette ville, connue des Romains, & surtout désignée dans l'Histoire Naturelle de Pline, 319 & suiv. ; 358. Ses eaux étoient encore célèbres au 16e siècle, 320 ; fameuse consultation de 27 Médecins sur la nature de cette Fontaine, 321, 362 ; preuves convaincantes que Pline en a fait mention dans son Histoire Naturelle, 357. Attila, les Normands & le Duc de Bourgogne ruinent Tongres, 356 ; César, par le mot *Atuatuca*, a-t-il voulu nommer cette ville ? 362 & 363.

TOURNON (Hélène de), meurt de désespoir, à Liége, 336 ; son épitaphe, 351, Note 35 ; détails sur quelques ouvrages où on célèbre cette damoiselle, *ibid.*, Note 36.

TRÉFONCIER, nom qu'on donne en Allemagne aux Chanoines des Cathédrales, 334 ; vers quel temps ont-ils cessé de vivre en commun ? 222, Note 45.

TRÈVES publiées dans les guerres d'Awans & de Waroux, toujours religieusement observées, 244, 250, 256, Notes 6 & 7.

TRIBUNAL des douze Juges des Familles du pays de Liége ; son origine, 252 ; subit une réforme, 261, Note 20.

TROUBADOURS, Poëtes Provençaux, que les Italiens regardent comme leurs maîtres en Po ſie, 59 ; 99, Note 5.

TROUVEURS, fondateurs de la Poësie en France, 60 ; 100, Note 6.

TRUGNÉE (Robert de), Chevalier Liégeois, 247.

V.

VALDOR (Jean), Graveur Liégeois ; sa manière de graver, 121, & 153, Note 28.

VALDOR (Jean), fils du précédent & Graveur comme son père, a exécuté les dessins des figures du livre intitulé : *les Triomphes de Louis le Juste* ; trait remarquable au sujet de cet ouvrage, *ibidem* & 122.

VAN EYCK (Jean), Peintre célèbre, invente la manière de peindre à l'huile ; jugement de M. des Camps sur cet Artiste Liégeois, 112 & suiv.

VAN EYCK (Hubert), frère du précédent, Peintre également célèbre, *ibid.*

VAN EYCK (Marguérite), sœur des précédens, s'adonne entièrement à la Peinture, 113.

VAN MUYSSEN (M. l'Avocat), trouve près de la Fontaine de Tongres plusieurs morceaux curieux d'antiquité, 357.

VAN MUYSSEN (M.), frère du précédent, possesseur d'un superbe Cabinet d'Antiquité, 358 ; 368, Note 5.

VARIN (Jean), Liégeois, célèbre Graveur de Médailles & excellent Sculpteur ; éloge que font de cet artiste Perrault, Bonaventure d'Argonne & Félibien, 124, & 155, Note 34 ; fin malheureuse de la fille de Varin, 154, Note 33.

VELBRUCK, Prince de Liége, 147, Note 2.

VELIN ; détails curieux sur quelques livres imprimés sur Velin, 9, 10, 34, 35.

VERDIER (du), auteur d'une *Bibliothèque Françoise*, 101.

VERGIER ; jugement de ce Poëte sur les écrits du Baron de Walef, 271.

VERMEIL (Antoine de), Poëte François du 16e. siècle ; son éloge ; Vers de sa façon, 13.

VEZOU (Jean), Poëte François du 16e. siècle ; Vers de cet auteur, 16.

VIGNEAU (Jean du), Poëte François du 16e. siècle, traducteur de la *Jérusalem délivrée* ; Vers de cette traduction, 75.

VILLE (de), Gentilhomme Liégeois, n'est point l'inventeur de la Machine de Marly, 132.

VILLENEUFVE (Huon de), ancien Poëte François ; maximes tirées d'un Poëme de cet auteur, 62 ; descriptions du Printemps, du lever de l'Aurore, & d'un Com-

bat du même écrivain, *ibid.* & 63.
VILLARET (R. du), Poëte François du 16e. siècle, 97.
VILLIERS (Philippe de), Poëte François du 16e. siècle, auteur de deux Poëmes médiocres, 16 & 17.
VIVIER (Jean du), excellent Graveur de Médailles; son éloge, 137 & 138.
VOLANT (Pierre du), Poëte François du 16e. siècle; éloge & critique de cet auteur, 91.
VOLTAIRE; bon mot attribué mal à propos à cet écrivain, 165.
VOSGIEN; sentiment de ce Géographe sur la Fontaine de Tongres, 356.
URFÉ (Anne, Comte d'), Poëte François du 16e. siècle; Sonnet de cet auteur, 88 & 89.
UTENHOVE (Charles), savant, versé dans les langues, cultivoit la Poësie Françoise, 79; 101, Note 14.

W.

WALCAND, Evêque de Liége, 174.
WALCOURT (Etienne de), Poëte François du 16e. siècle, éditeur d'un recueil très-intéressant de Chansons; extrait d'une de ces chansons, intitulée *le Printemps*, 95 & suiv.
WALEF (Henri de Corte, Baron de), détails curieux sur sa vie, 268 & suiv.; énumération & extraits de ses ouvrages, 286 & suiv.
WALESCART (Jean), Peintre Liégeois; son éloge, 123.
WAREMME (le Châtelain de), Chevalier Liégeois, Capitaine des Awantois, 258, Note 13; attaque Henri de Hermalle, 245; s'empare du village de Berlo, 246; gagne la bataille de Dammartin contre les Warouffens, 247 & suiv.; portrait de ce guerrier; trait de courage du même, *ibid.*
WARFUSÉE (Raes de), Chevalier Liégeois, 250.
WARFUSÉE (Wathi de) Seigneur de Moumale, Chevalier Liégeois, est choisi pour travailler à la paix de Waroux, 252; 261, Note 18.
WARFUSÉE (Othon, de) Chevalier Liégeois, 263.
WARFUSÉE (Libert Sureal de), Chevalier Liégeois, père de la belle Alix, 263; soins qu'il prend de l'éducation de sa fille, 264; il se fait Prêtre, *ibid.*; magnificence de sa maison, *ibid.*
WARFUSÉE (Alix de), l'unique héritière de sa famille; sa beauté, son amabilité; elle épouse Dammartin, Chevalier François, 264 & suiv.
WARNIÈR, Chevalier Liégeois, est enseveli avec un de ses frères sous les décombres d'une tour, 244.
WAROUX (Guillaume de), Chevalier Liégeois; démêlés entre ce Seigneur & Humbert Corbeau, 240 & suiv.; il remporte dans la plaine de Loncin une victoire signalée contre le Seigneur d'Awans, 243 & 244; paix de Waroux, 251 & suiv.
WASOULE, famille Liégeoise; anecdote sur cette famille, 315, Note 27.
WAZELIN, Abbé de St.-Laurent au 12e. siècle, étoit bon Musicien & Peintre habile, 111.
WILKAR D'AWANS, surnommé le Vieux, Chevalier Liégeois, 247.

X.

XHROUET; plusieurs Artistes Liégeois de ce nom, entre autres, un Graveur & un Tourneur, 140.

Z.

ZAMARIEL: *voyez* CHANDIEU.
ZUENTEBOLDE, donne à l'Eglise de Liége le Bourg de Theux, 176.

Fin de la Table.

Fautes à corriger.

Page 3, ligne 5, *je n'ai pas sû me procurer*; lisez : je n'ai pu me procurer.
P. 13, lig. 2, *ayme celuy qui l'aime*; lisez : ayme celuy qui t'ayme.
P. 14, lig. 8, *& qu'on ose nommer*; lisez : & qu'on n'ose nommer.
P. 24, lig. 11, *comme les deux précédentes*; lisez : comme les deux précédens.
P. 25, lig. 24, *résout*; lisez : résout.
P. 26, lig. 6, *Pag.* 28; lisez : Pag. 18.
P. 38, lig. 31, *Note* 32. *Pag.* 42 ; lisez : Note 22. Pag. 32.
P. 47, lig. 15, *mais encore le rédacteur*; lisez : mais qu'il en est encore le rédacteur.
P. 52, lig. 35, *transcre*; lisez : transcrire.
P. 70, lig. 18, *Françoise, Marie*; lisez : Françoise-Marie.
P. 90, lig. 17, *Trégnier*; lisez : Tréguier.
P. 92, lig. 34, *& en devint passionné*; lisez : & en devint passionnément amoureux.
P. 97. lig. 33, *il a encore fait deux ouvrages qui ont pour titre*, l'un la Polixène, *& l'autre* l'Idérine; *mais je ne sais s'ils sont en vers*; lisez : il a encore fait un ouvrage qui a pour titre l'*Idérine*; mais je ne sais s'il est en vers.
P. 99, lig. 17, *de Barbason*; lisez : de Barbasan.
P. 100, lig. 25, *Note* 8. *Pag.* 62; lisez : Note 8. Pag. 63.
P. 115, lig. 11, *plus chères*; lisez : plus cher.
P. 122, lig. 15, *Déodat Démont*; lisez : Déodat Delmont.
P. 141, lig. 15, *leiux*; lisez : lieux.
P. 147, lig. 1, *Note* 108; lisez : Note 1.
P. 151, lig. 34, *le même reproche à*, &c.; lisez : le même, reproche à, &c.
P. 152, lig. 17, *& une patience*; lisez : & avec une patience.
P. 172, lig. 25, *ne voyez-vous*; lisez : ne voyez-vous pas.
P. 229, lig. 19, *Guicchardin*; lisez : Guicchardin.
P. 241, lig. 7, *Kaneffe*; lisez : Haneffe.
P. 258, lig. 2, *peut-être quelques uns de ceux que je nomme n'étoient point encore*; lisez : Quelques uns de ceux que je nomme n'étoient peut-être pas encore, &c.
P. 261, lig. 8, *Monseigneur de Thiry de Hanèffe*; lisez : Monseigneur Thiry de Haneffe.
P. 262, lig. 12, *qu'elles ne vouloient pas souffrir*; lisez : qu'elles ne souffriroient pas, &c.
Ibidem, lig. 21, *aujourd'hui ignoré*; lisez : dont le nom est à peine connu aujourd'hui.
P. 270, lig. 30, *qu'il n'ait par fait*; lisez qu'il n'ait fait.
P. 286, lig. 18, *pourront fournir quelques exemples*; lisez : pourront nous en fournir quelques autres exemples.
P. 304, lig. 17, après ces mots : *aux Créanciers j'allois abandonner*; ajoutez : ce dernier trait peint très-bien le caractère d'un avare.
P. 316, lig. 13, *le Président Fauchet, dans le livre intitulé :* Recueil de l'origine de la Langue & Poësie françoise, &c., *édit. de Paris*, 1581, 4°, *pag.* 205, *dit qu'il a tiré ce* trait de risée *dans la* Chronique d'Aquitaine; lisez : Fauchet, dans le livre intitulé : *Recueil de l'origine de la Langue & Poësie françoise*, &c., édit. de Paris, 4°, pag. 205, donne, d'après la *Chronique d'Aquitaine*, ce *trait de risée* à Jean de Meun.

57531237

57531267